Alexandre **Rodde**

Le jihad en France

2012-2022

Les réseaux, les attentats, les ripostes, les témoignages

L'HISTOIRE TOTALE

Les éditions du cerf

Alexandre Rodde

Le Jihad en France

2012-2022

Préface de
Général d'armée (2s) Richard Lizurey, Frédéric Péchenard, Eric Delbecque

LES ÉDITIONS DU CERF

Ouvrage édité
par
Eric Delbecque

© *Les Éditions du Cerf*, 2022
www.editionsducerf.fr
24, rue des Tanneries
75013 Paris

ISBN 978-2-204-15035-4

Aux forces de l’ordre, policiers et gendarmes, pour avoir continuellement fait face, avec professionnalisme et courage, au péril de leurs vies.

Aux sapeurs-pompiers, militaires, agents du renseignement, fonctionnaires de l’administration pénitentiaire et au reste des forces de sécurité intérieure, pour leur contribution à notre sécurité à tous.

Aux victimes, pour qu’elles ne soient pas oubliées.

Sommaire

Préface

Introduction

Définitions et objectifs de l’ouvrage
Première ère du jihad moderne
Les années 1990
Marignane
Khaled Kelkal
Le Gang de Roubaix
Analyse de la première vague
Trajectoire vers le 11-Septembre
Deuxième ère
Forsane Alizza

Première partie – Renaissance de la menace

Chapitre 1. Du 11 au 22 mars 2012

L’enfance
Fusillade de Montauban
Radicalisation et traversée du Proche-Orient
À la recherche des Talibans
Les préparatifs
Ozar Hatorah
Le siège
Analyse

Chapitre 2. Été 2012 - Décembre 2014

La cellule de Cannes-Torcy
Jihad local ou jihad global

La Défense
Incompréhension française
Premier retour
Déclaration du Califat
Appel au jihad
Message de sang pour le gouvernement français
Réaction médiatique
État de la menace

Deuxième partie – Jihad d’ampleur

Chapitre 3. Du 7 au 9 janvier 2015

Les frères Kouachi
Homicide à Montrouge
La Traque
Prise d’otage à Dammartin-en-Goële
L’Hyper Cacher
Deux Assauts
Analyse

Chapitre 4. Janvier 2015 - Novembre 2015

Une menace persistante
La Loi renseignement de 2015
Assassinat à Villejuif
Décapitation à Saint-Quentin-Fallavier
Carnages évités
Analyse
Derniers préparatifs

Chapitre 5. 13 novembre 2015

Terrasses : Petit Cambodge, Carillon et À la Bonne Bière
Terrasses – Belle Équipe et Comptoir Voltaire
Le Bataclan
La Force d’Intervention Rapide
Analyse des attentats du 13-Novembre
Diversion et attentats-suicides du Stade de France

Confusion et fusillades des terrasses des 10e et 11e arrondissements
La tuerie de masse au Bataclan
Étude globale du 13-Novembre

Chapitre 6. Décembre 2015 - Septembre 2016
Traque des assaillants
Attaques continuelles
Le fugitif
La cellule d'Argenteuil
Telegram et téléguidage
Le double assassinat de Magnanville
Nice, 14 juillet
L'église de Saint-Étienne-du-Rouvray
Derniers sursauts
Analyse

Troisième partie – Recul

Chapitre 7. Décembre 2016 - Décembre 2017
Opération Chammal
La bataille du renseignement
Schéma national d'intervention
Reprise des attaques
Attentat sur les Champs-Élysées
Attaques estivales
Fin de l'état d'urgence
Analyse

Chapitre 8. Janvier 2018 - Décembre 2019
Premiers procès
Carcassonne et Trèbes
Attaque au couteau à Opéra
Tuerie de masse à Strasbourg
La prison de Condé-sur-Sarthe
La fin du Califat
Explosion à Lyon

Difficultés de qualification
Préfecture de police de Paris
Analyse

Quatrième partie – Transformation

Chapitre 9. Janvier 2020 - Décembre 2021

Libération
Covid-19 et terrorisme
Le déconfinement
Retour rue Nicolas-Appert
L’engrenage de Conflans-Sainte-Honorine
La basilique Notre-Dame-de-l’Assomption
Analyse
Arrestations successives
Attentats de Rambouillet et de la Chapelle-sur-Erdre
Bas du spectre
Le procès du 13-Novembre
Signaux faibles
Analyse de la période

Conclusion

2022

Promouvoir la transparence et partager les retours d’expérience
Sanctuariser la formation sur la menace terroriste
Comprendre une menace évolutive
Prévoir les évolutions potentielles de la menace
Anticiper

Note sur les sources

Bibliographie

Notes et références

Remerciements

Préface

Le livre d'Alexandre Rodde fera date. Il constitue un travail majeur dans l'analyse de la menace jihadiste. Pourquoi est-il à la fois capital et original au sein de la production intellectuelle sur le sujet ? D'abord par la méthode, qui lui confère une singularité qualitative. L'auteur a en effet fondé sa dynamique de recherche et d'analyse sur les témoignages des acteurs de terrain, c'est-à-dire sur les forces de sécurité qui s'opposent quotidiennement aux projets d'attentats islamistes. Une démarche aussi systématique n'a, aujourd'hui, aucun équivalent.

Cette approche vise à restituer à la réalité terroriste toute son épaisseur. Elle permet d'abord de visualiser à la fois la matérialité tragique de ces actes barbares mais aussi d'étudier de plus près les auteurs, leurs modes opératoires, leurs convictions et leurs parcours criminels. On décrypte ainsi au fur et à mesure de la lecture les logiques humaines, idéologiques, politiques, sociales, psychologiques, culturelles, qui fabriquent jour après jour le jihadisme.

C'est d'autant plus déterminant que ce texte a l'ambition de faire un bilan après une décennie marquée par la violence islamiste (2012-2022). On le voit, depuis Mohamed Merah, une séquence inédite s'est ouverte, laissant apercevoir au cours des années un « jihadisme d'atmosphère » (Gilles Kepel) qui se caractérise opérationnellement par des individus exécutant seuls leurs crimes mais appartenant bel et bien à un écosystème doctrinal et relationnel. Alexandre Rodde l'écrit avec précision : « Mohamed Merah est en effet un loup solitaire opérationnel, qui organise ses attaques avec peu ou pas de soutien logistique ou d'instruction de la part d'un groupe terroriste. Mais ce n'est pas un loup solitaire idéologique, seul représentant d'une idéologie dans la région toulousaine. »

Après le terrorisme piloté par des États dans la période de guerre froide et celui des cellules composées de plusieurs personnes, nous faisons face à des opérateurs disséminés, véritables acteurs « low cost », donnant réalité à un « jihadisme de proximité » susceptible de frapper à n'importe quel endroit, à n'importe quel moment.

Cela ne doit pas induire de panique mais simplement transformer nos modes de pensée et notre réflexion opérationnelle. Les résultats de nos organes de sécurité ces dernières années démontrent que notre pays a su, globalement, s'y adapter. Services de renseignement et forces d'intervention réalisent un immense effort pour anticiper les menaces et empêcher les passages à l'acte. Bien entendu, il n'est pas possible de repérer tous les terroristes potentiels. Cependant, le nombre d'attentats déjoués prouve que nous cheminons sur la bonne voie.

Alexandre Rodde s'est par ailleurs attaché à citer autant que possible les textes importants de la nébuleuse islamiste, ce qui dévoile simultanément la radicalité du programme salafiste politique et le degré de terreur que ses partisans entendent infliger à leurs ennemis, afin de déstabiliser des pays en particulier et la communauté internationale en général. Il va de soi que les adeptes de la violence instrumentalisant l'islam ne remettront pas en cause les fondements des démocraties occidentales. Ils risquent en revanche de crisper chaque jour davantage le climat politique qui se nourrit de peurs légitimes et de fantasmes complaisamment entretenus par les entrepreneurs de haine tout comme – de façon symétrique – par ceux qui évacuent d'un revers de main la menace salafiste jihadiste.

Le travail infiniment minutieux de l'auteur autorise à raisonner au plus près des événements, en se fondant d'abord et avant tout sur les faits. On s'imprègne au passage de l'ambiance de ces tristes moments, au plus proche des questionnements qui agitent l'ensemble des forces de sécurité présentes sur le terrain, ce qui autorise à saisir la difficulté des opérations et l'implacable nécessité d'intégrer les changements de méthode au fur et à mesure de la commission des actes, dans un intervalle de temps court.

À cet égard, le récit du Bataclan se révèle emblématique, extrêmement fort et grandement instructif. Un sujet focalise naturellement l'attention : le rôle désormais dévolu aux primo-intervenants, c'est-à-dire aux femmes et aux hommes, policiers ou gendarmes, arrivant les premiers sur l'événement. Il va de soi que le caractère crucial de la « bataille du renseignement » apparaît également dans toute son ampleur à la lecture de ce terrible cheminement minute par minute.

Enfin, l'ouvrage explore avec précision l'ignoble assassinat de Samuel Paty et met l'accent sur la démonstration que nous apporte cet acte inqualifiable : le salafisme politique et le jihadisme salafiste constituent les deux faces d'une même médaille, l'un préparant la survenance de l'autre.

Finalement, l'auteur esquisse des pistes invitant à travailler sur la prévention des actes auxquels nous attendre dans les années qui viennent, en particulier des opérations retransmises en direct sur Internet, visant les forces de l'ordre en priorité, ou se focalisant sur des établissements recevant du public. Il en découle que nous devons de plus en plus construire des instances de réflexion et de retours d'expériences sur les attentats, en partageant le plus possible les leçons tirées de chacun d'entre eux, sans opposer de cloisonnements administratifs excessifs à ces échanges. Il s'avère aussi indispensable d'accroître le niveau de connaissance et de prévention/protection des organisations publiques et privées. Le chantier est immense. Ce livre s'inscrit dans ce vaste défi.

GÉNÉRAL D'ARMÉE (2s) RICHARD LIZUREY, ancien directeur général de la Gendarmerie nationale.

FRÉDÉRIC PÉCHENARD, préfet (h.), ancien directeur général de la Police nationale.

ERIC DELBECQUE, expert en sécurité intérieure, ancien directeur délégué à la sûreté de *Charlie Hebdo* après 2015.

Introduction

« Until the jihad is fard ‘ayn upon the whole earth from the East to the West. »
Abdullah Azzam, *Defense of Muslim Lands*, 1984[1].

Il est 18 h 03 quand la bombe, cachée dans un sac de sport, explose, éventrant un des wagons de tête du RER B. La fumée, les cris et le sang se répandent dans la station Port-Royal du 5e arrondissement. Il faut seulement quelques minutes aux pompiers pour arriver sur place et prendre conscience de l’ampleur des dégâts. Deux personnes sont décédées sur place, deux autres mourront par la suite de leurs blessures. Sur les quais, une commissaire raconte un slalom « entre les corps, les amas de ferrailles et les restes humains[2] ». Le bilan final est de quatre morts et quatre-vingt-onze blessés. La bombe, constituée d’une bonbonne de gaz de 13 kilos, d’un mélange de poudre noire, de clous et d’un minuteur, ressemble beaucoup à celles construites par le Groupe islamique armé. Alors que l’enquête débute, personne ne sait que cet attentat du 3 décembre 1996 sera le dernier en France pendant plus de 15 ans.

Définitions et objectifs de l’ouvrage

La menace jihadiste sur le sol national a fait l’objet de nombreuses définitions et d’une multiplicité d’études à travers des prismes variés : sociologie politique, relations internationales, psychologie, etc. Cependant, très peu d’auteurs ont choisi de l’étudier par le biais des sciences sécuritaires. En effet, si le jihadisme est une théorie politique, un mouvement idéologique ou la conclusion de facteurs psycho-sociologiques, il est avant tout, pour le citoyen français, une menace. C’est à travers cet angle que cet ouvrage abordera la problématique. Loin de l’idée de nier l’apport des disciplines précitées, qui chacune à sa manière apporte des éléments de réflexion à cette étude, l’objectif de celle-ci restera d’essayer

de répondre à cette question : quel danger la mouvance jihadiste pose-t-elle pour la République française ? De ce point de départ découlera une série de questions sur sa forme, son évolution, ses modes d'actions, ses cibles et sa géographie. Si la menace est présente sur le sol national depuis la fin du XX^{e} siècle, c'est la période de 2012 à nos jours qui sera l'objet principal de cette étude, afin de pouvoir offrir des réponses concernant l'évolution récente et l'actualité des risques posés par le jihadisme dans notre pays.

La société française fait face aujourd'hui à deux menaces distinctes mais particulièrement dangereuses. La première est la radicalisation islamiste, qui par une série de vecteurs implantés un peu partout sur le sol national, justifie l'action violente contre la France et ses citoyens. Une des difficultés posées tient à la définition de la notion. En effet, il n'est en rien interdit, en France, d'avoir des pensées radicales. C'est l'appel à la violence, ou sa justification, qui tombent sous le coup de la loi. De plus, la réponse institutionnelle à la question de la radicalisation se doit d'être multidisciplinaire : sécuritaire, sociale, éducative, financière, voire culturelle. Elle nécessite une action en profondeur, sur plusieurs années afin de réinvestir des espaces où le gouvernement français n'a plus la capacité à agir nécessaire contre cette radicalisation. Ainsi, à travers un certain nombre de relais (clubs de sport, lieux de culte, groupes d'amis, familles, milieux carcéraux), elle parvient à alimenter la seconde menace, sujet de cet ouvrage : le terrorisme jihadiste.

Les définitions du terrorisme jihadiste, ou jihadisme, sont nombreuses. Pour les besoins de cet ouvrage, on retiendra la suivante : idéologie politique et religieuse islamiste qui prône l'utilisation de la violence afin d'instaurer un État islamique. Qu'est-ce que cela signifie ? Le jihadisme est une idéologie politique car elle cherche à instaurer un certain nombre de normes dans la société qu'elle vise{3}. C'est une idéologie religieuse islamiste car elle tire ses normes d'un texte sacré, le Coran et les hadiths. Il est important de faire ce constat, sans naïveté, lorsque l'on cherche à étudier cette menace. Les déclarations de Barack Obama en 2014, qui décrivait l'État islamique comme « non islamique{4} », relevaient plus du discours politique que de l'analyse froide du phénomène, et amusait même le porte-parole de l'organisation qui déclarait que Barack Obama était subitement « devenu un cheikh, un mufti et un prêcheur{5} ». L'utilisation de la violence a quant à elle été illustrée par les cinquante et une attaques ayant eu lieu sur le sol national depuis 2012. Enfin, l'objectif final de cette mouvance,

parfois mal compris même par ses propres opérateurs et partisans, reste l'instauration d'un État islamique, ou califat, sur le territoire qu'elle vise. L'instauration d'un proto-État islamique pendant trois ans en zone irako-syrienne (2014-2017) n'est que l'aboutissement d'une stratégie débattue depuis longtemps. En 1996, alors que les Talibans capturent Kaboul, ils déclarent l'instauration de l'Émirat islamique d'Afghanistan. Abou Mohamed Al Suri, théoricien du *jihad* et auteur de « l'Appel à la résistance islamique mondiale », explique dès 2004 : « Sans confrontation sur le terrain, et sans prendre le contrôle de zones, nous ne pouvons pas établir un État, ce qui reste l'objectif stratégique{6}. » En octobre 2014, l'État islamique publiera une photo retouchée d'un drapeau islamique flottant sur la place Saint-Pierre de Rome{7}. Confrontée cyniquement à la difficile réalité de la tâche, ou reléguée comme objectif final d'une lutte en cours, l'instauration de cet État islamique reste un élément majeur de la mouvance moderne. Tout comme celle-ci, il apparaît il y a plus de 40 ans, loin des frontières nationales, en Afghanistan.

Première ère du jihad moderne

L'invasion militaire russe en Afghanistan, le 24 décembre 1979, est en effet un des principaux éléments déclencheurs de l'apparition d'une mouvance jihadiste internationale. Le conflit, qui durera dix ans et se terminera en 1989, oppose l'Armée rouge aux moudjahidines{8}. Parmi eux, on retrouve Abdullah Azzam, un vétéran du jihad palestinien des années 1970, doctorant en sciences coraniques de l'université Al Azaher du Caire, qui a enseigné en Jordanie et en Arabie saoudite. Prosélyte plutôt que combattant, il va promouvoir le combat des jihadistes contre les troupes soviétiques dès le début des années 1980, en s'installant au Pakistan, d'abord comme enseignant à l'université d'Islamabad, puis à Peshawar. Plus proche de la frontière afghane, il y crée le « Bureau des Services », où il reçoit et organise l'entraînement des volontaires au jihad venus du monde entier. Mais c'est surtout la publication en 1984 de *Defense of Muslim Lands : The First Obligation After Iman*, qui va faire sa notoriété. Dans ce texte, il décrit le jihad offensif non plus comme une obligation collective de l'*oumma*, la communauté des croyants, mais comme une obligation personnelle pour chacun d'entre eux, qui doivent alors s'opposer par les

armes aux infidèles, et l'élève comme pilier de la foi musulmane. Cette *fatwa*[9], soutenue par certains religieux saoudiens, va multiplier les départs de volontaires pour l'Afghanistan. Parmi eux, Oussama Ben Laden, qui a probablement déjà rencontré Azzam en Arabie saoudite. Cette « obligation de protection » des peuples et des terres musulmanes, décrite par Azzam, aura un impact durable sur la mouvance, influençant même un certain nombre de départs de jihadistes français en Syrie, près de trente ans plus tard[10]. Son refus de tout compromis (« Le jihad et le fusil uniquement : pas de conférences, pas de négociations et pas de dialogues. »), aussi.

Les années 1990

Si l'armée soviétique quitte le pays en 1989, les préceptes d'Azzam restent valables pour les jihadistes formés en Afghanistan[11]. De retour dans leurs pays d'origine, une grande partie d'entre eux choisit alors de continuer à les appliquer, prenant maintenant pour cibles des pays comme l'Arabie saoudite ou l'Égypte. Si la majorité des attaques visent alors des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, la France fait face à une situation différente des autres pays occidentaux. Alors que la menace terroriste au Royaume-Uni se divise entre les troubles d'Irlande du Nord et des acteurs isolés d'ultra-droite comme David Copeland, et que les États-Unis font face à la tragédie d'Oklahoma City, l'Hexagone subit une première vague jihadiste.

Cette première vague jihadiste sur le sol national a pour origine la situation politique et sécuritaire en Algérie. En décembre 1991, le Front islamique du salut (FIS), un parti politique islamiste qui inquiète le gouvernement algérien, arrive en tête aux élections législatives avec près de 48 % des voix. Cette victoire électorale crée de nombreuses divisions au sein du pouvoir. Deux semaines plus tard, un coup d'État a lieu, sous la coupe de généraux et d'officiers militaires qui décident d'annuler l'élection et de confier le pouvoir à un Haut comité de sécurité (HCS). Plusieurs dizaines de milliers de militants du FIS sont arrêtés, incarcérés ou envoyés dans des camps de travail dans le Sahara. C'est le début de la Décennie noire, la guerre civile algérienne qui durera plus de 10 ans et coûtera la vie à 150 000 personnes. La France, ainsi que la toute récente Union européenne, soutiennent le gouvernement algérien. Une succession

d’actions de guérilla et d’attaques terroristes débute alors. On observe l’apparition de nombreux groupes jihadistes, certains menés par des anciens de la filière afghane. Parmi eux, le Groupe islamique armé va étendre ses attaques aux intérêts de la France. En mai 1994, deux religieux français sont abattus à Alger. En août, c’est l’attentat d’Ain Allah, dans la commune de Dely Ibrahim. Au cours de la prise d’otage qui s’ensuit, trois gendarmes mobiles de l’escadron de Valenciennes sont assassinés ainsi que deux agents consulaires. Un troisième gendarme mobile est gravement blessé. La prochaine attaque atteindra le sol national.

Marignane

Le 24 décembre 1994, les bipeurs du GIGN résonnent dans Satory. Le vol Air France 8969 vient d’être la cible d’une prise d’otages à l’aéroport Houari Boumédiène d’Alger. Les quatre terroristes se sont fait passer pour des policiers de la Direction générale de la sécurité intérieure et menacent désormais plus de 200 passagers. Le GIGN est inquiet de l’action des policiers algériens qui circulent autour de l’appareil, au risque d’envenimer la situation. La question d’une intervention sur place se pose.

« On est parti vers Majorque comme élément précurseur assez rapidement. On était une dizaine environ : le commandement, les chefs de groupes et moi comme négociateur{12} », explique Bernard Meunier, membre du GIGN et négociateur lors de la prise d’otage : « L’objectif était d’être plus proches de l’avion, toujours à Alger, et de préparer une potentielle intervention sur le sol algérien si nécessaire. » La situation se complexifie lorsque les terroristes commencent à abattre des otages : d’abord un diplomate vietnamien, puis un policier algérien présent dans l’aéronef. C’est ensuite au tour de Yannick Beugnet, âgé de 28 ans et cuisinier à l’ambassade de France, d’être assassiné d’une balle dans la tête avant d’être jeté hors de l’avion. Les autorités françaises font désormais pression sur le gouvernement algérien : soit l’avion décolle en direction de la France, soit le GIGN intervient en Algérie. L’avion décolle, mais ses réserves de carburant ne peuvent pas permettre d’atteindre Paris. C’est donc l’aéroport de Marignane qui sera choisi comme escale.

L’avion arrive sur place peu après 3 heures du matin : « J’étais déjà positionné dans la tour de contrôle, et j’avais demandé un contact radio

avec l'appareil. La majorité des négociations se feront à travers le commandant de bord. On sait déjà que les terroristes sont sérieux et déterminés, vu qu'ils ont déjà fait trois victimes. » Les négociations durent. Les terroristes insistent pour repartir pour Paris et demandent un *refueling*, une vidange, de l'eau et des repas. Bernard Meunier continue à échanger avec eux : « On avait compris qu'ils avaient un objectif supérieur à cette prise d'otage. Ils n'avaient pas fait tout ce trajet juste pour une conférence de presse ou des déclarations. Au sujet de la livraison de kérosène, les terroristes demandaient 26 tonnes. J'avais fait confirmer que seulement 6 tonnes étaient nécessaires pour atteindre la capitale. Et puis l'information est tombée de la salle de crise : ils voulaient faire exploser l'avion. » Plusieurs ultimatums sont donnés par les terroristes. Le GIGN arrive à faire libérer deux otages supplémentaires vers 16 h 45, et apprennent que les terroristes portent des ceintures d'explosifs et sont en train de faire des prières mortuaires en arabe. L'assaut est donné à 17 h 15.

Les images, diffusées en direct, seront visionnées dans le monde entier. Les membres de la force intervention du GIGN approchent l'appareil sur trois passerelles motorisées. Une fois la porte de l'aéronef ouverte, les coups de feu éclatent. L'intervention est d'une extrême violence{13}. Les militaires du GIGN font face à des tirs d'AK 47, de Uzi et à l'explosion de grenades. Vingt minutes après le début de l'assaut, le dernier jihadiste est neutralisé. Neuf membres du GIGN sont blessés, ainsi qu'une quinzaine d'otages. Le massacre qu'aurait pu être une fusillade suivie d'une détonation dans un espace si restreint et si peuplé a été évité. Denis Favier, commandement du GIGN, annonce à la radio : « Opération terminée, pertes limitées. »

Khaled Kelkal

Le GIA n'a pas cessé de vouloir frapper la France pour autant. Sa nouvelle émanation prendra la forme d'un petit délinquant de la région de Lyon, Khaled Kelkal. Né à Mostaganem en Algérie, il déménage très tôt à Vaulx-en-Velin pour rejoindre son père ouvrier dans une usine de Vénissieux. Comme son frère aîné Nourredine, il se tourne rapidement vers la délinquance et est condamné pour la première fois, à l'âge de 19 ans, à six mois de prison pour des casses à la voiture bélier. Après une libération

sous contrôle judiciaire, il est de nouveau interpellé et condamné cette fois-ci à quatre ans de prison ferme. Au cours de sa détention, il rencontre un certain nombre d'islamistes, dont plusieurs sont liés au GIA. Libéré après deux ans, il commence à lire le Coran et à fréquenter la mosquée Bilel, toujours à Vaulx-en-Velin. Il côtoie les milieux islamistes et rencontre Ali Touchent. Recruteur pour le GIA au profil trouble, il envoie Kelkal en Algérie à plusieurs reprises en lui demandant de livrer de l'argent, des documents et des armes. Ces séjours ne font que confirmer sa volonté jihadiste. Ali Touchent lui présente ensuite Boualem Bensaïd, un Algérien capable de fabriquer des dispositifs explosifs. Le groupe sera complété par Karim Koussa et Smaïn Aït Ali Belkacem, et financé par Rachid Ramda depuis le Royaume-Uni. Leurs complices sont organisés en plusieurs groupes situés autour de Lyon, à Paris et à Lille. Leur première attaque aura lieu le 11 juillet 1995, date à laquelle ils assassineront par balles l'imam Sahraoui{14}, cofondateur du FIS, ainsi que son garde du corps, dans le 18e arrondissement de Paris. Quatre jours plus tard, des membres du groupe ouvrent le feu sur des policiers lors d'un contrôle routier à Bron.

Quelques jours plus tard, le 25 juillet à 17 heures une bombe explose dans un wagon du RER B, dans la station Saint-Michel. Une fumée épaisse jaillit de l'entrée de la station, l'une des plus profondes de Paris. Les policiers du 36 quai des Orfèvres quittent leurs postes et courent vers les lieux pour commencer la prise en charge des blessés. La bombe, qui était constituée d'une bonbonne de gaz, de poudre noire, de clous, de boulons et d'un minuteur, a fait de nombreuses victimes. La Brigade de sapeurs de Paris et le SMUR déploient près de 400 personnes et organisent des postes de secours avancés dans les brasseries environnantes. L'hélicoptère qui évacue les victimes en urgence absolue se pose devant Notre-Dame. Huit personnes décéderont et plus d'une centaine seront blessées. C'est alors l'attentat terroriste le plus mortel de la décennie, et le premier d'une série estivale.

Le 17 août, une explosion retentit place de l'Étoile. La bombe, dissimulée dans une poubelle, fait 16 blessés. Sa composition est similaire à celle découverte à Saint-Michel. Le 26 août, une autre bombe est découverte sur une ligne TGV du Rhône, au niveau de Cailloux-sur-Fontaines. Placée là pour exploser au passage du TGV, les enquêteurs retrouvent dessus les empreintes de Khaled Kelkal et Boualem Bensaïd. Kelkal est recherché dans toute la France et sa photo est affichée partout.

Deux attentats manqués auront tout de même lieu les 3 et 4 septembre, dans un marché du 11e arrondissement et dans des toilettes publiques du 15e. La première bombe fonctionne mal, et ne blesse que 4 personnes, la seconde sera désamorcée. Enfin, le 7 septembre, une voiture piégée explose devant l'école juive Nah'alat Moché de Villeurbanne. Quatorze personnes sont blessées dans l'attaque, principalement des passants et des parents d'élèves. Quelques minutes plus tard, des centaines d'élèves sortent de l'établissement. La détonation a eu lieu trop tôt, ce qui aura sauvé beaucoup de vies. La traque de Kelkal et des jihadistes de son groupe continue.

Le 27 septembre, un passant signale à la police avoir repéré des individus suspects qui campent dans les bois du col de Malval. Lorsque les gendarmes s'approchent du campement, Karim Koussa leur tire dessus avec un fusil à pompe. Les gendarmes répliquent par le feu et atteignent Koussa à 6 reprises. Il est ensuite interpellé. Khaled Kelkal est toujours en fuite. Les hélicoptères de la gendarmerie et les Pumas de l'Armée de terre survolent les montagnes et les forêts dans les Monts du Lyonnais. Khaled Kelkal est repéré au lieu-dit de Maison Blanche, à Vaugneray. Les gendarmes de l'EPIGN échangent des coups de feu avec lui. Alors qu'il est blessé au sol, il pointe son arme sur les militaires, qui le neutralisent. Mais Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem sont encore en fuite. Ils commettent un premier attentat dans la station de métro Maison Blanche sur l'avenue d'Italie le 6 octobre. L'endroit a été choisi en référence au lieu-dit où Kelkal a été neutralisé. Douze blessés légers sont à déplorer. Le lendemain, Djamel Zitouni, émir du GIA, revendique la série d'attaques « au cœur de la France ». Une autre bombe explose dans le RER C, entre les stations Musée d'Orsay et Saint-Michel, faisant trente blessés. Les arrestations de Bensaïd et Belkacem qui suivent mettront fin à cette vague d'attentats. Elle aura coûté la vie à dix personnes et fait presque deux cents blessés.

Le Gang de Roubaix

Mais l'Algérie n'est pas la seule zone de conflit où les jihadistes sont actifs. En effet, dès 1992, la guerre de Bosnie-Herzégovine éclate, opposant les forces serbes, croates et bosniaques. Rapidement, des jihadistes du monde entier, toujours influencés par les préceptes d'Azzam, décident de

partir « défendre » les populations musulmanes en Bosnie. Rassemblés dans le Bataillon El Moudjahid, ces milliers de volontaires étrangers, dont un contingent important est passé par l'Afghanistan, participeront aux atrocités d'une guerre déjà particulièrement brutale. Le nombre de recrues jihadistes augmente au fur et à mesure que le conflit s'étend. Parmi eux, deux jeunes Français : Christophe Caze et Lionel Dumont. Tous les deux convertis à un islam fondamentaliste à la mosquée Dawa de Roubaix, ils choisissent de partir faire le jihad en Bosnie. Christophe Caze, qui a fait des études de médecine, s'improvisera chirurgien de guerre, et Lionel Dumont mettra à son profit son expérience militaire en Afrique de l'Est. Leur unité sera responsable d'un nombre important d'exactions à l'encontre des populations serbe et croate. Les accords de Dayton, le 14 décembre 1995, marquent la fin du conflit et obligent les deux hommes à rentrer en France, accompagnés d'autres jihadistes vétérans des Balkans. Leur objectif est de financer le jihad en menant une série de braquages dans le nord du pays. Omar Zemmiri leur fournit un logement discret dans la rue Henri-Carrette à Roubaix. Leur premier braquage a lieu le 20 janvier 1996, à Wattrelos où ils s'emparent de 645 000 francs{15}. Une semaine plus tard, le groupe ouvre le feu sur une patrouille de la BAC, blessant grièvement un policier. S'ensuivent une série de braquages dans des supermarchés discount au cours des mois de février et mars 1996, qui causeront la mort de trois personnes. Le gang est très violent, malgré une absence d'expérience évidente dans les braquages. Le 25 mars, ils ouvrent le feu au lance-roquette sur un fourgon blindé à Leers, sans arriver à en tirer le moindre profit. Un mois après, le gang dépose un véhicule piégé à proximité du commissariat central de Lille, juste quelques jours avant le début du G7. Le 29 mars, une équipe du RAID est en place devant le 59 de la rue Henri-Carrette. Une effraction chaude{16} est effectuée, et les policiers s'engouffrent dans le bâtiment en briques. Immédiatement, une rafale frappe la colonne, et un policier est blessé. Les jihadistes hurlent qu'ils ne se rendront pas, et pendant une heure, tirent à l'arme de guerre et utilisent des grenades au phosphore. Le bâtiment prend feu. Quand l'assaut se termine, deux jihadistes ont été tués par le RAID, et deux autres ont brûlé vifs. Néanmoins, ni Christophe Caze, ni Omar Zemmiri, ni Lionel Dumont ne font partie des morts. Caze et Zemmiri sont repérés le jour même sur une autoroute belge. Après une fusillade entre la police belge et le véhicule, Christophe Caze est neutralisé. Zemmiri arrive à s'enfuir mais se rend après

une brève prise d'otages. Lionel Dumont, accompagné de Mouloud Boughelane, s'enfuit en Bosnie. Dumont sera interpellé à Zenica l'année suivante. Deux ans plus tard, il parvient à s'échapper de la prison de Sarajevo. Après trois années de cavale, il est arrêté à Munich, et extradé vers la France au mois de mai 2004{17}. Le gang de Roubaix, jihadistes et braqueurs, a été démantelé. Après l'attentat de Port-Royal, la France ne subira pas d'attentat pendant une quinzaine d'années.

Analyse de la première vague

La France a fait face, durant près de deux ans, à une vague de jihadisme inédite dans un pays occidental. Le coût humain élevé (15 morts et plusieurs centaines de blessés) illustre la dangerosité d'un phénomène qu'on pensait limité à l'Asie, au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord. En effet, le premier constat est clair : les jihadistes ont désormais étendu leur lutte hors d'Afghanistan, dans leurs pays d'origine d'abord, puis en Europe. La Bosnie et, dans une moindre mesure, la France, ont souffert de cette internationalisation, qui se base sur les préceptes d'Abdullah Azzam. Parmi les jihadistes actifs en Bosnie et en Algérie, nombreux sont ceux qui sont passés par les camps de Peshawar. Ils ont désormais des réseaux dans le monde entier, qui seront la base de l'extension de la lutte armée. Les liens des jihadistes français avec la mouvance internationale sont bien documentés. Outre les liens entre le GIA et certains jihadistes immigrés algériens sur le sol national, on retrouve des liens plus complexes. Le gang de Roubaix est à ses débuts financé en partie par Abou Hamza, un prêcheur à la Mosquée de Finsbury Park à Londres, et vétéran d'Afghanistan où il a perdu ses deux mains et un œil. Caze et Dumont sont aussi en lien avec Fateh Kamel{18}, jihadiste algérien émigré au Canada, qui connaît à la fois Abou Zoubaydah, proche d'Oussama Ben Laden et Ahmed Ressam, le « Millenium Bomber » arrêté à la frontière américaine en 1999, alors qu'il transportait une bombe et visait l'aéroport international de Los Angeles{19}. La mouvance est donc ainsi composée d'un ensemble de groupes épars, qui fonctionnent indépendamment les uns des autres. Principalement formés par le fait d'affinités créées dans des zones de conflit (Afghanistan, Algérie, Bosnie), ces groupes n'obéissent pas à une logique hiérarchique mais fonctionnent plutôt comme un réseau d'entraide logistique, financière et

idéologique. Comme l'écrit Daniel Byman, après une génération de jihadistes partie en Afghanistan pour combattre les Soviétiques, on observe désormais un nombre croissant de combattants nomades « qui cherchent le jihad{20} » à l'international. Déjà en Bosnie, les volontaires affluent d'Europe de l'Ouest, le principal contingent provenant d'ailleurs de France{21}.

La mouvance est également capable, dès les années 1990, de se reproduire et de recruter. De par le prestige de leurs guerres passées, les vétérans du jihad afghan influencent la génération suivante à rejoindre la lutte. En France, ils ont réussi à endogénéiser la menace. En effet, c'est un phénomène nouveau que de voir dans leurs rangs des recrues tels que Khaled Kelkal, Christophe Caze et Lionel Dumont qui ont grandi en France loin de ces milieux et ont pourtant choisi de les rejoindre. À travers des vecteurs de radicalisation, principalement des lieux de cultes, le milieu carcéral et des groupes sociaux, ils ont adopté le jihadisme comme leur idéologie. Si c'est une observation récurrente pour la période actuelle du jihad, cette endogénéisation est inédite à la fin du XX^{e} siècle et illustre la dangerosité de l'islamisme qui commence à se diffuser, notamment dans les quartiers sensibles. Ces premiers signaux d'une idéologie grandissante et dangereuse sont ignorés par la majorité des observateurs et des décideurs. Les années suivantes mettront cette erreur en évidence.

Une des conséquences de cette internationalisation de la mouvance jihadiste est la diffusion des modes d'action terroristes. Reproduisant le modèle afghan, les vétérans du jihad contre l'Armée Rouge sont capables d'organiser des camps d'entraînement à proximité des zones de conflits sur lesquelles ils sont actifs. Même si leur nombre reste restreint, ils apportent désormais une compétence tactique et technique au zèle des nouvelles recrues. On l'observe dans les bombes fabriquées par les réseaux Kelkal en 1995, un savoir-faire importé du GIA algérien sur le territoire national. Les braquages du gang de Roubaix en sont un autre exemple. Caze et Dumont reviennent d'une zone de guerre, où des années durant ils ont vécu les armes à la main, multipliant les exactions contre les populations civiles. De retour en France, ces « revenants » conservent leur brutalité et leurs modes d'action. Leurs braquages sont commis à l'arme de guerre, sans méthode mais avec une grande violence. Lorsqu'ils cherchent un véhicule pour s'enfuir, ils n'hésitent pas à tirer 6 balles dans la tête du conducteur. Les premiers policiers qui leur feront face seront pris de court par l'intensité de

l’intervention. Didier Cardon et Philippe Gouget repèrent une Audi 90 volée sur un parking. Lorsqu’ils s’approchent, les jihadistes ouvrent le feu immédiatement : « On bascule ensuite dans une vraie scène de guerre. Les balles sifflent, ça vient de partout. D’autres gars tirent à la Kalachnikov, ils couvrent le repli des deux individus », racontent les policiers au procès{22}. Confrontés par le RAID, les jihadistes combattent jusqu’à la mort, armés de fusils d’assaut et de grenades au phosphore. Des modes d’actions de zones de guerre, appliqués sur le sol national, posent un défi nouveau aux forces de l’ordre françaises. Le GIGN l’a compris lors de l’assaut de Marignane. Les quatre jihadistes du vol AF8969 étaient armés de fusils d’assaut, de pistolets-mitrailleurs et de ceintures d’explosifs, et étaient déterminés à tuer plusieurs centaines de passagers. Une telle intervention, dans un espace si confiné, sans pertes humaines, relève de l’exploit. Les éléments découverts durant l’enquête montrent également que le plan des terroristes était de forcer l’avion à s’écraser sur Paris, probablement en visant un monument de la capitale. C’est ce qui explique leur demande de 20 tonnes de kérosène supplémentaires, et leur insistance pour atteindre Paris. Sept ans après Marignane, le 11 septembre 2001, la France observe la capacité d’innovation opérationnelle dont les jihadistes peuvent faire preuve.

Malgré ces deux années d’attentats, une partie de la classe politique nie la réalité de la menace. Les déclarations du ministre de l’Intérieur après l’assaut de la rue Henri-Carrette insistent sur le fait que ce n’est qu’une affaire de banditisme, et que cela n’a rien à voir avec l’islam ou le terrorisme. Comme à chaque fois, la naïveté ou le politiquement correct s’avèrent des choix risqués lorsque l’on traite ce type de questions. Néanmoins cette première expérience de la menace donne aux forces de l’ordre et au renseignement français une compétence mondiale sur le sujet. La mouvance est suivie de près, et ses dangers sont compris. La société française y réagit aussi. Des barres sont installées sous les sièges des wagons de RER. Le danger représenté par l’islamisme et le jihadisme est assimilé.

Trajectoire vers le 11-Septembre

Parmi les vétérans du jihad d’Afghanistan, on retrouve Oussama Ben Laden. Aidé par une fortune familiale considérable, il avait financé la

construction de nombreux camps d'entraînement en coopération avec Azzam, et Ayman al-Zawahiri, chef du Jihad islamique égyptien. En 1988, alors que le conflit afghano-soviétique se termine, ils fondent Al-Qaïda, qui tient plus à l'époque d'un réseau que d'une organisation au sens strict. Profitant de la diaspora des camps d'entraînement afghans, elle peut mettre en contact et soutenir la mouvance jihadiste un peu partout dans le monde. Cependant, suite à la mort d'Azzam et à la pression croissante du gouvernement pakistanais, Ben Laden décide de quitter la région et de s'installer au Soudan, où il maintient de bonnes relations avec le gouvernement local et notamment avec Hassan al-Tourabi. C'est également à cette période que le jihadiste saoudien amorce un changement de stratégie globale. Jusque-là, on pouvait observer deux trajectoires pour les « Arabes-Afghans » : un retour dans leur pays natal pour y continuer la lutte, où un errement de zone de jihad en zone de jihad (Tchétchénie, Bosnie etc.). Les attaques et les tentatives d'instaurer un califat au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique du Nord, les gouvernements locaux étant considérés comme un « ennemi proche », se révèlent un échec, même si elles permettent la création d'une nouvelle génération de moudjahidines. Mais Oussama Ben Laden, marqué par les préceptes d'Azzam, est de plus en plus convaincu qu'un autre ennemi plus lointain doit être combattu. En effet, la décision du gouvernement saoudien de laisser des troupes américaines s'installer sur leur territoire durant la première guerre du Golfe enrage le jihadiste, qui y voit une occupation de « Croisés » sur les terres saintes de l'islam. Al-Qaïda se tourne donc contre le monde occidental et tout particulièrement contre les États-Unis. Ben Laden déclare : « Si l'Amérique s'effondre, les autres régimes, notamment Israël, tomberont[{23}]. »

Les actions de Ben Laden lui valent les réprimandes de Riyad, qui bloque ses avoirs. Incapable de payer pour la protection d'al-Tourabi, il doit quitter le Soudan et revenir en Afghanistan en 1994. À cette période, un mouvement islamiste fondamentaliste, les Talibans, prend de l'ampleur et menace le gouvernement de Kaboul. En 1996, ils prennent contrôle de la capitale et de près de 90 % du pays. Leur chef, le Mollah Omar, accepte de recevoir Ben Laden et ses combattants contre un soutien financier. Al-Qaïda a désormais une base pour organiser ses attaques contre les intérêts américains. Comme l'explique Zawahiri : « Un mouvement jihadiste a besoin d'une arène qui puisse servir d'incubateur, où ses germes pourraient prospérer et où il pourrait obtenir une expérience pratique du combat, de la

politique et des questions organisationnelles[24]. » Les camps jihadistes reçoivent et entraînent près de 15 000 combattants[25] principalement aux méthodes de guérilla mais aussi à l'action terroriste. Après une série d'attaques contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, puis contre un navire de la marine américaine au Yémen, Michael Sheenan, diplomate américain en charge du contre-terrorisme décrit les choses autrement : « L'Afghanistan était le marais dont ces moustiques n'arrêtaient pas de sortir[26]. » Oussama Ben Laden continue d'inspirer des volontaires au jihad partout dans le monde. Dans un de ses discours, retrouvé quelques années plus tard sur l'ordinateur portable de l'un d'entre eux, il répète, à trois reprises, un passage de la quatrième sourate du Coran[27]: « Où que vous soyez, la mort vous atteindra, fussiez-vous dans des tours imprenables. »

Le 11 septembre 2001, à 8 h 45, le Boeing 767 d'American Airlines, qui avait quitté Boston quarante-cinq minutes auparavant, s'écrase contre la Tour Nord du World Trade Center de New York. Chargé de 75 000 litres de kérosène, l'appareil a percuté le bâtiment au niveau du 80e étage. Alors que les secours s'organisent et que les médias accourent, un autre Boeing surgit dans le ciel et percute la Tour Sud. Trente-sept minutes plus tard, la nouvelle tombe : un troisième aéronef vient de s'écraser sur le Pentagone. Vingt-cinq minutes après ce troisième crash, le vol UA 93 s'écrase dans un champ à proximité de Shanksville en Pennsylvanie. Les passagers, informés des attaques précédentes, ont pris d'assaut le cockpit pour éviter un autre massacre. Aucun ne survivra. En seulement quelques heures, 2977 personnes ont été tuées dans la plus grande attaque terroriste de l'Histoire.

Al-Qaïda a donc réussi à frapper l'ennemi lointain. Dix-neuf jihadistes ont été envoyés aux États-Unis, certains depuis plus d'un an, d'autres juste pour quelques mois. Quatre d'entre eux ont pris des cours de pilotage[28], le reste a passé du temps en salle de musculation. Armés de cutters et de couteaux, ils ont réussi à prendre le contrôle de quatre avions de ligne et à les transformer en bombes volantes. Si l'ampleur de l'attaque était inédite, certains signes précurseurs existaient déjà. Huit ans auparavant, une première attaque contre le World Trade Center avait fait 6 morts dans l'explosion d'un véhicule piégé. Celle-ci avait été menée par Ramzi Yousef, un vétéran des camps afghans, sur les conseils de Khalid Cheikh Mohammed, un des principaux instigateurs des attaques du 11 septembre 2001. Le choix des jihadistes de sélectionner des vols long-courriers,

transportant ainsi une quantité importante de carburant, rappelle la prise d'otages de Marignane, et les demandes des jihadistes de l'époque. Enfin, l'arrestation d'un Français de 31 ans, Zacarias Moussaoui, qui prenait des cours de pilotage à Minneapolis, aurait peut-être pu permettre d'obtenir des informations sur la planification de l'attaque. Ce natif de Saint-Jean-de-Luz rejoint la mouvance islamiste londonienne après avoir fréquenté la mosquée de Montpellier. Passé par les camps d'Al-Qaïda à la fin des années 1990, il est pressenti pour participer à l'attaque du fait des avantages conférés par son passeport français. Lors des cours de pilotage, il s'intéresse uniquement à la conduite d'avions de ligne de grande taille. Il pose également des questions sur les portes du cockpit et leur ouverture. Ses paiements de près de 9 000 dollars en espèces inquiètent l'instructeur de vol, qui prévient le FBI. Il est arrêté moins d'un mois avant l'attaque{29}. Il est important de comprendre les raisons de ces échecs, parfois instrumentalisés par des adeptes de la théorie du complot. Les forces de sécurité intérieure d'un pays sont des organisations avec une culture interne, des moyens limités, et soumises à une orientation politique. La mouvance jihadiste, quasi inexistante sur le sol américain dans les années 1990, n'était pas la priorité des forces de sécurité intérieures pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que la menace terroriste était perçue comme issue de l'ultra-droite, suite à l'attaque d'Oklahoma City par Timothy McVeigh, qui avait coûté la vie à 168 personnes lors de l'effondrement du bâtiment fédéral Alfred P. Murrah. Mais également parce qu'au tournant du XXIe siècle, les priorités du FBI n'étaient pas au jihadisme, menace jusque-là peu connue, et limitée aux intérêts américains à l'étranger mais principalement à la traque des pédophiles agissant sur les salons de chat en ligne naissants. Enfin, le gouvernement américain de l'époque (et particulièrement le président George W. Bush) ne disposait pas d'une appétence particulière pour les questions de sécurité ou de relations internationales. Ces multiples freins ont limité les premiers efforts des agents John O'Neill et Ali Soufan du FBI, qui auraient peut-être pu prévenir cette attaque{30}.

Deuxième ère

La décennie qui va suivre verra une série de transformations de la mouvance jihadiste internationale. Al-Qaïda en est désormais le fer de

lance. Forte du succès de son attaque contre les États-Unis, l'organisation sera cependant décimée par l'intervention américaine[31], puis internationale, et délogée de son sanctuaire afghan. Les survivants fuiront au Pakistan. C'est néanmoins l'erreur stratégique commise par George W. Bush en ouvrant un front irakien qui redonnera des forces à la mouvance, notamment grâce à la montée en puissance de la branche d'Al-Qaïda en Irak, dirigée par le jihadiste jordanien Abou Moussab al-Zarqaoui. Sur le front américain, les frontières se ferment et le système sécuritaire se met en branle avec l'efficacité qui le définit. Un seul objectif : plus jamais ça. Si ce mot d'ordre permettra la création rapide d'un Department of Homeland Security, l'augmentation du partage de renseignements sur les questions de terrorisme et l'obtention d'une véritable compétence en la matière pour les forces de sécurité américaines, il engendra aussi des excès, comme l'utilisation de la torture, les sévices de la prison d'Abou Ghraib[32] et le recours à la détention sans procès à Guantánamo. Chacun de ces excès sera bien évidemment exploité par la mouvance à des fins de propagande, pour recruter et motiver au combat la nouvelle génération de jihadistes qui a découvert la cause avec les attaques de septembre 2001. Profitant des deux océans qui entourent le pays, et d'un système sécuritaire efficace et adaptable, les États-Unis se protégeront de la majorité des attaques jihadistes. Deux d'entre elles frapperont néanmoins le pays en 2009, à Little Rock dans l'Arkansas et à Fort Hood au Texas.

Si le front américain est fermé, l'Europe, « ventre mou de l'Occident[33] », s'ouvre aux jihadistes. Pour cela, la mouvance nécessite néanmoins une raison d'attaquer le continent[34]. En effet, à l'exception de la France dans les années 1990, les autres pays européens n'ont pas ou peu été visés par la menace jihadiste. Celle-ci manque d'arguments historiques ou théologiques pour justifier une attaque. L'attrait du « covenant of security[35] » particulièrement marqué au Royaume-Uni, découle du fait que cet accord tacite laisse opérer de nombreux islamistes en Europe en échange de l'assurance qu'ils ne frapperont pas dans les différents pays européens qui y participent. C'est malheureusement un vœu pieux. Une série de justifications vont être mises en avant par la mouvance jihadiste pour encourager des attaques sur le sol européen. D'abord, la participation des forces armées européennes au conflit irakien, notamment celles du Royaume-Uni et de l'Espagne. Un an après l'engagement espagnol, dix bombes explosent en neuf minutes dans des trains de la banlieue madrilène.

Les attentats du 11M sont les plus mortels à avoir eu lieu en Europe : 191 tués, 1 858 blessés. Une cellule locale d'Al-Qaïda est responsable. Un peu plus d'un an plus tard, le 7 juillet 2005, c'est Londres qui est touchée. Trois explosions ont lieu dans le métro de la capitale anglaise et une dernière dans un bus à étage. Cinquante-deux personnes y laissent la vie, plus de sept cents sont blessées. Deux semaines plus tard, un attentat similaire raté bloque les transports en commun mais ne fait qu'un seul blessé. En 2007, une voiture remplie de bonbonnes de gaz percute une colonne de béton à l'entrée de l'aéroport de Glasgow en Écosse. Les deux terroristes tentent de faire détonner les bonbonnes et sont interpellés, après avoir fait cinq blessés. Puis en 2009, Mohamed Game, un jihadiste libyen de 35 ans, se fait sauter en tentant de pénétrer dans la caserne militaire de Santa Barbara à Milan. Il est grièvement blessé, en raison d'une mauvaise construction de son dispositif explosif{36}. Enfin, deux militaires américains sont assassinés par balles à l'aéroport de Francfort par un jihadiste kosovar en mars 2011.

Mais l'intervention en Irak n'est pas la seule justification utilisée par Al-Qaïda et ses soutiens pour encourager des attaques sur le continent. Le rapport au religieux et le droit au blasphème déclenchent l'ire des jihadistes. Une des premières victimes de ce conflit sera le réalisateur néerlandais controversé Theo Van Gogh, après avoir réalisé un court métrage intitulé « *Submission* » critiquant le traitement des femmes dans la religion musulmane. Le 2 novembre 2004, alors qu'il circule à vélo dans Amsterdam, il est atteint par 8 cartouches tirées par Mohammed Bouyeri. Celui-ci l'égorge ensuite et plante, à l'aide d'un couteau, un message dans le corps de la victime. Le terroriste de 26 ans appartient à un groupe jihadiste basé dans la banlieue de La Haye. En 2005, la publication des caricatures de Mahomet, dessinées par Kurt Westergaard pour le journal danois *Jyllands-Posten*, va déclencher une série de menaces et d'attaques dans le monde musulman. Après un premier complot déjoué en 2008, Westergaard doit se réfugier dans la *panic room* de son domicile avec sa petite fille de cinq ans, alors qu'un jihadiste d'origine somalienne pénètre dans la maison, armé d'une hache. L'individu, affilié au groupe d'Afrique de l'Est Al-Shabbaab, sera interpellé par les forces de l'ordre danoises.

Durant ces 11 années qui voient la transformation du groupe, de sa stratégie et de ses méthodes de recrutement, la France est épargnée. Pourquoi ? Plusieurs raisons peuvent l'expliquer. Tout d'abord, l'expérience des forces de sécurité intérieure françaises, qui connaissent et redoutent la

menace jihadiste, laquelle reste alors inédite pour nos voisins européens. Les actions des services de renseignement et des forces de l'ordre permettront d'anticiper des attaques et d'interpeller les individus qui les préparent. Un exemple serait le plan d'attaque contre le marché de Noël de Strasbourg en l'an 2000, déjoué peu avant son exécution. Ensuite, les origines du jihad nous sont relativement favorables. Al-Qaïda, réfugié au Pakistan, peut profiter de la diaspora pakistanaise présente au Royaume-Uni pour recruter des candidats au jihad, comme ce sera le cas pour Mohammad Sidique Khan, l'organisateur des attaques de Londres{37}. De façon similaire, on observe un nombre relativement important de citoyens britanniques ayant rejoint Al-Shabaab au Kenya ou en Somalie. Néanmoins, un certain nombre d'évènements et de signaux pouvaient laisser penser que la menace grandissait dans l'Hexagone.

En effet, les réactions sont nombreuses et virulentes dans les milieux islamistes après l'instauration dans le Code de l'Éducation nationale de l'article L141-5-1, qui dispose que : « Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. »

Cette loi sera utilisée par la propagande islamiste comme une justification des attaques contre la France. À celle-ci s'ajouteront la republication des caricatures de Mahomet par *Charlie Hebdo* et *France Soir* en 2005, puis la loi contre la dissimulation du visage sur la voie publique. Lors de chacun de ces évènements, des menaces et des messages justifiant la violence sont diffusés par les réseaux islamistes en France. Ces crispations sociales, auxquelles les médias n'accordent qu'une attention sporadique, restent en revanche vivaces dans l'esprit des islamistes et des jihadistes, comme le prouvera l'attentat contre la rédaction de *Charlie Hebdo*, dix ans après la publication des caricatures. La menace s'installe sur un temps long, et reste focalisée sur ses objectifs. Comme ça sera le cas dans les chapitres qui suivront, les jihadistes adaptent leurs actions, leur recrutement, leurs cibles et leurs modes d'action à l'environnement social dans lequel ils interviennent. Les forces de sécurité intérieure sont quant à elles sont soumises à des limitations et à la volonté politique. Au milieu des années 2000, la suppression de près de 11 000 postes dans la Police et la Gendarmerie nationale{38} diminue fortement la capacité à quadriller le terrain et à avoir des capteurs de renseignement de premier niveau. La réforme du renseignement de 2008, bien que pertinente « sur le papier »,

affaiblit le système de collecte du renseignement. En effet, la fusion de la Direction de la surveillance du territoire (DST) et des Renseignements généraux (RG) est moins favorable à ces derniers, pourtant en charge de la veille sur les mouvements radicaux et du contre-terrorisme{39}. La nouvelle entité qu'est la Direction centrale du renseignement intérieur est moins agile que ses prédécesseurs, à une période où la mouvance jihadiste évolue rapidement. Si pendant 16 ans, la menace a pu être maîtrisée du fait d'une vigilance accrue et d'une connaissance fine de celle-ci, ses évolutions n'ont pas été anticipées, comme on l'observe au début des années 2010.

Forsane Alizza

En ce printemps 2011, les manifestants se sont rassemblés à La Courneuve, banderoles en main. On peut y lire des titres comme « Burqua pour la France, Burqua pour Carla Bruni », « Démocratie c'est l'hypocrisie, La shariah va dominer la France » et des images de drapeaux islamiques flottant sur l'Assemblée nationale et la Tour Eiffel. C'est l'association Forsane Alizza{40}, fondée à Nantes en 2010, qui a organisé l'évènement pour s'opposer à la loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public. Son porte-parole et fondateur est Mohamed Achamlane, qui se fait appeler Abou Hamza. Devant les caméras, il explique calmement : « Ici en France évidemment, le jihad n'a pas été lancé, on n'est pas là pour aller tuer les gens. Simplement on est en train de se dire : tiens, il serait peut-être temps qu'on se prépare ! » Il harangue ensuite la foule : « Êtes-vous encore d'accord avec la démocratie ? » Dans celle-ci, on repère un homme en costume sombre et chemise blanche, qui s'exprime en anglais devant plusieurs caméras. Récemment sorti d'une prison britannique, Abu Izzadeen, représentant de Sharia4UK, reprend les thèmes de Abou Hamza, avec plus d'éloquence : « L'islam est le futur de l'Occident, le futur de Paris, le futur de la France, le futur de l'Europe. L'islam viendra et prendra toutes ces capitales une par une. » S'il admet être un danger pour les démocraties européennes, il insiste sur le fait que c'est parce qu'ils « portent des idéaux, pas des armes ».

En effet, Forsane Alizza n'est que l'émanation française d'un mouvement d'« activités islamistes » qui grandit un peu partout en Europe. Actifs depuis plusieurs dizaines d'années au Royaume-Uni, mais tout récemment

rassemblés sous la bannière de Sharia4Belgium en Belgique, ils se spécialisent dans l'« agitprop » dans leurs pays respectifs[41]. En France, au cours du mois de juin 2010, Forsane Alizza manifeste dans le McDonalds de Limoges, contre les prétendus liens entre la franchise et le sionisme[42]. L'association encouragera ensuite ses soutiens à piétiner et brûler le Code pénal. Si les groupes anglais ont travaillé leur communication et leur double discours afin de pouvoir nier leur justification de la violence, Mohamed Achamlane est moins subtil. Il déclare ainsi sur Radio France Maghreb :

> Parlons-en, du 11-Septembre : les familles des victimes sont les premières à dénoncer ces accusations. On a dit que c'étaient des musulmans qui étaient à l'origine de ces attentats, mais personne n'y croit. Absolument personne. Il y a des scientifiques qui se sont penchés sur la question, il y a eu des preuves qui ont été mises au jour. Mais force est de constater que les journalistes s'obstinent à faire de la propagande et à diffuser des mensonges sur un support qui est la télévision et que l'on paie. [...]. Le 11-Septembre c'est pas les musulmans.

Au-delà de ces provocations et de ces théories du complot, et comme le déclarait à demi-mot Achamlane à La Courneuve, l'association cherche à aller plus loin dans sa démarche jihadiste. En effet, les entraînements physiques et tactiques sont réguliers. Le maniement des armes doit permettre de se préparer au jihad. Des plans d'actions se mettent en place : l'enlèvement d'un magistrat lyonnais, un dossier de cibles rempli de magasins « Hyper Cacher », etc. D'anciens membres reconnaîtront plus tard : « Pour être discret, il y avait un discours "on" pour rassurer les médias, les politiques, etc. Mais "off", entre nous, nous parlions de l'Afghanistan, de Ben Laden...[43] » Des fusils d'assaut Kalachnikov, des pistolets Glock sont rassemblés. « Il fallait se tenir prêt au combat, à tout moment », explique un ancien membre. Le 29 février 2012, après presque deux ans d'activité, le ministre de l'Intérieur de l'époque, Claude Guéant, fait dissoudre le groupuscule. Quand l'arrestation de Mohamed Achamlane a lieu, en mars, il est déjà trop tard. La mouvance jihadiste a ressurgi sur le sol français.

Première partie

Renaissance de la menace

Chapitre 1
Du 11 au 22 mars 2012

« N’importe quel musulman il peut prendre les armes et combattre, soit se dire qu’il est avec Al-Qaïda sans que ce soit vrai, parce que voilà, y a pas besoin d’être avec Al-Qaïda pour combattre au nom d’Allah, notre émir, notre chef, notre supérieur, c’est Allah et personne d’autre t’as vu. Bref je disais quoi ? »

Mohamed Merah.

« C’est toi pour la moto ? » Enregistré par la GoPro qu’il porte sur le torse, le conducteur du TMAX s’adresse en roulant à un autre motard. Imad Ibn Ziaten est effectivement là pour vendre sa moto. Le 24 février dernier, soit deux semaines auparavant, il avait posté une annonce sur Leboncoin, intitulée « Moto Suzuki bandit 650 ». Il y avait précisé :

Vends bandit très peu roulé 5 000 km.
Grace a mes longues absences ces deux dernières année, je suis militaire
État neuf, tout d’origine, dort dans un garage
Prix à débattre

Imad Ibn Ziaten est en effet militaire et a rejoint l’Armée de terre en 2004. Désormais maréchal des logis-chef au sein du 1er Régiment du Train, il est stationné sur l’ancienne Base Aérienne 101 près de l’aéroport de Francazal. Le régiment est le seul au sein des forces armées à être spécialisé dans la livraison par air, soutenant par aérolargage, aéroportage et aérotransport les effectifs de la 11e brigade parachutiste. Imad Iben Ziaten y fait une carrière classique, se faisant remarquer pour ses compétences sportives. C’est « un bon sous-officier, un excellent élément », selon ses chefs{44}. Comme le précise son annonce, il est régulièrement parti en opérations extérieures par le passé, au Tchad, en Côte d’Ivoire et au Gabon, ainsi qu’en Outre-mer, notamment à La Réunion. Suite à l’achat d’un appartement à Saint-Étienne-du-Rouvray et voulant changer de voiture, le sous-officier avait vendu la veille sa Peugeot 307. Le 11 mars, alors qu’il

regarde la télévision avec sa compagne dans la caserne Pérignon, il reçoit deux coups de téléphone d'un acheteur potentiel pour la Suzuki. Celui-ci lui a donné un point de rendez-vous et a précisé qu'il viendrait avec un Kangoo blanc. L'annonce d'Imad Ibn Ziaten avait plutôt bien fonctionné, avec près de 576 visionnages. Parmi ceux-ci, seulement neuf y ont accédé en utilisant uniquement le mot-clé « militaire »[{45}].

J'ai pas pris le camion, j'ai que le scooter aujourd'hui. Vas-y si tu veux on va à droite là.

Le conducteur du TMAX roule quelques centaines de mètres avant de s'arrêter devant l'entrée du parking du gymnase du Château de l'Hers. Il interpelle à nouveau le militaire.

Tu veux te mettre où ? Là ? Là ?

Imad Ibn Ziaten répond hors champ, désignant quelque chose.

– C'est un pote à toi, là ?
– Hein ? Ouais, c'est mon frère.
– Ah OK.
– Eh moi j'ai le mien t'as vu. Y va arriver. On l'attend dedans si tu veux.

Alors que les deux routes s'arrêtent sur le parking un peu plus loin, le conducteur du TMAX demande : « T'es à l'armée ? T'es militaire ? »

Imad Ibn Ziaten lui répond qu'il n'entend rien avec le casque. Le conducteur du TMAX repose la question, et sort un sac de maille violet. Il en aura besoin pour récupérer les étuis éjectés. Imad Ibn Ziaten est descendu de sa moto, il lui redemande s'il est militaire.

T'es militaire ? T'es sur la caserne Pérignon ?
– Ouais.
– Bah ça va.
– Bah en fait je suis pas à Pérignon, je suis à Toulouse, enfin à Cugneaux...
– Et ça fait combien d'années que t'y es ?
– Dix ans.
– Dix ans ? Putain...

Subitement le conducteur du TMAX sort un Colt 45 de calibre 11.43 et déclare : « Mets-toi à plat ventre ! Mets-toi à plat ventre, je rigole pas, mets à plat ventre ! Mets-toi à plat ventre ! Oh mets-toi à plat ventre ! » Imad Ibn Ziaten refuse et se rapproche de sa moto pour récupérer les clés. Sans hésiter, il répond à son agresseur : « Tu ranges ça tout de suite. Tu dégages.

Je me mettrai pas à plat ventre. » Il avance vers l'homme armé, qui répète : « Mets-toi à plat ventre ! »

Tu vas tirer ? Tire.

« Bismillah, Allah Akbar ! » Le coup de feu part, frappant le militaire à la tête. Il s'écroule en arrière, son casque de moto toujours en place. Le jihadiste s'approche pour tirer une deuxième cartouche, en répétant « Allah Akbar ! » Le coup ne part pas, à cause d'un défaut d'éjection. Il fait claquer la culasse et ramasse la cartouche. Il tire ensuite à bout portant dans la tête d'Imad Ibn Ziaten, avant de remonter rapidement sur son scooter. Après seulement quelques mètres, il s'arrête. Il range son arme dans sa ceinture, retourne ramasser le second étui et s'enfuit à toute vitesse en scooter. Il hurle « Allah Akbar ! » en conduisant à grande vitesse dans les rues de Toulouse. Mohamed Merah vient de commettre son premier assassinat, le premier attentat jihadiste en France en 16 ans.

L'enfance

Mohamed Merah naît le 10 octobre 1988, benjamin d'une fratrie de cinq enfants : Abdelghani, Souad, Aïcha et Abdelkader. Son père Mohammed Benalel Merah est né en Algérie et est arrivé en France à l'âge de 24 ans. Quand il rencontre Zoulikha Aziri, la mère de Mohamed Merah, de quinze ans sa cadette, il est déjà père de sept enfants et divorcé deux fois. Le mariage dure jusqu'en 1993, et Benalel Merah enchaîne ensuite les condamnations pour trafic de stupéfiants et subornation de témoins, avant de repartir en Algérie{46}, et ne maintient pas de relations suivies avec ses enfants. Dès l'enfance, d'abord dans le quartier des Izards puis dans celui du Mirail, Mohamed Merah est un enfant problématique qui, à quatre ans, fuit le domicile familial la nuit. Zoulikha Aziri est une mère absente, laissant ses enfants seuls des jours entiers. Son frère Abdelkader, de six ans son aîné, est extrêmement violent avec ses frères et sœurs et sa mère, les battant régulièrement à coups de manche à balai ou de pierres. Le pitbull qu'il laisse dans l'appartement familial détruit les meubles et les vêtements. Mohamed est placé dès ses neuf ans dans la maison d'enfants Le Ramel de Toulouse, pour un an complet. Il a redoublé son CP, premier échec d'une

longue série de sanctions et d'exclusions d'établissement scolaires[47], malgré quelques commentaires optimistes de ses professeurs. En 6e, il fréquente d'abord le collège Bellefontaine puis le collège Anatole France, avant de rejoindre le collège Berthelot en 5e, et enfin le collège du Fer à Cheval en 4e, enchaînant les exclusions pour violence. Son frère Abdelkader est déjà radicalisé et se réjouit publiquement des attentats du 11-Septembre, tout en ayant une forte influence sur Mohamed. Apprenant que son frère aîné Abdelghani s'est mis en couple avec une compagne d'origine juive, Abdelkader le poignarde à sept reprises, lui perforant un poumon, tout en le traitant de mécréant[48]. Mohamed a lui aussi commencé à battre et mordre sa mère, parfois des nuits durant[49]. Celle-ci décrit son comportement dans une lettre à une magistrate : « La violence de mon fils est telle que je me trouve dans l'incapacité d'y faire face. En plus de son agressivité, son discours est la mort[50]. » À l'école, il agresse d'autres élèves et traite les filles de « sales putes ».

En 2002, sa carrière de délinquant commence lorsque, après une tentative de suicide, il frappe au visage une assistante sociale qui tente de le raisonner. Le foyer du Ramel refuse de l'accepter, mais il continuera à faire différents séjours dans les établissements de la protection de l'enfance, dont il fuit régulièrement. Un responsable le décrit ainsi : « Chaque jour, nous devons intervenir pour une dégradation, un vol, un conflit, une agression dont Mohamed est l'auteur[51]. » Il est interpellé pour avoir jeté des pierres sur un bus en 2004. En 2005, il est de nouveau arrêté pour avoir donné un coup de poing à une éducatrice et avoir conduit un scooter volé. Dès 2006, il est encore interpellé, cette fois-ci pour vol avec violence. À 16 ans, il arrête l'école et rejoint le centre de formation des apprentis des Arènes, démarrant un CAP de carrossier[52]. À cette même période, il est fiché S à cause de ses contacts avec son frère et sa sœur radicalisés. Abdelkader Merah est désormais un véritable extrémiste, au point d'être surnommé Ben Laden par ses connaissances. Avec sa sœur Souad, elle aussi militante d'un islam rigoriste, il fait un certain nombre de séjours en Égypte, étudiant à l'université Al Fajr du Caire. Il y rencontre deux figures clés du jihad français, Jean-Michel et Fabien Clain. Sur une photo, on le voit qui pose un sabre à la main, l'index levé et un coran ouvert à ses pieds[53]. Quand il est à Toulouse, il fréquente Olivier Corel, l'Émir Blanc de la filière d'Artigat et Sabri Essid, qui rejoindra la famille Merah par alliance[54]. Abdelkader continue également de prétendre être « le chef de famille » et frappe et

humilie Mohamed. En 2007, alors qu'il a dix-neuf ans, Mohamed craque, récupère un pistolet volé dans un cambriolage et se dirige vers l'appartement de son frère, qui y vit avec une jeune femme aussi radicalisée que lui. Après avoir sonné à la porte, il pointe son arme vers son frère et sa compagne et hurle : « Si tu me fais chier une fois de plus, je t'en colle une ! » Il ouvre le feu sur la télévision du couple, avant de jeter leurs affaires par la fenêtre du 4e étage. Puis il repart à la cité des Izards pour s'en vanter{55}. Quelques mois plus tard, en décembre 2007, il conduit une BMW X5 Touareg volée sur le périphérique toulousain. Alors que les gendarmes du PSIG de Colomiers tentent de l'intercepter, il leur fonce dessus à 180 km/h. Le véhicule de gendarmerie est « atomisé », tuant le chien qui meurt écrasé dans le coffre, et blessant deux militaires{56}. Merah arrive à s'échapper et ne sera jamais poursuivi. Quelques jours plus tard, il essaie d'arracher le sac d'une personne âgée dans le hall d'une banque et est interpellé. Majeur, il est condamné le 18 décembre 2007 à sa première peine de prison : dix-huit mois ferme. Il est emprisonné à la maison d'arrêt de Seysse, au sud de Toulouse, puis à Saint-Sulpice-la-Pointe dans le Tarn. Dix mois plus tard, en octobre 2008, il bénéficie d'un régime de placement extérieur. En décembre, il refuse un contrôle de police et s'enfuit en scooter. Interpellé, il est de nouveau incarcéré à Seysse. Mohamed Merah trouve cela injuste et vit mal le retour en détention. À peine revenu à la maison d'arrêt, il fait une tentative de suicide avant d'être placé en hôpital psychiatrique pendant deux semaines. Merah dira de cette nouvelle incarcération : « C'est là le déclenchement, quand je suis rentré dans l'islam ».

Fusillade de Montauban

L'assassinat d'Imad Ibn Ziaten interroge. Le lendemain de l'attaque, un premier article sur l'affaire est publié dans *La Dépêche*, intitulé de façon neutre : « Un motard abattu d'une balle dans la tempe à Toulouse{57}. » Deux témoins, un père et son fils présents non loin du parking du gymnase, ont décrit un homme casqué qui a tiré sur la victime avant de s'enfuir en scooter. L'identité et la fonction d'Imad Ibn Ziaten ne sont alors connues que des policiers toulousains. Le 13, les journalistes évoquent plusieurs hypothèses, titrant : « Meurtre d'un motard à Toulouse : un vol ou une

affaire de cœur ? » Les enquêteurs ne croient pas à une querelle liée au trafic de stupéfiants, du fait du casier judiciaire vierge du parachutiste. Une tentative de vol de moto ou une querelle amoureuse sont les hypothèses privilégiées à ce stade de l'enquête. De son côté, Mohamed Merah réfléchit à une seconde attaque. À Montauban, il sait qu'il y a un régiment de parachutistes. Le 14, il prend sa voiture et parcourt les cinquante kilomètres nécessaires pour repérer leur caserne, dont il ignore l'adresse. Celle-ci héberge le 17e régiment du génie parachutiste, dont la devise est « sapeur suis, para demeure », et qui a été engagé sur toutes les opérations extérieures françaises, notamment en Afghanistan. Une fois arrivé sur place, Merah constate que c'est « la fête [...] c'est parfait ». Il observe « les militaires sortir avec des allées et venues, de partout ». De retour à Toulouse, il prépare son attaque pour le lendemain.

L'enregistrement démarre alors que Merah conduit son scooter le long de l'avenue du 10e Dragon à Montauban. Alors qu'il passe devant l'entrée de la caserne, il la pointe du doigt pour la caméra. Il a observé les militaires qui en sortaient, mais « y en avait plein qui étaient seuls{58} » et « cette opportunité était à saisir, je me suis dit, il fallait que j'en tue minimum deux ». Soudain, il en voit trois qui quittent la caserne. Loïc Liber, Abel Chennouf et Mohamed Legouad, en treillis et portant le béret rouge, prennent la direction de l'annexe technique à 400 mètres de là, sans armes. Ils doivent rapporter trois véhicules. Le portail qui leur permettrait d'éviter le trajet ne fonctionne plus depuis quelques mois maintenant. Les hommes se connaissent bien. Loïc Liber et Abel Chennouf partagent une chambre dans la caserne. Le premier a une compagne qui est restée aux Antilles, le second va être père deux mois plus tard{59}. Mohamed Legouad habite à l'extérieur avec sa compagne. Tous sont bien vus de leur hiérarchie, et ont été déployés en Outre-mer. Abel Chennouf a quant à lui également été en mission au Sénégal et en Afghanistan. Sur le trajet vers l'annexe, Mohamed Legouad demande à ses camarades de l'attendre pendant qu'il retire de l'argent à un distributeur de la Caisse d'Épargne.

Mohamed Merah ralentit son TMAX, ayant repéré les militaires. Il les a déjà dépassés et s'est garé dans une rue perpendiculaire. Il est nerveux, réajuste ses gants de moto, touche son arme à plusieurs reprises pour se rassurer. Il a choisi le même pistolet, un Colt 1911 de calibre 11.43 mm. L'endroit est rempli de témoins potentiels, et relativement exposé. Il se décide malgré tout et redémarre le TMAX. Il repasse devant la supérette et

le distributeur puis gare le scooter en marche arrière, prêt à repartir. Une camionnette blanche qui se gare à ce moment-là le sépare des trois parachutistes. Il la contourne à 14 h 15 et ouvre le feu. Loïc Liber qui discute avec Abel Chennouf et lui tourne le dos, reçoit la première cartouche dans la tête et s'affaisse. Abel Chennouf est lui aussi touché à la tête alors qu'il essaie de se retourner, puis un tir part en direction de Mohamed Legouad, touché dans le dos. Merah tire à nouveau sur les deux premiers parachutistes qui sont au sol, hurlant : « Allah Akbar ! » Mohamed Legouad, qui est légèrement plus loin, parvient à se relever et tente de s'enfuir. Merah le poursuit, lui tirant de nouveau dans le dos. Le militaire s'effondre. Le jihadiste s'approche de lui et continue de tirer sur le corps du parachutiste. Il fait ensuite demi-tour en courant, perd son chargeur sous une camionnette et remonte sur son TMAX. Sur son scooter, il crie « Allah Akbar ! » à travers les rues de Montauban et montre trois doigts à la caméra, pour trois militaires. L'action de feu aura duré vingt secondes pour treize cartouches tirées.

Les détonations ont immédiatement alerté les militaires du 17e régiment du génie parachutiste. L'adjudant Paoli, accompagné de deux militaires du poste de garde, se précipite sur place. Il trouve trois de ses hommes au sol, et prend en charge Loïc Liber dont il parvient à localiser le pouls. Ses hommes s'occupent d'Abel Chennouf et de Mohamed Legouad. Le SMUR est très rapidement sur place. Ils recouvrent Abel Chennouf d'un drap blanc. Une infirmière présente sur place tente de réanimer Mohamed Legouad, en vain, et se résigne à faire non de la tête en direction de l'adjudant Paoli{60}.

De retour aux Izards, Mohamed Merah cache son scooter dans un box, après l'avoir rapidement repeint. Il participe à un rodéo sauvage dans la cité pendant quelques heures{61}. Vers 21 heures, il croise sa sœur Aïcha au Carrefour City de l'avenue Jean Rieux de Toulouse. Il a été régulièrement violent envers elle et s'oppose à son mode de vie, non-religieux. Pourtant, ce soir-là, il l'invite à manger une pizza et à boire un café en compagnie d'Abdelkader.

Trois militaires morts, un très gravement blessé en quatre jours : le bilan est lourd et le lien est rapidement fait. Un mode opératoire, l'attaque à l'arme de poing menée en scooter, et une cible, des militaires, sont identifiés. « Un lien de connexité indiscutable est établi entre les deux affaires », précise Michel Valet, le procureur toulousain. Un seul tireur est donc passé à l'acte deux fois et est en capacité de frapper à nouveau. Dès le

lendemain, une cinquantaine d'enquêteurs issus de la Direction centrale de la police judiciaire, du Service régional de police judiciaire de Toulouse, de la Sous-direction anti-terroriste et de la Direction centrale du renseignement intérieur se rassemblent à Toulouse et à Montauban{62}. Au-delà de leurs efforts, deux mille membres des forces de l'ordre sont déployés. Les hypothèses sur les motivations des deux attaques sont diverses, notamment dans la presse. Un règlement de comptes est d'abord évoqué, en cherchant des connexions possibles entre Imad Ibn Ziaten et les trois autres parachutistes. D'autres suggestions sont avancées dans la presse qui évoque l'action, hautement improbable, d'« un ancien militaire en pleine rébellion » ou d'« un antimilitariste devenu violent{63} ». Puis la piste de l'ultra-droite est évoquée, basée sur la sanction quatre ans auparavant de trois militaires du 17e RGP pour leurs affinités avec la mouvance néonazie{64}, et le fait que les trois des militaires sont d'origine maghrébines, tandis que le dernier est originaire des Antilles. Les massacres d'Oslo et d'Utøya par Anders Breivik sont régulièrement mentionnés par les journalistes{65}. Les indices allant dans ce sens sont maigres, et rien n'indique que la mouvance d'ultra-droite se développe dans la région ou choisisse de s'en prendre à des militaires. Jamais la piste jihadiste n'est évoquée dans la presse. Si celle-ci suggère parfois que « l'engagement français en Afghanistan » ou « la lutte palestinienne » sont des motivations possibles, jamais le mot jihad ou jihadiste ou le nom d'Al-Qaïda ne sont évoqués publiquement à ce moment-là. Le jour de l'attaque, le directeur de la DCRI toulousaine transmet pourtant aux enquêteurs une liste de seize noms de jihadistes toulousains qui lui paraissent dangereux. Il demande également, et se voit refuser, le visionnage de l'enregistrement des caméras de Montauban. Sur cette liste figure le nom de Mohamed Merah{66}. Le terroriste est connu de longue date par les services de renseignement de Haute-Garonne.

Radicalisation et traversée du Proche-Orient

À la maison d'arrêt de Seysse puis au centre de détention de Saint-Sulpice-la-Pointe, où il sera incarcéré une seconde fois de décembre 2008 à octobre 2009, Mohamed Merah se focalise sur la religion. Avant son incarcération, il fréquentait déjà les frères Clain, Sabri Essid et Olivier

Corel, mais son frère Abdelkader reste celui qui a le plus d'influence sur lui. En prison, il correspond avec lui, évoquant sa nouvelle religiosité.

La première fois que je suis entrer cela m'a apporter la foi en ALLAH et pour cette fois-là wallahi cela ma ouvert encore plus ma foi et je regrette pas car désormait à ma sortie je saurrai très très présicément ce qui me reste à faire, et le hebss ça passe je m'inkiette vraiment pas, je patiente car ALLAH aime les patients{67}.

Aux yeux de Mohamed Merah, son frère Abdelkader fait office de référent religieux, car il a lu sur le sujet et voyagé en Égypte pour apprendre l'arabe. Abdelkader soutient aussi un certain nombre de militants du jihad emprisonnés dans le Sud-Ouest, en leur envoyant des livres ou des CD religieux. Rapidement, il fait la même chose pour son frère, comme en témoigne un codétenu.

Quand son frère venait au parloir, il baissait la tête et l'écoutait. Mohamed parlait de son frère comme de quelqu'un d'important [...]. Son frère est venu le voir régulièrement avec sa mère. Il lui a fait passer un tapis de prière et une djellaba, qu'il mettait parfois sous son jean. Et puis surtout il lui a donné un CD avec des chants islamiques, des bruits de détonations. Il écoutait ça à fond, du matin au soir. Je ne comprenais pas l'arabe, mais selon un copain maghrébin de la prison, ça parlait de personnes égorgées, des âmes corrompues qui iraient en enfer. C'était insupportable. En plus, il s'est mis à faire plusieurs prières. Il se levait même dans la nuit{68}.

À cette période, Mohamed Merah est déjà fiché S depuis 2006, mais l'administration pénitentiaire n'en a pas été informée, et ne peut donc surveiller sa radicalisation. Mais Merah continue ses échanges avec son frère et les autres membres de la filière d'Artigat, tenant des propos de plus en plus extrêmes. Il sait désormais ce qu'il compte faire en sortant de prison. Il est prêt, et a même fait renouveler son passeport depuis son lieu de détention. Libéré à l'automne 2009, Mohamed Merah reprend ses activités de délinquant. On le soupçonne de cambriolages, de vols avec violences, de participer à des « go fast » pour des trafiquants de stupéfiants. Il a des projets de jihad et besoin de financement. Ses liens avec la mouvance salafiste se renforcent, mais il cherche à faire plus que les salafistes qu'il fréquente. Pourtant, le 30 mars 2010, sa fiche S n'est pas renouvelée. Il prend la direction de l'Algérie le 15 avril 2010, pour un séjour de deux mois. Il loue un appartement à Boumerdès, ville côtière située entre Alger et Tizi Ouzou. La région est connue pour la forte implantation de la menace jihadiste. Deux ans auparavant, en août 2008, un terroriste avait placé un véhicule explosif devant l'École supérieure de

gendarmerie des Issers, tuant quarante-huit personnes, principalement des étudiants qui passaient le concours d'admission. Sur place, Merah cherche à rencontrer des « frères » jihadistes, sans succès.

C'était vraiment difficile de les trouver à cause de, des intrusions qu'il y a eu dans le groupe, ils se méfient beaucoup et c'est devenu très chaud en Algérie de, de rejoindre Al-Qaïda{69}.

Pendant son séjour, il est contrôlé par des militaires algériens « dans le maquis » mais est relâché. Il décide de rentrer en France. En juillet, il se présente au poste de recrutement de la Légion étrangère à la caserne Pérignon de Toulouse. Son objectif naïf est de passer les tests de sélection, rejoindre un régiment déployé en Afghanistan et durant une mission de combat, de « tuer tous les militaires qui auraient été avec moi et j'aurais rejoint les Talibans ». Sans surprise, Mohamed Merah ne passe que quelques heures sur place, le temps d'un repas et d'une nuit, avant de renoncer{70}. Aux Izards, sa radicalisation est de plus en plus visible. On l'observe portant une cagoule et un treillis criant « Al-Qaïda ! » ou exhibant un sabre sur un parking{71}. De plus en plus motivé à rejoindre le jihad, il reste également un délinquant violent. Au cours du mois de juillet, il fait monter dans sa voiture un adolescent des Izards et lui fait écouter des *anasheeds*. Dans son appartement, il lui montre des vidéos de décapitations, avant de le ramener chez lui. Une fois arrivé aux Izards, Mohamed Merah s'énerve et tabasse l'adolescent. Sa grande sœur essaie d'intervenir. Il la frappe de façon répétée, la rendant aveugle d'un œil. Quand la mère de famille tente de s'interposer, il hurle : « Vas-y casse-toi avant que je t'achève comme ta fille ! », « Je te prendrai ton fils et t'auras plus que tes yeux pour pleurer !{72} » La famille porte plainte. Merah risque désormais de retourner en prison. Il décide de discrètement repartir à l'étranger et demande à sa sœur Souad de lui acheter un billet pour la Syrie. La veille de son départ, Aïcha et Souad arrivent en retard pour le déposer à la gare de Toulouse et il brise le pare-brise de leur voiture dans un accès de colère. Après une nuit à Paris, il atterrit le 18 juillet 2010 à Damas pour le début d'un long voyage au Moyen-Orient, profitant de ses deux passeports, français et algérien. Hébergé par un salafiste français, il décide de s'inscrire à des cours d'arabe à l'Institut Abou Nour. L'endroit est bien connu des islamistes français. En effet, une partie des jihadistes issus de la filière des Buttes-Chaumont, menée par Farid Benyettou, y a déjà fait escale lors de la grande période du jihad irakien{73}. Mais pour Mohamed Merah, dont le

français est déjà lacunaire, le niveau d'enseignement est trop élevé et il décide rapidement de prendre des cours chez un particulier{74}. Mais le jihadiste se lasse vite des cours et veut de l'action. Il prend la direction de la Turquie le 14 août. Il passe le poste-frontière d'Ibrahim-Khalil puis rejoint Zakho au Kurdistan irakien pour terminer son trajet à Mossoul. À ses yeux, l'Irak est une vraie terre de jihad où les groupes terroristes sont nombreux. Malheureusement, lors d'un contrôle, un taxi local déclare qu'il est français et les militaires le raccompagnent à la frontière turque. Il n'aura passé que trois jours en Irak et décide de retourner à Damas. Là-bas, il contacte Souad. Depuis plusieurs semaines, elle répète aux policiers qui essaient de le convoquer pour la violente agression qu'il a commise que son frère est en Algérie au chevet de son père malade. Mohamed lui reproche malgré tout de ne pas s'être occupée de son dossier chez Pôle Emploi et écrit dans un mail :

a coze de toi g les nerfs ça me pren la tête donc je coupe definitiveman les liens avec toi et une dernier fois wallahy me calcule pas souad [...] tu pe pa savoir komen je menfou de toi ojourdui, tes comme kader aicha et abdel rien na foutre de vous tous{75}.

Après seulement deux semaines à Damas, il part pour Beyrouth en taxi le 5 septembre puis revient en Syrie après deux jours en auberge de jeunesse. Il repart ensuite en Jordanie, et d'Amman rejoint la frontière israélienne et le poste-frontière du pont d'Allenby. Il prend ensuite la direction de Jérusalem où il est hébergé dans une mosquée tabligh, appartenant à l'important mouvement de prédication islamique fondamentaliste. Durant son séjour, il est contrôlé par les forces de l'ordre israéliennes, qui découvrent un petit couteau sur lui. Il est détenu pendant une heure environ puis relâché. Il repart alors en Jordanie et rejoint la ville portuaire d'Aqaba. De l'autre côté de la Mer Rouge, on peut apercevoir les côtes égyptiennes. Merah achète un billet et prend un ferry en direction de Nuweiba, puis traverse le Sinaï pour rejoindre Le Caire qu'il atteint le 13 septembre 2010. Sur place, il a un point de chute et rejoint son frère Abdelkader qui vit en Égypte depuis novembre 2009. Mohamed Merah s'installe chez lui dans le quartier El Madina Nasr pour cinq semaines{76}. Le 17 octobre, il atterrit à Bruxelles, puis prend le Thalys pour Paris avant de rejoindre Toulouse en train, sans ticket.

En quatre mois, Mohamed Merah a visité sept pays du Proche-Orient, traversant les frontières et accumulant les kilomètres. Ce rythme effréné

peut être expliqué de plusieurs façons. Merah est à ce moment-là extrêmement déterminé à rejoindre le jihad et tente de multiplier les contacts et les opportunités de rencontrer des jihadistes, échouant à chaque étape. Conscient du fait qu'il est peut-être suivi par les services de renseignement, ce qui n'est néanmoins pas le cas car sa fiche S a été désactivée, il multiplie également les voyages pour brouiller les pistes et prend des photos devant des lieux touristiques en guise d'alibi. Sur cette période, il ne fait que deux séjours longs, de cinq semaines à chaque fois, à Damas et au Caire. Lors du premier, il tente d'étudier l'arabe, suivant la voie de son frère, mais n'y parvient pas. En Égypte, il loge chez Abdelkader, échangeant probablement sur ses projets de jihad à venir. Il semble relativement évident que lorsqu'il rentre à Toulouse, il a déjà en tête sa prochaine destination, la seule terre de jihad où le conflit est réellement actif : l'Afghanistan.

À la recherche des Talibans

Un vol direct jusqu'en Afghanistan, une demande de visa, ou simplement l'achat d'un billet avec sa carte bleue serait un pari risqué pour Mohamed Merah, qui cherche à effacer ses traces. Il a pris contact avec des salafistes afghans vivant en France pour se renseigner et multiplier les points de contacts, puis demande à un autre frère de lui prêter sa carte bleue pour acheter un billet d'avion, sans lui préciser la destination. Le 28 octobre, il part de Roissy pour Copenhague. Après une brève escale au Danemark, il prend un second vol pour Saint-Pétersbourg où il ne reste que huit heures. Son dernier billet d'avion a pour destination Douchanbé au Tadjikistan. Le pays de 8 millions d'habitants partage en effet une frontière de plus de 1 200 kilomètres avec l'Afghanistan matérialisée, au sud du pays, par les rivières Pamir, Piandj et Amou Daria. Le 10 novembre, alors que les policiers toulousains essaient de nouveau de le joindre, il se présente avenue Ismail Samani à l'ambassade d'Afghanistan. Il paye cinquante euros pour son visa et obtient l'autorisation de rejoindre le pays d'Asie centrale. Après huit jours à Douchanbé, il prend un avion vers Kaboul. Mohamed Merah arrive en Afghanistan le 18 octobre 2010{77}. Son plan est encore une fois simple mais quelque peu naïf : prendre toutes les routes dangereuses jusqu'à se faire kidnapper, prouver ensuite sa connaissance du Coran et son

dévouement à la cause et rejoindre les Talibans{78}. Pour cela, il prend un taxi collectif en direction de Kandahar. La route, construite par les États-Unis et le Japon deux ans auparavant, est un axe particulièrement dangereux. Comme l'explique Gabriel Romanche{79}, analyste spécialiste de la zone afghano-pakistanaise : « À partir de 2008, les insurgés mènent sur cette portion une campagne de ciblage des convois logistiques par l'emploi d'IED [Improvised Explosive Device], le piégeage des ponts et des embuscades fréquentes. En parallèle, un véritable contrôle informel du trafic s'installe par la mise en œuvre de points de contrôle sauvages où les voyageurs sont ouvertement fouillés par les insurgés qui arrêtent toute personne suspectée à tort ou à raison d'avoir un lien avec le gouvernement afghan ou la coalition. La sécurité des Occidentaux entre les différents postes de sécurité armés par les forces afghanes ou la FIAS est donc difficile à garantir et les enlèvements y sont fréquents. » Néanmoins, après cinq cents kilomètres, Merah atteint Kandahar sans encombre. Du fait de la situation sécuritaire, des contrôles routiers sont organisés à l'entrée de la ville, où les policiers afghans cherchent les véhicules qui arrivent. Un Français sans bagage, qui prétend faire du tourisme, fait partie des choses qui les interpellent. Merah est arrêté et interrogé par l'Afghan National Police, qui prévient également les militaires américains qui sont sur place. Dans leurs témoignages, ceux-ci diront avoir alerté leurs correspondants français, et notamment la Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense (DPSD) à la base aérienne de Bagram. Quoi qu'il en soit, Mohamed est mis dans un avion au départ de Kandahar en direction de Kaboul le 23 novembre. À l'arrivée, personne ne l'attend et il retourne au Mustafa Hotel. Le 3 décembre, il quitte l'Afghanistan. Après quelques jours de repos sur les plages de Dubaï, il rejoint Toulouse le 6 décembre. Quelques jours plus tard, la DCRI est informée de sa visite à Kandahar. Dans une note, les agents du renseignement le décrivent comme un « délinquant récidiviste [qui] fréquente la mouvance radicale toulousaine ». Le 26 janvier 2011, sa fiche S est réactivée{80}. Mohamed Merah est désormais sous surveillance.

En effet, les liens entre Merah et Olivier Corel, Sabri Essid, les frères Clain mais aussi de nombreux contacts de la sphère salafiste française et européenne, couplés avec un séjour en Afghanistan sont une association particulièrement inquiétante. Mais la surveillance du jihadiste n'est pas évidente. Il ne « fonctionne pas avec internet et les téléphones » et utilise

principalement les lignes téléphoniques de proches ou des cartes prépayées et des cabines téléphoniques. Dès le 10 avril, une demande en urgence absolue d'une interception de sécurité sur la ligne téléphonique de sa mère est effectuée par la DCRI. Celle-ci sera interrompue le mois suivant, la commission de contrôle notant que « l'utilisateur visé apparaît peu[81] ». La caméra de surveillance installée rue du Sergent-Vigné, dans le quartier de la Côte Pavé où Merah est domicilié, permet d'observer des visites de certains membres de Forsane Alizza (Les Cavaliers de la Fierté), groupuscule salafiste qui fournira de nombreux candidats au jihad français. Si une cinquantaine de surveillances physiques sont organisées, elles sont difficiles à mener. En effet, la DRRI de Toulouse doit agir avec des effectifs peu nombreux. Merah utilise principalement des deux roues, roule très vite, grille les feux rouges et multiplie les coups de sécurité pour repérer des filatures potentielles. Les agents de la DRRI notent « une vie dédiée à l'économie souterraine » et cherchent à retracer les différents voyages de Merah. En juin, la Direction régionale du renseignement territorial toulousaine prévient la DCRI parisienne de la dangerosité de Mohamed Merah et suggère de « judiciariser la situation de Mohamed Merah », c'est-à-dire d'évaluer si une enquête judiciaire peut être débutée à son encontre par le parquet anti-terroriste. Cette demande est laissée sans suite. Les agents de la DRRI s'inquiètent en septembre d'un risque de départ de Mohamed Merah vers le Pakistan et décident le mois suivant de se rendre chez lui pour le convoquer. À ce moment-là, Merah est déjà au Pakistan depuis plus d'un mois.

Après avoir obtenu un visa pour le Pakistan, Mohamed Merah se présente à Roissy pour prendre son vol. Fiché S, il risque d'être arrêté lors du contrôle de la Police aux frontières. Les policiers doivent en effet passer au Fichier des personnes recherchées (FPR)[82], tout individu qui part vers l'une des trente-et-une destinations considérées comme sensibles, dont fait partie le Pakistan. Merah a pris un billet pour Mascate, la capitale d'Oman, qui n'est pas considérée comme une destination sensible. Il y atterrit le 19 août 2011, et après une courte escale, prend un second vol pour Lahore au Pakistan. Il y reste 5 jours avant de prendre la route. Durant le mois qui suit, il est difficile d'avoir une vision précise des déplacements et des actions de Mohamed Merah. Il reste très mobile, et peut être suivi par les différents appels et messages qu'il envoie à sa famille, notamment à sa mère, durant son séjour. De Lahore, il se rend d'abord à Sakhi Sarwar, dans

le sud du pays. Selon Gabriel Romanche : « Cela pourrait être une tentative de se rendre à Quetta, le lieu d'établissement du principal conseil de commandement (*shura*) des Talibans afghans. C'est également l'une des principales localités où s'installent des réfugiés afghans à l'époque, donc une zone de transits réguliers vers l'Afghanistan. Ça ferait sens avec ses velléités de les rejoindre l'année d'avant. Possiblement il aurait rencontré des contacts en chemin ou aurait été conseillé de se rendre plutôt au Waziristan. Le fait est que Quetta est un centre politique pour les Talibans, mais pas réellement un centre militaire où il pourrait être formé. » En effet, après un bref passage à Islamabad, on sait qu'il est à Miran Shah du 4 au 17 septembre, réapparaît à Islamabad et Faisalabad entre le 17 et 19 avant de repartir pour Miran Shah. « Miran Shah est le centre décisionnel du réseau Haqqani, alors commandé par Sirajuddin Haqqani qui entretient des liens approfondis avec la sphère Al-Qaïda, notamment parce qu'il a toujours évolué entre le milieu pachtoun de son père et les origines arabes par sa mère. C'est le fief du réseau Haqqani au Pakistan, avec la Loya Paktya de l'autre côté de la frontière afghane. Ces zones sont pratiquement totalement interdites d'accès aux forces de sécurité et permettent à Al-Qaïda d'y assurer la formation de ses opérationnels pour les conflits locaux ou pour d'éventuels retours dans leur pays d'origine. » Mohamed Merah prétendra plus tard avoir simplement rencontré un imam qui lui a indiqué où rejoindre Al-Qaïda, mais les nombreux contacts découverts par les enquêteurs laissent à penser qu'il est arrivé au Pakistan avec une série de contacts locaux. Par mesure de sécurité, les jihadistes sur zone n'échangent pas leur identité réelle. Merah se fait donc appeler « Youssef le Français », un pseudonyme qu'il utilise déjà depuis plusieurs années, notamment sur Facebook.

Durant ses deux séjours d'une dizaine de jours, il est formé au maniement des armes par un groupe jihadiste{83}, qu'on suppose sans certitude être Harakat ul-Moudjahidin{84}. Néanmoins, une formation de deux fois dix jours ne permet qu'une maîtrise limitée de son arme, d'en connaître le fonctionnement et les fondamentaux du tir. La formation en question sera vite interrompue lorsque Merah contracte une hépatite A. Affaibli, souffrant d'une jaunisse, il quitte Miran Shah le 29 septembre. Début octobre, il se rend à Kharian, où sa mère a tenté d'arranger un mariage avec la famille éloignée d'un voisin toulousain d'origine pakistanaise. C'est avant tout un alibi pour justifier son séjour au Pakistan.

Merah ne parle pas ourdou, est malade et n'est pas considéré comme un prétendant sérieux par la famille qui l'accueille. Il prend néanmoins quelques photos pour justifier son séjour. Le 13 octobre, il appelle la DRRI toulousaine depuis le Pakistan et leur explique qu'il est parti pour rencontrer une jeune femme en vue d'un mariage et leur promet de venir dans leurs bureaux une fois rentré. Le 19 octobre 2011, il est de retour à Toulouse.

Les préparatifs

Mohamed Merah est ensuite hospitalisé à l'hôpital Purpan de Toulouse où il refuse que des femmes le soignent{85}. Le 3 novembre, il appelle à nouveau la DRRI, et précise qu'il viendra une fois sorti de l'hôpital. Le 14 novembre, le rendez-vous pour un « débriefing préventif » a finalement lieu. Hassan L., policier de la DRRI, est accompagné par deux collègues de la DCRI venus du siège à Levallois-Perret et qui mèneront l'entretien. Merah est encore faible, demande à pouvoir s'allonger sur un bureau. Durant l'entretien, fidèle à une stratégie de *taqîya*, il prétend avoir fait du tourisme au Pakistan et avoir cherché à rencontrer une épouse. Il se présente comme un délinquant, peu porté sur les questions de religion. La ruse semble fonctionner.

Le mois suivant, Mohamed Merah décide de se marier, pour « éviter d'aller faire la fornication avec d'autres femmes qui me sont pas permis{86} ». Une amie de sa sœur lui a présenté Hizia, 17 ans, elle aussi adepte d'une vision rigoriste de l'islam. Jeune femme naïve, elle décrit le terroriste comme « quelqu'un de gentil, de doux, de souriant » qui « avait besoin qu'on l'écoute [...] avait besoin d'amour{87} ». Merah ira chercher Olivier Corel pour célébrer le mariage religieux à Toulouse le 15 décembre. Trois semaines plus tard, il dépose la jeune femme devant chez ses parents et demande un divorce religieux le 2 janvier. Le mariage a duré 17 jours.

Fin janvier, la DCRI émet une note concernant l'entretien du 14 novembre avec Mohamed Merah, indiquant que : « Cette rencontre n'a pas permis de faire le lien entre Mohamed Merah et un éventuel réseau jihadiste. » Le service de renseignement s'interroge également sur les informations détenues par Merah du fait de ses voyages et précise : « Il est apparu comme quelqu'un d'assez malin et ouvert qui pourrait présenter un

intérêt pour notre thématique en raison de son profil de voyageur. Néanmoins, le comportement et la fiabilité de Merah nécessitent d'abord une évaluation par le service départemental[88], [89]. » La surveillance dont il fait l'objet se termine à ce moment-là[90].

Début février, Mohamed Merah part pour un week-end dans une station de sport d'hiver dans le Jura. Durant son séjour, il visite la FNAC de Genève où il envisage d'acheter une GoPro pour se filmer en train de skier, puis renonce[91]. L'engrenage vers les attaques est sur le point de débuter. Il achète finalement une GoPro quelques semaines plus tard. Le 6 mars, Mohamed est dans sa Clio de location, avec Abdelkader au volant, quand il aperçoit un scooter TMAX 530 cm cube, garé sur le bord de la route. Le propriétaire a laissé les clés sur le contact. Mohamed demande à son frère de s'arrêter, saute sur le scooter et s'enfuit avec. Son frère le suit en voiture, jusqu'à un box loué quelques jours plus tôt. Quelques heures plus tard, Mohamed Merah se présente seul au concessionnaire Yamaha 31. Il achète une cagoule, et demande comment on peut désactiver la puce de géolocalisation d'un TMAX. Le concessionnaire ne répond pas à cette question, mais note l'achat par Merah, qui est déjà inscrit dans sa base de données de clientèle depuis plusieurs années[92]. Les deux frères[93] se présentent ensuite chez Maxess dans le quartier des 7 Deniers de Toulouse. Ils cherchent un blouson en taille S, discret et sans logo ou inscription. Abdelkader paie en liquide pour le blouson[94]. Merah trouvera plus tard un contact qui parviendra à retirer le tracker, dont il se débarrassera dans une bouche d'égout de Blagnac. Un casque et un antivol sont achetés cinq jours plus tard au nom d'Abdelkader Merah et de sa femme Yasmina Mesbah. Deux jours avant le vol, Mohamed Merah s'était connecté sur Leboncoin et avait entré le mot « militaire » dans la barre de recherche.

Ozar Hatorah

Le 19 mars, Mohamed Merah est prêt à frapper une nouvelle cible. Il a repéré un militaire qui habite hors de la caserne et s'y rend tous les matins en voiture. Merah a même filmé le domicile durant ses repérages. Il compte faire feu quand le militaire sort de sa voiture pour ouvrir son portail. Mais ce jour-là, sa cible active le portail à distance et lui échappe. Les plans du

jihadiste sont contrariés. Il retourne chercher son scooter et se tourne vers une autre cible qu'il avait envisagée : le collège-lycée juif Ozar Hatorah.

À 8 heures, Mohamed Merah gare son TMAX sur le trottoir, rue Jules Dalou, juste en face de l'établissement. Un adulte et un groupe d'enfants attendent devant l'école, de l'autre côté de la route. Merah marmonne « Allah Akbar » pour la caméra et ouvre le siège du scooter. D'un sac noir, il sort un pistolet-mitrailleur Micro Uzi, « un pistolet israélien » pour « tue[r] des Israéliens{95} ». Il temporise un instant, rallume le scooter et laisse les clés sur le contact, puis ouvre le feu en direction du groupe d'élèves. Aaron Bijaoui, 15 ans, reçoit une cartouche dans le bras qui le traverse de part en part. Il s'enfuit alors que le Uzi de Merah s'enraie. Le terroriste saisit alors son Colt 1911 et assassine Jonathan Sandler, professeur âgé de 30 ans. Alors qu'il s'écroule, deux des enfants qui l'entourent s'enfuient dans l'école. Merah les poursuit. Myriam, 8 ans, chute. Merah la dépasse et tire dans le dos de Gabriel, 4 ans. Il se rapproche ensuite pour tirer une seconde cartouche dans la tête de l'enfant. Il revient vers Myriam, toujours au sol et qui se cache les yeux. Elle crie « Non » au moment où il lui tire dessus. Merah repart dans la rue. Jonathan Sandler, blessé, tente de se relever alors que son fils Arié, 6 ans, fuit. Merah achève de deux balles le professeur. Alors que Arié court, Merah vise une première fois, le blessant. L'enfant lui tourne le dos quand il l'achève. Il se retourne, tire sur une camionnette blanche qui part en marche arrière. Merah jette ses armes dans le coffre du scooter, fait demi-tour et accélère. Il crie « Allah Akbar ! » en fuyant la scène du massacre.

Tous les efforts possibles seront déployés par les parents d'élèves arrivés sur place, mais Myriam Monsonego, Jonathan, Arié et Gabriel sont morts. Aaron Bijaoui est évacué en urgence vers un bloc opératoire. Rapidement, le lien avec les attaques contre les militaires est fait. Le plan Vigipirate passe au niveau écarlate, qui correspond à « menace certaine ». Une quinzaine d'escadrons de gendarmes mobiles et de compagnies sont déployés dans la région toulousaine. Des gardes statiques sont organisées devant « devant tous les lieux de cultes juifs et musulmans, devant toutes les écoles confessionnelles ». Le nombre d'enquêteurs atteint deux cents. De nouveau, la piste de l'ultra-droite est avancée par certains commentateurs, sans aucun élément probant. La piste du jihadisme commence cependant à être évoquée de façon non officielle par les forces

de l'ordre[96]. Une minute de silence est déclarée dans toutes les écoles du pays, prévue pour le lendemain à 11 heures.

Dix minutes après l'attaque, Mohamed Merah a garé son scooter dans le box qu'il a loué avenue de Grande-Bretagne, avant de rentrer aux Izards. Dans l'après-midi, il joue au foot dans la cité, avant de sortir le soir même dans une boîte de nuit toulousaine, Le Bahia[97].

Le siège

Les opérateurs du RAID étaient informés des attaques depuis quelques jours, et anticipaient alors un déploiement à Toulouse. L'un d'entre eux, Marc Verillotte, l'explique : « On suivait l'actualité. On connaissait le jihadisme, on était bien sensibilisés, à cause de l'intervention de 1996. On avait eu un blessé très grave. À partir de là, on savait que ça pouvait mal se passer. Même si ça datait de beaucoup, on avait ça en tête. Les jihadistes, ça faisait partie de notre clientèle et on faisait beaucoup de "6 heures du matin" dans ce cadre-là[98]. »

Le 20 mars, le travail des enquêteurs porte ses fruits. Le propriétaire de Yamaha 31 leur révèle qu'un individu lui a acheté une cagoule et s'est renseigné sur le tracker présent sur un T-Max. Il peut leur donner son identité : Mohamed Merah. Les premiers opérateurs sont déjà à Toulouse quand le terroriste est identifié.

On est appelés « en bas » de manière assez originale. En général, on se déplace toujours pour une raison bien précise et là, on est envoyés la veille. Je descends comme chef d'équipe pour douze mecs. À l'époque le rôle tourne. Quand on descend, on ne sait pas ce qu'on va faire. L'enquête n'est pas encore sur Merah, mais sur trois militaires d'ultra-droite. On descend une alerte entière, ce qui représente une vingtaine de personnes. On a suivi l'actualité, on sait ce sur quoi on va travailler mais on ne sait pas ce qu'on va faire. Du coup, on descend avec de quoi faire pour de la filature, un sac d'inter', et du matériel pour si on doit passer une nuit en pleine campagne.

Les éléments d'enquête sur l'identité supposée du tireur nécessitent qu'il soit rapidement interpellé. Un dispositif de surveillance complexe est mis en place autour de l'appartement de la rue Sergent-Vigné. Les policiers du RAID se préparent quant à eux à intervenir.

En fin d'après-midi, on nous signale qu'on va faire une aide à la police judiciaire sur un suspect. Ce n'est pas encore certain mais ça sent bon. Une heure plus tard, on nous annonce un briefing à 18 heures, on se dirige vers un serrage de nuit. Le briefing démarre vers 18 heures Le travail de la PJ,

c’est un travail de fou, en seulement dix jours. On savait qu’on avait affaire à un mec particulier mais là on nous briefe sur son profil. On nous dit qu’il a été condamné 15 fois quand il était mineur, on nous parle de ses voyages en Afghanistan, Pakistan, Algérie, etc. On nous avait expliqué les détails. On apprend exactement ce qu’il s’était passé. C’était barbare à tous les niveaux. On connaissait aussi le cadre du domicile. On n’avait pas toutes les infos par contre, notamment s’il était seul ou pas. On ne peut pas le faire “en piéton” : il a pas d’horaires parce qu’il travaille pas, donc on ne pouvait pas savoir quand il allait sortir, et c’était une cité difficile, avec du trafic de drogue, donc difficile de se planquer pour surveiller ses sorties. On nous annonce qu’on va faire ça vers 3 heures, 3 h 30 du matin. On termine vers 22 h 30 environ. On se prépare normalement, même si on est un peu plus tendus que d’habitude. Le matériel était prêt, on vérifie les lampes, les radios. On remanie un peu la colonne et on met les plus expérimentés au bon poste. Quand on se couche, il est très tard.

Une heure avant l’intervention, une dernière réunion a lieu pour s’assurer que la situation n’a pas évolué.

On se lève vers 2 heures, pour un dernier briefing et vérifier que rien n’a évolué. On n’a pas pu faire une reco, parce que rentrer dans l’immeuble, c’était sûr qu’on se ferait griller. Vu qu’il tapait tous les 4 jours, on avait peur qu’il retape ou alors qu’il disparaisse dans la nature. On sait que c’est un demi-palier, avec huit marches. On ne connaît pas les portes, donc on part du principe que c’est une porte blindée, on en trouve partout depuis les années 2000. Du coup on ne peut pas prendre d’explosifs. Sur une porte blindée, on ne pouvait pas y aller *a minima* à l’explosif à cette époque. Il fallait une grosse dose, et c’est risqué entre l’environnement, et la possibilité qu’il y ait une barre de renfort, par exemple. On décide donc d’utiliser le *door raider*. La police judiciaire est restée surveiller l’appartement. Il a été vu en train d’ouvrir la fenêtre pour regarder un hélicoptère de la gendarmerie et il a commandé une pizza. On a toujours un doute quant à la présence d’autres personnes dans l’appartement, que ce soient des complices ou des innocents.

Malgré ce dispositif, Mohamed Merah parvient à quitter son appartement. Il envoie les vidéos enregistrées par sa GoPro au bureau de la chaîne Al Jazeera, et envisage de passer la nuit dans une planque. Il a également une cible en tête : d’autres militaires et le commandant de la BAC de Toulouse dont il a repéré le domicile. Il choisit néanmoins de repasser dans son appartement pour récupérer quelques affaires aux alentours de 2 heures du matin.

Vers trois heures, les opérateurs du RAID progressent en direction de sa porte. Merah, rentré peu de temps avant, est éveillé et entend la porte d’entrée de l’immeuble s’ouvrir mais note que la lumière ne s’allume pas dans le couloir. Les policiers s’approchent de la porte de l’appartement pour y installer un *door raider*{99} : « Vers 3 h 15, on commence l’inter’. On pense qu’il dort. On rentre dans le hall, on monte les huit marches. On place le *door raider*, la porte s’ouvre de dix centimètres. Et là, ça a tiré. » Merah fait feu, d’abord à travers la porte, puis en passant son autre main armée

dans l’interstice ouvert. Les cartouches frappent le policier en charge de l’effraction puis visent la colonne du RAID.

Le premier prend deux balles dans le plexus. Il se barre vers la droite, et Merah lui tire une balle dans le dos, qui ne le touche pas, et puis immédiatement, il ouvre le feu sur la colonne. Il y a trois balles dans le bouclier qui est placé à vingt centimètres de la porte. Une balle rentre dans le genou d’un opérateur, et une ricoche et blesse légèrement un officier au niveau de la fesse. Il tire très vite, et il tire bien.

Les opérateurs du RAID doivent alors se réorganiser alors que le blessé au genou est évacué.

À partir de là, on riposte, on temporise et on change de tactique. La porte est refermée. La centrale du *door raider* tombe dans les marches, mais le vérin est dans la bonne direction. On l’abandonne pour le moment. On était sur une domiciliaire, avec un assaut pour profiter de l’effet de surprise. À partir de là, il n’y a plus de raison de faire un assaut. On est plus dans l’effet de surprise. On va chercher le Ramsès et on se restructure comme pour un forcené. Ça commence à parler, à négocier. Il crie : « Allah Akbar ! Libération Palestine ! J’aime la mort autant que vous aimez la vie ! »

Merah et les policiers débutent une négociation. Au fil des heures, le terroriste tire régulièrement à travers la porte de l’appartement : « Je suis sur le palier bas, avec une vue directe sur la porte. J’ai un Molot en calibre 12. Si jamais il ouvre, je ne serai pas surpris, que ça soit pour se rendre ou pour s’enfuir. La négociation continue, il parle beaucoup, et il tire beaucoup. Plusieurs dans notre direction et en direction des snipers par la fenêtre. Il sait tirer, et il sait tirer vite. »

Vers 5 h 15, Marc Verillotte tente alors de voir si le *door raider* est encore en place et potentiellement encore utilisable : « J’essaie de déclencher le *door raider* discrètement, qui a l’air d’être dans la bonne direction. On sait maintenant que la porte n’est pas blindée, et on a peut-être un moyen de l’ouvrir comme ça. Le vérin est dans la bonne direction mais je ne vois pas exactement où il est. Je remonte pour voir ce qui ne fonctionne pas. Je tends la tête, dans le silence, d’à peine vingt centimètres, et je me rends compte que je m’expose trop. Je reviens à ma position initiale tout en entamant un geste vers le commutateur de ma radio pour demander qu’on me fasse parvenir une fibre ou un miroir. Et à ce moment, c’est la sanction. Je prends la balle dans le casque à deux mètres cinquante. Je bascule et ça me sauve. La deuxième balle glisse le long de mon omoplate sur huit centimètres. Il vide son chargeur dans l’escalier pour essayer de m’avoir par ricochet. »

Le policier parvient malgré tout à évacuer les lieux, seul, après 2 heures 30 sur place. La situation à l'intérieur perdure. Les appartements adjacents à celui du terroriste sont occupés par les policiers qui font sortir les habitants et coupent le gaz dans le quartier. Merah est seul dans son appartement dont les cloisons sont percées de plusieurs balles. Une arrivée d'eau a été détruite dans la fusillade et fuit dans la salle de bains où il s'est réfugié. Le négociateur du RAID engage le dialogue, mais Merah s'énerve et demande à parler à Hassan, le policier de la DCRI qu'il a rencontré quelques mois plus tôt. L'agent de la DCRI toulousaine est emmené sur les lieux. Il connaît Mohamed Merah et est lui aussi musulman. Sans formation de négociateur, il va dialoguer avec le jihadiste pendant une quinzaine d'heures, après que celui-ci a accepté d'échanger une de ses armes contre une radio. La négociation qui s'engage, entre 7 h 34 et 22 h 44, va permettre de comprendre une partie du parcours, des objectifs et de l'idéologie de Mohamed Merah. Le jihadiste évoque notamment son parcours et le choix qu'il a fait du jihad armé.

Hassan : « Oui parce que tu aurais pu faire comme ton frère et ta sœur, partir en Égypte quoi. »
Mohamed Merah : « Pour quoi faire l'Égypte ? »
Hassan : « Ben je ne sais pas, pour étudier l'islam. »
Mohamed Merah : « Y a des priorités avant d'étudier l'islam, avant de de, de faire certaines choses, y a, y a des priorités dans la religion. »
Hassan : « Et c'est quoi ces priorités ? Faire le *jihad* c'est ça ? »
Mohamed Merah : « C'est une des priorités, oui. »
Hassan : « Et les autres c'est quoi ? Tu peux me les citer s'il te plaît ? »
Mohamed Merah : « Et ben pour commencer, déjà, en tant que musulman, avant de, de, de, de d'étudier, étudier un minimum c'est sûr, t'as vu. Connaître un minimum et surtout faire les causes pour rejoindre le *jihad* ou faire le *jihad* en France, t'as vu. »
Hassan : « Ouais ben, de toute façon, tout tourne autour du *jihad*. Mais est ce qu'il y a d'autres actions, en parallèle, ou ça tourne toujours par rapport au *jihad* ? Parce que bon, je comprends que c'est une nécessité pour toi, mais est ce qu'il y d'aut-, autre chose ? »
Mohamed Merah : « Non, je pense pas, t'as vu. Après, c'est comme le *hadj*. Faire le *hadj*, y a des priorités tu, tu peux pas te permettre de faire le *hadj* alors que tu sais que l'islam est attaqué dans plusieurs pays. Et toi, tu vas tranquille, zen, tu fais le *hadj*. Non y a des, en attendant la priorité absolue, la priorité première c'est, c'est de, c'est de défendre les lambeaux de l'islam et, attaquer, repousser les ennemis et ensuite, et récupérer leur territoire, t'as vu. »

Comme l'a montré son parcours, Mohamed Merah n'a jamais eu d'attrait pour l'étude doctrinale et place son action dans un cadre religieux où l'action violente reste la priorité. Sa vision de l'islam est par ailleurs intrinsèquement liée à la lutte armée, comme il l'explique : « Nous sommes des terroristes. Et le terrorisme est une obligation. Allah il dit quoi dans le

Coran ? “Et préparez tout ce que vous avez comme cavalerie”, “afin de terroriser les ennemis d’Allah et vos ennemis” [...]. Nous sommes des terroristes. »

Il adopte également un point de vue takfiriste, décrétant que tous les musulmans qui s’opposent au jihadisme ne sont pas de véritables musulmans mais des apostats, un argumentaire fréquent dans la mouvance jihadiste à cette période-là. Au sujet des militaires qu’il a assassinés, dont trois étaient de confession musulmane, il déclare : « Ce sont pas des musulmans. Comment tu peux prétendre qu’ils sont musulmans alors qu’ils combattent les moudjahidines en Afghanistan alors que les moudjahidines ils veulent un État islamique. Alors que ces mili qui se disent musulmans combattent les hommes qui croient en Allah, prient et luttent pour installer un État islamique ? Allah, Allah il nous oblige, il nous dit quoi ? Allah il nous dit : “Luttez, combattez-les jusqu’à ce qu’il n’y ait plus d’associations sur la terre et que la religion soit entièrement Allah.” Euh, voilà, ce sont des militaires, ce ne sont pas des musulmans t’as vu. »

Mohamed Merah explique également que les attaques sur le sol français, jusque-là inédites depuis plus de quinze ans sont tout à fait justifiées et que le *jihad* « en terre d’islam » n’est pas la seule option qui s’offre aux candidats à la guerre sainte. Lorsque Hassan lui demande ce qui l’a motivé à frapper, le terroriste récite un certain nombre d’éléments de langage de la mouvance salafiste, mélangeant contexte local et vision globale de la *oumma* comme un peuple persécuté.

Hassan : « Et une question qui m’intrigue là : euh, par rapport à, parce que c’est vrai que bon, se radicaliser, avoir une, une religiosité assez, assez poussée comme tu l’as, tu vois, avec un degré de spiritualité. Parce que tu t’es pas mal documenté quand tu étais en prison. Au-delà ensuite tu étais sur zone là-bas, je pense qu’aussi, t’as pas mal été baigné dans la, dans les hadiths, dans tout ce qu’il faut comme, voilà, comme endoc-, comme endoctrinement. Mais, le fait de passer à l’acte ? De décider, du jour au lendemain de prendre tes couilles, si je puis dire hein, passe-moi l’expression, et de prendre une arme et voilà, de, de passer à l’acte. Qu’est ce qui a fait que t’es passé comme ça à l’acte ? Parce que c’est courageux, que c’est non, pas courageux, mais c’est un acte assez grave quoi. Il faut avoir une paire de couilles pour y aller quand même. »

Mohamed Merah : « La simple raison c’est que... C’est que j’ai trouvé le courage pour faire ça. Quand tu dis, avoir les couilles, c’est simplement parce que, si déjà pour commencer c’est une obligation, je l’ai fait parce que Allah nous oblige à le faire. Parce que, afin que sa parole soit la plus haute, c’est pour élever le Coran. Et vous faites des caricatures sur notre prophète *wa salam*. Vous, vous, vous le dessinez sur plusieurs positions. Vous lui manquez de respect. Vous voulez même faire un concours sur les caricatures. Y a eu ça, très grandement ça. Ensuite, mes frères et mes sœurs sont tués de partout dans le monde par vos causes, que ce soit en Palestine, ou en Algérie quand vous intervenez, ou en Afghanistan, et dans, et dans le monde entier. Et, comme le militaire américain qui a tué seize civils, vous trouvez ça normal ? Eh bien nous on, moi je, j’ai trouvé le courage là, t’as vu.

Allah m’a facilité et il faut bien qu’il y ait un homme qui, qui, qui, qui se réveille parmi, parmi les endormis et vous attaque. Même si je sais que je n’en ai pas tué beaucoup et ben je sais que le message et l’impact est très très violent. [...] L’impact je sais qu’il est différent. Comme le juge des terrorismes, je sais plus comment il s’appelle, celui qui, qui est à Paris, il avait dit, je sais dans une phrase, que le fait de tuer un militaire français sur le sol français, c’est, c’est pire, ou voire pareil que si tu en tuais quarante en Afghanistan, t’as vu. Parce que pour vous montrer que, que voilà. T’as vu, vous vous venez sur nos terres musulmanes. Eh bien nous on vient sur vos terres de mécréants. C’est, c’est, c’est exactement la même chose, t’as vu. Pourquoi vous vous aurez le droit de, de partir dans les pays, vous installer et nous combattre chez nous et nous on pourrait pas venir chez vous, vous combattre ? [...] Moi j’ai attaqué sur le sol français parce que je suis Français. »

L’insistance de Merah sur l’impact de son attaque est consistant avec une stratégie de « propagande par le fait », où la médiatisation de son attaque peut engendrer un effet de contagion et motiver d’autres jihadistes à passer à l’acte. L’enregistrement de ces attaques grâce à sa GoPro, le montage vidéo qu’il a réalisé et l’envoi de celui-ci à une chaîne de télévision qui, il l’espère, va le diffuser, ont pour objectif la répétition de son action au sein de la mouvance : « Parce que moi je sais faire des montages vidéo, j’ai fait un excellent montage vidéo avec des des des des versets et où on voit vraiment de, j’ai acheté une caméra GoPro ou un truc de sport extrême, la meilleure là, de, de full HD, voilà on voit très bien, on voit toutes les exécutions et. Et voilà elle va être, elle va être mise sur le net. Je sais qu’elle restera un certain temps t’as vu, mais elle sera prise par les, les moudjahidines. Elle sera prise par, par certaines chaînes télé. Je sais qu’il y a des chaînes qui, qui vont pas la montrer vu la, la, vu la, les scènes choquantes mais je sais que comme par exemple, je sais pas, y a des chaînes comme Al Jazeera ou des chaînes de, d’Algérie ou certains pays où ils les montrent normal je veux dire. Parce que moi j’ai vu des, des informations où en Syrie, ils montrent à la télé les, normal, les exécutions donc à ce moment-là, je sais que quand elle va être vue *inch’allah* ça va mettre l’effroi dans les, dans, dans vos cœurs et ça va motiver d’autres frères *inch’allah*. »

Il est également un promoteur du *jihad* individuel, ne nécessitant ni cellule jihadiste, ni réelle accréditation ou validation du projet d’attaque par un émir : « Al-Qaïda c’est une, c’est une chose t’as vu et il faut, y a pas besoin de faire partie, c’est pas besoin d’être membre d’Al-Qaïda pour pouvoir opérer en France. N’importe quel musulman il peut prendre les armes et combattre, soit se dire qu’il est avec Al-Qaïda sans que ce soit vrai, parce que voilà, y a pas besoin d’être avec Al-Qaïda pour combattre au nom d’Allah, notre émir, notre chef, notre supérieur, c’est All- c’est Allah et

personne d'autre t'as vu, et. Bref je disais quoi ? Euh, voilà t'as vu. Donc euh, sache-le tu vois. »

Merah avance également à plusieurs reprises la nécessité de la mise en place d'un État islamique, où les jihadistes pourraient organiser une société selon leur doctrine. Cette volonté étatique, objectif final de la mouvance, a toujours été évoquée par ses militants depuis le conflit afghan, jusqu'à l'Émirat islamique par les Talibans en 1996, en passant par les jihadistes bosniaques. Néanmoins son évocation par un jihadiste français marque un changement dans la mouvance, et une indication que cette rhétorique est de nouveau mise en avant, un an après les mouvements des printemps arabes :

Vous savez que dès que vous allez vous retirer, retirer vos troupes, déjà que, tous les pays qui sont engagés en Afghanistan vous arrivez même pas à, à terrasser les Talibans. Vous croyez que quand vous allez partir il va se passer quoi ? Les, les, les, les militaires Afghans ils vont rend-, ils vont rendre, po -, déposer les armes et, il va y avoir un État islamique en Afghanistan. Soit vous allez retourner en Afghanistan pour re-combattre ou soit vous allez laisser l'État l'islamique, et chose que, qui est peu probable, et vous allez re-combattre, et encore une fois vous allez vous faire fracasser et ainsi de suite. [...] Pourquoi vous rentrez en Afghanistan ? C'est votre pays ? Ça vous regarde ce qui se passe là-bas ? Hein ? C'est les terres d'Afghans, laissez les Afghans entre eux. Que ce soit partout dans le monde. Hein. Pourquoi vous les- ? En fait, moi je sais. Euh le, le, le, tous les musulmans savent que vous voulez pas qu'y ait un État islamique. Parce qu'avec un État islamique, il n'y aura pas d'injustice, il n'y aura pas de corruption euh ou de vol ou de, de, de toutes sortes de choses interdites. Dans dans un pays qui, qui qui pratique cette loi, parce que cette loi elle vient d'Allah et elle est parfaite. Et vous voulez pas que ces lois-là se propagent et que et qu'elles soient dans le monde entier. Vous vous voulez instaurer votre démocratie. Allah il dit quoi dans le Coran ? « Ceux qui croivent combattent dans le sentier d'Allah. » « Et ceux qui ne croient pas combattent dans le sentier du *Taghut*. » Vous, le RAID, la police, la gendarmerie, les militaires, que ce soit de la France ou l'Amérique ainsi que les pays alliés vous vous combattez pour inst-, instaurer euh votre démocratie. Pourquoi nous on aurait pas droit à un État islamique, hein ?

Au-delà des considérations idéologiques, Merah évoque à plusieurs reprises différentes attaques qu'il souhaitait commettre s'il n'avait pas été identifié. Des policiers, la communauté juive et des militaires faisaient partie de ses cibles : « Ben, j'ai repéré une maison juive où il y a beaucoup d'habitants dedans. C'était une de mes cibles. Y avait la synagogue à Bagatelle. Après je connaissais l'appartement, l'appartement de deux policiers. Je connaissais le, l'appartement d'une autre fa-, policier, l'appartement d'un gendarme, la, je connaissais la maison de, du chef de la BAC de Toulouse et que sa femme est même policière. Euh, après je connaissais quoi ? Je connaissais encore la maison d'un autre militaire que j'avais suivi depuis chez lui. Euh voilà. Après tous ces coups, si je les aurais tous réussi, après je sais que ça aurait été chaud, y aurait eu des barrages,

des, ça aurait été vraiment, y aurait les militaires, un dispositif de partout à Toulouse et j'aurais tapé au culot. J'aurais pris une voiture puissante et je serais rentré dans les petits commissariats et j'aurais, j'aurais canardé jusqu'à ce qu'on me tue. »

Tout au long des quinze heures d'échanges, Merah évoque la suite des évènements et la fin du siège. Le terroriste évoque une condamnation potentielle, prétend qu'il va se rendre mais révèle aussi son intention de mourir pendant le siège. Il pose également des questions sur l'assaut du RAID à Roubaix en 1996 contre les jihadistes de retour de Bosnie : « À quoi ça sert que je me rende de suite alors que ça fait à peine cinq minutes que je parle avec vous ? Dans ce cas-là je me serais rendu directement sans prendre des risques de me faire tirer dessus en récupérant le talkie-walkie. Sans prendre le risque de jeter une de mes armes. Donc voilà, hé. N'attends pas à ce que je me rende dans 5 minutes ou une demi-heure ou voire une heure, t'as vu. Même, ça peut être moins, ça peut être plus t'as vu. Donc comprends-le ça, tu vois ce que je veux te dire, non ? »

J'ai tout ce qu'il faut, j'ai, j'ai des canettes de Burn, de Redbull pour pas dormir, j'ai tout ce qu'il faut. J'ai juste le micro-ondes qui, qui je crois ne va plus fonctionner parce que c'est une passoire maintenant, y a des, des impacts de partout.

Je peux me dire aussi que j'ai rien à perdre et en commençant, en commençant ces attentats, je savais comment ça allait se finir. [...] Sachez que en face de vous, vous avez un homme qui n'a pas peur de la mort. Moi la, la mort, je l'aime comme vous vous aimez ce, ce, la vie. Donc euh. Voilà.

Regarde, t'as vu. *Machallah* moi je. Tu m'écoutes, t'as vu. On est en France, les prisons, hein voilà euh, si je prends, je sais que je vais prendre une grosse peine, je serai soit dans une centrale, ou à Fleury. *Hamdoulilah* c'est pas Guantánamo t'as vu. Donc voilà, y a y a des frères *machallah* qui font ça dans d'autres pays qui se font arrêter qui partent à Guantánamo dans des prisons où on les torture, où on leur [...] toutes choses, toutes choses de, toutes sortes de choses. Moi j'ai pas à me plaindre. Je me fais arrêter, ça sera des prisons tranquilles, j'aurai la nourriture, j'aurai tout ce qu'il faut, je verrai ma famille. Voilà t'as vu, je sortirai un jour t'as vu, c'est pas, c'est pas des peines de, de trois à quatre cents ans comme en Amérique ou tout ça t'as vu. Je sais que si je me fais arrêter, si je meurs pas en prison, je sais que je sortirai quand j'aurai plus de la cinquantaine ou peut-être avant, peut-être après, j'en sais rien t'as vu. Donc *hamdoulilah*, t'as vu, je me compare à, à des frères qui font ça dans des pays où c'est vraiment chaud t'as vu. Ils se font arrêter, ils rentrent en prison la tête haute. Moi, si je me fais arrêter aujourd'hui *hamdoulilah* j'aurai, j'aurai, j'aurai accompli mon devoir et je rentrerai en prison tête haute. Et si vous me tuez je, je, je mourrai avec le sourire t'as vu. Donc heu, je ne regrette rien t'as vu. Y a absolument rien que je regrette et si c'était à refaire, je le referais. La seule chose comme j'ai dit tout à l'heure, la seule chose que je regrette c'est de ne pas en avoir tués plus, t'as vu.

Mohamed Merah annonce plusieurs fois qu'il va se rendre dans quelques heures, puis repousse sa reddition jusqu'au début de la nuit. Il indique

également l'adresse des deux box qu'il a loués lors de la préparation des attaques. Un peu avant 23 heures le 21 mars, le terroriste arrête de répondre. Le dialogue est coupé, jusqu'à l'assaut du lendemain. Vers 10 heures du matin, les opérateurs du RAID pénètrent dans l'appartement et progressent lentement. Vers 11 h 25, Merah sort de la salle de bains et tire dans leur direction. L'échange de coups de feu est intense. Mohamed Merah tente alors de sauter depuis son balcon du premier étage. Un tireur d'élite du RAID le neutralise d'une balle dans la tête.

Analyse

Après seize années sans avoir été visée, la France renoue avec le jihadisme lors des attaques de Mohamed Merah. Trois attentats sur une période de huit jours, menant à la mort de sept personnes, sont un signal fort que les efforts de la mouvance salafiste ont payé sur le sol national. Une vision radicale et violente de l'islam a été diffusée et le passage à l'acte violent encouragé. De nouveau, la France est le premier pays occidental à faire face à la menace, comme ce fut le cas dans les années 1990. La troisième ère du *jihad* s'ouvre à Toulouse.

Mohamed Merah représente un prototype du nouveau jihadiste, mêlant des éléments de profil observés depuis plusieurs années à une série d'innovations qui ont rendu plus difficile le travail des forces de sécurité intérieure le concernant. Jusqu'aux attaques de Toulouse et de Montauban, et ce depuis le 11-Septembre, la majorité des attaques jihadistes sur le sol européen étaient menées par des terroristes qui avaient été radicalisés au sein de lieux de cultes ou d'associations salafistes. Après une longue étude des textes les plus radicaux, ils entrent dans des cercles salafistes où leur approche religieuse violente est partagée et encouragée. Mohamed Merah a quant à lui été radicalisé au contact notamment de son frère Abdelkader, de sa sœur Souad, de sa mère et de la filière d'Artigat. Olivier Corel répète à ses disciples que les « humiliations, les violences, [la] prison ou [le] chômage par exemple, sont le signe même qu'il a été choisi par Dieu », dans le but de « transformer la violence sociale et délinquante en violence idéologique et religieuse{100} ». Corel confie aux frères Clain la tâche de diffuser l'idéologie dans le quartier du Mirail, et à Sabri Essid dans celui des Izard. D'autres jihadistes, comme Thomas Barnouin ou Thomas

Collange sévissent à Albi et dans le Lot. Merah n'atteint jamais le niveau de connaissance religieuse que son frère ou ses contacts peuvent avoir, et s'il reconnaît l'importance de l'étude du Coran, il choisit l'action à chaque fois.

La génération précédente profitait habituellement de ses contacts, après de nombreuses recommandations, afin de rejoindre un groupe terroriste sur la zone afghano-pakistanaise pour une formation longue. Une fois opérationnels, ils étaient renvoyés dans leur pays pour frapper des cibles déterminées à l'avance, profitant souvent d'un financement d'Al-Qaïda. Ce n'est pas le cas de Mohamed qui traverse quatorze pays à la recherche d'un contact avec un groupe jihadiste, sans y parvenir immédiatement. Il n'a fait qu'un très bref passage au Waziristan, pas assez long pour acquérir de réelles compétences, et a dû rentrer du fait de l'hépatite qu'il avait contractée. Mais son passé de délinquant lui a fourni les outils nécessaires pour mener à bien ses attaques. Habitué à dissimuler ses activités criminelles, il explique : « Je ne fonctionne pas avec internet et les téléphones t'as vu. C'est pas très bon tu vois, donc heu. C'était du bouche-à-bouche, du bouche à oreille pardon. Et, t-, t-, t-, et voilà après c'était au culot hein. J'allais dans des endroits, dans des cités, des quartiers chauds dans d'autres villes, où ça, ça vendait du stupéfiant et au culot, et je disais voilà, "Trouve-moi telle et telle arme. Je te la prends ton prix sera le mien", t'as vu. On vendait des armes, je donnais un billet à celui qui me con-, qui me mettait en contact avec la personne, et je repartais avec mon arme et je rentrais à Toulouse la cacher[{101}]. »

Lors de ses différents voyages, il prendra des précautions pour dissimuler ses destinations, utilisant la méthode du « *broken travel* », multipliant les escales sur le trajet. Ses activités criminelles lui permettent également de s'autofinancer et de trouver des armes, ainsi que le gilet pare-balles qu'il porte *via* Fetah Malki, qui ne connaissait pas ses intentions terroristes[{102}]. Mohamed Merah dépense ainsi entre 20 000 et 30 000 euros pour préparer les trois attentats qu'il va mener : « Le Colt qui ont tué les, ah, les militaires et les juifs, je l'ai payé 1 200, je l'ai pas payé cher. Heu... le Uzi je l'ai payé, heu, je sais plus combien je l'ai payé mais je l'ai payé cher. Heu... Le Magnum pareil. Heu... Ensuite si je me rappelle bien, heu, j'ai, j'ai un autre Colt 11 dix- heu 19.11 A 1. Je l'ai payé 1 800 euros. J'en ai encore un autre Colt avec le silencieux. Mais le silencieux ne marchait pas. Celui-là je l'ai payé 1 500, 1 600 euros. T'as vu après le pompe je l'ai payé 1 000 euros. Le, la mitraillette je l'ai payée mille deux[{103}]. »

Le jihadiste toulousain profite également de son profil de délinquant de cité pour se faire passer pour moins religieux qu'il n'est. Sous couvert de *taqîya*, il continue à fréquenter les boîtes de nuit, prétendant avec hypocrisie agir par volonté de dissimulation : « Ah, je vais en boîte. Allah m'autorise à, à faire certaines choses selon le, mes capacités afin de, de tromper l'ennemi et, et de vous faire croire que je suis pas, je suis pas dans le chemin d'Allah et voilà. C'est autorisé *hamdoulillah*. »

La vaste majorité des attaques jihadistes commises sur le sol européen au cours des années 2000 l'étaient par des cellules terroristes. Leur nombre de membres était variable, de 4 pour les « *7/7 bombers* » de Londres à presque une vingtaine pour les terroristes des attentats de Madrid. Mohamed Merah a quant à lui principalement agi seul. Son frère Abdelkader, désormais condamné pour sa complicité, était présent durant le vol du scooter, l'achat du blouson et potentiellement à proximité lors du premier assassinat, comme le laisse supposer l'enregistrement. Mais la majorité des attaques ont été commises par un opérateur terroriste solitaire, ce qui limite les opportunités d'identification et donc d'interpellation pour les forces de l'ordre. Ce modèle d'un jihadiste qui agit de sa propre initiative et sans ordres d'une organisation terroriste, sans réelle formation opérationnelle et ne s'appuyant que sur ses propres ressources logistiques est une innovation majeure pour la mouvance terroriste. La nouveauté de ce profil est aussi ce qui va engendrer son incompréhension pour une partie des forces de sécurité intérieure, qui font face à cette nouvelle menace pour la première fois et doivent s'y adapter, particulièrement pour la structure nouvelle que forme la DCRI à cette période. Sur le front médiatique et politique, l'incompréhension est encore plus grande. Le terme du « loup solitaire » est répété à outrance, sans être véritablement compris. Mohamed Merah est en effet un loup solitaire opérationnel, qui organise ses attaques avec peu ou pas de soutien logistique ou d'instructions de la part d'un groupe terroriste. Mais ce n'est en rien un loup solitaire idéologique, seul représentant d'une idéologie dans la région toulousaine. Comme l'explique Liam Duffy, chercheur et spécialiste du terrorisme : « Après les tueries organisées par Merah, les autorités françaises ont fait une erreur dramatique en le catégorisant comme un "loup solitaire", ignorant complètement l'écosystème dont il a émergé, un milieu qui a participé à l'envoi de combattants en Irak dès le début des années 2000 et qui verra nombre de ses membres rejoindre le Califat de l'État islamique quelques années plus tard.

Cette vision des attaques comme l'une des premières menées par un "loup solitaire", a perduré dans l'imaginaire public, en France comme à l'étranger. Les évènements de Toulouse étaient bien, comme beaucoup de commentaires l'ont expliqué à l'époque, le signal d'une nouvelle génération de terroristes, mais pas celle décrite alors. Ce n'était pas le début d'une vague d'autodidactes, radicalisés en ligne, mais l'avènement du salafisme-jihadisme européen. Le résultat d'un mouvement extrémiste qui avait commencé à croître des décennies auparavant, *via* un activisme islamiste interrompu et les actions de revenants des différentes zones de *jihad* du globe. Au lieu de confronter cet état de fait, les États européens ont réorienté leurs efforts de prévention vers une soi-disant radicalisation en ligne, un phénomène dont l'existence est contestée, et dans la suppression de contenus de propagande, comme s'ils ensorcelaient et hypnotisaient des citoyens européens supposés vulnérables, et les poussaient à rejoindre la cause jihadiste{104}. » En effet, il représente les prémices d'une menace d'ampleur, violente et extrémiste, et dont les représentants se sont organisés et multipliés lors des années 2000. Merah n'est pas un cas unique, il est seulement le premier de son genre. Après les nombreux assassinats, certaines déclarations de candidats à l'élection présidentielle tendent vers le complotisme le plus assumé : « Ça a l'air d'être un fou mais ce n'est peut-être pas un hasard si ça arrive en pleine campagne. Il y a peut-être un calcul politique derrière pour faire diversion par rapport à la crise », alors que d'autres en font un argument de campagne{105}. L'impact médiatique est énorme, sur Internet comme dans les médias traditionnels. Un certain nombre d'articles ou de reportages naïfs, incluant des descriptions de Merah comme « agréable, courtois, gentil et capable d'une certaine douceur{106} », ou comme un informateur trahi des renseignements, vont entretenir un flou malsain et feront de Mohamed Merah un symbole parmi les jihadistes, au moment où une discussion franche sur les dangers de la mouvance jihadiste aurait pu avoir lieu. Les évènements de Toulouse et de Montauban sont un signal clair que la menace s'est transformée, et que d'autres attentats sont à craindre. Alors que l'heure devrait être à l'anticipation et au débat républicain sur les solutions, les leçons ne sont pas tirées des drames de 2012. Le 22 mars, Sabri Essid organise l'enterrement du terroriste dans la banlieue de Toulouse. Lui, comme les frères Clain et de nombreux jihadistes français, ont déjà les yeux tournés vers la Syrie.

Chapitre 2

Été 2012 - Décembre 2014

« Merah c'est beaucoup plus qu'un martyr. Il a ouvert une nouvelle ère !
Avant Merah y avait quoi ? »
Un jihadiste, cité par Hugo Micheron.

Après les attaques commises par Mohamed Merah, la mouvance jihadiste française est inspirée par l'impact médiatique des évènements. Sept assassinats, trois victimes blessées, sans compter les opérateurs du RAID, constituent une victoire pour les jihadistes. Comme Merah, nombre d'entre eux envisageaient de partir en terre de *jihad* pour rejoindre un camp d'entraînement dirigé par un groupe terroriste international. Alors que les départs pour le *Cham* commencent, le jihadiste toulousain a montré qu'on pouvait frapper en France dès maintenant. La situation sécuritaire en Syrie, et la répression brutale des populations par Bachar el-Assad, va entraîner un flot de départ de jihadistes venus du monde entier. Néanmoins, le voyage vers le Levant n'est encore que l'affaire de quelques initiés, et le nombre de combattants étrangers est estimé entre 700 et 1 400 personnes durant la première moitié de l'année 2012{107}. Ce dilemme entre le combat à l'étranger ou l'attentat en France sera illustré par le destin de la cellule dite de Cannes-Torcy, six mois environ après les attaques de Toulouse et de Montauban.

La cellule de Cannes-Torcy

La cellule de Cannes-Torcy est constituée d'une quinzaine d'individus venus de Seine-et-Marne et des Alpes-Maritimes. Décrite par le procureur François Molins comme le groupe « le plus dangereux mis au jour depuis 1996 en France{108} », elle est dirigée par Jérémie Louis-Sydney, et son

associé Jérémy Bailly. Le premier est originaire de Melun et s'est converti à la fin de son adolescence dans les années 1990. Toxicomane, il fait plusieurs allers-retours en prison, et s'y radicalise en 2008{109}. En mai 2009, installé à Cannes après sa sortie de prison, il poste un clip de rap en ligne, évoquant différentes théories du complot, notamment concernant le 11 septembre 2001 attaquant la société occidentale et ses « trafics d'organes » et « trafics de gosses ». En 2011, il crée une entreprise de vente sur les marchés à Torcy, partage des appels au *jihad* en ligne et fréquente la mosquée locale. C'est là qu'il fera la connaissance de Jérémy Bailly, lui aussi délinquant et converti, qui partage ses idées radicales. À cette période, on ne peut pas qualifier le groupe de cellule terroriste mais d'une bande d'amis qui partagent une idéologie violente. Mais les attentats de Toulouse et Montauban, en mars 2012, vont changer cela. Au début de l'été, six membres du groupe quittent la banlieue parisienne dans un camping-car, en direction du sud de la France. Ils rejoindront une dizaine d'associés de Jérémie Louis-Sydney. C'est le séjour fondateur du groupe, comme l'expliquera un magistrat{110}. Pendant deux semaines environ, les jihadistes en devenir parlent de religion, de *jihad* et des « exploits » de Mohamed Merah. Louis-Sydney, qui se proclame émir du groupe, déclare que « c'est mieux de combattre en France » car ils « connaissent le pays » et que c'est plus « facile pour se procurer des armes et de l'argent ». Lui et Bailly montrent d'ailleurs des armes aux autres{111}. La préparation d'un attentat est engagée.

Il est 12 h 30 à Sarcelles le 19 septembre 2012, quand deux hommes vêtus d'un sweat à capuche sombre pénètrent dans l'épicerie Naouri. L'un d'entre eux dégoupille alors une grenade de fabrication yougoslave et la jette à l'intérieur du commerce spécialisé dans les produits cacher. Les deux jihadistes s'enfuient juste avant l'explosion, et profitent de la confusion pour jeter un pavé à travers la vitrine. Récupérés par leur chauffeur, ils disparaissent ensuite. Par chance, la grenade défensive s'est bloquée sous une rangée de caddies et ne fera qu'un seul blessé. Jérémie Louis-Sydney, Jérémy Bailly et leur complice Kevin Phan viennent de commettre leur premier attentat. D'autres sont prévus : un incendie du McDonalds de Lognes en Seine-et-Marne, des attaques contre des policiers, juges et associations juives parisiennes mais également contre des militaires français. Ces projets seront cependant empêchés par l'action des forces de sécurité intérieure. Surveillé depuis le printemps 2012, Jérémie Louis-

Sidney est connu des services de renseignements. Lorsqu'une de ses empreintes digitales est retrouvée sur la cuillère de la grenade de Sarcelles, son interpellation est organisée. Le 6 octobre, les policiers de la BRI Strasbourg forcent la porte de l'appartement où il réside avec sa seconde épouse. Louis-Sidney ouvre le feu immédiatement, armé d'un revolver Smith & Wesson. Un policier reçoit plusieurs projectiles dans son gilet pare-balles. Les opérateurs du GIPN neutralisent Jérémie Louis-Sidney{112}. Le même jour, Jérémy Bailly est interpellé devant son domicile de Torcy. Il porte un pistolet à la ceinture. Onze personnes seront arrêtées, un peu partout en France, lors de cette opération. Mais certains membres de la cellule ne seront pas interpellés. C'est le cas de Rached Riahi, qui rejoint deux autres membres en Syrie début octobre 2012. Comme évoqué précédemment, les atrocités commises par Bachar el-Assad ont motivé un grand nombre de jihadistes à partir combattre les troupes syriennes. Une conversation entre deux proches de Riahi décrit sa démarche : « Dis-toi que, s'il est là-bas, c'est pour combattre quelque chose. [...] Y en a ils disent pourquoi tu vas faire le *jihad* en Palestine ou en Afghanistan ou je ne sais quoi ? Le *jihad* vous n'avez qu'à le faire en France. Lui il l'a pas fait [...] il a pas suivi ce genre de trucs. Pourquoi ? Parce que c'est pas le moment de ça. La France ? Il viendra son tour !{113} »

Jihad local ou jihad global

Avant 2012, rejoindre un sanctuaire jihadiste à l'étranger n'était possible que pour une minorité de jihadistes disposant de recommandations et d'un réseau international développé. Quelques élus arrivaient alors à rejoindre le Yémen, l'Afrique de l'Est ou le Pakistan pour y recevoir une formation opérationnelle. Pour la majorité des islamistes, un séjour à l'étranger se résumait à étudier l'islam ou l'arabe en Égypte ou au Maghreb. Al-Qaïda connaît alors une passe difficile. Son groupe affilié irakien, d'abord nommé Al-Qaïda en Irak puis État islamique en Irak a souffert des opérations américaines de contre-insurrection initiées en 2007, qui ont porté leur fruit et réduit les capacités de l'organisation. Le 18 avril, ses leaders Abou Omar al-Baghdadi, et Abou Hamza al-Mouhajer sont neutralisés lors d'une opération du Commandement des opérations spéciales américain. Un successeur prend leur place discrètement, en évitant les discours qui

pourraient le mettre en danger. Il s'appelle Abou Bakr al-Baghdadi. Quelques semaines plus tard, le 2 mai, Oussama Ben Laden est neutralisé lors de l'opération « Neptune Spears ». Vingt-trois Navy Seals ont pris d'assaut le complexe fortifié où il s'était réfugié. La perte de son leader charismatique, symbole du *jihad* international est un coup dur pour la mouvance. Ayman al-Zawahiri prend la tête de l'organisation, sans engendrer beaucoup d'enthousiasme parmi les soutiens du groupe.

Le début de la guerre civile va changer cela, et ouvrir un nouveau terrain d'entraînement pour les combattants du *jihad*. En France, les départs pour le *Cham* concernent pour la plupart des hommes proches de la trentaine et déjà fortement impliqués dans la mouvance, à l'image de Jean-Michel Clain. Membre clé de la filière d'Artigat, où il a notamment fréquenté Mohamed Merah, il rejoint le proto-État islamique dès 2012, où on lui confie immédiatement un poste à responsabilité{114}. Ses relais en France seront utiles à la venue d'autres jihadistes étrangers. Alors que ces pionniers partent combattre à l'étranger{115}, les attaques de Mohamed Merah viennent de montrer qu'un individu isolé, soutenu logistiquement, pouvait frapper sur le sol national.

Deux voies s'ouvrent : aller combattre au *Cham* et « défendre » les populations locales, ou frapper directement la société française. Parmi ceux qui font le premier choix, une minorité reviendra sur le sol national avec une capacité opérationnelle décuplée, l'accès à des réseaux de financement et de trafic d'armes, volontaires pour mettre à profit leurs compétences acquises en zone irako-syrienne. Pour ceux qui restent en France et choisissent de passer à l'acte, ils le feront en amateurs, armés d'une véritable volonté de violence, mais sans formation opérationnelle. Leurs attaques seront les signes avant-coureurs d'une menace qui, à cette période, évolue vite.

La Défense

Le soldat de première classe Cédric Cordiez fait partie des 450 militaires déployés en Île-de-France dans le cadre du plan Vigipirate au printemps 2013. Ce 25 mai, lui et ses camarades du 4e régiment de chasseur de Gap dont la devise est « Toujours prêt, toujours volontaire », patrouillent dans la galerie commerciale des 4 Temps de La Défense quand un homme se jette

sur lui avec un cutter. Le soldat reçoit plusieurs coups à la nuque, avant que son agresseur s'enfuie. Un peu plus d'an après les attaques de Mohamed Merah, les forces armées françaises sont de nouveau visées par les jihadistes. Elles ne sont malheureusement pas les seules prises pour cible. Trois jours seulement avant l'attaque de La Défense, le soldat britannique Lee Rigby, 25 ans, avait été assassiné en pleine rue. Alors qu'il se déplaçait à proximité des Royal Artillery Barracks, il est percuté par un véhicule et projeté au sol. Deux hommes sortent alors de la voiture, armé d'un couteau et d'un hachoir et le poignardent, avant d'essayer de le décapiter. Réclamant d'être pris en photo à côté du corps, les mains couvertes de sang, les assaillants avancent les mêmes arguments que Merah, accusant les forces armées occidentales de massacres de musulmans et évoquant la loi du talion aux quelques passants présent.

Le militaire français blessé est transporté à l'hôpital d'instruction des armées de Percy à Clamart{116}. Jean-Yves Le Drian, alors ministre de la Défense déclare : « Il y avait une volonté de tuer. [...] On a voulu tuer un militaire parce qu'il était militaire. » Le jihadiste est interpellé quelques jours plus tard à La Verrière dans les Yvelines. Alexandre Dhaussy est un converti de 22 ans, et reconnaît rapidement les faits. Connu pour des faits de délinquance, il avait été repéré lors de sa recherche d'emploi, demandant des aménagements pour pouvoir prier durant ses heures de travail et n'être entouré que d'hommes. Employé ensuite dans une boucherie halal de Massy, son employeur estime qu'il « parle trop d'islam{117} ». Un an avant son attaque, la police municipale de Guyancourt doit intervenir à un arrêt de bus parce qu'il refuse, véhément, d'attendre avec des femmes. Mis en examen pour tentative d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste, il sera considéré irresponsable et interné lors de son procès.

Si les attaques restent sporadiques en 2013, les discussions sur le départ au *Cham* sont pléthores. Parmi ceux qui l'évoquent, Omar Diaby, qui se fait appeler Omar Omsen, est l'un des premiers. Le Niçois, déjà condamné pour braquages, s'est radicalisé lors d'un séjour en détention. Décidé à organiser plusieurs départs en Libye et en Tunisie pour y prendre les armes, il organise, au mois de décembre 2011, une rencontre à Nice avec une vingtaine de contacts venus de la France entière. À la sortie de la gare, ils sont interpellés par la Police nationale. Omar Diaby est placé en détention avant d'être expulsé vers le Sénégal. Les liens qu'il entretient avec l'organisation Forsane Alizza, encore active à cette période, permettront de

geler ses avoirs. Revenu en France, il est condamné à nouveau. Alors qu'il est en régime de semi-liberté et porte un bracelet électronique, il prêche le *jihad*, en vantant l'importance de la *hijra*[{118}]. Très prosélyte, il réalise une série de vidéos intitulée « 19 HH », 19 correspondant au nombre de terroriste responsables des attaques du 11-Septembre et les H symbolisant les tours jumelles[{119}], où se mélangent images de la situation palestinienne, des bombardements américains en Irak et extraits de Matrix, le tout édité en musique. Diaby commente et diffuse de nombreuses théories du complot, sur le 11-Septembre et la mort d'Oussama Ben Laden. Le contenu de ces vidéos illustre parfaitement l'importance de la désinformation dans le processus de radicalisation. Décrivant une « histoire » alternative du monde qui l'entoure, intitulant ses vidéos « la vérité sur... », il décrit un monde où *kouffar* et jihadistes sont en conflit permanent et où la communauté musulmane doit prendre les armes pour se défendre. Si ce type de croyances a toujours existé dans la mouvance jihadiste, les réseaux sociaux permettent de décupler leur impact. Les forums d'Al-Qaïda étaient réservés à un public d'initiés, idéologiquement formés puis sélectionnés par des modérateurs. Les vidéos d'Omar Diaby sont quant à elles accessibles à tous. Le *jihad* de masse, lancé par Mohamed Merah, est en expansion. Les thèmes abordés dans les vidéos de la série 19 HH évoluent. Si Diaby encourageait ses abonnés d'abord à la *hijra* au début des années 2010, en 2013 c'est au *jihad* qu'il les invite en leur conseillant de voler et de commettre des braquages pour financer celui-ci[{120}]. Il s'associe à Mourad Farès, jihadiste de 28 ans et devient l'une des voix les plus importantes du *jihad* francophone. Leur page Facebook et les différentes plateformes sur lesquelles ils sévissent créent des dizaines de vocations partout sur le sol national, et facilitent le départ pour le *Cham* de beaucoup de candidats au *jihad*. Parmi eux, en décembre 2013, on retrouve Foued Mohamed Aggad, jihadiste de 21 ans originaire d'Alsace[{121}]. Il y rejoint Mourad Farès parti à l'été 2013, et Omar Diaby qui est arrivé au *Cham* en octobre de la même année. Un peu plus d'un an après les assassinats de Toulouse et Montauban, les départs sont de plus en plus nombreux.

Incompréhension française

L'émission de France 2 démarre sur un air de jazz. En cette deuxième partie de soirée, le sujet évoqué ce jour-là est : « Djihadistes français en Syrie : que faire ? » Le gouvernement Valls a annoncé la veille un plan de prévention pour lutter contre des départs qui se multiplient. Bernard Cazeneuve qui vient de prendre ses responsabilités place Beauvau, évoquera l'urgence à agir et une « course contre la montre » : « Le pays peut être frappé. La question n'est pas de savoir s'il le sera mais de déterminer où et quand il pourrait l'être{122}. » Si ce plan arrive tardivement, il comporte néanmoins un certain nombre de mesures pertinentes, même si elles restent limitées. Mais sur le plateau de télévision, la dangerosité de la situation semble être ignorée ou incomprise. Le choix des invités l'illustre : quatre écrivains, deux sociologues, un avocat et un journaliste. L'absence d'un membre des forces de sécurité intérieure, d'un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur ou d'un diplomate spécialisé sur ces questions qui serait à même de contribuer à débattre du phénomène, ne semble pas gêner le débat, qui tourne à l'ubuesque. On y entend des comparaisons avec l'affaire Salman Rushdie, ou la guerre d'Espagne, puis s'engagent des débats sémantiques sur les différences entre « intégriste » et « intégraliste », on y apprend que « jihadisme » est un terme inventé par le monde occidental. On y réentend les éléments de langages les plus éculés, liant condition socio-économique et *jihad*, niant tout lien entre religion et terrorisme. Certains expliquent que pour les jihadistes français, leur départ en Afghanistan fut « la connerie de leur vie » et qu'ils se sont retrouvés à fréquenter Al-Qaïda « à leur corps défendant ». Une certaine confusion règne dans une ambiance de café culturel, où la majorité des participants semblent ne pas comprendre que ces départs ne sont plus le fait de la génération précédente, éduquée, à l'aise financièrement et souvent sans casier judiciaire mais d'un appel de masse à une population moins idéologiquement endurcie mais tout aussi volontaire pour le passage à l'acte violent. Parmi les invités, seul David Thomson démontre une certaine compréhension des risques posés par ces départs. Après avoir décrit les différences stratégiques entre Jabaht Al-Nusra et l'État islamique, il explique : « Lorsque vous posez la question des actes terroristes sur le sol français, tous vont vous dire que c'est quelque chose de légitime. » Immédiatement il fait face à un brouhaha offensé. Incapable de continuer, il

sourit, gêné, et pose la question : « Vous avez déjà parlé à un jihadiste ? » Nouveau tollé, sans réponse claire. Un autre intervenant ironise en souriant : « Alors pourquoi partent-ils si loin si l'ennemi est déjà ici ? J'aimerais bien savoir. [...] Ils économiseraient de l'énergie ça serait plus facile. » Thomson reprend avant d'être interrompu à nouveau par l'intervenant : « Je pense que vous diffusez la représentation qui motive un certain nombre [...] de Français, qui se représentent cette guerre comme étant un terrorisme potentiel contre le territoire européen. » Un autre invité recommande une prudence sémantique afin de « ne pas populariser [...] dans l'esprit de l'opinion publique qu'il y aurait une espèce de relation mécanique entre le fait d'aller en Syrie [...] et que derrière tous ces jeunes gens il y aurait potentiellement [...] une espèce d'apprentis terroristes. » Mélangeant naïveté, relativisme et une certaine dose d'arrogance, le débat continue sans évoquer la proximité grandissante de la menace, pourtant bien réelle. Deux mois plus tôt, Foued Mohamed Aggad, en Syrie depuis trois mois, déclarait par téléphone à sa mère : « Si je rentre en France, c'est pas pour aller en prison, c'est pour tout exploser. »

Premier retour

Un mois plus tard, le 24 mai 2014, un homme vêtu d'une veste bleue et d'une casquette progresse dans la rue des Minimes de Bruxelles. Un peu avant 15 h 30, il arrive devant le numéro 21 de la rue, sort d'une de ses sacoches noires un revolver et ouvre le feu dans le hall du Musée juif de Belgique. Deux victimes sont tuées sur le coup. Il range son revolver et déplie la crosse d'un fusil d'assaut Kalachnikov. Il fait de nouveau feu, blessant mortellement deux autres personnes. Deux minutes après son arrivée, le jihadiste s'enfuit en courant en direction de la rue Haute. Les secours belges décriront les blessures comme chirurgicales, et parlent d'exécutions{123}. Le tireur, formé au maniement des armes, a ouvert le feu à 25 reprises. Il a fait 4 morts en moins de deux minutes et a réussi à fuir sans être interpellé. Une traque se met en place partout en Belgique, et les images des caméras de surveillance du musée sont diffusées en boucle. En France, la protection des lieux juifs est renforcée. Six jours plus tard, à la gare routière Saint-Charles de Marseille, trois agents de la brigade de surveillance des douanes effectuent un contrôle dans un bus Eurolines en

provenance d'Amsterdam *via* Bruxelles[{124}]. L'un d'entre eux remarque un sac en plastique blanc Décathlon qu'il soupèse. Surpris par le poids, il l'entrouvre et découvre un fusil d'assaut Kalachnikov, avec chargeur enclenché. Après avoir discrètement prévenu ses collègues, ils entreprennent une fouille des passagers. Sur un homme vêtu d'un costume, ils découvrent une arme de poing, et dans ses valises une veste bleue et une casquette. Calmement, l'homme reconnaît être le propriétaire de l'arsenal trouvé sur place mais dit l'avoir volé dans cet état et chercher à les revendre. Les tests balistiques seront effectués, ce sont bien les armes qui ont été utilisées lors de l'attaque du Musée juif de Belgique. Le jihadiste est également identifié. Ce Français de vingt-neuf ans, originaire du Nord, s'appelle Mehdi Nemmouche.

Le parcours de Nemmouche est un exemple de la trajectoire prise par un certain nombre de jihadistes qui ont rejoint le *Cham* au début des années 2010. Délinquant juvénile, il est condamné une première fois pour vol avec violence en 2004, puis en 2006, en 2007 à trois reprises, en 2008 et enfin en 2009. Après avoir fréquenté une série de lieux de détention du sud-Est de la France, il se radicalise lors de son passage au centre pénitentiaire de Toulon-La Farlède dans le Var[{125}]. Il devient de plus en plus prosélyte et agressif notamment avec les agents de l'administration pénitentiaire. À sa sortie en décembre 2012, il a déjà été signalé à la DCRI, qui l'a fiché S. Trois semaines plus tard, il quitte le territoire national pour une série de séjours à l'étranger : Londres, le Liban, la Turquie. En juin 2013, il est à Alep en Syrie, au sein de l'État islamique en Irak et au Levant, prédécesseur de l'État islamique. Son arrivée coïncide avec l'enlèvement de quatre otages français : Nicolas Hénin, Pierre Torrès, Didier François et Édouard Elias. Se faisant appeler Abou Omar al Faransi, Nemmouche sera leur bourreau pendant de nombreux mois. Nicolas Hénin décrira l'expérience en ces mots : « Quand Nemmouche ne chantait pas, il torturait. Il était membre d'un petit groupe de Français dont la venue terrorisait la cinquantaine de prisonniers syriens détenus dans les cellules voisines. Chaque soir, les coups commençaient à pleuvoir dans la salle dans laquelle j'avais moi-même été interrogé. La torture durait toute la nuit, jusqu'à la prière de l'aube. Aux hurlements des prisonniers répondaient parfois des glapissements en français[{126}]. »

Le sadisme de Nemmouche, qui se décrit comme un « nettoyeur ethnique[{127}] », vise des victimes occidentales comme syriennes. « Rempli

de haine contre les Juifs », il est obsédé par l'idée d'imiter ou de dépasser Mohamed Merah qui, comme Lionel Dumont, fait partie de ses héros. Au début de l'année 2014, il reprend les voyages principalement en Asie du Sud-Est. De retour en Europe *via* Bangkok, il est contrôlé par les services allemands lors d'un passage à Francfort. Inscrit au fichier Schengen, son retour est signalé à DCRI à la mi-mars 2014. Il s'installe dans le quartier belge de Molenbeek, et y prépare son attaque. Les quatre otages français sont libérés seulement six jours avant l'attaque de Bruxelles. Rapidement ils sont informés par les services de renseignement de l'identité du suspect arrêté à Marseille. Le secret de son expérience de tortionnaire restera intact jusqu'à septembre 2014, afin de préserver l'enquête en cours{128}.

Déclaration du Califat

La bataille a été brève et brutale en cet été 2014. Les quelques milliers de soldats de l'État islamique et de leurs alliés locaux ont pris Mossoul, une ville de deux millions d'habitants défendue par près de 30 000 militaires irakiens pendant seulement quatre jours. L'impact combiné de la propagande diffusée en ligne et des véhicules piégés (VBIED) sur les défenses de la ville a suffi. Une fois la ville capturée, les jihadistes récupèrent du matériel militaire américain laissé sur place par les défenseurs, des tonnes de munitions ainsi que des millions de dinars irakiens. La province de Ninive, dont Mossoul est la plus grande ville, permet d'unir les possessions territoriales du groupe en Irak et en Syrie. Le 29 juin, premier jour du ramadan, le groupe diffuse un enregistrement audio qui annonce la création de Dawlah al-Islāmiyah, l'État islamique, dirigé par son Calife Abou Bakr al-Baghdadi. Deux jours plus tard, le premier juillet 2014, il fait sa première apparition filmée, vêtu de noir et debout au minbar de la mosquée Al-Nouri de Mossoul.

Faisons savoir au monde que nous vivons désormais dans une nouvelle ère. L'insouciant doit maintenant être vigilant. L'ensommeillé doit maintenant se réveiller. Celui qui était choqué et ébahi doit comprendre. Les musulmans ont aujourd'hui une déclaration retentissante à faire et marchent avec de lourdes bottes. Leur déclaration fera entendre et comprendre au monde ce qu'est le terrorisme et leurs bottes piétineront les idoles du nationalisme, détruiront les idoles de la démocratie et révéleront leurs déviances.
Donc écoute Oumma. Écoute et comprends. Lève-toi et dresse-toi. Parce que le temps est venu de vous libérer des chaînes de la faiblesse, et de se dresser face à la tyrannie, contre les traîtres

dirigeants – les agents des croisés et les athées, et les gardes des Juifs. [...]
Le monde est aujourd'hui divisé en deux camps [...] et il n'en existe pas de troisième : le camp de l'islam et de la foi et le camp de la mécréance et de l'hypocrisie – le camp des musulmans et des moudjahidines et celui des Juifs, des croisés, de leurs alliés et avec eux le reste des nations et des religions de mécréance, toutes dirigées par l'Amérique et la Russie et mobilisées par les Juifs. Il est vrai que les musulmans ont été vaincus par le passé après la chute de leur califat{129}. Puis leur État a cessé d'exister, et les mécréants furent capables de les affaiblir et de les humilier, de les dominer dans toutes les régions, de piller leur richesses et leurs ressources, de les priver de leurs droits. Ils l'ont fait en attaquant et en occupant leurs terres, en plaçant au pouvoir des traîtres agents pour diriger les musulmans d'une main de fer, et en diffusant des slogans aveuglants et mensongers : civilisation, paix, coexistence, liberté, démocratie, laïcité, baathisme, nationalisme et patriotisme parmi tant d'autres. Ces gouvernants continuent dans leur volonté de mettre en esclavage les musulmans, de les écarter de leur religion avec ces slogans. Un musulman doit choisir entre s'écarter de sa religion, ne plus croire en Allah, et se soumettre honteusement aux lois humaines polythéistes de l'Est ou de l'Ouest, bassement et honteusement comme un disciple, en répétant ces slogans sans volonté ni honneur, ou vivre persécuté, ciblé, et banni, pour finir assassiné, emprisonné, ou terriblement torturé sous le chef d'accusation de terrorisme.
Dès lors, hâtez-vous ô musulmans de rejoindre votre État. Oui, c'est votre État. Hâtez-vous, parce que la Syrie n'est pas pour les Syriens, et l'Irak n'est pas pour les Irakiens. C'est la terre d'Allah. [...] L'État est un État pour tous les musulmans. La terre est pour les musulmans, tous les musulmans. Musulmans, partout, celui qui est capable de faire *hijra* (d'émigrer) jusqu'à l'État islamique, doit le faire, car l'*hijra* vers une terre d'islam est obligatoire.
Nous appelons tout particulièrement les universitaires, les spécialistes du droit islamique, et surtout les juges, mais aussi ceux avec une expertise sur les questions militaires, administratives [...], les médecins et les ingénieurs quelle que soit leur spécialité. Nous les appelons et nous leur rappelons de craindre Allah, car leur émigration est une obligation personnelle, et ils doivent donc répondre à l'appel de musulmans qui ont grandement besoin d'eux. [...] Donc crains Allah, ô esclave d'Allah{130}.

Cette première déclaration est un risque pour Abou Bakr al-Baghdadi, traqué par la majorité des services de renseignements occidentaux et de la région, mais aussi l'aboutissement d'une campagne de propagande lancée plusieurs mois auparavant. Après des années de discrétion, il instaure l'État islamique comme la culmination d'efforts lancés par Abou Moussab al-Zarqaoui près de 15 ans auparavant. Instaurant son autorité sur le Califat ré-établi, al-Baghdadi cherche alors à montrer que l'État islamique est un véritable État, le seul valable pour la communauté musulmane et qu'il a pour intention de combattre ses ennemis mais également de bâtir des institutions et une organisation étatique complète. Il appelle ses soutiens, sur chaque continent, et particulièrement ceux qui sont qualifiés et formés, à rejoindre le projet, en faisant de la *hijra*, l'acte d'émigrer sur une terre d'islam, une obligation pour tous les croyants. Dès lors, les actions militaires et les recrutements de l'État islamique s'accélèrent, notamment parmi les jihadistes français.

Dans la nuit du 2 au 3 août 2014, les troupes de l'État islamique fondent sur la ville irakienne de Sinjar, non loin de la frontière syrienne. L'intérêt stratégique de la ville n'est que limité pour l'État islamique, dont l'objectif principal est clair : exécuter les hommes en âge de combattre puis capturer les femmes et les enfants yazidis comme « *sabaya* », et en faire des esclaves{131}. Les Yazidis, minorité religieuse qui pratique une forme de mithraïsme teinté de soufisme, ne sont pas ou peu défendus car les peshmergas locaux se sont retirés de la ville. L'exécution du génocide planifié par l'État islamique débute alors. La population yazidie est surprise par l'assaut venant de différentes directions, bloquant ainsi les routes permettant de prendre la fuite. Quelques dizaines de milliers de Yazidis s'enfuient vers les montages du Sinjar, à quelques dizaines de kilomètres de là. Certains sont en voiture, d'autres à pied. Ceux qui restent sur place où sont rattrapés par les troupes de l'EI subiront toute la brutalité des jihadistes. Les hommes sont exécutés sur place, les femmes et les jeunes filles revendues comme esclaves sexuelles ou distribuées aux jihadistes ayant participé à l'opération. Parmi eux, on retrouve notamment Sabri Essid, beau-frère toulousain de Mohamed Merah et Nabil Greseque, qui seront les premiers Français à être poursuivis pour génocide{132}. Plusieurs milliers de Yazidis sont assassinés pendant ces premiers jours du mois d'août. Cependant que des dizaines de milliers d'entre eux sont piégés dans les montagnes, sans eau, ni vivres. Devant la situation humanitaire tragique qui débute, une coalition militaire internationale se forme, armant les peshmergas, bombardant les troupes de l'État islamique et ravitaillant les populations assiégées. Tout au long du mois d'août, puis en septembre, les frappes aériennes de la coalition s'intensifient contre les positions de l'État islamique, permettant l'évacuation d'une partie des Yazidis. Les actions militaires des 26 pays participants sont dirigées par la France, qui contribue largement aux opérations militaires. Le 19 septembre, deux Rafales français survolent l'Irak pour la première fois et frappent un dépôt logistique de l'EI à Mossoul. La conquête territoriale entreprise par l'État islamique n'est pas stoppée, mais elle est freinée par les aéronefs militaires de la coalition. Cela sera un argument supplémentaire dans leur propagande encourageant le *jihad* en Occident.

Appel au jihad

La voix d'Abou Mohamed al-Adnani est déjà connue des jihadistes en Irak et en Syrie et dans le reste du monde lorsqu'il prend la parole le 22 septembre 2014. En effet, le porte-parole et responsable des opérations extérieures de l'État islamique n'en est pas à son premier discours depuis 2011. Originaire de Binnish en Syrie, vétéran de la bataille de Falloujah, il a déjà pris la parole plus de quinze fois pour annoncer les intentions du groupe jihadiste. Alors que l'État islamique progresse et s'étend, le bras droit du Calife déclare alors :

Ô soldats de l'État islamique, soyez prêts pour la campagne finale contre les croisés. Oui, par la volonté d'Allah, ce sera la dernière. [...] Les croisés sont revenus avec une nouvelle campagne militaire [depuis les interventions pour protéger les populations civiles et contrer l'avancée de l'EI en août].
Ô Amérique, ô alliés de l'Amérique et ô croisés, sachez que la situation est plus dangereuse que ce que vous avez imaginé et plus grande que ce que vous avez envisagé. Nous, nous avions prévenus qu'aujourd'hui est une nouvelle ère, une ère dans laquelle l'État [Islamique], ses soldats et ses fils sont des chefs et non des esclaves. Ils sont le type d'hommes qui à travers les époques n'a jamais été vaincu. ô croisés, vous avez réalisé la menace de l'État islamique, mais vous n'y avez pas trouvé de réponse, et vous ne la trouverez pas car il n'en existe pas. Si vous le combattez, il se renforce et s'endurcit. Si vous l'ignorez, il grandit et s'étend. [...]
Nous allons conquérir Rome, briser vos croix, mettre en esclavage vos femmes, avec la permission d'Allah [...]. Si nous n'y arrivons pas cette fois-ci, alors nos enfants et petits-enfants y arriveront et ils vendront vos fils au marché aux esclaves.
Ô Américains, ô Européens, l'État islamique n'a pas débuté de guerre contre vous, comme vos gouvernements et vos médias le prétendent. C'est vous qui nous avez offensés, vous êtes responsables et vous en paierez le prix. Vous en paierez le prix quand vos économies s'effondreront. Vous en paierez le prix quand vos fils seront envoyés pour nous combattre et reviendront amputés, ou dans un cercueil, ou malade mentaux. Vous en paierez le prix lorsque vous aurez peur de voyager, [...] quand vous marcherez dans la rue [...] en craignant les musulmans. Vous aurez peur jusque dans vos lits. Vous paierez le prix quand votre croisade s'effondrera et que nous frapperons ensuite votre patrie, et vous ne pourrez plus jamais faire de mal à qui que ce soit après cela. Vous paierez le prix, et ce que nous avons préparé pour vous va vous faire souffrir{133}.

La première partie du discours insiste sur deux points. Al-Adnani explique d'abord que l'État islamique a été attaqué par les forces de la coalition militaire internationale et qu'il doit désormais y répondre, même la transgression initiale vient « des croisés ». Il menace ensuite les pays occidentaux, expliquant dans des termes eschatologiques la vengeance que prévoit l'EI suite aux bombardements d'août et de septembre 2014. Comme l'indique la dernière phrase, la préparation d'une vengeance est déjà en cours et faisait très certainement partie des objectifs du groupe terroriste dès

ses déclarations de Mossoul. Néanmoins les opérations militaires permettent une justification de celle-ci, et un positionnement en tant que victimes d'une « croisade ». Le groupe a prouvé sa volonté de frapper des cibles occidentales avec les décapitations des journalistes américains James Foley et Steven Sotloff, puis du britannique David Haines au cours des mois d'août et de septembre.

Dans une seconde partie du discours, le porte-parole de l'organisation va s'adresser aux jihadistes et aux soutiens de l'EI dans le monde occidental.

> Ô moudjahidines en Europe, en Amérique, en Australie, au Canada [...] vous qui soutenez le Califat, [...] vous qui vous considérez comme ses soldats et ses soutiens, [...] votre État fait face à une nouvelle campagne militaire des croisés. Donc, ô moudjahidine, où que tu sois, que vas-tu faire pour soutenir tes frères ? Qu'attends-tu alors que deux camps se dressent et que la guerre approche chaque jour ? Ô, moudjahidine, nous t'appelons pour défendre l'État islamique. Des dizaines de nations se sont rassemblées contre lui. Elles ont débuté leur guerre à tous les niveaux. Donc lève-toi moudjahidine. Dresse-toi et défends ton État où que tu sois.
>
> Vous devez frapper les soldats, les soutiens et les troupes des apostats. Frappez leurs policiers, leurs forces de sécurité intérieure et leurs services de renseignement, ainsi que leurs agents traîtres. Détruisez leurs lits. [...] Si vous pouvez tuer un mécréant américain ou européen – et en particulier les méchants et sales Français – ou un Australien, ou un Canadien [...] alors comptez sur Allah, et tuez-le de n'importe quelle manière. Ne demandez conseil à personne, et ne cherchez pas un jugement pour vous y autoriser. Tuez le mécréant qu'il soit civil ou militaire, parce qu'ils doivent être considérés comme similaires. Les deux sont des mécréants. Les deux sont en guerre. [...] La meilleure chose à faire est de faire de votre mieux et de tuer n'importe quel mécréant, qu'il soit Français, Américain ou n'importe lequel de leurs alliés.
>
> Si vous n'êtes pas capable de fabriquer de l'explosif ou de trouver une arme, prenez le mécréant américain, français ou allié. Écrasez-lui la tête à coups de pierre, massacrez-le avec un couteau, renversez-le avec votre voiture, jetez-le dans le vide, étranglez-le ou empoisonnez-le. N'hésitez pas. [...] Si vous ne pouvez pas le faire, brûlez sa maison, sa voiture, son commerce. Ou détruisez ses récoltes. Si vous ne pouvez pas le faire, alors crachez-lui au visage. Si vous n'y arrivez pas, alors que vos frères sont bombardés et assassinés, et que leur meurtre et leur vol est autorisé par leurs ennemis, alors relisez vos textes religieux.

Si, initialement, l'État islamique se focalisait sur l'expansion territoriale et le renforcement de son sanctuaire irako-syrien, il a désormais pour objectif un *jihad* mondial. Comme l'expliquait David Thomson quelques mois auparavant, le *jihad* contre la France était considéré comme légitime par la majorité des membres du proto-État islamique, qui attendaient cependant des ordres pour passer à l'acte. L'appel aux actes terroristes sur le sol national est désormais lancé. La France, notamment du fait de son rôle dans la coalition, est particulièrement visée par ce discours, plus que toute autre nation. Au-delà des jihadistes déjà présents au *Cham*, al-Adnani encourage également ses partisans en France à passer à l'acte. Alors que le

jihad des années 2000 supposait la validation d'une attaque par un émir, il explique que ce n'est plus nécessaire et conseille d'organiser seul son attentat. L'intérêt de cette évolution doctrinale est double. D'abord l'absence de validation par une autorité religieuse permet de multiplier les attaques, et de passer d'un *jihad* de cellules à un *jihad* de masse, porté par des individus agissant seuls. Ensuite, cette organisation limite les communications entre jihadistes qui pourraient être repérés par les forces de sécurité intérieure, limitant ainsi les possibilités de déjouer une attaque potentielle. Les modes d'actions suggérés sont simples (arme blanche, véhicule bélier) et accessibles à tous, ce qui facilite la multiplication des attaques en France et dans le monde occidental. Le message est clair : la vague d'attentats jihadistes approche et la France est une des principales cibles désignées.

Message de sang pour le gouvernement français

Le jour même, un groupe de six randonneurs est enlevé alors qu'ils traversaient le massif du Djurdjura, dans le nord de l'Algérie. Les kidnappeurs font partie d'un groupe jihadiste local, issu d'un schisme récent au sein d'Al-Qaïda au Maghreb islamique et nommé Jund al-Khilafa, « Les Soldats du Califat ». Dirigé par Abdelmalek Gouri et composé d'une trentaine de membres, le groupe avait, quelques jours auparavant, prêté allégeance à Abou Bakr al-Baghdadi et déclaré : « Vous avez au Maghreb islamique des hommes qui obéiront à vos ordres{134}. » Les consignes d'al-Aldnani ont été entendues. Parmi les six otages, cinq seront relâchés après quatorze heures de séquestration. Le dernier otage, et seul Français du groupe, est Hervé Gourdel, un guide de haute montagne de 55 ans. Les jihadistes posent un ultimatum au gouvernement français et réclament la fin de toutes les opérations militaires contre l'État islamique. Devant leur refus, les terroristes algériens décapitent Hervé Gourdel et diffusent la vidéo de l'exécution sur YouTube sous le titre « Message de sang pour le gouvernement français ». Vingt-quatre heures après le discours d'al-Adnani, une première victime française est malheureusement recensée.

Trois mois plus tard, le 20 décembre 2014, Bertrand Nzohabonayo prend la direction du commissariat de Joué-lès-Tours. Citoyen français né au Burundi, l'homme de 20 ans réside en Indre-et-Loire depuis quelques

années et a grandi dans la banlieue de Tours. Il est connu pour des faits de délinquances : trafic de stupéfiants, extorsion, vol à l'étalage, recel{135}. Quatre ans auparavant, il s'est converti à l'islam, comme son frère Brice, connu pour sa radicalisation. Bertrand porte la barbe, se fait appeler Bilal et partage de plus en plus de contenu islamiste sur les réseaux sociaux. À l'été 2014, ses amis le trouvent « un peu radical ». Il évoque des projets de départs, « s'il a l'argent et le passeport{136} ». Deux jours auparavant, il a changé sa photo de couverture sur Facebook pour le drapeau noir de l'État islamique. Ce 20 décembre, il n'est pas encore 14 heures quand il approche du commissariat, comme le raconte un policier présent sur place : « À 13 h 50, j'allais partir en patrouille et je décide de repasser par l'accueil. J'étais en train de finir mon café, et là il y a deux personnes qui se présentent au commissariat. Ils venaient pour porter plainte pour une affaire de garde d'enfants. Je les fais rentrer dans le commissariat et je leur demande de patienter. J'ai deux collègues qui me rejoignent à l'accueil, dont un qui prend en compte les plaignants. Quelques minutes après, on entend la porte du commissariat qui se fait secouer super fort. Mon collègue regarde à l'extérieur, et là il constate la présence d'un individu qui a l'air énervé et qui veut rentrer. Moi je ne le vois pas à ce moment-là. On se pose la question : "Qu'est-ce qu'il fait à secouer la porte, pourquoi il ne sonne pas ?" Mon collègue me dit : "Tu vas voir, mais attends de voir ce qu'il veut avant de le faire rentrer." J'arrive devant l'entrée et je vois que l'individu est énervé. Quand il me voit, il s'arrête de secouer la porte. Il planquait sa main droite dans son dos mais je l'ai pas vu à ce moment-là. J'ouvre la première porte du sas puis la deuxième. J'allais lui demander pourquoi il était là. J'ai eu à peine le temps d'ouvrir la bouche, il sort sa main droite de son dos et il me frappe dans l'oreille avec son couteau. C'est un couteau de boucher, la lame fait une trentaine de centimètres, et il me la plante dans le canal auditif. J'essaye d'esquiver les coups portés, mais il fonce sur moi. Je l'agrippe au niveau du col, je lâche la porte et j'essaie de l'emmener avec moi dans le sas. Les portes se referment. On commence un corps à corps. J'essaie de me défendre des coups de couteau qu'il essaie de me porter. Je mets des coups de poing, des coups de pied mais ça n'a aucun effet sur lui. Lors du face-à-face, j'arrive à le plaquer contre le mur pendant un instant, mais il m'enfonce à nouveau le couteau dans l'oreille et fait des va-et-vient dedans avec la lame{137}. » Deux autres policiers à l'intérieur comprennent ce qu'il se passe. Après avoir mis à l'abri les plaignants, ils se ruent vers le

sas pour aider leur collègue blessé : « Ils ouvrent la porte, et on se retrouve à trois contre lui. On essaie de le maîtriser et de lui enlever son couteau. Il était hyper énervé, il avait qu'une chose en tête, c'était de nous tuer. Mon premier collègue prend un coup de couteau dans la bouche et ma deuxième collègue est touchée au niveau du cuir chevelu. Ils sont KO. Le premier est gravement touché au niveau de la bouche, le sang est partout dans le sas et les deux arrivent à s'extraire du sas. Je me retrouve seul face à lui. »

D'autres policiers arrivent. Un premier fonctionnaire tire une cartouche et touche l'assaillant au ventre mais celui-ci continue d'avancer. Une deuxième cartouche à bout portant, et une troisième dans la main, sont sans aucun effet. Nzohabonayo continue à tenter de poignarder le policier. Un autre policier tire et parvient finalement à le neutraliser avec une quatrième cartouche. Le jihadiste tombe au sol, face contre terre, le regarde vide. Alors qu'ils s'approchent de lui, le jihadiste répète en boucle : « Allah Akbar, Allah Akbar. »

Il est 20 heures le lendemain quand une Clio noire accélère sur la place Wilson de Dijon. Quatre piétons sont percutés alors que le conducteur crie « Allah Akbar » et « Pour les enfants de Palestine ». Il fonce ensuite dans la rue du Transal, puis la rue Monge pour finir rue des Gondrans{138}. Le conducteur s'enfuit ensuite, avant d'être interpellé par la Police nationale. Treize personnes ont été blessées, dont deux gravement durant les trente minutes qu'a duré l'attaque. L'assaillant, Ben Adbelkader Nasser-Edin est un Français de 40 ans, qui souffre de lourdes pathologies psychiatriques. Il indique pendant sa garde à vue avoir agi seul, volontairement et « pour les enfants de Palestine et de Tchétchénie ».

Réaction médiatique

Les attaques de Joué-lès-Tours et Dijon reçoivent un traitement médiatique important mais très inégal, illustrant souvent une incompréhension complète du phénomène jihadiste par les journalistes qui couvrent ces affaires. La prégnance de la menace, croissante depuis quelques mois et particulièrement virulente depuis le discours d'al-Adnani au mois de septembre, semble être ignorée des rédactions. Deux discours vont donc être proposés dans la presse : un cas potentiel de « violences policières » pour Joué-lès-Tours et l'acte d'un « déséquilibré » pour Dijon.

Pour l'attentat de Joué-lès-Tours, de nombreux articles vont d'abord avancer l'hypothèse d'une « arrestation arbitraire[139] », en se basant sur des rumeurs et la réaction de la famille, naturellement choquée par les évènements. Un certain nombre de journalistes évoqueront des éléments conjoncturels sans lien direct, comme un policier relaxé pour des faits de violences qui travaille au commissariat, une altercation ayant eu lieu quelques jours auparavant et n'impliquant ni les policiers en question, ni Nzohabonayo, ou un « like » du jihadiste sur Facebook. Tous les prétendus témoins qui ont été interrogés anonymement dans les médias refuseront de participer à l'enquête menée par le préfet. Aucun n'explique comment et pourquoi un jeune homme de 20 ans brandit un couteau et tente de poignarder trois agents de police. Les blessures qu'ils ont reçues sont conséquentes : un des fonctionnaires est blessé de vingt plaies sur l'ensemble du corps, dont la main transpercée deux fois et une plaie verticale à la gorge, là où le terroriste a porté un coup de bas en haut. *A posteriori*, le profil de Nzohabonayo est pourtant clair : radicalisé au fil des années, choisissant un mode d'action devenu classique et une cible récurrente : les forces de l'ordre. Si le gouvernement dénonce l'attentat odieux qui vient d'avoir lieu, les commentaires du ministre de l'Intérieur qui décrit comme « très mystérieux[140] » le profil de l'assaillant n'aident pas. Entre instrumentalisation politique et incompréhension, le flou médiatique des premiers jours sera mis à profit par les médias islamistes qui dénonceront le traitement des musulmans en France, sous le hashtag #FergusoninFrance. L'État islamique revendiquera également l'attaque. Pour l'attaque de Dijon, le profil psychiatrique de l'assaillant, qui nécessite une étude fine de ses motivations pour qualifier ou non l'action de « terroriste », reçoit un traitement aussi peu subtil. On peut ainsi lire ce type d'analyse : « Alors que les attentats de l'État islamique se succèdent partout dans le monde et que la France fait partie des cibles identifiées de Daech, tout le monde pense alors à une attaque terroriste. L'hypothèse sera très vite abandonnée, Ben Adbelkader Nasser-Edin est fou ![141] » Outre les revendications évoquées par l'auteur de l'attaque, les déclarations durant les faits et le mode d'action, il est important de comprendre que des troubles mentaux n'engendrent pas mécaniquement le passage à l'acte violent. Le terme « déséquilibré » est souvent utilisé là ou l'analyse critique est manquante. Ces deux traitements médiatiques montrent la nécessité de traiter le terrorisme de façon dépolitisée, loin de toute prise de partie ou de

contrecoup émotionnel, et d'avancer prudemment sur des sujets où une frange des médias maîtrise mal les problématiques évoquées. Cette absence de prise de conscience, en dépit de l'ensemble des signaux observés lors de la période allant de mars 2012 à décembre 2014, est particulièrement dangereuse, comme on l'observera seulement quinze jours plus tard.

État de la menace

Quelle est l'état de la menace deux ans et demi après les assassinats de Toulouse et Montauban et seulement quinze jours avant l'attentat de la rédaction de *Charlie Hebdo* ? Cette période de transition, qui suit la reprise des attaques jihadistes après un hiatus de seize ans, voit apparaître un certain nombre de caractéristiques de la forme nouvelle prise par la menace. D'abord, elle s'ouvre sur deux fronts distincts. Une partie des jihadistes ont commencé à quitter le territoire national pour le *Cham*. Dès 2012, les quelques dizaines de « pionniers » du *jihad*{142}, déjà meneurs de groupes jihadistes en France, sont partis pour la Syrie, suivis en 2013 des cadres, plus jeunes, et des premières femmes à rejoindre le conflit. À la fin de l'année 2013, trois cent cinquante Français ont rejoint la zone. Puis en juillet 2014, avec la proclamation du Califat à Mossoul, les départs se multiplient et concernent des profils beaucoup moins endurcis idéologiquement mais tout aussi volontaires pour la *hijra* et le *jihad*. Malgré les dénégations de certains, les massacres de Sinjar et l'instauration de marchés aux esclaves sexuelles n'endigueront pas le flot de départs, et n'entacheront pas le « prestige » de Dawlah (« État » en arabe, appellation utilisée par les membres de l'État islamique pour décrire l'organisation) auprès de ses soutiens français. Néanmoins, on observe également les premiers retours à la fin de l'été 2013, du fait de l'âpreté des combats et d'un encadrement plus lâche des troupes du proto-EI. Medhi Nemmouche, premier Français lié à l'État islamique à commettre un attentat en Europe, en sera l'exemple. Loin d'être un stratège de l'EI, son expérience syrienne a permis d'armer le petit délinquant, de l'endurcir idéologiquement et de faciliter son passage à l'acte. Sur le sol national, la mouvance est présente et de plus en plus active. Après les échecs et les arrestations de groupes d'« activistes » tel que Forsane Alizza, on observe une forte activité en ligne et sur les réseaux sociaux qui pour la majorité

d’entre eux restent impavides face aux dangers que la mouvance jihadiste représente. L’hésitation entre *jihad* en France ou *hijra* au *Cham* est un débat fréquent, hésitant entre l’« exemple » donné par Mohamed Merah et l’attrait du Levant. La volonté de frapper le sol national sera de plus en plus prégnante, particulièrement après le discours d’Abou Mohamed al-Adnani de septembre 2014, où il désigne la France comme une cible privilégiée. Cette attitude belligérante montre la confiance de l’État islamique dans sa capacité à organiser mais aussi à inspirer des attaques dans l’Hexagone. Une évolution doctrinale va faciliter ces attaques. On passe d’un *jihad* de cellule, où des groupes organisés fomentent des attaques plus ou moins complexes, avec la validation d’un émir, souvent autodésigné, à un *jihad* individuel. La majorité des attaques de la période 2012-2014 se feront par des loups solitaires opérationnels, qui préparent leurs actions et choisissent leurs cibles seuls. Cela permet un *jihad* de masse, qui ne nécessite ni validation par une « autorité » religieuse, ni communication entre les membres du groupe, ce qui pourrait faciliter les interceptions et les interpellations. C’est cette transition qui va être manquée par une partie des forces de sécurité intérieure françaises, habituées à travailler sur des organisations jihadistes complexes. Ce *jihad* personnel, de masse, nécessite pour être empêché la mise en place d’un nombre conséquent de capteurs de terrains, policiers ou gendarmes. La réduction de leur nombre sous les mandats de Nicolas Sarkozy et François Hollande{143} va contribuer au retard stratégique des forces de sécurité intérieure.

Sur cette première période de réveil de la mouvance jihadiste, la France va subir sept attaques en trois ans, dont trois commises par le même individu, Mohamed Merah. Le bilan de ces attaques est de sept victimes tuées pour vingt blessées. Après 16 ans sans qu’aucun attentat n’ait pu être mené à bien, malgré des projets déjoués, on note une forte augmentation sur cette période, liée à un renouveau d’intérêt pour l’idéologie et à une diffusion de ces thèses plus rapides grâce aux réseaux sociaux.

Quatre des sept attaques n’ont pas mené à un décès. Ainsi, seul Merah est parvenu à assassiner ses victimes, du fait de l’usage d’armes à feu et d’une préparation préalable. Cela vient notamment du fait que la majorité des jihadistes français de l’époque ne dispose d’aucune formation opérationnelle, contrairement aux membres du GIA où aux revenants de Bosnie de la vague précédente. Le bagage idéologique des jihadistes de 2012-2014 présents sur le sol national, reste faible, souvent composé de

PDF et de vidéos partagés sur Internet, couplé à des discussions avec d'autres islamistes. Si les profils peuvent varier, on observe un passé de petite délinquance chez ceux qui choisissent de passer à l'action violente. Une certaine habitude de la dissimulation de leur activité, et un attrait pour la violence facilitent leurs attentats. On peut également noter une forte proportion d'attaques commises par des convertis (43 % environ), beaucoup plus nombreux que pendant les périodes qui suivront. Même si certains des terroristes ont effectué des séjours à l'étranger, principalement au Maghreb, ils y ont reçu une formation idéologique et non opérationnelle. En revanche, ceux partis en zone irako-syrienne vont recevoir une formation au maniement des armes, et monter en capacité opérationnelle. L'attentat du musée de Bruxelles, perpétré par un Français, le prouve. L'État islamique va leur fournir « l'incubateur », où ils pourront « obtenir une expérience pratique du combat » comme évoqué par Zawahiri{144} deux décennies auparavant. Concernant leurs modes d'actions, l'inexpérience se mêle aux capacités logistiques de la criminalité organisée.

Des armes à feu ont d'ailleurs été utilisées dans trois attaques, des armes blanches dans deux, et une voiture bélier et un dispositif explosif dans une. Si Merah et la cellule de Cannes-Torcy ont pu obtenir, *via* leurs réseaux criminels, des armes et de l'explosif, les autres jihadistes ont pu se limiter à des modes d'actions facilement accessibles mais dont la capacité létale est restreinte. Ces modes d'action, arme blanche et véhicule bélier, ont néanmoins été mis en avant lors des discours de l'État islamique. Ne nécessitant aucun savoir-faire opérationnel, ils sont à la portée de tout militant jihadiste qui souhaite agir en France. Les cibles des attaques se répartissent de la façon suivante : 43 % des attaques contre des militaires français (3), 29 % contre des cibles juives (2) et 14 % respectivement contre les forces de l'ordre (1) et la population de façon indiscriminée (1). Les interventions militaires françaises, notamment en Afghanistan vont être utilisées comme justification pour les premières. Concernant les forces de l'ordre et la population de façon indiscriminée qui sont des cibles marginales de 2012 à 2014, elles sont très représentatives des objectifs de l'EI, comme décrit par al-Adnani, qui encourageait à frapper « les policiers » et « les civils ». La géographie des attaques, réparties sur six départements, montre une diffusion de la mouvance. La banlieue parisienne est autant touchée que la ville de Toulouse, et les communes frappées vont de 470 000 à 36 000 habitants. On peut en conclure qu'une certaine

implantation de la mouvance dans des zones rurales existe, loin du stéréotype du terrorisme comme une problématique limitée à l'Île-de-France.

Ces trois années ont été une phase de réveil et de transition pour la mouvance jihadiste. Après un sommeil long de 16 ans, la France a été marquée par les attentats de Toulouse et Montauban. Un certain manque d'attention a contribué à ignorer les attaques de Sarcelles et de La Défense pourtant clairement issues du même courant idéologique. En 2014, alors que des centaines de Français quittaient le territoire pour la zone irako-syrienne et que l'État islamique se révélait au monde, l'incompréhension, et parfois l'arrogance, empêchaient d'en faire une analyse neutre et précise. L'Europe a vu le premier attentat d'un revenant de Syrie à Bruxelles, la France a vu le premier attentat où l'un de ses citoyens était spécifiquement ciblé. Sans camouflage aucun, l'État islamique, premier de son type, à la fois proto-État et groupe jihadiste, a clairement déclaré ses intentions et ses méthodes. L'appareil médiatique a tardé à comprendre et à expliquer ce qu'il se passait, craignant l'image que cela pouvait renvoyer. Les forces de sécurité intérieure ont quant à elles tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises, mais la machine étatique est une organisation complexe, dont l'agilité n'est pas la compétence principale. À l'aube d'une ère jihadiste nouvelle, c'est sur les capacités de résilience de la nation qu'il a fallu compter.

Deuxième partie

Jihad d’ampleur

Chapitre 3
Du 7 au 9 janvier 2015

« Il y aura un avant et un après le 7 janvier. »
Manuel Valls.

Le ciel est couvert ce 7 janvier 2015. Le véhicule de police circule non loin de Bastille lorsque l'appel tombe à la radio. Les quatre policiers de la BAC du 11e arrondissement de Paris prennent alors la direction du lieu de l'intervention. « On reçoit l'appel vers 11 h 20, pour des jets de pétards. Des jets de pétards, on en a souvent donc on n'est pas inquiets. On nous donne une adresse : 10 rue Nicolas-Appert{145}. »

Rien dans l'intervention ne semble sortir de l'ordinaire. Arrivés à proximité, les policiers garent leur véhicule le long du boulevard Richard-Lenoir, avant de se diriger vers la rue Nicolas-Appert. Celle-ci tourne à droite à presque 90 degrés, empêchant les policiers d'apercevoir le numéro 10 depuis le boulevard. « On arrive sur le boulevard, et le chef de bord dit au chauffeur de nous laisser là. On remonte la rue à pied tous les trois. C'est une toute petite rue, et c'est très calme. Deux ou trois personnes sont en train de déménager, pas affolées du tout. On ne se doute de rien. » Une fois le virage passé, les trois policiers continuent leur progression dans la rue. Le calme y règne et rien n'indique le drame qui vient de s'y dérouler : « On voit un individu en attente devant l'adresse, assez tranquille à première vue. On lui demande si c'est lui qui a fait le 17. Il répond que oui, et on lui demande pourquoi. Il nous explique que son collègue est blessé, et qu'il est derrière la porte. Il n'a pas l'air très secoué. Sur le coup, je le trouve bizarre. Je lui demande sa pièce d'identité. Je continue à lui poser des questions : il est derrière la porte ? Pourquoi vous ne le rejoignez pas ? »

L'homme est sous le choc. Cadre chez Sodexo, il visitait le numéro 10 de la rue Nicolas-Appert pour la première fois, après la signature d'un nouveau

contrat de maintenance. Quelques minutes plus tôt, il était assis avec Frédéric Boisseau et un autre collègue devant un ordinateur quand la porte s'est ouverte et une détonation a retenti. Deux hommes les braquent alors, et l'un d'eux lui demande : « C'est où Charlie ? » Il leur explique qu'il est de la maintenance et que c'est son premier jour. Les tireurs s'en vont. Frédéric Boisseau saigne abondamment. Son collègue essaiera de faire un point de compression, sans succès. Il est ensuite traîné dans les toilettes pour le mettre à l'abri tandis qu'un de ses deux collègues tente d'appeler les secours. Les derniers mots de Frédéric Boisseau sont : « Dis à mes enfants que je les aime{146} », avant de s'éteindre dans les bras d'un de ses collègues. À l'extérieur, les policiers n'ont aucune de ces informations.

« Dans le même temps, des gens aux fenêtres nous crient qu'il y a trois individus armés{147} qui sont rentrés dans les locaux. Mon chef de bord appelle pour indiquer des mecs armés dans le bâtiment. Je demande au premier témoin s'ils sont ressortis et il me dit qu'il ne sait pas. J'insiste un peu et je vois qu'il panique. On est sur le point d'ouvrir la porte et d'un coup, on entend une grosse détonation juste derrière. On s'écarte, chacun dans une direction différente. Je les vois sortir de face, deux mecs cagoulés, habillés en noir et avec des armes longues. Je ne pense même pas à des terroristes, je n'ai pas le temps de comprendre ce qu'il se passe même quand je les entends parler en arabe. » Les deux tireurs sont équipés de fusils d'assaut de type Kalachnikov. Ils viennent de commettre un massacre quand ils sortent dans la rue Nicolas-Appert. Alors qu'ils passent la porte, trois policiers en VTT et en uniformes arrivent à l'angle de la rue. Les terroristes se focalisent sur eux et font feu à plusieurs reprises. Pris sous un feu nourri en quelques secondes, les policiers à vélo tournent rapidement à droite dans une rue piétonne pour se mettre à couvert. Les terroristes tirent sans discontinuer dans leur direction. Une policière de la BAC réplique alors que les tireurs visent ses collègues : « Ça tire dans tous les sens. Je me mets à un angle de mur et je tire à trois reprises. J'ai enfin découvert ce jour-là, ce qu'est l'effet tunnel. Je ne me suis même pas planquée. Rien à voir avec un stand de tir. Ils ont continué à tirer sur les VTT jusqu'au moment où ils ne sont plus à vue. »

Les deux jihadistes se rapprochent ensuite de leur véhicule. Ils sont calmes et prennent le temps de recharger leurs armes. L'un d'entre eux lève le poing et crie, exalté : « On a vengé le prophète Mohamed ! On a vengé le prophète Mohamed ! On a vengé le prophète Mohamed ! *Hamdoulilah* ! »

Ils repartent ensuite au volant de leur Citroën C3 noire, s'engageant dans l'Allée Verte. « Je les vois revenir vers la voiture et je pense qu'ils reviennent vers moi. Je contourne le bâtiment, et là je vois leur voiture qui s'éloigne. Mon chef de bord tire dans leur direction à ce moment-là. »

Les policiers présents tentent à plusieurs reprises de faire passer un message radio. Mais un message prioritaire de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) occupe les conférences radios et les empêche de rendre compte de la situation. Les policiers qui rejoignent la zone le font donc sans information sur les agissements des tireurs. Dans l'Allée Verte, un véhicule de police se retrouve face à face avec celui des terroristes. Les deux tireurs n'hésitent pas et sortent de leur voiture pour ouvrir le feu sur les policiers. Sous le feu, l'équipage réagit de façon impressionnante, faisant marche arrière tout en ouvrant le feu à travers le pare-brise. Les terroristes remontent en voiture et se dirigent vers le boulevard. « Je vois le véhicule de police qui se fait tirer dessus et qui fait sa marche arrière. La C3 passe. Par la radio, j'arrive à transmettre une plaque partielle et une direction de fuite. Je cours derrière eux et je les vois repartir vers Nation, mais impossible de prévenir du changement de direction à la radio. Le boulevard est très calme. »

De l'autre côté du boulevard, les tireurs font face à une troisième patrouille de police à vélo et ouvrent le feu depuis leur véhicule. Ahmed Merabet, policier âgé de 40 ans, chute sur le bitume. Les terroristes sortent de leur véhicule et lui crient « Tu voulais nous tuer ! » Ahmed Merabet répond « Non, c'est bon chef{148} », avant d'être tué d'une balle dans la tête. La C3 des terroristes accélère ensuite en direction de la place de la République : « On se retrouve avec les trois collègues sur le boulevard, et subitement on entend encore des tirs sans savoir d'où ça vient. On se cache derrière une voiture et on entend les échanges avec le collègue, Ahmed Merabet. On se déplace et on le voit par terre, il a pris des balles. On apprend la fuite du véhicule, et on décide de rester auprès du collègue. Il y a sa chef de bord, une officière, qui arrive et puis les pompiers qui sont là très rapidement. »

Les policiers de la BAC 11 décident de retourner rue Nicolas-Appert pour comprendre ce qui s'est passé dans les locaux. La rue est calme lorsqu'ils arrivent devant le numéro 10. Une femme sur place leur explique : « C'est une boucherie, il y a au moins vingt morts. » Ils décident d'entrer dans le bâtiment. Arrivés dans les locaux, les policiers entrent dans

la salle où l'attaque a eu lieu. Plusieurs personnes sont déjà sur place. Parmi elles, un médecin, Patrice Pelloux, membre de la rédaction et arrivé en retard ce jour-là, qui tente de prendre en charge les victimes de l'attaque. Les policiers décrivent une scène terrible : « Je vois du sang, des gens qui gémissent. Il y a du sang partout. Dans la pièce, ça sent la poudre, et je vois un mec par terre, qui a la moitié du visage en sang. C'était la première fois que je voyais des blessures si graves. On voyait vraiment les impacts de balles, il avait le visage défiguré. On a échangé un regard, mais dans ma tête, je savais qu'il était déjà mort. »

Les policiers vont faire évacuer les pièces adjacentes, dans le calme. Les témoins ne crient pas, mais sont comme sonnés par la tuerie qui vient d'avoir lieu dans le bureau voisin. Peu parmi les témoins et les policiers savent que c'est la rédaction de *Charlie Hebdo* qui vient d'être frappée par un attentat jihadiste. Le bilan est lourd : douze personnes ont été tuées. Frédéric Boisseau a été la première victime des terroristes, alors qu'ils cherchaient les locaux du journal. Une fois à l'intérieur, les jihadistes ont abattu Franck Brinsolaro{149}, policier du Service de la protection (SDLP), âgé de 49 ans, en charge de la protection de Charb, ainsi que Michel Renaud, un journaliste invité ce jour-là, et huit membres de la rédaction : Charb, Cabu, Elsa Cayat, Wolinski, Tignous, Mustapha Ourrad, Honoré et Bernard Marris. Huit blessés dont quatre graves sont également recensés : Riss, Philippe Lançon, Fabrice Nicolino et Simon Fieschi{150}. Ahmed Merabet, le policier qui a tenté d'empêcher la fuite des terroristes sur le boulevard Richard-Lenoir est la douzième et dernière victime de l'attaque. C'est l'attentat le plus mortel en France dans l'histoire de la Cinquième République. Les autorités, dont le Président de la République, arrivent rapidement sur les lieux, malgré des risques persistants. Le plan Vigipirate est relevé au niveau « alerte attentat » en Île-de-France.

Après avoir semé les policiers place de la République, les terroristes se sont dirigés vers le 10e arrondissement. Roulant à vive allure, ils percutent une Volkswagen Touran, blessant la conductrice, place du Colonel-Fabien. Rue de Meaux, ils percutent une borne devant une boulangerie et décident d'abandonner leur Citroën. Rapidement, ils approchent un homme au volant d'une Clio grise. Ils ont enlevé leurs cagoules et lui ordonnent : « Descends de ta voiture, on a besoin de ta voiture{151}. » Le conducteur s'exécute, faisant sortir son chien du véhicule. Avant de démarrer, les jihadistes précisent : « Si jamais, tu t'adresses... enfin, si les médias t'interrogent, tu

diras : c’est Al-Qaïda au Yémen. » Ils quittent ensuite l’agglomération parisienne par la Porte de Pantin et disparaissent. La C3 abandonnée est rapidement prise en charge par la Police nationale. À 13 heures, une carte d’identité est trouvée dans le véhicule. Les enquêteurs découvrent le nom d’un des tireurs : Saïd Kouachi. Lui et son frère Chérif sont déjà connus des services de renseignement.

Les frères Kouachi

Saïd et Chérif Kouachi sont nés à Paris, en 1980 et 1982, respectivement l’aîné et le troisième d’une famille de cinq enfants. Leur père meurt alors qu’ils sont encore jeunes, et leur mère se prostitue de façon occasionnelle. Les deux frères grandissent dans le 19e arrondissement, dans un environnement instable. En 1994, ils sont placés dans un foyer. Ils quittent Paris pour Treignac, village corrézien de mille-cinq-cents habitants. Ils suivent une scolarité au collège Lakanal et fréquentent le club de foot de Chamberet à dix kilomètres du foyer{152}. L’année suivante, leur mère se suicide, probablement enceinte d’un sixième enfant. En 2000, après de courtes études dans l’hôtellerie, Chérif et Saïd décident de repartir à Paris. Chérif trouve un emploi de livreur à El Primo Pizza aux Lilas et fume des joints avec son frère. En 2003, il rencontre Farid Benyettou, lui aussi originaire du 19e arrondissement. Habitué de la mosquée Adda’wa de Stalingrad, Benyettou a pour beau-frère Youssef Zemmouri, membre du GSPC et condamné pour des projets d’attentats pendant la Coupe du monde de 1998{153}. À seulement 23 ans, Benyettou est un prédicateur salafiste actif et il parvient à rassembler un groupe d’une douzaine de jeunes militants autour de lui, dont les frères Kouachi{154}. Farid Benyettou organise des prières de rue, s’oppose à la loi contre le port de signes religieux à l’école et donne des cours de religion dans son appartement. Il supervise avec Boubaker El Hakim, lui aussi un natif du 19e arrondissement, la « filière des Buttes-Chaumont », et organise des séances d’entraînement physique dans le parc éponyme. El Hakim, dont la carrière de jihadiste ne fait que commencer, est déjà parti en Syrie à seulement 19 ans où il fréquente les écoles salafistes Al Fateh Al Islami et Zahra{155}. En 2003 il est en France, avant de repartir pour l’Irak alors que les États-Unis lancent leur offensive militaire. Présent lors de la chute du régime de Saddam Hussein, il est un

relai important pour les militants du 19e arrondissement et impressionne les candidats au *jihad*. Comme l'explique Jean Pierre Filiu : « Pour les frères Kouachi et les autres, il est le modèle, celui qui a réussi à passer[{156}]. » El Hakim les encourage d'ailleurs, lorsqu'il déclare à un journaliste de RTL présent en Irak : « Je suis de Paris 19e ! Tous mes potes dans le 19e je leur dis : venez faire le *jihad* ! Je suis prêt à me faire exploser, mettre des dynamites et boum boum ![{157}] » En 2004, il combat lors de la bataille de Falloujah, où son frère Redouane devient le premier Français à mourir lors du *jihad* irakien. Les jihadistes de la filière des Buttes-Chaumont cherchent à imiter cet exemple, Chérif Kouachi tout particulièrement. Désormais nommé « Abou Issen », il envisage de partir en Irak mais hésite à attaquer des commerçants juifs avant son départ. En janvier 2005, il est interpellé, avec Farid Benyettou et Thamer Bouchnak, alors qu'il tente de rejoindre Damas dans le but de traverser ensuite la frontière irakienne. Saïd Kouachi, lui n'est pas inquiété. En juin, Boubaker El Hakim est renvoyé en France après avoir été arrêté à la frontière irako-syrienne. Incarcéré dans le bâtiment D5 de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, Chérif Kouachi fait la rencontre de Djamel Beghal. Le jihadiste d'une quarantaine d'années est un militant de longue date, qui a des contacts avec des membres du GIA algérien. Il a fréquenté la mosquée de Finsbury à Londres et est parti se former à la fabrication d'explosifs en Afghanistan en 2000. Interpellé à Abou Dabi en 2001, il est condamné à dix ans de prison pour association de malfaiteurs terroristes. Lors de son incarcération, il prend sous son aile Chérif Kouachi. Les deux hommes deviennent proches.

Le procès de la filière a lieu en 2008[{158}]. El Hakim est condamné à sept ans de prison, Benyettou à six ans, tandis que Chérif Kouachi, Mohamed El Ayouni et Thamer Bouchnak reçoivent quant à eux une peine de trois ans de réclusion dont 18 mois ferme. Chérif Kouachi sort donc dès 2008. Il se marie rapidement, s'installe à Gennevilliers et part faire un pèlerinage à La Mecque. Il se déplace régulièrement à Reims où Saïd s'est installé avec son épouse. Il se rend également dans le village de Murat dans le Cantal, où Djamel Beghal est assigné à résidence[{159}]. Deux ans plus tard, une vaste opération antiterroriste entraîne l'interpellation de quatorze individus liés à Beghal. Tous sont soupçonnés d'avoir participé au projet d'évasion de Smaïn Aït Ali Belkacem, responsable de l'attentat de Saint-Michel en 1995, condamné à la perpétuité et incarcéré à la maison centrale de Clairvaux. Parmi les mis en cause, on retrouve Chérif Kouachi. Il profite néanmoins

d’un non-lieu, « en dépit de son ancrage avéré dans un islam radical, de son intérêt démontré pour les thèses défendant la légitimité du jihad armé », précise le magistrat en charge de l’affaire. En 2011, Chérif et Saïd Kouachi partent pour le Yémen. Leurs activités sur place sont peu documentées, mais il semblerait qu’ils aient rencontré Anwar al-Awlaki, prédicateur américain pionnier de la propagande jihadiste et membre d’Al-Qaïda dans la Péninsule Arabique. Arrivés dans la province de district de Wadi Adiba{160}, ils sont formés au maniement des armes.

Djamel Beghal est quant à lui condamné à nouveau à dix ans de prison{161}. Un autre de ses élèves est lui aussi reconnu coupable d’avoir préparé l’évasion de Belkacem. Les enquêteurs ont retrouvé chez cet ancien braqueur multirécidiviste des munitions de Kalachnikov. Amedy Coulibaly est condamné à 5 ans de prison ferme.

Homicide à Montrouge

La traque est en cours pour retrouver les frères Kouachi. Le soir de l’attaque, un individu a ouvert le feu sur un joggeur de 33 ans sur la coulée verte au niveau de Fontenay, le blessant grièvement, à l’aide d’un pistolet-mitrailleur Tokarev{162}, {163}. La victime, touchée plusieurs fois par balles, a réussi à s’enfuir. Elle a été prise en charge avant de tomber dans le coma.

Ce 8 janvier, Amedy Coulibaly remonte l’avenue Pierre-Brossolette de Montrouge à moto, un peu après huit heures du matin. Il est déterminé à passer à l’acte et remonte l’avenue quand il aperçoit une jeune policière municipale. Clarissa Jean-Philippe, 25 ans, est encore stagiaire au sein de la police municipale et ne porte donc pas d’arme de service. Ce matin, elle est accompagnée de deux collègues lorsqu’elle se rend sur les lieux d’un véhicule accidenté devant le numéro 91 de l’avenue. Subitement, Amedy Coulibaly apparaît cagoulé derrière elle, un fusil d’assaut dans les mains. Il ouvre le feu et tue immédiatement la jeune policière. Un autre policier municipal est blessé par une cartouche au visage. L’autre se rue sur le terroriste. Il saisit le canon du fusil d’assaut, lui porte des coups et parvient à lui arracher sa cagoule et à le mettre en difficulté. Le terroriste crie : « Tu veux jouer à ça. Tu vas crever !{164} » Il sort une arme de poing et pousse l’agent, qui chute au sol. Il le vise avec son arme et fait pression sur la queue de détente. Le coup ne part pas. Le jihadiste panique et s’enfuit en

courant dans la rue, laissant sa cagoule au sol. Cette attaque, la deuxième en deux jours, vient de coûter la vie à une nouvelle victime et un nouveau terroriste est recherché.

Amedy Coulibaly est né en 1982 et a grandi dans une fratrie de dix enfants dans le quartier de la Grande Borne de Grigny dans l'Essonne. Dès le lycée, il participe régulièrement à des braquages et des vols. En septembre 2000, il charge des motos volées à l'arrière d'une camionnette dans le parking d'une résidence de Combs-la-Ville. Son complice, Ali Rezgui, est au volant quand la police arrive sur place. Il choisit d'accélérer et percute le véhicule des forces de l'ordre. Un policier fait feu en état de légitime défense sur la camionnette. Rezgui est tué, Amedy Coulibaly est blessé, puis interpellé{165}. C'est une des premières condamnations pour celui qui va devenir un multirécidiviste au début des années 2000. Interpellé en 2002, après une série de braquages de boîtes de nuit parisiennes, il est condamné en 2004 dans le Loiret pour le braquage de l'agence BNP de la place du Martroi à Orléans. Il est alors condamné à six ans de prison, qu'il effectuera en partie à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. C'est là qu'il rencontre Chérif Kouachi et Djamel Beghal. Ce dernier est pourtant isolé du reste des prisonniers, mais comme l'explique Coulibaly : « Quand j'étais en détention avec lui, c'était en 2005, j'étais dans une aile et lui se trouvait avec les isolés. Je parlais avec les isolés et, petit à petit, on s'est lié d'amitié. Je suis resté un certain temps en cellule au-dessous de lui{166}. » En 2006, les deux hommes sortent de détention à quelques mois d'intervalle. Beghal part à Murat et Amedy Coulibaly commence à vendre des stupéfiants et est de nouveau condamné à un an et demi de détention, rapidement après sa sortie.

De retour en détention, il participe à un documentaire clandestin, en se faisant appeler « Hugo Lamasse{167} », grâce à une caméra de contrebande. Coulibaly y raconte que : « La prison, c'est la putain de meilleure école de la criminalité. Dans une même promenade, tu peux rencontrer des Corses, des Basques, des musulmans, des braqueurs, des petits vendeurs de stups, des gros trafiquants, des assassins. » Il dénonce également les conditions de détention. Le film sera repris par *Le Monde*, puis l'émission Envoyé Spécial{168} et mènera même à la publication d'un livre *Reality Taule, au-delà des barreaux* où l'on voit Amedy Coulibaly de dos sur la couverture.

Il sort de prison en juin 2007. À cette période, il fréquente Hayat Boumeddiene, que lui a présenté un codétenu et signe un contrat de

professionnalisation avec l'entreprise Coca-Cola de Grigny. En juillet 2009, Amedy Coulibaly fait partie d'un groupe de neuf personnes reçues à l'Élysée par Nicolas Sarkozy pour promouvoir les contrats en alternance dans les entreprises{169}. Le couple Coulibaly-Boumeddiene, installé à Bagneux, se marie religieusement en 2009, et se radicalise au fur et à mesure des mois. Coulibaly fréquente Chérif et Saïd Kouachi et rend visite à Djamel Beghal dans le Cantal. Hayat Boumeddiene l'accompagne parfois. Ils prennent des photos sur place, elle en voile intégral, lui en blouson noir à capuche, en train de s'entraîner au tir à l'arbalète{170}. Jusqu'en 2010, où Amedy Coulibaly est condamné pour le projet d'évasion de Smaïn Aït Ali Belkacem. Il bénéficie d'une remise de peine d'environ un an, et après quatre mois de détention, est libéré en mars 2014 avec un bracelet électronique, qui lui est retiré deux mois plus tard, le 15 mai 2014. Le jihadiste fréquente régulièrement Mohamed Belhoucine, avec qui il a purgé sa peine. Belhoucine est diplômé de l'école nationale supérieure des Mines d'Albi mais également lié, avec son frère Medhi, aux filières de départ en zone afghano-pakistanaise{171}. Les deux hommes sont d'ailleurs contrôlés ensemble à Montrouge en août 2014. Les relations avec les Kouachi sont aussi fréquentes. Hayat Boumeddiene échange plus de 500 fois par téléphone avec Izzana Hamyd, l'épouse de Chérif Kouachi, tout au long de l'année 2014{172}. Les préparatifs de l'attaque débutent. Coulibaly est prudent, et utilise treize téléphones différents entre les mois d'octobre 2014 et de janvier 2015, mais également des cabines téléphoniques et des taxiphones{173}. Une attaque terroriste demande des moyens financiers, afin de pouvoir acheter les armes qui seront utilisées par le jihadiste, les véhicules d'évasion et la location d'une planque à Gentilly. Amedy Coulibaly veut également financer la fuite d'Hayat Boumeddiene après la commission de son attaque. Pour cela, il falsifie plusieurs fiches de paie et achète à crédit deux voitures : une Mercedes Classe A, qu'il revend ensuite pour 16 000 euros, et une Mini Cooper, achetée à Bordeaux et qu'il tente de revendre en Belgique, sans parvenir à récupérer son argent à temps. Il signe également un contrat pour un crédit à la consommation auprès d'une agence bancaire Cofidis pour la somme de 6 000 euros{174}. Il prend par la suite contact avec son réseau criminel pour acheter plusieurs armes, sans spécifier à tous ses intentions terroristes. En novembre, Amedy Coulibaly et Hayat Boumeddiene partent ensemble en pèlerinage à La Mecque. La veille de l'attaque, Amedy Coulibaly rencontre Chérif Kouachi à Gennevilliers

durant la nuit[175], avant que Saïd arrive de Reims, et qu'ils prennent la direction de la rue Nicolas-Appert.

Juste après l'assassinat de Clarissa Jean-Philippe, Amedy Coulibaly braque un automobiliste et lui vole son véhicule. Il abandonne la Clio Blanche à la gare RER d'Arcueil et disparaît. Une heure plus tard, Saïd et Cherif Kouachi braquent une station-service Avia sur la N2 à hauteur de Villers-Cotterêts dans l'Aisne.

La Traque

Dès le 7 janvier au soir, la présence médiatique incessante va affecter les opérations de police. Lorsque les policiers du RAID se rendent à Reims pour la perquisition du logement de Saïd Kouachi, plusieurs dizaines de journalistes attendent déjà devant les locaux du commissariat. Peu avant minuit, ils filment et diffusent en direct l'intervention du RAID dans le quartier de la Croix Rouge. La foule des journalistes est peu discrète et rend la situation particulièrement dangereuse. Jusqu'au matin du 8 janvier, les enquêteurs poursuivent les pistes judiciaires pour « loger » les Kouachi, en menant des perquisitions dans leurs logements à Reims donc mais aussi à Charleville-Mézières, mettant également en garde à vue une partie de leurs proches. Si les éléments collectés permettent de faire avancer l'enquête, ils ne donnent pas à ce moment-là d'indication sur l'endroit où les deux terroristes se trouvent. Mais le vol à main armée de Villers-Cotterêts change la dynamique de la crise. Comme l'explique le directeur général de la Gendarmerie : « On sort alors d'une phase exclusivement judiciaire pour entrer dans une phase de recherches opérationnelles. [...] Nous mettons en place un plan Épervier dans un rayon de quarante kilomètres autour de Villers-Cotterêts, en contrôlant une vaste zone qui comprend la forêt de Retz ; nous engageons le GIGN afin qu'il apporte son soutien aux unités territoriales déjà présentes sur le site ; nous installons à Villers-Cotterêts un poste de commandement opérationnel (PCO). [...] Dans sa zone de compétence, la Gendarmerie nationale n'est plus alors force concourante, mais devient la force menante dans une opération, non plus seulement de police judiciaire, mais de recherches opérationnelles[176]. »

Le plan Vigipirate niveau « alerte attentat » est étendu à la Picardie. Les militaires du GIGN, accompagnés des opérateurs du RAID et de la Brigade

de recherche et d'intervention de la préfecture de police de Paris (BRI-PP), et de ceux du Groupe d'intervention de la Police nationale (GIPN) de Lille, soit quatre colonnes, organisées au sein de la Force d'intervention de la Police nationale (FIPN) participent aux recherches{177}. La traque a lieu sur une zone en forme de losange de plusieurs milliers d'hectares à l'est de Villers-Cotterêts. Le terrain est très boisé, ce qui complique les recherches. Chaque village, chaque maison doivent être entièrement fouillés. Les axes routiers présents sur la zone sont quant à eux relativement faciles à contrôler, à l'exception de la RN2 où le trafic est important. La zone de traque est divisée en deux par la D973. Le secteur sud est sous la responsabilité du GIGN, tandis que le RAID s'occupe du secteur nord. Un ratissage du terrain d'Est en Ouest organisé. Le commandant du GIGN déploie alors 150 militaires du groupe sur le terrain. Le temps presse, la nuit tombe tôt au mois de janvier, et il ne leur reste que quelques heures de lumière pour traquer les deux jihadistes. Dans son ouvrage, Romain Agure, qui a participé à l'opération, raconte : « La traque continue, sur absolument tous les ronds-points, les intersections, ou autres nœuds routiers. Les gendarmes sont présents, quadrillant le terrain avec la rigueur forte de leur statut militaire. [...] Plus aucun mouvement de véhicule n'est possible sans tomber sur un barrage dans un rayon de cent kilomètres ! La pluie ne facilite pas les recherches, les hélicoptères bleus survolent les plus grandes zones de bois et les équipements vidéo et thermiques embarqués aident à la manœuvre. Toutes les maisons des villages sont fouillées, les granges, les dépendances, les maisons forestières, les jardins, absolument tout passe au crible, et les opérationnels du GIGN ne laissent rien au hasard{178}. »

Dans le secteur nord, cent vingt policiers poursuivent également les recherches. Dans les deux zones, les riverains coopèrent avec les fouilles menées par les policiers et les gendarmes, et font tout pour faciliter la traque des deux jihadistes.

À 15 heures, Amedy Coulibaly est identifié comme étant le tireur de Montrouge. Une deuxième traque est donc lancée pour le localiser. Son nom et ses liens avec les frères Kouachi sont gardés secrets et le ministre de l'Intérieur nie tout lien entre la tuerie de la rue Nicolas-Appert et l'assassinat de Montrouge. Il est opportun d'éviter que l'information soit relayée par les médias et rende plus difficile la localisation et l'interpellation de Coulibaly. Les perquisitions dans son environnement immédiat sont infructueuses, le terroriste s'étant réfugié dans une planque

louée quelques jours auparavant à Gentilly. À 20 h 30, une Kangoo blanche explose rue Paul-Couturier à Villejuif, projetant des débris métalliques jusqu'à quarante-cinq mètres, sans faire de blessés. Amedy Coulibaly vient de tester un de ses dispositifs explosifs[179].

La traque aux abords de Villers-Cotterêts continue, sans succès, et le dispositif est allégé vers 23 heures. Les gendarmes de la zone continuent de contrôler les axes durant la nuit. La mission est difficile, nécessitant une inspection de chaque véhicule où peuvent potentiellement se trouver deux jihadistes très lourdement armés. Ces missions durent de longues heures, où les militaires de la Gendarmerie nationale travaillent avec vigilance sur les axes de l'Oise et de l'Aisne. Si la stratégie initiale était de forcer les terroristes à se fixer pour les empêcher d'atteindre une nouvelle cible, on espère désormais qu'un dispositif allégé, où les fouilles se font uniquement sur signalement, va forcer les terroristes à « sortir du bois[180] ».

Prise d'otage à Dammartin-en-Goële

Peu après 8 heures du matin, une ombre apparaît sur la D100, « un halo qui brille comme les yeux d'un animal » dans les phares de l'automobiliste. Alors qu'elle pensait d'abord à un animal, elle distingue deux silhouettes sur la route, équipées de fusils d'assaut et de gilets pare-balles. Les opérations de recherche ont lieu partout dans la région, et l'automobiliste pense d'abord à une patrouille de gendarmerie, jusqu'au moment où elle voit les visages des jihadistes et reconnaît Saïd et Chérif Kouachi, qui lui font signe de s'arrêter. Calmement, ils annoncent : « Descendez, on va prendre votre voiture. » L'automobiliste récupère son sac. Avant de partir, Saïd Kouachi se tourne vers elle et ajoute : « On a vengé le Prophète. » Les deux jihadistes reprennent la route à bord de la Peugeot 206. L'automobiliste parvient à arrêter une voiture qui l'emmène à la brigade de gendarmerie de Nanteuil-le-Haudouin[181]. La traque est relancée.

Les terroristes se dirigent plein Sud sur la N2, potentiellement en direction de l'aéroport de Roissy. Ils viennent de passer deux nuits dans leur voiture dans un bois sur la commune de Baron. La Clio grise qu'ils ont volée près de la porte de Pantin s'est embourbée sur un chemin forestier suite aux pluies des derniers jours. Tandis qu'ils roulent vers la Seine-et-Marne, ils savent que les barrages de gendarmerie sont nombreux sur cet

axe. Alors qu'ils en aperçoivent un, ils décident de quitter la nationale pour rentrer dans une zone d'activité des Prés Boucher, à hauteur de Dammartin-en-Goële. Ils arrêtent leur voiture au 27 rue Clément-Ader, sur le parking de l'imprimerie Création Tendance Découverte{182}. Saïd et Chérif Kouachi sortent armés de la 206, et se dirigent vers l'entrée du bâtiment. Deux hommes sont présents dans l'imprimerie : le chef d'entreprise Michel Catalano et Lilian Lepère, un graphiste de 26 ans. Les terroristes sonnent à la porte, puis entrent dans le bâtiment. Michel Catalano aperçoit du premier étage leurs fusils d'assaut ainsi qu'un lance-roquettes. Il comprend immédiatement que ce sont les terroristes recherchés. Il se tourne vers son employé et le prévient : « C'est eux, ils ont des kalachnikovs. Va te cacher, j'y vais{183}. » Le jeune homme se glisse sous un évier, dans un meuble avec deux portes battantes. L'espace n'est pas grand, « 70 cm par 90 cm, avec 50 cm de profondeur{184} ». Pendant ce temps-là, les terroristes montent l'escalier. Quand ils font face au chef d'entreprise, ils lui demandent : « Vous nous reconnaissez ? » Michel Catalano acquiesce. Les terroristes lui indiquent qu'ils ne tuent pas de civils et demandent où se trouve son bureau, souhaitant téléphoner aux gendarmes pour les prévenir. Le chef d'entreprise prend le combiné et prévient les forces de l'ordre. Au Centre opérationnel et de renseignement de la Gendarmerie (CORG), une militaire note l'appel. Les terroristes sont satisfaits et lui proposent un peu d'eau avant de discuter avec lui. Chérif Kouachi évoque Al-Qaïda au Yémen et le jihadiste Anwar al-Awlaqui. Saïd Kouachi lui explique qu'ils avaient prévu « d'en découdre dans les bois », mais que ça se terminera ici finalement. Il ajoute : « On n'est pas venus pour négocier mais pour tuer un maximum de gendarmes et mourir en martyrs. Vous avez la télé ? Non ? La radio ?{185} »

Rapidement, un véhicule de gendarmerie arrive sur les lieux. Les deux gendarmes de la BTA, Mélanie et Francis, ont été appelés par le CORG pour une levée de doute suite à un appel dans la zone commerciale de Dammartin-en-Goële. Francis, fort d'une année de service militaire au sein du 5e Régiment de Commandement et de Soutien de Landau, raconte les jours précédant leur intervention à Dammartin-en-Goële : « Mercredi, je vois les images du policier, Ahmed Merabet, qui se fait abattre. Je l'ai vu progresser et j'ai vu qu'il allait à la mort, il n'avait pas de protection. Ça me secoue terriblement. Et pendant ces deux jours, je suis tendu, jusqu'à la veille. Je décide de changer de holster, pour un déporté, plus pratique avec les blousons d'hiver gendarmerie. Je pense beaucoup à ça, et je me dis que

si je tombe sur eux, ça sera eux ou moi{186}. » La traque des frères Kouachi se passe dans un secteur proche de celui de la BTA Dammartin, et des opérations de contrôles d'axes ont lieu en Seine-et-Marne. « Le matin, je suis PAM et je dois distribuer le café sur les postes de contrôle d'axes. Pendant qu'on distribue le café, je reçois un message comme quoi deux individus ont dérobé un véhicule, sur la commune de Nanteuil-le-Haudouin, à dix kilomètres de Dammartin, et que par ailleurs ils sont armés d'armes de type Kalachnikov. On continue la mission, et on nous rappelle à la brigade pour récupérer une arme longue et l'apporter pour un des postes de contrôle. Sur la route, on reçoit un message du COG qui nous indique que les individus sont à l'imprimerie sur la zone des Prés Boucher, rue Clément-Ader. Ils nous demandent d'aller voir et confirmer la présence du véhicule. Ma collègue me dit : "Ça se trouve c'est eux." »

Conscients des risques, ils arrivent sans le gyrophare ou la sonnerie du deux-tons pour rester le plus discrets possible. Les deux militaires passent devant l'imprimerie et repèrent immédiatement la Peugeot 206. « Arrivés sur place, je vois le véhicule mais je vois aussi un gars – il est vêtu d'une veste couleur jaune orangé – qui fait des signes par la baie vitrée, donc je m'arrête à l'entrée du portail. J'interprète les gestes comme lui qui nous dit de nous mettre à l'abri et qu'ils sont à l'intérieur. » Mélanie aperçoit quant à elle un des frères Kouachi, armé d'un fusil d'assaut de type Kalachnikov. Dans l'action, elle ne parvient pas à prévenir son camarade. Francis arrête le véhicule devant le portail de l'imprimerie, afin de bloquer toute velléité de départ des jihadistes. En sortant du véhicule, Francis analyse la situation : « Derrière nous, il y a un champ. De part et d'autre, je n'ai aucune protection balistique. Connaissant la puissance de feu d'une kalach, je sais que ça transperce ma voiture, et que si on part à pied ils auront l'avantage en termes de portée. Je décide de me mettre à l'angle de l'imprimerie avec ma collègue. Je demande à la collègue de prendre l'appui arrière, et au-dessus, parce qu'il y a des fenêtres. Moi je suis au coin, et je vise l'entrée. » Un des jihadistes surgit de l'imprimerie et ouvre le feu sur le véhicule des militaires en criant : « Allah Akbar ! » Une première rafale cisaille le véhicule de patrouille : « Il sort, il hurle "Allah Akbar" et il rafale. Je ne vois que son profil. Au moment où il rafale, ça va très vite. Je me dis "Pourvu que le téléphone ne sonne pas, parce que la brigade peut nous appeler", sinon il va me déceler. Je ne bouge pas. Je suis juste caché par un petit arbuste sans feuille. Il s'arrête, il regarde. Il crie à nouveau

“Allah Akbar !” et rafale à nouveau. » Alors que le terroriste se tourne vers l’angle du bâtiment où il est positionné avec sa camarade, il aperçoit Francis. « Je me dis : c’est mort. Je décide de faire feu au moment où il essaie de rentrer. »

Dans le mouvement de recul, Chérif Kouachi bouge, et le tir l’atteint à la gorge et non pas à la tête. Il s’effondre. « Je me dis : “Qu’est-ce que je fais ?” Je me demande si je le termine, mais je me suis dit : “Ouais, mais il y a des otages à l’intérieur.” Je me suis mis à la place du frère, et j’ai pensé qu’il allait descendre tous les otages. »

Pendant ce temps, le jihadiste rampe à l’intérieur du bâtiment. Il est 8 h 47 quand Michel Catalano l’entend remonter l’escalier métallique jusqu’au premier étage. À l’extérieur, la situation est critique pour les deux militaires de la BTA Dammartin. « Je réalise que s’ils sortent à deux, ils savent où je suis. On prévient qu’on a fait feu. J’ai pris mon canif et j’ai crevé le pneu de leur voiture. Et je décide de passer par-dessus le grillage, mais ma collègue est bloquée. Je reviens sur mes pas, et je l’attrape par la ceinture et la passe par-dessus. On avait un transfo électrique et on se met derrière. Ensuite, à une centaine de mètres, on met en place un bouclage. »

Les gendarmes affluent ensuite dans la zone d’activité afin de couper les axes de fuite des terroristes. Les riverains sont forcés de rester dans leur domicile et deux établissements scolaires sont confinés. Les unités d’intervention arrivent sur zone et se déploient autour de l’imprimerie, dont une partie des opérateurs du GIGN, déposés en hélicoptère, après que Francis a signalé l’emplacement avec sa lampe torche. À 9 h 20, le poste de contrôle opérationnel est installé. L’affaire étant en zone gendarmerie, le GIGN reste la force menante. Le RAID et la BRI-PP sont en attente, les effectifs du GIGN étant assez nombreux autour de l’endroit où se sont réfugiés les frères Kouachi. Les effectifs de la BRI-PP décident de repartir pour Paris, laissant le GIGN et le RAID sur place. Un plan d’assaut d’urgence (PAU) est établi dans le cas où les jihadistes décideraient d’ouvrir le feu sur les personnes présentes dans l’imprimerie.

À l’intérieur, Michel Catalano est pour le moment le seul otage. Lilian Lepère, est quant à lui toujours caché et craint d’être repéré. Il raconte : « L’un des deux a ouvert le placard juste à côté du mien, à 50 centimètres. Je me suis dit : il va faire tous les meubles. » Le terroriste fait couler de l’eau au robinet juste au-dessus de lui. « J’entends l’eau qui coule au-dessus de ma tête, qui est collée contre l’évier. Je vois son ombre à travers le petit

interstice de lumière de la porte et le siphon fuit dans mon dos. Je sens l'eau qui coule[187]. » De son côté, le chef d'entreprise continue de leur parler pour apaiser la situation et propose même de soigner le blessé. Chérif Kouachi saigne et l'imprimeur tente à trois reprises de lui poser un pansement, sans succès. Michel Catalano demande alors aux terroristes s'ils peuvent le laisser partir. Saïd Kouachi acquiesce tandis que son frère semble souffrir de sa blessure. Le chef d'entreprise passe alors la porte d'entrée de l'imprimerie et s'enfuit vers les gendarmes en criant : « Je suis un otage, ne tirez pas ![188] » Il explique aux opérateurs qu'il ne reste plus que Lilian Lepère à l'intérieur, mais que les jihadistes ignorent sa présence. Une longue négociation débute alors. Un premier journaliste d'une chaîne d'informations en continu parvient à joindre les terroristes par téléphone. Chérif Kouachi déclare : « Nous on te dit juste qu'on est les défenseurs du Prophète Mohamed, et que euh, j'ai été envoyé, moi Chérif Kouachi, par Al-Qaïda du Yémen, et que j'suis parti là-bas. » Sans retenue, ni prudence, le journaliste laisse les terroristes évoquer Anwar al-Awlaki, Al-Qaïda, la situation en Afghanistan, accuser la France d'exactions en Syrie et en Irak, et répète le terme de « vengeance » quand il qualifie les douze assassinats dont se sont rendus coupables les jihadistes.

En début d'après-midi, l'information tombe : un individu vient d'ouvrir le feu dans une supérette de la Porte de Vincennes. Il est désormais retranché avec des otages. Alors que les gendarmes du GIGN gèrent la situation de Dammartin-en-Goële, les policiers du RAID doivent rejoindre Paris le plus vite possible.

L'Hyper Cacher

De nouveau, Amedy Coulibaly est prêt à passer à l'acte dans le sud de Paris. À 13 h 05, vêtu d'une doudoune avec une capuche à fourrure, une GoPro attachée sur la poitrine, il s'approche de l'Hyper Cacher, une supérette de la Porte de Vincennes. Le terroriste a un grand sac noir à la main quand il s'arrête devant le magasin. Du sac, il sort un fusil d'assaut Vz. 58, version tchécoslovaque de l'AK-47. Il entre ensuite dans la supérette et ouvre le feu sur un homme à sa gauche. Yohan Cohen, un employé du magasin âgé de 20 ans, est gravement touché. Le jihadiste hurle : « Restez tous ici ! Personne bouge ! Personne bouge ! » et ouvre le

feu à nouveau alors que la panique se répand dans le magasin. Le gérant de l'entreprise est blessé à l'épaule mais parvient à s'enfuir. Alors que la panique se répand dans les locaux, Coulibaly s'approche d'un client et demande : « Tu t'appelles comment ? » Lorsque Philippe Braham, 45 ans, lui répond, Coulibaly lui tire dessus à deux reprises, le tuant sur le coup. Le terroriste s'approche ensuite d'une des caissières, Zarie Sibony, et lui dit : « Ah t'es pas encore morte toi, tu veux pas mourir. » Il tire dans sa direction mais la cartouche se fiche dans la caisse enregistreuse. Il ordonne à la caissière : « Hé, viens fermer la porte. Elle est où la clé ? Venez tous ici, sinon je les tue tous. » Alors qu'elle abaisse le rideau de fer, un client se glisse en dessous pour entrer dans le magasin. Il aperçoit à ce moment-là Coulibaly et tente de faire demi-tour. Deux tirs atteignent François-Michel Saada, 63 ans, dans le dos, alors qu'il tente de s'enfuir. Le terroriste a désormais sept otages à proximité. Il crie alors à Zarie Sibony : « Va en bas. Appelle le directeur. Un geste brusque, un truc, et je tue les deux femmes. Dis-lui qu'il a intérêt à venir. S'il veut pas que je tue des femmes. » La jeune femme fera deux allers-retours pour convaincre les otages de regagner le magasin. Une dizaine d'entre eux remontent alors. Parmi eux, Yoav Hattab, étudiant tunisien de 21 ans aperçoit une des armes que Coulibaly a laissées sur un carton. Il met en joue Coulibaly et appuie sur la détente. Le coup de feu ne part pas, l'arme est enrayée. Le jihadiste ouvre le feu, tuant l'étudiant. Il s'approche ensuite du corps et lui met un coup de pied dans la tête{189}.

À l'extérieur, les premiers effectifs de police, notamment des fonctionnaires de la Direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC), arrivent aux alentours de l'Hyper Cacher. Parmi les premiers sur place, un commissaire de la Compagnie de sécurité et d'intervention de Paris (CSI 75) prend les premières mesures pour mettre en place un dispositif de bouclage. Il raconte : « Vers treize heures, nous avons capté un message radio indiquant qu'un individu tirait à l'arme d'épaule sur la devanture du magasin Hyper Cacher de la Porte de Vincennes. Je m'y suis rendu assez rapidement, en venant de Paris. J'ai garé mon véhicule sur le grand rond-point de la Porte de Vincennes et j'ai pris le commandement des opérations à cet endroit puisqu'il y avait déjà beaucoup de policiers de différents commissariats. J'ai été rejoint par des véhicules de la CSI 75, avec des hommes mieux équipés que les policiers de commissariat{190}. »

Les tirs ayant cessé et la situation semblant figée, l'objectif est maintenant de fixer la scène et d'attendre l'arrivée d'une équipe d'intervention spécialisée, comme la BRI-PP ou le RAID : « Le magasin Hyper Cacher ouvre sur deux rues à angle droit, la façade principale étant située sur l'avenue de la Porte de Vincennes, et une porte de service donnant sur l'autre côté. L'auteur de la fusillade était retranché à l'intérieur. Dans ce genre de situation, la tactique vise à "limiter les dégâts" : il s'agit d'essayer de confiner l'individu apparemment lourdement armé à l'intérieur, pour éviter qu'il ne fasse un nombre encore plus grand de victimes en ressortant. On ne choisit pas délibérément de sacrifier ceux qui sont à l'intérieur, mais on essaie d'éviter que la situation empire. On s'efforce de l'empêcher de sortir en présentant une opposition armée aux diverses sorties qu'il pourrait utiliser, et on temporise en s'abstenant de toute action superflue dans l'attente des services spécialisés, le RAID ou la BRI. »

Les premiers sur place sont les opérateurs de la BRI-PP, vers 13 h 20. Les opérateurs prennent la situation en main. La FIPN est de nouveau déclenchée par le directeur général de la Police nationale, plaçant ainsi la situation sous le contrôle du RAID. Le négociateur de la BRI-PP prend contact avec Amedy Coulibaly, qui lui annonce avoir tué quatre personnes, et déclare qu'il en tuera d'autres si le GIGN lance un assaut sur l'imprimerie de Dammartin-en-Goële. La première colonne du RAID arrive à la Porte de Vincennes à 14 h 10.

À l'intérieur, le jihadiste a confisqué tous les téléphones portables de ses otages. Il a ensuite sorti un ordinateur portable de son sac afin d'essayer de suivre les chaînes d'informations en continu, sans néanmoins parvenir à se connecter. Au sous-sol, Lassana Bathily, employé de l'Hyper Cacher, a débranché les chambres froides et permis à plusieurs personnes présentes de s'y réfugier. Il leur propose maintenant de fuir le magasin en utilisant le monte-charge. Tous craignent que le bruit de la machine attire l'attention du terroriste et refusent d'y monter. Le jeune employé s'enfuit alors seul, et est récupéré par les policiers à l'extérieur. Il est en mesure de leur décrire l'intérieur du bâtiment et de leur fournir les clés du volet métallique qui bloque l'entrée du magasin. Amedy Coulibaly décide ensuite de descendre dans les sous-sols. Le bruit de ses pas alerte les otages qui, inquiets qu'il les découvre, ferment la porte de la chambre froide, malgré la température. À l'étage, le terroriste demande aux otages d'arracher toutes les caméras de

sécurité, et à un des employés de placer des palettes de sacs de farine et de sucre contre la porte arrière du magasin{191}. Coulibaly demande ensuite aux otages de renverser les caddies et de s'asseoir dessus. Il déplace une chaise de bureau qu'il place au centre du groupe. Le jihadiste invite alors les otages à se servir dans les rayons s'ils ont faim : « Allez-y mangez, profitez, c'est gratuit. » Il demande qu'on lui prépare un sandwich et interroge les otages sur leurs origines. Au deux qui ne sont pas juifs, il déclare : « Vous avez mal choisi le jour pour faire venir des courses dans un magasin cacher. » Le terroriste évoque la guerre au Mali, en Syrie, l'État français et les Juifs. Yohan Cohen, l'employé de 20 ans qui a été la première victime de Coulibaly, agonise à l'entrée du magasin. Agacé par ses râles, Coulibaly demande au reste des otages : « Est-ce que vous voulez que je l'achève ? {192} » Les otages implorent le terroriste de le laisser tranquille. Le téléphone sonne sans interruption dans la supérette, avec plus de 600 appels la première heure pour un total de 1 300. Les journalistes tentent à tout prix de joindre le terroriste. Leur manque de professionnalisme va de nouveau créer des situations dangereuses. À 14 h 58, un journaliste d'une chaîne d'information en continu annonce en direct : « Il y a une personne, une femme, qui se serait cachée dès le début, dès l'arrivée de cet homme à l'intérieur du supermarché, qui s'est cachée dans une chambre froide, qui s'est réfugiée dans la chambre froide et qui y serait encore, qui serait à l'intérieur de la chambre froide, donc à l'arrière de l'établissement{193}. » À l'intérieur de la chambre froide, les sept victimes dissimulées ne seront protégées que par les problèmes de connexion du terroriste. Amedy Coulibaly finit par rappeler les chaînes de télévision et déclare : « Je suis là parce que l'État français a attaqué l'État islamique, le califa.t » Il confirme ses liens avec Chérif et Saïd Kouachi : « Oui, on s'est synchronisés pour faire les opérations. On s'est juste synchronisés pour les départs, c'est-à-dire quand ils ont commencé *Charlie Hebdo* et moi j'ai commencé à faire euh... les policiers ». Les appels incessants des chaînes de télévision empêchent le négociateur du RAID de joindre le terroriste. Il y parvient à trois reprises pour un total de six minutes{194}, mais sans pouvoir débloquer la situation ou permettre la libération de certains otages. Les otages cachés au sous-sol, parmi lesquels un bébé, pourront quant à eux bénéficier des conseils d'un médecin pour lutter contre le froid grâce à une série d'échanges. La prise d'otage se poursuit.

Deux Assauts

Lilian Lepère est quant à lui toujours recroquevillé sous l'évier de l'imprimerie. De nouveau, certains médias ont évoqué sa présence dans l'imprimerie, heureusement sans que les terroristes ne l'apprennent{195}. Son portable vibre depuis quelques heures, mais il a d'abord eu peur de faire du bruit en bougeant. Après quatre heures environ, il finit par s'en saisir et rentre rapidement en contact avec le GIGN, situé à l'extérieur. Il raconte : « Là, ce sont les premières larmes et les premiers tremblements. Le moral remonte un peu{196}. » Le graphiste donne des informations utiles aux opérateurs du GIGN, en confirmant que les terroristes sont bien toujours présents et en leur transmettant leur position approximative dans le bâtiment. Plusieurs options sont envisagées pour le faire sortir. Il est envisagé de placer une échelle à la fenêtre pour l'évacuer, mais cette solution manquerait de discrétion. De même, demander au jeune homme de sauter par la fenêtre risquerait de lui causer des blessures qui le laisseraient à la merci des jihadistes une fois en bas{197}. Lors des échanges, Lilian Lepère explique qu'il préfère rester caché jusqu'à l'assaut, par sécurité. Un « *top action* » (signal de début de l'opération) commun pour les opérations de Dammartin-en-Goële et de la Porte de Vincennes est décidé, afin d'éviter qu'Amedy Coulibaly ne décide d'abattre un otage s'il apprend que l'assaut a été lancé en Seine-et-Marne.

À Dammartin, les préparatifs sont en cours pour l'assaut. Deux équipes sont mises en place, avec pour chacune un objectif différent, comme le décrit un ancien opérateur : « Deux tireurs d'élite sont postés sur la terrasse d'un entrepôt à une soixantaine de mètres de l'entrée principale de l'imprimerie. Une équipe effrac', protégée par un Swatec blindé [...] se trouve devant nous à une vingtaine de mètres de distance. La mission de cette équipe consistera à pratiquer des ouvertures sur la façade, baptisée "Alpha", à l'aide de grenades à fusil spéciales, de fabrication israélienne. Nous, l'équipe d'assaut, sommes en attente sur le toit du Sherpa [véhicule blindé], derrière une haute haie perpendiculaire à l'imprimerie, à 50 mètres de celle-ci. Au *top action*, notre véhicule de 10 tonnes s'ébranlera à pleine vitesse pour prendre sur sa gauche et venir plaquer son échelle d'assaut à la hauteur d'une fenêtre latérale du bâtiment. C'est par là que nous pénétrerons dans les lieux{198}. »

Mais, un peu avant 17 heures, on annonce à la radio que la porte de l'imprimerie vient de s'entrouvrir. Soudain, les frères Kouachi surgissent et ouvrent le feu sur les gendarmes. L'équipe effraction tire une grenade SIMON juste au-dessus des jihadistes. L'effet est double : souffler les pièges potentiels à l'intérieur pour faciliter la progression de l'équipe d'assaut et profiter du souffle pour déstabiliser les terroristes. Saïd Kouachi, le plus proche de la façade, tombe à genoux derrière une voiture. Alors qu'il tente de se relever, un tireur d'élite le neutralise d'une balle de calibre .338{199}. Chérif court quant à lui vers le coin du bâtiment et ouvre le feu en direction d'une haie de troènes où sont placés une partie des opérateurs du GIGN. Il est impacté à plusieurs reprises, mais son gilet pare-balles et l'adrénaline l'aident à rester debout. Plusieurs impacts de balles apparaissent sur ses jambes alors qu'il continue de se déplacer. Il tombe une première fois, prend une balle dans son bras armé, mais se redresse sur ses genoux avant de basculer sur le côté. Alors que les tirs s'arrêtent, il pivote lentement et libère sa main droite. Craignant un dispositif explosif, plusieurs tirs le neutralisent. Au même moment, l'équipe d'assaut sur le Sherpa passe la fenêtre et entre dans le bâtiment. Un trinôme approche la pièce où Lilian Lepère s'est réfugié. Le graphiste est finalement sorti de sous l'évier. Après avoir vérifié que ni la pièce, ni l'otage ne sont piégés, les forces d'intervention l'évacuent. La situation à Dammartin est stabilisée. Malgré la dernière sortie tentée par les deux terroristes, ils ont été neutralisés et le captif évacué sans qu'aucun blessé ne soit recensé du côté des gendarmes. Néanmoins, les otages de l'Hyper Cacher sont désormais en grand danger, si Amedy Coulibaly apprend ce qu'il vient de se passer à Dammartin-en-Goële.

Seulement douze minutes plus tard, à 17 h 13, l'assaut est lancé à l'Hyper Cacher. Les effectifs de la FIPN se répartissent les deux accès. À l'arrière du bâtiment, les effectifs de la BRI-PP doivent effectuer une effraction chaude tandis que ceux du RAID pénétreront par l'avant du magasin. L'effraction est menée par des artificiers du RAID. Alors que la charge explose, les palettes placées contre la porte bloquent l'accès à la colonne d'assaut de la BRI-PP. À l'intérieur, Coulibaly entend l'explosion et se rue vers la porte arrière. À l'avant du magasin, le rideau métallique remonte doucement. Les corps des victimes apparaissent. Les hommes du RAID sont positionnés de chaque côté de la porte d'entrée de la supérette. De la gauche, un premier policier entre dans le magasin, protégé par le bouclier

qu’il porte. La colonne ne suit pas. Les coups de feu éclatent entre le terroriste et les opérateurs du RAID. Le jihadiste tente de charger les policiers et s’écroule, touché à de nombreuses reprises au niveau de la porte automatique de l’Hyper Cacher. Les otages s’enfuient à l’extérieur alors que les policiers progressent dans le magasin. L’assaut a duré une minute et trente secondes. Les démineurs entrent à l’intérieur pour sécuriser les vingt bâtons de dynamite transportés par le terroriste{200}. Vingt-six otages sont libérés, tous indemnes, mais deux policiers du RAID ont été blessés.

Certaines leçons ont été tirées de l’affaire Merah concernant la prise en compte des blessés issus des forces de l’ordre. Le poste de contrôle médical (MED PC), composé des médecins du RAID et de la BRI-PP, a permis de faciliter la jonction entre secours par les pompiers et prise en compte par le milieu hospitalier. L’opérateur du RAID le plus gravement blessé a été touché par un ricochet d’un tir d’Amedy Coulibaly contre le montant métallique de l’entrée de l’Hyper Cacher. Il est directement déplacé vers un Point de rassemblement des victimes (PRV), où une ambulance l’attend, accompagnée de deux motards de la Police nationale pour lui ouvrir la voie. Ce 9 janvier, seules 14 minutes se seront écoulées entre le moment où cet opérateur a été blessé et sa prise en charge sur la table d’opération, grâce notamment au travail du coordinateur du SAMU{201}.

Analyse

Dans la soirée du 9 janvier, des menaces appelant à « taper les familles des gendarmes qui ont assassiné les frères Kouachi » parce que « les frères méritent la vengeance » sont détectées par les forces de l’ordre. Ce ne sont pas les seules. Amedy Coulibaly a enregistré une série de vidéos de revendication, qui seront publiées dans les jours qui suivent par des membres de l’État islamique. Il y filme son arsenal ainsi qu’un long plan où il est assis, les jambes croisées devant un drapeau de l’État islamique. Le jihadiste porte un keffieh sur la tête ainsi qu’un gilet pare-balles, tandis qu’un fusil d’assaut est posé à sa gauche, contre le mur. Son message est clair :

Vous dites tout le temps : ce sont des civils innocents. Pourtant, ceux qui décident les guerres et qui décident de combattre l’islam ont été élus par eux. C’est ça la démocratie, et ces personnes-là avant d’être élues n’ont jamais caché leur haine de l’islam. Ceux qui les financent en payant leurs impôts et

autres taxes, c'est eux qui financent l'État, la Défense et l'armée. [...] Allah a dit dans le Coran : s'ils transgressent, transgressez à transgression égale. Égale. On n'est pas encore à égalité. On arrive, on arrive, *inchallah*. Et là ce que vous êtes en train de faire actuellement, c'est de jeter vos dernières forces dans la bataille. Eh bien jetez-les. Et quand on en aura fini avec vous, on viendra jusqu'à ici et on appliquera la loi d'Allah, *inchallah*. C'est la promesse d'Allah. Elle est véridique et elle est en marche, *inchallah*. [...] La guerre c'est la guerre. Donc, n'essayez pas de nous reprocher. On va vous toucher de la même manière que vous faites. Vous avez attaqué le *Khilafah*. Vous allez en subir les conséquences. Si vous persistez dans votre mécréance, nous les soldats d'Allah, on arrive vers vous, on accourt vers vous *inchallah*. Et aucune barrière va résister. Je vais juste conclure en disant à tous les hommes, à tous ceux qui sont capables : attaquez les mécréants sur cette terre et sur toutes les terres de *kufr* [mécréance] en général, et de ne pas les laisser tranquilles, comme ils nous laissent pas tranquilles, comme ils ne nous ont pas laissés tranquilles depuis des décennies. Ne les laissez pas tranquilles. Combattez-les, assiégez-les, enchaînez-les, capturez-les, tendez-leur des embuscades. C'est une obligation pour tout musulman.

Les 7, 8 et 9 janvier 2015 marquent un tournant majeur dans l'évolution de la mouvance jihadiste en France. Quatre attaques ont lieu sur une période de trois jours, menant à la mort de 17 personnes et faisant 17 blessés. Les terroristes ont choisi des cibles visées de longue date. La rédaction de *Charlie* était menacée par différents groupes jihadistes depuis la republication des caricatures du journal danois du *Jyllands Posten* en 2006. En novembre 2011, les locaux de l'hebdomadaire sont dévastés par un incendie criminel. Déjà, un certain nombre de groupes avaient critiqué le soutien que le journal avait reçu, comme le Parti des indigènes de la République, qui avait publié une tribune avec un titre pour le moins surprenant : « Pour la défense de la liberté d'expression, contre le soutien à *Charlie Hebdo* ! », critiquant le « couple Guéant-Charb » et l'« État national-laïque »[{202}]. La protection policière dont disposait Charb était évidemment fondée du fait de la prévalence du risque et les journalistes se savaient menacés.

Dans le numéro de janvier 2015 du journal satirique, un dessin titrait : « Toujours pas d'attentat en France », et l'on voyait en dessous un jihadiste qui répondait « qu'il avait jusqu'à fin janvier pour présenter ses vœux ».

Deux groupes terroristes, l'un connu de longue date, Al-Qaïda, et l'autre, un nouvel adversaire, l'État islamique, ont frappé le territoire national. Sans commanditer directement l'attaque, ils ont justifié le passage à l'acte de trois individus radicalisés de longue date et fortement liés aux milieux islamiste et jihadiste français. Les deux groupes terroristes, en forte opposition au moment des attaques, n'ont pas choisi d'organiser une série d'attaques coordonnées ou même de faire front commun contre un ennemi partagé. La synchronisation – limitée – des attaques est surtout due aux

liens amicaux que partagent les frères Kouachi, et tout particulièrement Chérif Kouachi et Amedy Coulibaly, qu'il a fréquenté en prison et avec qui il partage un mentor, Djamel Beghal. Beghal a fait le lien entre l'ancienne génération, mélange de vétérans du *jihad* afghan et d'anciens du GIA, et la nouvelle, dont le profil n'est plus le même : des délinquants multirécidivistes, radicalisés sur le sol français. Si les Kouachi ont entretenu des contacts avec des jihadistes au Yémen, Coulibaly n'a quant à lui eu aucun contact direct, et encore moins reçu d'instructions de la part de l'État islamique. Les trois jihadistes de janvier ont également frappé la société qu'ils connaissaient le mieux et qui étaient la leur, sélectionnant des cibles honnies de longue date : les « blasphémateurs » de *Charlie Hebdo*, les forces de l'ordre, la communauté juive.

Amedy Coulibaly et les frères Kouachi se sont organisés et financés par eux-mêmes, utilisant les mêmes méthodes que leur prédécesseur et modèle : Mohamed Merah. Profitant de leur passé criminel, ils ont acheté et revendu des voitures, falsifié des fiches de salaires et signé des prêts qu'ils savaient ne pas être capables de rembourser. Amedy Coulibaly a même envoyé sa compagne Hayat Boumeddiene en Syrie, accompagnée par Medhi Belhoucine, cinq jours avant l'attentat de *Charlie Hebdo*{203}. Les contacts qu'ils avaient accumulés dans les milieux criminels leur ont permis de se fournir en armes lourdes, en explosifs et en protections balistiques, dépassant de loin l'arsenal utilisé par Mohamed Merah, qui avouait avoir des difficultés à trouver un fusil d'assaut dans la région toulousaine.

La préparation, la détermination et l'armement des jihadistes vont rendre l'intervention des forces de l'ordre particulièrement difficile et dangereuse. Dans l'un des meilleurs articles écrits sur le sujet, intitulé « Attaque de Charlie Hebdo – Six combats en 16 minutes dans un rectangle de 250 x 80 m », Michel Goya décrit avec précision les difficultés opérationnelles qui se posent pour les primo-intervenants :

> Les frères Kouachi se préparent à l'attaque depuis des mois. Ils sont équipés comme un binôme d'infanterie moderne, avec des équipements en vente libre (gilets tactiques) et de l'armement accessible par le biais de contacts criminels et grâce à l'ouverture des frontières et celle des arsenaux de l'ex-Pacte de Varsovie et de l'ex-Yougoslavie. L'ensemble – deux fusils d'assaut AKS-47 ou AKMS en 7,62 mm, un lance-roquettes M 82, deux pistolets automatiques et dix grenades fumigènes, des munitions en grande quantité – a été financé (environ 10 000 euros) de manière autonome par le biais de crédits à la consommation ou d'achats à crédit, une voiture par exemple, revendus immédiatement après. L'acquisition de l'armement a été sans doute la phase la plus délicate, mais pour le reste, grâce à Internet, un peu de temps libre et un espace discret pour s'entraîner et tirer, n'importe qui peut acquérir les compétences techniques nécessaires pour maîtriser

l’emploi de cet équipement. [...] Ainsi équipés et formés, ils se transforment en cellule de combat d’infanterie. Le déplacement vers la zone d’action à partir de 10 heures, avec la réunion des deux frères au dernier moment (Saïd venait de Reims, où il avait échappé à toute surveillance) s’est fait de manière “furtive” dans un mode civil, armes cachées, en évitant tout contrôle par un respect strict du Code de la route et avec la possibilité de présenter des documents d’identité. Les tenues sont “hybrides”, c’est-à-dire à la fois banales et susceptibles de se transformer en tenues de combat, autrement dit qui n’entravent pas les mouvements et permettent de porter des équipements, éventuellement dans de grandes poches{204}.

Face à eux, les policiers de la DSPAP réagissent avec courage et professionnalisme mais sont en situation de désavantage. Michel Goya explique ainsi :

Contrairement aux frères Kouachi pour qui la situation est claire, tous les policiers autour d’eux sont en dissonance cognitive. Malgré les précédents de Mohamed Merah en 2012 [...], ils ne conçoivent pas encore l’attaque terroriste à l’arme à feu.

De plus, les gilets pare-balles port discret de dotation de l’époque ne sont que peu efficaces contre une munition de calibre 7,62 mm. Leur arme de service, un pistolet automatique Sig Sauer SP 2022 de calibre 9 mm, limite leurs options face à un fusil d’assaut de type AK, qui possède un chargeur de plus grande quantité, une cadence de tir beaucoup plus grande, et une portée de plusieurs centaines de mètres. Les attaques de janvier montrent que la capacité opérationnelle des militants du *jihad* s’est transformée en quelques années et que le danger qu’elle représente est beaucoup plus important. Aucune attaque depuis la Seconde Guerre mondiale n’avait fait autant de morts sur une période aussi courte : dix-sept en trois jours. De plus, la synchronisation entre des acteurs terroristes multiples complique fortement l’action des forces de l’ordre. Le siège de l’imprimerie CTD et la prise d’otages de la supérette Hyper Cacher obligent le GIGN, le RAID et la BRI-PP à coordonner leurs actions. Ainsi, les deux assauts du 9 janvier 2015 se terminent bien. Tous les otages ont été libérés indemnes, et le nombre de blessés du côté des forces de l’ordre est minime, malgré des contraintes opérationnelles fortes. La capacité de communiquer directement entre eux et les nombreux manquements journalistiques de ces trois jours, ont cependant favorisé l’action des jihadistes. Le caractère inédit de ces différents éléments (armement conséquent, ampleur des attaques, synchronisation et diffusion en direct) tient de la surprise tactique et donne l’avantage à la mouvance jihadiste dans les premiers moments de la crise. Cependant, l’action des forces de l’ordre françaises, des effectifs de

commissariats et de brigades territoriales aux opérateurs des équipes d'intervention spécialisées montre un engagement complet sous le feu ennemi, de la rue Nicolas-Appert à la zone d'activité de Dammartin-en-Goële. Pour beaucoup d'entre eux, les attaques de janvier 2015 montrent un tournant inquiétant de la menace terroriste et les font s'inquiéter, à juste titre, pour les mois à venir. Comme l'explique l'un d'entre eux après le 9 janvier : « Je vois que la pression monte, que ça nous pend au nez. Et qu'un truc multi-sites, un truc type tuerie de masse, ça va finir par arriver{205}. »

Chapitre 4

Janvier 2015 - Novembre 2015

Vous avez encore rien vu.
Nos frères qui nous ont devancés, Mohamed Merah,
et les frères qui vont venir après, *inchallah*,
ils vont faire bien pire que ce que nous, on vous a fait.
Et ça va aller que dans ce sens-là, *inchallah*.
Amedy Coulibaly.

Quelques heures avant le départ du cortège, les manifestants se rassemblent déjà Place de la République. L'ambiance est sereine, et les participants issus de tous les milieux sociaux. La violence des attaques de janvier 2015 a marqué la population française et les pancartes aperçues ce 11 janvier 2015 le montrent. Deux jours seulement après la série d'attaques à Paris, Montrouge, Vincennes et Dammartin-en-Goële, on peut lire les mêmes slogans un peu partout dans la foule. « Je suis Charlie », publié par le graphiste Joachim Roncin juste après la fusillade, est le plus utilisé. Indiquant le soutien aux victimes de *Charlie Hebdo* et à la défense de la liberté d'expression, quelles que soient les divergences passées concernant les publications du journal, l'expression rappelle également le « Ce soir nous sommes tous Américains » qui avait suivi les attaques du 11 septembre 2001. Les variantes du slogan, « Je suis juif », « Je suis policier » rappellent à tous l'étendue des attentats qui ont fait 17 morts durant ces trois jours{206}. Les manifestants continuent de se rassembler à Paris comme dans le reste de la France, à Toulouse, Nantes, Marseille, Nancy, La Rochelle, Lyon, Bayonne, Limoges, Agen, Le Mans... La SNCF a baissé les prix des billets vers Paris et la RATP a annoncé la gratuité des transports ce jour-là. Face aux tragédies subies les jours précédents, on observe un semblant d'unité nationale un peu partout sur le territoire. La majorité des représentants politiques ont rejoint les cortèges pour montrer leur attachement aux valeurs républicaines, malgré quelques refus d'être

présents ce jour-là. Les communautés religieuses, chrétienne, juive et musulmane sont également représentées. Sur le trajet de la manifestation, qui s'étend sur deux kilomètres, de la place de la République à la place de la Nation, les rues sont noires de monde. Près de quatre millions de Français défilent ce jour-là, dont un million et demi à Paris. La densité de la foule poussera la préfecture de police à reconnaître l'impossibilité d'avoir un compte précis{207}. Aux attentats les plus mortels de la Ve République, succèdent les manifestations les plus importantes de l'histoire du pays.

Les réactions internationales sont également nombreuses. Plus de quarante-cinq chefs d'État réagiront publiquement à l'attaque. Barack Obama déclarera : « La France et la ville de Paris, où a eu lieu ce terrible attentat, offrent au monde un exemple permanent qui perdurera bien au-delà de la vision de haine de ces assassins. » David Cameron, déclarera quant à lui : « Nous nous tenons aux côtés du peuple français dans le combat contre le terrorisme et pour la défense de la liberté de la presse. » Mariano Rajoy ajoutera : « Ma ferme condamnation de l'attaque terroriste à Paris et mes condoléances et ma solidarité au peuple français pour les victimes. L'Espagne est avec la France. » Des soutiens de la Russie, du Brésil, de l'Algérie, du Gabon, de la Palestine et du Canada suivront. Plusieurs chefs d'État feront d'ailleurs le déplacement à Paris pour défiler aux côtés de François Hollande le 11 janvier. Parmi les Européens, Angela Merkel, David Cameron, Matteo Renzi, Mariano Rajoy, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, le président du Parlement européen Martin Schulz, le président du Conseil européen Donald Tusk, les chefs d'État danois, belge, croate, kosovar, néerlandais, grec, portugais, géorgien, tchèque, letton, bulgare, hongrois, ukrainien, albanais, suisse et roumain défileront également à Paris. Le Premier ministre israélien et le président palestinien sont eux aussi présents. La Turquie, la Jordanie, la Tunisie, la Russie, le Mali, le Niger, le Gabon, le Bénin et le Canada ont quant à eux envoyé des représentants. Beaucoup d'autres pays ont également détaché leurs diplomates sur place. Si certains ne peuvent être considérés, dans leurs pays respectifs, comme des défenseurs des droits de la presse et de la liberté d'expression, un tel rassemblement de chefs de gouvernement est néanmoins inédit. D'autres manifestations de soutien auront lieu à l'étranger, notamment à Washington, débutant devant le Newseum{208} sur Pennsylvania Avenue.

À Paris, les forces de l'ordre doivent gérer une manifestation d'un format inédit. Son ampleur, la forte concentration de VIP, et le contexte terroriste difficile, rendent particulièrement complexe la gestion de l'évènement. Le 9 janvier, alors que les prises d'otage de Dammartin-en-Goële et de la Porte de Vincennes focalisaient l'attention du pays, Al-Qaïda dans la Péninsule Arabique, branche yéménite du groupe en lien avec les frères Kouachi, déclarait : « Vous ne serez pas en sécurité tant que vous combattrez Allah, Son messager et les croyants. [...] Des soldats qui adorent Allah et Ses messagers sont venus parmi vous. Ils ne craignent pas la mort, ils cherchent le martyre au nom d'Allah[209]. »

Le plan Vigipirate, réformé en 2013 et qui avait abandonné son système de couleurs, est alors au niveau « Alerte Attentat ». Plus de 5 500 gendarmes et policiers seront déployés à Paris, et plusieurs milliers en banlieue, ainsi qu'en province. Des agents en civil, des équipes motocyclistes et des tireurs d'élite se positionnent dans et autour du cortège parisien. La sécurisation de la manifestation se fera sans accroc. Des scènes peu communes ont même lieu, comme ces Irisbus, véhicules de la Gendarmerie mobile, qui traversent une foule qui les ovationne, ou ce groupe de CRS, ayant retiré leur tenue de maintien de l'ordre, remerciés par les manifestants alors que la journée se termine.

Néanmoins, ces réactions positives, très largement majoritaires, ne sont pas les seules à émerger sur Internet. Sur Twitter, de nombreux messages de soutien aux terroristes ou justifiant les attaques contre *Charlie Hebdo* apparaissent, sous des hashtags comme #JeSuisKouachi, #JeSuisCoulibaly ou #cheh[210], [211]. Parmi ceux qui partagent ce type d'opinions, on peut distinguer deux populations : des jeunes utilisateurs « relativistes » et hostiles à *Charlie Hebdo*, et des militants aguerris, ravis par les assassinats des jours précédents. Les premiers justifient l'attaque avec différents niveaux de maturité et d'orthographe : « ptdr charlie hebdo ils sont fait titrer a l'arme auto cheh », « Charlie Hebdo a été attaqué... Ça me fait ni chaud ni froid ! C'est bien même. On récole ce que l'on sème », etc. Les autres encouragent ou montrent leur soutien aux jihadistes : « #JeSuisKouachi Tout le soutien avec nos frères KOUACHI, Bon courage et qu'Allah vous protège contre les mécréants » ou encore « The Kouachi brothers were killed without a trial ! Is this justice ? #JeSuisKouachi »[212], [213]. Face aux 5 millions de #JeSuisCharlie, on comptabilise malgré tout sur Twitter 49 000 #JeSuisKouachi[214]. Certains internautes prétendront l'avoir utilisé

par humour, et ne pas soutenir les terroristes, mais ces messages restent la preuve d'une certaine prévalence de l'idéologie jihadiste dans la société française et à l'étranger. Sur Radio Al Bayane, sa radio officielle, l'État islamique salue les « héros » qui ont « vengé le prophète ». Al-Qaïda dans la Péninsule Arabique (AQPA), groupe lié aux frères Kouachi, Al-Qaïda au Maghreb Islamique, et un groupe pakistanais lié aux Talibans, soutiennent également les assaillants, qualifiés par certains de « chevaliers de la vérité{215} ». Plus proches des frontières françaises, d'autres se réjouissent également.

Le 15 janvier, alors que la nuit tombe, les policiers de la Direction des unités spéciales belge se mettent en position dans la Rue des Collines à Verviers. La sonorisation effectuée quelques jours auparavant est claire : les jihadistes présents à l'intérieur sont équipés d'armes lourdes. L'assaut est d'une extrême violence. Les terroristes ouvrent le feu à de nombreuses reprises, et deux d'entre eux sont neutralisés par balles. Le dernier, Marouane El Bali, considéré comme le commandant de la cellule, est interpellé. Dans l'appartement, les forces de l'ordre retrouvent des armes de guerre, les composants nécessaires à la fabrication d'explosifs de type TATP (tripéroxyde de triacétone), et des uniformes de policiers{216}. Une série d'attentats imminents, notamment contre les forces de l'ordre belges, sont déjoués. Une dizaine d'opérations similaires se déroulent dans le pays par la suite. Grâce aux informations découvertes, une autre opération est organisée, cette fois-ci dans un appartement à Athènes. Si Marouane El Bali est interpellé, la cible principale des policiers n'est plus présente sur les lieux. Abdelhamid Abaaoud s'est enfui en Syrie. Le jihadiste a été identifié comme un individu particulièrement dangereux par les services occidentaux. Né en 1987 à Anderlecht en Belgique, mais ayant grandi dans le quartier de Molenbeek, Abdelhamid est l'aîné d'une fratrie de six enfants. Ses parents sont commerçants et ambitieux pour leurs enfants, mais Abdelhamid est un mauvais élève et est renvoyé de l'établissement privé où ses parents ont réussi à l'inscrire au bout d'un an. Dès 2002, il se tourne vers la délinquance et multiplie les séjours de quelques mois en détention{217}. Il consomme des stupéfiants et de l'alcool à l'excès. Un témoignage explique que « ça arrivait de le retrouver raide saoul, au petit matin, sur la place communale{218} ». Le délinquant se radicalise probablement lors d'un passage en prison. Quelque part entre fin 2012 et début 2013, il rejoint la Syrie pour combattre. Il y fréquente un certain

nombre de combattants francophones de la première vague, notamment Medhi Nemmouche ou Tyler Vilus. Très actif sur les réseaux sociaux, il est suivi par une partie de la mouvance jihadiste de Molenbeek, alors qu'il multiplie les allers-retours entre la Belgique et le Levant. Il profite de l'un de ses voyages pour récupérer son frère, Younes, âgé de 13 ans, à la sortie de l'école, sans prévenir ses parents. Il emmène l'adolescent en Syrie, pour en faire le plus jeune jihadiste à rejoindre le groupe[219], [220]. Début 2014, Abdelhamid Abaaoud enregistre la vidéo qui va le rendre célèbre auprès de nombreux militants du *jihad*, mais aussi des services de renseignement. On le voit au volant d'un 4 × 4 dans la ville d'Haritan en Syrie, annonçant : « Avant on tractait des jet-skis, des quads, des motocross, des grosses remorques remplies de bagages, remplies de cadeaux pour aller en vacances au Maroc. Maintenant *hamdoulillah*, [...] on tracte les *murtads* [apostats], les *kuffars* [mécréants], ceux qui nous combattent, ceux qui combattent l'islam. » Il accélère ensuite, montrant les corps qu'il traîne derrière son SUV. Quelques mois plus tard, il est nommé émir d'une *katiba*, d'une brigade, avant de rejoindre l'Amnyat, service de renseignement de l'État islamique. Plusieurs mandats d'arrêts internationaux sont émis contre lui. Son profil, sa dangerosité avérée et ses contacts en Belgique inquiètent. Dans son ordinateur, un de ses messages destinés à deux membres de sa *katiba* rentrés en Europe indique : « [...] dès que vous êtes dix, tu préviens[221]. »

Une menace persistante

Les derniers jours ont été difficiles pour Moussa Coulibaly[222]. Né à Mantes-la-Jolie dans les Yvelines, son parcours est semblable à beaucoup d'autres. Entre 2006 et 2009, il accumule les condamnations pénales pour violences aggravées, vols, usage de stupéfiants et outrages à agent dépositaire de la force publique[223]. Sa radicalisation apparaît quelques années plus tard. En décembre 2014, alors qu'il fréquente la salle de sport Club Moving de Mantes-la-Jolie, il s'en prend à un usager qui sort de la douche nu, le traitant de « chien »[224]. Les services de renseignement français constatent alors sa radicalisation. Fin janvier 2015, quelques semaines seulement après les attentats qui ont fait 17 morts, il décide de prendre la direction de l'État islamique. Depuis la Corse, le jihadiste rejoint

Nice, puis Rome. De là, comme beaucoup de prétendants au départ, il prend un aller simple pour la Turquie le 28 janvier. Vêtu d'une gavroche, un sac à dos bleu sur l'épaule, il est immédiatement interpellé par les autorités turques à son arrivée à l'aéroport Atatürk d'Istanbul. Prévenus par les services de renseignement français, ceux-ci l'expulsent rapidement. Le 29 janvier 2015, les agents de la DGSI le prennent en charge à son arrivée à Nice, mais il leur est impossible de le retenir plus de quelques heures. Moussa Coulibaly prend une chambre d'hôtel et erre dans Nice pendant quelques jours. Le 3 février, il décide de passer à l'acte.

Vers 14 heures, il marche sous les arcades de l'avenue Jean-Médecin, sur laquelle se trouve le Consistoire israélite de Nice{225}. Alors qu'il dépasse une patrouille de militaires de l'Opération Sentinelle, il lâche volontairement un sac en plastique. Un soldat se penche alors pour le ramasser. Le jihadiste en profite et le frappe au visage avec un long couteau de cuisine, puis se jette sur un deuxième qu'il blesse également. Le troisième militaire du 54e régiment d'artillerie n'hésite pas et grâce à une « balayette »{226}, jette le terroriste au sol avant de le maîtriser. La restreinte et le professionnalisme des militaires seront salués. Moussa Coulibaly reconnaîtra d'abord sa volonté homicide lors de sa garde à vue, avant de tout nier, décrivant son départ en Turquie comme un « voyage touristique »{227}.

Dès le 12 janvier, le gouvernement français avait annoncé un renforcement des forces de sécurité intérieure sur le territoire national. Cent vingt mille policiers et gendarmes seront déployés pour protéger des lieux de culte. Au ministère de la Défense, c'est le début de l'Opération Sentinelle. Sept mille soldats, marins et aviateurs français sont déployés en métropole, et trois mille sont en réserve, pour protéger les sites sensibles. C'est une opération d'ampleur, qui renforce le Plan Vigipirate déjà en place. L'opération permet d'avoir immédiatement des opérateurs compétents et armés pour protéger les points d'importance, et notamment les lieux confessionnels. Lors des premières semaines, beaucoup sont en garde statique devant ces lieux. « On a été appelés grâce à l'Alerte Guépard, qui existait encore pour la réserve à ce moment-là. En 24 heures on devait être au régiment, et en 48 heures sur zone », raconte un sous-officier de l'Armée de terre. « Beaucoup de réservistes ont répondu présent, plus que prévu. Il y avait une vraie volonté de servir la France après ce qu'il s'était passé. Une fois au régiment, on a fait nos recyclages de tir PA et FAMAS pour être à

jour. [...] Sur zone, on était en charge de la protection d'une synagogue dans l'est de la France. C'était une mission de garde statique, 24 heures sur 24. On travaillait en trinôme la journée, avec un sous-officier et deux militaires du rang, pour une durée de 4 heures. Par contre la nuit, on était en binôme{228}. » Néanmoins la situation est difficile pour les militaires engagés : 371 incidents sont recensés le premier mois, dont 14 agressions graves, « au couteau, par laser, voire coup de crosse{229} ». Parmi eux, l'attentat commis par Moussa Coulibaly, qui n'est que le premier d'une longue série. En effet, les militaires français vont devenir une cible facilement identifiable pour les jihadistes, et seront régulièrement attaqués.

La Loi renseignement de 2015

Une enveloppe budgétaire supplémentaire de 425 millions d'euros pour les services de renseignement est également votée{230}. Trois ans après les premiers départs en Syrie, la priorité absolue est donnée à la menace posée par les jihadistes français. Les départs sur zone sont désormais empêchés, et les services de renseignement tentent d'interpeller les premiers revenants. Le retard accumulé est cependant difficile à combler et la menace est au plus fort, soutenue, entraînée et inspirée par un groupe jihadiste international d'une ampleur inédite. Dans ce cadre, un projet de loi sur le renseignement, initié en 2013 et débattu depuis plus d'un an, est remis sur pied. Après la publication dans la presse d'une première mouture, le gouvernement Valls le présente officiellement en Conseil des ministres le 19 mars 2015. Le premier objectif de ce projet de loi est de donner un cadre juridique à des pratiques de collecte de données déjà en usage, et dépasse le cadre du terrorisme. Les méthodes utilisées et les obligations des opérateurs de télécommunication sont également évoquées. Le projet de loi offre notamment la possibilité d'utiliser un algorithme pour le traitement automatisé des données. Rapidement, l'opposition à la loi grandit, parfois sur la base d'inquiétudes légitimes, parfois dans une certaine emphase injustifiée. « Armes de surveillance massive{231} » dans *Libération*, « Big Brother{232} » dans *Le Monde*, « French Surveillance State » dans le *New York Times*, les médias redoutent une loi liberticide au nom de la sécurité nationale. À la mi-avril, une première manifestation contre le projet de loi a lieu à Paris, rassemblant seulement quelques dizaines de personnes{233}.

L’ampleur de la menace jihadiste, et la transformation d’un *jihad* de cellules à un *jihad* de masse, engendre une multiplication des signaux faibles. Sur la période 2014-2015, de nombreux jihadistes postent sur les réseaux sociaux, explicitant leurs activités en Syrie ou leur volonté de violence à l’encontre de la France. La problématique est passée de la détection d’un nombre restreint d’individus s’organisant en secret pour frapper, à la gestion d’une quantité incommensurable de données qui doivent être traitées. Le cycle du renseignement (Expression des besoins – Collecte – Analyse et Traitement – Diffusion) est défini comme « un cycle immuable, se décomposant en quatre phases [qui] a pour but de satisfaire les besoins en renseignement liés au processus décisionnel du niveau concerné et de répondre aux demandes d’information de l’échelon supérieur{234} ». Au début de l’année 2015, la difficulté n’est pas de collecter ces informations, qui sont partout sur Internet et sur les réseaux sociaux, mais d’en faire une analyse pertinente. En effet, il est important de différencier la provocation adolescente qui pouvait être à l’origine de certains tweets et les déclarations de guerre de vétérans du *jihad*. Devant le flot d’informations, l’algorithme, bien évidemment incapable de jauger la dangerosité d’un individu, permet de faire un tri préalable des contenus « à risques » et de faciliter le travail de l’analyste. Si ces dispositifs ne sont pas infaillibles, les algorithmes offrent néanmoins un outil intéressant aux services de renseignement. Les terroristes ont par ailleurs reconnu l’intérêt des réseaux sociaux à des fins de propagande et de recrutement{235}. De nouveau, face à une menace en mutation, il est nécessaire de faire évoluer les méthodes des forces de sécurité intérieure.

Assassinat à Villejuif

Le jihadiste a longuement hésité avant de choisir sa cible. Ses repérages près d’une station de RER n’ont pas été concluants et ses victimes potentielles, « la plupart c’est des Arabes », ne lui conviennent pas. Son contact au sein de l’État islamique, rencontré en Turquie à deux reprises en 2014 et 2015, réclamait une attaque dans « une bonne église » qui permettrait au jihadiste de s’enfuir après la tuerie. Mais pour lui, une église « c’est compliqué pour repartir », la plupart sont « près d’un commissariat ou d’une brigade de gendarmerie », sans oublier que « les églises ça prend

plus de temps pour les tuer[{236}] ». Mais il finit par accepter, et suit les instructions qui lui sont données pour obtenir plusieurs armes et protections balistiques en vue de l'attentat. Après les avoir récupérées sur un parking à proximité de la gare de RER d'Aulnay-sous-Bois, il n'a plus qu'à patienter pour passer à l'acte. S'il voulait d'abord frapper l'église du Sacré-Cœur à Paris, son contact en Syrie a été clair : il faut un lieu de culte anonyme. Le futur terroriste a fait des repérages auprès de deux églises : celle de Saint-Cyr Sainte-Julitte dans le centre de Villejuif et l'église Sainte-Thérèse au nord de la ville. Les congrégations rassemblent plusieurs centaines de croyants en ce dimanche du 19 avril[{237}].

Garé sur un parking à deux kilomètres de l'église Sainte-Thérèse, Sid Ahmed Ghlam est prêt. À quelques mètres, Aurélie Châtelain, 32 ans, est assise sur le siège passager de sa voiture. Elle participe à un cours de Pilates ce jour-là et profite d'être en avance pour lire ses e-mails. Ghlam s'approche d'elle, un revolver Sphinx à la main. Il ouvre le feu une fois. La cartouche traverse l'épaule d'Aurélie Châtelain et vient se figer dans le siège conducteur. Dans l'excitation du moment, le jihadiste presse de nouveau la détente à deux reprises et se blesse gravement à la hanche et à la rotule gauche. Paniqué, il incendie le véhicule de sa victime, et s'enfuit vers son domicile.

Quelques heures plus tard, Ghlam se rend compte que ses blessures sont sérieuses et qu'il a besoin de soins. En souffrance, il décide de faire le 15 pour joindre le SAMU à 8 h 50. Il annonce « qu'on lui a tiré dessus » alors qu'il « ne sait pas pourquoi, qu'il sortait de chez lui ». Un équipage de police et une équipe du SMUR arrivent sur place et le prennent en charge. Rapidement, les policiers du 12^{e} arrondissement suivent une série de traces de sang qui mènent à la Renault Megane de Ghlam, stationnée à proximité. À travers la vitre, les policiers aperçoivent un gyrophare « bulle », similaire à ceux utilisés par les forces de l'ordre. L'attitude de Ghlam, qui refuse qu'on ouvre son véhicule, pousse les policiers à perquisitionner la voiture. À l'intérieur, ils découvrent un fusil d'assaut de type Kalachnikov chargé, accompagné de trois chargeurs garnis, deux armes de poing en 9 mm, dont le revolver Sphinx utilisé contre Aurélie Châtelain, un gilet pare-balles et un gilet tactique, trois téléphones portables, un ordinateur et une clé USB, ainsi qu'un classeur vert, posé sur le siège passager. Dans celui-ci, vingt-sept feuillets regroupent des conseils opérationnels pour mener à bien une attaque. Alors que le jihadiste de 23 ans est transporté à l'hôpital de la Pitié

Salpêtrière, une deuxième perquisition a lieu dans sa résidence étudiante. Les enquêteurs trouvent alors trois fusils d'assaut supplémentaires, des gilets pare-balles et tactiques, mais aussi des brassards et des chasubles de la Police nationale{238}. La garde de Ghlam se prolonge et, alors que les enquêteurs font le lien avec l'assassinat de Villejuif, il évoque une série histoires « fantaisistes » pour justifier ses blessures. Il aurait eu « peur de ses nombreuses armes » et choisit de « les jeter dans la Seine ». Une fois « sur le pont de Bercy ou de Tolbiac », il se serait blessé avant de reprendre toutes les armes, et d'appeler le SAMU en arrivant chez lui. Les constatations de la police technique et scientifique prouvent quant à elles que son ADN est présent dans et sur le véhicule de sa victime, que l'ADN de sa victime est présent sur ses vêtements, et que le revolver retrouvé dans son véhicule est celui qui a été utilisé contre Aurélie Châtelain. Le traitement des caméras de vidéosurveillance prouve ses déplacements. Sid Ahmed Ghlam est mis en examen pour entreprise terroriste individuelle en vue de commettre des crimes d'atteinte aux personnes. Le ministère de l'Intérieur indique que six attentats ont été déjoués depuis janvier. Mais l'inexpérience de Ghlam, qui l'aura empêché de faire plus de victimes, ne saurait être représentative de la compétence opérationnelle des jihadistes français. Parmi les messages que l'étudiant algérien de 23 ans avait échangés avec son contact en Syrie, Ghlam avait proposé de frapper un train, en précisant qu'ils pourraient « tuer 160 personnes minimum{239} ».

À la fin du printemps, une réunion a lieu en Irak, à laquelle assiste le Calife, Abou Bakr al-Baghdadi, ainsi qu'Abdelhamid Abaaoud. Le reste des participants est inconnu. On y décide deux choses : l'organisation hiérarchique des commanditaires des futurs attentats en France, et une date, le 13 novembre{240}. Début juin, Abaaoud aborde Réda Hame, ancien informaticien qui vient d'arriver dans les territoires contrôlés par l'État islamique. Son visa turc encore valide et son absence de casier judiciaire en font une recrue intéressante. Il lui demande : « Imagine un concert de rock dans un pays européen. Si on te passe de quoi t'armer, est-ce que tu serais prêt à tirer dans la foule ? {241} » Hame hésite, puis se laisse convaincre. Après trois jours d'entraînement au maniement des armes et des explosifs, il est renvoyé en Europe. Il traverse la Turquie, la Serbie, la République tchèque, les Pays-Bas, puis la Belgique et arrive enfin en France{242}.

Décapitation à Saint-Quentin-Fallavier

Saint-Quentin-Fallavier est une commune de l'Isère, située à une trentaine de kilomètres au sud-est de la métropole lyonnaise. Ancien village minier de six mille habitants, son maire de 72 ans en est alors à son septième mandat. La zone industrielle au nord de la commune héberge un peu plus de deux cents entreprises. Le 26 juin 2015, elle est également le lieu de la première décapitation jihadiste sur le sol français.

Yassin Salhi est né en 1980 à Pontarlier dans le Doubs. Après la mort de son père, lui et sa famille se tournent vers la religion. Il se laisse pousser la barbe et commence, au début des années 2000, à fréquenter les milieux salafistes locaux. Il rencontre Frédéric Jean Salvi, converti connu sous le nom de « Grand Ali », un individu qui sera soupçonné d'avoir projeté de commettre un attentat à Djakarta en Indonésie{243}. Les fréquentations de Salhi poussent les Renseignements Généraux à s'intéresser à lui dès 2004. Deux ans plus tard, il est fiché S.

La fiche S (pour « sûreté de l'État »), est un outil de renseignement permettant de signifier la dangerosité d'un individu. Elle autorise les forces de sécurité intérieure à surveiller un individu qui fait « l'objet de recherches pour prévenir des menaces graves pour la sécurité publique ou la sûreté de l'État, dès lors que des informations ou des indices réels ont été recueillis à leur égard ». On retrouve 11 catégories de fiches S (de S2 à S16), chacune signalant un profil particulier. La plus connue, la S14, concerne les combattants jihadistes revenus de la zone irako-syrienne. Elle permet une surveillance passive de la personne visée lors de contrôles de police ou de gendarmerie, mais aussi des douanes ou de Tracfin{244}. Elle n'est en rien équivalente à un suivi de la radicalisation d'une personne ou à une condamnation pénale et ne peut pas engendrer de sanction contre la personne fichée. La fiche S est avant tout un marqueur de dangerosité et le moyen de surveiller un individu pouvant poser un risque pour l'État et la nation française. La durée de conservation d'une telle fiche est de deux ans, renouvelable si nécessaire.

Dans le cas de Yassin Salhi, sa fiche S n'est pas renouvelée en 2008. Trois ans plus tard, il porte la barbe et la djellaba, mais ne montre pas de signes particuliers de radicalisation. Les services de renseignement le savent en contact avec un membre de Forsane Alizza{245}. Il s'est installé à Besançon, dans le quartier de La Planoise, avec sa femme et ses trois

enfants. Il fréquente les milieux salafistes locaux et souhaite créer un « institut musulman » prêchant un islam rigoriste[246]. En 2014, il quitte le Doubs pour s'installer à Saint-Priest dans le Rhône, à un peu moins de vingt kilomètres de Saint-Quentin-Fallavier. Cependant, il revient régulièrement dans le quartier de La Planoise. Une voisine l'observe échanger sur son palier avec d'autres hommes, certains portant des tenues paramilitaires, et évoquer « le *jihad*, la Syrie, le Mali[247] ». Suite à ce signalement, les services de renseignement poursuivent leurs efforts, mais ne réactivent pas la fiche S de Salhi. Le jihadiste travaille à cette époque comme chauffeur-livreur pour la société Colicom, rachetée en avril 2015 par Hervé Cornara. Parmi les lieux de livraison qu'il fréquente, on retrouve la société Air Products, dans la zone industrielle de Saint-Quentin-Fallavier[248].

Le 25 juin 2015, Yassin Salhi achète deux drapeaux noirs portant la *chahada*[249], similaires à ceux arborés par l'État islamique. Il récupère le fusil en plastique de son fils et le peint en noir pour le faire passer pour une véritable arme. Le lendemain, il prend la direction de son lieu de travail avec son équipement, et un couteau doté d'une lame de vingt centimètres. Il arrive sur son lieu de travail vers 7 h 30, et stocke des bonbonnes de gaz à l'arrière de son Peugeot Boxer. Hervé Cornara arrive vers 8 heures dans l'entreprise. Le jihadiste prétend avoir quelque chose à lui montrer à l'arrière de son utilitaire. Quand son employeur lui tourne le dos, il le frappe alors violemment au niveau de la tête avec un cric. Il l'étrangle ensuite « d'une seule main[250] ». Il charge le corps dans le véhicule et se met en route en direction de l'usine Air Products de Saint-Quentin-Fallavier. Le choix de ce site a plusieurs intérêts : le site est classé Seveso « seuil bas », l'entreprise est américaine, et le jihadiste connaît les lieux et pourra y pénétrer sans éveiller de soupçons. Arrivé à 500 mètres de sa destination, il s'arrête et décapite Hervé Cornara. L'autopsie réalisée par la suite ne permettra pas « d'établir avec certitude le caractère *ante* ou *post mortem* de la décapitation ». Il prend ensuite deux photos : un selfie avec la tête décapitée de sa victime, et une montrant celle-ci accrochée par une chaîne au grillage de l'entreprise, entourée des deux drapeaux islamiques. Il envoie ensuite les photos à Sébastien Yunes V., jihadiste originaire de la Haute-Saône qui a rejoint la Syrie[251]. Yassin Salhi se débarrasse ensuite du corps et pénètre dans la cour de l'usine Air Products. Il a l'habitude d'y faire des livraisons et sa présence n'étonne aucun des employés présents sur le site. Quelques minutes plus tard, il projette son utilitaire contre un hangar

rempli de bonbonnes de gaz et d'acétone. Une explosion retentit. Blessé à la tête lors du choc, Salhi sort du véhicule et rentre dans un autre hangar. Alors qu'il ouvre des bouteilles d'acétone, il est repéré par les sapeurs-pompiers du SDIS 38. L'un d'entre eux s'élance sur le suspect qui crie « Allah Akbar ! » Le sapeur-pompier parvient à le maîtriser, empêchant une explosion supplémentaire. Les gendarmes prennent ensuite le relais, et découvrent rapidement la tête décapitée sur le grillage de l'usine.

Yassin Salhi prétendra d'abord qu'il a assassiné son employeur pour des raisons personnelles, avant de tenter de camoufler son action terroriste en suicide. Son long passé dans la mouvance salafiste, le degré de préparation de l'attaque, les codes idéologiques utilisés ainsi que les échanges avec Sébastien Yunes V. – qui déclarera être « l'une des causes de l'attaque{252} » – tendent à prouver le contraire. La volonté du jihadiste d'éviter une condamnation pénale plus stricte du fait du caractère terroriste de son action apparaît comme la cause la plus probable de ses mensonges. L'État islamique diffusera les photos et en félicitera son auteur{253}.

Carnages évités

Le 13 juillet 2015, les forces de l'ordre interpellent trois jihadistes dans les Yvelines et les Bouches-du-Rhône. Antoine Frerejean, 19 ans, Djebril Amara, 22 ans, et Ismaël K., 17 ans, sont placés en garde à vue pendant quatre jours. On leur reproche de préparer un attentat jihadiste pour la fin de l'année 2015 ou le début d'année 2016. Les trois complices se sont rencontrés sur la section « islam » du forum jeuxvideo.com. Rapidement, ils échangent sur leur centre d'intérêt commun : le *jihad*. Ils envisagent d'abord de rejoindre la Syrie, mais Ismaël, encore mineur, a fait l'objet d'une procédure d'opposition à sortie du territoire national, à la demande de sa mère. En contact avec un membre de l'État islamique, *via* la messagerie cryptée Telegram, Ismaël est encouragé à frapper en France. Les trois hommes se rencontrent deux fois début 2015{254}. Ils se « sentent investis d'une mission au service de l'État islamique{255} ». Djebril Amara suggère alors un lieu : le sémaphore du Fort Béar, dans les Pyrénées-Orientales. Le bâtiment isolé de la Marine nationale, situé sur la commune de Port-Vendres, est bien connu par le jeune jihadiste. En effet, c'est un ancien marin, réformé en 2014, et il y a été affecté pendant quelque temps. Amara

sait que le lieu est peu peuplé après les fêtes et suggère de frapper à ce moment-là[256]. Il est particulièrement déterminé et déclare lors du deuxième jour de garde à vue : « Je me lève Daech, je mange Daech, je vis Daech[257]. » Le plan des trois jihadistes prend alors forme : accéder au bâtiment par la petite piste située à l'arrière de celui-ci, franchir le grillage et utiliser l'échelle de pompiers pour passer de l'autre côté du mur. Une fois à l'intérieur, ils tueraient les militaires présents, et filmeraient la décapitation de l'officier en charge du lieu avec une GoPro pour la diffuser sur Internet. Ensuite, ils hésitent et envisagent de rejoindre la Syrie. Suite à leur arrestation, ils décriront le projet comme « non abouti[258] » et uniquement théorique.

Début juillet 2015, une série de photos transmises par la police aux frontières turque parvient à la DGSI. L'individu, porteur d'un passeport suédois avec une photo suspecte, a été arrêté dans un avion Turkish Airlines en direction de Prague. Questionné en suédois, il est incapable de répondre[259]. Tyler Vilus est maintenant détenu dans un centre de rétention à Istanbul.

Tyler Vilus est né à Troyes en 1990. Ses parents divorcent alors qu'il est encore jeune. À la fin de l'adolescence, il tente de rejoindre la Légion étrangère, sans succès. À 21 ans, il se convertit et se tourne immédiatement vers le jihadisme. Sa mère, avec qui il entretient une relation qualifiée de fusionnelle, le suivra dans son extrémisme et sa volonté de violence[260]. La même année, il rejoint une première « terre de *jihad* » en Tunisie, profitant du printemps arabe. En septembre 2012, il participe au saccage de l'ambassade américaine à Tunis[261], émeute qui fera quatre morts[262]. Déçu par les opportunités jihadistes en Tunisie, il est parmi les premiers à partir en Syrie, un mois après l'attaque de l'ambassade. Il rentre brièvement en France de décembre à mars 2013, avant de repartir à nouveau pour la Syrie. Émir d'un groupe au bout de quelques mois, il participe à la bataille d'Alep, qu'il décrira comme « pas une promenade de santé[263] ». « Policier » de l'État islamique, il commet des atrocités au sein du bataillon al-Mouhajirine. Il fréquente Abaaoud, qu'il filme en train de traîner des corps derrière son 4×4, mais aussi Medhi Nemmouche, Sami Amimour, Foued Mohamed-Aggad, Najim Laachraouii et Ismaël Mostefai. Il fait également de la propagande en ligne, appelant aux meurtres de policiers et de mécréants[264]. Il échange régulièrement avec le journaliste David Thomson, à qui il déclare : « Je rêve de faire une vidéo où j'égorge un Français[265]. »

C’est d’ailleurs un de ces échanges qui met en alerte les services français concernant son potentiel retour sur le territoire. En juin 2015, la National Security Agency (NSA) américaine a intercepté un échange entre le journaliste et le jihadiste. Un message inquiète particulièrement les services de sécurité intérieure : « On sait jamais, que je tue des gens à Paris, tu serais content que je te le dise ?[266] » Le 21 juillet, Tyler Vilus est rapatrié en France et incarcéré.

Le 11 août, la police interpelle Réda Hame à son domicile. Dénoncé par un jihadiste espagnol interpellé en Pologne[267], il avait depuis repris une vie normale, sans éveiller les soupçons des services de renseignement. Lors de sa garde à vue, il nie avoir envisagé un passage à l’acte sur le sol national. Il explique qu’Abaaoud est très déterminé et que le jihadiste lui a dit « de choisir une cible facile. Un concert par exemple. Là où il y a du monde[268] » et « d’attendre les forces sur place et de mourir en combattant avec des otages ». Il déclare aussi : « Ce que je peux vous dire, c’est que cela va arriver très bientôt. Là-bas, c’était une véritable usine et ils cherchent vraiment à frapper en France ou en Europe. Vu la motivation des gens que j’ai rencontrés[269]... »

Le prochain attentat est déjà en préparation. Le jihadiste, également sélectionné par Abdelhamid Abaaoud, s’appelle Ayoub El Khazzani. Ce Marocain de 26 ans est fiché S en France mais également considéré comme islamiste radical en Espagne et en Belgique. Connu pour des infractions liées aux stupéfiants en Espagne, il rejoint la Syrie en mai 2015. Peu après son arrivée, la vision d’une mosquée détruite par des bombardements le met en rage. Les services en charge des attaques terroristes à l’étranger le repèrent. Il leur annonce qu’il est « prêt à mourir », qu’ils doivent le « considérer comme un objet » et faire de lui « ce qu’ils [veulent][270] ». Comme Réda Hame, il reçoit durant quelques jours une formation au maniement des armes individuelle, avant d’être renvoyé en direction de l’Europe. Il se voit d’abord refuser l’entrée dans l’espace Schengen et reste bloqué sur le territoire turc. Ses contacts dans l’État islamique envoient alors Bilal Chatra pour faciliter son passage *via* la « route des réfugiés ». Celui-ci lui explique qu’un « frère » va l’accompagner. Son nom est Abdelhamid Abaaoud. Les trois jihadistes rejoignent la Hongrie, puis l’Autriche où ils se séparent, avant de se retrouver à Bruxelles. Chatra, Abaaoud et El Khazzani y passent une semaine, confinés dans un appartement. Un jour, Abdelhamid Abaaoud annonce aux deux autres qu’ils

doivent se préparer pour une opération. Les deux jihadistes ont des réactions très différentes. Ayoub El Khazzani est venu pour mourir et est prêt à agir. Bilal Chatra pensait n'être là que pour agir comme passeur. Sous pression, il s'enfuit durant la nuit. Abaaoud change alors de planque pour éviter d'être dénoncé par Chatra s'il venait à être capturé. Quelques jours plus tard, il contacte El Khazzani et lui dit « Frère, tu vas sortir{271} ». La cible est claire : la voiture 12 du Thalys 9364 au départ de la gare de Bruxelles-Midi à 17 heures en direction de Paris. L'État islamique sait qu'il y a des militaires américains à l'intérieur{272}.

À 17 h 16, le train quitte la gare de Bruxelles. Ayoub El Khazzani est assis dans la voiture 12 dans la rame de queue, son sac à proximité. Peu après, il l'emporte dans les toilettes du wagon et y reste longtemps, éveillant des soupçons chez un autre passager, Mark Moogalian. À 17 h 46, à la hauteur de la commune française d'Oignies, le terroriste sort soudainement, torse nu et armé d'un fusil d'assaut Kalachnikov. Immédiatement, un passager français se jette sur lui et tente de le ceinturer. Mark Moogalian comprend quant à lui ce qu'il se passe et prévient les autres passagers. Croyant à une altercation entre voyageurs, un contrôleur se rend sur place. Le passager français vient d'arriver à arracher le fusil d'assaut au terroriste. El Khazzani menace le contrôleur avec un pistolet et parvient à récupérer le fusil. Alors que le passager français s'enfuit pour prévenir le reste des voyageurs de la voiture 13, Mark Moogalian arrive lui aussi à arracher le fusil d'assaut et s'enfuit avec vers l'avant du train. El Khazzani ouvre le feu avec son pistolet, le touchant à l'épaule. Le coup de feu alerte tous les passagers présents dans le wagon. S'avançant vers sa victime, le terroriste récupère son fusil et s'approche d'un groupe de trois Américains. Le jihadiste manipule son arme, qui semble s'enrayer, quand Aleksander Skarlatos crie à son ami : « Go Spencer ! » Sans hésiter, Spencer Stone se jette sur le terroriste tête en avant et le fait chuter. El Khazzani résiste et le poignarde à plusieurs reprises avec son cutter. Aleksander Skarlatos saisit le fusil d'assaut et frappe le jihadiste au visage avec la crosse de celui-ci, alors que le troisième américain, Anthony Sadler, lui porte également des coups. Au troisième coup de crosse, El Khazzani perd connaissance. Les trois Américains le ligotent et vont porter secours à Mark Moogalian avec l'aide de Chris Norman, un citoyen britannique{273}. Le signal d'alarme est tiré à plusieurs reprises, et il faudra des dizaines de minutes pour stabiliser la situation. Le train s'arrête à Arras à 18 h 14, où

les effectifs de la Police nationale prennent en main la situation{274}. Un carnage vient d'être évité, mais l'attaque a fait trois blessés.

Analyse

De février à octobre 2015, la France subit la première période du *jihad* d'ampleur. Elle a été désignée comme une cible prioritaire par l'État islamique, qui supervise et inspire un certain nombre d'opérations sur le sol national. Pour cela, l'organisation terroriste dispose de deux avantages majeurs : la proximité géographique entre la zone irako-syrienne et la France, accessible *via* la Turquie, et le nombre important de combattants français parmi ses rangs. Si la volonté de frapper des cibles américaines est très marquée dans la propagande de l'État islamique, les jihadistes ont des difficultés à traverser l'océan qui les sépare des États-Unis. De plus, l'organisation dispose en France et en Belgique de relais qui peuvent faciliter la préparation et l'organisation de ces attaques. C'est donc une combinaison de facteurs stratégiques (haine de la France, opposition à la coalition militaire qu'elle dirige...) et pratiques (accessibilité et relais locaux) qui va motiver les attentats.

Durant ces neuf mois, quatre attentats ont lieu sur le sol français, faisant deux morts et sept blessés. Ces attaques peuvent être divisées en trois catégories : les attaques inspirées par l'État islamique à Nice et à Saint-Quentin-Fallavier tout d'abord, celle téléguidée à Villejuif et une troisième projetée par l'organisation dans le Thalys.

Les attaques inspirées par l'État islamique sont celles où le jihadiste agit de lui-même, sélectionnant sa cible et son mode d'action, et sans soutien logistique de la part du groupe jihadiste. Si des échanges peuvent avoir lieu entre des combattants en zone irako-syrienne et le terroriste{275}, ils n'influent pas sur l'organisation de l'attaque, mais peuvent agir comme catalyseur du passage à l'acte. Ces attaques reposent principalement sur la capacité de propagande de l'État islamique qui, à travers un certain nombre de relais en ligne, diffuse une quantité importante de contenus (tweets, vidéos, fichiers PDF principalement) qui incitent à attaquer les intérêts français de toute sorte, et suggère des modes d'action et de revendication. On observe aussi un certain « effet domino » où, lorsqu'une attaque a lieu et que la couverture médiatique de celle-ci est importante, elle a tendance à

être suivie par une seconde dans le mois qui suit. Cette réaction en chaîne n'est pas parfaite du fait de certaines problématiques humaines et logistiques propres à la mouvance terroriste, mais également aux efforts des forces de sécurité intérieure qui agissent pour déjouer de nombreux attentats. Concernant les deux jihadistes dont le passage à l'acte a été inspiré par l'État islamique, ils possèdent plusieurs caractéristiques communes. Les modes d'actions qu'ils choisissent sont relativement simples et financièrement abordables – les terroristes ne disposant pas du support logistique de l'organisation. De plus, contrairement aux discussions de l'époque sur la « radicalisation express », les deux cas étudiés ici ont rejoint la mouvance plusieurs années avant leur action violente.

Les attaques téléguidées de cette période représentent un phénomène nouveau qui sera un sujet de discussion important pour les professionnels de la sécurité intérieure quelques mois plus tard, quand celles-ci se multiplieront. Ces attaques hybrides, où l'État islamique ne s'engage que partiellement dans la commission d'un acte terroriste, sont commises par des jihadistes ayant des liens plus étroits avec le Califat. Les jihadistes téléguidés, ici Sid Ahmed Ghlam, profitent avant tout des capacités logistiques de l'organisation. Le terroriste a en effet eu accès à un arsenal et un équipement conséquents (fusils d'assaut, pistolet, protection balistique) qui augmentent grandement ses capacités opérationnelles. À cela s'ajoute la capacité de conseil et de supervision de l'État islamique, qui les aide à sélectionner des cibles et à organiser l'attaque.

Enfin, les attaques projetées peuvent être définies comme celles où l'organisation terroriste envoie, depuis la zone irako-syrienne, des opérateurs pour frapper sur le sol européen. Dans le cas d'Ayoub El Khazzani, le Marocain profite d'un support complet de la part de l'organisation : il a été formé individuellement au maniement du fusil d'assaut en Syrie, puis assisté pour passer la frontière. Il est ensuite confiné dans une planque à Bruxelles, avant d'être « activé », se voyant confier une mission et une cible précises. Le projet d'attaquer un train avec « deux frères » avait déjà été évoqué lors d'échanges entre Sid Ahmed Ghlam et un contact en Syrie{276}. Bilal Chatra était très probablement ce deuxième opérateur désigné, avant sa fuite. Plus inquiétant, le groupe jihadiste montre même une certaine compétence dans le domaine du renseignement, lorsqu'il arrive à savoir à l'avance que des militaires américains en

vacances, Spencer Stone et Aleksander Skarlatos, seront dans la voiture numéro 12[{277}].

Le travail acharné des forces de sécurité intérieure permet néanmoins de limiter la capacité de l'État islamique à frapper sur le sol national. Plusieurs complots, soutenus de loin par le groupe jihadiste, sont déjoués comme l'attaque planifiée sur le sémaphore de Béar ou le projet d'attentat sur le port militaire de Toulon, qui mènera à l'arrestation d'Hakim Marnissi le 29 octobre[{278}]. Les arrestations de Réda Hame, dénoncé par un jihadiste espagnol, et de Tyler Vilus, révélé par son passeport suédois, ont un impact réel sur la capacité opérationnelle du groupe sur le sol national. De plus, le bilan de ces derniers mois est maigre pour les jihadistes. Les échecs répétés des attaques nuisent à l'image du groupe : Ghlam s'est tiré dessus après avoir fait une victime, et El Khazzani a été rapidement maîtrisé en ne faisant que quelques blessés. Du côté des inspirés, c'est leur amateurisme qui a permis d'éviter des dégâts plus importants. Moussa Coulibaly a fait face à des militaires formés qui ont bien réagi à la situation. Yassin Salhi, quant à lui, n'a pas réussi à déclencher une explosion et a été maîtrisé avec sang-froid par un sapeur-pompier. Malgré ces échecs, la mouvance jihadiste a fait preuve d'une véritable réflexion opérationnelle dans la planification de ces attaques. On l'observe dans le choix des cibles, particulièrement symboliques, comme les lieux de cultes ou les églises, les recommandations de mises en scène, telle que la décapitation, qui assurent un impact médiatique certain. Mais la planification des attentats montre aussi une certaine compétence. Lourdement armés, ils ont été dirigés vers des environnements riches en cibles, où ils pourraient faire un maximum de dégâts en peu de temps. L'organisation d'une attaque dans un train, environnement dynamique et difficilement accessible aux forces de l'ordre, illustre le degré de réflexion des jihadistes. Dans le Thalys, mais aussi à Villejuif, ce sont de véritables massacres qui ont été évités.

Une stratégie au long cours semble également être à l'œuvre. La succession des attaques et tentatives d'attentats par des soutiens de l'État islamique submerge les services de renseignement et les forces de l'ordre françaises. L'enchaînement des opérations et la quantité d'informations ne permettent pas une analyse de fond et ne laissent pas aux services le temps d'anticiper. La diffusion de fausses informations, comme le décès d'Abaaoud annoncé en 2014 par l'Amniyat, le service de renseignement de l'État islamique également responsable des actions terroristes hors du

califat, illustre une réflexion opérationnelle non négligeable. L'État islamique déploie, petit à petit, ses opérateurs en Europe.

Derniers préparatifs

Abdelhamid Abaaoud est déjà en Belgique depuis le mois d'août. En septembre, deux appartements sont loués à Bruxelles. Il s'agit maintenant de rassembler les membres du commando. Un ami d'enfance d'Abaaoud a la charge du transport. Le 9 septembre, Salah Abdeslam récupère Najim Laachraoui devant la gare de Budapest-Keleti. Le jihadiste aura la responsabilité, sous les ordres d'Abou Mahmoud al-Chami, de fabriquer les gilets explosifs des commandos. Le 17 septembre 2015, trois Français, Samy Amimour, Ismaël Omar Mostefaï et Foued Mohamed-Aggad, montent à bord de l'Audi A6 d'Abdeslam à Budapest{279}. D'autres atteignent les côtes européennes début octobre, sur un Zodiac rempli de migrants. Les préparatifs continuent, Salah Abdeslam est chargé d'acheter en France des précurseurs nécessaires à la fabrication du TATP. D'autres individus ont rejoint les planques belges, comme le Suédois Osama Krayem, ou le Belge Mohamed Abrini. Le 12 novembre, vers 16 heures, un convoi de trois voitures lourdement chargées quitte Charleroi en direction d'Alfortville et de Bobigny où des planques ont été réservées{280}. Le « convoi de la mort », comme il sera décrit plus tard, est en route.

Dans la Seat qui ferme la marche, Salah et Brahim Abdeslam sont accompagnés de Mohamed Abrini. Les trois hommes ont grandi ensemble à Molenbeek en Belgique dans la banlieue de Bruxelles. « On n'est pas sortis du ventre de nos mères avec une kalach à la main : on a été des enfants », raconte plus tard Abrini. Leurs parcours se ressemblent beaucoup. Ils sont tous issus de grandes fratries d'origine marocaine, et sont tous tombés dans la petite délinquance assez tôt, Abrini se spécialisant sur les cambriolages et les frères Abdeslam dans le trafic de stupéfiants. Les trois hommes ont des difficultés à garder un emploi stable. Abrini travaillera dans une boulangerie, ce qui lui vaudra le surnom « Brioche ». Brahim Abdeslam suit quant à lui une formation d'électricien, mais sa compagne de l'époque explique que « sa vie, c'étaient les joints, l'alcool et les vols{281} ». Par le biais de son père, chauffeur de tram, Salah Abdeslam décroche un emploi de technicien à la Société des transports intercommunaux de Bruxelles

(STIB). Au tournant des années 2010, suite à diverses incarcérations, et en contact avec Abdelhamid Abaaoud, tous commencent à se tourner vers une vision rigoriste de l'islam, tout en continuant à consommer et à vendre de la drogue. Brahim Abdeslam achète le café « Les Béguines » dans la rue éponyme à Molenbeek. L'endroit est connu pour être un point de deal régulier et les frères Abdeslam hébergent des revendeurs contre une partie des profits. Régulièrement, les trois hommes regardent des vidéos de l'État islamique sur l'écran du bar, ou dans une petite salle de stockage dans la cave. Ils échangent avec Abdelhamid Abaaoud qui est parti en 2013 rejoindre le *jihad* syrien. La vidéo où il traîne des corps derrière un 4×4 est très populaire au café Les Béguines. À l'automne 2014, Mohamed Abrini se prépare à sortir de prison quand il découvre que son frère cadet Souleymane est mort dans les combats en Syrie. L'évènement ne fait que confirmer la volonté d'Abrini et des frères Abdeslam de le rejoindre et de combattre en Syrie. Salah Abdeslam tente de convaincre sa compagne de partir au Levant dès fin 2014{282}, mais c'est Brahim qui rejoint la Syrie le premier. Il y passe une semaine et enregistre une vidéo où on le voit tirer au Glock sur des cibles dessinées sur un mur d'un ancien camp d'entraînement de l'armée syrienne non loin de Raqqa{283}. Brahim se retourne vers la caméra et annonce : « Ça, c'est pour François Hollande. » À son retour, les forces de l'ordre turques interpellent le candidat au *jihad* et signalent sa présence au Turquie aux policiers belges. Le 16 février, il est contrôlé suite à un stationnement gênant. Sur lui, les policiers découvrent du cannabis et des documents faisant allusion au *jihad*. Il est transporté au commissariat de Molenbeek, où il nie tout lien avec la mouvance jihadiste et déclare être parti en vacances en Turquie. Son téléphone est saisi, mais non exploité puis classé sans suite en juin 2015 par la police belge pour « cause de capacité d'enquête insuffisante ». À l'intérieur, de nombreuses conversations avec Abaaoud sont enregistrées. Le 23 juin 2015, Mohamed Abrini rejoint à son tour la Syrie, pour se recueillir sur la tombe de son frère{284}. Il y reste jusqu'au 9 juillet. Il part ensuite à Manchester, probablement pour y faire des repérages en vue d'une attaque future. Aux policiers belges qui l'interrogent à son retour, il déclare être parti en Turquie sur un coup de tête pour « aller en boîte et dans les bars à chichas » et être « 100 % contre ceux qui vont là-bas pour participer aux combats ». Son téléphone est également saisi. Début août, les enquêteurs belges y découvrent des contenus liés au *jihad* et à l'État islamique. Le dossier est

transmis à la DR3, en charge de l'anti-terrorisme. Aucun progrès n'est fait dans l'enquête jusqu'à début novembre, lorsque les derniers préparatifs des jihadistes sont déjà lancés.

La Clio du milieu du convoi transporte quatre hommes. Deux sont irakiens{285} et les anciens gardes du corps d'Oussama Atar, commanditaire des attentats à venir. Abdelhamid Abaaoud et Chakib Akrouh les accompagnent. Le premier a été le précurseur du groupe. Issu d'une famille de commerçants aisée, et après un parcours éducatif dans des établissements privés catholiques, il tombe dans la petite délinquance et fait plusieurs passages en prison. C'est là qu'il devient proche de Salah Abdeslam. Parti en Syrie en 2013, il revient en Belgique en janvier 2014 pour y récupérer son frère Younes, âgé de 13 ans et rejoindre le Levant avec lui. Abaaoud combat ensuite à Alep, puis à Deir ez-Zor. Comme beaucoup de jihadistes à cette période, il se met régulièrement en scène dans des vidéos qui sont partagées ensuite dans les milieux islamistes francophones. Outre celle où il tracte des corps derrière un 4×4, on peut également le voir jouer au football avec une tête décapitée. Ce sont ces vidéos qui attireront l'attention des services de renseignement européens et forceront l'État islamique à le déclarer mort à l'automne 2014. Les services européens détectent la manœuvre et un tribunal belge le condamne par contumace à 20 ans de réclusion à l'été 2015. Son rôle de sous-officier opérationnel au sein de l'Amniyat le place au centre des opérations en Europe. Ce soir-là, après la série d'échecs du printemps et de l'été, il est à la veille de son attaque la plus importante.

Chakib Akrouh, âgé de 25 ans, est aussi issu du milieu jihadiste belge. Il y a fréquenté la mosquée Loqman de Molenbeek, tout comme Ayoub El Khazzani{286}. Son recrutement et celui d'Abaaoud dans les filières jihadistes sont le fait de Khalid Zerkani, et Akrouh fait aussi partie des premiers à partir pour le Levant en janvier 2013. Il rejoint d'abord la Katibat al-Mouhajirine, associée à Jabhat al-Nosra, puis l'État islamique, et poste régulièrement des photos de lui armé d'un fusil d'assaut. Comme Abaaoud, il a été condamné par contumace quelques mois auparavant à cinq ans de prison.

Dans la Polo de tête, les quatre derniers terroristes mènent le convoi. Bilal Hafdi, 20 ans, est le plus jeune du commando. Français, il a grandi dans les environs de Bruxelles, et est connu des services de police pour braquage. Après les attentats de *Charlie Hebdo*, il considère que les

attaques étaient justifiées. Un de ses professeurs raconte : « Après les attaques de *Charlie Hebdo*, on a eu un cours très agité lors duquel il a presque monopolisé la parole. Il défendait les attaques, il disait que c'était normal, qu'il fallait que la liberté d'expression s'arrête. Que les insultes à la religion s'arrêtent[287]. » Sous prétexte d'un voyage au Maroc, il part en Syrie en février 2015. En mars, les policiers belges perquisitionnent le domicile familial et inscrivent Hafdi sur la liste « Syrie » de l'Organe pour la coordination de l'analyse de la menace (OCAM). Neuf jours seulement avant le départ du convoi, sa mère est interrogée par des journalistes belges qui préparent un article sur les familles de jihadistes. Questionnée sur l'attitude de son fils avant son départ au Levant, elle déclare : « J'avais l'impression qu'il allait exploser d'un jour à l'autre[288]. »

Foued Mohamed-Aggad porte un bonnet et des lunettes de soleil alors que la voiture approche de Paris. Né dans le Bas-Rhin en 1992, il passe son enfance entre Steinseltz et Wissembourg. Sa mère est divorcée et élève ses quatre enfants dans un HLM. Mohamed-Aggad obtient un bac technique au lycée Stanislas de Wissembourg. S'il consomme régulièrement des stupéfiants, il n'a pas de casier judiciaire et décide après son baccalauréat de se présenter aux concours de police, mais il échoue. Il cherche également à intégrer l'armée, sans succès[289]. Le futur jihadiste vit alors de missions d'intérim. Il fréquente la mosquée de Wissembourg et se rapproche d'un groupe de jeunes islamistes du quartier du Meinau à Strasbourg[290]. En ligne, il est en contact avec Mourad Farès, qui organise le passage de nombreux jeunes Alsaciens vers le *jihad* syrien. Foued, son frère Karim et six autres jihadistes partent en Syrie en décembre 2013[291]. Rapidement, ils rejoignent l'État islamique, au grand dam de Mourad Farès qui cherchait à les orienter vers Jabhat al-Nosra. Le 8 septembre 2014, Foued Mohamed-Aggad parvient à échapper à deux bombardements américains à Raqqa, dans une frappe qui tue cinquante-trois personnes[292]. Le jihadiste n'est que légèrement blessé, mais il est en état de choc et envisage fortement de rentrer en France, malgré les responsabilités qui viennent de lui être confiées : une *katiba* de 300 combattants. L'évènement consolide sa volonté de frapper en France. En mars 2015, il déclare à sa mère : « Avoir un martyr dans la famille doit être un honneur et pas une tristesse. » En août, il prévient son frère Karim, incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, qu'il a été sélectionné pour une mission.

Ismaël Omar Mostefaï est, à 29 ans, le plus âgé du groupe. Il grandit à Courcouronnes dans les Yvelines et obtient un BEP au lycée Georges Brassens. À vingt ans, il décide de s'installer à Chartres, en Eure-et-Loir, dans le quartier de La Madeleine. Malgré un emploi dans une boulangerie de Créteil, c'est à cette période qu'il reçoit la première de huit condamnations, pour des délits routiers et du trafic de stupéfiants. Malgré cela, Mostefaï n'est jamais condamné à une peine de prison, seulement à des travaux d'intérêts généraux. À la même période, il fréquente la mosquée tabligh de Lucé pendant trois ans, puis celle de Chartres entre 2010 et 2012{293}. Marié en 2010 et père d'un enfant, il est fiché S la même année. Les services de renseignement le savent en contact avec Abdelilah Ziyad, jihadiste marocain condamné suite à l'attentat contre l'hôtel Asni de Marrakech où deux personnes avaient été tuées{294}. On le soupçonne d'être l'imam d'une mosquée clandestine à Troyes, dans l'Aube. Mostefaï déménage avec sa famille dans le département pour se rapprocher de Ziyad. Pourtant, il conserve des liens avec l'Eure-et-Loir, et le 19 août 2013, déclare la naissance de son fils à l'état civil dans la commune du Coudray. Quelques jours plus tard, il quitte la France direction la Syrie. Il passe la frontière avec un autre jihadiste français, lui aussi présent dans le convoi.

Samy Amimour a 28 ans et est issu de la cité de La Boule à Drancy en Seine-Saint-Denis, où il grandit dans une famille bien intégrée où la littérature a une place importante. Il obtient un BAC L, puis tente une fac de droit à Paris 13, sans succès. Il échoue ensuite dans son parcours au sein d'un IUT Logistique. Amimour décide alors de rejoindre la RATP comme chauffeur au sein du centre de Pavillon-sous-Bois. À cette époque, son processus de radicalisation a déjà commencé, et il fréquente les mosquées du Blanc-Mesnil et du Bourget. Il porte des gants pour éviter de toucher les mains des femmes et se dispute avec ses parents qui ont affiché des reproductions de papyrus égyptiens aux murs, agacé par cette allusion à une religion polythéiste. En octobre 2012, il est auditionné par les enquêteurs de la DGSI avec deux autres hommes : Charaffe El-Mouadan et Samir Bouabout. Deux d'entre eux s'entraînent régulièrement au tir au sein de l'Association nationale de tir de la police située dans le 18e arrondissement de Paris. Les agents de la DGSI les soupçonnent de vouloir rejoindre une zone de guerre pour faire le *jihad*. Samy Amimour reconnaît sa volonté de faire le *jihad* mais déclare que l'attentat-suicide « n'est pas la seule manière de gagner le paradis ». Il ajoute : « Moi je sais que je ne suis pas capable de

le faire ça[{295}]. » En septembre 2016, un an plus tard, pourtant privé de son passeport et sous contrôle judiciaire, il parvient à rejoindre la Syrie. Rapidement, son épouse, une lycéenne de Seine-Saint-Denis encore mineure, le rejoint sur zone. En janvier 2014, il participe aux combats dans la région d'Alep, où il est blessé. Il rejoint ensuite la région d'Al-Chaddadeh. Quelques mois avant le trajet entre Charleroi et Paris, Samy Amimour avait enregistré une vidéo de revendication pour l'État islamique. La qualité de la vidéo est impressionnante. On l'y voit en tenue de combat, debout derrière un otage. Il déclare : « J'ai été envoyé par notre émir Abou Bakr al-Baghdadi, qu'Allah le protège, pour purifier la terre des mécréants où qu'ils soient et quels qu'ils soient. Et avec la permission d'Allah, on va vous combattre jusqu'au cœur de Paris, jusqu'au pied de la Tour Eiffel. » Sur l'image suivante, on voit son visage souriant en gros plan et sa main ensanglantée qui soulève la tête d'un prisonnier qu'il vient de décapiter. Il ajoute : « Nous arrivons avec le carnage. Bientôt sur les Champs-Élysées. »

Chapitre 5
13 novembre 2015

« Dans une attaque bénie dont Allah a facilité les causes,
un groupes de croyants, des soldats du Califat, qu'Allah lui donne puissance et victoire,
a pris pour cible la capitale des abominations et de la perversion,
celle qui porte la bannière de la croix en Europe, Paris. »
Revendication de l'État islamique.

La Clio noire a quitté le pavillon de la cité de l'Abreuvoir à Bobigny un peu avant 20 h 30. Le trajet jusqu'au Stade de France dure normalement une quinzaine de minutes, mais ce soir-là, l'A86 est embouteillée et les quatre hommes se retrouvent bloqués dans les bouchons. Ils arrivent sur place un peu après 21 heures. Bilal Hafdi et deux jihadistes irakiens sortent du véhicule conduit par Salah Abdeslam, avant que celui-ci ne reparte direction Porte de Clignancourt{296}. L'opération a débuté.

Ce vendredi, l'équipe de France rencontre l'équipe d'Allemagne pour un match amical, avant l'Euro prévu quelques mois plus tard. Soixante-dix-huit mille spectateurs ont pris place dans le stade. Parmi eux, le Président de la République, François Hollande, et Frank-Walter Steinmeier, le ministre allemand des Affaires étrangères, sont installés dans la tribune présidentielle. Le coup d'envoi de la rencontre est sifflé vers 21 heures. À l'extérieur, les jihadistes se préparent. Bilal Hafdi est au téléphone avec Abdelhamid Abaaoud, lui aussi en approche de son objectif. Hafdi, âgé de seulement vingt ans, est en charge de la première attaque. Seul francophone du groupe, il doit guider les deux terroristes irakiens à qui des consignes strictes ont été données. Selon le témoignage d'un stadier, le jihadiste va tenter de rentrer dans le stade, sans insister quand l'entrée lui est refusée. Sans billet, et porteur d'une ceinture explosive, ses chances de pénétrer dans la structure sans rencontrer d'opposition sont très minces. Néanmoins, l'opération demande une certaine coordination et doit débuter. À 21 h 20, une première explosion retentit devant la porte D, rue Jules Rimet. Les

témoins entendent un bruit sourd, aperçoivent de la fumée et sentent pour certains des petits objets projetés autour d'eux. La déflagration ayant lieu à proximité d'un stand de grillades et devant la brasserie Events, certains soupçonnent l'explosion d'une bouteille de gaz. Les primo-arrivants, gendarmes de la Garde républicaine, CRS et pompiers se dirigent rapidement vers la brasserie. L'un d'entre eux décrit les secondes après l'explosion : « Le temps s'arrête, un silence de mort s'installe. Et puis un cri déchirant{297}. » Les premiers sur les lieux observent deux corps allongés au sol. Pour certains, sous le choc, la situation n'est pas claire, comme l'explique un gendarme : « Ma première pensée, ça a été : qu'est-ce que fait cette jambe de mannequin de vitrine là ?{298} » Des véhicules du SAMU 93 et des effectifs de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris sont détachés sur place.

À l'intérieur du stade, les têtes se tournent. Sur la pelouse, Patrice Evra s'arrête et lève la tête tout en faisant une passe. Pour beaucoup, l'explication logique est un pétard, une bombe agricole, ou une bouteille de gaz{299}. Dans une vidéo amicale filmée dans le stade, on entend quelqu'un qui plaisante : « Ça c'est un attentat raté{300}. »

Quelques minutes passent. Un jihadiste avance vers un groupe de passants au niveau de la porte H du Stade de France. Il déclenche son gilet explosif dans un flash lumineux. Les boulons sont projetés dans la foule, impactant les gens autour de lui. L'explosion arrache la jambe d'un homme à proximité{301}. Les blessés sont nombreux et les forces de sécurité et de secours comprennent que la première déflagration n'était en rien un accident. Le bouclage du secteur du stade débute pour s'assurer que personne ne puisse pénétrer dans la zone.

À l'intérieur du Stade de France, certains, dont le Président de la République, commencent à comprendre la situation. Néanmoins, la séparation entre les deux situations reste marquée. Un policier présent à l'extérieur décrit ainsi la scène : « On aurait dit qu'il y avait une espèce de mur invisible entre le chaos et la joie{302}. » En effet, le match de football continue dans l'enceinte du Stade alors que les deux attentats viennent d'avoir lieu. « C'était très bizarre d'entendre le Stade France acclamer et de voir sur le parvis les gens blessés, hurler, paniquer. » Au dernier étage du Stade de France, dans les PC sécurité du Stade, les choses commencent pourtant à s'organiser. Il est maintenant établi que les explosions sont dues à des kamikazes. Une décision majeure doit être prise : arrêter ou non le

match, et procéder à la sortie des 78 000 spectateurs. Rapidement, il est décidé que les spectateurs sont plus en sécurité dans l'enceinte du Stade de France, et qu'interrompre le match pourrait mener à un mouvement de panique dangereux. La situation est donc figée sur le secteur de Stade de France, jusqu'à ce qu'une évacuation en sécurité de la structure soit rendue possible. Le risque d'un autre kamikaze, ou d'un dispositif dissimulé est important.

Le Laboratoire central de la préfecture de police de Paris (LCPP) est la structure en charge de la gestion des risques explosifs sur la zone. Le laboratoire est responsable d'une permanence déminage, 24h/24h sur Paris et la petite couronne. La section déminage est composée d'une vingtaine de personnes dont quatre travaillent à l'époque en double emploi comme dépiégeurs d'assaut (DEMBAC) pour la Brigade de recherche et d'intervention (BRI-PP) située au 36 quai des Orfèvres. « Notre compétence de dépiégeurs d'assaut est largement sollicitée pour les interpellations considérées à risque. L'activité est dense car il faut conjuguer l'entraînement, la mise à jour des procédures et la tenue des deux alertes{303}. » Ce soir-là, après la première explosion à Saint-Denis, plusieurs démineurs convergent vers le Stade de France.

Le vendredi 13, on prend notre service le matin, je suis d'astreinte avec un collègue. On a la première alerte à 9 heures, et puis jusqu'à 19 heures, alerte sur alerte. On a déroulé toutes les missions possibles en une seule journée. Dans l'après-midi, on doit faire évacuer la Gare de Lyon et on reste deux heures afin de dérouler une intervention de déminage complète. Puis on repart sur une découverte de munitions et d'armes. Vers 20 h 30, nous dînons tranquillement au Laboratoire central, après ces allers-retours dans Paris. On est sereins et les échanges sont complètement en décalage avec les heures que nous allons vivre. À 20 h 45, la salle de commandement nous appelle pour un colis suspect à Châtelet-Les Halles. Pour ma part, j'avais fini le service depuis 45 minutes, mais au vu de cette alerte je me dis que ce sera la dernière. On remonte dans le camion pour transiter vers la station RER. Au moment de nous garer proche de la station, ça braille sévère dans l'oreillette. « Explosion au Stade de France. » À l'écoute, le flot de communications nous indique que c'est tendu sur zone. On lève rapidement le doute sur l'objet abandonné car on est préoccupés par ce qu'il se passe en surface, au Stade de France. De retour au camion, la radio crache toujours et la tension est palpable. On sait qu'il y a un match. Sur le premier appel, on parle pas encore d'une explosion kamikaze. On l'apprend par les collègues sur place. La salle de commandement nous demande de monter au Stade de France. Quand on part, la deuxième explosion a eu lieu. Et on apprend que ça commence à être le feu dans Paris.

Le deuxième commando a commencé son attaque, et des fusillades retentissent effectivement dans la capitale.

Terrasses : Petit Cambodge, Carillon et À la Bonne Bière

La journée a été ensoleillée et les températures restent au-delà des moyennes de saison ce 13 novembre 2015. Dans le 10e arrondissement, la devanture jaune et bleu du restaurant Le Petit Cambodge fait face au bar Le Carillon, au croisement de la rue Alibert et de la rue Bichat. Les clients sont nombreux sur les terrasses parisiennes en ce début de soirée. Une Seat, avec trois hommes à bord, passe une première fois devant les deux établissements. Le repérage effectué, elle longe le canal Saint-Martin, et revient en direction du croisement *via* la rue Bichat. À 21 h 24, elle s'arrête au milieu de la rue, entre le restaurant et le bar. Deux hommes en descendent, tandis que le chauffeur reste à l'intérieur{304}. Les terroristes ouvrent le feu, chacun sur un établissement. Les tirs des kalachnikovs percent les clients rassemblés sur les terrasses. Un témoin raconte : « J'ai vu un homme arriver, enfin, tirer dans la rue avec une kalachnikov [...] Je le vois avancer, je le vois tirer, je le vois bouger sa kalachnikov, là. Je vois les balles, le feu, la fumée, le bruit. » Les terroristes sont très proches des victimes quand ils ouvrent le feu, et les dégâts sont instantanés. « Les tables ont volé et tout le monde s'est couché par terre{305}. » Un autre ajoute : « J'entendais des vitres craquer, le bois casser à côté de moi. » Les témoignages sont précis : « Et j'ai vu des choses exploser autour de moi, des petites explosions. [...] Des gerbes d'étincelles, en fait, qui pétaient autour de moi, autour de ma tête, autour de mes pieds », et « là ça tire, et ça n'arrête pas, [...] je commence à voir des fissures dans les vitres{306} ». La multiplicité des cibles sur les terrasses et dans les commerces va persuader les terroristes de rester un peu plus longtemps rue Alibert, ce qui rend les témoignages des victimes plus précis et plus complets. Certains ont vu clairement leurs assaillants : « Et j'ai vu le visage d'un mec{307} [...] donc je l'ai vu qui nous arrosait au sol avec sa kalach et qui tirait un peu partout. [...] Je me souviens de son visage, donc je pourrais le décrire, et je me souviens surtout de son expression... une forme de jouissance, un grand sourire qu'il avait sur la bouche pendant qu'il défouraillait. » Les tirs continuent, prenant pour cible toute personne présente au croisement. Le bruit est assourdissant, et l'attaque soudaine. Les victimes, allongées au sol, s'attendent à être touchées par une cartouche à chaque instant. Après une minute trente de massacre, les jihadistes remontent dans la Seat, et reprennent la route. Sur les terrasses, un silence persiste quelques instants,

dans l’incompréhension de cette tuerie fulgurante. Puis les premiers cris retentissent. Les survivants, au milieu des cadavres, tentent de réagir. Treize personnes ont été tuées. La Seat noire poursuit sa route.

Abdelhamid Abaaoud, Chakib Akrouh et Brahim Abdeslam cherchent une nouvelle cible. Leur véhicule remonte la rue Alibert et prend à droite sur la rue du Faubourg-du-Temple. Quatre cents mètres après leur première attaque, ils s’arrêtent à nouveau devant la brasserie À la bonne bière, située au croisement de la rue de la Fontaine-au-Roi et de la rue du Faubourg-du-Temple. Abdelhamid et un de ses complices descendent et ouvrent le feu immédiatement. « J’ai vu que tout giclait sur les tables, c’est-à-dire les bougies, les dossiers de chaises, les machins, tout ça commençait à partir en charpie{308}. » De nouveau, les tirs déchirent le silence et les victimes s’accumulent sur la terrasse. Une voiture passant à ce moment-là est criblée de balles. Le conducteur du véhicule des terroristes, quant à lui, a continué sur une cinquantaine de mètres et ouvre le feu sur le restaurant la Casa Nostra, sans parvenir à tuer les clients qu’il prend pour cibles. Il s’approche de deux jeunes filles allongées au sol, lève sa kalachnikov et appuie sur la détente. Le coup ne part pas. Les terroristes reviennent vers la Seat. Comme pour l’attaque sur Le Petit Cambodge et Le Carillon, après leur départ, il faut quelques instants aux victimes pour réagir : « Et puis le silence est revenu, par contraste, parce que le bruit était tellement violent que d’un seul coup... Et puis là en revanche, à partir de ce moment-là, les cris ont commencé à monter dans le restaurant. [...] Et là, des cris de jeunes filles complètement effrayées et puis des plaintes des gens blessés{309}. » Cinq personnes sont mortes, dix-neuf sont blessées lorsque les terroristes reprennent leur route.

Rue Alibert, les premiers secours arrivent au Carillon et au Petit Cambodge. Les victimes sont nombreuses, les terroristes ayant frappé deux sites à la fois. Néanmoins, la proximité des lieux avec l’hôpital Saint-Louis va permettre une réponse plus rapide. Un groupe d’internes en médecine est également présent dans Le Carillon lors de l’attaque, et un véhicule de secours et d’assistance aux victimes (VSAV) de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) est déjà présent sur les lieux. En effet, les pompiers intervenaient pour une personne blessée dans un Franprix rue Alibert lorsque la fusillade a débuté. Ils ont eu le temps de se réfugier sur le sol de leur véhicule lorsque celui-ci a été pris pour cible. Quelques secondes après le départ des terroristes, ils font partie des premiers personnels de

secours formés sur place. Leur premier message radio est le suivant : « Golf Deux, ici véhicule de secours à victime 133-1126, je demande le déclenchement du plan rouge. Rue Alibert angle rue Bichat. Bilan inconnu. Est-ce reçu ? Parlez{310}. » Le plan rouge est un dispositif pré-hospitalier, déclenché lorsque le nombre de victimes est élevé, habituellement au-dessus de dix, et mis en œuvre quand les moyens de secours habituels ne sont pas suffisants. Il permet de mobiliser des moyens supplémentaires et de coordonner l'action des différents acteurs étatiques. Le plan rouge nécessite la mise en place d'un poste médical avancé, à proximité de la zone impactée, où les blessés sont regroupés et pris en charge avant un départ vers une structure hospitalière. Cependant, au Carillon et au Petit Cambodge, il faut immédiatement s'occuper des victimes, avant même que les moyens supplémentaires puissent converger vers le site. Les pompiers effectuent les premiers gestes pour tenter de secourir les victimes présentes. Ils posent les premiers garrots. Mais ils ne sont que trois, avec peu de matériel{311}. Les blessés valides, encore capables de se déplacer, sont accompagnés jusqu'aux urgences de l'hôpital Saint-Louis, où les soignants, surpris par l'attaque, les prennent en charge rapidement. Des médecins et des infirmières vont directement se rendre sur les lieux pour tenter de sauver les victimes, comme l'explique l'un d'entre eux : « On a commencé à "techniquer" un peu les victimes qui étaient à l'extérieur et puis, n'ayant pas de matériel... plus de matériel pour perfuser, etc., donc moi je suis retourné dans mon service... j'avais appelé mon service en leur demandant de me préparer des cartons de sérum phy, des perfusions, des perfuseurs, et du coup [...] on est allés chercher le matériel et après j'ai commencé à médicaliser les victimes qui étaient dans Le Petit Cambodge{312}. » Les victimes indemnes sont également mises à contribution.

Les premières informations qui parviennent aux forces de l'ordre sont parcellaires, souvent issues de témoins qui sont loin de la scène de l'attaque. Les premiers messages radio entre unités de police montrent que l'ampleur de la situation n'est pas tout de suite claire : « Plusieurs appels *a priori* pour une quinzaine de détonations 22 rue Bichat, au niveau du 22 rue Bichat. Ce serait *a priori* au niveau d'un restaurant{313}. »

La possibilité d'un règlement de comptes est envisagée, comme ce fut le cas pour beaucoup de témoins directs qui n'arrivaient pas à concevoir une attaque terroriste, alors même que celle-ci était en train de se dérouler. La vitesse et la violence de l'action peuvent l'expliquer pour ces témoins,

tandis que la fréquence des règlements de comptes sur l'agglomération parisienne explique la réaction des policiers. Au fur et à mesure que les appels se multiplient, la situation se clarifie.

On aurait trois individus en fuite à bord d'un véhicule situé au niveau de la rue Bichat. Ce ne serait pas au niveau d'un restaurant. On aurait une quinzaine de coups de feu donc euh. Pour l'instant on aurait peut-être un blessé sur place. On voit avec les autres appels.
– C'est suivi. On a des infos sur le véhicule en question, dans lequel les individus sont en fuite ?
– Aucune description, au niveau ni du véhicule, ni des individus, mais là actuellement il serait au niveau de rue de la Fontaine-au-Roi. C'est suivi ?

Les missions des premiers policiers sur place sont multiples. D'abord effectuer une sécurisation des lieux et boucler la zone pour éviter un potentiel retour des tireurs. C'est la priorité, permettant aux secouristes et aux médecins de travailler sereinement au sauvetage des victimes. Devant l'ampleur de l'attaque, plusieurs équipages et des cadres sont nécessaires pour mener la manœuvre.

Il faut absolument du monde sur place. J'ai plein de blessés par balle, donc [...] des SP{314} en plus, il y a plein de blessés.
– On avise de suite les SP à nouveau.
– Il me faut du monde, officiers, sur place !
– C'est suivi, on essaie d'avoir les pompiers de notre côté, je suppose que le 10 aussi. Vous me trouvez des véhicules que vous rapprochez. On va mettre en place un périmètre de sécurité.

Certains policiers tentent également d'effectuer des gestes de premiers secours, malgré une situation très dégradée allant au-delà des formations qu'ils ont pu recevoir. L'un entre eux tente ainsi de réanimer une victime blessée : « J'arrive, j'essaie de faire un massage cardiaque. Bon [...] en fait lorsque j'appuie sur les côtes, lorsque je fais le massage, je vois vraiment qu'il y a du sang qui... qui sort. Je vois, je vois des trous, des impacts de balles sur le corps donc{315}... » Un médecin lui indique que la victime est déjà décédée. Les policiers renseignent également par radio sur la situation.

Je suis en ligne avec les pompiers. On demande combien de personnes à peu près sur la voie publique, combien de blessés ? Afin qu'ils adaptent les secours.
– Donc la situation sur place. Donc j'ai une quinzaine, une dizaine de personnes qui ne bougent plus.

Au-delà d'une seconde attaque, les gardiens de la paix doivent également protéger les secouristes de toutes les nuisances possibles et préserver la scène de crime.

Envoyez-moi un véhicule avec de la rubalise pour sécuriser les lieux, pour éviter de polluer la scène.

En effet, la tuerie attire aussi des curieux, venant filmer les victimes agonisantes ou tenter de ramasser les étuis des cartouches tirées par les terroristes. La mission de police judiciaire, si elle n'est pas prioritaire vis-à-vis du sauvetage des blessés, reste primordiale pour empêcher une réitération dans les jours à venir. Les témoins de l'attaque indemnes sont rassemblés pour être pris en charge plus tard par les services de police judiciaire.

La direction de fuite des auteurs est rapidement connue. Les tireurs sont partis vers la rue de la Fontaine-au-Roi. Les effectifs de police sont donc répartis sur le secteur pour essayer d'intercepter la voiture des jihadistes.

Je demanderai aux différentes équipes BAC du 18e, 19e et du 10e arrondissement de se mettre en dynamique sur le secteur Fontaine au Roi jusque Bichat pour rechercher les individus. On va avoir plus d'informations à partir de la BSP 10 qui est sur place, et rechercher les auteurs.

Les premiers effectifs arrivent également au niveau de la brasserie À la bonne bière, où les victimes sont multiples. La proximité entre le premier site attaqué et le second désoriente l'action des forces de l'ordre et des secours. Sur place, ils découvrent un véhicule arrêté, celui de victimes blessées, ainsi qu'un chargeur que les terroristes ont laissé sur place.

Rapidement, on a plusieurs personnes au sol au niveau de la rue de la Fontaine euh...
– Donc oui détail important, j'ai une voiture qui est arrêtée avec un chargeur d'arme automatique. On préserve les traces et indices.

La dangerosité de la situation, avec des tireurs mobiles, et les récits des premiers témoins indemnes mais en état de choc laissent à penser que la fusillade vient d'avoir lieu, alors que les terroristes sont déjà repartis depuis quelques minutes. Pour beaucoup de primo-intervenants, la temporalité de l'attaque est difficile à établir. Le calme déployé, notamment lors du passage des messages radio, est admirable.

Apparemment il y a des témoins qui nous disent qu'y a des coups de feu, y a des coups de feu dans tous les sens, apparemment le mec il est pas loin. Coups de feu rue de la Fontaine-au-Roi, il nous faudrait du monde ! Envoyez des collègues, s'il y a des collègues en renfort là sur le 18.
– À tous de [Unité], pour l'instant on n'a pas de coups de feu du côté de la Fontaine au Roi. Pas de coups de feu.

La gravité de la situation est rapidement comprise par les effectifs de la préfecture de police de Paris : un second commando, composé de deux à trois individus, se déplace dans les 10e et 11e arrondissements, prenant pour cibles les terrasses à l'arme de guerre. Il faut alors essayer de comprendre la succession de sites touchés pour tenter de déterminer les déplacements du commando :

Ouais on a des blessés aussi avenue Parmentier, il y a aussi des blessés avenue Parmentier, angle Alibert.
– Ouais c'est reçu. Pour des blessés Parmentier/Alibert, Fontaine au Roi/Faubourg Temple, c'est bien ça ? Et vous avez un véhicule à l'arrêt avec des chargeurs, c'est bien ça ?

La description du véhicule, obtenue en interrogeant les témoins, est aussi très rapidement diffusée sur les ondes.

« À toutes les unités mobiles, vous prenez note qu'on recherche un véhicule. Une police secours nous informe de plusieurs tirs au niveau de la rue Bichat, ainsi que sur la rue Folie-Méricourt sur le 11e arrondissement. On recherche des individus à bord d'un véhicule Golf-Uniforme-Tango 180 53 donc l'immatriculation Golf-Uniforme-Tango 180 53 peut être une Seat Ibiza, sous toutes réserves. Merci à tous. »

Terrasses – Belle Équipe et Comptoir Voltaire

La Seat noire remonte l'avenue Parmentier, traverse la Place Léon-Blum, puis continue dans la rue Richard-Lenoir. Les jihadistes prennent ensuite à droite dans la rue de Charonne. Une terrasse, au numéro 92 de la rue, attire leur regard. Les clients sont très nombreux à La Belle Équipe où l'on célèbre un anniversaire et un pot de départ ce vendredi soir. La Seat dépasse l'établissement, mais fait demi-tour cinquante mètres plus loin. Elle revient devant La Belle Équipe et s'arrête au milieu de la chaussée à 21 h 36{316}. Cette fois-ci, Abdelhamid Abaaoud, Chakib Akrouh et Brahim Abdeslam sortent tous du véhicule et ouvrent le feu sur la terrasse bondée. Le volume de feu est impressionnant, les tirs concentrés sur une zone réduite où les cibles sont nombreuses. Les premiers coups de feu sont tirés en rafale sur la terrasse. Un jihadiste ouvre le feu sur les véhicules à proximité, tandis qu'un autre monte sur la terrasse pour achever au coup par coup les blessés. Les victimes racontent :

Quand les déflagrations commencent, il y a quelqu'un qui hurle, peut-être dix secondes après que ça commence, "Couchez-vous !" Et tout le monde se jette au sol. J'ramène mes genoux contre mon ventre, y a la chaise qui est sur ma tête, la table qui recouvre une partie de mon corps. C'est comme si, à ce moment-là, tout le monde était en train d'essayer de se faire le plus petit possible{317}.

Sur la terrasse, il y a des gens qui s'abaissaient mais en fait [...] enfin qui étaient abattus, donc ils tombaient. [...] Il y a cette découpe de ce personnage qui avait une arme de guerre levée en l'air, en train de changer de cartouchière. [...] Et tout d'un coup, j'entends « Allah Akbar ! » et les portières qui se ferment.

On les a entendus achever des gens. Donc on fait les mortes. On les a entendus marcher à côté de nous. [...] À un moment, voilà, je me suis dit : « Bon ben... c'est terminé. Maintenant je vais mourir{318}. »

Les terroristes remontent dans le véhicule qui redémarre. Sur la terrasse de La Belle Équipe, c'est une scène de massacre. « Les corps étaient enchevêtrés, entassés, avec des visages de cire. Il y avait du sang partout. Je ne savais pas qui étaient les gens, ni s'ils étaient vivants ou morts{319} », décrit une victime. La Belle Équipe, dernière terrasse visée par les tirs des jihadistes, est aussi celle où le bilan est le plus lourd.

La Seat Ibiza noire remonte le boulevard Voltaire. En un peu plus de vingt minutes, les membres du « commando des terrasses » ont frappé cinq établissements dans trois sites. Ils progressent maintenant vers leur dernière cible. Les terrasses du Comptoir Voltaire sont chauffées et fermées par des séparations vitrées. Les clients sont nombreux à 21 h 40. Cette fois-ci, seul Brahim Abdeslam sort du véhicule. La SEAT redémarre vers la Place de la Nation. Brahim Abdeslam entre sur la terrasse en poussant la porte brutalement. Pendant un instant, « Tout le monde le regarde. Moi je le fixe quelques instants, je ne sais pas pourquoi je le trouve louche », raconte un témoin{320}. Le jihadiste avance dans la terrasse. Une serveuse s'approche de lui quand il déclenche son gilet explosif. « Un flash blanc. Et un bruit monstrueux, énorme, qui est assourdissant tout de suite », explique une victime{321}. Les boulons ont frappé les victimes dans le dos, les mains, le visage et les yeux. Elles décrivent des « mares de sang », des doigts presque arrachés{322} et des « corps qui gisaient au sol{323} ». Pour de nombreux témoins, l'explosion est due à une bouteille de gaz du système de chauffage de la terrasse. Un client, infirmier, s'approche du terroriste allongé au sol, sans comprendre : « Je m'approche alors du troisième corps. [...] Il semble avoir été projeté en avant par l'explosion. Il est inconscient. Il a un gros trou dans le dos, sur le côté gauche. Une plaie verticale d'environ 30 cm. Je le pose au sol, sur le dos. Je commence une RCP, une réanimation cardio-

pulmonaire. [...] Je poursuis le massage cardiaque de cet inconnu qui a ce gros trou dans le dos, même si, au fond de moi, je suis convaincu que cela ne sert à rien. [...] Son blouson est ouvert, son T-shirt est remonté. Et là, je vois un fil rouge, au niveau de la poitrine. Je crois d'abord que c'est le fil d'un écouteur. Puis, j'aperçois d'autres fils : un orange, un blanc, un noir. Je me dis : ce n'est pas normal. J'ai un doute. Je regarde autour de moi. Par terre, je vois des écrous, des boulons. Au plafond, je vois le chauffage au gaz, intact. Je comprends que ce n'est pas le gaz qui a explosé. Ce type a fait sauter une bombe, c'est sûr. Je ne dis rien. Je garde l'info pour moi. Inutile de créer la panique. De toute façon, c'est fait{324}. » Seule la plaque dorsale du gilet explosif s'est déclenchée. La plaque ventrale est intacte, et peut encore déflagrer si elle est déclenchée.

Les forces de l'ordre sont quant à elles en train de rechercher la Seat et d'anticiper ses prochaines cibles. Une montée en puissance du dispositif est mise en œuvre et des moyens supplémentaires sont déployés. Des instructions sont données aux effectifs pour s'équiper en lourd, afin de permettre une réponse opérationnelle plus adaptée : « À tous les effectifs du 11e, gilets lourds, armements lourds immédiats pour tous les effectifs. »

Il est évidemment impossible de protéger chaque cible potentielle dans les deux arrondissements visés, mais l'inquiétude d'une attaque sur un commissariat grandit. Plusieurs commandants opérationnels vont ainsi tenter de mettre en place une protection supplémentaire sur ces cibles :

« À tous les commissariats des 10e, 18e, 19e arrondissements, il y a lieu immédiatement de renforcer la sécurité aux abords des commissariats. On demandera gilets pare-balles lourds, et devant les commissariats en renfort. Sécurité maximum. »

Un policier en train de se rendre sur les lieux raconte : « Il y avait cette notion d'itinéraire des auteurs et de plusieurs véhicules. Je demande que tous les commissariats de la DSPAP se renforcent parce que je me dis : "Peut-être que la prochaine étape c'est d'attaquer un commissariat{325}." »

Alors que la traque débute, la liste des sites touchés s'allonge. À La Belle Équipe, les premiers secours sont effectués par les personnes sur place et les riverains. Malgré quelques récits contradictoires mais compréhensibles des victimes sur place, les effectifs de la BSPP et de la PP, en alerte, arrivent rapidement sur les lieux. Neuf minutes après les coups de feu, une première équipe de sapeurs-pompiers est sur place{326}. Arrivés avant les forces de l'ordre, ils prennent courageusement en charge les victimes alors que la

zone n’est pas encore sécurisée. Le plan rouge est de nouveau demandé. Quelques minutes seulement après, un poste médical avancé est mis en place dans le restaurant voisin, Le Petit Baiona. Les victimes y sont rassemblées, hors de la zone de sinistre, pour être triées en quatre catégories classées par ordre croissant de gravité : urgence médico-psychologique, urgence relative (UR), urgence absolue (UA), et urgence dépassée. Dans une situation comme celle de La Belle Équipe, il faut hiérarchiser la prise en compte des victimes et seules les urgences relatives et absolues comptent dans un premier temps, car elles sont celles pour lesquelles l’action des sauveurs est primordiale. Le bilan provisoire, douze minutes après la fusillade, est de vingt UA et dix UR. Vingt-huit personnes se tenaient sur la terrasse de La Belle Équipe, lorsque les terroristes ont ouvert le feu.

Rapidement, l’attaque de la rue de Charonne est évoquée sur les ondes de la préfecture de police. Si les premières informations sont de nouveau parcellaires, « on a une requérante au téléphone, apparemment on aurait aussi des blessés par balles rue de Charonne / rue Faidherbe. Je répète : rue de Charonne / rue Faidherbe », elles se précisent rapidement avec l’arrivée des premiers policiers sur zone : « 92 rue de Charonne, au niveau d’un bar. Apparemment il y a des gens qui ont arrosé à la kalach au niveau du bar La Belle Époque. Nombreux blessés par balle. »

De nouveau, les effectifs parisiens doivent répondre à des urgences multiples : sécurisation des lieux, assistance à la prise en charge des pompiers, et préservation de la scène pour la police judiciaire. La situation est particulièrement complexe, du fait du nombre de blessés et des effectifs déjà dispersés sur les différents sites. Les messages radio des primo-intervenants illustrent les difficultés auxquelles ils font face.

Au 92 rue de Charonne, 92 ! On est sur le bar La Belle Époque. Y a au moins six, sept, voire plus même dix, douze personnes allongées au sol. Les pompiers sont là.

Urgence : j’ai besoin de collègues pour faire un périmètre de sécurité au niveau justement, du restaurant La Belle Époque, La Belle Époque, 82 rue Charonne. Il me faut un périmètre hermétique ! J’ai énormément de personnes ensanglantées en effet au niveau de Charonne.
– Message reçu, est-ce que les pompiers sont sur place ?

Je suis à la terrasse de La Belle Équipe. On a, on a pas mal de gens à terre. Des personnes décédées apparemment... C’est un carnage.
– Message reçu, les secours sont-ils sur les lieux ?
– Affirmatif, mais il va en falloir davantage ! Que tout le monde fasse très attention si les individus ne sont pas sur place, vous nous envoyez un maximum de sapeurs-pompiers SVP ?

– On est en train de voir ça. Véhicules 12e, 11e qui sont encore éventuellement disponibles, on se rapproche en urgence de l'établissement La Belle Époque, 82 Charonne pour la mise en place d'un périmètre. 82 rue de Charonne{327}.

Comme pour les policiers, la gestion de la scène est particulièrement complexe pour les pompiers, qui doivent, avec des effectifs réduits au début, traiter une trentaine de personnes blessées. Leurs efforts seront enregistrés par une équipe de journalistes de M6, alors en reportage au sein de la caserne de Chaligny dans le 12e arrondissement{328}. Si leur présence sur les lieux a pu choquer les victimes{329}, les images offrent une perspective intéressante. Les militaires de la BSPP font face, avec un professionnalisme certain, à une scène qu'ils décrivent comme terrifiante. Aidés par les effectifs de police, assistés par les personnes sur place, ils déplacent les victimes valides au niveau du PMA [poste médical avancé] du Petit Baiona. Tous ensemble, ils libèrent l'espace, déplacent les chaises et les tables pour pouvoir y installer les blessés. Ils sont rejoints par deux unités mobiles hospitalières (UMH) du SAMU de Paris et des secouristes de la Croix Rouge. Le triage médical nécessite une analyse brève de l'état de chaque victime, afin d'en traiter un maximum, comme l'explique un médecin de la BSPP : « Le nombre de victimes monte. C'est là que je prends la mesure, un peu, de la situation, puisqu'on a à peine fini d'en traiter quelques-uns que, on en traite deux, il y en a quatre qui rentrent. 30 secondes par patient, ça fait vingt minutes à la fin{330}. » Les efforts des citoyens présents sont très nombreux, dans le secours aux personnes, l'assistance aux blessés et aux agonisants, mais aussi dans la prise en charge des victimes décédées. Des couvertures sont apportées pour couvrir les morts sur la terrasse, et certains sont déplacés dans la rue Charrière, décrite par certains comme la « morgue ». Policiers, sapeurs-pompiers et témoins travaillent ensemble pendant plusieurs heures pour sauver des vies. Les premiers bilans commencent à être diffusés, dans la confusion due à la multiplicité des sites attaqués.

Ouais donc au niveau de La Belle Équipe, nous avons douze personnes décédées, douze personnes décédées par balles. Sept... sept femmes, sept femmes, cinq hommes. Nous avons un autre point, je pense que ça vous a été signalé, Le Petit Baiona, où nous avons en effet plusieurs personnes décédées.
– Bah écoutez, j'ai pas pris l'adresse, ni la raison sociale de tous les sites donc redonnez-moi systématiquement, je suis désolé, mais pour la compréhension des faits, l'adresse où les autres blessés ont été recensés et les décédés constatés.

– En fait, il s’agit d’un PMA pompiers. Donc les pompiers sont sur des massages cardiaques pour plusieurs personnes.

Au Comptoir Voltaire, les victimes sont moins nombreuses mais la variation des modes d’action et l’utilisation par Brahim Abdeslam d’un gilet explosif rend la situation plus confuse. Une quinzaine de personnes sont blessées, dont trois en urgence absolue, et un PMA est installé rue de Montreuil. Les policiers sur place tentent de comprendre ce qu’il s’est passé : « Bien reçu, on est au niveau de l’entrée, qui s’appelle Le Comptoir Voltaire. Un témoin nous dit qu’un individu est rentré à l’intérieur, à l’issue il a entendu une détonation, donc peut-être un attentat-suicide. Ils n’ont pas vu d’arme. On a un blessé grave sur place qui pourrait correspondre au profil de cet auteur. » Les indices quant à l’utilisation d’un dispositif sont nombreux et orientent l’action des forces de l’ordre, qui en rendent compte par radio : « Précision sur le bar Comptoir Voltaire, ce n’est pas à la kalachnikov, c’est un individu qui a fait sauter quelque chose, apparemment une bombe parce qu’il y a des boulons partout. »

Brahim Abdeslam est décédé dans l’explosion de son gilet et gît au sol, un large orifice au niveau du bas du dos, là où la plaque dorsale était placée. Le récit du témoin infirmier, et la découverte d’un détonateur vont permettre de comprendre le déroulé de l’attaque. Les policiers requièrent alors l’action des démineurs : « J’ai besoin d’une autorité parisienne, éventuellement le déminage sur le bar qui a été arrosé boulevard de Montreuil. L’individu en arrêt cardiaque à l’intérieur est porteur d’un détonateur. »

Au Stade de France, les deux dépiégeurs d’assaut de la BRI-PP font eux aussi face au corps d’un kamikaze. Une fois arrivés sur les lieux, ils font la liaison avec le Labo 4, qui est en charge de l’astreinte déminage au Stade lors des matchs. Ils débutent ensuite leur analyse. Les deux corps des jihadistes gisent encore là où l’explosion a eu lieu.

La grande chance qu’on a, c’est que les blessés ont déjà été évacués quand on arrive. Les comportements des effectifs sur place sont ordonnés, maîtrisés malgré la situation et le contexte. Pas d’agitation inutile. Pour notre part, on se dirige vers le premier point d’impact, on perçoit un individu qui est déchiqueté voire découpé. Il y a un civil décédé à quelques mètres. On s’organise pour sécuriser la zone d’explosion de toute matière pyrotechnique. Ensuite, on prend du recul, pour visualiser la scène dans sa globalité. On commence notre travail de constatation post-attentat. On comprend tout de suite que c’est un gilet explosif artisanal avec un mode de déclenchement électrique. C’est constitué d’une pile de 9 mm, d’un bouton-poussoir et d’inflammateurs qui initient les charges ventrale et dorsale. Lors des constats, on mesure la distance de projection des écrous ainsi

que leur déformation et l'état général du corps du kamikaze. Il y a trois régimes pour l'explo : combustion, déflagration et détonation. Par rapport au corps, à la projection et à la déformation des boulons, on peut estimer que c'est une déflagration. Quand le gilet part en détonation, la tête a tendance à faire bouchon de champagne et là c'est pas le cas. On estime que c'est létal dans un rayon de 3 à 7 mètres.

Les dépiégeurs prennent ensuite en compte le deuxième kamikaze, au niveau de la porte H du Stade France.

On va faire le deuxième point d'explosion en suivant le même protocole. Sur les restes de l'individu, on découvre un passeport syrien et des fils électriques bien identifiables. Nous utilisons régulièrement le même modèle avec certains artifices. Soudain nous entendons un bruit sourd et violent, à quelques centaines de mètres de notre position. C'est un nouveau kamikaze. On considère l'explosion comme déflagrante avec un régime de moyenne intensité.

À 21 h 53, Bilal Hafdi, dernier membre vivant du commando du Stade de France, se dirige vers le McDo de l'impasse de la Cokerie, à quelques centaines de mètres de là ou se sont fait sauter ses complices. Le fast-food est bondé, de nombreuses personnes s'étant réfugiées à l'intérieur après les premières explosions. Hafdi ne cherche pas vraiment à rentrer dans le restaurant. Il crie « Allah Akbar ! » et actionne son gilet explosif. Des morceaux de boulons et de chair sont propulsés dans l'impasse. De nouveaux blessés sont pris en compte par les secours sur place et un troisième PMA, rue du Cornillon, est ouvert. De nouvelles instructions sont transmises aux dépiégeurs d'assaut :

On nous annonce qu'il faut qu'on parte dans le 15e, pour s'équiper en noir, gilet et casque. On sait qu'on part au Bataclan.

Le Bataclan

« On est parti. On commence{331}. » C'est le SMS envoyé par l'un des trois passagers de la Polo noire, juste avant que celle-ci se gare à l'angle du boulevard Voltaire et du passage Saint-Pierre-Amelot. Samy Amimour, Foued Mohamed-Aggad et Ismaël Mostefaï descendent du véhicule, armés de fusils d'assaut et de gilets explosifs. L'un entre eux se débarrasse du téléphone portable dans une poubelle. Ils ont atteint leur cible, la salle de spectacle du Bataclan.

À l'intérieur, le concert a débuté vers 19 h 30. Mille cinq cents personnes se sont rassemblées pour écouter les Eagles of Death Metal, un groupe

californien qui est maintenant sur scène depuis un peu moins d'une heure. Comme une grande partie des salles parisiennes, le Bataclan est composé d'un rez-de-chaussée avec un bar au fond de la salle, situé à gauche du hall d'entrée. Au centre, la fosse, où les spectateurs dansent devant la scène, est bondée. Plusieurs escaliers, dont un à proximité du bar, mènent à l'étage. Le premier étage du bâtiment est un grand balcon en forme de fer à cheval, donnant sur la fosse et la scène. De chaque côté de ce fer à cheval, des strapontins et au bout deux portes qui mènent à un couloir et à des loges. Le couloir de gauche donne sur le passage Saint-Pierre-Amelot, une rue étroite sur laquelle débouchent les deux issues de secours du rez-de-chaussée. Sur la façade colorée, à gauche de la porte d'entrée, on trouve un bar avec une terrasse. L'ambiance est agréable dans la salle de concert.

Les jihadistes lèvent leurs armes vers la terrasse du café et ouvrent le feu. Les détonations claquent sur le boulevard Voltaire. Ils tuent leur première victime avec calme, « sans aucun mouvement de panique [...] ni de fébrilité{332} ». Puis ils se tournent vers l'entrée du Bataclan. Le responsable de la sécurité, présent à l'extérieur, comprend ce qui se passe et court à l'intérieur de la salle de concert. Il alerte les personnes présentes dans le hall et entre en dernier, alors que les trois jihadistes les suivent{333}. À l'intérieur, Jesse Hugues termine la chanson « Kiss the Devil » quand les terroristes font irruption dans la salle{334}. Depuis le bar, ils ouvrent le feu sur la foule rassemblée dans la fosse. Les cartouches traversent les chairs des 1 200 spectateurs présents devant la scène. Le mouvement de foule est immédiat, malgré l'incrédulité de certains témoins. Des spectateurs se jettent au sol, d'autres tentent de fuir. La musique s'interrompt et un projecteur bascule, éclairant la pièce d'une lumière aveuglante. Les premiers tirs sont aléatoires, visant la foule en mouvement. Au premier étage, un peu plus de trois cents spectateurs cherchent désespérément une issue de secours, s'enfermant dans les pièces qu'ils trouvent, grimpant dans les faux plafonds, et s'insérant dans chaque espace possible. Les tirs, en rafale et au coup par coup, continuent au rez-de-chaussée. Le responsable de la sécurité du Bataclan profite des quelques secondes d'avance dont il bénéficie pour passer derrière le bar et ouvrir la porte de la première issue de secours. Ce geste sauve des centaines de personnes qui peuvent alors fuir dans le passage Saint-Pierre-Amelot. Les terroristes ne sont pas loin derrière elles, et plusieurs s'effondrent sous les balles en passant la porte. De nouveau, le responsable de sécurité remonte le flot de victimes pour

retourner dans le Bataclan. Face aux terroristes qui progressent, il se jette dans la fosse et ne bouge plus. Les jihadistes continuent à ouvrir le feu de façon répétée. Après quelques minutes, Ismaël Mostefaï semble monter au premier étage, suivi ensuite par Foued Mohamed-Aggad{335}. Le responsable de la sécurité saisit cette occasion pour se ruer vers la deuxième sortie de secours, située au niveau des loges, et donnant également sur le passage Saint-Pierre-Amelot. Dans la fosse, certains se relèvent, comprenant que les terroristes ne sont plus au rez-de-chaussée. Une deuxième vague de spectateurs cherche à s'enfuir. Plusieurs dizaines au moins parviennent à s'échapper. D'autres, apeurés, trop gravement touchés ou refusant d'abandonner leurs proches blessés, ne peuvent se résoudre à bouger. Les mouvements des spectateurs attirent cependant l'attention des terroristes et les tirs percent à nouveau la foule. Les témoins décrivent des scènes d'une violence extrême :

Je me retourne vers [mon amie], elle avait déjà une balle dans la gorge, direct. Donc je la chope, je la plaque au sol avec moi [...]. Je mets ma main très fort sur le trou ici, où ça gicle, et je lui parle. [...] Ça continue à tirer évidemment, ça tire, ça tire, ça tire très très longtemps. [...] Et puis d'un coup, ça s'arrête de tirer [...] et là mouvement de foule : je la chope avec moi et j'essaie de rentrer dans le mouvement de foule et de courir, me barrer, de me barrer quoi ! Et là, je crois que j'ai piétiné des gens, enfin on se piétine tous, mais [...] moi j'arrivais à courir, à marcher. [...] Et à peine au bout de quelques mètres, ils recommencent à tirer. J'ai décidé de plonger au sol avec elle [...]. On m'a tiré dessus, mais je ne sais pas à quel moment en fait. [...] J'avais des corps sur moi [...], et là, ben j'ai fait le mort quoi ; j'ai plus bougé du tout. Au milieu des gens, on était tous collés et ils continuent à tirer à fond, à fond, à fond. On commence à sentir l'odeur de la poudre et puis du sang et puis les gens qui hurlent, qui meurent, qui crient. Je décide de faire le mort, de ne plus jamais bouger, tant qu'on ne viendra pas nous chercher. [...] Moi je ne vois rien, j'ai la tête dans le sol, j'ai la tête dans une mare de sang. Le sang commence à s'accumuler par terre, mais vraiment une mare, ça fait vraiment flaque en fait [...]. Je voulais qu'on me voie mort quoi, donc, fallait pas que je bouge. J'essayais de m'enfoncer le plus possible dans le sol, donc j'avalais plus de sang, mais je m'en foutais, il fallait vraiment qu'on me voie plus{336}.

Ismaël Mostefaï et Foued Mohamed-Aggad continuent à tirer dans la foule depuis les balcons, tandis que Samy Amimour se déplace dans la salle de spectacle. Un témoin, allongé dans la fosse, décrit la scène :

Il tirait, il tirait, il tirait, il a peut-être tué une dizaine, une quinzaine de personnes. Et il riait, d'un rire, d'un rire sadique et, et pervers. Il disait qu'il ne fallait pas bouger aux gens dans la fosse et dès qu'il y avait quelqu'un qui bougeait, il tirait. Il en a tué... je ne saurais pas vous dire exactement mais beaucoup, devant nous{337}.

Les téléphones commencent également à vibrer partout dans la fosse. Les jihadistes exécutent les gens qui les supplient, ceux qui les insultent. Ils

revendiquent le massacre en évoquant le Président de la République, les bombardements en Syrie et le fait que les victimes vont payer pour les actions de la coalition. L'un d'entre eux monte sur scène pour tapoter un xylophone et demande : « Il est où le chanteur, ils sont où les Ricains ? C'est un groupe américain, avec les Américains, vous bombardez, donc on s'en prend aux Américains et à vous{338}. » Minutes après minutes, les tirs continuent et les morts s'additionnent. Les premiers appels vers les secours ont également lieu. Dehors, les policiers sont déjà déployés dans les 10e et 11e arrondissements, prenant en compte les quatre sites frappés, quand la nouvelle de l'attaque du Bataclan est diffusée sur les ondes radios.

[Unité] vient de nous aviser. Elle a été requise par un passant qui, qui lui a signalé qu'elle avait entendu des tirs, des tirs de, donc, des coups de feu au Bataclan.

Au fur et à mesure que les spectateurs parviennent à s'échapper, les informations deviennent plus précises. Les policiers commencent également à prendre conscience que cette attaque est différente des autres et que les auteurs ont choisi de rester sur place et de continuer la tuerie.

Bataclan, bataclan ! Apparemment 3 individus identifiés à l'intérieur, trois tireurs ! Apparemment ils allumeraient au niveau du balcon, c'est reçu ? Et bloquez-moi toutes les rues qui arrivent de Voltaire et tout ça, faut qu'on n'ait rien sur Oberkampf. La plupart des clients sont sortis, passage Saint-Pierre-Amelot, je voudrais un dispositif face à Saint-Pierre-Amelot pour bloquer l'éventuel terroriste.

Tous les effectifs convergent vers le Bataclan, malgré une certaine dispersion liée à la réponse aux attaques des terrasses. L'un d'entre eux, parmi les premiers à arriver à proximité du site, décrit la scène :

Et on se rapproche et quand on arrive Place de la République, on entend « Bataclan, fusillade au Bataclan ». De nom, je savais que c'était une salle de spectacle. On descend à l'intersection Crussol/Voltaire. Et là quand on descend de la voiture, j'entends une fusillade, une vraie fusillade avec plein, plein de détonations. Des dizaines et des dizaines. Je me souviens. Je me dis : « Fais gaffe, pense aux enfants. Chaque chose que tu vas faire, tu l'as réfléchie deux fois avant de faire la moindre action parce que là, une erreur d'inattention ça peut être assez tragique. » Je mets mon gilet lourd et on commence à progresser vers le bruit. Il fait nuit, le boulevard me paraît assez désert. Il y avait un VSAV qui était en intervention là où on s'était garés. Quand on arrive, à Oberkampf Voltaire, il y a trois ou quatre collègues, des gardiens de la paix, qui nous disent : « Cachez-vous, ça tire dans la rue. » On va avec eux, et là je me dis : « Ouais, il faut faire quelque chose. » Au moment où je réfléchis à ce qu'on va faire, il y a un type qui vient vers nous en déambulant et qui est un peu désorienté. Il titube, mais n'est pas alcoolisé ou blessé. On lui dit de se cacher et il nous dit : « Non, mais je cherche ma femme. » Il arrive à notre niveau, on le prend en compte. On lui dit qu'on va l'aider. Il nous dit qu'il pourrait « nous aider, ou au moins aider les autres si c'est trop tard pour ma femme ». Ça m'a marqué cette phrase, parce que ça montrait bien la dichotomie entre son conscient

et son inconscient. Il y avait une part de lui qui était dans le déni et qui cherchait sa femme et ça c'est la phrase du mec qui sait que malheureusement sa femme c'est trop tard. Là on voit pas ce qui se passe, on sert à rien, faut qu'on voie pour décider quelque chose.

La situation est complexe. De l'extérieur du Bataclan, aucun tir n'est visible mais les détonations résonnent sur le boulevard. Sans visibilité sur ce qu'il se passe au niveau de la salle de spectacle, les primo-intervenants prennent le risque d'entrer dans l'un des axes de feu des terroristes en progressant. Conscients de cela, les policiers choisissent d'avancer par bonds, de porche en porche, pour se rapprocher de la scène. Arrivés au niveau du deuxième porche, ils découvrent des victimes qui étaient présentes au Bataclan et se sont enfuies.

Sur l'un des porches, la porte est ouverte et là il y a 10-15 personnes à l'intérieur. Il y a un peu tous les profils, t'en avais qui étaient complètement hystériques, traumatisés, qui criaient, il y en avait qui était prostrés qui pleuraient comme des bébés, d'autres qui comprenaient pas ce qui se passait et ne réagissaient pas. Et au milieu de tous ces profils un peu différents, il y a un type qui était allongé par terre et qui se tenait l'abdomen. Il saignait énormément du ventre. À ce moment, j'avais déjà vu des gens gravement blessés, mais loin de la mort, des gens vraiment morts et là c'est la première fois de ma vie que je voyais un mec qui était vraiment sur le point de mourir. Mon collègue commence à s'occuper de lui. Moi je parle à une femme de 50 ou 60 ans, très agitée, qui dit qu'elle doit retourner dans la rue pour retrouver son mari. Je dois l'agripper, me mettre en opposition devant la porte pour qu'elle ne ressorte pas, elle me griffe presque. J'essaie de la raisonner, et j'arrive à la convaincre d'aller consoler un monsieur qui pleure. Le mec blessé respirait encore mais avait arrêté de nous parler, c'était vraiment catastrophique. On le porte pour l'emmener aux pompiers qui sont à Oberkampf.

À ce moment-là, deux équipages de police vont arriver au niveau du Bataclan. Si la chronologie de leur arrivée est difficile à établir, et si leurs actions ont été quasi simultanées, il semblerait que les premiers sur zone soient les effectifs de la BAC N 94{339}. Les policiers se positionnent au niveau de l'angle entre le passage Saint-Pierre-Amelot et le boulevard Voltaire : « C'est une scène de guerre, des personnes sont au sol, blessées ou mortes{340}. » La deuxième sortie de secours a été ouverte quelques instants auparavant. Soudain, l'un des terroristes les prend pour cibles depuis l'issue de secours. Tout en restant caché derrière la porte, il ouvre le feu dans la direction des policiers à plusieurs reprises, qui répliquent au fusil à pompe. Durant une dizaine de minutes, ils seront visés, d'abord depuis l'issue de secours située au rez-de-chaussée, puis depuis la fenêtre du couloir qui mène aux loges du premier étage. À peu près au même moment, un commissaire de la BAC N 75 et son chauffeur arrivent devant le Bataclan. Contrairement aux policiers précédents, ils sont en capacité de

voir l’entrée de la salle et de faire une estimation sommaire de la situation. Seulement armés de deux pistolets Sig Sauer P2022 de calibre 9 mm, protégés par un gilet pare-balles port discret, ils décident d’avancer dans le bâtiment. Une caméra les enregistre en train de faire une ouverture d’angle à l’entrée de la salle de concert dans la lumière aveuglante du projecteur bousculé. Leur premier message radio montre un sang-froid extraordinaire : « Ouais, je suis dans le Bataclan. Plusieurs dizaines de morts, individus retranchés à l’étage certainement qui font toujours feu. Plusieurs dizaines de morts. On est à deux, on peut difficilement progresser. » Néanmoins, conscients des risques et après avoir contacté brièvement leurs proches, ils choisissent d’entrer. Les deux policiers progressent jusqu’à la rambarde qui sépare le bar de la fosse. Sur scène, Samy Amimour joue avec une victime, qu’il force à se mettre à genoux avant de le viser. À plus de vingt mètres de leur cible, les policiers font feu, à quatre reprises pour le commissaire et deux pour son chauffeur. Le terroriste s’effondre sur scène. Allongé sur le dos, il déclenche son gilet explosif. La déflagration est brutale. Des morceaux de chair, de vêtements et des boulons sont projetés dans les airs, détachant même des morceaux de plafond avant de retomber sur les victimes allongées dans la fosse. Le commissaire passe un second message radio, toujours d’un timbre de voix neutre : « Un terroriste abattu sur le Bataclan. *A priori*, ils ont fait péter une bombe également. On continue à progresser. » Immédiatement, les terroristes prennent pour cibles le commissaire et son chauffeur, qui sont obligés de reculer. Certains témoins raconteront que Mostefaï et Mohamed-Aggad rient lorsque leur complice se fait sauter.

À l’extérieur, les policiers à proximité ont suivi l’action du commissaire et de son chauffeur. Sans aucune idée de ce qu’il se passe réellement dans la salle de concert, sidérés par le bruit du volume de feu qui résonne dans le boulevard, ils ont été surpris par sa décision héroïque d’entrer dans la salle de concert.

Je le reconnais ma première réflexion, ça a été de me dire : « Il est complètement taré. » Mais parce qu’en fait lui, il passe devant, et il décide de s’arrêter là. Et là il a un visuel, donc il y a une rationalité, une pertinence à sa décision. Pendant ce temps-là, nous on porte le mec pour l’amener au VSAB [véhicule de secours et d’assistance aux blessés] où il est mort et on y retourne. À ce moment-là, je croise le commissaire qui me dit « C’est chaud, je suis rentré, il y a plein de morts. Il y avait un mec en train de mettre en joue à genoux un gars. On s’est approchés, posés sur une barrière. J’ai tiré 4 fois, mon chauffeur a tiré deux fois. Le mec est tombé, il a poussé un râle, a essayé de se relever et là il y a eu une explosion et comme plein de confettis. » Je me dis : « Oh là, il est choqué, il est en train de me raconter une scène surréaliste qu’il n’a pas vécue. » Je lui mets la main sur l’épaule et je

lui dis : « T'inquiète pas, ça va aller. » En fait, c'était plutôt moi qui étais choqué, et c'était à moi que je me disais : « T'inquiète pas, ça va aller[341]. »

À l'intérieur, les jihadistes se réorganisent. À l'étage, ils rassemblent une douzaine de personnes à gauche du balcon et leur disent qu'il ne leur arrivera rien s'ils obéissent. Ils les font courir jusqu'à la porte gauche, au bout du balcon. Elle donne sur un couloir d'une dizaine de mètres de long. À gauche, deux fenêtres donnent directement sur le passage Saint-Pierre-Amelot, et à droite une porte mène à une loge. Au bout du couloir, un angle à droite, puis un escalier en colimaçon mènent directement à la scène et à une seconde loge. Ils placent plusieurs otages devant les fenêtres et se positionnent chacun à une extrémité du couloir, afin de pouvoir surveiller la porte et l'escalier. Après quelques minutes, un des terroristes se penche par la fenêtre et ouvre le feu depuis le premier étage dans le passage. Les policiers en faction à l'angle doivent reculer alors que les cartouches impactent le sol et le mur devant eux. Il ouvre également le feu sur un riverain à la fenêtre, le blessant. Il se retourne et déclare : « Ah je viens d'en tuer un par la fenêtre, il était au téléphone[342]. » Un des otages est envoyé chercher un sac de munitions resté en dehors du couloir.

À l'extérieur, les policiers ne sont toujours pas très nombreux, mais conscients qu'ils doivent agir rapidement. Quelques victimes sortent encore de la salle, implorant qu'on les aide. La majorité d'entre elles sont trop choquées pour décrire les évènements qui ont eu lieu à l'intérieur.

À ce moment-là, les portes s'ouvrent et un mec débarque en rampant. C'est le premier type que je prends en compte. On le porte sous les bras et sous les aisselles. Il est couvert de sang, ça saigne de partout, la situation est très dégradée. Et il me dit « Fait chier, je sens plus mes jambes, j'ai pas envie d'être en chaise roulante. » Je lui dis : « Vous inquiétez pas, on va vous emmener jusqu'aux secours. Qu'est-ce que vous faites dans la vie ? » Il me répond : « Je suis commissaire de police. » Là je crois que j'aurais pu le lâcher, et je fais tout pour le sortir de là. On le pose vers la rue Oberkampf et on retourne au Bataclan[343].

Une petite dizaine de policiers, tous issus de la DSPAP, décident d'entrer dans la salle de spectacle. Ils sont conscients que leur armement et leurs protections balistiques ne sont pas adaptés à une intervention dans un environnement si dégradé et face à un adversaire lourdement armé. Malgré les premières informations qu'ils ont pu obtenir, la situation à l'intérieur et la position des terroristes restent très confuses pour eux à ce stade.

Et là c'est la première fois de la soirée que je rentre dedans. Il y a deux ou trois corps dans l'entrée qu'il faut enjamber, il y a énormément de sang. Ça sent le sang, ça m'a marqué l'odeur du sang qui est déjà fortement présente. La moquette imbibée qui faisait flop-flop. Grande lumière dans le Bataclan et silence complet. Là je me cache derrière un poteau. Et là, une vision de trois cents morts par terre, silence absolu. Ça paraît tellement surréaliste, tellement étrange de voir tous ces gens allongés par terre, morts ou faisant semblant de l'être, rouges de sang. Je me dis intérieurement : « Mais comment ils ont fait ? On les a pas laissé deux heures ! Comment ça se fait qu'il y ait autant de morts ? » Je chuchote à une collègue : « Où est-ce qu'ils sont ? » À ce moment-là, on ne sait pas si les terroristes ont quitté le Bataclan et qu'ils sont encore dans leur périple, ou s'ils sont à l'intérieur, embusqués, et prêts à tirer sur le premier qu'ils verront. Elle me dit : « On ne sait pas. » Mon analyse à ce moment-là, c'est que je ne sais pas si les mecs sont encore là, qu'on a peut-être 200 ou 300 morts, que la situation est extrêmement grave, et on n'est pas nombreux ni les plus formés.

Les options de ces primo-intervenants sont limitées. La doctrine d'intervention de l'époque ne prévoit pas qu'ils réagissent à un évènement de type tuerie de masse, mais plutôt qu'ils mettent en place un bouclage avant l'arrivée d'une unité d'intervention spécialisée. Dans les circonstances auxquelles ils font face à ce moment-là, il est néanmoins vital d'agir rapidement.

Je sais pas quoi faire. Je me rappelle du débrief d'un exercice tuerie de masse qu'on avait fait un mois auparavant. Un des formateurs nous avait dit de regarder une vidéo sur l'attaque de Columbine. C'est la vidéo d'un père, qui est assez poignante parce qu'il dit : « Évidemment j'en veux à ceux qui ont tué mon fils, mais je crois que j'en veux encore plus aux policiers qu'ont mis deux heures à rentrer à l'intérieur et sauver ceux qui étaient encore sauvables. » Et moi je suis caché derrière mon poteau au Bataclan, je viens juste de rentrer dedans, j'analyse et je sais qu'il faut que j'organise quelque chose et je me rappelle de cette phrase de la vidéo. Et ça me galvanise, et je me dis, ce qui va devenir une doctrine pour moi : qu'il faut qu'on fasse tout ce qu'il est possible de faire, dès qu'il est possible de le faire. Et là, ça veut dire au moins essayer de ramasser la nana blessée devant nous. Je chuchote à un collègue avec un BBS{344} et à une autre collègue : « Au top, on sort de derrière le poteau, le bouclier passe devant la meuf, je prends une épaule vous en prenez une autre et on la tire. » Et je leur dis pas, parce que je ne veux pas les inhiber : « Et si le mec est embusqué et que ça déclenche, on se replie et on ressort plus. » On sort, on agrippe la nana et le plan marche comme prévu, il ne se passe rien dans la salle. Je l'attrape, elle est blessée, et je me rends pas compte, et je lui fais hyper mal à l'épaule. Elle gémit, et ce qui est très désagréable parce que comme n'importe quel être humain ça donne envie de la lâcher et de dire désolé. Mais dans ma tête, je me dis : « La lâche pas, parce que peut-être que tu retourneras pas la chercher, donc t'occupe pas de ça, il faut l'arracher de là et surtout pas lâcher. » On l'emmène derrière. Quand on y arrive, il y a un sentiment d'euphorie en moi, et je me dis « Putain on a réussi ! » Alors que c'est rien, on a réussi à sortir une personne mais c'est bon, c'est ça la clé. Maintenant, l'intervention dans les prochaines minutes, c'est ça qu'on va faire. Et on commence à récupérer ce qu'on peut récupérer. On commence à extraire les premiers qu'on voit. Mais au bout d'un moment, on a récupéré tous les vivants accessibles, on peut pas non plus faire vingt-cinq mètres dans la fosse. Le problème c'est qu'il y a des vivants encore accessibles mais il y a des morts entre eux et nous, qui nous empêcheront de les tirer. Je me rends compte qu'il faut qu'on déplace des corps. Je l'explique aux collègues qui sont avec moi. C'est des collègues qui ont 20, peut-être 25 ans, ces collègues qui font l'honneur de la police. Je leur désigne un corps, une nana je crois, et je leur explique la manœuvre : on va créer un chemin et pouvoir aller chercher les autres{345}.

Cette première dynamique va permettre d'évacuer les blessés les plus proches de l'entrée et de les faire sortir du bâtiment. Ces victimes, parmi elles plusieurs très gravement blessées, ont cependant besoin d'une prise en compte médicale que ne peuvent pas fournir les policiers. De plus, l'effectif limité de policiers à pouvoir rentrer dans le Bataclan et l'effort physique exigé par ces sauvetages limite l'ampleur de l'évacuation.

Quand la dynamique est lancée, j'essaie de reprendre un peu de hauteur, et j'essaie de voir qu'elle est ma plus-value. Et je me dis : « T'es pas brancardier mon garçon. Tu as lancé la dynamique mais on sait toujours pas où sont les mecs, et que s'ils sont là on n'est pas en capacité de lancer une intervention. La dynamique est lancée mais qui récupère les blessés qu'on sort ? Essaie de créer une noria entre l'entrée du Bataclan et un PRV ou un PMA. » Les pompiers en ouvrent une rue Oberkampf dans un porche, on commence à les emmener là. Physiquement c'est très éprouvant, il y a beaucoup de stress donc on consomme beaucoup de ressources physiologiques. Je me parlais à moi-même et je me disais : « Non là tu lâches pas, tu continues. » Psychologiquement c'est éprouvant aussi. Il y a quand même des gens qui sont morts pendant qu'on les portait. Comme dans un film, tu vois ses yeux qui partent en vrille, il arrête de respirer. Ça c'était dur. Et encore plus dur peut-être, t'avais des mecs, tu parlais avec eux, tu voyais qu'ils étaient blessés mais que ça allait, tu les déposais à Oberkampf. Et deux ou trois allers-retours plus tard, le mec avec qui tu avais parlé, il était sous une bâche. Je me souviens d'une femme qui est sortie valide, qui marchait, et qui est morte. Et ça, ça m'a marqué. Je me souviens quand j'en voyais qui finalement était sous sa bâche alors qu'il m'avait l'air pas si mal, je me suis entendu me dire à moi-même : « Oh non, pas lui putain. » Il y a un capitaine de pompiers à qui je demande de l'aide et qui me demande : « Mais il y a combien de victimes ? » Et je réponds : « Mais il y en a 300 ! » et il me croyait pas et j'insistais en répétant 300.

Les policiers et les secours affluent vers le 50 boulevard Voltaire. Après probablement une quinzaine de minutes, une colonne d'assaut équipée arrive depuis la rue Oberkampf en direction du Bataclan. Il est 22 h 20.

À un moment, je vois une colonne qui arrive en cagoule et je comprends que c'est la FIR. Et même si j'ai pas de contact directement avec eux, mais quand je les vois, ça me rassure et ça me permet de mieux me concentrer sur mes tâches. Moi, ma mission c'est extraire des gens. L'extrême urgence, c'est la BRI qui va le gérer.

La Force d'Intervention Rapide

La Brigade de recherche et d'intervention de la préfecture de police de Paris (BRI-PP) a deux missions principales : la police judiciaire dans Paris et la petite couronne, et l'intervention spécialisée dans Paris intra-muros. Les opérateurs sont donc déployables partout dans Paris depuis l'unité située au 36 quai des Orfèvres sur l'île de la Cité, plus proche de leurs potentiels lieux d'intervention que la plupart des unités d'intervention

spécialisées{346}. Néanmoins, la rapidité d'action est un facteur clé dans la réponse à une action terroriste et tout particulièrement à une attaque complexe. Pour cela, la Force d'intervention rapide (FIR), composée d'une colonne d'assaut d'une douzaine de personnels au total, est d'astreinte et peut réagir dans Paris à tout moment. Ses effectifs sont soit au 36, en tenue, soit chez eux mais équipés et armés afin de pouvoir réagir le plus vite possible. Le 13 novembre, la FIR est la première unité d'intervention à arriver au Bataclan. Alors que les premières explosions ont lieu au Stade de France, le chef de groupe comprend l'ampleur de la situation : « On apprend la première explosion comme tout le monde, en regardant la télé. Elle est annoncée comme accidentelle. Puis la deuxième a lieu. À 21 h 30, on a le premier retour d'un de nos démineurs au Stade de France : c'est un gilet d'explosifs, on a affaire à une attaque. C'est très vite confirmé par une source à la BSPP. Tout le monde revient au service et se prépare, mais on n'a pas de lieu précis d'intervention. On nous annonce que ça tire dans Paris, que ça bouge. On parle d'un tireur rue de la Fontaine-au-Roi, où on envoie une équipe. À moi, on me dit "Il y a un truc qui se passe au Bataclan{347}". »

Les opérateurs se préparent à réagir, malgré la confusion entraînée par la succession rapide d'attaques, comme le décrit l'un d'entre eux :

Quand t'es policier à la BRI en novembre 2015, tu sais ce qui t'attend. C'était palpable, ça montait. On était tous de FIR. Très rapidement les premières infos tombent *via* le chef de groupe. C'est nébuleux. Mais il nous dit qu'il faut qu'on se conditionne, retour possible. On fait un retour service quelques minutes avant que l'annonce officielle de retour tombe. À ce moment-là, ton rôle c'est pas d'avoir l'info. C'est de rentrer et de se préparer. On a un ordre : Retour service. Tu deviens un soldat. On était rodés. On monte les quatre étages, on s'équipe. Très rapidement, on prend la direction des terrasses mais on est déroutés. On nous dit « Vous partez au Bataclan »{348}.

Un médecin est incorporé dans la colonne d'assaut de la FIR à chaque intervention. Le 13 novembre, c'est le professeur Denis Safran, qui a médicalisé la BRI-PP dès 2011{349}, qui est d'astreinte.

Avant le bip, je me doute. Je suis dans un bistrot et nous fêtons le départ d'un collègue. Je décide d'y aller à pied et de laisser ma voiture à un kilomètre de là, ce que je ne fais jamais. Je reçois un coup de téléphone d'un ami avocat à Bordeaux, qui me demande ce qu'il se passe à Paris, et mentionne des explosions au Stade de France. Immédiatement, j'appelle la permanence du cabinet de la préfecture de police. Ça ne répond pas, donc ça veut dire qu'il y a un problème. Je me casse de là en courant pour rejoindre ma voiture. J'étais déjà dans les clous quand, sur le trajet, le BIP sonne « Retour Service ». Je file avec ma voiture, récupère ma radio chez moi et je m'équipe en lourd. Je ne savais pas sur quoi j'allais, mais je savais que c'était un gros truc. Et ça n'a pas été une surprise. Quand j'arrive, le cortège est formé, j'insère ma voiture dedans. Je suis déjà en tenue et j'ai tout le matériel

dans la voiture. J'entends qu'on va au Bataclan, je sais juste que c'est une salle de spectacle. J'apprends que ça tire en cours de route{350}.

Le convoi de véhicules prend la direction de l'Est parisien et du Bataclan. Les dépiégeurs d'assaut doivent quant à eux récupérer leur équipement dans le 15e arrondissement avant de rejoindre la colonne d'assaut devant la salle de spectacle. L'un d'entre eux, rappelé en urgence, arrive au Laboratoire central de la préfecture de police avant ses collègues déjà déployés au Stade de France.

Le téléphone sonne et je décroche et on me dit : « Tu rentres. » Si on me dit « tu rentres » sans me donner plus d'infos, c'est que c'est urgent. Donc je sens bien que c'est monté d'un cran et qu'il faut que je rentre. C'est ce que je fais. Je rejoins mes deux homologues qui étaient déjà sur le terrain toute la journée, dans la cour du labo. La jonction se fait sans le faire exprès. On se change tous les trois en vitesse dans la cour du labo. En se changeant, ils me disent ce qu'ils ont vu. Pour eux les informations étaient plutôt claires : « On est en face d'un *human bomb, a priori* une charge, un déto et un système de mise à feu... » Ça nous donne une idée. On monte dans la voiture, et nous donne l'adresse : « Le Bataclan. »

Rapidement, les véhicules du convoi de la FIR s'approchent du Bataclan. Ils s'arrêtent à proximité et pour plus de sécurité, progressent ensuite à pied en direction de la salle de spectacle. S'ils savent que les terroristes ont ouvert le feu à l'intérieur, la situation n'est pas complètement connue des opérateurs de la BRI. Plusieurs messages radio ont fait état de la présence des terroristes à l'intérieur de la salle et du fait qu'une partie des spectateurs est toujours dissimulée dans le bâtiment : « Alors, on a un appel de requérant qui nous signale qu'il y a encore deux ou plus d'individus dans le Bataclan, dans les étages. Le requérant nous signale qu'il y a aussi des enfants cachés dans les faux plafonds au niveau du toit. » D'autres appelants parviennent à situer précisément les terroristes au moment de leur appel : « [Témoin], elle se trouve dans le Bataclan, premier étage où ils seraient une trentaine de personnes retranchées dans la loge et le tireur serait juste de l'autre côté de la porte. » Néanmoins la situation évolue vite, les informations sont parfois contradictoires et il n'est pas possible pour les membres de la BRI-PP d'être immédiatement sûrs du contenu de chacun des appels d'urgence. Lorsqu'ils parviennent sur les lieux, ils sont donc obligés de travailler avec un certain niveau d'incertitude.

Le chef de colonne de la FIR explique : « On part vite avec la FIR, et on galère un peu à se garer en arrivant. On tombe sur le commissaire de la BAC N 75, mais c'est difficile de comprendre ce qu'il se passe. Il nous

parle de morts, d'otages. On continue en direction du Bataclan. On n'est pas beaucoup, une douzaine, plus le médecin. Quand on arrive, il n'y a plus de tirs, juste quelques victimes dehors. » Pour Denis Safran, dont la mission est d'assurer le soutien médical de la colonne, la multiplicité des victimes même à l'extérieur rend la situation complexe : « À ce moment-là, je n'ai pas la notion de l'ampleur de l'attaque. On forme la colonne et on progresse. J'en sors presque tout de suite, quand je suis agrippé par une femme dans une rue parallèle qui me dit : "Venez, venez, il y a un blessé !" Là, je vois une fille qui saigne. L'autre femme est médecin ou infirmière spécialisée. Je lui dis de la prendre en compte et quand je reviens dans la rue, j'ai perdu la colonne. Au croisement de la rue Oberkampf et du boulevard Voltaire, je croise des policiers équipés de boucliers. Je leur demande de m'emmener au Bataclan. C'est là que j'ai compris que c'était grave, quand je vois les blessés et des gens sur le trottoir qui sont manifestement morts. » À l'arrivée devant le Bataclan, certains opérateurs de la FIR commencent à comprendre l'ampleur de la tuerie et la dangerosité de la situation à laquelle ils doivent faire face : « Y a des collègues de partout, c'est le bordel. Je revois ce que j'avais vu dans le regard des collègues sept mois avant. On est tombés sur plus fort, plus radical. Je sens les collègues désemparés. Je bugue sur une gamine morte sur la terrasse, mais je m'arrête tout de suite et je me dis : "Pas maintenant." » Ils doivent agir rapidement et entrer dans la salle de concert, sans information certaine sur la situation à l'intérieur.

Les dépiégeurs arrivent à ce moment-là sur le site. Ils se répartissent parmi les effectifs : l'un rejoint immédiatement la colonne de la FIR, un autre rejoint le poste de commandement pour transmettre les informations collectées au Stade de France, et le dernier décide de prendre en charge les extérieurs. La colonne de la BRI pénètre dans le Bataclan. « Je sors deux boucliers à l'arrache, et on prend position pour relever la CSI. J'ai un bouclard, je prends position dans le sas. » Tous se souviennent de l'entrée dans la pièce principale et leur première vision de la fosse : « Quand on arrive, on pense à 400-500 morts. Pas un bruit, on a les projos dans la gueule, mais il y a les râles et le bal des portables qui sonnent. C'est un massacre. Les gens nous tiraient le pantalon. On continuait à avancer. On a vu deux gamines enlacées l'une dans l'autre, mortes contre le bar, comme si l'une avait tenté de protéger l'autre. Entre nous, pas un mot, on prend nos secteurs et rien d'autre. »

On commence à rentrer et rapidement moi je me dirige sur la gauche et je vais évoluer avec la colonne, on va prendre le terrain au fur et à mesure. L'ambiance, c'est beaucoup de lumière quand on rentre. Pas trop de bruit. Je baisse la visière, je suis comme dans un scaphandre pour éviter que l'émotion me gagne. C'est toujours ce que je fais quand je travaille. À la différence près que là, on va croiser des gens qui sont blessés. Je regarde vers la fosse, mais ça ne me pose pas de souci. Mais je dirais que globalement, je savais que j'allais pas pouvoir les sauver tous. Et que quelque part, moi j'ai un garrot et un pansement compressif, et c'est honnête de le dire, il est pour moi et c'est pas en le donnant à celui qui en train de crier à mes pieds que je vais le sauver. Pour moi, le but c'était d'ouvrir le chemin pour les camarades et s'assurer qu'il n'y ait pas de piège. À cause du projecteur, tout était soit très éclairé, soit très sombre par contraste. Quand je rentre, il y a une jeune fille blonde, vingt ans, et elle a le menton posé sur ses mains, allongée par terre. Je me dis : « Elle est cool avec la situation... » Je vois un de ses yeux ouvert et quand je passe devant, je me rends compte que tout le côté gauche du crâne est arraché. Elle a dû prendre une balle de kalach, mais avec l'éclairage, elle a un côté lumineux où son visage est intact et un autre sombre où tout est arraché. C'est là que je me dis : « OK, là c'est joué. »

La priorité des opérateurs de la BRI c'est de neutraliser ou de fixer la menace, pour empêcher des morts supplémentaires. Le secours aux blessés ne peut être entrepris si les terroristes sont encore actifs dans le Bataclan. Au moment de leur entrée, les tirs ayant cessé, les membres de la FIR ne savent pas si les terroristes sont toujours présents. Ils doivent donc progresser dans les lieux pour comprendre la situation et rapidement commencer une phase de recherche pour confirmer la présence des assaillants et les situer, comme le décrit le chef de groupe.

Des centaines de personnes sont immobiles au sol dans la fosse, on se demande ce qu'il se passe et si tout le monde est mort. On a besoin de quelques minutes pour comprendre, et on essaie ensuite de se renseigner. On se rend compte que beaucoup de personnes font semblant d'être mortes. Pour nous, la priorité c'est de savoir où sont les terroristes. On demande, on nous dit d'abord qu'ils sont partis, puis qu'ils sont à l'étage. On décide d'investiguer le côté gauche, le long du bar. On a une priorité : c'est de neutraliser la menace et on ne peut pas s'exposer en rentrant dans la fosse. Il faut tenir les hauts, et on progresse rapidement vers l'étage. On est tout seuls, les renforts ne sont pas encore là. C'est difficile de ne pas aider les gens. On pose un ou deux garrots, on essaie. On laisse le médecin à l'entrée, on ne veut pas l'exposer, on aura besoin de lui après. On continue à l'étage.

La colonne monte à l'étage alors que Denis Safran reste au rez-de-chaussée. Si la démarche n'est pas habituelle, la dangerosité de la situation et la nécessité de préserver le seul médecin sur place expliquent cette décision. De plus, au niveau de la fosse, les blessés sont nombreux à nécessiter une assistance médicale urgente, comme l'explique le médecin :

Le chef de colonne me dit : « Reste là, on t'appelle. » Les gens hurlent au secours. Je vois les corps à cheval, avachis sur les sièges. Dans mon esprit, ça va recommencer à tirer, ça va péter et c'est sauve-qui-peut. La position tactique à ce moment-là c'est de sortir le maximum de personnes tout de suite. Le signal est donné à ceux qui le peuvent de sortir. Et là, ça a commencé à bouger. D'abord, on fait

sortir les valides, ou les blessés qui peuvent marcher. Certains traînent leurs copains blessés. Il y a beaucoup de dégâts. Je fais un peu de soins, un pansement compressif, puis deux, mais rapidement j'ai plus rien. Avec mes ciseaux, je découpe des T-shirts et je dis aux valides de maintenir une pression dessus. Il n'y a pas de brancard mais j'avais vu un tombereau de barrières Vauban à l'entrée. On va s'en servir comme brancards. Le mot d'ordre, c'est extraction, extraction, extraction. Je sais pas combien de fois j'ai répété : « Longez à gauche. » Ce soir, j'avais pas le temps de faire du détail. C'est de la médecine de guerre.

À l'étage les opérateurs progressent, à la recherche des terroristes restants dont le nombre reste incertain. Derrière chaque porte, il y a un risque qu'un tireur soit embusqué et en attente des forces de l'ordre. Ils découvrent de nombreux spectateurs cachés dans les pièces qu'ils fouillent, certains gravement blessés : « À chaque fois qu'on ouvrait une porte, on trouvait 4 ou 5 personnes. On hésitait à les faire sortir. À un moment, le second de groupe essaie de mettre un garrot à une jeune fille. En soulevant le T-shirt, on voit qu'elle a pris une cartouche sous l'aisselle, le bras tient à peine. On peut rien faire donc on avance. »

La superficie du bâtiment dépasse les 800 m² et dans la panique chaque spectateur s'est réfugié dans l'espace le plus proche. Les petites pièces, comme les locaux techniques ou les loges, sont nombreuses et doivent toutes être fouillées pour s'assurer ou non de la présence des jihadistes. La progression est nécessairement lente et certains opérateurs de la FIR se demandent si les assaillants n'ont pas déjà quitté les lieux, comme l'explique le chef de groupe : « À 23 h 15, il ne nous reste plus qu'une porte à vérifier. On en a passé des dizaines et on se demande si les terroristes ne sont pas vraiment partis. Au moment où j'approche de la porte, un équipier me dit : "Attention il y a un chargeur de kalach au sol." À ce moment-là, on entend : "Je veux négocier." Par réflexe, je réponds : "Négocier quoi ?" On comprend que c'est un otage qui sert de porte-parole pour les terroristes. On se décale rapidement. À partir de là, je bouge plus de la porte jusqu'à l'assaut. On comprend que l'action va se passer ici. »

À l'extérieur, un risque réel persiste : la Polo noire des terroristes laissée ouverte dans la rue. Il faut s'assurer qu'elle n'est pas chargée d'explosif. Un des DEMBAC décrit la scène :

Pour ma part, je suis préoccupé par la présence de la voiture des individus kamikazes garée au pied du Bataclan, dans une zone non aseptisée. Ma crainte reste une attaque à double détente par véhicule piégé dans notre dos. Il faut absolument lever le doute sur cette voiture car une charge de plusieurs kilos pourrait souffler la rue et nuire au travail des secours. J'ai en tête des scènes de chaos suite à ce genre d'explosion. Je reconnais plusieurs opérateurs de la Brigade d'intervention, en appui façade, à surveiller tout mouvement aux fenêtres. Je donne une petite tape sur l'épaule de l'un d'entre eux pour

signaler ma présence et je lui explique mon souhait d'aller au contact de la voiture. Il comprend rapidement mon intention et surtout l'intérêt de vérifier le véhicule. On se cale. Il va falloir qu'il me couvre. Il m'informe que « ça bouge aux fenêtres » et qu'il pense avoir vu un mec avec une arme longue. La voiture est proche d'un couloir de feu. Il me confirme : « OK, je te couvre. » Je me faufile pour approcher la voiture, en approchant je vois bouger à la fenêtre. J'ai un doute mais il y a bien mouvement à la fenêtre. Je n'arrive pas à savoir si c'est un terroriste ou un otage. Je sors mon arme et j'approche de la voiture. Elle est dans une zone sombre, partiellement éclairée par des lampadaires. Je regarde à l'intérieur, utilise ma lampe pour ne pas attirer l'attention. L'intérieur est clean et je ne vois rien qui m'indique la présence d'explosifs. Je retourne rapidement à couvert.

Entre-temps, les effectifs de la police convergent désormais vers le Bataclan. Vers 22 h 30, une deuxième colonne de la BRI-PP rejoint les lieux, ce qui facilite l'évacuation des blessés. Bobby, l'un des opérateurs de la BRI, décrit l'arrivée sur les lieux : « Je fais partie de la deuxième vague d'alerte. Nous recevons l'ordre de converger sur le 36 quai des Orfèvres afin de nous équiper avec tout le matériel lourd, dans le domaine de l'effraction notamment, sans oublier le sarcophage. Nous nous projetons sur le Bataclan. »

La seconde colonne arrive sur les lieux avec un porte-bouclier pour transporter le bouclier balistique Ramsès, pesant 80 kilos, surnommé le « sarcophage ». L'assaut va se faire dans un couloir étroit, face des tireurs équipés d'armes de guerre nécessitant une protection balistique importante.

Sur place, nous conditionnons le sarcophage. Une effervescence indescriptible règne, mélange de stress de sang et de sidération. Des collègues évacuent des blessés en descendant la rue. Nous sommes attendus à l'intérieur de la salle de spectacle. Devant, sur le trottoir, les premiers cadavres.
Nous contournons la fosse centrale par la gauche, longeant le bar, afin d'emprunter l'escalier qui mène au premier étage, dans une obscurité résiduelle. Les corps inertes jonchent le sol dans tous les coins, baignant dans leur sang. À l'étage nous rejoignons la première vague d'opérateurs de la BRI, afin de les renforcer. Les terroristes sont localisés au premier, derrière une porte. Trois, peut-être quatre, les informations sur leur nombre divergent. La négociation est en cours.

À 22 h 48, l'équipe rapide d'intervention (ERI) du RAID est sur les lieux, suivie par une seconde colonne à 23 h 09. Le médecin de l'unité rejoint Denis Safran et participe à la prise en compte médicale des victimes. La répartition entre le RAID et la BRI est la suivante : la BRI prend les étages avec deux colonnes, et les opérateurs du RAID gèrent le rez-de-chaussée. À l'étage, la négociation est difficile. Les terroristes ont donné le numéro de téléphone de l'un des otages, mais les difficultés sont nombreuses. La communication à travers la porte, les difficultés à entendre les chiffres criés à travers le casque et le chaos ambiant compliquent la prise de contact. Une fois le contact établi, le négociateur, déjà présent lors de la

prise d'otages de l'Hyper Cacher[{351}], est conscient de l'issue de la situation. Les jihadistes sont très tendus et mentent sur le nombre d'otages qu'ils retiennent. Durant les différents appels, ils demandent le « retrait des troupes » et la fin des bombardements contre l'État islamique, certifiés par une lettre signée du Président de la République. À plusieurs reprises, ils menacent d'abattre un otage et de le jeter par la fenêtre. Le négociateur, comme les otages à l'intérieur, réalisent vite que rien n'adviendra de ces échanges. Mostefaï et Mohamed-Aggad tentent ensuite de contacter les médias, et vont appeler les rédactions de BFM, iTélé et LCI. Cet effort improvisé ne mène à rien, les standards téléphoniques étant fermés durant la nuit. Les appels se succèdent, sans parvenir à faire évoluer la situation.

Devant la porte, l'assaut se prépare. Les opérateurs de la BRI se mettent en condition pour un assaut qu'ils savent particulièrement complexe. Les dépiégeurs décrivent ces derniers moments de préparation : « On me demande de faire une évaluation de la porte, et de la possibilité de faire une effraction chaude. Et j'entends des gens qui chuchotent derrière, dont une voix de femme. Je fais l'expertise et je leur dis : "Moi je peux pas péter une porte et vous garantir la survie des otages derrière." On pousse doucement la porte, on voit que ça passera et ensuite on va se mettre en position et on attend. Je profite de ce moment-là pour rappeler les mesures nécessaires et techniques pour évoluer dans un champ piégé. Ça permet de prendre la parole, de rappeler à tout le monde que je suis bien là et que je fais mon job. Ça rassure tout le monde. Un autre démineur va remonter du PC, avec toutes les informations des autres démineurs. Il les donne à la colonne de façon claire et nette. Pour nous en tant que dépiégeurs, quand l'homme est vivant il y a un double danger : l'homme qui peut mettre à feu quand il veut et le produit en lui-même. Quand l'homme est éliminé, on a plus qu'un problème, le produit, et ça on sait le gérer. Quand vous blessez l'adversaire, c'est là qu'il devient le plus dangereux, dans la ferveur... Ils étaient pas venus pour cueillir des pâquerettes. Et ces consignes, ça donne une sérénité globale à toute l'équipe. Moi j'étais serein, et j'avais totalement confiance en mes prétoriens. On attend le feu vert. On se prépare. »

Le chef de groupe réfléchit à ses choix tactiques et va ensuite parler à chacun des membres de la colonne. « On met en place un plan d'assaut d'urgence, au cas où la tuerie reprendrait et on l'annonce à la radio. Et ensuite on réfléchit à l'assaut. On reconstitue le groupe, en prenant en compte les armes et l'expérience de chacun. Il n'y a pas d'égo dans ces

moments-là. On sait qu'on veut un calibre 12 pour pouvoir en stopper un qui foncerait vers nous. Pas de moyen d'effraction particulier, pas d'utilisation d'explosifs possible. On insiste aussi pour faire monter le porte-bouclier lourd. On a eu raison là-dessus. » Les opérateurs, qui savent que la négociation n'aboutira pas, sont pourtant sereins dans les moments menant à l'assaut : « C'était simple et compliqué à la fois. Au quotidien, tu peux avoir des égos, mais dans ces moments-là ça se nivelle. Ça se fait naturellement. Ça parle pas, il y a beaucoup de regards. Le message du chef de groupe est très sobre, très fin. Un par un, il est venu nous voir. Les mots sont précis, sereins, posés. T'as envie d'y aller. De finaliser. De sortir les gens de là. » Les effectifs de la BRI sont organisés en deux colonnes : Alpha, qui va mener l'assaut du côté gauche de l'étage, dans le couloir où les terroristes et les otages ont été repérés, et Bravo qui va mener un assaut similaire sur la droite, dans l'hypothèse où d'autres terroristes seraient retranchés dans le couloir qui mène aux loges. Bobby, qui fait partie du trinôme de tête de la colonne Alpha, raconte : « Chaque colonne est composée d'une quinzaine d'opérateurs placés en fonction de leurs armes et de leur bouclier. L'assaut est inéluctable, l'ordre tombe : "Les gars préparez-vous{352}." » L'assaut débute.

« La colonne Alpha se projette, le sarcophage ouvre la marche. Nous poussons la porte identifiée, dont la résistance laisse supposer que des otages gênent l'ouverture. La porte cède, entraînant immédiatement un déluge de feu : trente balles dont vingt-sept vont venir impacter le bouclier, provoquant des ondes de choc dans mon épaule gauche. » Trois cartouches touchent la colonne. Un officier s'effondre. Tout de suite, ses camarades réagissent. « Le collègue devant moi tombe. On va le récupérer. On croit d'abord que c'est à la gorge, mais on voit que c'est à la main. » Le trinôme de tête continue sa progression malgré les tirs et effectue un tir de riposte. Les conditions sont particulièrement complexes : « certains otages prennent la fuite », obligeant les opérateurs du trinôme à « une réponse adaptée, au coup par coup ». « On avance, on grenade. Il y a une quinzaine d'otages dans le couloir, allongés au sol. Il fait sombre, la visibilité est mauvaise. » Cinq cartouches sont tirées en direction des jihadistes. « Une épaisse fumée monte, provoquée par nos grenades. Une tête vient me pousser à hauteur de genoux. Suspectant une tentative kamikaze, je saisis les cheveux de la personne, prêt à le neutraliser d'une balle{353}. » L'opérateur reconnaît à ce moment que c'est une des otages qui tentait de s'enfuir à quatre pattes. Il la

lâche et celle-ci est extraite en rampant dans un espace minuscule, entre le bouclier et le mur. L'assaut continue : « Les deux terroristes sont retranchés au bout du couloir, avec trois otages à leurs pieds. La colonne avance puis subitement le bouclier bascule en avant. » Les opérateurs se retrouvent soudainement sans aucune protection balistique, alors que le bouclier tombe en avant à cause d'une marche. Sans hésiter, ils montent à l'assaut. « Le premier réagit bien et continue d'avancer. La colonne se recompose au fur et à mesure, en prenant en compte les otages. » Les terroristes reculent, toujours entourés d'otages, et l'un d'eux passe l'angle en direction de l'escalier. Un des opérateurs du trinôme de tête ouvre le feu à deux reprises sur l'autre terroriste qui disparaît également derrière l'angle de mur. C'est le moment que Foued Mohamed-Aggad choisit pour actionner son gilet. « Et là BANG ! Déflagration. La déflagration ça n'apporte pas de blast. Donc on savait que ça tapait, mais pas si fort que ça. On a eu que la giclée d'écrous. Je regarde le casque du mec devant moi et je vois que la peinture a pas été rayée, donc c'est pas arrivé trop fort, et qu'on a eu la fin du ricochet. » Le trinôme de tête, à moins de deux mètres du jihadiste, poursuit sa progression dans l'escalier « dans un nuage de poussière, jonché de morceaux humains, les murs criblés d'impacts d'écrous ». Ismaël Mostefaï a été projeté dans l'escalier lors de l'explosion du gilet de son complice. Il gît au sol, encore vivant, et cherche à actionner son propre gilet explosif. Depuis le demi-palier, les opérateurs de la BRI ouvrent le feu et neutralisent le dernier terroriste. Le message du chef de groupe tombe à la radio : « Tangos neutralisés. C'est fini. »

La situation n'est pas pour autant figée. Mostefaï est mort contre une porte menant à une loge, dans laquelle de nombreuses victimes sont rassemblées. Son gilet explosif est encore intact et présente un risque sérieux pour la colonne d'assaut, mais aussi pour les personnes réfugiées derrière la porte. Les dépiégeurs d'assaut décrivent la scène : « Le terro est devant la porte, avec des otages derrière. Je mets l'escalier en sécurité. La plaque ventrale a sauté mais pas la dorsale. Je la retrouve dans les escaliers. Personne ne l'avait vue, on aurait pu marcher dessus. Je prends la tête du terroriste et la plaque, et après vérification, je les décale. » Entre les deux terroristes neutralisés, un homme gît, apparemment mort. « On fige là, et au milieu des deux, il y a un mec. On est sûrs qu'il est mort. [...] Je le vois mort, il est blanc comme un linge. Au moment où je redescends, il se lève, je me retourne et il soulève son t-shirt. » Pour les opérateurs de la BRI,

la survie de cet otage, le plus proche de Foued Mohamed-Aggad lorsqu'il se fait sauter, est miraculeuse. Il faut désormais faire sortir les otages avant de neutraliser les explosifs restants. Le chef de groupe explique : « Ensuite, on a fait évacuer les pièces adjacentes. On explore chaque zone. Certaines victimes ne veulent pas nous faire entrer, ne nous croient pas quand on dit qu'on est là pour les sauver. Les terroristes avaient tenté de se faire passer pour le GIGN. On finit par leur dire d'appeler le 17 pour confirmer. Ça faisait des heures qu'ils étaient là et ils avaient tout entendu mais ils n'avaient rien vu. » Après avoir convaincu les otages de sortir de la loge, les dépiégeurs d'assaut débutent la neutralisation des explosifs restants.

« On se met tous les deux au-dessus du terro, on l'enjambe pour empêcher que les gens qui sont derrière la porte ne le voient quand ils sortent et qu'ils ne marchent sur la plaque de TATP. La porte s'ouvre, le premier a du mal à sortir, parce qu'il a peur. Il découvre que c'est bien la police et là d'un coup ils sont montés. Juste avant, on avait fait le ménage, il y avait des morceaux de corps qu'on avait enlevés. Il y avait une grosse tache de sang en haut. Comme on cherchait un dernier terroriste, on ne pouvait pas laisser la plaque dans notre dos. Donc on les a enlevées et déplacées dans la loge pour les neutraliser{354}. »

L'assaut de la colonne Bravo n'a pas pu être simultané du fait d'une porte bloquée. « La colonne rentre dans le volume et on perçoit des trous dans le faux plafond d'où sortent des otages sur injonction. La situation s'apaise, mais le risque de rencontrer un autre individu hostile est toujours omniprésent. La fouille continue. » Alors que les dépiégeurs débutent la neutralisation des plaques et que la colonne Bravo évacue les victimes dissimulées dans le couloir de droite, le professeur Safran s'assure de l'état de la colonne Alpha avant de poursuivre l'évacuation des blessés. En effet, si les victimes présentes dans la fosse ont été prises en compte, d'autres retranchées dans les étages attendent toujours l'arrivée des secours.

J'entends l'assaut et les explosions. Il y avait deux médecins de la BRI, un pour chaque colonne. Quand j'ai entendu que les deux terroristes étaient neutralisés, j'ai rejoint la colonne. Le blessé à la main avait été évacué, je ne l'ai jamais vu. Je m'assure de l'état de tout le monde. Je commence l'exploration du bâtiment. Il y a un mec de la BRI qui vient me chercher. Il y a une fille qui est coincée derrière une cuvette de toilette. Elle est blessée à l'aisselle, le bras est quasiment arraché. Je dis au mec de la BRI-PP : « Surtout ne tire pas dessus, le bras va te rester dans la main. » Je l'aide à charger la fille sur son dos, et il la descend sans souci. J'ai commencé à explorer seul. Je fais évacuer certains blessés, d'autres, je les laisse sur place. J'ai fait beaucoup d'allers-retours, à aller chercher des blessés, faire du tri et d'autres me suivent. À l'étage, je trouve des gens bloqués dans une pièce avec un accès sur les toits, et une porte blindée fermée de l'autre côté. Avec le médecin du RAID, on

décide de les faire descendre par le balcon. On demande aux pompiers de nous trouver des échelles. Certains veulent partir à tout prix et sautent quasiment du balcon, pour d'autres, c'est quasiment impossible de les faire bouger. On fait descendre 80 personnes par les échelles.

Alors que les victimes sont évacuées, le risque explosif doit encore être pris en compte. À l'intérieur de la loge, les dépiégeurs d'assaut travaillent à la neutralisation des plaques de TATP restantes. Grâce à leurs échanges avec les démineurs qui sont intervenus au Comptoir Voltaire, ils ont rassemblé quelques informations sur la constitution du gilet, mais les risques d'un déclenchement restent importants : « Je regarde le TATP, je vois qu'il est plutôt stable. Je comprends qu'on va pouvoir travailler. Ça dure trois minutes environ mais on savait ce qu'on faisait. On avait les infos du Stade de France et du Comptoir Voltaire. C'est pour ça qu'on s'est dit que c'était un commando constitué. Les artificiers, ça invente pas une bombe à chaque fois, ils déterminent leur produit et quand il a bien marché, ils le gardent et ils font le même. C'est comme ça qu'on arrive à les suivre. C'est constitué de TATP dans des sacs-poubelle belges, dessus des boulons sont scotchés, recouverts de scotch noir, l'ensemble est hyper étanche. C'est super bien fait. C'est du travail propre, bien plaqué contre le corps du mec. Cette constatation est vraiment certifiée lors de la sécurisation du dernier gilet au Bataclan, pas avant. »

À l'extérieur de la loge commence le long travail de fouille des victimes et des lieux pour s'assurer qu'aucun dispositif explosif n'a été laissé sur place par les terroristes. Un des dépiégeurs d'assaut raconte : « Le Bataclan s'est vidé, les pompiers sont passés pour sortir les dernières victimes. Je réalise : "Putain, il faut fouiller la fosse." J'essaie de récupérer des chiens explo, mais aucun n'est disponible. C'est parti, il faut que je fouille tout le monde. Je m'organise de façon méthodique pour ne rien oublier. Je commence par le kamikaze sur la scène, les affaires personnelles abandonnées, puis les victimes au sol. Des téléphones sonnent dans la fosse. J'ai conscience que les services d'enquête vont arriver rapidement. Au bout d'un certain temps, je vois arriver les équipes de déminage et les équipes cynophiles en renfort, avec soulagement, pour finir le travail. Le dernier gilet est complètement neutralisé par les deux autres dépiégeurs, la pression retombe{355}. »

Les témoins sont rassemblés et pris en charge par les enquêteurs, dont les investigations commencent. Certains terroristes sont encore en fuite, et une seconde série d'attaques est à craindre.

Analyse des attentats du 13-Novembre

Les attentats du 13 novembre 2015 sont les plus importants de l'histoire moderne du pays : 130 personnes sont mortes[{356}], et 343 ont été blessées[{357}]. Neuf terroristes ont mené une série d'attaques sur six sites différents durant une période totale d'environ quatre heures. Armés de fusils d'assaut de type kalachnikov d'origine yougoslave, équipés de gilets explosifs à base de TATP, les opérateurs de l'État islamique sont parvenus à organiser une opération projetée sur le sol français, profitant d'un réseau logistique de soutien en Belgique. L'opération, du type « fedayin[{358}] », terme utilisé dans le contexte terroriste pour décrire une opération où des opérateurs armés et porteurs de dispositifs explosifs frappent une cible et se font exploser ensuite, marque l'apogée de la menace terroriste en France. Une attaque complexe, coordonnée et extrêmement létale, n'avait pas de précédent pour un groupe jihadiste dans le monde occidental. Comme le résume bien un opérateur de la BRI : « On a tous les rythmes en un seul. Ça a claqué à Saint-Denis donc de l'IED, y a des morts, la gestion des foules à prendre en compte, la prise d'otages... » Un précédent notable avait eu lieu dans le sous-continent indien lors des attentats de Mumbai en 2008. Dix terroristes pakistanais du groupe Lashkar-e-Taiba, répartis en trois binômes et un quadrinôme avait frappé huit sites, faisant 164 morts et plus de 300 blessés. Une série d'attaques et d'explosions avaient pour but initial de disperser et de désorienter les forces de police indiennes avant plusieurs prises d'otages, qui dureront trois jours, jusqu'à l'opération des Marines Commandos (Marcos) et des opérateurs de la National Security Guard (NSG). Dans leur brillant article « *The Tactical and Strategic Use of Small Arms by Terrorists* », Daveed Gartenstein-Ross et Daniel Trombly décrivent la série d'attaques, indiquant que : « Les commandos terroristes ont employé divers outils tactiques comprenant l'assaut fedayin, les fusillades en séries contre des cibles molles, des embuscades et une prise d'otages de type "siège". Les commandos ont opéré indépendamment les uns des autres pour réduire la capacité de la police locale de concentrer leurs efforts et de les neutraliser plus vite. Grâce à l'utilisation de téléphones portables avec des cartes SIM interchangeables, et même les téléphones de certains otages, les commandos étaient coordonnés sans être co-dépendants. »

Cette description ressemble à celle qui pourrait être faite des attentats de Paris. Ce n'est d'ailleurs pas la première tentative d'organiser une telle

attaque sur le territoire national. En effet, la réussite des attaques de Mumbai en 2008 avait motivé un certain nombre de membres d'Al-Qaïda à frapper de manière similaire en Europe occidentale, et plus précisément à Paris, Londres et Berlin, au cours de l'année 2010{359}. Ces projets d'attentats avaient été déjoués mais plusieurs organisations policières avaient débuté une réflexion sur l'organisation des unités d'intervention spécialisées dans le monde occidental, comme la création des Counter Terrorist Specialist Firearms Officer (CTSFO){360} britanniques, le système MAC-TAC américain, ou la réforme de la FIPN en France. Avant d'étudier les attentats dans leur ensemble, il est pertinent de se pencher sur l'action des différents commandos sur les trois cibles visées : le Stade de France, les terrasses des 10e et 11e arrondissements, et la salle de concert du Bataclan.

Diversion et attentats-suicides du Stade de France

L'attaque du Stade de France par trois kamikazes, équipés de gilets explosifs, a fait un mort, Manuel Dias, et cinquante-neuf blessés. La cible présente plusieurs intérêts : un site prestigieux, le Stade de France, hébergeant plusieurs dizaines de milliers de victimes potentielles, mais aussi des personnalités politiques et sportives, durant un évènement international, un match entre la France et l'Allemagne, deux pays de la coalition. Il semble cependant que les jihadistes étaient conscients que les mesures de sécurité aux abords du stade rendraient difficiles une attaque d'ampleur. Pénétrer dans le stade en portant un gilet explosif aurait été rendu impossible par les palpations de sécurité effectuées sur tous les spectateurs à l'entrée du match. Le fait que les terroristes n'avaient pas acheté de billets prouve qu'ils n'avaient pas de réelles intentions d'entrer dans le stade. Le moment du déclenchement des explosions a également interrogé les spécialistes de la menace terroriste. Pourquoi se faire sauter dans des rues où il ne reste que peu de monde, après que la majorité des spectateurs est déjà entrée à l'intérieur du stade ? Deux éléments de réponses peuvent être évoqués : l'un qui tient d'un hasard de ce jour-là, l'autre d'un choix stratégique. Il est tout d'abord possible que les jihadistes soient arrivés en retard aux abords du Stade de France. L'A86 était particulièrement embouteillée ce soir-là, et il leur aura fallu plus de temps qu'à l'accoutumée pour arriver depuis Bobigny. À ce moment-là, la

majorité des spectateurs est déjà à l'intérieur de la structure et les cibles restantes sont moins nombreuses. Ensuite, l'objectif de cette attaque est avant tout de faire diversion et de détourner une partie des effectifs des forces de sécurité et de secours en dehors de Paris. S'il est évident que les jihadistes souhaitaient faire des victimes autour du Stade de France, ceux-ci ont vraisemblablement investi moins de ressources dans cette attaque que dans celles des terrasses, ou pour la cible principale, le Bataclan. Plusieurs indices le laissent à penser. D'abord, le choix des membres du commando du Stade de France montre que les éléments les moins capables de la cellule jihadiste ont été sélectionnés pour cette action. Bilal Hafdi est le plus jeune du groupe, a un passé criminel moindre que celui de ses complices et n'a rejoint la Syrie qu'en février 2015. Il est accompagné de deux jihadistes irakiens qui ont probablement un passé opérationnel plus conséquent mais ne sont pas francophones et donc probablement moins capables de se repérer dans la métropole parisienne. De plus, la décision de ne pas armer les trois jihadistes, alors que la cellule disposait de plusieurs fusils d'assaut supplémentaires, peut être expliquée de différentes manières : une volonté de préserver ces armes pour une action dans les jours qui suivent le 13-Novembre ou un impératif de discrétion lorsqu'ils arrivent à proximité du stade, limitant néanmoins la capacité opérationnelle des jihadistes. La question du lien entre nombre de victimes et perturbation sur une zone donnée a été longuement étudiée par Elkus et Sullivan dans leur article sur les attentats de janvier 2015 à Paris, intitulé : « *Urban Siege in Paris : A Spectrum of Armed Assault*. » Ils y expliquent que si le degré de perturbation causé dans un lieu ou un système urbain est lié au nombre de victimes causé par l'attaque, et réciproquement, les deux facteurs ne sont pas interchangeables. Un faible nombre de victimes peut quand même engendrer une forte mobilisation des forces de sécurité intérieure, et une forte perturbation du fonctionnement d'une zone urbaine peut mener à la multiplication du nombre de victimes. Néanmoins le ratio entre la perturbation créée et le nombre de victimes n'est pas clairement établi, notamment pour les assaillants qui ne semblent pas le prendre en compte lors de leurs actions. L'objectif de cette première attaque reste une diversion, afin de détourner une partie des primo-intervenants vers la Seine-Saint-Denis. En effet, les échanges entre Hafdi et Abaaoud avant la première explosion semblent indiquer que la consigne principale donnée aux membres du commando du Stade de France était de coordonner leurs

explosions avec le début des fusillades des 10e et 11e arrondissements, afin de créer un effet de saturation pour les forces de sécurité intérieure.

Au Stade de France, la gestion de la situation sécuritaire doit prendre en compte de nombreux facteurs sur deux zones distinctes : à l'extérieur et à l'intérieur du stade. À l'extérieur, la zone à sécuriser est particulièrement vaste, et s'assurer qu'aucun porteur d'une ceinture explosive n'est présent et en attente de se faire sauter est difficile. Les fusillades dans Paris laissent à craindre ce type d'assaut lors de la gestion des deux explosions initiales. La présence de nombreuses personnes à l'abord du stade complique la sécurisation et le bouclage de la zone, notamment lors de la gestion du risque explosif. Les blessés, au nombre de cinquante-neuf, nécessitent également la mise en place de trois postes médicaux avancés (PMA), place du Cornillon, dans un hôtel F1 rue de la Cokerie, ainsi que dans les sous-sols du stade. À l'intérieur, la difficulté principale est la gestion des 78 000 membres du public. La structure, comme c'est le cas pour la majorité des établissements recevant du public (ERP), a été conçue pour faciliter une évacuation rapide en cas d'évènement dangereux à l'intérieur, principalement un incendie. Une situation de « siège » où le danger est à l'extérieur des murs ne fait pas partie des risques les plus communément anticipés par les responsables sûreté. C'est pourtant le cas qui se présente le soir du 13 novembre 2015. La structure du Stade de France est « étanche » et il est facile d'en condamner les accès. Une fois les portes verrouillées, le danger principal devient le mouvement de panique à l'intérieur de la structure. Une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes, une fois en mouvement, peut dans l'agitation mener à des scènes de chaos parfois mortelles, comme on peut l'observer régulièrement lors de grands rassemblements à l'étranger. Les difficultés sont multiples. La nécessité d'informer le public dans le calme est rendue périlleuse par l'ampleur de l'attaque, les modes d'action extrêmes des assaillants, l'incertitude en résultant et le poids des rumeurs dans un mouvement de foule. Par ailleurs, l'exfiltration, pertinente, d'une partie des VIP, peut envoyer un mauvais signal au reste du public quant à l'état de danger dans lequel il se trouve. La décision de ne pas interrompre le match en cours a permis d'apporter une certaine sérénité à la foule, alors que les nouvelles des tueries parisiennes commençaient à se répandre dans les médias et sur les réseaux sociaux. Cela a également permis de faire monter en puissance le dispositif autour du stade et de sécuriser rapidement la zone à l'extérieur notamment

concernant la présence d'explosifs. À 22 h 57, seulement une heure après la dernière explosion, un message est diffusé sur les speakers et les écrans du stade : « Suite à un incident extérieur au stade, nous allons demander à tous les spectateurs de quitter l'enceinte par les portes des secteurs ouest-sud et nord. L'accès au parking P3 se fera par la porte B dans le secteur sud du Stade de France. Les autres parkings sont accessibles normalement. Merci[{361}]. » Le secteur reste quant à lui fermé pour permettre le travail des enquêteurs. À 22 h 58, alors que le public commence à sortir, une explosion de pétard déclenche le reflux dans le stade d'environ 2 000 à 5 000 spectateurs, créant un risque réel de mouvement de foule. L'action rapide des responsables de la sûreté du stade, qui font tomber à distance les barrières qui entourent la pelouse, prévient la ruée et permet aux spectateurs de s'y réfugier. L'image, largement diffusée à la télévision, restera dans les esprits. À l'exception de cet évènement, qui n'a pas fait de blessés, l'évacuation de la structure se fait dans le calme grâce à une sécurisation des lieux et un accompagnement efficace du public.

Confusion et fusillades des terrasses des 10e et 11e arrondissements

Les attaques des terrasses des 10e et 11e arrondissements ont été menées par trois jihadistes armés de fusils d'assaut de type Kalachnikov d'origine yougoslave. Elles ont coûté la vie à 39 personnes et fait 72 blessés, dont 31 graves. En 16 minutes, quatre sites ont été frappés : le croisement de la rue Alibert et de la rue Bichat, où se trouvent Le Petit Cambodge et Le Carillon, faisant 13 morts et 22 blessés ; la brasserie À la bonne bière dans la rue de la Fontaine-au-Roi, 5 morts et 19 blessés ; le restaurant La Belle Équipe, rue de Charonne, 21 morts, 15 blessés ; le café Le Comptoir Voltaire sur le boulevard Voltaire, 16 blessés.

Les terroristes ont tiré 400 cartouches environ, dont 116 sur le premier site[{362}]. L'objectif de cette série d'attaques semble être de disperser et de désorienter les forces de l'ordre parisiennes par un effet de saturation. En effet, la multiplicité des sites visés et la succession rapide des différentes fusillades rendent difficile l'analyse de la situation. Le volume d'appel est extrêmement important, et la majorité d'entre eux ne pourront pas être pris en compte. Les opérateurs de la Salle d'information et de commandement

de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne vont parfois avoir des difficultés à comprendre la localisation géographique de leurs collègues sur le terrain, comme l'illustrent certains messages radio :

Ouais mais votre position là ? Chacun parle de son côté, on ne vous comprend plus du tout.
– On est Alibert/Bichat. Faudrait énormément de SP. Y a énormément de blessés.
– Vous êtes où ? Parce qu'on a des collègues un peu partout. Vous êtes où ?

S'ajoute à cette confusion due à la mobilité des assaillants, celle liée à la fuite des témoins et des victimes. En effet, les terrasses des cinq établissements visés{363} sont toutes situées à des angles de rue et donc sur des croisements. Lors des attaques, et dans les instants qui les suivent, les survivants, blessés ou non, mais aussi les témoins, s'enfuient dans les rues adjacentes. Une fois en sécurité, ils appellent les secours et donnent l'adresse de l'endroit où ils se trouvent. De ce fait, les adresses de ce qui semble être des sites attaqués se multiplient pour les forces de l'ordre et les secours, obligés d'aller sur les lieux pour découvrir que s'y trouve uniquement un groupe de témoins ou de victimes. Le travail de la salle qui compile les données est alors primordial pour empêcher d'envoyer des effectifs, dont le nombre est limité, sur des zones où les attaques n'ont pas eu lieu. Ces recoupements sont observables dans les échanges radios.

Il a été témoin d'une fusillade. Ce seraient des individus avec des kalachnikovs. Ce sont les premiers éléments qu'on a. Des individus avec une kalachnikov qui auraient tiré dans la foule. Donc je prends plus d'infos et je reviens vers vous.
– Faites le point pour voir si ça correspond avec l'incident qu'on vient d'avoir rue Bichat. Merci.
– Je confirme, c'est avec l'incident rue Bichat. Ce dernier était sur place et il aurait assisté à cette fusillade.

C'est le cas de la rue de la Folie-Méricourt, parmi une quinzaine d'autres adresses qui seront transmises aux policiers parisiens. Située à environ un kilomètre du croisement Alibert/Bichat et à 300 mètres du Bataclan, elle va être considérée comme le lieu d'une attaque après que plusieurs personnes s'y sont réfugiées. « Donc, euh même fait rue de la Folie-Méricourt, plusieurs personnes atteintes par balles. Donc on envoie rapidement les secours. Apparemment le même tireur. » Les forces de l'ordre doivent ainsi trier les informations qui leur sont données, alors que les attaques se répètent dans une zone urbaine restreinte. Par ailleurs, certaines victimes vont s'enfuir sur plus d'un kilomètre, rendant la compréhension du trajet

des tireurs extrêmement difficiles. Un policier annonce ainsi à la radio : « J'ai des blessés qui se présentent au niveau de la rue Bichat. Apparemment, ils se sont fait tirer dessus, au niveau du Bataclan. » Un autre problème inhérent à ce type d'attaque complexe est la pluralité des levées de doute à effectuer pour les forces de l'ordre. En effet, dans la panique liée à l'attaque, les récits de nombreux témoins sont parfois confus, parcellaires ou faux, même si de bonne foi. Ces informations, une fois transmises aux primo-intervenants, les obligent à s'assurer de leur véracité. Lors de la fusillade du Festival Road 91 à Las Vegas en octobre 2017, par exemple, des tirs avaient été signalés dans une dizaine de sites autour du lieu de l'attaque, créant des difficultés d'organisation pour les policiers américains obligés d'envoyer des officiers de police pour constater chacune des situations{364}. Une situation similaire a été observée durant les attaques du 13-Novembre où plusieurs « terroristes présumés » ont dû faire l'objet d'investigations par les forces de l'ordre : « On vient d'avoir l'appel d'un télé-surveilleur. On aurait deux individus au 52 boulevard Voltaire qui seraient rentrés dans une société, donc déclenchement des alarmes 22 h 14. Individus barbus, avec sac à dos et lampes torches. Au niveau du 52 boulevard Voltaire » et « [...] Parmentier. J'ai un individu avec deux machettes à la main dans la rue qui est agressif. Casquette retournée, barbu, T-shirt PSG, reçu ? »

Une situation particulière, rue de la Fontaine-au-Roi, va nécessiter l'intervention des primo-arrivants. Un témoin déclare avoir vu un homme muni d'une arme d'épaule se retrancher dans le local poubelle au numéro 2 de la rue de la Fontaine-au-Roi, à proximité immédiate de la brasserie À la bonne bière et du restaurant Casa Nostra.

Écoutez, écoutez pour tout le monde, c'est 2 rue de la Fontaine-au-Roi, il y a possibilité qu'il y ait un individu retranché au 2, au niveau du local poubelle. On n'est pas sûrs, c'est des témoins qui nous ont dit. On fait un périmètre de sécurité là-dessus.
– Vous mettez un large périmètre de sécurité en place. L'état-major a été avisé. On prend les mesures nécessaires.
– D'après les témoins c'est kalachnikov.

La situation est risquée et l'intervention sur un individu armé et retranché dans un milieu clos nécessite une prise en compte par une unité d'intervention spécialisée ou de niveau 3, comme la BRI-PP, le RAID ou le GIGN.

Avant les premiers bilans, il nous faut absolument une équipe d'intervention genre BRI pour le 2 rue de la Fontaine-au-Roi. Il y a un individu qui est retranché.
– [Unité] prend les mesures nécessaires pour vous envoyer des unités d'élites afin d'essayer de déloger l'individu. C'est suivi.

La prise en compte de la scène par les forces de l'ordre est pertinente et nécessaire, aucun risque ne pouvant être mis de côté. Elle débute par la mise en place d'un périmètre de sécurité : « Déplacez tous les effectifs pompiers qui sont face au bâtiment numéro 2 de la Fontaine-au-Roi. Qu'ils déplacent leurs véhicules, ils sont tous sans protection », et est suivie par un appel à une unité spécialisée. Mais elle est coûteuse en termes de ressources, ce qui complique la réponse sécuritaire globale en immobilisant des effectifs. Une colonne d'assaut interviendra par ailleurs pour inspecter le local, sans y trouver d'indices concernant la présence éventuelle d'un terroriste. Mais par effet d'accélération dans une situation dégradée et complexe, un autre tireur a également été annoncé à un autre numéro de la rue :

On nous signale apparemment peut-être un terroriste dans les étages au 21 rue Fontaine-au-Roi.
– Alors écoutez-nous, selon les témoins, c'est au numéro 2 rue de la Fontaine-au-Roi. Alors ça serait un autre appel pour le 21 ?

De nouveau, la célèbre discipline radio de la préfecture de police doit être saluée. Tout au long de la soirée, les opérateurs sont capables d'analyser la situation pour transmettre les informations, réguler l'arrivée de renforts et la sécurisation des secours et des transports jusqu'aux hôpitaux. Alors que leurs collègues font parfois face à des situations dramatiques, ils parviennent par la voix à les réorienter vers leurs missions. Cependant, au-delà de la prise en compte des différentes scènes d'attentats, il est nécessaire d'anticiper l'action des terroristes pour l'interrompre et protéger des cibles potentielles. Des initiatives ont été prises par des policiers pour converger vers les sites d'attaques depuis différentes portes du nord de Paris, dans l'espoir d'empêcher une fuite des auteurs. Plusieurs ordres quant à la protection des commissariats, et au port de gilets pare-balles lourds et d'armes d'épaule ont également été transmis durant la phase d'attaque des terrasses, limitant ainsi les risques et permettant une montée en capacité opérationnelle de la part des effectifs présents sur le terrain. Néanmoins, les attaques menées par le commando des terrasses, où des assaillants mobiles frappent, de nuit, des environnements riches en cibles dans un périmètre

urbain, montrent une organisation efficace de la part des jihadistes. Les attaques de « diversion » observées à Mumbai en 2008, sont décrites comme « séquentielles et hautement dynamiques ». Les jihadistes « ont attaqué des cibles multiples dans un laps de temps rapproché [...] passant de cibles en cibles, créant la confusion et donnant l'impression d'un nombre d'assaillants plus important[365] ». À Paris comme à Mumbai, ces attaques ont causé près d'un tiers des morts totaux.

La tuerie de masse au Bataclan

L'attaque de la salle de concert du Bataclan, cible principale des jihadistes du 13-Novembre, a causé la mort de 90 personnes et fait environ 212 blessés[366], [367]. Alors que les autres commandos avaient pour objectif de disperser et de désorienter les forces de l'ordre, les jihadistes du Bataclan cherchaient à faire le maximum de dégâts. Le lieu choisi est riche en cibles, rassemblant 1 500 personnes dans un espace restreint, ce qui permet aux terroristes de faire un nombre de victimes important en peu de temps. Un certain symbolisme est choisi pour l'attaque par ses organisateurs : les assaillants sont tous des Français qui ont grandi et se sont radicalisés sur le sol national. Ils frappent un concert d'un groupe américain, dont un des thèmes fréquents est le diable, justifiant leur vision de Paris comme la « capitale de la perversion ». Les terroristes tirent 250 cartouches durant l'intégralité de l'attaque, qui se déroule en deux phases : la tuerie de masse initiale et la prise d'otages ensuite.

Lors de la tuerie de masse initiale, les terroristes ouvrent le feu dans une foule serrée, dans le dos et initialement dans l'obscurité avant que le projecteur ne soit bousculé. Les victimes ne disposent pas de possibilité de fuite immédiate. L'attaque illustre également le caractère dynamique d'une tuerie, et particulièrement dans un cas avec des tireurs multiples. Dans les moments qui suivent cette première fuite des spectateurs, et alors que le directeur de la sécurité est bloqué dans la fosse sans possibilité de se lever, les terroristes vont se séparer, rejoignant pour certains les étages. Si leurs mouvements à l'intérieur sont difficiles à suivre, cette phase va permettre l'ouverture de la seconde sortie de secours, et l'évacuation d'au moins plusieurs dizaines de personnes, malgré des tirs sur les victimes qui s'échappent. Deux attitudes pertinentes sont observées : l'évacuation qui est

rendue possible brièvement par l'ouverture des deux issues de secours, et le confinement dans des pièces fermées ou certains espaces investis par les victimes en fuite, comme les faux plafonds. Une fois évacués ou confinés à l'intérieur, de nombreux spectateurs ont donné l'alerte et permis une intervention plus fluide des forces de l'ordre, informées de la situation. La prudence dont ont fait preuve certaines victimes au moment d'ouvrir la porte aux forces de l'ordre est également louable, les terroristes ayant tenté de pénétrer dans certaines pièces en se faisant passer pour des gendarmes du GIGN. Néanmoins, un nombre important de victimes se trouvent dans une troisième situation : bloquées dans la fosse, sans protection balistique. Elles sont alors à la merci des tireurs et doivent compter sur leur dissimulation parmi les autres victimes, indemnes, blessées ou décédées, jusqu'à l'intervention des forces de l'ordre. Cette situation, rare lors d'une tuerie de masse{368}, permet aux assaillants de faire un nombre important de victimes, rendant primordiale l'intervention rapide des forces de l'ordre pour mettre fin au massacre. Comme l'expliquent dans leur étude, Anklam, Kirby, Sharevsky et Dietz : « Lors de l'étude des évènements de type "tireur actif", le dénominateur commun à toutes les attaques, quel que soit l'objectif de l'assaillant ou le type d'arme utilisée, est le lieu choisi et le temps passé entre le début de l'évènement et son aboutissement. Ces éléments sont directement corrélés avec le nombre de victimes, et ce pour chacun des évènements étudiés. Plus l'évènement se prolonge, plus le nombre de victimes est important, jusqu'à la réponse des forces de l'ordre pour y mettre fin{369}. » L'arrivée des effectifs de la BAC N 94, et surtout du commissaire de la BAC N 75 et de son chauffeur, va ainsi permettre de mettre fin à la tuerie de masse, grâce au courage et au sang-froid remarquables des policiers. Les tirs sur Samy Amimour et le déclenchement de son gilet explosif vont pousser Ismaël Mostefaï et Foued Mohamed-Aggad à se retrancher avec des otages. Dès lors, aucune victime supplémentaire n'est recensée au Bataclan. Néanmoins, la gestion des blessés devient primordiale. L'engagement des premiers policiers sur place, ignorant la position des terroristes, a permis de sauver de nombreuses vies en les évacuant. L'arrivée rapide de professionnels de santé, comme le professeur Safran et les médecins de la BRI, puis les médecins du RAID, a permis la montée en puissance du dispositif de prise en charge médicale. Comme l'explique le professeur Safran : « La régulation médicale est essentielle. Les blessés passent par le PMA, puis sont dispatchés. Les

premiers blessés ont été envoyés en direction des hôpitaux militaires de Percy et Bégin, qui savaient tout à fait gérer ce genre de cas. Ensuite, ils sont partis à la Pitié et à Pompidou. Il faut envoyer des gens dans le bon hôpital, sans saturer, ni saupoudrer. On les envoie dans des convois d'ambulances, sous protection policière, dans des hôpitaux capables de gérer des polytraumatisés. Il faut aussi garder des hôpitaux "en réserve", au cas où ça tape une heure après, le lendemain ou dans les jours qui suivent. » Environ 500 personnes, indemnes et blessées, seront évacuées du Bataclan une fois la tuerie terminée.

La prise d'otages, seconde phase de l'attaque, est une méthode fréquente chez les groupes terroristes jihadistes. Après une attaque initiale d'ampleur, la prise d'otages permet aux terroristes de temporiser, d'assurer une couverture médiatique plus importante mais aussi de faire face aux opérateurs d'équipes d'intervention spécialisée. Ces deux derniers éléments permettent aux jihadistes d'accéder à un « prestige » plus grand à leurs yeux, cités dans les médias et faisant face à l'élite des forces de sécurité intérieure. Dans le cas du Bataclan, il ne semble pas que la prise d'otage ait été longuement planifiée par les terroristes. La neutralisation de Samy Amimour, probable chef du commando du Bataclan, a probablement surpris ses complices. Ils tentent à plusieurs reprises de contacter les médias durant la prise d'otage, ne parvenant qu'à joindre des standards téléphoniques fermés du fait de l'heure tardive. Face à la BRI, ils demandent à plusieurs reprises aux opérateurs s'ils font partie du GIGN, montrant une connaissance limitée des unités d'intervention françaises. L'assaut monté par la BRI est particulièrement complexe. Il a lieu dans un couloir étroit, avec à l'intérieur une douzaine d'otages et des terroristes armés de fusils d'assaut et de gilets explosifs. Une telle situation nécessite une compétence opérationnelle élevée. L'usage du porte-bouclier et des grenades ce jour-là reste un cas d'école désormais étudié par de nombreuses unités d'intervention dans le monde occidental et particulièrement aux États-Unis. C'est la combinaison de spécialistes dans leur domaine qui a permis ce résultat, que ce soient les opérateurs, leur commandement ou les dépiégeurs d'assaut du Laboratoire central. Comme le résume bien un des opérateurs de la colonne Alpha : « Ça a marché parce que c'étaient des mecs aguerris. Des vrais flics, qui ont l'expérience et qui savent se maîtriser. Ça crie pas. Quand on passe la porte, les mecs savaient ce qu'ils avaient à faire. » La maîtrise du feu, dans un espace si restreint, la capacité des opérateurs à

reprendre l'assaut après la chute du bouclier doit être saluée. Du moment où ils passent la porte à l'explosion du gilet explosif, l'assaut dure 56 secondes, durant lesquelles ils ne tirent que 11 cartouches et n'utilisent que 7 grenades offensives. Soixante-dix personnes environ seront extraites du couloir et des deux loges adjacentes.

Étude globale du 13-Novembre

Les attaques du 13 novembre 2015 représentent un changement de paradigme pour les forces de sécurité intérieure françaises. Les craintes d'une attaque d'ampleur, soutenue logistiquement et opérationnellement par un groupe terroriste proto-étatique, l'État islamique, existaient depuis plusieurs mois déjà. Le scénario le plus redouté a eu lieu ce soir-là, dans les rues de Paris et en Seine-Saint-Denis. La vision qu'avaient les professionnels de la sécurité mais aussi les citoyens français de ce que pouvait représenter le risque terroriste est désormais transformée à jamais.

Il est néanmoins important de noter que les forces de sécurité intérieure, et particulièrement la préfecture de police de Paris, ont réagi avec brio face à la crise. Contrairement à ce qui a pu se passer à Mumbai, où les délais causés par les premières attaques ont permis aux terroristes de se retrancher et de durcir leurs positions, prolongeant leurs attaques pendant trois jours, les policiers, gendarmes et pompiers français ont réagi avec rapidité à chaque fois. Leur courage, leur abnégation mais aussi leur expertise et leur professionnalisme ont été salués par de nombreux observateurs internationaux.

La succession d'attaques du 13-Novembre va néanmoins engendrer une réflexion stratégique, opérationnelle et tactique au sein du ministère de l'Intérieur. En effet, si certains reproches ont pu être faits concernant l'action des forces de l'ordre ce soir-là, la vaste majorité est infondée. À chaque engagement, des primo-arrivants aux équipes d'intervention spécialisées, les policiers sont parvenus à empêcher que les jihadistes puissent faire de nouvelles victimes. La vaste majorité des victimes sont décédées sur le lieu des attaques : 123 au total. Sept seulement sont mortes dans les hôpitaux parisiens{370}. Si des défauts dans l'organisation ou la réaction des forces de sécurité intérieure ont pu exister, l'étude des évènements du 13-Novembre indique qu'elles n'ont pas fait de victimes

supplémentaires. En revanche, un certain manque d'anticipation d'une attaque de ce type, et des lacunes dans la préparation opérationnelle peuvent être évoqués. Une attaque similaire dans une capitale occidentale était inédite jusque-là, mais aurait pu être anticipée par les décideurs politiques. Un certain nombre d'éléments la composant méritent d'être évoqués, tels que la rapidité d'action, l'utilisation de gilets explosifs, la multiplication des lieux d'attaques et la gestion globale de l'évènement. La nécessité d'une action rapide des forces de l'ordre sur un évènement de ce type avait déjà été mise en avant suite à l'attaque de Mumbai. En effet, si la crise s'inscrit dans la durée, sa résolution n'en devient que plus difficile. Les assaillants auront alors le temps de se retrancher et d'accumuler les otages. La panique peut également se répandre parmi la population et les interférences médiatiques peuvent complexifier la réponse opérationnelle{371}.

La création de la FIR pour la BRI et de l'ERI pour le RAID, montre la nécessité de cette capacité de réaction rapide. L'utilisation de gilets explosifs par les terroristes a créé un précédent, heureusement anticipé par une partie des dépiégeurs d'assaut du Laboratoire central de la préfecture de police de Paris. « On se préparait et s'entraînait depuis bon nombre d'années avec les groupes pour ce type de crise. Malgré nos convictions, cette mission restait encore bien hypothétique. S'inspirant de retours d'expérience provenant de zones conflictuelles, les procédures d'intervention pour appréhender la menace kamikaze étaient assimilées. Toute cette préparation a permis d'être en phase, dans nos actions, avec cet évènement dramatique. Dans l'action, nous avons limité les incertitudes. Aujourd'hui nous travaillons encore sur d'autres spectres de menace{372}. » Convaincre certains services de la possibilité d'une attaque complexe, où la problématique kamikaze devrait être traitée sur le sol national, a demandé certains efforts, mais une anticipation de l'usage de gilets explosifs s'est révélée pertinente. Leur présence a ralenti et rendu plus complexe l'intervention des forces de l'ordre, en ne faisant cependant qu'une seule victime. La compétence des effectifs de la DEMBAC a ainsi permis de réduire leur efficacité tactique. Comme ce fut le cas dans les attaques de Norvège en 2011 ou dans celle de Mumbai{373}, l'utilisation d'explosifs a permis de désorienter et de ralentir l'action des forces de l'ordre, mais la majorité des victimes ont été faites par armes à feu. Enfin, la coordination des forces de l'ordre lors d'une attaque de ce type nécessite un travail de fond, qui permet l'intégration et la synchronisation de chacun des

composants de la réponse policière (primo-arrivants, intervention spécialisée, déminage, maintien de l'ordre, police judiciaire, communication) et des secours (pompiers, SAMU, secouristes, milieu hospitalier), et ce sur l'ensemble de la zone ciblée par les attaques. Les différents échelons du commandement doivent pouvoir se détacher de l'intervention armée, qui focalise souvent l'attention des cadres, pour parvenir à observer la situation dans son ensemble. Ce détachement de l'immédiateté de l'intervention en cours, rendu possible par une meilleure intégration et synchronisation, permet ainsi aux commandants de tous niveaux de se concentrer sur l'anticipation opérationnelle. Dans une situation confuse, avec des assaillants multiples et mobiles, l'anticipation opérationnelle peut permettre la protection de cibles potentielles, l'organisation de barrages pour limiter les déplacements des tireurs ou la détection potentielle d'une attaque en deux temps ou d'une embuscade. Cette capacité d'analyse et de prévention est observable dans certains messages radio où les policiers demandent notamment la protection des commissariats, la mise en alerte des effectifs des arrondissements voisins, ou coordonnent leur arrivée pour couvrir plusieurs portes de Paris. L'utilisation des caméras du plan de vidéoprotection de la préfecture de police de Paris est extrêmement pertinente. Les 1 000 caméras, dont le nombre a été multiplié par quatre en 2015{374}, sont un outil efficace pour confirmer une situation et éviter d'employer des effectifs en trop grand nombre pour une levée de doute. Certaines de ces réflexions initiales seront reprises dans certains travaux du ministère de l'intérieur.

La Seat noire a été abandonnée à Montreuil, avec plusieurs kalachnikovs dans le coffre. Les deux jihadistes se sont ensuite dirigés vers la station de métro Croix-de-Chavaux sur la ligne 9. Il est 22 h 14, quand ils se glissent entre la barrière et le tourniquet pour éviter de prendre un ticket. L'un d'entre eux reste coincé, et sourit à un passant qui l'observe lorsqu'il parvient à se dégager{375}. Le trajet n'est pas long. Alors que l'assaut de la BRI débute au premier étage de la salle de concert, Abdelhamid Abaaoud et Chakib Akrouh sont au milieu de la foule à proximité du Bataclan.

Chapitre 6

Décembre 2015 - Septembre 2016

« Vous nous avez fermé les portes de la *hijra* pour nous,
vous nous avez fermé les portes vers les terres du *Khilafat*,
eh bien nous ouvrons les portes du *jihad* sur votre territoire ! »
Larossi Abballa.

Trois jours de deuil national sont décrétés. L'état d'urgence est instauré. La France a fait face à un « acte de guerre commis par une armée terroriste [...] qui a été préparé, organisé, planifié de l'extérieur, et avec des complicités intérieures{376} ». Les hommages se multiplient de nouveau, les slogans « *Pray for Paris* » et « Je Suis Paris » apparaissent. Si les attaques de janvier avaient frappé une série de cibles symboliques pour la France, les attaques du 13-Novembre ont visé les Français sans distinction aucune. Chacun comprend que, dans un stade, sur une terrasse ou dans un concert, il aurait pu être tué. L'ampleur de l'attaque et les 130 victimes décédées, montrent également que la menace a pris une forme jusque-là inédite. Alors que le jour se lève sur les scènes de massacre parisiennes, le communiqué revendiquant l'attaque est partagé par l'Amaq, l'agence de presse de l'État islamique.

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.
[...] Dans une attaque bénie dont Allah a facilité les causes, un groupe de croyants des soldats du Califat, qu'Allah lui donne puissance et victoire, a pris pour cible la capitale des abominations et de la perversion, celle qui porte la bannière de la croix en Europe, Paris.
Un groupe ayant divorcé de la vie d'ici-bas s'est avancé vers l'ennemi, cherchant la mort dans le sentier d'Allah, secourant sa religion, son Prophète et ses alliés, et voulant humilier ses ennemis. Ils ont été véridiques avec Allah, nous les considérons comme tels. Allah a conquis par leur main et a jeté la crainte dans le cœur des croisés dans leur propre terre.
Huit frères{377} portant des ceintures d'explosifs et des fusils d'assaut ont pris pour cibles des endroits choisis minutieusement à l'avance au cœur de la capitale française, le Stade de France lors du match des deux pays croisés, la France et l'Allemagne, auquel assistait l'imbécile de France François Hollande, le Bataclan où étaient rassemblées des centaines d'idolâtres dans une fête de

perversité ainsi que d'autres cibles dans les dixième, onzième et dix-huitième arrondissements{378} et ce, simultanément.
Paris a tremblé sous leurs pieds et ses rues sont devenues étroites pour eux. Le bilan de ces attaques est de minimum 200 croisés tués et encore plus de blessés, la louange et le mérite appartiennent à Allah. Allah a facilité à nos frères et leur a accordé ce qu'ils espéraient (le martyr), ils ont déclenché leurs ceintures d'explosifs au milieu de ces mécréants après avoir épuisé leurs munitions. Qu'Allah les accepte parmi les martyrs et nous permette de les rejoindre.
Et la France et ceux qui suivent sa voie doivent savoir qu'ils restent les principales cibles de l'État islamique et qu'ils continueront à sentir l'odeur de la mort pour avoir pris la tête de la croisade, avoir osé insulter notre Prophète, s'être vantés de combattre l'islam en France et frappé les musulmans en terre du Califat avec leurs avions qui ne leur ont profité en rien dans les rues malodorantes de Paris.
Cette attaque n'est que le début de la tempête et un avertissement pour ceux qui veulent méditer et tirer des leçons. [...]

Dix avions de chasse français bombardent Raqqa le 15 novembre, frappant un poste de commandement et un dépôt de munitions. La traque des trois jihadistes survivants continue.

Traque des assaillants

Le dimanche 15 novembre, aux alentours de 19 heures, Abdelhamid Abaaoud cherche un complice qui pourrait lui trouver une planque. Lui et Chakib Akrouh, derniers membres du commando des terrasses, vivent dans un buisson au 2 rue des Bergeries à Aubervilliers. Par le biais d'un de ses contacts en Belgique, probablement Mohamed Belkaïd, il finit par joindre quelqu'un de confiance : sa cousine Hasna Aït Boulahcen. Âgée de 26 ans, celle-ci souffre de troubles psychologiques, boit beaucoup, a vécu dans des squats. Entre les différentes virées dans des bars, elle porte le niqab, applaudit le 11-Septembre, et déclare : « ver biento aller en syrie inchallah, biento départ pour la turkie ! » Très attachée à Abaaoud, elle accepte de le rejoindre à Aubervilliers le soir du 15 novembre. N'ayant pas de voiture, elle demande à « Sonia »{379}, une de ses connaissances, et au compagnon de cette dernière, de l'y conduire. Devant Hasna et Sonia, Abaaoud sort d'un buisson, sale et coiffé d'un bob et des baskets orange qui avaient marqué le témoin du massacre de La Belle Équipe. Il explique qu'il a besoin « d'un hébergement, d'un lieu avec de l'eau pour deux, trois jours » et demande à Hasna de lui acheter deux costumes. Sonia, qui commence à comprendre l'ampleur de la situation, lui demande s'il est impliqué dans les attaques de vendredi. Le jihadiste reconnaît tout. Quand la jeune femme le prend à

partie et lui demande s'il va recommencer, il jubile : « Vous allez voir vos fêtes de Noël ! [...] Et les quartiers juifs haha ! [...] Vous verrez ! » Il évoque 90 autres jihadistes « venus avec les réfugiés » et présents en région parisienne. Il fait comprendre à Sonia et son compagnon qu'il les fera tuer s'ils parlent. Hasna, Sonia et son compagnon repartent en voiture. Les deux femmes vont chacune faire un choix très différent dans les jours qui suivent. Hasna fera tout pour aider son cousin. Sonia préviendra les forces de sécurité intérieure. La traque reprend. Hasna apprend que les costumes qu'elle doit acheter sont pour Abaaoud et Akrouh, qui prévoient un attentat à La Défense le 19 novembre. Les deux terroristes veulent viser le centre commercial des Quatre Temps et la crèche qu'il contient, ainsi que le commissariat situé à côté. Ils prévoient de se faire sauter durant l'attaque. Abdelhamid Abaaoud encourage Hasna Aït Boulahcen à se faire sauter également dans le quartier juif de Belleville. Le témoignage de Sonia va permettre aux forces de sécurité intérieure de loger{380} Abaaoud. Hasna Aït Boulahcen finit par trouver un logement grâce à l'aide de Jawad Bendaoud, qui accepte d'héberger les jihadistes au 48 rue du Corbillon à Saint Denis.

À 4 h 16, les opérateurs du RAID, secondés par la BRI, se placent autour de l'appartement. À l'intérieur, Abaaoud, Akrouh et Aït Boulahcen sont rassemblés. La porte résiste à la première charge explosive posée par l'équipe d'intervention. L'assaut est d'une violence inouïe et durera jusqu'à 11 h 26 du matin. Les forces de l'ordre ont dû contenir trois individus qu'ils savaient armés de gilets explosifs et ont tiré plus de cinq mille cartouches durant l'opération. Chakib Akrouh finit par déclencher son gilet explosif, tuant Abaaoud sur le coup. Le troisième étage s'effondre alors, asphyxiant Hasna Aït Boulahcen parmi les décombres. L'immeuble ravagé porte les stigmates de l'assaut, mais les derniers responsables des attaques du 13-Novembre encore présents sur le sol français ont été neutralisés.

Attaques continuelles

Les attaques de novembre ont eu un effet catalyseur sur les militants jihadistes, encouragés à passer à l'acte par les massacres parisiens. Le 19 décembre, deux arrestations ont lieu à Orléans dans le Loiret. Les deux suspects, âgés de 25 et 24 ans, sont de nationalité française, l'un né au Maroc et l'autre au Togo. La DGSI, qui est en charge de l'enquête, révèle

qu'ils ont reçu un mandat cash d'une valeur de 4 000 euros environ envoyé depuis la Syrie{381}. L'argent était destiné à financer l'obtention de fusils d'assaut. Après des tentatives infructueuses d'achat d'armes dans le quartier de l'Argonne, ils tentent à nouveau dans le sud de la France{382}. Si les plans des terroristes n'en sont qu'à leurs prémices, leurs cibles potentielles ont déjà été évoquées : une brigade de gendarmerie, une caserne militaire ou le commissariat local. Deux jours plus tard, deux nouvelles interpellations terroristes ont lieu, cette fois-ci à Montpellier. Les suspects sont un couple, déjà repéré pour apologie du terrorisme. La jeune femme de 23 ans et son mari âgé de 35 ans avaient déjà mentionné à plusieurs reprises leur volonté de partir en Syrie pour rejoindre le *jihad*. Leurs préparatifs semblent indiquer qu'ils prévoyaient une attaque suicide sur le territoire français. En effet, la jeune femme avait commandé en ligne un faux ventre de femme enceinte, l'avait évidé et rempli d'aluminium pour empêcher le bon fonctionnement des détecteurs de métaux. Les recherches effectuées sur son ordinateur semblaient indiquer qu'elle avait pour objectif de le remplir d'explosifs{383}. Une semaine après, à 14 h 30, une Peugeot 307 rouge accélère sur le parking de la Mosquée El Fourqane de Valence. Le conducteur percute les militaires du 93e régiment d'artillerie de montagne, en charge de la sécurisation des lieux. Après le choc initial, le véhicule fait marche arrière, visant de nouveau les militaires. Les artilleurs sortent leurs armes de poing et engagent le véhicule par le feu. Criant au conducteur de descendre, et répétant à la radio « on vient de se faire attaquer », leur action est décisive. Après plusieurs tirs et tentatives de manœuvre, le véhicule s'échoue dans un fossé. Son conducteur, Raouf El Ayeb{384}, 29 ans, est blessé. Lorsque les pompiers le prennent en charge, il déclare : « Les militaires tuent des gens, ils doivent mourir{385}. » Lors de son interrogatoire, il fera une série de déclarations qui laissent deviner ses motivations. Selon lui, « la France est en guerre contre les musulmans » et « la première à combattre l'islam ». On retrouve également sur son ordinateur de la propagande de l'État islamique. Ayeb continue de nier les faits, dit avoir voulu « taper » les militaires et non pas les tuer. Comme Yassin Sahli à Saint-Quentin-Fallavier, il décrit son action comme une tentative de suicide{386}.

Six jours plus tard, et un an exactement après l'attentat contre la rédaction de Charlie Hebdo, une nouvelle attaque jihadiste a lieu. En fin de matinée, Tarek Belgacem se présente devant le commissariat de la Goutte

d’Or dans le 18e arrondissement de Paris. Armé d’une feuille de boucher, il crie « Allah Akbar » et charge les policiers en faction devant le bâtiment. Les fonctionnaires lui crient de s’arrêter, sans résultat, et ouvrent le feu à six reprises. Sur le corps de Belgacem, les policiers trouvent un dispositif explosif factice, un drapeau de l’État islamique dessiné à la main, ainsi qu’une lettre d’allégeance au Calife. L’assaillant est un Tunisien né en 1991, connu sous différentes identités, pour des faits de délinquance en France, au Luxembourg, en Suisse et en Allemagne{387}. Sans lien réel avec la mouvance jihadiste, il est de ceux que la propagande a inspirés. Le 11 janvier, Yusuf K., un adolescent turc de 15 ans, attaque violemment Benjamin Amsellem devant la mairie du 9e arrondissement de Marseille. L’assaillant frappe sa victime avec une machette. Celle-ci ne peut que se défendre avec l’exemplaire de la Torah qu’elle a dans les mains, et est poursuivie sur une cinquantaine de mètres. Dans la panique, le jihadiste abandonne son arme, son sac, et s’enfuit. Dix minutes plus tard, il est interpellé par les effectifs de la BAC. Sur lui, les policiers retrouvent un cutter, qu’il espérait utiliser contre eux. Suite à son arrestation, il revendique son attaque et déclare avoir agi « au nom d’Allah » avec pour objectif de « planter des juifs et des policiers{388} ». Sur Internet, le jeune jihadiste était administrateur d’une page Twitter où il appelait régulièrement au *jihad* armé. Par chance, Benjamin Amsellem n’est que légèrement blessé aux mains et au dos.

Le fugitif

La fuite improvisée de Paris s’est déroulée sans encombre. L’attentat probablement prévu dans le 18e arrondissement n’a pas eu lieu. Après avoir abandonné sa voiture, il a découvert que le gilet explosif n’était pas fonctionnel{389}. Après s’être débarrassé de son gilet explosif à Montrouge, Salah Abdeslam s’était réfugié dans un hall d’immeuble de Châtillon, et avait appelé à l’aide. Deux complices, Mohamed Amri et Hamza Attou, étaient venus de Bruxelles le récupérer. Sur l’autoroute, le véhicule est contrôlé par la Gendarmerie aux alentours de Cambrai, mais Salah Abdeslam n’est pas recherché, et les gendarmes laissent repartir la voiture. Arrivé à Laeken, dans la banlieue nord de Bruxelles, il a acheté des vêtements neufs et est passé chez le coiffeur pour teindre ses cheveux en

blond. Il a ensuite rejoint Schaerbeek, et la planque où le reste de la cellule l'attend[390].

Les mois passent. Abdeslam reste enfermé avec Mohamed Abrini, également recherché, le Suédois Osama Krayem, et Najim Laachraoui, en charge de la fabrication de gilets explosifs. Les frères Ibrahim et Khalid El Bakraoui s'occupent de la logistique et du financement. Abdeslam leur a expliqué qu'« il y avait un défaut » dans son gilet explosif mais qu'il était toujours volontaire pour le *jihad*. Les jihadistes changent régulièrement de planque, du fait des perquisitions menées par les forces de l'ordre belges. Najim Laachraoui reste en contact avec l'État islamique, et discute des futurs attentats potentiels de la cellule. Un premier projet d'attaque en Angleterre, puis sur un train en marche, sont initialement envisagés puis abandonnés[391]. Les cent kilos de TATP déjà confectionnés par le terroriste sont stockés dans une des planques de la cellule.

Le 15 mars 2016, six policiers de la DR3, unité anti-terroriste de la police fédérale belge, accompagnés de deux policiers français, s'apprêtent à effectuer une perquisition au 60 rue du Dries à Forest. Informés par un voisin que des hommes « mystérieux et discrets[392] » résident au premier étage depuis quelques mois, les policiers frappent à la porte et annoncent leur qualité. Sans réponse, ils fracturent la porte. À peine à l'intérieur, ils font face à une rafale. Deux tireurs les prennent pour cibles. Obligés de reculer, les policiers appellent l'unité d'intervention du DSU. Les terroristes en profitent pour fuir par les toits. L'un d'entre eux est blessé. Après avoir rejoint la rue, les jihadistes se séparent. L'assaut d'une maison adjacente permettra la neutralisation du jihadiste blessé. Mohamed Belkaïd, un Algérien de 35 ans, est passé par la Syrie avant de participer à la logistique des attaques de novembre 2015. Durant les mois précédant sa mort, il avait signalé à Salah Abdeslam qu'il était mécontent de l'avoir vu revenir vivant de Paris[393]. Abdeslam qui, encore une fois, a réussi à s'enfuir. De nouveau, le jihadiste appelle à l'aide un de ses contacts belges. Ne connaissant pas l'adresse de Mohamed Abrini et Najim Laachraoui, il rejoint l'appartement de son contact rue des Quatre Vents à Molenbeek. Il ignore alors que le téléphone de son contact est sur écoute. Trois jours plus tard, les forces de l'ordre belges font évacuer les maisons adjacentes au numéro 79 de la rue. À l'aide d'un mégaphone, les policiers belges demandent aux jihadistes de sortir les mains en l'air. À 16 h 47, l'assaut est donné. Rapidement, Salah Abdeslam est blessé à la jambe, puis interpellé. On le voit à la télévision,

capuche sur le visage, traîné jusqu'à un véhicule de police banalisé, après 126 jours de traque. Pour les autres jihadistes, la nouvelle remet tout en cause. Najim Laachraoui et les frères El Bakraoui sont maintenant recherchés. L'avocat de Salah Abdeslam a annoncé que son client collaborait avec la justice. Le reste de la cellule sait qu'elle est dans une position délicate et que le temps presse. Tous les projets d'attaques étudiés, l'école militaire de Saint-Cyr, les bars à bières de Bruxelles, le port d'Anvers ou l'association Civitas{394} ne sont plus d'actualité. Il faut agir vite et à proximité de la planque, à Bruxelles.

Le 22 mars, Najim Laacharoui, Ibrahim El Bakraoui et Mohamed Abrini se rendent à l'aéroport de Zaventem, visant les comptoirs de Brussels et American Airlines. À 7 h 58, les deux premiers se font sauter au milieu de la foule. Mohamed Abrini panique et s'enfuit, laissant une bombe sur un chariot. Peu après 9 heures, Khaled el Bakraoui et Osama Krayem s'approchent de la station de métro Maelbeek dans la rue de la Loi du centre-ville. Arrivés à leur objectif, le Suédois annonce qu'il ne vient pas. Bakraoui l'insulte et lui crie dessus, sans succès. Il descend ensuite dans la station de métro et déclenche son gilet explosif. Les trois explosions auront fait 32 morts et 49 blessés{395}.

La cellule d'Argenteuil

Deux jours seulement après les attentats de Bruxelles, les enquêteurs français logent Réda Kriket dans un appartement de Boulogne-Billancourt. Originaire de Courbevoie, le multirécidiviste est connu pour des faits de violences, deux évasions pendant des gardes à vues, et a passé plusieurs années en détention en France. Sous le coup d'un mandat d'arrêt, il s'exile en Belgique et se lie au milieu jihadiste local, il rencontre notamment Khalid Zerkani, connu sous le pseudonyme de « Papa Noël{396} ». Parmi les affidés de Zerkani, on retrouve également Abdelhamid Abaaoud et Najim Laachraoui. Avec l'argent issu des braquages qu'il commet, il finance différents projets jihadistes. Fin 2014, Réda Kriket se rend en Syrie, avant de faire plusieurs allers-retours entre l'Europe et le Califat{397}.

Alors que le jihadiste est en garde à vue, les policiers de la DGSI font une perquisition dans l'une de ses planques à Argenteuil. Kriket les prévient : « Vous avez trouvé le jackpot. N'envoyez pas le chien car il [va]

mourir[398]. » À l'intérieur, les enquêteurs trouvent « cinq kalachnikovs, sept armes de poing, six fioles de glycérine, 1,3 kg d'explosifs et quatre boîtes en carton remplies de billes d'acier, des détonateurs prêts à l'emploi et trois bouteilles d'oxygène[399] ». Cet arsenal, plus que conséquent, ne constitue pas la totalité de l'armement du groupe d'Argenteuil. Le lendemain, une opération de police a lieu à Rotterdam. Anis Bahri, Français de 32 ans lié à Réda Kriket, est interpellé avec 45 kilos de munitions de 7,62×39 mm, le calibre utilisé pour des fusils d'assaut de type Kalachnikov[400]. Un simple calcul permet de prendre conscience de l'ampleur de cette quantité de munitions. Une cartouche de 7,62×39m pesant en moyenne 7,9 grammes, c'est cinq mille six cent quatre-vingt-seize cartouches qui sont saisies à Rotterdam, soit l'équivalent de 189 chargeurs de fusil d'assaut pleins. À titre de comparaison, les trois terroristes du Bataclan ne transportaient que 15 chargeurs, et n'ont fait feu que 250 fois.

Les enquêteurs soupçonnent un projet d'attaque imminent. Plusieurs cibles ont pu être envisagées par les jihadistes : le quartier de La Défense, l'Euro de football qui doit commencer à l'été... François Molins, le procureur de Paris, évoque une « action d'une extrême violence » et le Premier ministre annonce qu'un attentat « particulièrement meurtrier » a été évité. Tous reconnaissent que l'arsenal est « supérieur à celui du 13-Novembre[401] ».

Telegram et téléguidage

Suite aux attaques du 13 novembre 2015, les autorités publiques comprennent le danger que représentent les revenants de la zone irako-syrienne, et cherchent à endiguer les flux vers la région. Les candidats au départ sont donc interceptés, limitant grandement les capacités de recrutement de l'État islamique, qui subit également de lourdes pertes durant les bombardements de la coalition internationale. Face à ces obstacles, l'organisation jihadiste va faire preuve d'une grande capacité d'adaptation pour continuer à frapper les intérêts français. Cette nouvelle stratégie repose sur le jihadiste français Rachid Kassim et l'application de messagerie cryptée Telegram.

Telegram est une application qui permet d'échanger des messages de façon instantanée, créée en août 2013 par Pavel et Nikolai Durov, déjà

fondateurs du réseau social russe Vkontakte (VK). Opposants à Vladimir Poutine, les deux frères cherchent à développer un moyen de communication échappant à la surveillance gouvernementale du Kremlin. L'application permet à ses utilisateurs d'échanger des données et de communiquer de plusieurs façons : en conversation privée, par messages ou appels vocaux entre deux utilisateurs, ou encore dans des groupes de discussion privés qui peuvent être transformés en « super groupes » rassemblant jusqu'à 200 000 personnes et, dès 2015, dans des « chaînes » publiques sans limite de participants. Les conversations privées sont chiffrées de bout en bout, ce qui permet d'en dissimuler le contenu, et les serveurs de Telegram sont répartis à différents endroits du globe pour protéger les données de ses utilisateurs. Alors que les réseaux sociaux les plus connus, Twitter et Facebook, commencent, à l'été 2015, à limiter et supprimer le contenu jihadiste sur leur plateforme, l'État islamique se tourne alors vers Telegram{402}. L'application leur permet de diffuser ses contenus, dès septembre 2015, *via* des chaînes publiques, à un grand nombre de soutiens, tout en leur offrant la possibilité d'échanger discrètement grâce au chiffrage. Cette double dynamique, privée et publique, favorise l'adoption rapide de Telegram par les jihadistes de l'État islamique. Malgré la suppression de 72 chaînes publiques jihadistes après le 13 novembre 2015{403}, l'application de messagerie refuse de modérer ou de surveiller les contenus partagés sur des groupes privés ou de collaborer avec des instances gouvernementales sur le sujet. L'État islamique continue donc de se servir de Telegram pour contacter ses partisans, tout en étant conscient que l'application n'est pas connue du grand public et reste limitée en termes de portée médiatique. L'utilisation de cette plateforme fait néanmoins partie de la stratégie d'« *Electronic Jihad* » mise en avant par le groupe. L'application remplit deux fonctions : la propagande et le recrutement d'opérateurs terroristes. Dans le premier cas, le groupe diffuse ainsi du contenu de propagande sur Telegram à ses soutiens qui le repartagent sur Twitter, touchant une population encore plus large par ce biais, créant « une autoroute de l'information jihadiste », telle que décrite par Nico Prucha{404}. S'agissant du recrutement de terroristes prêts à frapper en France, la chaîne « Sabre de Lumière » du jihadiste Rachid Kassim est l'une des principales dans l'espace francophone.

Avant d'être à l'œuvre sur Telegram depuis la zone irako-syrienne, Kassim a d'abord été employé municipal à Roanne dans la Loire. Il

s’occupe alors d’enfants qu’il accompagne à la cantine, et vit avec sa femme et sa fille dans des logements sociaux, au sein de l’immeuble « Le Méditerranée », dans le quartier Bourgogne. Natif de la ville, il y a passé la majorité de sa vie. Adolescent solitaire et sans histoires, il obtient son bac, puis échoue rapidement dans le BTS qu’il entreprend par la suite. Il a 24 ans en 2010 quand il décide de se lancer dans le rap. Un an plus tard, après quelques représentations à la fête du Parc des Sports, il enregistre un premier disque. Déjà à cette période, on note un intérêt pour le *jihad* et ses thèmes connexes. L’album est intitulé *L’Oranais* et un sabre est visible sur la pochette. Les paroles sont, quant à elles, sans équivoque. Dans le morceau « Je suis un terroriste », il déclare : « Oui, pour la décapitation, je plaide coupable [...] / Salam Aleycoum Oussama Ben Laden, je suis le cauchemar de Big Ben. » Après l’échec de sa carrière musicale, il prend un poste comme animateur au centre social Moulin dans le quartier Mayollet de Roanne, où il encadre des enfants. Son caractère prosélyte est remarqué : il refuse de serrer la main des femmes avec qui il travaille et réclame une salle de prière. Dans le quartier Bourgogne, il s’en prend à un enfant et à sa mère qui promènent leur chien : « Pourquoi vous avez un chien ? Vous êtes musulmans. Les chiens, c’est *haram*, c’est Satan ! À cause de lui, les anges ne rentrent plus chez vous{405}. » Il rentre en contact avec Julien B., qui sera considéré comme son mentor et l’accompagnera dans son processus de radicalisation. Il semblerait qu’il parte pour un premier voyage en Égypte en 2012. Au printemps 2015, Kassim a vendu sa Fiat 500 pour une voiture plus spacieuse. Lui et sa famille en auront besoin pour le trajet jusqu’à la Syrie.

Le double assassinat de Magnanville

La caméra du téléphone portable est orientée vers le plafond. Le visage du jihadiste apparaît en contre-plongée, et à contre-jour. Derrière lui on distingue un plafond blanc, et un Velux sur la droite. La vidéo est filmée en direct, et diffusée sur Facebook Live. Après une série de prières en arabe, il déclare :

Premièrement je prête mon allégeance à Abou Bakr al-Baghdadi [...]. Mes premières paroles s’adressent à la communauté musulmane [...]. Que t’est-il arrivé ? Comment en es-tu arrivée là ? Quel châtiment s’est abattu sur toi ? Tu gouvernes le monde et tu te retrouves gouvernée. Tu

appliquais les lois d'Allah sur Terre et dorénavant on applique les lois du *taghut*{406} à ton égard. [...] Tu t'es écartée de la voie d'Allah et de son prophète, donc le châtiment d'Allah s'est abattu sur ta nuque. [...] Une nation n'abandonne pas le *jihad* dans le sentier d'Allah sans être humiliée.

Il continue de citer plusieurs hadiths, lisant un texte posé devant lui. Menaçant les musulmans qui refusent le combat armé, il hésite, bégaie puis reprend.

Voilà les raisons de notre chute. Pourquoi détestez-vous la mort alors qu'elle est une délivrance pour le croyant ? Les Romains ont le dessus sur nous, y a-t-il pire que ça ? Une question s'impose, [...] à notre époque, quelle est la meilleure voie à suivre ? Celle d'apprendre la science sans la mettre en pratique ou celle d'élever la parole d'Allah en prenant les armes ? Regardez la situation de la *oumma* et pose-toi la question ci-dessus et tu sauras quelle voie emprunter. Nous sommes arrivés à une époque où les tueurs du prophète{407}, qu'Allah les maudisse, nous souhaitent bon ramadan. Quelle humiliation !

La caméra chute légèrement, ne filmant plus que son menton.

Un message à mes frères emprisonnés en France, et ailleurs. [...] Sachez qu'Allah vous a mis à l'abri de beaucoup de maux. Il vous a mis à l'écart pour vous garder auprès de lui. Donc patience [...] soyez fermes dans votre culte.

Le jihadiste redresse alors son téléphone, prend une grande respiration et continue.

Vous aussi mes chers frères, attaquez les surveillants pénitentiaires. Leur sang n'est-il pas licite ? Oh que si ! Et même s'ils s'appellent Mohamed ou Aïcha, tuez-les ! Ils sont les bras exécutifs du *taghut*. Maintenant je m'adresse aux musulmans de France, ceux qu'Allah a privilégiés en leur accordant la bonne compréhension des textes et le souci du *muslim*. Attaquez ces mécréants par vos moyens. Faites trembler la France et leurs âmes. Soyez la cause pour qu'Allah redonne suprématie à sa religion. [...] Ô vous qui avez tout à gagner, élancez-vous et répondez à l'appel de votre émir Abou Mohamed el-Adnani. Imagine-toi, il te suffit de t'élancer, de mourir et te voilà au Paradis. [...] Et à ce moment-là plus de soucis, plus d'épreuves, tellement une jouissance qui n'aura pas de fin. Donc élancez-vous. Sachez que vous êtes une minorité sur la bonne voie [...]. Donc élancez-vous et ne pensez pas à vos proches, ni à vos femmes, ni à votre argent. [...]. Je vous appelle à privilégier les policiers. Je viens de tuer un policier, et je viens de tuer sa femme.

Il tourne alors la caméra, montrant un corps sur le sol de l'appartement. Au fond de la pièce, un enfant de trois ans est visible.

Je vous appelle à privilégier les policiers, les surveillants pénitentiaires, les journalistes en particulier. [...] Écoutez-moi et mettez bien ça en œuvre. Attaquez les journalistes, en particulier Gilles Kepel, Léa Salamé, Bernard de la Villardière, ce *taghut*, tuez-le, suivez-le jusqu'à chez lui, tuez-le, Ruth Elkrief, Audrey Pulvar et l'apostat hypocrite Mohamed Sifaoui. Je ne vais pas tous les citer. Allah ne m'a pas inspiré tous leurs noms. Tuez-les ! Tuez-les ! Tuez-les ! Ils ont vendu la religion, ils ont trahi Allah et son prophète donc tuez-les, ainsi que les députés et maires de vos villes. C'est super simple,

il suffit de les attendre devant leurs locaux, ne leur donnez pas de répit. Sachez ô policiers, ô journalistes que vous n'allez plus goûter au repos. On vous attendra devant vos demeures, telle est votre rétribution. Je vous appelle à cibler aussi les rappeurs [...]. Karis s'est moqué de son seigneur, mettez-lui une balle entre les deux yeux, de même que Booba. Tuez-les lors de l'un de ces concerts. Ils égarent les gens, ils méritent d'être envoyés en enfer. Ô vous rappeurs, repentez-vous [...] car on viendra vous chercher comme je suis venu chercher ce policier chez lui.
Je m'adresse également aux autorités mécréantes françaises. Voici l'aboutissement de votre travail. Vous nous avez fermé les portes de la *hijra* pour nous, vous nous avez fermé les portes vers les terres du *Khilafat*, eh bien nous ouvrons les portes du *jihad* sur votre territoire ! Pensiez-vous que nous allions rester inattentifs ? Mettez-vous le doigt dans l'œil. On vous réserve d'autres surprises, pour l'Euro (sourire). Je ne vous en dis pas plus. L'Euro sera un cimetière. Nous aussi, Hollande – je n'ai pas oublié ta phrase – nous aussi, Hollande, nous serons impitoyables et j'ai été impitoyable avec ce policier et sa femme. [...] Actuellement la police est autour de moi. Je leur réserve des surprises. Invoquez Allah en ma faveur.

Depuis le Califat, Rachid Kassim observe son œuvre. Il a téléguidé l'action et semble avoir participé à la rédaction du texte lu par le jihadiste. Larossi Abballa, multirécidiviste de 25 ans originaire des Yvelines, a fait deux victimes. Proche de la mouvance jihadiste depuis 2010, il se prépare physiquement au *jihad* dans les parcs et les forêts de la région parisienne, notamment en égorgeant des lapins vivants{408}. Il explique à l'un de ses contacts qu'il a tellement apprécié l'expérience qu'il veut travailler dans un abattoir et se décrit comme un *moudjahid* qui « aime le sang{409} ». Incarcéré en 2011 pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, les enquêteurs retrouvent chez lui une liste de cibles potentielles incluant des mosquées, commissariats et lieux touristiques des Yvelines. Il est finalement condamné à trois ans de prison en 2013, et est alors libéré le 30 septembre après deux ans et demi en détention{410}. Pendant son incarcération à la prison d'Osny, il est repéré pour radicalisation puis, à sa sortie, fiché S et mis sur écoute par la sous-direction anti-terroriste et la DGSI. Trois ans plus tard, il se dissimule dans le jardin de Jean-Baptiste Salvaing, commandant de police au commissariat des Mureaux.

Vers 20 h 20, Jean-Baptiste Salvaing gare son véhicule dans l'allée des Perdrix à Magnanville. Alors qu'il pénètre dans son jardin, il est poignardé à deux reprises par Abballa. Le policier réagit courageusement et arrive à rejoindre la rue. Il crie pour prévenir ses voisins du danger et leur demander de prévenir ses collègues. Le jihadiste le rattrape néanmoins et le poignarde à neuf reprises. Larossi Abballa pénètre ensuite dans le domicile. Les sapeurs-pompiers du SDIS 78 sont les premiers sur place.

À la base, on reçoit un appel pour une personne blessée par arme blanche, dans une rue qui se trouve à 500 mètres du centre de secours. Un VSAB se rend sur les lieux. On apprend à ce moment-là par le VSAB que c'est un policier blessé. Rapidement, le CODIS [Centre d'opérations départemental d'incendie et de secours] confirme. Le témoin qui nous a appelés a vu l'individu agresser Jean-Baptiste et rentrer dans la maison. Il nous dit que Jessica et le petit sont à l'intérieur. Un VLI{411} est envoyé. Je me rends sur les lieux pour voir ce qu'il se passe.
Je connaissais bien Jean-Baptiste. Je le vois au sol, face contre terre, à proximité du VSAB. Il a reçu de multiples coups de couteau. On commence par l'extraire pour le mettre derrière l'ambulance et prodiguer des soins, parce qu'il était juste devant son portail. Le terroriste apparaît une fois au niveau du Velux et crie : « Allah Akbar ! » Ça va très vite, on continue à prendre en charge Jean-Baptiste mais on se rend vite compte que c'est peine perdue. Il a des coups de couteau partout dans le dos et il est déjà en arrêt cardiaque. Les policiers de la BAC arrivent vite. Quand le SAMU est sur place, on déclare le décès de Jean-Baptiste. Je suis resté pour faire le lien avec le commandant du RAID{412}.

À l'intérieur, Jessica Schneider, la compagne de Jean Baptiste Salvaing, qui travaille au commissariat de Mantes-la-Jolie, est égorgée devant l'enfant du couple, âgé de trois ans. Abballa démarre ensuite son *live* sur Facebook. Il sera neutralisé par les opérateurs du RAID à minuit quinze, qui réussiront à sauver le petit garçon. L'État islamique revendiquera l'attaque quelques heures plus tard *via* son agence de presse Amaq. C'est la première qui porte la marque de Rachid Kassim.

Alors que l'attaque de Magnanville a lieu, un homme est interpellé dans la gare de Carcassonne aux alentours de 21 heures. Originaire de la commune de Lunel, fiché S et proche de Jabhat al-Nosra, il a en sa possession un marteau et un opinel. Il reconnaîtra avoir cherché à s'en prendre à des touristes anglais et américains, ainsi qu'aux forces de l'ordre. Son interpellation a eu lieu à la dernière minute. Opérateur solitaire, il fait partie des assaillants difficiles à repérer à l'avance. L'attaque suivante sera le fait de l'un d'entre eux.

Nice, 14 juillet

Il est 22 h 32, le 14 juillet, quand Mohamed Lahouaiej-Bouhlel, au volant d'un camion Renault Midlum de dix-neuf tonnes, s'engage sur la Promenade des Anglais. Un policier en service ce soir-là décrit la scène : « C'était une soirée banale, agréable, qui se passait bien. Il faisait beau, les gens étaient gentils avec nous. C'était une bonne soirée qui s'annonçait. Il y avait eu le feu d'artifice. Les gens mettaient du temps à partir, ils profitaient de la soirée. C'était noir de monde. Toute la ville était là. On m'a dit 3 000,

8 000, il y avait trois personnes au mètre carré. On avait essayé de faire une patrouille dynamique mais on voyait rien tellement il y avait de monde et on a décidé de retourner au véhicule[413]. »

Sur 400 mètres, le jihadiste accélère. À 90 km/h, il monte sur le trottoir et force le barrage de la police municipale, composé de quelques véhicules, de séparateurs de voies et de barrières métalliques. Derrière, la zone piétonne débute. Trente mille personnes sont présentes tout au long des quatre kilomètres de la promenade. Le feu d'artifice s'est terminé quelques minutes auparavant. Le 19 tonnes s'enfonce alors dans le flot des corps. Sur 1,7 km, il va faire des embardées de gauche à droite, pour frapper le maximum de victimes, ralentissant seulement quand il heurte une pergola ou un arrêt de bus.

D'un coup, j'entends sur la radio de la PM : « Accident. Un camion vient d'écraser quelqu'un. » Pour moi c'est un début d'AVP [accident de la voie publique], je me dis : « Un mec bourré, peut-être un livreur. » Il se passe bien dix ou quinze secondes et là j'entends : « Il écrase tout le monde. » Ce qui m'empêche encore de dormir, c'est le bruit des pas, comme un vrombissement qui grandit dans le sol. Des milliers de personnes qui chargent vers toi. On se regarde et on percute. Et on part en courant. Il y avait tellement de monde, tellement de monde qu'on voyait rien. On entendait des cris, des coups de feu. On demande pardon au début, puis on bouscule. On voit toujours pas le camion. Avant de voir le camion, j'attrape l'ADS [adjoint de sécurité], je lui dis de tenir mon gilet tactique et on avance.

La panique est totale. Des actes de courages remarquables surgissent également de la foule et des policiers présents. Franck Terrier n'hésite pas à poursuivre le camion avec son scooter, slalomant « entre les gens, vivants et morts[414] ». Il jette son scooter devant les roues du camion et parvient à s'accrocher à la portière gauche de celui-ci. À travers la fenêtre ouverte, il lutte avec le jihadiste : « Je l'ai frappé, frappé, et frappé encore. De toutes mes forces avec ma main gauche même si je suis droitier. Des coups au visage. Il ne disait rien. Il ne bronchait pas. Il avait son arme à la main. Mais le pistolet ne marchait pas. [...] Il me visait, appuyait sur la [détente], mais ça ne marchait pas[415]. »

Les policiers nationaux ouvrent le feu à plusieurs reprises, échangeant des coups de feu avec le jihadiste. Les munitions semi-blindées de leurs pistolets automatiques ne peuvent rien pour stopper le camion, ils n'ont pour option que de viser le chauffeur, avec les difficultés posées par la déviation balistique du pare-brise. Le camion ralentit, les pneus crevés, et s'arrête à hauteur du palais de la Méditerranée. Finalement, le terroriste est neutralisé.

Une fois arrivé à 20 mètres, je vois le camion qui est en train de s'arrêter et les collègues qui continuent à envoyer. J'arme le pistolet-mitrailleur, et je me mets derrière un poteau. Je le mets en joue. La situation se fige. Silence radio. Il y a juste le bruit du camion frigorifique. C'était tellement horrible. Tellement inhumain, que le seul truc que j'arrive à penser c'est : « C'est quoi cet accident ? » On comprend pas immédiatement que c'est un acte terro. On savait pas ce qui se passait. Est-ce qu'il y avait une bombe dans le camion, ou des mecs armés à l'arrière ? Là, t'es seul au monde. Sur les ondes le grand bordel. La panique, la vraie panique. On annonce une prise d'otages au Buffalo Grill, des coups de feu dans le Vieux Nice. Le commandant de la BAC a finalement confirmé que le terro était mort et a retiré deux armes du camion.

L'attaque a fait 86 morts et 458 blessés en moins de cinq minutes[{416}].

T'as des gens qui étaient encore mourants et d'autres qui filmaient. Ce soir-là, je sais pas comment on a fait pour avoir autant de sang-froid. On a été relevés à 9 heures du matin. Je suis retourné bosser à 12 heures J'avais une ampoule sur l'index à force d'armer le PM [pistolet-mitrailleur] cette nuit.

Les documents présents dans le camion permettent d'identifier l'auteur comme Mohamed Lahouaiej-Bouhlel, Tunisien de 31 ans qui vit à Nice grâce à un titre de séjour. Mari violent, délinquant, consommateur de stupéfiants et considéré comme un « obsédé sexuel » bisexuel[{417}] par une partie de son entourage, son mode de vie va troubler les médias et les décideurs qui évoqueront d'abord une « radicalisation éclair ». Une enquête plus complète montrera que Lahouaiej-Bouhlel était déjà en contact avec les milieux islamistes, notamment en Italie, depuis au moins un an, et qu'il avait peut-être des contacts parmi les jihadistes partis en Irak et en Syrie[{418}]. Justifiant leur hypocrisie par une pratique de la taqîya, la stratégie de dissimulation des pratiques religieuses, les jihadistes excusent de façon récurrente des comportements allant à l'encontre d'une approche religieuse rigoriste. Pendant plusieurs mois, il mûrit son projet d'attentat. Un de ses proches, Chokri Chafroud, lui envoie un SMS début avril : « Charge le camion, mets dedans 2 000 tonnes de fer [...] coupe-lui les freins mon ami et moi je regarde. » D'autres lui fournissent des armes, comme Artan Henaj, Enkeledja Zace, Ramzi Arefa. Deux semaines avant l'attaque, Lahouaiej-Bouhlel arrête cependant de boire, ne va plus aux cours de salsa où il draguait lourdement, se laisse pousser la barbe et tient des propos extrémistes. Le 4 juillet, il loue le Renault Midlum de 19 tonnes, qu'il récupère le 11 à Saint-Laurent-du-Var. Chauffeur livreur, il est en possession de son permis et finance les 1 600 euros de caution grâce à la vente de sa voiture. Le soir même, il se rend sur la Promenade des Anglais. Sur les caméras de sécurité, on le voit rouler avec ses feux de détresse, monter sur le trottoir à plusieurs reprises, manœuvrer puis faire demi-tour. Il

reviendra onze fois sur le site, se familiarisant avec les lieux. Le 13 juillet, il ne rend pas le camion à l'heure prévue. Le 14, trois heures avant l'attaque, il se prend en photo sur la promenade des Anglais, près de la pergola qu'il percutera quelques heures plus tard. Trente-six heures plus tard, l'État islamique revendique l'attaque : « L'auteur de l'opération [...] menée à Nice en France est un soldat de l'État islamique. Il a exécuté l'opération en réponse aux appels lancés pour prendre pour cible les ressortissants des pays de la coalition qui combat l'État islamique. »

La revendication tardive, et les antécédents de Mohamed Lahouaiej-Bouhlel, laissent à penser qu'il ne fait pas partie des affidés de Rachid Kassim, ou des opérateurs projetés sur zone par l'État islamique. Les similitudes entre les tueries de masse de Nice et celle, un mois auparavant, d'Orlando en Floride, sont intéressantes. L'attaque américaine avait coûté la vie à 49 personnes lors d'une fusillade commise dans le Pulse, une boîte de nuit gay. Le tireur, Omar Mateen, est un musulman non-pratiquant, connu pour des menaces régulières à l'encontre de ses collègues. Durant l'attaque, il a téléphoné à plusieurs reprises aux forces de l'ordre, déclarant qu'il prêtait allégeance à Abou Bakr al-Baghdadi, et qu'il était un soldat de l'État islamique. Par le passé, il avait prétendu soutenir des militants de Jabhat al-Nosra, mais également le Hezbollah, deux groupes pourtant farouchement opposés{419}. L'État islamique avait également revendiqué l'attaque, quelques heures plus tard. Ces deux cas, où des terroristes dont le mode de vie habituel est loin des préceptes islamistes, et dont le bagage idéologique est plutôt faible, montrent une première transition de la part de la mouvance jihadiste. S'ils opèrent seuls leurs attaques, ils disposent tous deux d'un groupe de proches qui les soutient. À Nice, par exemple, Mohamed Oualid Ghraieb échange 1 278 appels avec Mohamed Lahouaiej-Bouhlel dans les mois qui précèdent le 14 juillet. Il est pris en photo dans le camion la veille de l'attentat. À 5 h 30, il se rend sur la Promenade des Anglais, encore marquée par le massacre commis par son ami, où il se filme et prend des selfies en souriant. Cinq autres complices présumés sont interpellés par la suite{420}. Néanmoins, l'attaque de Nice, ainsi que celle d'Orlando, ont été motivées par la propagande de l'État islamique, mais perpétrées par des individus sans lien direct avec le groupe, et sans soutien logistique de la part de celui-ci. Incapable de continuer à projeter des jihadistes en Europe, et limité dans sa capacité d'organisation et de téléguidage d'attaques du fait des opérations militaires incessantes en Irak et en Syrie, le groupe doit

compter sur des partisans « inspirés ». N'ayant pas accès à la formation militaire ou aux capacités de soutien logistique du Califat, ils peuvent néanmoins être particulièrement dangereux, comme le prouve le carnage planifié de Nice.

L'église de Saint-Étienne-du-Rouvray

Sur Telegram, Rachid Kassim continue de téléguider des attaques sur le sol français. Parmi ses affidés, deux jihadistes de dix-neuf ans, Adel Kermiche et Abdel Malik Petitjean. Le premier, originaire de Seine-Maritime, semble s'être radicalisé suite aux attentats de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher. Dès mars 2015, il cherche à rejoindre la Syrie, et est interpellé à Munich. Renvoyé en France, il est placé sous contrôle judiciaire au domicile de ses parents, dans la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray. Deux mois plus tard, il tente à nouveau sa chance et s'envole en direction de la Turquie le 11 mai. Le 13, il est fiché S, et sera renvoyé en France neuf jours plus tard, après avoir été interpellé à Genève avec la carte d'identité de son cousin{421}. Le juge antiterroriste Marc Trévidic, qui le met en examen, le décrit alors comme « très suffisant{422} ». Le jeune jihadiste plaide pour qu'on lui donne une seconde chance, sans succès. Il est incarcéré à Fleury-Mérogis. Dix mois plus tard, il franchit à nouveau les portes de la maison d'arrêt, un bracelet électronique au pied, après avoir profité d'une mesure de contrôle judiciaire. Le parquet s'y était opposé, inquiet d'une récidive. La juge, qui croit à un « avenir possible » pour le jeune jihadiste, motive sa décision par le fait qu'il aurait « pris conscience de ses erreurs » et serait prêt « à entamer des démarches d'insertion{423} ». Le parquet fait appel de la décision et précise qu'il existe « un risque très important de renouvellement des faits en cas de remise en liberté ». Obligé de résider à nouveau chez ses parents, il a néanmoins le droit de sortir du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h 30 et les samedis, dimanches et jours fériés entre 14 h 00 et 18 h 00. Il doit se présenter une fois par semaine au commissariat local et ne peut pas quitter le département{424}.

Une fois dehors, le jihadiste ne semble en rien être inquiet de la surveillance dont il fait l'objet. Il drague sur les réseaux sociaux, promettant des mariages religieux à des jeunes femmes radicalisées{425} et les répudiant une fois l'union consommée. Rapidement, il a mauvaise réputation dans les

milieux islamistes où certaines internautes avertissent « les sœurs » de ses méthodes. Mais ses intentions concernant le *jihad* sont beaucoup plus claires. Sur Twitter, il déclare : « Si tous les *kouffars* étaient à ma portée, je les égorgerais tous, fussent-ils un milliard », avec comme photo de profil Abou Bakr al-Baghdadi. Le 19 juillet, c'est sur Telegram qu'il explique : « Si tu veux aller au Shâm c'est assez compliqué vu que les frontières sont fermées. Autant attaquer ici. [...] Tu prends un couteau, tu vas dans une église, tu fais un carnage, bim. Tu tranches deux ou trois têtes et c'est bon c'est fini. »

Abdel Malik Petitjean vit quant à lui dans les Vosges. Après un bac professionnel section commerce obtenu en juillet 2015, il travaille comme agent de piste bagagiste à l'aéroport de Chambéry dans des zones considérées comme sensibles{426}. Durant cette période, il commence à fréquenter le milieu islamiste local. Contacté par un imam inquiet pour le jeune homme, son beau-père le confronte, mais le jihadiste persiste. En avril, il quitte son poste et en juin, il est en Turquie mais est renvoyé en France par les autorités locales. Le 29 juin, il est fiché S. Le 22 juillet, une note de l'Unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT), diffuse une photo du jihadiste. Selon un renseignement venu de l'étranger, il serait prêt à organiser une attaque dont la date, la cible et le mode opératoire restent inconnus{427}. Le 24 juillet, une perquisition a lieu chez Omar C., un homme de 19 ans fiché S qui réside en région parisienne. Les enquêteurs retrouvent alors une vidéo enregistrée récemment. On y voit un jeune homme barbu vêtu d'un t-shirt à rayures horizontales, filmé dans une lumière bleutée. Il énonce : « Je vais faire cette vidéo pour vous annoncer une attaque dévastatrice. Une attaque qui va bouleverser les cœurs des mécréants. Une attaque qui va vous renverser. [...] Nous, on est des jeunes déterminés. On va détruire ce pays, élever la bannière. [...] Sortez avec tout ce qu'il faut, sortez avec un couteau, agressez-les, tuez-les en masse{428}. »

Les services de renseignement n'identifieront Abdel Malik Petitjean que trop tard. Rachid Kassim conseille et dirige les deux jihadistes *via* Telegram, leur conseillant d'agir à deux pour frapper plus fort. La cible doit être symbolique pour favoriser une médiatisation importante de l'attaque. Kermiche, sous bracelet électronique, ne peut pas se déplacer. C'est donc Petitjean qui le rejoindra à Saint-Étienne-du-Rouvray, prétendant aller voir un de ses cousins à Nancy. Le 23 juillet, les deux hommes sont ensemble en Seine-Maritime. Petitjean dort dans une tente dans le jardin de Kermiche.

Durant ces derniers jours, les deux jihadistes enregistrent ensemble une vidéo. Ils y prêtent allégeance au Calife tout en se tenant la main.

Le mardi 26 juillet, vers 9 heures, Adel Kermiche se présente à l'église Saint-Étienne. À l'intérieur du lieu de culte, la messe vient de débuter. Elle est présidée par le père Jacques Hamel, 85 ans, en fonction à Saint-Étienne-du-Rouvray depuis plus de quinze ans. Cinq fidèles sont alors présents : un couple, Janine et Guy Coponet, tous deux âgés de 87 ans et trois religieuses de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul. L'une d'entre elles, sœur Huguette, demande à Kermiche de revenir après la messe. Quelques dizaines de minutes passent avant que les deux jihadistes ne pénètrent de nouveau dans l'église. Petitjean et Kermiche sont vêtus d'une « tenue de combat noire », et portent des armes de poing et des ceintures d'explosifs factices. Leurs couteaux sont quant à eux bien réels. Les jihadistes crient « Allah Akbar », renversent les objets posés sur l'autel, et menacent leurs victimes. L'un d'entre eux met un téléphone portable dans les mains de Guy Coponet et lui dit de filmer. L'autre se jette sur le père Hamel, essayant de le forcer à s'agenouiller devant l'autel. L'homme d'Église résiste et chute en arrière. Sur le dos, il se défend en portant des coups de pied au jihadiste. Il crie soudain : « Satan, va-t'en ! Va-t'en Satan ! » Ce seront ses derniers mots. Les jihadistes l'égorgent ensuite. Sœur Danièle réussit alors à s'échapper par une porte latérale. Une fois dans la rue, elle arrête un automobiliste et prévient les forces de l'ordre. À l'intérieur, après avoir vandalisé les lieux, les terroristes se tournent vers Guy Coponet et le poignardent à plusieurs reprises, dans le torse, le dos et à la gorge. L'octogénaire chute, et saisit sa plaie à la gorge, faisant pression pour limiter l'hémorragie. Persuadés qu'il est mort, les jihadistes prennent à partie les trois femmes restantes. Ils leur annoncent qu'elles sont désormais leurs otages et questionnent les religieuses sur le Coran.

Sept opérateurs de la Brigade de recherche et d'intervention de Rouen (BRI-Rouen) sont envoyés sur place, en renfort de quatre effectifs de la BAC locale. D'abord surpris d'une attaque dans une ville sans histoire, ils comprennent la gravité de la situation en arrivant sur place. L'assaut se prépare. La porte latérale est d'abord envisagée, mais son épaisseur empêche une effraction efficace. Les policiers contournent alors le bâtiment et fracturent la porte de la sacristie. Celle-ci est bloquée par des meubles, et un des opérateurs doit prendre le risque de sortir de la colonne pour la dégager. Des équipes de trois policiers entrent, et l'une d'entre elles se

place devant la porte qui mène à l'église. Lorsqu'ils pénètrent à l'intérieur, les policiers font face aux otages placés devant les terroristes armés. Les jihadistes poussent les otages sur les policiers, qui doivent alors reculer. La fausse ceinture explosive fait craindre une détonation aux policiers. Les jihadistes chargent alors, faux détonateur et couteaux en main, « les yeux vides, comme des fauves[429] ». Les policiers ouvrent le feu en reculant. Devant le parvis, les jihadistes tombent, neutralisés. Guy Coponet est évacué, il survivra. Rachid Kassim décrira les deux terroristes comme « des héros et des modèles[430] » lors d'une interview.

Derniers sursauts

Certains événements rendent difficile la distinction entre attaques terroristes et actes isolés commis par un individu souffrant de troubles mentaux[431]. Le 30 août, en début d'après-midi, Abderrahmane Amara, 31 ans, se dirige vers le commissariat de la rue du Rempart-Saint-Étienne à Toulouse. Il connaît les lieux. En effet, en juin 2013, il a été interpellé après avoir tagué le mur du commissariat. Il y avait écrit : « Affaire Merah = Sarkozy + DCRI = terrorisme. » Un an après, en juillet 2014, il est de nouveau interpellé. Au sein d'une manifestation pro-palestinienne, il a jeté plusieurs cocktails Molotov sur les forces de l'ordre et sur la synagogue de la place Riquet[432]. À chaque fois, les procédures sont classées sans suite au vu de ses pathologies mentales. Ce 31 août, il pénètre dans le commissariat, prétextant un dépôt de plainte pour vol de portable. Alors qu'une policière lui ouvre la porte, il tente d'arracher l'arme d'un policier adjoint qui lui tourne le dos. La double protection du holster l'en empêche. Amara sort alors un couteau et frappe le policier. La gorge tailladée, sa victime sera sauvée par ses collègues, qui interpellent ensuite Amara. Il crie qu'il en « marre de la France[433] ». L'attaque ne sera pas considérée comme terroriste. Si le caractère terroriste de celle-ci peut être débattu, du fait des troubles mentaux et du nombre limité d'éléments prouvant la revendication de l'attaque, un certain nombre d'éléments doivent être pris en compte. L'attrait pour la théorie du complot et la potentielle apologie du terrorisme du suspect, les violences contre les policiers et la communauté juive, le choix d'une cible emblématique, la ruse utilisée pour entrer dans le commissariat et ses déclarations lors de son interpellation illustrent une

certaine tendance extrémiste. Ces difficultés sémantiques vont se poursuivre au fil des années.

Les capacités de l'État islamique à frapper sur le sol national se réduisent alors que les combats s'intensifient en zone irako-syrienne. En effet, quelques heures avant l'agression de Toulouse, Abou Mohamed al-Adnani est neutralisé par un missile Hellfire américain, à la sortie de la ville d'Al Bab en Syrie[434]. Néanmoins, Rachid Kassim est à l'œuvre. Le prochain attentat, préparé depuis plusieurs semaines, sera l'occasion de venger al-Adnani.

Depuis début août, il conseille un groupe de jihadistes sur l'organisation d'une attaque en région parisienne. Avec une équipe composée de quatre jeunes femmes[435], il inaugure un *jihad* féminin alors inédit en France. L'utilisation de jihadistes féminins n'est alors pas inédit mais restreint à quelques zones géographiques comme les kamikazes palestiniennes ou les « veuves noires » du Caucase. L'État islamique a largement encouragé les femmes à rejoindre le Califat, avec un certain succès. Plusieurs centaines d'entre elles ont ainsi quitté la France pour la zone irako-syrienne, représentant 17 % des départs depuis l'Europe[436]. Le nombre de Françaises sur zone est estimé à 220[437]. En effet, la stratégie de construction d'un Califat par l'État islamique nécessite la venue de familles pour peupler celui-ci. Mais sur place, des rôles actifs dans l'administration du Califat leur sont également confiés. Dès 2014, l'organisation crée des unités telles que les brigades Al-Khansaa et Umm Al-Rayan. La première agit comme une police de la moralité et dénonce l'utilisation du tabac, le non-port du voile, le port de vêtements prohibés et punit les femmes ayant fauté. La seconde est en charge de vérifier qu'aucun déserteur ne se déguise en femme pour fuir le Califat. D'autres rôles, tels que les métiers d'infirmière, médecin, professeure ou recruteuse leur sont confiés. À leur retour en France, elles sont pourtant souvent considérées comme des victimes de leurs compagnons et laissées libres. Elles représenteront pourtant 25 % des personnes poursuivies pour terrorisme quelques années plus tard[438]. L'État islamique reste cependant ferme sur un point : les femmes ne peuvent pas être utilisées comme combattantes.

Kassim voit les choses différemment. Il est en contact avec plusieurs femmes jihadistes qui veulent passer à l'acte en France. Inès Madani, 19 ans, est l'instigatrice de l'attaque à venir. Déjà fichée S pour un départ avorté pour la Syrie, la jeune femme est également connue par l'Organe de

coordination de l'analyse de la menace belge (OCAM) comme l'une des facilitatrices d'un réseau de départs vers le Califat. Du 2 au 28 août, elle se fait passer pour un homme du nom d'Abou Omar, et séduit Ornella Gilligmann, une mère de famille radicalisée de 29 ans qui vit dans le Loiret. Cette dernière avait tenté de rejoindre la Syrie avec ses trois enfants en septembre 2014. Repérée par des enquêteurs de la DGSI, elle avait évoqué des vacances en Turquie et avait été laissée libre{439}. Madani et Gilligmann échangent plus de 4 000 messages au cours du mois d'août, avant qu'« Abou Omar » ne demande à la mère de famille de rejoindre une sœur en région parisienne. Inès Madani a en effet besoin d'aide pour commettre un attentat.

Gilligmann doit louer un 4×4 pour transporter les six bonbonnes de gaz de 13 kilos que Madani est allée acheter. Elle emprunte ensuite la voiture de son père et charge les bouteilles dans le garage d'une complice, Amel Sakaou, radicalisée âgée de 39 ans. Les consignes de Rachid Kassim sont claires : « Remplir les bouteilles de gaz, [...] les asperger d'essence, [...] se garer dans un endroit fréquenté. Boum{440}. » Madani et Gilligmann prennent la route en direction de Paris le dimanche 4 septembre. Elles envisagent d'abord les alentours de la tour Eiffel, mais les trouvent trop surveillés. Vers 3 h 30 du matin, elles finissent par garer la Peugeot 607 gris foncé rue de la Bûcherie, dans le 5e arrondissement, non loin de Notre-Dame. Elles aspergent l'habitacle de gazole et tentent d'utiliser une cigarette et un chiffon couvert d'hydrocarbure pour faire exploser le véhicule{441}. Après plusieurs tentatives, les deux femmes croient reconnaître des policiers en civil qui approchent et choisissent de s'enfuir. Elles envisagent un attentat-suicide, d'abord à Gare de Lyon puis dans la gare de Boussy-Saint-Antoine dans l'Essonne, où Amel Sakaou réside. Les deux femmes finissent par se séparer, conscientes de la traque qui débute.

Vers 14 h 53 le même jour, Bilal Taghi sort de la cellule 117 de la prison d'Osny. Fortement impliqué dans la mouvance jihadiste, il a été incarcéré dans le Val-d'Oise dans une unité dédiée. Un an et demi auparavant, le 17 janvier 2015, il monte dans sa voiture et quitte Trappes, sa ville d'origine. À l'intérieur du Scénic, Sihem Laidouni, sa femme, leur nourrisson et deux amis. Tous ont la même destination en tête : le Califat. Les deux frères de Taghi, Abdelhafid et Khalid, sont déjà morts là-bas. Les voyageurs ont fabriqué de faux cartons d'invitations pour un mariage en Turquie, car ils savent la frontière surveillée, quelques jours seulement

après les attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher. Mais une fois en Turquie, alors qu'il reste quatre cents kilomètres à parcourir pour atteindre la frontière syrienne, il perd le contrôle de la voiture qui dérape puis part en tonneaux. Les occupants, blessés, sont pris en charge par les services de secours turcs, avant d'être renvoyés en France. Incarcéré, Taghi est condamné à six ans de prison ferme, après avoir affirmé en pleurant être parti pour aller chercher son frère. Ce 4 septembre 2016, ses véritables intentions vont devenir claires. Lorsque le surveillant pénitentiaire lui ouvre la cellule, il remarque une serviette posée sur le bras gauche du détenu. Il lui demande de la laisser en cellule avant d'aller en promenade. Taghi s'exécute et se retourne avec une arme blanche artisanale dans la main. Il porte alors un grand coup à la gorge du surveillant. Les deux hommes luttent, Taghi poignardant à nouveau le surveillant dans le dos. Celui-ci s'enfuit, et un autre surveillant intervient. Poignardé, il arrive néanmoins à extraire son collègue de la coursive, avant de fermer la porte. Taghi est enfermé dans le couloir, et se promène devant les cellules de ses codétenus. Certains tentent de le raisonner. Souriant à la caméra, le jihadiste enduit ses mains du sang que sa victime a laissé sur le sol, puis s'en sert pour écrire des mots en arabe sur la porte d'une cellule et dessiner un cœur{442}. Il s'agenouille ensuite, et commence à prier. L'Équipe régionale d'intervention et de sécurité (ERIS) de Paris est déployée. Ils font alors face au premier attentat jihadiste en milieu pénitentiaire. La situation est complexe : une partie des détenus sont bloqués en promenade, et une mutinerie est possible{443}. Ils sont sur place quelques heures après l'attaque. Après une négociation infructueuse, ils démarrent leur assaut. Taghi les charge avec un chariot métallique. Il est immédiatement maîtrisé à l'aide d'un lanceur de balles de défense.

La traque d'Inès Madani et Ornella Gilligmann continue. Les indices laissés dans la Peugeot 607 couverte de gazole ont permis l'identification des deux femmes. Ornella Gilligman est rentrée dans le Loiret, et a tout confessé en pleurs à son mari avant de fuir avec sa famille. Le GIGN l'interpelle le 6 septembre sur l'autoroute A7 au niveau d'Orange dans le Vaucluse. Inès Madani a quant à elle pris la direction de Boussy-Saint-Antoine, où Amel Sakaou l'héberge. Les deux femmes ont été rejointes par une autre jihadiste, Sarah Hervouët. La jeune femme de 23 ans vient de rejoindre la région parisienne depuis le Var. Elle fréquente la mouvance jihadiste depuis maintenant quelques années, et a déjà tenté de partir en

Syrie. *Via* Telegram, elle sera « fiancée » virtuellement avec Larossi Abballa, Adel Kermiche puis Mohamed Lamine Aberouz, un proche du jihadiste de Magnanville{444}. Quand elle arrive à Boussy-Saint-Antoine, elle est prête à mourir en martyr{445}. Madani, Sakaou et Hervouët se terrent dans l'appartement de la résidence de la Grange aux Belles, quand elles reçoivent un coup de téléphone. La fille de 16 ans d'Amel Sakaou les prévient de la présence de beaucoup de policiers à proximité de l'appartement. Les trois femmes n'hésitent pas, s'arment de couteaux de cuisine et courent hors de l'appartement. Entièrement voilée, Sarah Hervouët repère un policier de la DGSI en planque. Elle crie « Allah Akbar » et le poignarde à l'épaule. Inès Madani s'attaque à un deuxième agent, qui ouvre le feu. Blessée aux jambes, elle est « comme possédée{446} ». Allongée sur le trottoir, elle persiste et tente de blesser le policier avec son couteau. Celui-ci finit par l'attraper par les cheveux et par la traîner sur quelques mètres pour la maîtriser. Les trois femmes sont finalement interpellées.

Ce sera la dernière attaque téléguidée par l'État islamique en France. Sept individus seront interpellés le 20 novembre, à Marseille et Strasbourg. Deux armes de poing sont saisies, ainsi que beaucoup de munitions. L'exploitation du matériel informatique saisi a permis d'obtenir une série de cibles envisagées par les deux groupes : Disneyland Paris, le 36 quai des Orfèvres, le marché de Noël des Champs-Élysées, une station de métro et des terrasses de cafés dans le nord-est de Paris, mais également plusieurs lieux de culte{447}. La date du 1er décembre avait été retenue pour un projet d'attaques simultanées, qui aurait pu être diffusé en direct sur Internet. Heureusement, la vigilance des services de renseignement et de police judiciaire a permis d'empêcher le projet mortifère téléguidé par un membre de l'État islamique depuis le Califat.

Analyse

Les vingt et un mois qui séparent les attentats au siège de la rédaction de *Charlie Hebdo* et l'attaque de Boussy-Saint-Antoine sont une période de *jihad* d'ampleur, où la France est frappée à répétition. Jamais autant d'attaques terroristes n'avaient été aussi mortelles sur le sol national. L'État islamique a montré une capacité de frappe jusque-là inégalée, et a été à

l’origine de toutes les attaques, à l’exception de celle menée par les frères Kouachi. L’organisation a également démontré une propension à l’innovation sur plan organisationnel (création d’un service d’opérations extérieures capable de déplacer des opérateurs), opérationnel (attaque de type *inghimasi*{448}), ainsi que technologique (fabrication d’explosifs et utilisation extensive de messageries cryptées). Elle a également maîtrisé sa communication, par la diffusion de propagande et la mise en scène d’attaques à fort impact médiatique, comme celles de Magnanville ou de Saint-Étienne-du-Rouvray. La capacité de l’organisation à frapper en France va néanmoins décliner au fil des mois. La réponse étatique, basée sur un triptyque d’effort sécuritaire, de surveillance par les services de renseignement et d’opérations militaires va porter ses fruits et amputer l’État islamique d’abord de sa capacité à recruter et à former des opérateurs terroristes, puis de sa capacité de projection, et enfin de sa capacité de téléguidage. La capacité de propagande de l’organisation sera quant à elle réduite, sans complètement disparaître.

Entre janvier 2015 et septembre 2016, vingt attaques jihadistes ont lieu en France. Elles ont fait 238 morts et 988 blessés. Ces attaques peuvent être réparties en trois catégories.

Les attentats projetés, tout d’abord, au nombre de 4, soit 20 % du total. Ils regroupent les trois attaques menées le 13 novembre 2015 (Stade de France, terrasses et Bataclan) et celle du Thalys. Malgré leur faible nombre, du fait de la complexité organisationnelle qui les caractérise, ces attaques ont causé la majorité des décès de cette période (54,6 %) et la majorité des blessés (50,2 %). Les attaques téléguidées, ensuite, elles sont au nombre de 5 et représentent 25 % des attentats. Dans cette catégorie, on retrouve les événements de Villejuif, Magnanville, Saint-Étienne-du-Rouvray, l’attentat manqué du commando des femmes et l’attaque inopinée de Boussy-Saint-Antoine. Ces actions sont caractérisées par un fort impact médiatique, de par le caractère particulièrement cruel de leurs cibles, mais ont fait des dégâts limités (1,62 % des décès et 0,5 % des blessés). Les attaques inspirées, enfin : au nombre de 11, elles représentent 55 % du total. Cette catégorie englobe le reste des actes pour lesquels l’action de propagande de l’État islamique a été le déclencheur principal{449}. Beaucoup plus nombreuses que les autres, elles sont responsables de 44,12 % du total des morts et de 49 % des blessés.

À ces attaques peuvent être ajoutés une dizaine de complots évoqués dans la presse, et probablement plusieurs dizaines déjoués de façon discrète par les forces de sécurité intérieure.

Si ces catégories permettent de classifier les différentes attaques en fonction du contrôle qu'avait l'État islamique sur le projet, une analyse plus fine de la situation est néanmoins nécessaire. L'importante létalité des attaques projetées, malgré leur faible nombre, tient au fait qu'elles sont commises par des opérateurs plus compétents et assistés d'un support opérationnel et logistique conséquent. Les attaques téléguidées, quant à elles, ne semblent pas avoir pour objectif d'être des tueries de masse, mais avant tout de choquer par la violence contre des cibles hautement symboliques. Les attaques inspirées sont les plus diverses en termes de létalité et d'efficacité opérationnelle : 4 des 11 attaques n'ont fait aucun mort et plus de 90 % des victimes sont le fait de l'attaque au véhicule bélier du 14 juillet 2016.

La capacité opérationnelle adverse est donc l'un des facteurs clés de la réussite d'un attentat. Une forte proportion des attaques par des jihadistes inspirés par l'État islamique ont été exécutées par des individus peu ou pas entraînés et n'ayant pas accès à un armement ou un équipement conséquent. Les modes d'action utilisés le prouvent. Sur l'ensemble, les attaques par arme à feu représentent 40 % du total, tout comme les attaques à l'arme blanche. Les attaques à la voiture bélier et à l'explosif représentent 10 % chacun du total. Néanmoins 75 % des attaques projetées (toutes sauf celle du Stade France où les jihadistes ont utilisé uniquement des gilets explosifs) ont vu l'utilisation d'armes à feu. Les attaques à l'arme blanche deviennent quant à elle plus fréquentes en 2016, alors que l'État islamique voit sa capacité logistique réduite. Autre point d'intérêt, l'utilisation d'explosifs lors des attentats terroristes n'a eu qu'un impact très limité. Sur les 7 terroristes qui ont fait détonner leur gilet explosif lors des attaques du 13-Novembre, un seul a provoqué la mort d'une seule victime.

S'agissant des cibles visées sur la période allant de janvier 2015 à septembre 2016, la typologie est la suivante. 45 % des attaques prennent pour cible la population française, de façon indiscriminée. Cette stratégie est promue par l'État islamique et diffère des périodes précédentes où les « ennemis habituels » de la mouvance jihadiste (militaires, communauté juive) étaient priorisés. Néanmoins, l'État islamique est parfois critiqué par ses soutiens lorsqu'il vise des groupes larges où peuvent se trouver des

musulmans, comme les attentats-suicides contre le Stade de France. 20 % des attaques visent les forces de l'ordre. Cette importante proportion est une spécificité française, qui n'est pas observable dans les autres pays occidentaux touchés par le jihadisme. Cela s'explique par un fort recrutement de l'État islamique parmi la population délinquante issue des quartiers difficiles, déjà naturellement hostiles aux gendarmes et aux policiers. Passés de délinquants à jihadistes, ils prennent pour cibles les forces de l'ordre. La symbolique de la fonction et de l'uniforme est également un facteur important, du fait de la volonté de médiatisation des jihadistes. 10 % des attaques visent respectivement les militaires et la communauté juive. Ces cibles étaient pourtant les plus fréquentes sur la période d'étude précédente (2012-2014). Un changement stratégique de l'État islamique, qui veut frapper l'ensemble de la population française et supprimer « la zone grise » entre musulmans et non-musulmans, affecte probablement cette répartition des cibles.

5 % des attaques ont enfin respectivement ciblé la communauté chrétienne et l'administration pénitentiaire. Ce sont des cibles nouvelles pour les jihadistes, hautement symboliques, et qui deviendront plus régulières au fur et à mesure de l'évolution de la menace.

Treize départements ont subi un attentat jihadiste durant cette période. L'Île-de-France reste l'épicentre des attaques (60 %, dont 30 % à Paris même). Hors de cette zone, on voit les premières attaques dans des communes de très petites tailles, comme Saint-Quentin-Fallavier (6 000 habitants) ou Saint-Étienne-du-Rouvray (28 000 habitants). La diffusion de la menace jihadiste dans des zones considérées jusque-là comme épargnées est évidente et illustre l'ampleur du phénomène.

Le *jihad* d'ampleur qui a meurtri la France pendant près de 21 mois représente une menace inédite. Le tempo opérationnel des jihadistes, entraînés, soutenus et encouragés par une entité étatique organisée et compétente, a illustré les failles du système sécuritaire français et les dangers d'une absence d'anticipation de ces phénomènes. Le coût en vies humaines a été particulièrement lourd, illustrant la réalité et l'actualité de la mouvance jihadiste dans la société française. Néanmoins, les efforts nationaux et internationaux mis en œuvre ont montré leur efficacité. Fin 2016, les actions combinées des forces de l'ordre, des services de renseignement et des armées ont permis d'infliger des dommages importants à l'organisation jihadiste dans la zone irako-syrienne et à ses

réseaux sur le sol national. Néanmoins, comme le prouvent les travaux de Kurth Cron sur l'évolution des campagnes terroristes{450}, c'est souvent dans les phases de déclin que les adversaires sont les plus dangereux.

Troisième partie

Recul

Chapitre 7
Décembre 2016 - Décembre 2017

« C’est un combat de longue haleine auquel nous devons nous préparer.
Car nous savons bien qu’avec les groupes djihadistes qui nous prennent pour cible, il n’y aura ni armistice ni traité de paix. »

Bernard Cazeneuve, 19 avril 2016.

Face à une menace constante, l’État Français doit réagir. Après les attentats de novembre 2015, une série d’efforts se lancent pour empêcher le drame de se reproduire. Trois fronts de sécurité intérieure s’ouvrent alors : les opérations militaires au Levant, l’action des services de renseignement sur le territoire et à l’étranger, et la capacité opérationnelle des forces de l’ordre sur le sol national. Si les ordres de mission varient, l’objectif final est le même : empêcher des attaques supplémentaires contre les intérêts français. Face à un ennemi protéiforme, à la fois proto-État, groupe armé, réseaux d’opérateurs et propagateur d’idéologie mortifère, il faut pouvoir répondre par une approche complète et qui prend en compte les différents niveaux de menaces.

Le Califat irako-syrien est un sanctuaire qui remplit plusieurs fonctions. Le recrutement, tout d’abord : l’instauration du Califat, et son expansion au Levant est un facteur de recrutement très important pour l’État islamique. Au-delà des contenus de propagande guerriers, montrant le conflit contre les troupes de Bachar el-Assad, les Kurdes et l’Armée syrienne libre, ainsi que les exactions commises par les jihadistes, de nombreuses vidéos sur la vie au sein du Califat seront diffusées. On y observe une vie idyllique où les combattants étrangers se voient offrir logement, salaire, une épouse (ou un époux dans le cas des femmes jihadistes) dès leur arrivée. L’État islamique insiste également sur les services qu’il offre à la population comme l’éducation ou la santé. Ces éléments vont être des vecteurs de recrutement importants pour les militants jihadistes qui espèrent rejoindre et participer à

une société nouvelle, réellement régie par la *charia*, et surtout qu'ils voient comme en pleine expansion. Une fonction de formation et de réseautage, ensuite : le Califat reste un proto-État en conflit constant et a donc besoin de combattants. Les jihadistes arrivant sur zone se voient donc obligés de faire une formation militaire de plusieurs semaines, avant d'être souvent envoyés au front. Cette expérience de combat, qui pour la majorité d'entre eux les conduira à la mort, permet néanmoins d'aguerrir les jihadistes européens et de sélectionner les plus performants pour des missions liées à des attaques terroristes. Pour d'autres, comme Ayoub El Khazzani ou Reda Hame, la formation sera plus brève, et quelques jours après ils seront renvoyés en Turquie avant que leur visa n'arrive à expiration. Au sein du Califat, les jihadistes étrangers sont souvent regroupés en *katibas* linguistiques{451}, du fait du manque de connaissance de la langue arabe parmi les recrues. Ces rassemblements de francophones (Français, Belges, Suisses, Maghrébins) facilitent la constitution de réseaux et permettront notamment l'organisation des attaques du 13-Novembre depuis la Belgique.

Une fonction de support logistique et financier, enfin : dès la proclamation du Califat, celui-ci est appuyé par des finances solides. En effet, après la prise de Mossoul, on estime la trésorerie de l'État islamique à plus de deux milliards de dollars{452}, dont une partie est issue du pillage de la ville{453}. De plus, de nombreuses activités lucratives vont permettre au groupe terroriste de s'enrichir : rente pétrolière, impôts et extorsion, kidnapping et rançon, dons « caritatifs » ou par les recrues, etc. Ces revenus vont lui permettre de financer un certain nombre de capacités et d'opérations pour frapper le monde occidental. Les jihadistes frappant le sol national ont besoin d'armement, d'équipement, d'argent pour se loger et se déplacer, et donc de moyens financiers pour y parvenir.

Dès lors, il est impératif de détruire ces différentes capacités de l'État islamique afin d'empêcher l'organisation et l'exécution de nouvelles attaques dans l'Hexagone. Cette mission est celle des forces armées françaises.

Opération Chammal

Lancée en septembre 2014, l'opération Chammal est le nom porté par les actions militaires françaises au sein de l'opération « Inherent Resolve »

menée par une coalition de 76 pays. Elle n'agit d'abord qu'en Irak, jusqu'au 8 septembre 2015, où les frappes de la coalition sont étendues aux territoires syriens de l'État islamique. Deux types d'opérations sont effectuées : des missions du pilier « appui » qui consistent à soutenir l'action des troupes au sol, et des missions du pilier « formation » participant à l'entraînement des forces armées irakiennes. Au total 600 militaires français participent à l'opération.

Concernant le pilier appui, on retrouve une composante aérienne avec des avions de chasse qui décollent depuis la Base aérienne projetée Prince Hassan située en Jordanie et de la base aérienne 104 d'Al Dafrah des Forces françaises aux Émirats arabes unis. Dès février 2015, la Marine nationale déploie un groupe aéronaval (GAN) en Méditerranée et à proximité du canal de Syrie, duquel décollent des Rafales pour aller frapper des cibles dans les territoires de l'État islamique. En 2016, alors que les attentats continuent partout en France, plus de 1 600 missions de combat ont été effectuées par les aéronefs français depuis plus de vingt et un mois. À l'automne, une composante terrestre est déployée sous le nom de Task Force Wagram. Les cent trente-cinq artilleurs français effectuent leurs premiers tirs depuis la base Qayyarah West au nord de l'Irak. La Task Force déploie quatre canons CAESAR de 155 mm qui complètent efficacement les actions de l'armée de l'Air dans un environnement particulier{454}. Si les moyens déployés peuvent paraître réduits, la France reste le deuxième plus grand contributeur de la coalition et la seule nation à déployer de l'artillerie au sol, avec les États-Unis. Comme l'écrit Jean-Jacques Mercier : « La logique retenue, couplant artillerie, forces spéciales, formation et actions aériennes/aéronavales, a permis à la France de conserver son rang{455}. » En octobre 2016, après la succession d'attaques sur le sol français, ils appuieront l'offensive irakienne sur la ville de Mossoul. Le combat est désormais porté dans la ville même qui a vu naître le Califat.

La bataille du renseignement

Au-delà de son entité proto-étatique et du contrôle d'un territoire donné, une des principales forces de l'État islamique est son potentiel humain et les recrues qu'il peut attirer sur zone. Ces troupes participent au succès du Califat, à sa capacité militaire, à ses finances et à son fonctionnement.

Parmi eux, on retrouve des profils variés, du primo-délinquant violent au cadre supérieur radicalisé. Chacun des 40 000 jihadistes qui ont rejoint la zone et particulièrement les 1 900 Français, offre au groupe terroriste un soldat, une source de revenus par son activité au sein du Califat, un vecteur de propagande ainsi qu'un accès à un réseau d'individus radicalisés restés en France. Comme l'a prouvé la période de *jihad* d'ampleur, chaque recrue est un terroriste potentiel, une fois revenu sur le sol national. Dès lors, le potentiel humain de l'État islamique est un atout de l'adversaire qu'il faut neutraliser ou *a minima* limiter. Si les forces armées s'occupent des jihadistes en zone irako-syrienne, c'est aux agents du renseignement de cibler les individus représentant une menace pour les intérêts français.

Leurs missions sont alors nombreuses et urgentes. Il faut à la fois fermer les flux de circulation, c'est-à-dire empêcher les départs sur zone et prévenir les retours, mais aussi surveiller les individus présents sur le territoire, qu'ils soient des revenants ou des velléitaires sans passage sur zone. Empêcher les départs peut paraître une évidence, limitant ainsi la capacité d'action de l'État islamique et la formation d'une réserve française de jihadistes entraînés, mais cette vision des choses n'a pas toujours été partagée. En 2014, certaines administrations voyaient les départs avec une certaine légèreté, comme l'expliquait Daniel Byman, et considéraient qu'il était préférable de les laisser mourir en Syrie plutôt que les empêcher de partir{456}. Cette vision a pu être partagée par une partie de la classe politique jusque tardivement{457}. Au fur et à mesure des attaques commises sur le sol européen par des jihadistes formées dans le Califat, des mesures ont alors été prises pour bloquer ses flux. La Syrie et l'Irak sont beaucoup plus facilement accessibles que l'étaient l'Afghanistan ou le Caucase, et peuvent être rejoints en voiture ou en avion *via* la Turquie, dont la frontière sud est restée poreuse lors de l'avènement du Califat. Pour ce qui est du retour, les terroristes peuvent suivre la « route des réfugiés », profitant de la crise migratoire pour entrer au sein de l'Union européenne, dont les frontières sont également faciles à franchir, ou tenter un retour « direct » depuis la Turquie en avion. Au fil des attaques en Europe, l'accès au Califat se complique pour les jihadistes, qui voient leur projet de départ devenir impossible. Comme l'a déclaré Larossi Abballa durant son attaque à Magnanville, les portes du Califat sont fermées. Dès lors, les jihadistes s'adaptent et transforment leur projet de *hijra* en *jihad* en France.

La traque des jihadistes sur le territoire se poursuit. Les services de renseignement doivent « loger » un certain nombre d'individus rentrés du Califat, plus dangereux de par leurs contacts et leur formation opérationnelle, ils doivent également détecter les jihadistes qui n'ont jamais quitté la France mais qui y préparent une attaque. La création du Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT) en mars 2015 et son déploiement en France va offrir un outil supplémentaire pour identifier et partager les informations collectées. Ce fichier permet de partager les informations relatives au suivi des personnes signalées pour radicalisation violente entre les différentes institutions mais également d'assurer leur suivi. Les signalements de ces individus radicalisés et potentiellement dangereux peuvent venir de plusieurs sources : enquêtes des différents services de renseignements, informations remontées aux États-Majors sécurité (EMS) présents dans chaque préfecture mais également signalement au numéro vert « Stop Djihadisme » du Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR), géré par l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT)[458]. Le suivi des différents individus inscrits dans le FSPRT est assuré par les Groupes d'évaluation départementaux (GED). Dirigés par le préfet de département, et rassemblant le procureur de la République, les représentants locaux des services de renseignement, des forces de l'ordre et de l'administration pénitentiaire, les GED sont en mesure d'ajuster le niveau de suivi après enquête et/ou réexamen des situations individuelles des individus précités. Une fois repérés, et si les éléments rassemblés indiquent un projet terroriste, les forces de l'ordre peuvent procéder à l'interpellation. Néanmoins, il est impossible de détecter à l'avance chaque projet terroriste individuel. Si les premiers jihadistes à partir en Syrie déclaraient très clairement sur les réseaux sociaux leurs intentions, ceux qui sont restés ont appris à couvrir, au moins partiellement, leurs traces. Alors que se termine la phase de *jihad* d'ampleur, ils tentent de dissimuler la planification de leurs attaques. Malgré les efforts constants de toute la chaîne du renseignement, des attaques vont avoir lieu. Pour y répondre, les forces de l'ordre vont devoir s'adapter.

Schéma national d’intervention

Lorsque débute la campagne d’attaques terroristes organisée par l’État islamique, le jihadisme n’est pas une préoccupation quotidienne pour les gendarmes et les policiers. Tous se rappellent des attaques commises par Mohamed Merah et du siège de son appartement par le RAID. Mais l’absence de pédagogie qui avait suivi, dans les médias et le monde politique, a également affecté la culture institutionnelle. Le signal clair envoyé par les attaques de Toulouse et Montauban, illustrant l’ouverture d’un *jihad* national non plus organisé en cellules mais individuel et prônant une extrême violence, n’a pas été intégré dans les menaces que doivent gérer le policier ou le gendarme sur la voie publique. Si de réels experts existent au sein des forces de l’ordre, les effectifs sur le terrain n’ont, pour la majorité d’entre eux, pas conscience de l’élévation du niveau de la menace. Occupés à gérer un quotidien déjà difficile, ils seront pourtant les premiers visés par ce changement de paradigme.

Le premier choc sera l’attaque de *Charlie Hebdo* par les frères Kouachi. Les primo-arrivants, gendarmes comme policiers, se trouvent alors dans une position difficile, faisant face à des adversaires mieux armés, plus équipés et ayant pris l’ascendant lors de l’attaque. Leurs témoignages le confirment : « On peut pas répondre à des kalach. Faut être spécialisé, formé dans une unité d’élite[459] », ou encore « On avait un simple pistolet, eux ils avaient des kalachnikovs. S’ils nous tirent dessus, leurs cartouches passent à travers nos gilets, c’est comme une feuille de papier. Un simple gendarme à l’époque n’était pas préparé à affronter des terroristes[460]. » Malgré ces difficultés, les primo-arrivants réagissent à chaque fois avec un grand professionnalisme, comme le prouve l’ouverture du feu par une policière rue Nicolas-Appert, et par un gendarme à Dammartin-en-Goële. Les attentats du 13-Novembre ne feront que renforcer ce constat. Encore une fois, c’est le courage et l’engagement des policiers qui feront la différence : le commissaire de la BAC Nuit 75 et son chauffeur, qui neutralisent Samy Amimour, ou encore les effectifs du Val-d’Oise qui couvrent la fuite des tireurs dans les allées parallèles. Puis, alors que l’horreur avait frappé, c’est le remarquable assaut de la BRI-PP qui mettra fin à cette terrible nuit.

Le 19 avril 2016, devant les gendarmes du GIGN et les policiers de la BRI-PP et du RAID, Bernard Cazeneuve prend la parole pour présenter la

réponse à ces problématiques : le nouveau schéma national d'intervention. Les constats effectués sont pertinents. Le ministre explique que la situation montre que nous avons « changé d'époque » et décrit ces évolutions :

> Si des attaques ont d'abord été commises par des individus radicalisés, passant à l'action de façon isolée, les derniers attentats de Paris, Saint-Denis et Bruxelles, ont, quant à eux, été exécutés par des terroristes aguerris, selon des plans minutieusement préparés dont la mise en œuvre a été coordonnée depuis la Syrie. Les modes opératoires ont en effet évolué : les exécutions isolées par arme de poing ou arme blanche ont fait place à des attentats de masse, commis à l'arme de guerre, que les réseaux de la criminalité organisée n'hésitent d'ailleurs plus, eux-mêmes, à utiliser. En outre, le 13 novembre dernier, pour la toute première fois sur notre sol, des attentats ont été perpétrés au moyen de ceintures d'explosifs. [...] Alors que voici peu ils étaient encore inédits en Europe et sur notre propre territoire, les attentats-suicides et les attentats multisites constituent désormais des types d'attaques terroristes auxquelles il nous faut faire face.
> J'ajoute enfin que les cibles des terroristes, elles-mêmes, ont changé ou plutôt se sont diversifiées et multipliées. Si elles avaient été choisies, en janvier 2015, à raison de leur évidente portée symbolique, tel n'a pas été le cas le 13 novembre.

Le constat est clair : la nature, la portée et les modes opératoires adverses ont évolué, la réponse apportée doit s'adapter. Par ailleurs, les forces de l'ordre doivent faire face à des difficultés nouvelles : temps de réaction inadapté, sur-attentats, choix des cibles privilégiant la masse à la symbolique. En plus des renforcements d'effectifs et de budget, de nombreuses mesures concernent les équipes d'intervention. Le nouveau schéma national d'intervention divise les effectifs de la Police nationale et de la Gendarmerie en trois niveaux, ayant chacun une capacité opérationnelle différente.

Les gendarmes de brigades territoriales et les policiers de sécurité publique, par définition les plus présents sur le terrain, sont justement décrits par Bernard Cazeneuve comme le « premier rempart » de l'intervention. Or, comme évoqué plus tôt dans cet ouvrage, leur nombre a diminué au fil des quinquennats. Neuf mille postes sont donc créés, du matériel supplémentaire leur est attribué et une formation supplémentaire conçue pour répondre aux attaques terroristes devra leur être proposée. Selon la nouvelle doctrine d'intervention mise en œuvre, ils devront s'engager au plus vite si une attaque est en cours pour neutraliser ou fixer la menace. Les Brigades anti-criminalité (BAC) et les Pelotons de sécurité et d'intervention de la Gendarmerie (PSIG) constituent le maillon suivant, dit d'intervention professionnelle au sein de la Gendarmerie, ou de « niveau 2 » dans la Police nationale{461}. « Échelon décisif » qui soutient l'action des primo-arrivants, ils feront l'objet du plan « BAC-PSIG 2016 ». Ce plan

apporte une capacité de réaction supplémentaire à la Police nationale et à la Gendarmerie en leur fournissant des crédits supplémentaires pour améliorer le matériel, notamment les protections individuelles (gilets porte plaques balistiques, casques pare-balles) et l'armement, en équipant les BAC et les PSIG avec des fusils d'assaut HK G36 chambrés en calibre 5,56×45 mm[462]. Une nouvelle doctrine est également mise en place avec la création de 150 PSIG Sabre à partir des PSIG existants, choisis pour leur localisation géographique, et dotés d'une capacité opérationnelle supérieure. Les temps de formation initiale et continue des deux types d'unités sont augmentés, incluant des exercices « tuerie de masse » plus fréquents.

Le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN), la Brigade de recherche et d'intervention de la préfecture de police de Paris (BRI-PP) et le RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) forment le sommet du schéma national d'intervention. Ces trois équipes d'intervention spécialisées se voient doter d'unités d'intervention déconcentrées sous leur contrôle hiérarchique. Le RAID, qui possède alors sept antennes (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nice, Rennes et Strasbourg), en obtient trois supplémentaires à Montpellier, Toulouse et Nancy. Les 16 BRI locales continuent quant à elles leur mission de police judiciaire mais montent en compétences dans le domaine de l'intervention spécialisée. Concernant la Gendarmerie nationale, tous les Pelotons d'intervention interrégionaux de la Gendarmerie (PI2G) ont été transformés en « antennes GIGN » à Toulouse, Orange, Dijon et trois nouveaux sont créés à Tours, Reims et Nantes[463].

Ces évolutions pertinentes sont rapidement implémentées dans les forces de l'ordre. Les Moniteurs d'intervention professionnelle (MIP) de la Gendarmerie et les Formateurs aux techniques et à la sécurité en intervention (FTSI) de la Police nationale doivent préparer leurs effectifs à des dangers nouveaux : le terrorisme est désormais une réalité pour tous les membres des forces de l'ordre. Malgré cela, les vocations sont nombreuses et beaucoup rejoignent les forces de l'ordre et les armées, et les candidats affluent également dans les réserves opérationnelles militaires, comme celle de la Gendarmerie nationale. Comme l'explique un policier :

On avait commencé à réfléchir à la question des kalach avec les règlements de comptes à Marseille au début des années 2010, et on n'avait aucune réponse létale face à ça. On travaillait sur de l'amok [ancienne appellation du phénomène de tuerie de masse] à l'époque, mais ça nous paraissait lointain,

on se sentait pas vraiment concernés. C'était pas lié au terro et on le travaillait sans équipement particulier. Ça me rappelle un peu ce qui s'est passé avec les marins pêcheurs en 1994 pour le maintien de l'ordre. On a dû tout changer d'un coup. D'abord au niveau juridique, on est passés du 122-7, l'état de nécessité et la notion de « fonction de tir », au 122-4-1 qui prenait en compte « la réitération » et finalement au 435-1. Les G36 sont arrivés après le 13-Novembre. C'était formation d'urgence pour tout le monde, dispensée dans toute la boîte. Quand on fait la comparaison, on était équipés comme un GIPN d'un coup. Les faits parlaient d'eux-mêmes, on n'a pas abordé le sujet. On a compris. Il y avait une certaine émotion chez les collègues. On a carrément changé de métier, on a dû rentrer dans la thématique. Entre un travail de baqueux et une tuerie de masse... C'est une matière de spécialiste qu'on enseigne à des généralistes. Si la formation se passe bien, le manque de suivi complique les choses{464}.

Pour les unités d'intervention professionnelle, le « niveau 2 », les changements induits par cette nouvelle menace demandent une grande adaptabilité de la part des forces de l'ordre. Un gendarme en unité d'intervention décrit les changements :

On a eu le matos après le Bataclan. Ça s'est fait en plusieurs étapes. On a appris pour le passage Sabre [évolution de certains PSIG en 2016 qui deviennent PSIG Sabre, avec une transformation des missions et de l'armement] en off, puis par un ordre officiel. Les G36 sont arrivés, le bouclier balistique, le Sharan [véhicule d'intervention] et les casques. J'ai plus de dix ans en Gendarmerie et j'ai jamais vu une telle avancée en si peu de temps. En termes de moyens c'est exceptionnel. Mais ça demande énormément d'entraînement et on n'a pas plus de temps. Le bouclier par exemple, c'est des heures et des heures d'entraînement. En PSIG, le niveau varie avec des mecs extrêmement bons, mais aussi des mecs qui sont là depuis longtemps et des jeunes GAV [gendarme adjoint volontaire]. Eux, le bouclier ils ne le connaissent pas. On doit continuer à faire le travail quotidien et en plus on doit faire des formations tueries de masse. Mais on n'a pas de périodes d'entraînement supplémentaires. Donc le niveau varie avec la délinquance locale, le commandement et l'activité. Certains PSIG sont capables de dégager du temps et de monter en compétences. Pour d'autres, c'est pas le cas.
Certains gendarmes sont loin de ces problématiques à cause de leurs missions, mais je pense que ça rentre. On essaie d'expliquer en prenant des exemples concrets. Saint-Étienne-du-Rouvray ou Trèbes, ça montre que c'est pas que dans des grandes agglomérations. Les effectifs de PSIG sont hyper attentifs. Mais le jour où ils vont arriver sur l'inter, ça sera pas simple. On reste des PSIG, pas des PSPG [Peloton spécialisé de protection de la Gendarmerie] ou des antennes. On est des généralistes avec des missions éparpillées, et quand ça arrivera, ça sera très dur psychologiquement. On sera pas prêts. L'arrivée de l'armement et du nouveau SNI [Schéma national d'intervention], ça nous engage à une grosse remise en question sur notre niveau et notre capacité à réagir à une attaque terro. Après, c'est du positif. On va dans le bon sens. La démarche est exceptionnelle en termes de moyens. On revient sur des fondamentaux, à moins subir, à prendre l'ascendant{465}.

L'ensemble de ces efforts, des forces armées, des services de renseignement et des forces de l'ordre, stratégiquement pertinents quoique quelque peu tardifs, vont fortement affecter la mouvance et sa capacité à frapper en France. Obligé de défendre son Califat en Irak et en Syrie contre l'avancée de la coalition, limité dans sa capacité à déplacer ses opérateurs entre l'Europe et les zones tenues du fait des efforts des services de

renseignement, et faisant face à des enquêteurs et des unités d'intervention plus aguerris, l'État islamique est en train de perdre l'ascendant. Pas encore acculé, le groupe lance alors ses supporters dans une succession d'attaques.

Reprise des attaques

Dans la matinée du 3 février 2017, un homme descend l'escalier qui mène dans la galerie commerciale du Carrousel du Louvre dans le 1er arrondissement de Paris. Vêtu d'un t-shirt noir orné d'une tête de mort et portant deux sacs à dos, sa démarche interpelle quatre militaires qui patrouillent dans le cadre de l'Opération Sentinelle. Soudain, le jihadiste se saisit de deux machettes d'une quarantaine de centimètres et charge les militaires du 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes en criant : « Allah Akbar ! » Il en blesse un premier au niveau du cuir chevelu, et parvient à faire chuter un second. Le parachutiste, au sol, le repousse avec ses pieds, alors que le jihadiste cherche à le tuer. Le militaire fait feu une première fois avec son FAMAS, sans que cela stoppe son adversaire. Il ouvre à nouveau le feu à trois reprises, neutralisant le jihadiste{466}. Il sera transféré à l'hôpital. Dans les jours qui suivent, les enquêteurs parviennent à établir le parcours du terroriste. Abdallah El Hamahmi est un étudiant égyptien de 29 ans, résidant aux Émirats arabes unis. Le 30 octobre 2016, il avait déposé une demande de visa touristique pour la France, qui sera acceptée pour un séjour du 20 janvier au 20 février 2017. Le 26 janvier, le terroriste atterrit à Roissy depuis Dubaï. Deux jours plus tard, il se présente dans une armurerie parisienne et dépense 680 euros pour l'achat de deux machettes militaires{467}. Le profil du jihadiste, diplômé, aisé financièrement, ayant travaillé pour un cabinet d'avocats en Égypte et issu d'une famille de policiers, va à l'encontre des discours simplistes sur les causes du terrorisme. En effet, la forte proportion de jihadistes issus de quartiers difficiles a laissé penser certains que la cause première de la radicalisation et du passage à l'acte violent était une fragilité socio-économique, ce que les études sur le sujet ont démenti depuis des années{468}. Si les difficultés économiques d'un individu peuvent représenter une fragilité supplémentaire et un facteur favorisant son adhésion à une idéologie extrémiste, elle n'est en rien la cause première. Le terrorisme est une problématique complexe et multifactorielle, dont l'étude demande une analyse nuancée. Dans le cas El

Hamahmi, expatrié et à l'aise financièrement, un certain nombre d'éléments prouvent la rigueur de ses convictions. Sur un des comptes Twitter qui lui sont attribués, il vante les mérites de l'État islamique et des « frères morts en Syrie ». Dans son dernier tweet avant l'attaque, on peut lire une citation d'Abou Mohamed el-Adnani : « Pas de négociation possible, pas de compromis, pas de pommade à passer, et certainement pas de retour possible. Il n'y a pas de paix dans la guerre[469]. »

Une semaine après l'attaque du Carrousel du Louvre, les enquêteurs de la Sous-direction anti-terroriste (SDAT), mènent une série d'interpellations dans l'Hérault. Trois personnes sont alors interpellées : Sara Z. 16 ans, Thomas Sauret, 20 ans et Malik Hammami, 33 ans. Les deux premiers, promis l'un à l'autre religieusement, préparaient une attaque sous le « tutorat » du troisième, d'ailleurs fiché S[470]. Le jeune couple, frustré dans son projet de partir en Syrie, voulait alors organiser un attentat « comme ça a été aux USA en 2001 ». Sauret est volontaire pour une opération kamikaze et fabrique activement du TATP, dont 71 grammes et des composants nécessaires à sa fabrication seront retrouvés dans l'appartement du couple à Clapiers[471]. Les deux jihadistes hésitent sur leur cible. La Tour Eiffel est d'abord envisagée, avant d'opter pour la Place de la Comédie de Montpellier. Une vidéo d'allégeance à l'État islamique est enregistrée et diffusée sur les réseaux sociaux par la jeune femme. Lorsque l'arrestation a lieu, le projet d'attaque est considéré comme imminent[472].

Le 15 février, Ismaël Z., 18 ans, est interpellé à Wattignies, dans la banlieue de Lille. Récemment bachelier, issu d'une famille sans histoires, il déclare aux forces de l'ordre vouloir « se faire exploser », tuer « des policiers, des militaires et même des civils ». Certaines cibles, comme le métro lillois ou un centre commercial sont évoquées, mais les difficultés logistiques ont freiné le projet. Étudiant en économie à Villeneuve-d'Ascq, il était en contact avec un jihadiste au sein du Califat qui téléguidait le projet d'attentat[473]. Six jours plus tard, trois arrestations sont menées à Marseille, Clermont-Ferrand et dans le Val-de-Marne[474]. Les trois hommes âgés de 19, 27 et 31 ans préparaient un attentat, sans avoir pour le moment de cible précise. Puis, le 28 février, des interpellations ont lieu dans la cité des Bois du Temple à Clichy-sous-Bois, ainsi qu'en Seine-et-Marne. Quatre membres de la famille Belmir, deux frères et deux cousins sont soupçonnés de préparer un attentat terroriste[475]. Si l'un des individus avait déjà été soupçonné de financer le départ en Syrie de deux jeunes filles en

juillet 2015[476], c'est une découverte de la BAC locale qui va mettre à jour leurs projets. Lors d'une visite dans un bâtiment du quartier, deux flacons d'acétone, une bouteille d'acide sulfurique, un thermomètre et une plaque d'aluminium sont découverts dissimulés dans une gaine technique. C'est le matériel nécessaire pour fabriquer du TATP. Des gilets pare-balles seront retrouvés dans un autre immeuble de la ville. Début mars, ce sont trois jeunes filles mineures radicalisées qui sont interpellées dans le Var, en Seine-et-Marne et à Mulhouse, après avoir évoqué des projets d'attaques sur Telegram[477]. Les actes et les projets terroristes se succèdent. Le 16 mars, un lycéen de Grasse ouvre le feu dans son lycée faisant 8 blessés dont 4 par balles. L'évènement n'a pas de caractère terroriste, le tireur n'agissant que pour des raisons personnelles, cherchant à imiter certaines fusillades en milieu scolaire américaines[478]. L'évènement est mal interprété par de nombreux observateurs, et des accusations de discriminations apparaissent sur les réseaux sociaux. L'attaque terroriste suivante a lieu deux jours plus tard.

Le 18 mars, il n'est pas encore 7 heures du matin à Garges-lès-Gonesse quand les policiers observent une Clio blanche qui roule trop vite et sans feux. À l'intérieur, Ziyed Ben Belgacem, 39 ans, braqueur multirécidiviste, a consommé de l'alcool et des stupéfiants. Il commence par présenter ses papiers lors du contrôle, puis sort un pistolet à grenaille et ouvre le feu, blessant un policier au visage. Alors qu'il accélère en continuant à tirer sur les policiers, les forces de l'ordre répondent par le feu. Le terroriste disparaît, débutant alors son violent périple. Ben Belgacem réapparaît ensuite à 7 h 40 à Vitry-sur-Seine, et entre dans un bar qu'il fréquente régulièrement. À l'intérieur, il braque les clients et tire à plusieurs reprises, sans faire de blessés. Il ressort et agresse une automobiliste pour lui voler son véhicule en criant : « Au nom d'Allah ![479] » Au volant de la Citroën Picasso, il prend la direction de l'aéroport d'Orly. Il pénètre alors dans le terminal Sud. Les caméras de surveillance le montrent en train de s'approcher d'une patrouille Sentinelle. Il jette soudain son sac, et saisit une aviatrice par-derrière, lui braquant son pistolet à grenaille sur la tempe. Il la force à reculer, sans être immédiatement repéré par les autres membres de la patrouille. Ben Belgacem crie alors : « Posez vos armes ! Mains sur la tête ! Je suis là pour mourir par Allah. De toute façon, il va y avoir des morts[480]. » Un mouvement de foule s'ensuit, alors que les deux autres militaires tentent de s'approcher de l'assaillant. L'aviatrice se débat mais

l’assaillant la plaque au sol pour récupérer son FAMAS. Alors qu’il se redresse, les militaires font feu, le neutralisant immédiatement. Dans son sac et son véhicule, on retrouvera un bidon d’essence, un briquet, un paquet de cigarette, ainsi que 750 euros en liquide et un coran{481}. Tous les vols en direction d’Orly doivent être déroutés pour la journée.

Cette succession d’attentats et de complots jihadistes n’est pas simplement fortuite. On l’observe également ailleurs en Europe : à Westminster en Angleterre (5 morts, 49 blessés), à Saint-Pétersbourg en Russie (14 morts, 53 blessés) et à Stockholm en Suède (5 morts, 14 blessés). Ces événements sont le résultat de dynamiques multiples liées à la situation de l’État islamique et à celle de ses partisans en France. Du fait des efforts évoqués au début de ce chapitre, rejoindre le Califat est devenu à la fois peu souhaitable et très complexe. Peu dans la mouvance jihadiste souhaitent rallier la zone irako-syrienne dans une phase où les territoires tenus par le groupe se réduisent. Les conditions de vie des jihadistes deviennent alors de plus en plus précaires du fait des bombardements, du rationnement d’électricité et des combats incessants. Face à cette impossibilité du départ, les jihadistes français choisissent de passer à l’acte sur le sol national. De plus, l’offensive de la coalition, menée au sol par les troupes irakiennes, continue de progresser dans la reconquête de Mossoul. Les quartiers est ont été conquis entre novembre et janvier, et le Tigre est franchi à plusieurs reprises au mois de février. L’État islamique répond avec fureur en faisant usage de VBIED et de chars. Alors que le Califat commence à s’écrouler, ses partisans français cherchent à le venger en multipliant les attaques.

Attentat sur les Champs-Élysées

C’est un courrier surprenant qui relance l’enquête suivante. Le 4 avril, les policiers du commissariat de Roubaix découvrent une enveloppe qui leur est destinée, avec à l’intérieur la carte d’identité et la carte bancaire de Mahiedine Merabet. Un message accompagne les documents :

Je vous donne ma pièce d’identité et ma carte car a cause de vous je n’en est plus utiliter [sic] je vais bientôt me rendre on discutera... Ô vous les force de l’ordre que me voulez-vous ? Laisser moi respirer je n’ai rien a vous dire... Je vie d’amour et d’eau fraiche je m’édite [sic] laisser moi Tranquil... Salut.

Merabet est un délinquant multirécidiviste, connu pour sa radicalisation[482]. Le fait qu'il se débarrasse de ses documents d'identité pourrait indiquer qu'il se prépare à passer à l'acte. Né à Croix dans le Nord en 1987, il est connu pour trafic de stupéfiants et condamné à trois ans de prison en 2013. Alors qu'il purge sa peine à la maison d'arrêt de Lille-Sequedin, il rencontre Clément Baur, converti radicalisé qui devient son compagnon de cellule. Baur s'est converti à l'âge de 14 ans, en adoptant très vite une vision rigoriste de l'islam au contact de Tchétchènes vivant à Nice. Il est incarcéré pour usage de faux papiers, mais sous un faux nom, après avoir convaincu la justice qu'il était Ismaïl Djabrailov, originaire du Daguestan. Fiché S, il a fréquenté la communauté salafiste en Belgique et en Allemagne, prétendant à chaque fois être originaire du Caucase. Baur et Merabet, désormais fichés S, emménagent ensemble à leur sortie de prison et cherchent à se procurer des armes[483]. Une perquisition administrative a lieu dans leur logement. Merabet est absent et la police n'y trouve qu'un homme originaire du Caucase qui prétend s'appeler Arthur Kamalov. Baur et Merabet prennent ensuite la fuite durant quelques mois. Le 12 avril, Merabet cherche à transférer une vidéo de revendication à un membre de l'État islamique. Celle-ci est récupérée par un agent de la DGSI, qui arrive à loger le jihadiste à Marseille. Le 18 avril, les opérateurs du RAID se positionnent devant l'adresse en question. Alors qu'ils se préparent au top action, ils aperçoivent Mahiedine Merabet qui descend faire des courses, un bras en écharpe suite à une chute à vélo. Il est immédiatement interpellé. Montant dans la cage d'escalier, ils découvrent Clément Baur au téléphone, assis sur les marches, et l'interpellent. Dans l'appartement, les murs sont tapissés de photos d'enfants syriens blessés ou morts. Les jihadistes avaient rassemblé un arsenal conséquent : 3,5 kilos de TATP, un pistolet-mitrailleur Uzi, un pistolet automatique Mauser, des munitions, un couteau de chasse et une GoPro. Les cibles envisagées sont les bars marseillais, les bureaux de vote lors de l'élection présidentielle, ainsi qu'un meeting de campagne du Front national prévu le lendemain.

Deux jours plus tard, Karim Cheurfi arrête son Audi 80 devant le numéro 102 de l'avenue des Champs-Élysées. À proximité, un fourgon de la 32e compagnie d'intervention de la Direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) est stationné. Cheurfi, 39 ans, a un long passé de violence à l'égard des forces de l'ordre. En 2001, il percute par accident le véhicule d'un élève policier. Il s'enfuit. Rattrapé par l'agent, et alors que

celui-ci enfile un brassard « Police », Cheurfi ouvre le feu à plusieurs reprises et blesse le policier et le frère de celui-ci, également présent dans le véhicule. Interpellé, il arrive à se saisir de l'arme d'un autre policier pendant sa garde à vue. Il tire trois cartouches, transperçant son poumon, sa jambe et son pied. Celui-ci arrive néanmoins à le maîtriser et à donner l'alerte. Il sera condamné à une peine de vingt ans de réclusion, ramenée à quinze ans en appel. En 2008, il est de nouveau condamné à trois mois pour violence sur personnes dépositaires de l'autorité publique, probablement un agent de l'administration pénitentiaire. En 2009, il est cette fois-ci condamné à dix-huit mois d'emprisonnement pour des faits de violence sur un autre détenu. Profitant du système de remise de peine, il est remis en liberté conditionnelle en septembre 2013. L'année suivante, il est condamné à quatre ans de prison pour vol avec effraction dans un local d'habitation, refus d'obtempérer, recel de vol et usurpation de plaque d'immatriculation{484}. Il est de nouveau en liberté conditionnelle dès novembre 2015{485}. Son contrôle judiciaire l'oblige à suivre un traitement psychiatrique et lui interdit de quitter le territoire. Dès décembre 2016, il est suspecté de radicalisation et inscrit au FSPRT. En janvier, malgré l'interdiction de quitter le territoire dont il fait l'objet, il part en Algérie, prétendument pour s'y marier. À cette époque, il est suspecté de chercher des armes et de vouloir s'en prendre à des policiers{486}. En février 2017, une perquisition à son domicile permet de découvrir qu'il a commandé en ligne des couteaux de chasse, des masques et une caméra GoPro, mais aucun lien avec la mouvance jihadiste ne peut être établi. Finalement, le 7 avril, il est convoqué devant le juge d'application des peines pour expliquer son séjour en Algérie alors qu'il était sous contrôle judiciaire. Le juge décide de ne pas procéder à la révocation de son sursis avec mise à l'épreuve. Le 20 avril, il sort de son véhicule sur les Champs-Élysées. Les policiers de la DOPC sont en place à cet endroit pour assurer la protection du centre culturel turc. Dans le fourgon, Xavier Jugelé, gardien de la paix, profite de sa pause repas. D'abord gendarme puis policier depuis 2010, il vient de faire son pot de départ et se prépare à rejoindre le Service de coopération technique internationale de police (SCOPOL) d'ici une dizaine de jours{487}. Karim Cheurfi contourne son véhicule par l'avant et fait feu, tuant de deux balles dans la tête Xavier Jugelé. Il ouvre ensuite le feu sur les autres policiers, faisant deux blessés. Les agents ripostent immédiatement, neutralisant le jihadiste. L'enquête qui suivra permettra de

découvrir une note manuscrite défendant l'État islamique à proximité du jihadiste, ainsi que de la littérature islamiste à son domicile. Le jihadiste avait également fait des repérages auprès du commissariat de Lagny-sur-Marne et du siège de la DGSI. Deux heures environ après l'attaque, l'État islamique revendique cette dernière, citant Abu Yusuf Al-Baljiki comme l'auteur. Karim Cheurfi n'a cependant aucun lien avec la Belgique, et n'a apparemment jamais utilisé cette *kunya* [nom de guerre choisi par les jihadistes pour camoufler leur identité]. Aucune vidéo de revendication ne sera produite par le groupe jihadiste, ce qui permet de croire à une revendication d'opportunité{488}. Face à la perte de sa capacité opérationnelle, l'État islamique cherche à médiatiser toute victoire qu'il peut revendiquer pour rallier ses partisans.

Le 2 mai, la SDAT procède à l'arrestation de cinq individus à Villeneuve-d'Ascq, Bihorel dans la banlieue de Rouen et Roanne. Quatre hommes et une femme, âgés de 16 à 25 ans, sont soupçonnés de préparer une action violente. Parmi eux, certains sont des proches de Rachid Kassim. On retrouve également des armes, détenues légalement, et des vidéos où l'un des suspects déclare vouloir mourir en martyr{489}. Trois jours plus tard, un nouveau drame est évité. Vers 5 h 30, un homme est interpellé à proximité de la base aérienne 105 Évreux-Fauville, alors qu'il se cache dans les buissons. Il porte un treillis complété par les insignes de l'État islamique. Un peu plus loin, les gendarmes découvrent un fusil à pompe chargé, deux revolvers à poudre et trois couteaux de commando, ainsi qu'un trou dans le grillage extérieur de la base. Alain Feuillerat, 34 ans, ancien militaire décoré, parti en opex au Liban et en Côte d'Ivoire, reconnaît son projet d'attaque terroriste. Il a d'ailleurs envoyé une lettre de revendication à certains médias qui explique : « Je m'appel [sic] Alain Feuillerat, soldat musulman défendant ma patrie : l'État islamique. C'est moi qui est [sic] préparé avec l'aide d'Allah l'attaque contre la base militaire aérienne (BA 105) d'Évreux Fauville{490}. » Radicalisé après avoir quitté l'institution militaire et suite au décès de sa femme, l'homme s'était entraîné au tir et avait fait de nombreux repérages en amont. Ses séances de tirs répétées dans son jardin et son comportement prosélyte au travail avaient mené à une visite des forces de l'ordre et à la création d'une fiche S. Feuillerat souhaitait « se venger » de « cette humiliation{491} ». Le 24 mai, Salman Abedi se fait sauter au milieu de la foule qui quitte le concert d'Ariana Grande à Manchester. Vingt-deux personnes sont tuées, deux cent soixante-

douze sont blessées, parmi elles de nombreux enfants[492]. En France, une série d'interpellations auront lieu dans la métropole lilloise après que deux femmes jihadistes se sont réjouies et ont déclaré être « prêtes à l'action[493] ».

Attaques estivales

La trajectoire qui conduit Farid Ikken sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame de Paris le 6 juin 2017 peut surprendre. Né en 1977 à Akbou en Algérie, il grandit à Béjaia. Il obtient une licence en « traduction et entrepreneuriat »[494] au début des années 2000. Peu religieux à l'époque, athée pour certains, il décide de poursuivre ses études à Uppsala en Suède. Il y obtient un master en journalisme, épouse une Suédoise puis divorce rapidement et passe près dix ans dans le pays, travaillant comme pigiste notamment pour Svedrige Radio à Göteborg[495]. En 2009, il se voit remettre le prix national du journaliste contre la discrimination décerné par la Commission européenne pour un article sur l'accès des demandeurs d'asile aux soins médicaux[496]. En 2011, il décide de retourner en Algérie. Ikken lance alors un site d'actualités sur sa ville d'origine « Bejaia-aujourd'hui », qui ne fonctionnera qu'un temps, faute de financements. Il enseigne ensuite à l'Institut international de management et écrit parfois pour le journal *El Watan*[497]. Les échecs successifs semblent le pousser vers un islam plus rigoriste. Après trois ans sur place, il décide de postuler en thèse et est accepté à l'Université de Lorraine à Metz, avec comme sujet « Le traitement médiatique des élections nationales dans les trois pays du Maghreb et le regard croisé entre ces pays[498] ». Son directeur de thèse le décrira comme un « ardent défenseur de la démocratie occidentale[499] ». Mais Farid Ikken est frustré par la France où les musulmans sont « écrasés ». Dès l'été 2015, il veut partir en Syrie, pour « enseigner » et s'agace de la « pénalisation des départs ». À ses yeux, les jihadistes de l'État islamique sont « de bonnes personnes qui défendent leur patrie ». Il décide donc de passer à l'acte sur le sol français. Arrivé sur le parvis de Notre-Dame, Ikken hésite encore entre le marteau de 30 cm et les deux couteaux qu'il a dans son sac, à côté du *Manuel de combat du soldat du califat en terre des Francs*. Dissimulé dans un groupe de touristes, il s'approche doucement de trois fonctionnaires de police. Il s'élance et frappe

un policier. Celui-ci a tout juste le temps de comprendre ce qu'il se passe quand il entend son collègue crier : « Attention ! » Il rentre la tête, recevant le coup derrière l'oreille gauche. Ikken hurle : « C'est pour la Syrie ! » Un policier fait feu à deux reprises, empêchant un deuxième coup qui aurait pu être mortel. Farid Ikken sera hospitalisé, puis incarcéré. On retrouvera en sa possession une vidéo de revendication de l'attaque, accompagnée de littérature jihadiste. Comme le profil d'Abdallah El Hamahmi au Carrousel du Louvre, celui de Farid Ikken diffère de la vision caricaturale du jihadiste. C'est un individu éduqué, ayant voyagé dans plusieurs pays et dont les travaux sur les droits de l'homme ont été salués par le passé, avant de décider à choisir « l'action directe{500} ».

Treize jours plus tard, les véhicules de l'escadron de Gendarmerie mobile de Chaumont, le 32/7, remontent les Champs-Élysées vers la place de la Concorde. L'Iribus de tête est soudain percuté par une Renault Mégane blanche, qui prend soudainement feu. Les gendarmes mobiles réagissent immédiatement. Un adjudant-chef se précipite à l'avant du véhicule et brise la vitre du conducteur. Une épaisse fumée orange vif se propage de l'intérieur de la berline. Avec un camarade, il saisit le conducteur et l'extrait du véhicule{501}. Adam Djaziri, 31 ans, meurt asphyxié par les fumées. Les gendarmes pensent alors à un simple accident. Mais les éléments retrouvés dans le véhicule vont prouver le contraire. Un fusil d'assaut de type Kalachnikov, plusieurs armes de poing, vingt-huit chargeurs, un grand nombre de cartouches, plusieurs couteaux sont découverts dans le coffre. Le conducteur avait également emporté deux bouteilles et avait pour objectif de faire sauter son véhicule contre celui de la Gendarmerie.

L'enquête révèle que Djaziri est fiché S depuis août 2015 et avait fait l'objet d'une fiche Interpol pour terrorisme à la demande du gouvernement tunisien en 2014. Négociant en or et en bijoux, il avait justifié ses déplacements répétés en Turquie au cours de l'année 2016 en avançant des motifs commerciaux. Issu d'une famille salafiste, il avait prévenu de son attaque, trois semaines auparavant, par une lettre intitulée « Message au peuple français de la part des soldats de l'État islamique » et envoyée sous un faux nom à différents médias. Il y demande à Emmanuel Macron la fin des bombardements contre l'État islamique et la libération des détenus ayant tenté de commettre un attentat en France. Il menace les policiers et les gendarmes : « Sachez que vos gilets pare-balles et vos pistolets ne vous suffiront pas face à nos kalachnikovs et nos ceintures explosives » et signe

« Abou Mahdi al Roumi »[502]. Plus inquiétant encore, le jihadiste a laissé une lettre testament envoyée à des proches, évoquant son « double jeu »[503]. En effet, il possède légalement plusieurs armes et sous le prétexte de pratiquer le tir sportif, s'entraîne pour le *jihad*. S'il avait acquis une partie d'entre elles en 2012 avant que sa radicalisation ne soit détectée, le renouvellement de son autorisation doit se faire tous les cinq ans. En février 2017, le renouvellement a lieu sans difficulté pour éviter que Djaziri soupçonne la surveillance dont il fait l'objet. Néanmoins, la visite de deux gendarmes au stand de tir qu'il fréquente éveille son attention. Au mois de mai, il est finalement convoqué par la DGSI à deux reprises, mais justifie son absence par des problèmes de santé. La date du troisième entretien coïncide avec celle de l'attaque[504], peut-être accélérée par le fait qu'il aurait réalisé que les services de renseignement le surveillaient.

Depuis l'automne 2016, les choses se sont compliquées pour Rachid Kassim. Les différents attentats qu'il a téléguidés ont régulièrement échoué, et son appel aux femmes jihadistes, considéré comme un aveu de faiblesse, est mal vu par certains de ses pairs. De plus, vingt-deux de ses contacts Telegram ont été arrêtés. Dans une interview au mois de novembre, il s'est plaint de la jalousie de certains membres de l'État islamique à son égard. Il se fait ensuite plus discret, après avoir déclaré qu'il était l'ennemi numéro un de la France. En février, il est ciblé par une frappe américaine. Beaucoup de médias le déclarent alors mort mais Kassim survit, blessé aux jambes. Le 26 juillet, de nombreuses commémorations ont lieu en souvenir du Père Jacques Hamel, assassiné par les affidés de Kassim. Le Président de la République assiste à une messe à l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray où une plaque commémorative a été installée. Le lendemain, une frappe d'un drone américain tue Rachid Kassim à Mossoul[505].

Le prochain attentat survient peu après. Le 9 août, six militaires du 35e régiment d'infanterie de Belfort sont fauchés par une BMW Série 2 devant leur casernement à Levallois-Perret. La voiture attendait non loin de là alors que les militaires se préparaient à partir en patrouille au sein de l'Opération Sentinelle. Deux sont transportés à l'hôpital militaire de Percy, grièvement blessés, et les quatre autres à l'hôpital d'instruction des armées Bégin à Saint-Mandé[506]. Le véhicule bélier a réussi à s'enfuir. Un peu après 13 heures, il est repéré sur l'autoroute A16 au niveau du village de Leulinghen-Bernes dans le Pas-de-Calais[507]. Disposant du suivi GPS de la BMW qui a été louée par le jihadiste, les policiers des BRI de Rouen et de

Lille forment un barrage[508]. Le suspect décide de le percuter, obligeant les policiers à ouvrir le feu. À l'intérieur, Hamou Benlatrèche, ressortissant algérien de 37 ans, est blessé par cinq projectiles qui le laisseront en fauteuil roulant. Connu pour des faits de petite délinquance, il était néanmoins inconnu des services de renseignement français. L'enquête montrera que Benlatrèche était proche du mouvement *tabligh*, et établira son intention terroriste, ainsi que certaines velléités de départ pour la zone irako-syrienne, étayées par des recherches sur l'obtention d'un visa turc et la recherche d'un hôtel à Istanbul. Plusieurs documents de propagande liés à l'État islamique ont également été découverts lors de la perquisition de son appartement à Bezons dans les Yvelines. Deux semaines plus tard, la DGSI interpelle un individu à Saint-Denis, alors qu'il envisageait d'attaquer des boîtes de nuit et cherchait sans succès à se procurer une arme[509].

Le 7 septembre, les forces de l'ordre sont contactées par deux plombiers qui viennent d'intervenir pour une fuite d'eau dans un appartement du boulevard Chastenet-de-Géry, à Villejuif. Appelés par le syndic pour intervenir dans un studio au troisième étage, ils y ont remarqué « un saladier contenant une pâte blanchâtre, une balance, des composants électriques » ainsi que « des feuilles contenant des inscriptions en arabe », le tout entreposé sur une table de camping, sous une bâche bleue sur la terrasse de l'appartement. Lors de la perquisition, les craintes des policiers de la SDAT et de la DGSI se confirment lorsqu'ils découvrent cent grammes de TATP prêt à l'emploi et un réveil modifié de façon à pouvoir servir de système d'allumage[510]. Ils interpellent rapidement le propriétaire des lieux, Ali Mohammed Rahmani, un Franco-Algérien de 36 ans. Les investigations révèlent ses contacts avec un converti fiché S, Frédéric Le Canne, 37 ans, mais aussi le box qu'il loue à Thiais dans le Val-de-Marne. À l'intérieur, Rahmani et Le Canne ont rassemblé en grande quantité les composants nécessaires à la fabrication du TATP, assez pour plusieurs kilos au moins. Plusieurs tests d'explosions ont été effectués et les vidéos de ceux-ci sont retrouvées sur une clé USB dans l'appartement. Les deux suspects prétendent d'abord qu'ils cherchaient à faire sauter des distributeurs automatiques de billets, avant de reconnaître leur véritable intention : « se venger de la coalition[511] », en prenant probablement pour cible des militaires de l'Opération Sentinelle[512].

Fin de l’état d’urgence

Yann ne dort pas encore malgré l’heure tardive. À 4 h 30, il regarde une série dans son appartement de la rue Chanez, dans le 16e arrondissement de Paris, quand il remarque une forte odeur d’essence. Des sifflements stridents et des voix étouffées résonnent à l’extérieur de son appartement. Il décide de sortir dans le hall pour voir ce qu’il s’y passe et y découvre quatre bonbonnes de Butane ouvertes, quatre seaux remplis d’essence et une grande quantité d’essence renversée sur le sol. Yann ferme les bonbonnes de gaz et les dépose dans la rue devant l’immeuble. Il remarque alors un petit téléphone portable blanc sur lequel on a collé un générateur haute tension. Ce système de mise à feu permet de créer un arc électrique en appelant le téléphone, qui enflammerait alors le gaz et les vapeurs d’essence. Au vu de la quantité d’explosif, « l’immeuble aurait été intégralement détruit », et les vingt-neuf résidents présents auraient été tués. Les démineurs notent une erreur de quelques millimètres dans la conception qui empêche le dispositif de fonctionner. Heureusement, car le téléphone a été appelé à trois reprises cette nuit-là{513}. La traque des commanditaires débute.

La puce téléphonique qui a servi à appeler le téléphone transformé en système de mise à feu va permettre de remonter la piste rapidement – les traces ADN laissées par les terroristes constituant un autre indice d’importance. Trois hommes sont interpellés dans l’Essonne dans les communes de Draveil et d’Arpajon. Deux d’entre eux sont cousins, Aymen et Sami Balbali, et le troisième Amine Abbari est l’un de leurs amis proches. Ce dernier, fiché S et proche de certains membres de Forsane Alizza{514}, est considéré comme le donneur d’ordre. Aymen et Sami Balbali auraient quant à eux fabriqué et déposé la bombe dans le hall d’immeuble. Un certain nombre d’indices les accusent : l’achat de 130 euros d’essence par Aymen, avec la carte Total de Sami la veille, la géolocalisation de leurs téléphones lorsqu’ils sont venus effectuer des repérages, mais aussi les enregistrements de conversations du portable d’Aymen, mis sur écoute par les services de renseignement. Leurs échanges montrent les difficultés d’organisation auxquelles ils font face lors de la planification de l’attaque. Alors qu’Aymen demande à son cousin d’acheter un téléphone neuf, celui-ci hésite car il est déjà tard. Aymen Balbali s’agace de la situation.

Mais non, ne me dis pas qu’on va le retarder jusqu’à demain.

– Eh bien oui, il faut qu'on le prépare dans la journée, ça se prépare pas comme ça la nuit, il faut que ce soit dans la journée.
– Dégoûté, ça y est, ça m'a dégoûté.
– Pourquoi ?
– C'est toujours comme ça, c'est toujours comme ça, il y a toujours quelque chose.
– Non, non, non, c'est rien, c'est rien du tout, je le savais, tant que tout n'est pas prêt rien ne se passera, il faut que tout soit prêt.
– Faut que je complète maintenant ce que j'ai commencé à emmener. On le termine et c'est bon, demain, ça y est, piuff ! Demain, c'est obligé pour nous, demain, c'est obligé, obligé, obligé. Car aujourd'hui, ça y est, j'ai presque terminé{515}.

Une question reste sans réponse : pourquoi frapper un immeuble anonyme dans le 16e arrondissement de Paris ? Plusieurs pistes sont étudiées par les enquêteurs. Aucune personnalité connue ne loge dans le bâtiment, malgré la suspicion d'une erreur des jihadistes cherchant à viser un homonyme. Un proche des Balbali évoque un possible motif antisémite et déclare : « Je pense qu'il a fait une association entre argent = juifs = 16e arrondissement. »

Le lendemain de l'attentat manqué rue Chanez, une attaque a lieu dans le sud de la France. En début d'après-midi, devant la gare Saint-Charles de Marseille, Ahmed Hanachi se jette sur Laura, élève infirmière de 21 ans, et sur sa cousine Mauranne, 20 ans, étudiante en médecine{516}. Frappant « à la vitesse d'un marteau-piqueur », il égorge l'une et éventre l'autre en hurlant : « Allah Akbar ! » Une passante s'interpose, avant qu'un caporal de la 5e compagnie de réserve du 1er Régiment étranger de génie neutralise le jihadiste{517}. Ressortissant tunisien âgé de 30 ans, Hanachi est un escroc toxicomane, connu par les forces de l'ordre sous sept identités différentes. Il avait été mis en garde à vue à Lyon deux jours avant l'attaque, et du fait de l'absence de visa en règle, aurait dû se voir signifier une obligation de quitter le territoire français (OQTF). La préfecture du Rhône avait cependant décidé de le laisser libre, peut-être par manque de place dans le centre de rétention administrative local. Une enquête de l'Inspection générale de l'administration (IGA) jugera qu'il y a eu des « dysfonctionnements jugés graves », entraînant le limogeage du préfet{518}. L'État islamique revendique très rapidement l'attaque par le truchement de son agence de presse Amaq. Si le frère d'Hanachi est bien un combattant du groupe terroriste, cette revendication rapide semble quelque peu opportuniste, notamment parce qu'elle suit celle, fantaisiste, de la fusillade de Las Vegas le même jour. Le téléphone du jihadiste prouve néanmoins

que celui-ci a écouté des *anasheeds* peu de temps avant son passage à l'acte, étayant le caractère terroriste de l'attaque.

Le lendemain, deux détenus sont extraits de leurs cellules du centre pénitentiaire de Fresnes. Charles-Henri M., Camerounais de 28 ans incarcéré pour braquage, et Maxime O., 22 ans, détenu pour tentative de meurtre, préparaient un attentat depuis leur lieu de détention. Surveillé depuis un an, Charles-Henri détenait un certain nombre de contenus de propagande de l'État islamique sur un téléphone. Les deux détenus restaient discrets, évitant tout signe évident de radicalisation en prison. Leur libération étant prévue deux semaines plus tard, ils prévoyaient de s'en prendre à des gardiens de prison et à des policiers. Durant leur garde à vue, ils reconnaissent leur volonté de commettre un attentat jihadiste{519}. Le 1er novembre, l'état d'urgence prend fin en France. La loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme est promulguée le 30 octobre 2017 par le Président de la République.

Elle comprend plusieurs mesures : le droit pour l'autorité administrative de mettre en place des contrôles administratifs et des mesures de surveillance individuelle à l'encontre de toute personne « à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace d'une particulière gravité et qui entre en relation habituelle avec des personnes ou organisations aux visées terroristes ou qui soutient ou adhère à des thèses incitant au terrorisme ». Des mesures de « pointage » au commissariat et à la brigade territoriale locale, ou de surveillance électronique peuvent être imposées. La loi instaure également le droit de mener des enquêtes administratives à l'encontre de membres de la fonction publique qui montreraient des signes de radicalisation, pouvant entraîner leur mutation, suspension ou radiation. Elle permet l'instauration de périmètres de sécurité autour des grands rassemblements, lesquels permettent de mieux protéger les regroupements de personnes qui représentent des cibles attrayantes pour les jihadistes. Les agents de sécurité privée y sont autorisés à procéder à des inspections des sacs et des palpations de sécurité si nécessaire, sous le contrôle des forces régaliennes. Il y est aussi prévu la fermeture des lieux de culte par les préfets lorsque « des propos, des écrits, des activités, des idées ou des théories incitant ou faisant l'apologie du terrorisme », ainsi que des incitations « à la haine et à la discrimination » y sont diffusés. Ils peuvent également ordonner la visite par les forces de l'ordre de tout lieu dont il existe des raisons sérieuses de

penser qu'il est fréquenté par une personne qui représente une menace terroriste après une autorisation du juge des libertés et de la détention. La loi prévoit, enfin, la surveillance renforcée des lieux de transit, en permettant des contrôles d'identité en zones frontalières ou dans un rayon de 10 km autour des aéroports et gares internationaux, mais aussi l'élargissement de la durée (de 6 à 12 heures) et du périmètre des possibilités de contrôles dans les zones frontalières. La loi française est également adaptée au Passager Name Record (PNR)[{520}] pour faciliter la surveillance des déplacements.

Début novembre, une série de dix interpellations a lieu dans le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes mais également dans les cantons suisses de Vaud et de Neuchâtel. Neuf hommes et une femme sont suspectés de se coordonner pour organiser des attaques dans les deux pays. Le meneur du groupe est Milutin Jakovljevic, 27 ans, Suisse-Croate originaire de Bosnie[{521}]. Il avait été en contact avec un adolescent français de 13 ans, arrêté le jour de la Fête de la musique 2017, alors qu'il se préparait, armé d'un couteau, à commettre une attaque. Parmi les interpellés, on retrouve également Fréderic Renet, ancien légionnaire de 65 ans qui entraîne régulièrement deux fratries jihadistes, Benjamin et Jordan Lanvin et Yannis et Sofiane Ziari, tous les quatre originaires de Menton. Leurs échanges sur Telegram quinze jours avant leur interpellation illustrent clairement leurs intentions :

Comme je disais, le quai de la gare de Monaco, tu y vas vers 17 h 30/18 heures.
Le quai direction Nice, il est noir de monde. Tu rentres là-dedans putain, en plus c'est étroit, les gens ils peuvent pas s'enfuir ! Tu mets un frère de chaque côté, tu fonces dans la foule comme ça et tu te dis vas-y je m'arrête pas...

Yannis Ziari envisage également « une opération de conversion par la force » du millier d'habitants du village de Castellar dans les Alpes-Maritimes[{522}]. De nouveau, la vigilance des forces de sécurité intérieure a permis d'empêcher une action violente. Une semaine avant Noël, c'est une jeune femme de 19 ans qui est interpellée par les policiers de la DGSI à Épinay-sous-Sénart (Essonne). Originaire de Toulouse et étudiante à la Sorbonne, elle se déclarait « fière des attentats commis en France » sur Telegram. En couple, participant à des fêtes étudiantes et consommant de l'alcool, elle cherchait néanmoins à obtenir un fusil d'assaut Kalachnikov. Dans un texte retrouvé chez elle, la jihadiste avait prévu de frapper les

« lieux festifs » de Rennes, du fait d'une présente réduite des forces de l'ordre[{523}].

Analyse

L'année 2017 est marquée par un changement d'ère pour la mouvance jihadiste sur le territoire national. La période de *jihad* d'ampleur de janvier 2015 à septembre 2016 est terminée, et la réaction nationale et ses composantes sécuritaires ont permis de reprendre l'avantage sur l'adversaire. En Irak, le gouvernement du Premier ministre Haïder al-Abadi annonce le 9 décembre 2017 que la guerre contre l'État islamique est gagnée, et que l'Irak est libéré de l'emprise du groupe terroriste[{524}]. Le groupe n'a pas disparu pour autant : il s'est transformé en un réseau clandestin, comme il l'avait déjà fait dans son histoire. Privé de son emprise territoriale, diminué et désorganisé, l'État islamique reste une menace pour les ennemis du Califat. En Syrie, les batailles de Palmyre au début de l'année 2017, puis d'Al-Thawrah au printemps sont perdues par l'État islamique, qui recule. L'opération « Colère de l'Euphrate », débutée en novembre 2016, a permis d'isoler la ville de Raqqa, alors capitale de l'État islamique. L'assaut sur la ville débute le 6 juin 2017, il est mené par les Forces démocratiques syriennes et secondé par des détachements de forces spéciales de la coalition, dont des militaires français. Le 23 septembre, un adjudant du 13e régiment de dragons parachutistes décède après avoir subi un tir sur sa position[{525}]. Le 17 octobre, la ville est conquise par les Forces démocratiques syriennes. Le Califat ne représente plus que quelques poches de résistance locales, notamment dans la province de Deir ez-Zor.

Les jihadistes en France suivent avec attention l'évolution de la situation au Levant. Incapables de rejoindre la zone, témoins frustrés de la chute d'un *dawlah* fantasmé, ils se tournent vers un *jihad* sur le sol national pour se venger des actions de la France et de la coalition. Le tempo opérationnel des attaques reste très élevé, avec autant d'attaques en 2017 que lors de la période du *jihad* d'ampleur. Neuf attaques ont en effet eu lieu durant l'année 2017, causant la mort de trois personnes et faisant douze blessés. Aucun de ces attentats ne semble avoir été organisé depuis la Syrie ou l'Irak. En effet, l'État islamique est incapable de projeter des opérateurs sur le sol européen et n'a plus les moyens de téléguider et soutenir les passages

à l'acte. Comme l'évoquait quelques mois auparavant Jean-Yves Le Drian : « Daech n'organise pas, Daech insuffle un esprit terroriste contre lequel nous combattons{526}. » L'État islamique ne peut plus qu'encourager ses soutiens à agir sur le sol national. Les revendications opportunistes de plusieurs attaques, alors inédites dans les processus de communication du groupe terroriste, montrent une certaine nécessité de se mettre en scène victorieux alors que le Califat territorial s'effondre. Si le nombre d'attaques est similaire aux années précédentes, la disparition du soutien opérationnel et logistique de l'État islamique a malgré tout fortement impacté la capacité opérationnelle des jihadistes. En effet, la létalité des attaques est nettement moindre que lors de la période précédente, avec seulement deux attaques mortelles. Les modes d'actions ont également évolué : 44,4 % des attaques ont lieu à l'arme blanche, suivies avec celles à l'arme à feu et à l'explosif qui représentent chacune 22 %. Comme l'avait conseillé Al-Adnani dans son discours de septembre 2014, les jihadistes se sont tournés vers des modes d'action plus simples et largement accessibles. Les attaques ou projets d'attentats où les jihadistes ont choisi d'utiliser des engins explosifs ont été nombreux tout au long de l'année. Les découvertes de laboratoires de fabrication ont été régulières à Clapiers, Clichy-sous-Bois, Marseille et Villejuif. Une vidéo en français diffusée par l'État islamique fin 2016, expliquant comment fabriquer du TATP, est à l'origine de la multiplication de ces laboratoires improvisés. Si cette globalisation et ce transfert des compétences techniques des jihadistes offrent à la mouvance une force de frappe particulièrement inquiétante, celle-ci ne s'observe pas dans les faits. Comme lors de la période 2015-2016, l'utilisation d'explosifs par les jihadistes n'a fait quasiment aucune victime, à l'exception d'Adam Djaziri qui s'est asphyxié dans son véhicule. On note cependant la tentative d'utilisation d'une VBIED, véhicule kamikaze, pourtant rare en Europe et inédite en France. Le faible bagage technique des jihadistes peut expliquer leur incapacité à utiliser des engins explosifs efficacement. Les assaillants sont majoritairement des terroristes plus âgés et probablement moins motivés à rejoindre une zone de conflit lorsque le Califat a été instauré, et n'ayant donc pas acquis le savoir-faire paramilitaire de leurs prédécesseurs. La situation au Levant influe également sur les cibles avec une prédominance des attaques sur les militaires (45 % environ), suivies par celles sur les forces de l'ordre (33 %) et sur la population civile (22 %

environ). La géographie des attaques se recentre sur l'Île-de-France et plus particulièrement sur Paris, où ont lieu deux tiers des attaques.

L'année 2017 a été une période charnière pour la menace jihadiste en France. La situation de déclin de l'État islamique s'est accentuée et affecte la menace terroriste dans l'Hexagone Les tendances observées au cours de l'année 2016 se sont confirmées, comme le *jihad* individuel ou les changements de modes d'action des assaillants. La chute du Califat a revigoré les assauts des jihadistes contre le pays qu'ils considèrent responsable, la France. Néanmoins, la menace a diminué, tout comme le nombre de victimes. La transformation de l'adversaire appelle cependant à la vigilance.

Chapitre 8
Janvier 2018 - Décembre 2019

« And we congratulate the fierce lions in the lands of the Cross
on their noble deeds in support of their brothers. [...]
Make whatever preparation are easy for you [...]
select your target and carry out a strike [...]
for a piercing bullet, or a stab deep in their intestines,
or the detonation of an explosive device in your land
is akin to a thousand operations here with us[527]. »

Abou Bakr al-Baghdadi, août 2018.

Le Califat n'est plus. L'État islamique est de nouveau un réseau clandestin dont les membres sont traqués au Levant. Il a cependant réussi à établir et gérer un proto-État d'une superficie de 230 000 km² pendant près de trois ans, peuplé de plusieurs millions de personnes et fort d'environ 60 000 combattants à son apogée. Le groupe a attiré près de 40 000 volontaires étrangers depuis 2012, et parmi eux 1 900 français, le plus gros contingent issu d'un pays d'Europe de l'Ouest. Le précédent créé par l'État islamique aura un impact sur des générations de jihadistes qui y ont vu une réalisation effective de leurs objectifs. En France, ceux qui ne sont pas partis ont vu la chute du Califat, et se retrouvent désormais sans direction, mais toujours volontaires pour passer à l'acte contre les intérêts français. L'atomisation du *jihad*, commis par des individus et non plus des cellules se confirme alors. Cette tendance n'est pas en soi une évolution récente : elle découle des transformations observées depuis les attaques commises par Mohamed Merah en mars 2012. Néanmoins, cette atomisation a été interrompue par la survenue de l'État islamique qui a fourni à la mouvance une capacité organisationnelle que permettaient ses ressources financières, sa structure complexe et son nombre important de recrues. L'effondrement relance le processus d'atomisation, posant une série de difficultés nouvelles pour les forces de sécurité intérieure. Cette évolution réduit la capacité des

terroristes à commettre des attentats complexes et fortement létaux, mais rend beaucoup plus difficile la détection préventive de ceux qui veulent passer à l'acte. Sans communication entre des jihadistes isolés, les préparatifs des différentes attaques terroristes en France se font silencieusement.

La première attaque de l'année a lieu au sein du centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil dans le Pas-de-Calais. Elle n'est pas inspirée par l'État islamique mais est le fait d'un membre historique d'Al-Qaïda. Christian Ganczarski, 51 ans, est un vétéran du *jihad*, qu'il a rejoint dès la fin des années 1990 au Pakistan. Il y rencontre un certain nombre de cadres d'Al-Qaïda et rejoint l'organisation. Le 11 avril 2002, un camion-citerne accélère pour passer les grilles de la synagogue de la Ghriba à Djerba en Tunisie. Au volant, Nizar Naouar, un Franco-Tunisien de 25 ans, qui arrête le véhicule devant le bâtiment et déclenche sa mise à feu. Dix-neuf personnes seront tuées, dont 14 touristes allemands et deux Français. Trente autres sont blessées. La dernière personne à avoir parlé à Naouar au téléphone, quelques heures seulement avant l'attaque, est Christian Ganczarski. Interpellé à Roissy en 2003, il est suspecté d'avoir accordé sa bénédiction à l'auteur des faits (« Dieu te récompensera[528] »), qu'il avait rencontré à plusieurs reprises. En 2009, il est condamné à 18 ans de réclusion, après qu'il a été établi qu'il avait rencontré à plusieurs reprises Oussama Ben Laden et Khaled Cheikh Mohamed. Au début de l'année 2018, il est bientôt libérable. Mais la justice américaine s'intéresse aux contacts qu'il a pu avoir avec les organisateurs des attaques du 11-Septembre et ont formulé une demande d'extradition. La perspective d'une longue peine dans une prison américaine terrifie le jihadiste. Quelques jours avant l'attaque, il évoque par téléphone à sa femme l'histoire d'un détenu qui a commis une attaque pour rester en France. Vigilante, l'administration pénitentiaire décide de le placer à l'isolement. Le 11 janvier 2018, il demande à passer un coup de téléphone, comme à son habitude. Trois surveillants ouvrent la porte de la cellule pour l'escorter lorsqu'il se jette sur eux avec « un couteau de cantine et la moitié d'un ciseau à bout rond ». Hurlant « Allah Akbar ! », il blesse les trois surveillants, au cuir chevelu, à la main et au plexus. Il est ensuite maîtrisé[529]. Si cette deuxième attaque en milieu carcéral n'a pas fait de blessé grave, elle inquiète en hauts lieux. En effet, Salah Abdeslam doit y résider dès le mois suivant et durant tout son procès

pour avoir ouvert le feu sur des policiers belges quelques jours avant sa capture en mars 2016{530}.

Quelques jours plus tard, un homme de 33 ans est interpellé à Bagnol-sur-Cèze dans le Gard. Les opérateurs du RAID découvrent à son domicile des « produits pouvant servir à la confection d'explosifs, un engin potentiellement explosif (un tube rempli de poudre) et un système de mise à feu{531} » ainsi que des vidéos où le suspect prêtait allégeance à Abou Bakr al-Baghdadi, enregistrées quelques mois auparavant{532}. L'attentat était alors considéré comme imminent. Décrivant un « homme dangereux », le procureur de la République de Paris, François Molins, résume bien la situation : « On avait dans le passé une grosse menace exogène qui venait de l'étranger. On est confrontés aujourd'hui à une menace qui a muté, qui vient de l'intérieur et qui est le fait des gens qui soit ne sont pas connus des services de renseignement, soit ont été empêchés de partir en Syrie ou en Irak. Comme il n'y a plus aujourd'hui, parce qu'elles sont taries, de filières d'acheminement de terroristes en Irak et en Syrie, ces personnes sont davantage tentées de passer à l'acte de leur propre initiative sur notre territoire{533}. »

Premiers procès

Un peu plus de trois ans après les premières attaques liées à l'État islamique, les procès des terroristes débutent. Ce sont des périodes sensibles, permettant aux jihadistes de prendre la parole publiquement et rehaussant le risque d'attaque sur le territoire. En janvier 2018, Salah Cheurfi, père de l'assassin de Xavier Jugelé, est jugé pour avoir salué l'attentat commis par son fils. Il est condamné à 18 mois de détention dont 12 avec sursis. Puis c'est le procès du « logeur » Jawad Bendaoud qui débute et mène à sa relaxe. Le parquet fait immédiatement appel. Quelques jours plus tard, Salah Cheurfi est de nouveau jugé pour apologie du terrorisme et menaces sur des policiers et sur le maire de la commune de Chelles. Il s'était rendu devant le commissariat de Noisy-le-Grand, criant « que si son fils n'avait pas tué "ce pédé de Xavier", c'est lui-même qui l'aurait fait{534} », avant de menacer de mort les policiers et le maire de la ville. Il sera condamné à dix mois ferme. Le 5 février, des blocs des bétons et des chevaux de frise sont installés autour de la place Poelaert et du Palais

de Justice de Bruxelles. Plus de cent cinquante policiers sont déployés pour le procès de Salah Abdeslam et Sofien Ayari. Ils sont jugés pour la fusillade de la rue de Dries à Forest, où ils avaient ouvert le feu sur des policiers belges et français venus pour faire une perquisition. Quatre d'entre eux ont été blessés. Sofien Ayari, 25 ans est le premier à être interrogé. Son parcours de jihadiste est décrit, notamment les deux opérations terroristes en Tunisie et en Afrique subsaharienne dont il est soupçonné, puis son arrivée au sein du Califat de l'État islamique. Le jihadiste tunisien a ensuite été renvoyé en Europe, *via* la Grèce. Salah Abdeslam est venu le récupérer en Allemagne en octobre 2015. Pendant des mois, il a vécu dans les différentes planques de la cellule belge. Ses réponses sont vagues ou floues. Il est catégorique sur un seul point : seul Mohamed Belkaïd, mort pendant l'assaut, a ouvert le feu durant la perquisition. Salah Abdeslam refuse quant à lui de répondre aux questions, ou même de se lever. Il déclare à la cour : « Jugez-moi, je n'ai pas peur de vous et de vos associés. Je ne mets ma confiance qu'en Allah. Mon silence ne fait pas de moi un criminel et un coupable. [...] Il y a des preuves tangibles dans cette affaire, je veux qu'on me juge pour ça. Pas pour satisfaire l'opinion publique et les médias, [...] les musulmans sont jugés et traités de la pire des manières, impitoyablement, sans présomption d'innocence{535}. » La procureure fédérale Kathleen Grosjean requiert vingt ans de réclusion criminelle contre les deux hommes, considérés comme coauteurs d'une tentative d'assassinat terroriste selon l'article 137 du Code pénal belge. Tout au long du procès qui durera jusqu'au 14 mai, Salah Abdeslam restera silencieux.

Carcassonne et Trèbes

Aux alentours de 8 h 30, le 23 mars 2018, Redouane Lakdim sort de l'appartement qu'il partage avec ses parents dans la rue Proudhon de Carcassonne. En ce vendredi matin, le Franco-Marocain de 25 ans accompagne sa petite sœur, alors en classe de CE2, à l'école. Dans le quartier Ozanam, il est connu pour ses frasques judiciaires. Il a été condamné une première fois en 2011 pour port d'arme, puis de nouveau quatre ans plus tard après un refus d'obtempérer alors qu'il transportait des stupéfiants. Suite à sa deuxième condamnation, il avait passé un peu moins d'un mois incarcéré à Carcassonne. Lorsqu'il prend la direction de la Cité

des Aigles une heure plus tard, il a sur lui un pistolet automatique de calibre 7,65 mm et un couteau de chasse. En effet, si Lakdim se révèle être un « petit dealer » il est également connu des services de renseignement français depuis 2013. À l'époque, ses liens avec la mouvance salafiste inquiètent et, un an plus tard, il est fiché S. Au cours des années 2015 et 2016, il fait l'objet d'un suivi par les services. En 2017, il diffuse du contenu jihadiste sur les réseaux sociaux{536}. En 2018, le Groupe d'évaluation départemental décide de mettre son dossier en veille, et le fait convoquer pour un entretien préalable{537}. Mais Redouane Lakdim passera à l'acte avant cette convocation.

Sur le parking de la Cité des Aigles, il repère une Opel Corsa blanche avec deux hommes à l'intérieur, qu'il soupçonne d'être des homosexuels{538}. Il ouvre le feu sur Renato Silva, ressortissant portugais de 26 ans, et l'atteint à la tête, puis tire sur son passager Jean Mazières, 61 ans, qui meurt sur le coup. Le jihadiste se débarrasse de ses victimes et s'enfuit ensuite avec le véhicule. Il a déjà choisi son objectif : la caserne de Laperrine du 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine. Il gare son véhicule à proximité et attend. Après quelques minutes, il n'aperçoit toujours pas de militaires et décide de repartir en direction de la caserne de CRS de Carcassonne, rue Gabriel Fauré. Devant le bâtiment, les policiers de la CRS 53, basée à Marseille, rentrent d'une séance de course à pied. Lakdim ouvre le feu à six reprises depuis la fenêtre passager, dans le dos des policiers. Surpris par l'attaque, ils réagissent lorsqu'ils voient l'un des leurs s'effondrer. La cartouche a frappé Frederick, 43 ans, dans le dos, perforant un poumon, brisant deux côtes avant de ressortir par la poitrine{539}. Lakdim est déjà reparti en direction du village de Trèbes.

Vers 10 h 38, l'Opel Corsa ralentit puis s'immobilise sous un arbre à proximité du Super U de Trèbes. Redouane Lakdim temporise avant de s'élancer vers l'entrée du supermarché. À peine entré, il s'approche de Christian Medves, le responsable du rayon boucherie. Le boucher discute avec une caissière et ne voit pas le terroriste qui colle son arme sur sa tête et presse la détente. Le coup ne part pas. Christian Medves comprend que quelque chose de grave est en train de se passer quand le second coup de feu résonne, tiré à bout touchant. Une grande partie des clients prennent conscience de la situation et s'enfuient. D'autres s'enferment dans la chambre froide. Redouane Lakdim crie « Allah Akbar ! », déclare qu'il est un « soldat de l'État islamique ». Il s'approche ensuite d'Hervé Sosna, un

retraité de 65 ans et annonce « Toi, c'est gratuit[{540}] », avant de le tuer d'une balle dans la tête. Le terroriste jette plusieurs dispositifs explosifs artisanaux, qui ne fonctionnent pas[{541}]. Entre les îlots des caisses 1 et 2, Lakdim découvre Julie, 40 ans, qui travaille comme caissière dans le magasin depuis un an[{542}]. Le terroriste s'approche et lui dit : « Ben tiens, voilà mon otage. » Il lui demande de trouver un téléphone pour appeler la Gendarmerie et dire qu'une prise d'otages a lieu au supermarché de Trèbes « pour les frères en Syrie ». Les échanges téléphoniques illustrent clairement l'état d'esprit du terroriste :

> Allah fait de moi un martyr. Donne-moi un martyre, Allah. Donnez-moi un martyre [...]. Moi, j'ai pas peur là. Moi, j'ai envie de mourir [...]. J'vais la faire à la Coulibaly, j'vais rejoindre mes frères, Mohamed Merah, Coulibaly, ils ont raison [...], j'vois que les soldats français violent des enfants au Mali, après ils ont une relaxe, ça se fait ça ? [...] Je représente l'État islamique, vous voyez tous les bombardements que vous avez faits en Syrie, en Irak, au Mali, faut le payer, vous voyez. Là, j'ai un otage maintenant, je vais vous dire un truc. Je sais que vous allez pas vouloir, vous allez ramener Abdeslam Salah. Je veux que vous le libériez, on fait un échange.

La Gendarmerie s'organise autour du Super U. Le GIGN a été prévenu à Satory et l'antenne de GIGN de Toulouse est immédiatement envoyée sur les lieux. Dans le même temps, c'est aux gendarmes du groupement de l'Aude de gérer l'intervention. Progressant en binômes en direction de l'entrée du magasin, ils se rapprochent de la scène pour comprendre l'ampleur de la situation. Parmi les militaires se trouve le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame. L'officier de 44 ans a rejoint la Gendarmerie au tournant des années 2000, après être sorti major de sa promotion « Campagne d'Italie » de l'École militaire interarmes. Il rejoint ensuite l'École des officiers de Gendarmerie de Melun, et sort également major de la promotion « Capitaine Gauvenet ». Sorti de l'EOGN, il rejoint l'escadron 16/1 de gendarmerie mobile, où il commande un peloton de VBRG[{543}]. Rapidement, le lieutenant Beltrame passe les tests pour rejoindre l'Escadron parachutiste d'intervention de la Gendarmerie nationale (EPIGN), qu'il réussit. Qualifié chuteur opérationnel, il multiplie les missions, jusqu'à partir en Irak en 2005. Malgré une certaine discrétion nécessaire à ce type de mission, on sait qu'Arnaud Beltrame y réussit et que « dans des conditions particulièrement dégradées en termes de sécurité, il avait conduit, au péril de sa vie, une mission complexe de récupération d'un ressortissant français menacé par un groupe terroriste », qui lui vaut d'être décoré de la croix de la valeur militaire avec citation à l'ordre de la brigade.

Promu capitaine, il y fréquente Bernard Bajolet, futur directeur de la DGSE, alors ambassadeur de France en Irak qui note à son égard : « Le nouveau capitaine me dit son enthousiasme et son sens du sacrifice{544}. » Rentré en France, il rejoint la Garde républicaine et, quatre ans plus tard, prend le commandement de la compagnie de Gendarmerie d'Avranches dans la Manche et de ses cent cinquante-cinq militaires. Après un passage de quelques années au ministère de l'Écologie comme référent intelligence économique, il est nommé comme officier adjoint de commandement, l'équivalent d'un « numéro 3 » du groupement de Gendarmerie de l'Aude. Huit mois après avoir pris ses fonctions, il se retrouve devant le Super U de Trèbes où Redouane Lakdim retient encore un otage.

C'est seul que le lieutenant-colonel Beltrame décide de son sacrifice. Hors de toute procédure, il lève les mains au-dessus de sa tête, et négocie avec le jihadiste. Lakdim est nerveux et pointe son arme sur l'arrière de la tête de l'otage, enfonçant la bouche de son canon derrière l'oreille de Julie. Il réclame l'arme du gendarme, qui lui donne. Lentement, Julie quitte son preneur d'otage, alors qu'Arnaud Beltrame prend sa place. Pendant près de deux heures, les deux hommes seront seuls, enfermés dans la salle des coffres. Radouane Lakdim prie et répète ses demandes d'abord *via* Arnaud Beltrame, puis directement au négociateur déployé sur place :

Bonjour Radouane{545}, c'est le négociateur du GIGN.
– Oui, alors j'ai demandé qu'on fasse un échange, le lieutenant-colonel gendarme contre Salah Abdeslam, Fleury-Mérogis.
– Oui, c'est ce que vous souhaitez ça, c'est exact ?
– Vous serez pas capables alors d'échanger un de vos membres contre un de mes membres ?
– Ben Radouane, vous savez très bien que ça ne se fait pas comme ça non...{546}

Une minute plus tard, le lieutenant-colonel Beltrame crie : « Assaut, assaut, assaut ! » À travers son téléphone, on entend des bruits de lutte et des cris. Lorsque les opérateurs de l'antenne GIGN de Toulouse entrent dans la salle des coffres, le terroriste crie de nouveau « Allah Akbar ! », avant d'être finalement neutralisé. Sur le sol, Arnaud Beltrame a été touché par balles à deux reprises et poignardé au niveau de la gorge. Il est transporté en urgence à l'hôpital.

Le même jour, l'État islamique revendique l'attaque à travers un message sur Telegram, décrivant Lakdim comme un de ses soldats et encourageant à viser les pays membres de la coalition. Comme le notent certains spécialistes, aucune *kunya* n'est spécifiée dans ce message, ce qui peut

laisser penser que, de nouveau, l'État islamique profite de l'attaque pour une revendication opportuniste. Les enquêteurs interpellent ensuite la compagne de Lakdim, Marine Pequignot, radicalisée de 18 ans et fichée S. Au moment de son arrestation, elle crie « Allah Akbar ! », puis pendant sa garde à vue déclare qu'elle est « très contente de ce qui est arrivé » mais regrette « que cet attentat n'ait pas fait plus de morts ». Elle explique également qu'elle aurait participé à l'attentat si son compagnon le lui avait demandé{547}. Quelques heures avant le début du périple meurtrier, la jeune femme avait posté sur Internet une sourate qui promettait l'enfer aux mécréants{548}. Plusieurs proches du terroriste seront également interpellés et mis en examen.

Au matin du 24 mars, le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame succombe à ses blessures sur son lit d'hôpital. Les hommages seront nombreux, en France comme à l'étranger. Dans la cour des Invalides, le Président de la République décrira son action en ces mots :

> Au cœur de tout vrai courage se trouve une grande force morale. Elle ne se discute pas, elle pousse à agir. Avant même ce 23 mars, le lieutenant-colonel Beltrame était de ces fils que la France s'honore de compter dans ses rangs [...]. Dès que nous eûmes appris son geste, à l'issue incertaine, nous tous, Français, avons tremblé d'un frisson singulier. L'un d'entre nous venait de se dresser. Droit, lucide, et brave, il faisait face à l'agression islamiste, face à la haine, face à la folie meurtrière, et avec lui surgissait du cœur du pays l'esprit français de résistance, par la bravoure d'un seul entraînant la Nation à sa suite.

Attaque au couteau à Opéra

Les procès terroristes continuent, avec notamment celui des jihadistes qui visaient les marins du sémaphore de Béar. Antoine Frerejean, Djebril Amara et Ismaël K. sont condamnés à neuf ans de prison. Le 23 avril 2018, Salah Abdeslam et Sofien Ayari reçoivent une sentence de vingt ans de réclusion pour avoir ouvert le feu sur des policiers à Forest en mars 2016. Au même moment, la mouvance continue de préparer des attaques sur le sol national. Le 11 mai, les enquêteurs de la DGSI interpellent un ressortissant égyptien âgé de 20 ans dans un appartement du 18e arrondissement parisien. À l'intérieur, ils découvrent des matériaux utilisés dans la fabrication d'explosifs mais aussi plusieurs tutoriels décrivant le processus de fabrication de ricine, toxine extrêmement dangereuse dont l'inhalation peut causer la mort{549}. Une tentative d'attentat similaire sera déjouée en

Allemagne, où un jihadiste tunisien de 31 ans avait réussi à extraire 84 grammes de ricine[550]. Dans le cas français, le jihadiste était en contact, par Telegram, avec un terroriste au Levant qui l'encourageait à passer à l'acte[551]. Cette interpellation montre le degré de sophistication des enquêteurs français concernant les attaques terroristes, qualité remarquée à l'étranger. Dans un article publié dans *DefenseOne* et intitulé « *Is Telegram Secure ? French Terror Arrest Raises New Questions About Messaging App* », Patrick Tucker s'interroge alors sur la capacité des services français à passer outre le cryptage de l'application. Il note également que cette inquiétude est partagée par certains jihadistes qui se détournent de l'application de messagerie. Encore une fois, l'adversaire s'adapte, pour mieux pouvoir frapper à nouveau. La prochaine attaque, loin d'un complot à la ricine, a lieu dès le lendemain en plein centre de Paris.

À proximité de la rue Monsigny, dans le deuxième arrondissement parisien, Khamzat Azimov sort un couteau et poignarde les passants. Le jihadiste de 20 ans est né en Tchétchénie et a déménagé en France à l'âge de trois ans. Repéré en 2016, puis fiché S par les services de renseignement, il n'est considéré par le GED qui le suit que comme un « suiveur », sans passé judiciaire, malgré quelques contacts avec un jihadiste en Syrie qui lui vaudront un passage à la section anti-terroriste de la brigade criminelle de la DRPJ Paris[552]. Ce 12 mai, il fait soudain face aux policiers des 2e et 3e arrondissements de Paris, qui essaient d'abord de le maîtriser à l'aide d'un pistolet à impulsion électrique. Le jihadiste continue à avancer vers eux, une arme à la main. Un policier fait feu, tuant le terroriste. L'attaque a été brève, mais elle a coûté la vie à un homme de 29 ans et blessé quatre autres personnes. Comme pour Trèbes et Carcassonne, l'État islamique déclare rapidement qu'« un soldat de l'EI a agi favorablement aux appels à cibler les pays de la coalition[553] ». Cette déclaration est associée à une vidéo d'Azimov, visage dissimulé, qui prête allégeance à l'organisation, appelle à plus d'attentats, parlant de « riposte » face aux opérations militaires françaises[554]. De nouveau, la France a « payé le prix du sang » selon les mots du Président de la République[555].

Les interpellations se succèdent au début du mois de juin : d'abord celles de deux Kosovars qui avaient prévu de frapper les forces militaires de l'OTAN au Kosovo, mais également de commettre des attentats-suicides en Belgique et France[556], puis celles de deux hommes d'une vingtaine d'années qui, depuis la Seine-et-Marne, planifiaient une attaque contre la

communauté homosexuelle. Ils avaient rassemblé des armes blanches, ainsi qu'un dispositif de mise à feu. Enfin, la DGSI arrête à Châteauroux un radicalisé de 38 ans qui avait construit un engin explosif improvisé et souhaitait frapper un club libertin local. Début juillet, Christine Rivière, la mère de Tyler Vilus, qui avait rejoint la Syrie à plusieurs reprises et encouragé son fils dans la violence, est condamnée en appel à dix ans de réclusion{557}. Au cours du mois, un converti albigeois de 28 ans est arrêté alors qu'il essayait de fabriquer des engins explosifs{558}. Malgré ces évènements, on observe un recul de la menace sur l'année 2018. Moins d'attaques sont à signaler, et probablement moins de complots sont évoqués en source ouverte malgré une nécessaire discrétion des services de sécurité intérieure. Ces dernières sont montées en compétence et leurs succès se multiplient. La dynamique reste précaire : la majorité des arrestations sont faites sans couverture médiatique, alors qu'à chaque attaque, les commentateurs cherchent les failles d'un système qu'ils comprennent mal, faisant face à une menace dont ils ignorent l'actualité. Certains jihadistes savent également profiter de l'actualité pour mener à bien leurs objectifs, comme ceux interpellés en novembre 2018 pour un « projet » terroriste flou, parfois qualifié de braquage, mais soupçonné d'être une attaque prévue pour la mi-novembre. Conscients des problématiques de maintien de l'ordre posées par le mouvement des Gilets Jaunes, ces hommes connus pour leur radicalisation souhaitaient frapper durant une manifestation : « J'ai un truc, le 17 novembre, il y a une grève générale. Ils vont tout casser. C'est là qu'il faut s'organiser. » Ils envisagent un braquage, considéré par les enquêteurs comme à visée terroriste, un SMS laissant planer le doute : « Sa va saigné le 17{559}. » Outre la violence du projet, ce cas illustre la nécessité d'une vigilance constante des forces de sécurité intérieure. Chaque évènement en France, qu'il soit régulier (congés estivaux, rentrée scolaire, fêtes de fin d'année) ou imprévisible (mouvements sociaux, crise, actualité internationale) a un impact sur la menace terroriste, qui reste un phénomène social fluctuant avec la société dans laquelle il survient. Si ces variations du niveau de menace ne sont pas précisément reproduites dans le niveau d'alerte du plan Vigipirate, il est à l'esprit de tous les praticiens, du gendarme en patrouille à l'analyste du ministère de l'Intérieur. Certaines périodes ou certains évènements sont également connus pour être statistiquement plus propices aux attaques. Parmi eux, on retrouve la fin de l'année et les marchés de Noël.

Tuerie de masse à Strasbourg

Le 11 décembre 2018, les gendarmes de la Brigade de recherche de Strasbourg procèdent à une perquisition dans le quartier des Poteries, chez un homme de 29 ans très défavorablement connu des services. Chérif Chekatt est né à Strasbourg en 1989. Il est condamné une première fois à l'âge de 13 ans et quitte l'école à 16 ans pour continuer son parcours de délinquant multirécidiviste. Des actes de vols avec violence, violence avec arme, violence sur personne dépositaire de la force publique et outrages sont détaillés sur son casier judiciaire en France, en Allemagne et en Suisse. Le document recense vingt-cinq condamnations, pour quatre ans environ passés en détention en France, où il fréquente les maisons d'arrêt de Mulhouse, Épinal et Strasbourg. Sa radicalisation, déjà affirmée, y est remarquée. Il sort de prison en 2015, et en janvier 2016 est signalé au FSPRT, puis fiché S en mai. Cet été-là, il est réincarcéré en Allemagne pour deux cambriolages dans une pharmacie et un cabinet médical. En 2017, les autorités allemandes l'expulsent vers la France. La photo dont disposent les gendarmes ce 11 décembre le montre avec une *tabaâ*, un cal sur le front dû à des séances de prières régulières. Les militaires de la BR viennent l'interpeller dans le cadre d'une information judiciaire pour « tentative d'assassinat, violences aggravées et association de malfaiteurs », suite à un braquage qui aurait mal tourné et fait un blessé grave{560}. Du fait de la radicalisation connue de Chekatt, la perquisition est effectuée en coordination avec la DGSI et le SCRT (Service central de renseignement territorial). Les gendarmes trouvent l'appartement inoccupé, mais saisissent « une grenade défensive, [...] une arme 22 Long Rifle chargée et plusieurs munitions, [...] quatre couteaux, dont deux de chasse ». Chérif Chekatt n'est pas là et échappe à l'interpellation.

Un peu avant 20 heures, il traverse le pont du Corbeau en direction du centre-ville de Strasbourg. Le marché de Noël y bat son plein, entouré de 17 points de contrôle réunissant 140 agents de sécurité privée et une centaine de membres des forces de l'ordre{561}. À l'intérieur du dispositif, des patrouilles « Sentinelle » sont déployées. Chérif Chekatt parvient à traverser le dispositif avec un couteau et un revolver d'ordonnance modèle 1892. L'arme est ancienne mais néanmoins dangereuse. Sous les guirlandes de la rue des Orfèvres, le jihadiste ouvre le feu dans la foule. Il avance ensuite, criant « Allah Akbar ! », recharge son arme et continue son périple

meurtrier vers la place du Temple Neuf, avant de rejoindre la rue des Grandes Arcades puis la rue Saumon. Il tire à bout portant sur ses victimes et en poignarde d'autres rue Sainte-Hélène et rue du Savon. Alors qu'il se déplace vers la place Kléber, il fait face aux Diables Rouges du 152e régiment d'infanterie en patrouille Sentinelle. Chekatt fuit tout en ouvrant le feu sur les militaires mais il est touché par balle. Il court sur le Pont Martin, où il fait sa dernière victime. Il monte ensuite dans un taxi, ensanglanté mais toujours avec son arme à la main : « Emmène-moi à Neudorf, dépêche-toi ![562] »

Dans le véhicule, Chekatt décrit au chauffeur son attaque : « Tu ne sais pas ce que je viens de faire ? Je viens de faire un attentat à Strasbourg, de tuer dix personnes. J'ai aussi tiré sur des militaires[563]. » Le jihadiste saigne beaucoup quand le chauffeur de taxi le dépose quinze minutes plus tard rue Saint-Dié. De là, Chérif Chekatt parvient à disparaître. Le bilan de l'attaque est lourd. Deux victimes sont décédées : Pascal Verdenne, un retraité de 61 ans et Anupong Suebsamarn, un touriste thaïlandais de 45 ans qui avait choisi de visiter Strasbourg pour éviter les manifestations parisiennes. Trois personnes supplémentaires décéderont des suites de leurs blessures : Kamal Naghchband, un garagiste strasbourgeois d'origine afghane âgé de 45 ans, Antonio Megalizzi, un journaliste italien de 28 ans et Barto Pedro Orent-Niedzielski, un présentateur radio de 35 ans. Au-delà des cinq morts, on recense également onze blessés dans l'attaque. La traque débute alors. Après quelques heures, la photo de Chérif Chekatt est diffusée partout. Plus de sept cents membres des forces de l'ordre sont déployés, dont des équipes du RAID, du GIGN et des BRI locales. Cinq cents militaires sont également déployés partout en France pour protéger les marchés de Noël[564]. L'hypothèse d'un départ en Allemagne est considérée. Des contrôles aux frontières sont mis en place, créant des embouteillages entre les deux pays. Sur l'autre bord du Rhin, au niveau de l'Île-aux-Épis, une opération de police a lieu dans la commune de Khel, ville jumelle de Strasbourg[565]. Néanmoins, les enquêteurs ne croient que peu à une fuite outre-Rhin. Les nombreux signalements au numéro d'appel à témoins laissent entendre que Chérif Chekatt n'a pas quitté Neudorf, ce qui multiplie les risques d'une seconde attaque dans l'agglomération strasbourgeoise. Un hélicoptère équipé d'une caméra thermique survole le quartier. Quarante-huit heures après la tuerie du marché de Noël de Strasbourg, une équipe de trois policiers de la Brigade spécialisée de terrain repère une silhouette au 74 rue

du Lazaret. L'homme face à eux tente d'entrer dans un immeuble, se retourne puis ouvre le feu en direction des policiers. Ils ripostent et neutralisent immédiatement le jihadiste. Chérif Chekatt décède à seulement deux kilomètres de là où il avait quitté le taxi deux jours auparavant{566}. Quelques heures plus tard, sans surprise, l'État islamique revendique l'attaque, sans fournir le moindre détail montrant une implication dans l'acte. Une vidéo d'allégeance à l'État islamique, tournée un mois auparavant, sera néanmoins retrouvée sur l'ordinateur du terroriste. Le lendemain, le marché de Noël ouvre à nouveau. L'attaque de Strasbourg illustre l'état de la mouvance jihadiste dans cette période de déclin. Autrefois capables de déployer des combattants équipés de fusils d'assaut et de gilets explosifs, les groupes jihadistes comptent désormais sur un délinquant solitaire, sans formation opérationnelle, et qui utilise un revolver probablement centenaire. C'est une arme ancienne, qui peut être dangereuse pour son utilisateur si mal utilisée, et dont le rechargement est long{567}. Chérif Chekatt a un long passé de violence, mais rien ne semble indiquer une connaissance approfondie du maniement des armes. Malgré ce constat, il est primordial de ne pas ignorer une réalité persistance : la menace est toujours létale et toujours présente. Alors que l'année 2018 se termine, dix victimes ont été tuées et trente blessées par un jihadiste en France.

La prison de Condé-sur-Sarthe

Le spectre de Chérif Chekatt persiste encore au printemps 2019. Son frère aîné Malek est interpellé le 1er mars. Le même jour, il avait posté sur Facebook un message qui disait :

Ce soir je fais la une de BFM, a 18 h 30 précise.
Tout est planifié.
Veni vedi Vinci [sic]{568}.

Il poste également une photo montrant deux fusils d'assaut, deux pistolets et un gilet pare-balles. En dessous de la photo, il écrit : « Tout est prêt, je demande à mes contacts de garder le silence jusque 18 h 30 ce soir svp. » Aucune arme ne sera retrouvée durant la perquisition. Durant son procès, en comparution immédiate, il est décrit par son avocat comme un « père de famille en souffrance » et assure qu'il ne cautionne pas les actions

de son frère. Il sera condamné à un an d'emprisonnement, dont six mois ferme, sans mandat de dépôt, et ressort donc libre du tribunal[569]. Cette attaque putative, dont les prémices étaient éminemment inquiétantes, du fait du passif familial, de la présence potentielle d'armes et de la précision des menaces s'est révélée être fictive. Néanmoins, elle a nécessité une réaction immédiate des forces de sécurité intérieure qui ne peuvent pas prendre le moindre risque dans ce type de situation. Le prochain jihadiste qui évoquera Chérif Chekatt fera malheureusement des victimes.

Quatre jours plus tard, Hanane Aboulhana se présente à la prison de Condé-sur-Sarthe. La femme de 34 ans profite d'une visite en unité de vie familiale (UVF) dans le centre pénitentiaire. Ce type d'unité est constitué comme un appartement meublé de type F2 ou F3. Situé dans l'enceinte pénitentiaire mais à l'extérieur de l'espace de détention, l'endroit n'est pas directement visible par les surveillants et ne possède ni caméras, ni micros[570]. Dans les 163 UVF existants, on retrouve un salon avec une télévision, une cuisine équipée, une salle de bains ainsi qu'une ou plusieurs chambres pour que les détenus condamnés à de longues peines y reçoivent les membres de leur famille. Après une demande écrite, ils peuvent y séjourner entre 6 et 72 heures. Son compagnon y est arrivé la veille à 17 h pour 72 heures. La durée de cette visite est justifiée par le trajet d'Hanane Aboulhana depuis Illzach dans le Haut-Rhin, où elle réside. Après un premier divorce, une dizaine d'années auparavant, elle est retournée vivre chez ses parents. À une partie de ses proches, elle explique qu'elle est mariée religieusement avec un homme qui habite en Angleterre[571], ce qui lui permet de justifier ses longs départs. Si la date exacte de leur rencontre est incertaine, il semblerait qu'elle ait eu lieu alors qu'il était déjà incarcéré. Michaël Chiolo est également originaire de l'est de la France, ayant grandi à Saint-Avold en Moselle. Collectionnant les portraits d'Adolf Hitler lors de son adolescence, il se convertit à l'islam en 2010. Deux ans plus tard, il prouve son goût pour la violence. Le 17 avril 2012, accompagné par deux complices, il pénètre dans l'appartement de Roger Tarall. L'homme de 89 ans vit seul au 5e étage d'un immeuble. Résistant, déporté et survivant de Dachau, il sera attaché sur son lit par les trois criminels, frappé et « les mains attachées dans le dos, le cou serré par du ruban adhésif, la bouche bâillonnée de torchons et de bandes médicales[572] », jusqu'à ce qu'il étouffe longuement. Ils repartent en le laissant agoniser, n'emportant que ses médailles militaires et un peu de liquide. Ils en vendront une partie à Paris

pour s’acheter une bouteille de whisky[573]. Interpellé, Chiolo est condamné à 28 ans de détention. Il trouve la peine trop lourde et fait appel. La condamnation est réajustée et s’allonge à trente ans de réclusion. Il semblerait qu’Hanane Aboulhana assiste au procès. Entre-temps, sous la coupe de réseaux islamistes en prison, il s’est radicalisé et devient prosélyte. Incarcéré à Mulhouse, il encourage les autres détenus à « rejouer » les attentats du 13-Novembre en scandant : « Bataclan ! » Il sera condamné à un an de prison pour apologie du terrorisme. Lors de ses premières années en prison, il rencontre Chérif Chekatt, avec qui il passe « 175 jours » en détention[574]. Les deux jihadistes resteront en contact par la suite. Ce 5 mars 2018, Michaël Chiolo a décidé de venger son ancien codétenu. Il a demandé à Hanane Aboulhana d’apporter plusieurs couteaux en céramique avec elle. Les règles de sécurité des UVF l’obligent à passer sous les rayons X, mais personne ne vérifie sous son voile si rien de métallique n’est détecté. Ils ont répété leur plan lors de leurs dernières visites. Vers 9 h 45, Hanane Aboulhana prétend faire un malaise et appelle à l’aide par l’interphone. Tout de suite, deux surveillants accourent pour la secourir. Aboulhana et Chiolo se jettent sur eux en hurlant « Allah Akbar » et les poignardent, crevant les poumons de l’un d’entre eux et blessant l’autre à la mâchoire et dans le dos. Les deux surveillants pénitentiaires arrivent malgré tout à s’extraire de l’UVF et à enfermer les jihadistes à l’intérieur. Le RAID rejoint la zone, ainsi que les ERIS de Rennes. Durant près de neuf heures, les négociations ont lieu. Les jihadistes espéraient tuer un surveillant et garder le second comme otage mais ont échoué et se retrouvent seuls dans l’UVF. Michaël Chiolo répète sa volonté de venger Chérif Chekatt. Vers 20 heures, l’assaut est lancé. Les opérateurs du RAID neutralisent par balles le couple de terroristes. Hanane Aboulhana décède sur place. Michael Chiolo est grièvement blessé et transporté à l’hôpital.

C’est la troisième attaque jihadiste ayant eu lieu en milieu carcéral en France, après celle de Bilal Taghi en septembre 2016, et celle commise par Christian en janvier 2018. Le sang-froid et le professionnalisme des agents de l’administration pénitentiaire ont permis d’éviter que ces attaques ne fassent des morts. Mais elles rétablissent néanmoins une réalité difficile : l’incarcération des jihadistes ne réduit pas leur dangerosité, ni leurs convictions idéologiques, mais uniquement le nombre de cibles auxquelles ils ont accès. Les surveillants pénitentiaires doivent faire face à deux problèmes complexes : la surpopulation, les prisons françaises ayant un

taux d'occupation moyen de 139 %[575], et la progression de l'islam, souvent adopté sous une version rigoriste dans les établissements pénitentiaires. En effet, le sociologue Farhad Khosrokhavar estimait en 2016 que 40 à 60 % des détenus français étaient musulmans, ce pourcentage allant jusqu'à 70 % dans le centre pénitentiaire de Fresnes. L'introduction, dès l'été 2014, des revenants d'Irak et de Syrie a grandement dégradé la situation. La capacité de nuisance des jihadistes en détention est conséquente, par l'intimidation et l'embrigadement des autres détenus. Après les attaques de *Charlie Hebdo* en janvier 2015, où les jihadistes s'étaient liés en détention, six unités de prévention de la radicalisation (UPRA) sont mises en place. À Fresnes et Fleury-Mérogis, un premier UPRA sert à l'évaluation des détenus radicalisés et un second loge les plus prosélytes et dangereux. Comme l'écrit Hugo Micheron, le traitement de ces détenus souffre d'une vision naïve et simpliste de leur rapport à l'idéologie. On les perçoit comme « souffrant » d'un embrigadement radical, sans traitement du phénomène dans son ensemble et reconnaissant l'engagement idéologique qui est le leur. L'exemple cité par l'auteur des ateliers d'intermédiation animale où l'on demande à des jihadistes revenus de Syrie de caresser des furets est particulièrement illustratif. De plus, la majorité des jihadistes voient la prison comme un « passage obligé », source de prestige, et comme une occasion de se former, de s'entraîner et de créer un réseau. Certains s'y marient avec des femmes radicalisées non-détenues à qui ils sont recommandés par un proche, comme ce fut probablement le cas pour Michaël Chiolo. Des « bébés parloirs », conçus à l'insu de l'administration pénitentiaire sont une preuve du prestige de ces détenus jihadistes[576]. Ils savent également s'adapter au système mis en place, comme l'illustrent les efforts de dissimulation qu'ils mettent en place après janvier 2015. Grâce à cela, ils parviennent à convertir et radicaliser les détenus qui les entourent. Au cours de l'année 2016, l'influence des islamistes pousse même les détenus corses, pourtant puissant réseau dans le milieu carcéral, à demander à être déplacés. Certains prisonniers, tous vêtus de noirs et membres d'un groupe qui sera surnommé la « *katiba* de Fleury », organisent des entraînements sportifs collectifs dans la cour de promenade, avant de refuser de remonter en cellules. Une intervention des ERIS permettra de reprendre le contrôle de la situation.

Au centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe, Michaël Chiolo n'est pas le seul jihadiste. L'enquête montrera que c'est Jérémy Bailly, membre clé de la

cellule Cannes-Torcy, qui l'a encouragé à passer à l'acte, comme le prouveront des écoutes du Service national du renseignement pénitentiaire[577]. La détention n'est en rien un vase clos, coupé du reste du monde où l'on peut oublier les jihadistes qui y sont incarcérés. Limités dans leurs actions, ils y font preuve d'adaptabilité et de patience, continuant le *jihad* par des attaques ou préparant des projets terroristes en vue de leur sortie. Les UPRA sont devenus des Quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER) et des Quartiers de prévention de la radicalisation (QPR) où les surveillants pénitentiaires et les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) travaillent à limiter la menace et l'expansion de ces idées. Néanmoins, les moyens financiers et humains limités ne permettent pas une prise en charge optimale d'une problématique aussi complexe que la gestion des détenus jihadistes.

La fin du Califat

C'est le village d'Al Baghouz Fouqani, et non celui de Dabiq, qui verra la chute du Califat territorial. Le 23 mars 2019, la coalition internationale annonce la prise de ce village d'une dizaine de milliers d'habitants[578] dans la province de Deir ez-Zor en Syrie. Après deux mois de combat dans un centre urbain de 1 km², et un peu plus de 1 000 morts parmi les jihadistes, le dernier bastion territorial du Califat est repris. S'il est tentant de parler de « la fin de l'État islamique », la prudence prévaut dans les médias français, désormais conscients que le risque jihadiste est persistant[579]. Les colonnes de survivants de l'organisation, femmes, enfants et jihadistes blessés illustrent les problématiques nouvelles qui se posent pour les populations kurdes et les gouvernements occidentaux. La française Dorothée Maquere, épouse de Jean-Michel Clain, fait partie de ces irréductibles. Devant les caméras de l'AFP, elle persiste : « La France a attaqué en premier. »

L'État islamique existe néanmoins toujours sous la forme de réseaux clandestins, et va de nouveau devoir se transformer pour perdurer. La mouvance française, qui quant à elle avait déjà compris que la *hijra* n'était plus possible, voit la disparation finale du califat territorial. L'expérience a été transformatrice pour une génération de terroristes et reste un symbole et un succès pour les jihadistes français. « Orphelins » d'un calife, diminués

dans leur nombre et leur capacité opérationnelle, ils cherchent cependant toujours à passer à l'acte.

Quelques jours plus tard, un homme d'une vingtaine d'années est interpellé en Seine-et-Marne avec un complice. Ils sont soupçonnés par les enquêteurs de la DGSI de préparer un attentat contre une école maternelle. Le suspect principal a évoqué ses projets à l'oral et déclare être le « fils spirituel de Mohamed Merah[580] », montrant l'importance du symbole que représente le jihadiste toulousain dans la mouvance française. À la même période, Jawad Bendaoud est condamné à quatre ans de prison ferme en appel pour avoir logé Abdelhamid Abaaoud et Chakib Akrouh après les attentats du 13-Novembre[581]. Le 4 avril, un homme est interpellé dans la région de Toulouse, après qu'il a envoyé des lettres aux préfectures du Haut-Rhin, de la Charente, de l'Ariège, du Doubs, du Jura, de Savoie, du Gers, du Puy-de-Dôme, de la Nièvre, de l'Yonne, de la Haute-Garonne, de Seine-Maritime et de Haute-Marne, promettant « un Bataclan par semaine » si la France continuait de commenter les élections algériennes[582]. Sans réels antécédents judiciaires, la menace a malgré tout été prise au sérieux par les enquêteurs. Le 18 avril, Abdelkader Merah est reconnu coupable de « complicité d'assassinats » dans les attentats commis par son frère Mohamed et reçoit une peine de 30 ans de réclusion criminelle. Les magistrats ont considéré en appel qu'Abdelkader Merah avait « sciemment apporté aide ou assistance dans la préparation des crimes commis[583] ». Les arrestations continuent avec quatre hommes âgés de 17 à 39 ans qui planifiaient une attaque sur le commissariat d'Aulnay-sous-Bois ou le Palais de l'Élysée. Déterminés, et pour certains connus des services de renseignements, ils avaient rassemblé 1 200 euros pour tenter d'acheter un fusil d'assaut[584].

Explosion à Lyon

Les passants sont nombreux dans la rue Victor-Hugo ce vendredi 24 mai 2019. La rue est piétonne, avec de nombreux commerces et relie la place Carnot et la place Bellecour. C'est au numéro 15, devant l'enseigne de la Brioche Dorée, qu'un colis est abandonné à 17 h 30. L'homme qui l'a déposé porte des lunettes, une casquette et un short clair. Il repart à vélo. Dix minutes plus tard, l'explosion a lieu[585]. Des vis, des boulons et des

éclats de verres percent la foule. Quatorze personnes sont blessées, dont une petite fille de 8 ans. Le quartier d'Ainay est bouclé, et les démineurs sont appelés pour sécuriser les lieux. L'enquête débute. Pendant trois jours, les forces de l'ordre vont se pencher sur les indices à leur disposition : un enregistrement vidéo de l'homme à vélo et une trace ADN retrouvée sur le colis piégé. Les trois cents fonctionnaires parviennent à localiser le coupable en trois jours. Le 27 mai, Mohamed Hichem Medjoub est interpellé par la BRI alors qu'il sort d'un bus dans le 7e arrondissement de Lyon{586}. D'abord mutique, l'étudiant algérien reconnaît finalement avoir prêté allégeance à l'État islamique. Âgé de 24 ans, il était arrivé en France en 2017 grâce à un visa provisoire valable pour 90 jours. Après une demande de titre de séjour infructueuse, il reste en France en situation irrégulière. Inconnu des forces de l'ordre et des services de renseignement, il avait confectionné une bombe composée « de 250 à 400 grammes de TATP associés à des billes d'acier et des vis, un dispositif de déclenchement à distance par télécommande et une source d'énergie composée de 8 piles{587} ». Plusieurs composants trouvés chez lui peuvent indiquer qu'il envisageait de fabriquer d'autres dispositifs explosifs. Encore une fois, c'est le travail des enquêteurs qui a permis d'empêcher le jihadiste de faire des victimes supplémentaires.

Difficultés de qualification

Le 31 août 2019, Sultan Marmed Niazi, un Afghan de 33 ans, poignarde plusieurs personnes dans la gare routière de Villeurbanne dans le Rhône. Un jeune de 19 ans décède et huit blessés, dont plusieurs graves, sont recensés. Après enquête, la motivation terroriste est rapidement écartée, ce qui surprend une partie des observateurs et de la population. En effet, pour beaucoup, le rejet du motif terroriste est difficilement compréhensible et certains évoquent même une volonté du gouvernement de « couvrir » l'affaire. Ces questionnements liés à la qualification juridique de l'acte criminel restent sans réponse, créant une incompréhension pour la population française.

L'attaque de Villeurbanne est intéressante car elle illustre l'une des difficultés majeures de l'étude du jihadisme en France : la qualification terroriste. Par nature, le terrorisme est une matière changeante, et qui évolue

avec la société dans laquelle il apparaît. Le terme a été aussi bien utilisé par l'occupant nazi pour décrire les résistants français que par certains membres du parti conservateur sud-africain à propos de Nelson Mandela, des qualifications qui peuvent surprendre aujourd'hui parce qu'elles s'attachent à un climat politique et social précis. Il est donc nécessaire d'approcher le terrorisme *via* un prisme local et culturel pour le comprendre. De plus, du fait des difficultés de définition, avoir une réponse claire à la question « Est ce que c'est une attaque terroriste ? », est parfois quasi impossible. En France, le critère juridique, défini par une saisie du Parquet national anti-terroriste (PNAT), reste le facteur clé de réponse, seul déterminant de la nature terroriste d'une attaque. Néanmoins, cette approche n'est pas forcément celle retenue à l'étranger et notamment aux États-Unis. Le terrorisme domestique pourtant est une menace réelle et prioritaire outre-Atlantique, où le FBI conduit près de 1 000 enquêtes sur le sujet chaque année{588}. Les activités qui peuvent permettre une enquête liée au terrorisme domestique par le FBI sont listées à dans l'US Code 18 U.S.C 2331 (5). Elles comportent toutes les activités qui peuvent « être dangereuses pour la vie humaine et qui semblent ou sont conçues pour intimider ou contraindre la population ou influencer la politique du gouvernement par l'intimidation ou la contrainte ou influencer les actions du gouvernement par la destruction d'ampleur, l'assassinat ou le kidnapping », sur le territoire américain{589}. Le Department of Homeland Security utilise quant à lui le Homeland Security Act 6 U.S.C (101) 18 qui retient des critères relativement similaires. Néanmoins, aucun des mis en cause lors d'une telle enquête n'est poursuivi pour une infraction terroriste, mais pour ce qui serait considéré comme un crime de droit commun en France. Djokhar Tsarnaïev, responsable de l'attentat de Boston qui a fait trois morts, a par exemple été poursuivi et condamné pour « utilisation d'une arme de destruction massive ayant causé la mort{590} », sans que le motif terroriste soit spécifié dans l'infraction{591}. D'autres pays font également face à des difficultés quant à la qualification terroriste d'une action violente ou d'un départ pour rejoindre un groupe jihadiste, comme ce fut par exemple le cas pour Hassan Ko Nakata au Japon. Dans son article « *Why 'terrorism' shouldn't be in Canada's Criminal Code*{592} », le spécialiste canadien du terrorisme Phil Gurski explique les difficultés posées par la qualification juridique d'un acte terroriste. Prouver l'impact d'une idéologie sur une action violente est particulièrement difficile. La

différence entre un crime de haine et une attaque terroriste sur une minorité liée à la mouvance d'ultra-droite est un exemple régulièrement évoqué et débattu par les spécialistes. Si les faits (violences volontaires, meurtres) sont faciles à établir, leur lien avec une idéologie précise l'est moins. Pour les magistrats, la qualification terroriste peut ainsi sembler risquée, car elle est plus difficile à établir, même si en France elle a l'avantage de mener à des peines plus longues pour les individus reconnus coupables de crimes violents. La problématique majeure lorsque la qualification terroriste n'est pas retenue lors d'une attaque qui en présente certaines caractéristiques est la défiance que cela crée au sein de la population, qui y perçoit une emprise politique sur l'institution. On observe ainsi de plus en plus d'interrogations sur des faits violents décrits dans la presse comme l'acte de « déséquilibrés » présentant un vernis idéologique. De toute évidence, l'excès inverse serait dangereux, et la surqualification terroriste serait préjudiciable. Mais en l'absence d'une plus forte transparence dans les critères d'évaluation du PNAT, le risque d'une méfiance croissante envers le système judiciaire perdure. Le choix de qualifier ou non un acte violent comme terroriste varie également beaucoup selon l'idéologie. Certaines attaques qui apparaissent comme jihadistes, qui pourraient être qualifiées comme « association de malfaiteurs terroristes », sont ainsi considérées comme de droit commun, et donc punis de peines moins longues, malgré de forts indices idéologiques. L'ambivalence de la qualification terroriste est encore plus visible pour les autres mouvances extrémistes françaises. Pour ce qui est de la préparation d'acte violent par l'ultra-droite, une forte proportion est qualifiée de « constitution d'un groupe de combat », infraction de droit commun décrite à l'article 431-13 du Code pénal, plus facile à établir juridiquement. Pour ce qui est de l'ultra-gauche, qui revendique entre 150 et 200 incendies par an{593} pour des motifs idéologiques, ses militants sont majoritairement poursuivis pour « la destruction, la dégradation ou la détérioration [...] par l'effet d'un incendie », tel que prévu à l'article 322-6 du Code Pénal, omettant complètement la volonté politique qui motive l'acte. Comment évaluer alors le caractère terroriste d'une attaque ?

Au-delà de la finalité juridique, l'analyse par un spécialiste de la matière d'un faisceau d'indices pouvant indiquer ou non la nature terroriste d'un acte peut être une solution. Trois éléments principaux doivent être pris en compte. En premier lieu, l'auteur de l'attaque. Les éléments qui doivent être

pris en compte sont les suivants : son passé judiciaire et ses potentielles condamnations pour des motifs extrémistes (apologie, complot, manifestation violente), son inscription dans des fichiers indiquant sa radicalisation (FSPRT, fiche S), ses fréquentations (contacts avec des individus liés à la mouvance jihadiste), et enfin ses déclarations durant l'attaque. Crier « Allah Akbar » n'est pas un marqueur terroriste exhaustif mais doit néanmoins être pris en compte dans le processus de qualification. Ensuite, les faits : les éléments à considérer comprennent la gravité des faits (les violences légères ou les menaces peuvent difficilement être considérées comme terroristes), le mode d'action (la décapitation ou l'attentat-suicide restent par exemple des marqueurs jihadistes forts), le déroulement de l'attaque (un renoncement ou une volonté de négocier sont rares dans les attaques jihadistes) et la planification (actes préparatoires, usage de la ruse pour se rapprocher d'une cible par exemple). La cible elle-même, enfin. Une cible désignée par un groupe terroriste, une cible récurrente pour les jihadistes, ou une cible hautement symbolique peuvent être des indices d'un caractère terroriste. Les liens préalables existants entre la cible et l'auteur doivent également être pris en compte.

Cette analyse doit être basée sur des données fiables, idéalement issues du travail des enquêteurs, ou à défaut sur un travail journalistique précis. Les conférences de presse des procureurs et leurs retransmissions vidéo sont des sources utiles pour ce type d'étude. Une centralisation de ces éléments sur un site officiel permettrait une analyse plus complète des évènements criminels ou terroristes en France.

Dans le cas de Villeurbanne, certains éléments peuvent faire penser à une attaque terroriste. L'assaillant a tenu des propos à caractère religieux durant son attaque : il a déclaré au policier qu'il avait entendu des voix « insulter Dieu[{594}] », a crié « Allah Akbar[{595}] » durant l'assaut ainsi que : « Ils ne lisent pas le Coran ![{596}] » Il a également déclaré aux enquêteurs qu'il culpabilisait de son manque de rigueur religieuse. Le mode d'action, une attaque à l'arme blanche, est récurrent lors des attaques jihadistes de la période, sans pour autant leur être exclusif. La cible, la population de façon indiscriminée, est une cible fréquente des attaques jihadistes. Cependant, Niazi ne semble pas avoir consulté de contenus jihadistes, n'a apparemment pas eu de contact avec la mouvance et a fini par se rendre, ce qui reste rare dans les attaques jihadistes, sans forcément être inédit. La question persiste : est-ce une attaque terroriste ? Il est difficile d'y apporter une

réponse satisfaisante. Certains éléments permettent de le penser, mais aucun ne permet d'en être certain. Le terrorisme reste un sujet qui nécessite une certaine nuance dans son étude, et dont les caractéristiques évoluent sur un gradient. Ces zones grises, frustrantes mais inévitables dans l'approche du phénomène, favorisent également les visions complotistes des extrêmes.

Préfecture de police de Paris

La nuit a été agitée pour Mickaël Harpon. Ses voisins l'ont entendu crier « Allah Akbar » à plusieurs reprises vers trois heures du matin. Converti il y a une dizaine d'années, l'homme a une vision radicale de l'islam, porte le qamis et fréquente la mosquée de la Fauconnière à Gonesse dans le Val-d'Oise. L'imam qui y prêche, Ahmed Hilali, est proche de la mouvance salafiste, fiché S depuis 2015 et a déjà été renvoyé de la mosquée de Sarcelles{597}. Depuis son mariage en 2014, Mickaël Harpon ne serre plus la main des femmes. Ses convictions l'ont déjà mené au conflit avec ses collègues, lorsqu'il avait déclaré « C'est bien fait ! », après les attentats de *Charlie Hebdo*{598}. Sur son compte Facebook, il partage principalement du contenu lié à l'islam{599}. Sur des clés USB à son domicile, il stocke des vidéos de propagande et de décapitation de l'État islamique. Le matin du 3 octobre, il tape dans un moteur de recherche « tuer les mécréants » et « kouffars »{600} et échange des SMS évoquant sa religion avec son épouse. Il sort ensuite de son bureau à la préfecture de police de Paris. Il se dirige vers un magasin à proximité et y achète deux couteaux. Il envoie un nouveau SMS à sa femme et lui décrit son achat. Ilham Eddibes répond : « Seul Dieu te jugera. *Allahu Akbar*{601}. » Le périple meurtrier de Mickaël Harpon à travers les bureaux et les escaliers de la préfecture de police de Paris coûte la vie à quatre fonctionnaires, avant qu'un jeune gardien de la paix le neutralise avec son HK G36. Parmi les victimes de Harpon, on retrouve le major Damien Ernest, 50 ans, père de deux filles, et qui avait 28 ans d'ancienneté à la préfecture, le gardien de la paix Anthony Lancelot, 39 ans, qui avait rejoint la PP après avoir exercé dans le Loiret, Brice Le Mescam, 38 ans, adjoint administratif en poste depuis 6 ans et la gardienne de la paix Aurélia Trifiro, 39 ans, mère de deux jeunes enfants dont le mari est également policier. L'attaque est mentionnée dans une publication de

l'État islamique, sans revendication. La femme du jihadiste est interpellée puis relâchée sans poursuites.

Mickaël Harpon travaillait comme adjoint administratif pour la préfecture de police depuis 2003, en charge de la maintenance informatique. Son rôle exige qu'il ait une habilitation de sécurité de niveau secret-défense. De ce fait, il avait accès à une quantité d'informations extrêmement importantes sur ses collègues et sur les opérations de la Direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) en cours. Parmi ces informations, il y a notamment la liste des informateurs infiltrés dans la mouvance, ce qui pourrait les mettre immédiatement en danger. La première urgence est donc de déterminer ce qu'il a pu faire de ces informations. L'enquête révèle qu'il a copié une grande partie des informations, peut-être dans le cadre de ses fonctions, sans les transmettre vers l'extérieur. Néanmoins, le spectre d'une infiltration des forces de sécurité intérieure inquiète. Cette stratégie a longtemps été encouragée par des groupes islamistes et jihadistes. Certains jihadistes français ont envisagé de rejoindre des institutions pour frapper de l'intérieur, comme ce fut le cas pour Mohamed Merah et la Légion étrangère. Toutefois, un travail d'infiltration sur une longue période nécessite des opérateurs compétents, stables et patients, profil peu fréquent dans les rangs jihadistes. Sous la supervision d'un cadre jihadiste aguerri, les dégâts qui pourraient en résulter seraient conséquents. Dans le cas de Mickaël Harpon, on observe que sa conversion et sa radicalisation se sont effectuées alors qu'il avait déjà rejoint la préfecture de police, ce qui pose un problème supplémentaire de suivi des effectifs radicalisés. L'absence de réponse administrative lorsqu'il avait proféré ses déclarations après les attentats de *Charlie Hebdo*, alors que deux signalements avaient eu lieu, constitue une faille dans le dispositif de sécurité. Dans les semaines qui suivent l'attaque de la préfecture de police, le préfet de Police indique devant les parlementaires que soixante-trois signalements pour radicalisation ont été enregistrés depuis 2012 sur les 40 000 fonctionnaires que compte l'institution. Parmi ceux-ci, trente-trois ont été effectués après l'attaque, et douze ont mené au désarmement des agents dont sept après le 3 octobre{602}. Au sein de la Police nationale, le chiffre de 106 policiers suspectés de radicalisation est évoqué quelques mois plus tard par le ministre de l'Intérieur{603}. Le directeur général de la Gendarmerie nationale, Christian Rodriguez, indiquera quant à lui le suivi d'une cinquantaine de cas, dont

25 présentent des éléments probants de radicalisation. Parmi ceux-ci, 16 sont en lien avec l'islamisme et 9 avec l'ultra-droite{604}.

Une dizaine de jours après l'attaque, les membres du commando féminin responsable de l'attentat manqué de la rue de la Bûcherie reçoivent leur sentence. Sarah Hervouët et Amel Sakaou sont condamnées à 20 ans de réclusion, Ornella Gilligmann à 25 ans et Inès Madani à 30 ans de réclusion criminelle. Seule Inès Madani décide de faire appel{605}. Le 22 novembre, c'est au tour de Bilal Taghi de recevoir une peine de 28 ans de réclusion criminelle pour sa tentative d'assassinat sur deux agents de l'administration pénitentiaire. Cinq jours plus tard, une équipe de CRS interpelle deux Tchétchènes qui prenaient des selfies, un doigt pointé vers le ciel, devant la cathédrale de Strasbourg durant le marché de Noël{606}. Ce geste, utilisé par les jihadistes du Hamas depuis 1987, a été repopularisé par l'État islamique{607}. Enfin, le 12 décembre, Moussa Coulibaly, qui avait poignardé les militaires d'une patrouille Sentinelle à Nice en février 2015, est condamné à 30 ans de réclusion criminelle.

Analyse

La période 2018-2019 est de toute évidence une période de recul pour la menace jihadiste. Les efforts initiés en 2016 et poursuivis en 2017 ont porté leurs fruits. Le dernier bastion de l'État islamique à Baghouz s'est écroulé, forçant les jihadistes à la clandestinité ou à la capture. Cela vaut également pour le Calife. Dans la nuit du 26 au 27 octobre, huit CH47 Chinook déposent une centaine d'opérateurs américains du 1st Special Forces Operational Detachment-Delta devant le village de Baricha dans le nord-ouest de la Syrie. L'opération Kayla Mueller, du nom de la travailleuse humanitaire capturée, mariée de force et violée par Baghdadi, vient de débuter. Alors que les militaires américains pénètrent dans l'enceinte du bâtiment, l'ancien Calife s'enfuit dans un réseau de tunnels, avant de se faire sauter, tuant deux de ses enfants dans l'assaut. Une fois identifié, son corps sera jeté à la mer comme ce fut le cas pour Oussama Ben Laden.

En France, les jihadistes interpellés depuis trois ans font désormais face à la justice, recevant dans la majorité des cas des peines lourdes du fait de la gravité de leurs actions et de la dangerosité qu'ils représentent pour la société française. La disparition du Califat et la montée en puissance des

forces de sécurité intérieure ont permis de limiter l'impact du jihadisme sur le sol national et de protéger la population française. La menace perdure pourtant.

En deux ans, sept attentats jihadistes ont eu lieu{608}. Treize personnes ont été tuées et cinquante-et-une blessées lors de ces attaques. On observe donc une augmentation de la létalité des attaques, même si leur nombre diminue par rapport aux années précédentes. Aucune de celles-ci ne semble avoir été organisée avec le concours de jihadistes de l'État islamique, même si l'attaque au couteau commise par Khamzat en mai 2018 a été revendiquée, probablement de manière opportuniste, par le groupe terroriste. L'inspiration qu'apporte le Califat disparu à la mouvance est donc le premier vecteur d'attaque sur le sol national, et le restera dans les années à venir. Les jihadistes français ont confirmé leur autonomisation et leur atomisation. S'ils existent dans un environnement social où la radicalisation est la norme, ils agissent seuls, choisissant leurs modes d'actions et leurs cibles sans communication, ce qui complique le travail des enquêteurs. L'exception reste l'attaque de Condé-sur-Sarthe, où les moyens limités de Michaël Chiolo en détention l'ont probablement poussé à demander l'aide de sa compagne dans l'attaque. Cette atomisation est également perceptible dans les modes d'action choisis : 71,4 % des attaques (5 sur 7) ont été commises avec une arme blanche, aisément accessible et facile d'utilisation. Une arme à feu a été utilisée à Trèbes et Carcassonne et un dispositif explosif à Lyon, soit respectivement dans 14,3 % des attaques. De nouveau, l'efficacité des attaques à l'explosif reste minime, ne faisant heureusement aucun mort. La nécessité d'une connaissance fine des procédés de fabrication et d'utilisation d'explosifs empêche ainsi la mouvance de faire plus de dégâts par ce biais. La population civile reste la cible principale des jihadistes avec 5 attaques sur 7, suivie des forces de l'ordre (2 attaques sur 6) et de l'administration pénitentiaire (2){609}. On observe également une diffusion de la menace jihadiste à l'ensemble du territoire : plus de 70 % des attaques ont lieu en province et le reste à Paris. La menace est réduite, mais diffuse. Les crises qui vont caractériser la période suivante vont le prouver.

Quatrième partie

Transformation

Chapitre 9
Janvier 2020 - Décembre 2021

« Nous avions affronté un terrorisme importé.
Nous avons ce qu'on appelle un terrorisme endogène. [...] »
Emmanuel Macron, le 2 octobre 2020.

Le premier attentat de l'année 2020 ne tarde pas. Le 3 janvier, vers 14 heures, Nathan Chiasson pénètre dans le parc des Hautes-Bruyères de Villejuif dans le Val-de-Marne. Armé d'un couteau et vêtu d'une djellaba bleue, le jeune converti originaire des Lilas en Seine-Saint-Denis cherche une victime. Souffrant depuis ses cinq ans de troubles psychiatriques, il a pourtant obtenu son bac et débuté un cursus à l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers{610}, avant d'abandonner à cause de ses pathologies et de sa forte consommation de stupéfiants. Il participe aux manifestations Nuit Debout, où il est repéré pour des faits de violences sans poursuites judiciaires. En 2017, il se convertit à l'islam et rencontre Marie, âgée d'une dizaine d'années de plus que lui, qui souffre elle aussi de profonds troubles psychiatriques. En mai 2019, Chiasson est interné à l'hôpital Sainte-Anne mais quitte l'établissement en juin. Au tout début de l'année 2020, il contacte un imam pour se marier religieusement avec sa compagne. En l'absence d'un mariage civil préalable, celui-ci refuse de célébrer l'union{611}. Le 3 janvier, Nathan Chiasson emporte avec lui des textes salafistes, un coran et une lettre testamentaire, avec lesquels il entre dans le parc. Une fois sur place, il se précipite sur un homme en criant : « Allah Akbar ! » Sa victime lui explique qu'elle est musulmane. Le jihadiste lui demande alors de réciter une prière en arabe, et l'épargne lorsqu'elle y parvient{612}. Nathan Chiasson se détourne de sa première cible et court vers un couple qu'il aperçoit. Ce vendredi, Janusz Michalski et sa femme Karine sont sortis se promener dans le parc de la ville où ils résident ensemble quand ils aperçoivent le jihadiste qui les charge. L'intermittent du

spectacle de 56 ans n'hésite pas et se positionne entre sa femme et l'assaillant. Il reçoit un coup de couteau mortel au thorax. Le jihadiste blesse ensuite sa femme au niveau du cou. Il poursuit ensuite une joggeuse et la frappe à plusieurs reprises dans le dos, avant de prendre la direction de L'Haÿ-les-Roses, où il envisage de rejoindre le centre commercial. Alors qu'il traverse un passage souterrain sous l'A6, les policiers parviennent à le neutraliser par balle{613}. L'attaque a coûté la vie à une personne et a fait deux blessés. Dans les jours qui suivent, la compagne de Nathan Chiasson est interpellée. Elle avait indiqué à une amie qu'elle voulait mourir en attaquant des policiers. Suite à sa libération, les policiers de Palaiseau, où elle réside alors, reçoivent une note interne les prévenant du risque d'une attaque{614}. Deux jours plus tard, à Metz, un individu fiché S brandit un couteau devant une patrouille de police. Alors qu'il charge les fonctionnaires, ceux-ci le neutralisent par balle au niveau des jambes, puis l'interpellent. Connu pour sa radicalisation et pour des troubles psychiatriques, Jamal E. sera ensuite mis en garde à vue{615}. Deux attaques ont eu lieu dans les cinq premiers jours de l'année.

Libération

Le 13 janvier, Flavien Moreau sort de la prison de Condé-sur-Sarthe{616}, après un peu moins de six ans derrière les barreaux. Né en 1986 en Corée, il est adopté avec son frère aîné Nicolas par une famille nantaise. Après un CAP boulangerie, il tombe rapidement dans la délinquance, fait plusieurs séjours en prison à Nantes et en Suisse et se convertit à l'islam en 2007. Cinq ans plus tard, alors que le conflit syrien prend de l'ampleur, il décide de rejoindre le groupe Ahrar al-Sham, sans avoir le moindre contact sur place. Inexpérimenté et en manque de nicotine, il revient en France après dix jours en Syrie{617}. Il tente par la suite d'y retourner, sans succès, et finit par être interpellé à Paris en janvier 2013. Condamné en novembre 2014 à sept ans d'emprisonnement, il est le premier jihadiste à être jugé pour être parti en Syrie. Dans sa cellule, il écrit « Je suis Ganczarski » sur un mur{618}. Le 13 janvier 2020, il est également le premier jihadiste revenant de la zone irako-syrienne à être libéré.

Flavien Moreau n'est cependant pas le seul à sortir de prison. Fin 2022, environ 250 détenus condamnés TIS{619} auront été libérés sur un total de

534 en détention début 2020[{620}]. La majorité d'entre eux ont été condamnés pour des faits d'association de malfaiteurs terroristes (AMT), mais la réalité de leurs infractions varie grandement, des simples velléités de départs aux participations aux combats au sein d'un groupe jihadiste au Levant. La durée de leur sentence aussi, en fonction de la gravité des faits, mais également de la date de leur condamnation. Les premiers condamnés, revenants ou candidats au départ entre 2012 et 2014, ont reçu des peines relativement courtes, souvent de quatre à cinq ans de détention. Après 2015, alors que le danger posé par la mouvance jihadiste devenait évident, les peines se sont progressivement durcies. Pour les détenus AMT restés sur le territoire, la peine moyenne est alors de huit ans. Pour les revenants de zones de combat, elle est plutôt de vingt à trente ans, assortie d'une période de sûreté des deux tiers. Pour les femmes, initialement considérées comme des victimes de leur conjoint ou de leur chaperon masculin, les peines sont encore plus courtes[{621}]. L'exemple du frère aîné de Flavien Moreau, Nicolas, est une illustration claire de cette évolution. L'ancien marin pêcheur a rejoint l'État islamique pendant un an et demi. Connu sous le nom d'Abou Seif le Coréen, il y avait ouvert un restaurant où il servait fréquemment Abdelhamid Abaaoud. Rentré, puis condamné en 2016, il écope d'une sentence de dix ans de réclusion[{622}]. De plus, il faut également prendre en compte les détenus de droit commun considérés comme radicalisés mais condamnés pour d'autres faits, dont le nombre est estimé à 900 au début de l'année 2020. Trois cents d'entre eux environ sont considérés comme libérables dans les trois années suivantes[{623}]. Les sortants vont donc rejoindre la mouvance et devront être surveillés par les services de renseignement.

Ils ne sont néanmoins pas la seule menace et les arrestations continuent partout en France. Le 20 janvier 2020, une série d'interpellations a lieu en Bretagne. Sept individus sont arrêtés, dont deux fichés S, dans le quartier de Pontanézen où deux d'entre eux tiennent des boucheries hallal. L'un des commerçants avait été condamné pour apologie du terrorisme en 2018, après avoir mimé une rafale d'arme automatique devant une patrouille de police et que des documents de propagande jihadiste ont été trouvés à son domicile[{624}]. Les boutiques, situées dans la rue Jean Jaurès, sont perquisitionnées. Les mis en cause sont soupçonnés de vouloir organiser une action violente en France et sont mis en examen[{625}]. Parmi eux se trouve un réfugié syrien suspecté d'avoir fait partie de l'État islamique.

Trois jours plus tard, les opérateurs de l'antenne RAID de Nancy interviennent à Épinal, dans les Vosges. Lors d'une perquisition au numéro 25 de l'avenue Victor-Hugo, ils découvrent de la poudre noire, des boulons en grande quantité ainsi qu'une cocotte-minute et du matériel électrique. Trois hommes sont interpellés, dont un se déplaçant en fauteuil roulant{626}. Au cours des mois de janvier et de février, les procès terroristes se succèdent. Mourad Farès, recruteur et associé d'Omar Diaby, fait partie des mis en cause se retrouvant devant les magistrats{627}. Ses incitations au *jihad* ont convaincu une quarantaine de personnes de rejoindre l'État islamique au Levant. Parmi ces candidats, issus pour une grande partie de l'est de la France, on retrouve Foued Mohamed-Aggad, revenu ensuite pour frapper au Bataclan le 13 novembre 2015. Farès a également rejoint la zone irako-syrienne, où il a dirigé une *katiba* avec Omar Diaby. Photographié les armes à la main, il était considéré comme le logisticien du groupe et continuait ses actions de recrutement depuis les zones de combat{628}. Le 24 janvier, il est condamné à vingt-deux ans de réclusion criminelle. Une semaine plus tard, Mohamed Belmir et son cousin Ouassini Belmir, qui avaient tenté de fabriquer du TATP à Clichy-sous-Bois en 2017{629}, sont respectivement condamnés à 15 et 17 ans de réclusion. Mohamed Belmir avait expliqué aux magistrats avoir agi « par curiosité » et « sans intention malsaine », malgré les vidéos jihadistes retrouvées dans les échanges qu'il entretenait avec son cousin, déjà incarcéré pour financement du terrorisme{630}. Le 25 février, le procès de Reda Hame, formé aux armes par Abdelhamid Abaaoud{631} avant d'être renvoyé en France, se termine. Il avait été interpellé quelques mois seulement avant les attaques de novembre 2015 et avait évoqué certains des projets terroristes du groupe jihadiste. Hame avait répété avoir fait « un abandon de poste », et que « Jamais de la vie [il] n'aurai[t] fait de mal à quelqu'un{632} ». Il est condamné à douze ans de réclusion.

Covid-19 et terrorisme

L'année 2020 est celle de la pandémie de Covid-19. Le lundi 16 mars, le Président de la République annonce, devant trente-cinq millions de téléspectateurs, un confinement débutant le lendemain à midi. Alors que les décès causés par le virus augmentent, avec plusieurs centaines de morts

chaque jour, la population française est témoin de la crise qui se déploie à l'international.

À l'instar de tout autre groupe social, les mouvances terroristes ont été profondément affectées par la pandémie de Covid-19 et par ses répercussions internationales. Alors que l'épidémie se répand, l'ensemble des mouvances extrémistes, jihadiste, d'ultra-gauche et d'ultra-droite vont réagir aux évènements en cours, les analyser et tenter d'en tirer un avantage stratégique{633}. Les groupes jihadistes, et parmi eux les restants de l'État islamique, vont communiquer rapidement à ce sujet. Dès le mois de janvier 2020, ses propagandistes se réjouissaient de la propagation du virus en Chine, voyant en celle-ci une punition divine faisant suite aux traitements infligés à la minorité ouïghoure par le gouvernement chinois. Les mêmes arguments sont repris quand la crise sanitaire affecte l'Iran chiite. Avec l'évolution du Covid-19 en Europe, le discours terroriste évolue. Dans le numéro de mars 2020 du journal de propagande *Al-Naba*, l'État islamique indiquait à ses supporters d'éviter « la terre de l'épidémie », à savoir l'Europe, et listait une série de recommandations (se laver les mains, limiter les contacts), alors que les premiers cas étaient détectés en Irak. En ligne, le virus est décrit comme un « châtiment de Dieu » contre les « Croisés », un « soldat d'Allah » pour aider le *jihad*. La pandémie ayant lieu un an après la perte de leur fief de Baghouz, l'État islamique décrit celle-ci comme une vengeance divine. À l'annonce de l'infection du Premier ministre britannique Boris Johnson, le groupe diffuse des photos de lui en train de serrer la main de Donald Trump, prédisant que tous les dirigeants occidentaux seraient bientôt contaminés. Certains jihadistes déclarent également que ceux qui soutiennent le *jihad* ne seront pas infectés, le virus étant une punition divine qui ne vise que les infidèles. D'autres se réjouissent de la mise en place des mesures barrières, arguant que le port de masques pour dissimuler le visage, l'absence de contacts, et la fermeture des débits de boisson prouvaient que la *charia* était la seule méthode efficace pour mettre fin à la pandémie. Une part non négligeable de la propagande autour du Covid-19 reprend une thématique fréquente du groupe État islamique : la fin du monde. *Foreign Policy*{634} décrit alors dans un article une forte augmentation des contenus en ligne concernant le « Madhi », une figure rédemptrice de la doctrine islamique, qui annoncerait l'arrivée du Jugement dernier. Conscients d'avoir à portée d'écran une population relativement captive et en recherche de sens, les jihadistes y

voient une opportunité de propagande mais aussi une possibilité opérationnelle. La propagande jihadiste, quelle que soit son origine, suit durant les premières semaines de la pandémie des étapes relativement similaires : d'abord une explication sur la nature de la pandémie, souvent d'origine divine, suivie d'accusations antisémites, anti-américaines, anti-système puis d'un discours alarmiste sur l'effondrement du monde actuel. Ces annonces sont généralement suivies d'une discussion sur la crise comme une opportunité stratégique à exploiter. La capacité de recrutement de la mouvance, même si difficilement mesurable, est en expansion à cette période, comme le notent de nombreux experts{635}. En effet, parmi les jihadistes, certains stratèges comprennent les difficultés rencontrées par les démocraties occidentales, et donc par la France, suite à cette crise majeure et soudaine. Le jihadisme français s'étant atomisé, aucun groupe ne dispose de la capacité de déclencher une attaque terroriste organisée alors que la période et la multiplication des missions liées au Covid-19 occupent les forces de l'ordre. Néanmoins, tous sont conscients des vulnérabilités du pays pendant ces premières semaines, et comprennent que les incertitudes et les restrictions liées à la pandémie sont des leviers qui, accompagnés d'une propagande jihadiste, peuvent inciter certains militants à passer à l'acte.

Le 4 avril, alors que la troisième semaine du premier confinement se termine, une attaque a lieu à Romans-sur-Isère dans la Drôme. Abdallah Ahmed-Osman pénètre à 10 h 41 dans le bar-tabac Le Flash sur la place Ernest-Gailly. Armé d'un opinel, il poignarde les propriétaires Serge et Ghislaine Fournier. Le commerçant est gravement blessé par les coups à la poitrine et au flanc droit, tandis que son épouse est frappée aux bras et dans les côtes, jusqu'à ce que le couteau de l'assaillant se brise. Le terroriste s'enfuit alors en direction de la boucherie Breyton, située à cent cinquante mètres de là. Une fois à l'intérieur, il se penche par-dessus le comptoir pour saisir un couteau de boucher et poignarde à mort Thierry Nivon. L'ingénieur informaticien de 55 ans décède alors que le jihadiste s'enfuit Cours Pierre-Didier. C'est là qu'il croise Abdellak, 59 ans, et lui demande s'il est musulman. Quand l'homme lui répond qu'il est français et continue d'avancer, Ahmed Osman le poignarde dans le dos à plusieurs reprises. Le jihadiste se dirige ensuite rue Guillaume. Il aperçoit Julien Vinson, qui est sorti dans la rue pour ouvrir ses volets. L'homme de 44 ans qui travaille au café-théâtre La Charrette est accompagné de son fils de 12 ans. Le terroriste le frappe à plusieurs reprises, le tuant sous les yeux du jeune garçon.

Ahmed-Osman continue son errance et attaque ensuite Jean-François, dont il perfore le poumon, et Emmanuelle Blanchon qu'il frappe à la cuisse{636}. Une équipe de six policiers arrive finalement à le localiser. Le jihadiste jette alors son couteau et s'agenouille pour prier avant d'être interpellé{637}. L'enquête révèle qu'Abdallah Ahmed-Osman est un réfugié soudanais de 33 ans, qui a obtenu un titre de séjour en 2017, et s'est installé dans la Drôme un an plus tard. Chez lui, on retrouve des textes à connotation religieuse : « Je vous implore pour que nous ayons le pardon. C'est ce qu'attend tout combattant [...]. Je ne veux plus vivre dans ce pays de mécréants{638}. » Il déclare également avoir été très perturbé par les mesures sanitaires et de confinement prises dans les semaines qui ont précédé son acte{639}. Inquiet d'avoir contracté le Covid-19 et de risquer d'en mourir, il a choisi de tenter de mourir en martyr, malgré son interpellation finale. Cette attaque prouve la capacité de la crise sanitaire à catalyser les passages à l'acte violent.

L'attaque suivante a lieu trois semaines plus tard. Le 27 avril, Youssef Tihlah, 29 ans, accélère sur le boulevard Valmy de Colombes dans les Hauts-de-Seine. Sa BMW est lancée avec un objectif précis : les deux motocyclistes de la DOPC positionnés dans la rue pour contrôler les attestations de déplacement. Le choc est extrêmement violent. Un des policiers a une fracture du crâne, l'autre les jambes brisées. La BMW du terroriste a encastré la moto dans le véhicule de police municipale garée derrière, et un policier est blessé. Le jihadiste, toujours vivant, est interpellé. Les deux policiers sont sauvés par l'action rapide de la police municipale de Colombes qui les a transportés aux urgences. Dans la voiture, on découvre une lettre d'allégeance à l'État islamique dans laquelle Thilah déclare vouloir se jeter à « corps perdu dans la bataille pour imposer la *charia* sur l'ensemble de la terre{640} » et qu'il conclut par « Que dieu accepte mon martyr{641} ». S'il est inconnu des services de renseignement français, son casier judiciaire montre une affinité pour les causes islamistes. En 2014, il avait crié « Vive Hitler ! » durant son interpellation pour outrage à agent, puis avait de nouveau été arrêté au sein d'une manifestation pro-palestinienne{642}. En 2020, alors qu'il est au chômage depuis plusieurs mois, il traîne dans son appartement de Gennevilliers en écoutant des *anasheeds* et se renseigne sur la situation dans la bande de Gaza. Une fois interpellé, il assume pleinement son objectif : « Taper du flic{643}. » Il explique aux enquêteurs que les policiers sont devenus plus visibles depuis

le début du confinement et les décrit comme des « soldats ennemis ». Pour le jihadiste, la crise sanitaire est un signal divin auquel il faut répondre par l'action violente{644}.

La pandémie et la situation inédite engendrée par les mesures sanitaires, amplifient les risques terroristes par le désordre et l'incertitude qu'elles engendrent. Dans une interview pour Le Figaro fin avril, Eric Delbecque explique ainsi :

> L'action violente possible s'inscrit visiblement dans l'essor d'un courant salafiste faisant germer l'idée que le Covid-19 est une punition divine qui doit inciter à se rapprocher d'une pratique religieuse rigoriste, puis, sans doute, salafiste. Cet axe de discours pourrait se durcir dans la sphère salafiste et aggraver les effets de communautarisation, voire la tentation, chez quelques individus susceptibles de basculer dans la violence, de profiter de la mobilisation de la société sur les sujets sanitaires et de son relatif manque de vigilance sur les questions liées à la sûreté en général et au terrorisme islamiste en particulier{645}.

Le déconfinement

Le confinement, qui aura duré cinquante-cinq jours, se termine le 11 mai. Les activités institutionnelles, et notamment les procès jihadistes, peuvent reprendre. Le 25 juin, Tyler Vilus est dans le box des accusés, devant une cour d'assises spéciale. Interpellé alors qu'il rentrait de Syrie, il encourt la perpétuité. Après avoir été propagandiste, *via* son compte twitter « Si tu veux mon avis », puis recruteur et passeur – notamment pour sa mère et une de ses futures épouses –, et membre des forces de l'ordre de l'État islamique puis de l'Amniyat, il est condamné à 30 ans de réclusion criminelle. Le parquet décide de faire appel, espérant obtenir la perpétuité.

Le 1er septembre, à la veille du début du procès des attaques de janvier 2015, *Charlie Hebdo* publie une couverture reprenant les caricatures de Mahomet avec l'inscription au centre « Tout ça pour ça ». Les propagandistes islamistes la reprennent immédiatement et la diffusent en France et à l'international. Le lendemain, le procès débute devant la cour d'assises spéciale. Chérif Kouachi, Saïd Kouachi, Amedy Coulibaly, les assaillants, ont été neutralisés durant les assauts de Dammartin-en-Goële et de la Porte de Vincennes. Quatorze accusés doivent cependant être jugés pour des faits de complicité durant deux mois. Hayat Boumeddiene, la compagne de Coulibaly, avait rejoint la Syrie avec Mehdi Belhoucine, avant les attentats du 8 et 9 janvier. Emprisonnée dans une prison kurde en 2019,

elle avait réussi à s'enfuir. Mohamed Belhoucine, frère de Medhi, qui avait quant à lui agi comme un mentor pour Coulibaly, est accusé d'avoir diffusé la vidéo de revendication du terroriste après l'attaque. Alors que le procès commence, les frères Belhoucine sont supposés morts et Hayat Boumeddiene est en fuite. Tous les trois sont visés par un mandat d'arrêt et ne seront pas présents à l'audience. Neuf hommes sont poursuivis pour avoir aidé les trois terroristes de janvier à s'armer, à s'équiper et à préparer l'attaque. Une grande partie d'entre eux a rencontré Coulibaly et les frères Kouachi en prison{646}. Un dernier n'est pas poursuivi pour une infraction terroriste mais pour participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation de crimes de droit commun. Comme l'explique le procureur Jean-François Ricard : « Il s'agit d'individus qui sont dans la logistique, dans la préparation des faits, qui ont fourni des moyens de financement, du matériel opérationnel, des armes, un domicile [...]. Tout ça est indispensable à l'action terroriste{647}. »

La republication légitime des caricatures par *Charlie Hebdo* va accentuer la menace terroriste sur le sol national sous l'action de militants du *jihad* à la recherche d'un prétexte pour appeler à la violence. Quelques semaines après le début du procès, Marika Bret, la directrice des ressources humaines du journal, est exfiltrée de son appartement après que des « menaces précises et circonstanciées » ont été reçues par les agents en charge de sa sécurité. Deux jours plus tard, un homme de 48 ans est interpellé à Denain, dans le Nord. Dans un courrier, il expliquait vouloir attaquer le commissariat d'Alès et mourir en martyr{648}. Les tensions liées à la republication des caricatures se confirment. Au Pakistan, une centaine de manifestants brûlent et piétinent le drapeau français à Muzzafarabad{649}. Al-Qaïda dans la péninsule arabique, groupe auquel les frères Kouachi étaient liés, appelle à s'attaquer aux personnels du journal{650}.

Retour rue Nicolas-Appert

Deux collaborateurs de l'agence de presse Premières Lignes fument une cigarette rue Nicolas-Appert dans le 11e arrondissement de Paris. Cinq ans auparavant, certains de leurs collègues avaient dû se réfugier sur les toits, alors que Saïd et Chérif Kouachi assassinaient la rédaction de *Charlie Hebdo*. La rue reste symbolique malgré le départ des journalistes de

l’hebdomadaire satirique il y a cinq ans. Ignorant ce déménagement, Zaheer Hassan Mehmood décide d’y commettre son attaque et fonce sur les deux fumeurs, armé d’une feuille de boucher. Il les blesse gravement avant de s’enfuir. Il est ensuite interpellé place de la Bastille. Il déclare d’abord aux enquêteurs qu’il s’appelle Hassan Ali et qu’il est âgé de 18 ans. L’analyse de son téléphone révèle cependant son identité réelle. Arrivé du Pakistan en France trois ans auparavant, il avait prétendu être mineur et avait bénéficié d’une prise en charge par l’aide sociale à l’enfance du Val-d’Oise, et ce jusqu’à un mois avant l’attaque, date de sa prétendue majorité{651}. En réalité, Zaheer Hassan Mehmood a 25 ans, comme l’indique un document retrouvé dans son téléphone. L’exploitation de celui-ci permet de découvrir une vidéo qu’il avait envoyée à deux de ses contacts. On l’y voit face caméra expliquer avoir agi suite à la republication des caricatures et avoir cherché à viser ceux qu’il pensait être des journalistes de *Charlie Hebdo*. Il annonce : « Aujourd’hui, vendredi 25 septembre, je vais les condamner. » Le nouvel attentat de la rue Nicolas-Appert, cinq ans après le premier, est une illustration parfaite de l’évolution de la menace jihadiste française. La première attaque en 2015 était l’œuvre de deux terroristes lourdement armés, coordonnés dans leurs actions, capables de repérer leurs cibles et en lien avec un groupe terroriste international. Ils avaient opposé une résistance farouche aux primo-arrivants de la police, prenant parfois l’avantage grâce à leur armement supérieur. Les effectifs de la BAC du 11e avaient répondu avec courage et professionnalisme, face à une menace qui leur était à l’époque inconnue. Cinq ans plus tard, ce sont des effectifs aguerris, équipés de fusils d’assaut HK G36 chambrés en 5,56×45 mm, d’une doctrine d’intervention modifiée et d’un cadre légal clarifié, qui ont réagi à l’attaque de Mehmood. Loin des 10 000 euros dépensés par les frères Kouachi pour organiser leur armement et se procurer leur véhicule, le jihadiste ne disposait que d’une arme blanche, n’a pas été capable de frapper les cibles qu’il visait du fait d’un manque de reconnaissance préalable des lieux, et a rapidement été interpellé par les forces de l’ordre. Si le bilan humain est moindre cinq ans plus tard, la violence de l’attaque ne peut néanmoins pas être minimisée. Comme le rappelle le ministre de l’Intérieur le soir même : « Nous sommes toujours en guerre contre le terrorisme islamiste. »

L’engrenage de Conflans-Sainte-Honorine

Le matin du 5 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d’histoire-géographie, débute un cours d’enseignement civique et moral au Collège du Bois d’Aulne. Le professeur, originaire de Moulins dans l’Allier, a été muté trois ans auparavant dans l’établissement, situé dans la commune de Conflans-Sainte-Honorine. Il a bonne réputation auprès des élèves et de ses collègues qui le décrivent comme « investi ». Le thème de son cours ce jour-là est « Situation dilemme : être ou ne pas être Charlie », conformément au programme et comme convenu avec les autres enseignants de la matière. Une accompagnante des étudiants en situation de handicap est présente dans la salle de classe. Durant le cours, le professeur explique qu’il va montrer une des caricatures publiées par *Charlie Hebdo*, qu’elle est « trash » et propose aux élèves qui peuvent être choqués de sortir. Cinq d’entre eux lèvent la main et sortent dans le couloir, escortés par l’accompagnante. Lorsqu’ils réintègrent la classe, le cours reprend sans difficulté. En début d’après-midi, Samuel Paty échange avec un collègue sur ce cours et note que certains élèves semblaient mal à l’aise avec le fait d’avoir dû sortir de la salle, mais qu’il était fier du déroulement de sa classe.

Le lendemain, une parente d’élève contacte la principale de l’établissement en expliquant que sa fille s’est sentie discriminée par le fait d’avoir dû quitter la pièce. La principale lui explique qu’elle va échanger avec l’enseignant pour comprendre ce qu’il s’est passé. Après avoir discuté avec Samuel Paty durant la récréation, elle conseille à l’enseignant d’appeler la parente d’élève. Après un bref entretien téléphonique, le professeur d’histoire-géographie lui présente ses excuses, qu’elle accepte volontiers. Après la pause déjeuner, il rejoint sa salle de classe pour le même cours que la veille, devant une classe de 4^{e}. Cette fois-ci, il leur propose de fermer les yeux ou de détourner le regard s’ils le souhaitent. La classe se passe sans heurt, mais une jeune fille de 13 ans, Zaïna, est absente.

Le 7 octobre, la mère de Zaïna est convoquée pour parler des nombreux problèmes de comportement et des retards de sa fille, ainsi que des différentes heures de colle non effectuées par l’adolescente. À 8 heures, elle appelle le collège pour annuler le rendez-vous et indique ne pas souhaiter en organiser un autre. Une sanction est décidée contre sa fille : l’exclusion de Zaïna les 13 et 14 octobre. Les deux parents sont informés de cette

décision par SMS, justifiée par les « retenues non faites, non-respect du port du masque, non-respect des adultes, plusieurs croix dans le carnet ». Parmi ces faits, un retard dans la classe de Samuel Paty, qui lui avait refusé l'entrée dans le cours à cause de celui-ci. Le même jour, un message anonyme est envoyé à la principale de l'établissement, se plaignant du cours d'éducation civique, de l'islamophobie en France et d'une volonté de diviser. Il se termine en demandant à la principale de s'assurer que « M. Paty donne une bonne éducation laïque à nos enfants et ne sème pas la discorde dès le plus jeune âge ».

Le lendemain, la mère de Zaïna se présente sans rendez-vous au Collège du Bois d'Aulne. Très énervée, elle explique que sa fille a été virée deux jours par son professeur d'histoire-géographie car la veille « elle aurait refusé de sortir alors qu'il montrait une "photo" du prophète nu ». La principale lui explique la raison de l'exclusion. La parente d'élève refuse un rendez-vous le lendemain, et un autre est planifié pour le lundi suivant. En réalité, Zaïna n'a jamais assisté au cours en question, d'autant plus que celui-ci n'a pas été présenté à sa classe, mais à d'autres élèves de 4e un jour auparavant. Son absence avait été justifiée par sa mère qui avait signé un bulletin d'absence en précisant que sa fille était malade. La jeune fille de 13 ans a menti sur sa présence en classe et sa mère n'a pas cherché à vérifier ses dires. Juste après le départ de la mère, son ex-mari et père de Zaïna, Brahim Chnina se présente devant l'établissement accompagné d'un autre homme. Ressortissant marocain de 48 ans, Chnina est connu des services de police pour des vols, des menaces et des infractions liées aux stupéfiants. Fondateur d'une filiale de l'association caritative Aide-moi, il est soupçonné de malversations financières. Parmi les activités de l'association, il organise des voyages à La Mecque pour des personnes souffrant de handicap{652}. Lorsqu'il arrive devant l'établissement scolaire en compagnie d'un homme qui ne se présente pas immédiatement, la principale leur demande d'attendre devant le collège en précisant qu'elle termine ses rendez-vous pour les recevoir. Elle les rencontre en présence de la CPE un peu avant midi. Alors que l'entretien débute, l'homme qui accompagne Brahim Chnina se présente comme Abdelhakim Sefrioui, représentant du « Conseil des imams de France ». Sefrioui est en réalité un militant islamiste de longue date, fiché S et inscrit au FSPRT. Arrivé en France en 1980 à 21 ans, il aurait obtenu la nationalité française à son mariage en 2003. C'est également au début des années 2000 qu'il est repéré par les

services de renseignement pour ses activités au sein de l'association culturelle des musulmans des Ulis. Spécialisé dans l'agitprop, il multiplie les initiatives politiques en créant l'association pro Hamas « Cheik Yassin », et en rejoignant temporairement le projet de campagne présidentielle de Dieudonné. Au fil des années, il menace et tente d'intimider Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris, et Hassen Chalghoumi, l'imam de Drancy. Deux membres de l'association Cheik Yassin sont d'ailleurs interpellés alors qu'ils escaladent le mur de son domicile{653}. En 2011, il entretient des relations avec Mohamed Achamlane, le dirigeant de Forsane Alizza, lors d'une action au lycée Auguste-Blanqui de Saint-Ouen{654}. En juillet 2014, il est filmé devant la mosquée d'Évry, haranguant la foule au cri d'« Israël assassin, Manuel Valls complice ! » Préférant la désobéissance civile, il évite les appels à la violence mais promeut un islam politique violent, issu de la mouvance fériste.

Dès le début de l'entretien avec la principale, Brahim Chnina se montre très véhément. Il explique qu'ils ont été forcés d'attendre et traités « comme des chiens ». Il ajoute que « s'ils avaient été juifs ils auraient pu rentrer sans attendre ». Il répète les propos de son ex-femme : sa fille a été exclue parce qu'elle a refusé de sortir pendant le cours de Samuel Paty. La principale explique les circonstances de l'exclusion de la jeune fille mais Chnina refuse de les prendre en compte. Il traite le professeur de voyou tandis que Sefrioui exige qu'il soit radié et menace de manifester devant le collège. Brahim Chnina refuse également de rencontrer le professeur pour entendre ses explications. Une fois le rendez-vous terminé, lui et son ex-femme vont porter plainte contre Samuel Paty pour « fait de diffusion de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique{655} » au commissariat local.

La principale propose alors un moment d'échange sur le sujet avec les élèves présents pendant le cours en question. Samuel Paty est présent et explique aux élèves leur avoir proposé de sortir pour les protéger. Il réexplique les notions de laïcité et de liberté de la presse. Aucun élève ne souhaite réagir à l'incident durant cet échange. Par prudence, la principale avertit sa hiérarchie. Le soir même, Brahim Chnina publie une vidéo en ligne, filmée quelques heures auparavant devant le collège. Son visage apparaît en gros plan, portant un masque chirurgical. Il y explique :

Voilà j'ai décidé de faire cette vidéo pour euh... bah vous dire en face que ma fille a été choquée suite au comportement de son prof. Je n'aime plus employer ce mot « prof », c'est un voyou, un voyou d'histoire qui est censé leur apprendre l'histoire et la géographie. Alors cette semaine, il s'est permis

de leur dire « les élèves musulmans lèvent la main », ils ont levé la main et il leur a dit « voilà vous sortez ». Ma fille a refusé de sortir, en lui demandant pourquoi. Il leur a dit comme quoi qu'il allait diffuser une photo qui va les choquer. Certains élèves ils sont sortis, ma fille n'est pas sortie. Effectivement il a montré un homme tout nu en leur disant que c'est le prophète. Il a dit que c'était le prophète des musulmans. Quel est le message qu'il a voulu passer à ces enfants ? Quelle est la haine, pourquoi cette haine ? Pourquoi un prof d'histoire se comporte comme ça devant des élèves de 13 ans ?{656}

Le 9 octobre, les rumeurs en lien avec l'incident se développent au sein de l'équipe pédagogique. Les enseignants d'histoire-géographie se rassemblent pour évoquer l'évènement et, après quelques hésitations sur la forme, soutiennent et défendent la démarche de leur collègue. Zaïna est convoquée dans le bureau de la principale et répète son mensonge concernant sa présence en classe. Dans l'après-midi, une réunion est organisée avec le référent laïcité académique, Samuel Paty et une partie de l'équipe administrative. L'échange est courtois et ouvert, et les participants finissent par conclure que l'usage des caricatures comme outil pédagogique n'est en rien critiquable, mais que proposer aux élèves de sortir pourrait les froisser. Samuel Paty reconnaît une maladresse mais paraît satisfait de la réunion. Sur les réseaux sociaux, deux publications de Brahim Chnina commencent à prendre de l'ampleur et plusieurs parents contactent les fédérations de parents d'élèves pour obtenir des informations. La principale reçoit le jour même trois parents d'élèves qui s'interrogent sur les évènements. Brahim Chnina, qui avait refusé ce rendez-vous la veille, tente de s'y introduire. Devant un refus, et la présence de la police sur place, il ne s'impose pas. L'entretien se passe dans le calme, les parents regrettent l'absence de Samuel Paty mais acceptent les explications de la principale. Celle-ci envoie deux messages dans la soirée, aux parents d'élèves et aux enseignants du collège.

Le lendemain, une nouvelle vidéo est diffusée. On y voit Abdelhakim Sefrioui évoquer le « manque de respect » de l'administration qui les « fait attendre une heure dans le froid », expliquer que « des enfants de douze, treize ans, des musulmans sont choqués, sont agressés, sont humiliés devant leurs camarades », que le droit de ces enfants « à garder leur intégrité psychologique » n'était pas respecté. Il exige « la suspension immédiate de ce voyou ». Il annonce vouloir « mobiliser pour une action devant l'établissement et devant l'inspection académique ». Sous la vidéo, le nom de Samuel Paty, l'adresse du collège et un numéro de téléphone pour joindre le Comité contre l'islamophobie en France (CCIF) sont disponibles.

La vidéo devient rapidement virale dans les milieux musulmans et circule beaucoup sur les applications de messagerie. Elle sera notamment rediffusée par la Mosquée de Pantin. Le message de la principale du collège aux parents des deux classes de 4e ne suscite aucune réponse. Celui au corps enseignant en revanche engendre deux réponses collectives de la part de deux collègues de Samuel Paty. Les deux enseignants déclarent ne pas soutenir leur collègue et lui reprochent « d'avoir altéré le lien de confiance [...] avec les familles qui ont choisi l'école publique » et de mettre « en danger l'ensemble de la communauté du collège » et pour l'autre « de desservir la cause de la liberté d'expression » et d'avoir « commis un acte de discrimination » en mettant des élèves dehors. Ils soulignent néanmoins « éviter le piège d'islamistes qui utilisent les règles de la laïcité contre la laïcité ». Samuel Paty leur répond en décrivant le déroulé de son cours du 5 octobre. Lucide, il termine son message par « il n'y aucune crainte juridique à avoir, par contre il faut savoir que je suis menacé par des islamistes locaux ainsi que l'établissement tout entier ».

Le lundi 12 octobre, du fait des tensions parmi les professeurs, allant jusqu'aux pleurs, un temps de médiation est organisé en fin de journée. La moitié des enseignants, dont Samuel Paty, y assistent. Beaucoup s'inquiètent de la sécurité aux abords de l'établissement si une manifestation devait avoir lieu. Le collège reçoit de nouvelles menaces anonymes, mais aussi des appels de parents inquiets de la situation. Le lendemain, deux plaintes sont déposées au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine, par Samuel Paty et par la principale de l'établissement, pour diffamation publique. Ils y précisent que l'établissement « reçoit des menaces téléphoniques où clairement on laisse entendre de s'en prendre physiquement à M. Paty et au collège si nous ne prenons pas des mesures disciplinaires à l'encontre de cet enseignant ». Dans la soirée, une troisième vidéo est diffusée où l'on voit Brahim Chnina, sa fille Zaïna et Abdelhakim Sefrioui répéter les mêmes accusations mensongères. Malgré cela, la situation semble se calmer dans les jours qui suivent. L'actualité se concentre sur le procès de Farid Ikken, qui avait tenté de tuer trois policiers à coups de marteau devant la cathédrale Notre-Dame se termine par une condamnation à 28 ans de réclusion et une interdiction définitive du territoire français{657}.

Abdoullakh Anzorov a suivi la campagne de dénigrement en ligne et regardé les différentes vidéos diffusées par Chnina et Sefrioui. Né en 2002 à

Moscou d'une famille d'origine tchétchène, et disposant du statut de réfugié en France depuis son arrivée en 2008, il vit dans le quartier de la Madeleine à Évreux dans l'Eure. Sa scolarité n'est pas brillante. Au collège Pablo Neruda, qu'il fréquente de 2013 à 2017, certains professeurs le décrivent comme « difficile, froid et violent{658} », « un garçon qui ne souriait jamais, il semblait dénué d'émotions, sans empathie ». Dès la 6e, il montre un intérêt pour la violence, écrivant « Allah Akbar » et dessinant des armes sur sa trousse. Anzorov connaît à cette période ses premières interactions avec les forces de l'ordre pour des faits de violences sur d'autres élèves et des dégradations. Ses notes chutent au fur et à mesure des années, et il se retrouve sans possibilité de formation en troisième. Ses parents, partisans d'un islam rigoriste mais décrits comme ouverts au dialogue par l'administration scolaire, l'inscrivent dans le privé. Il est exclu définitivement un mois plus tard pour une bagarre. La Mission de lutte contre le décrochage scolaire parvient à lui trouver une place au lycée Augustin-Hebert d'Évreux, en CAP électricien. Après un semestre, il quitte la formation. Il semble que c'est la période où sa radicalisation débute. Pendant un certain temps, il est licencié dans un club de lutte toulousain soupçonné de communautarisme et de promouvoir une vision radicale de l'islam{659}. Arrivé à la majorité, il souhaite devenir agent de sécurité comme son père et fait deux demandes de formation au Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS){660}. Il fait face à un refus du fait de son passé violent. Au printemps 2020, sa radicalisation est remarquée par ses proches. Ses activités sur les réseaux sociaux montrent une vision violente et un attrait clair pour le *jihad*. Son compte Twitter @tchetchene_270, sera signalé à plusieurs reprises, notamment après un photomontage d'une tête décapitée à l'été 2020. Il utilise le drapeau de l'État islamique comme fond d'écran sur son téléphone portable et écoute en boucle des *anasheeds*. Les groupes Telegram sur lesquels il se trouve portent des titres comme « *Jundullah* » (« soldats d'Allah ») et « Chasseurs de Murtad/Mushrik » (« apostats » et « idolâtres »){661}. En avril, il contacte Abdullah Kostekskiy, prédicateur pour le groupe terroriste « Imarat Kavkaz »{662} qui a prêté allégeance à l'État islamique dès 2016. Il écrit : « Salutations Cheikh, j'ai 18 ans [...], je vis en Europe et j'ai peur pour ma foi. C'est pourquoi je veux faire la *hijra* en Afghanistan [...] sur le chemin d'Allah, mais il y a mes parents qui ne me permettent pas de faire cela. Je peux y aller quand même. » Il échange également avec le jihadiste tadjik

Farrukh Furkatovitch Fayzimatov, membre d'Hayat al-Sham, nouvelle appellation de Jahbat al-Nostra, présent sur le sol syrien. Anzorov lui demande notamment comment franchir la frontière entre la Turquie et la Syrie, sans que le jihadiste ne lui apporte de réponse ou d'encouragement. Ses activités en ligne ne passent pas complètement inaperçues et son compte Twitter est signalé à la plateforme Pharos. En dehors des réseaux sociaux, le comportement violent d'Anzorov est également visible. Fin septembre 2020, lors des funérailles d'un membre de la communauté tchétchène d'Évreux, il se bat avec un autre convive devant la mosquée. Celui-ci lui reprochait de vouloir faire le *jihad*{663}.

La situation au collège du Bois d'Aulne enrage Anzorov, qui partage les différentes vidéos de Chnina et Sefrioui sur Snapchat. Le jeune jihadiste tente de joindre Brahim Chnina une première par téléphone, sans succès. Un peu après 19 heures, le 9 octobre, les deux hommes échangent au téléphone pendant une minute vingt environ. Chnina dira ne pas se rappeler de l'échange parmi les différents coups de téléphone qu'il a reçus durant cette période. Il a pourtant envoyé un SMS à Anzorov juste après l'appel : « Salam Alaycom, merci pour votre soutien » auquel Anzorov répond « De rien mon frère ». Le lendemain, ils échangent de nouveau des « formules de politesse » ainsi qu'une image, non identifiée pour le moment, envoyée par Anzorov. Le 12 octobre, Abdoullakh Anzorov crée une note dans son téléphone avec le nom de Samuel Paty et l'adresse du collège. Le jeudi 15 octobre, accompagné d'amis, il part pour Rouen pour acheter plusieurs couteaux et un fusil à pompe de type Airsoft.

Le 16 octobre, Abdoullakh Anzorov prend la direction de Conflans-Sainte-Honorine. Il arrive sur la place René-Picard, devant le collège du Bois d'Aulne en début d'après-midi, déposé par un ami. Il aborde deux collégiens et leur propose 300 euros environ pour identifier Samuel Paty, dont il ne connaît que le nom. Il leur explique qu'il veut filmer le professeur « l'obliger à lui demander pardon, l'humilier, le frapper ». Les collégiens, âgés de 14 et 15 ans, acceptent et passent trois heures avec le jihadiste à attendre. Un peu avant 17 heures, Samuel Paty sort de l'établissement scolaire et prend la direction de son domicile à pied. Il est rattrapé par Anzorov dans la rue du Buisson-Moineau, à quelques centaines de mètres de là. Le terroriste l'attrape par-derrière et lui porte plusieurs coups de couteau. Le professeur tombe au sol. Anzorov termine de décapiter sa

victime avant de prendre une photo de la tête du professeur. Il partage celle-ci sur Twitter avec comme commentaire :

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Abdullah, le Serviteur d'Allah, À marcon [sic], le dirigeant des infidèles, j'ai exécuté un de tes chiens de l'enfer qui a osé rabaisser Muhammad calme ses semblables avant qu'on ne vous inflige un dur châtiment...

Il envoie ensuite un message vocal de 28 secondes en russe et en arabe à ses contacts syriens :

Mes frères, que la paix soit sur vous, ainsi que la miséricorde d'Allah et ses bénédictions. J'ai vengé le prophète Mohammed, que les bénédictions d'Allah soient sur lui ainsi que la paix. C'est ce professeur qui a montré le prophète Mohammed, que les bénédictions d'Allah soient sur lui ainsi que la paix. Il l'a montré de façon offensante{664}.

Les effectifs de la police municipale qui arrive sur place alertent le commissariat de Conflans. Non armée et mise en joue par Anzorov, elle n'a pas les moyens de neutraliser le terroriste. Les effectifs du commissariat de Conflans le prennent en chasse.

On est à proximité quand ça arrive. À la radio, on entend la police municipale qui annonce « Individu virulent, rixe en cours sur l'école du Bois d'Aulne ». Très vite, la PM rappelle : « Un individu au sol et un individu debout armé d'un fusil à pompe. » On lâche ce qu'on était en train de faire. Moi j'ouvre la trappe centrale qui mène au coffre blindé à l'arrière du véhicule et je sors le G36. J'effectue mes mesures de sécurité et je mets l'arme en service. On commence à tracer. On est vite sur zone, avec un deuxième équipage qui arrive derrière nous et on se suit. Et là on entend sur les ondes : « Il y a un individu au sol la tête coupée, et un individu qui prend la fuite. » Dans notre tête on n'est toujours pas sur un attentat. On pense à un malade, à un mec qui est en train de faire n'importe quoi. On arrive devant l'école. Là, il y a la police municipale qui nous montre la direction de fuite. On continue, on continue. Moi je suis déjà dans ma bulle avec le G36. Je sens que ça va dégénérer. On arrive à l'intersection avec la rue du Buisson-Moineau où il y a le corps au sol. Le collègue dit : « Il y a la tête par terre. » J'ai levé la tête, j'ai regardé. J'ai vu la tête et j'ai replongé en regardant mes pieds et je me suis remis dans ma bulle. Ça a tracé. On arrive derrière le véhicule des collègues. Tout au long, il y a des gens qui nous indiquaient la direction de fuite au fur et à mesure. On poursuit pendant 1,5 kilomètre environ{665}.

Ils parviennent à fixer le terroriste dans la rue Roger-Salengro dans la commune d'Eragny.

Quand le mis en cause nous voit, il revient vers nous d'abord et puis va pour repartir mais les premiers collègues l'entourent. Je suis le premier à sortir du véhicule. Je suis derrière la portière et je le tiens en joue, et en fin de compte, je peux pas tirer sans mettre en danger les collègues donc je suis obligé de baisser l'arme. Là, l'individu tire en l'air mais on n'identifie pas tous que c'est des billes. Dans le feu de l'action, les collègues essaient de l'avoir vivant et ils font tout ce qu'ils peuvent. Il y en a un qui est au taser et qui essaie de l'approcher, mais le terro à encore un schlass [couteau] dans une main. Il met un coup en avant et il va vers le collègue, qui ouvre le feu. Le mec tombe au sol, à

genoux puis en arrière. Le collègue va pour le désarmer et en fin de compte le mec est pas neutralisé et ré-avance pour donner un coup de couteau. Un autre collègue ouvre le feu à nouveau. Je me rappelle toujours du regard du collègue et de la peur dans ses yeux. Nous, on fait le tour pour sécuriser la scène, pour voir s'il est bien neutralisé et voir s'il n'y a pas de danger. On entend encore les derniers souffles de vie qui s'échappent de son corps.

Les policiers primo-arrivants restent marqués par l'attaque, et par certaines déclarations médiatiques hasardeuses sur leur intervention : « On était parti sur une journée lambda, comme on en a tous les jours. Et en cinq minutes, ça basculé, du tout au tout. Dans notre unité, c'est déjà le deuxième attentat pour certains, qui étaient déjà sur Magnanville. »

L'assassinat de Samuel Paty montre les mécanismes qui existent entre la mouvance islamiste, représentée par Chnina et Sefrioui et le courant jihadiste d'Anzorov. Sur la base du mensonge d'une adolescente, des « entrepreneurs de haine », comme les nomme Gilles Kepel, ont déformé et exploité un incident mineur lors d'un cours d'une classe de 4e, tout en sachant très probablement que la déclaration initiale était mensongère. Rompus à ces techniques de provocation, ils ont su éviter l'appel à la violence et les conséquences pénales qui auraient pu en découler. Mais ils ont continué à mentir et à diffuser les trois vidéos qu'ils avaient tournées, espérant créer l'outrage et faire avancer leur cause politique. Anzorov, profil violent et candidat au *jihad*, a profité de l'occasion et des informations transmises pour organiser l'assassinat de Samuel Paty. La cible symbolique, l'Éducation nationale, la cruauté de l'assassinat et sa couverture médiatique font de l'attaque un marqueur clair de la volonté et de la capacité de la mouvance jihadiste à continuer à frapper la France et ses intérêts. Le précédent créé et la peur engendrée par l'atrocité commise, restent particulièrement dangereux. Si en France une certaine union politique et citoyenne se forme suite à l'assassinat, elle n'est pas unanime. Ainsi, lors de l'hommage organisé le 2 novembre dans les établissements scolaires de France, 400 incidents sont recensés dont 150 relevant de l'apologie du terrorisme et une centaine d'autres qui seront qualifiés de « plus sérieux »[{666}]. À l'étranger, la situation révèle un manque de soutien de la part de nombreuses sociétés démocratiques et de leurs représentants politiques et médiatiques qui décrivent une France islamophobe et des forces de police violentes envers le terroriste[{667}]. Sur Internet, les soutiens au terroriste se multiplient également. La plateforme Pharos[{668}], en charge de la prise de signalements de contenus illicites en ligne, est initialement critiquée pour ne pas avoir agi suite aux trois signalements du compte

Twitter d'Anzorov. Il est néanmoins important de remettre les choses en perspective : à cette période, l'unité est composée de 27 policiers et gendarmes qui travaillent de 9 heures à 17 heures, cinq jours par semaine, pour gérer environ 230 000 signalements, allant de l'escroquerie (50 % des signalements environ), aux atteintes aux mineurs, en passant par les discriminations et les contenus à caractère terroriste. Après l'attaque de Conflans-Sainte-Honorine, leurs effectifs seront doublés et la plateforme sera opérationnelle 24h/24. Dans le mois qui suit l'assassinat de Samuel Paty, elle recense 11 000 signalements pour contenus terroristes, dont 1 900 environ concernant les faits du 16 octobre{669}.

La basilique Notre-Dame-de-l'Assomption

Alors que le mois d'octobre se termine, Flavien Moreau, libéré en janvier après sept ans de réclusion pour son départ en Syrie, est réincarcéré pour port d'arme sur la voie publique et escroquerie{670}. Le 29 octobre, à la veille d'un deuxième confinement annoncé, Brahim Issaoui, 21 ans, quitte la salle de prière de la gare de Nice-Ville. Le ressortissant tunisien, originaire de Sfax, est arrivé en France il y a seulement quelques jours. En Tunisie, il travaillait comme mécanicien et vendait de l'essence de contrebande. En 2018, il est arrêté à deux reprises par la police pour des agressions, dont une commise avec un tournevis sur un de ses clients mécontents. Puis, la même année, il se tourne vers la religion, qu'il pratique de manière rigoriste. Fin 2019, il se met aux sports de combat et parle de partir en Europe. Il prend la mer grâce à un passeur et rejoint Lampedusa le 20 septembre 2020. Sur place, on le suspecte d'être porteur du Covid-19 et on le place en quarantaine sur le navire d'une ONG, le *Rhapsody*. Les quatre cents migrants qui y séjournent refusent d'y rester confinés. Ils menacent le capitaine et les autorités italiennes d'un suicide collectif et sont finalement débarqués en Italie. Issaoui rejoint Bari le 9 octobre{671}. Durant son séjour en Sicile, il apprend l'assassinat de Samuel Paty, et conserve dans son téléphone une photo du jihadiste responsable et un message audio qui décrit la France comme « un pays de mécréants{672} ». Le 26 octobre, il part pour Rome et rejoint Nice le 27. Sur les caméras de sécurité de la ville de Nice, on l'aperçoit faire des repérages autour de sa cible. Le 29, il traverse les quatre cents mètres qui le séparent de la Basilique Notre-Dame-

de-l'Assomption de Nice, avec sur lui un couteau doté d'une lame de dix-sept centimètres. Il est conscient que c'est sa dernière opportunité : le lendemain, le lieu de culte sera vide et ses victimes potentielles, confinées. À 8 h 29, il entre dans la Basilique. À l'intérieur, il égorge d'abord Nadine Devillers, âgée de 60 ans, avant de faire de même avec le sacristain, Vincent Loquès, 55 ans. À 8 h 54, Simone Barreto Silva, mère de trois enfants, parvient à s'échapper de la basilique. Poignardée à plusieurs reprises, elle est gravement blessée lorsqu'elle rejoint un restaurant et donne l'alerte. Elle décède dans les minutes qui suivent. Trois minutes plus tard, quatre fonctionnaires de la Police municipale pénètrent dans le lieu de culte. Faisant preuve d'un grand professionnalisme, ils tentent d'abord de maîtriser Issaoui avec un pistolet à impulsion électrique et, alors qu'il crie « Allah Akbar ! » et avance vers eux avec son couteau, font usage de leur arme de service. Blessé par balle, le jihadiste est ensuite interpellé{673}.

De nouveau, la republication des caricatures de Mahomet aura servi de prétexte à des terroristes pour frapper sur le sol national. Issaoui a ici rejoint la France pour tuer{674}, comme l'indiquera le ministre de l'Intérieur. Sans lien avec des groupes jihadistes, il a agi par lui-même, cherchant à frapper des intérêts français par « revanche ». La date de l'attaque semble avoir été choisie du fait de la proximité du confinement, afin de s'assurer de la présence de cibles dans la basilique. Le mode d'action – la première victime étant quasiment décapitée – confirme la nature terroriste de cette attaque. C'est également la première attaque exogène en France depuis plusieurs années.

Analyse

Les dernières semaines de 2020 sont marquées par une actualité jihadiste riche. Le 5 novembre, Sid Ahmed Ghlam est condamné à la perpétuité pour le meurtre d'Aurélie Châtelain en 2015 à Villejuif{675}. Le 9 décembre, un homme de vingt ans, frère d'un jihadiste parti en zone irako-syrienne et connu au FSPRT, tente de s'introduire dans une maison de la commune de Bollène dans le Vaucluse. Armé de deux couteaux, il essaie de défoncer une baie vitrée à l'aide d'une jardinière. Le propriétaire le met alors en joue à travers la vitre et fait prévenir la Police municipale par son épouse. Alors que les agents arrivent sur place, l'assaillant se jette sur eux en criant

« Allah Akbar ». Il en blesse trois avant d'être interpellé[676]. Après une étude de l'incident par le PNAT, l'agression ne sera pas considérée comme terroriste. Une semaine plus tard, le procès des attaques de janvier se termine par des peines allant de 30 à 4 ans de prison, six années après les faits[677]. Le lendemain, Ayoub El Khazzani est condamné à la perpétuité pour sa tentative d'attentat terroriste dans le Thalys au mois d'août 2015. Enfin, le 31 décembre, Mohammed Achamlane, dirigeant de Forsane Alizza, interpellé en mars 2012 pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste et condamné en 2015 à neuf ans de prison, est libéré du centre pénitentiaire de Nantes[678].

2020 est une année charnière pour la mouvance jihadiste. Certaines tendances observées lors des périodes précédentes se confirment : atomisation de la mouvance, absence de participation de l'État islamique à la préparation des attentats, modes d'actions *low cost* et *low tech*. Néanmoins la crise sanitaire mondiale et les différents procès terroristes, particulièrement celui des attaques de janvier 2015, vont affecter l'état de la menace. Après des années plutôt calmes comme 2018 et 2019, où l'on recense trois attaques par an en moyenne, on observe une augmentation de plus de 130 % avec 7 attaques en 2020, sans inclure l'incident de Bollène. Comme l'explique Gilles Kepel, le *jihad* est devenu atmosphérique, non plus lié à un groupe dont le degré d'appartenance pouvait varier, mais à « une forme de résonance » dont découle « la constitution d'une culture de la rupture avec la République et ses valeurs [...] qui va ensuite créer tout naturellement la désignation de l'autre comme un infidèle, qu'il est licite de faire disparaître[679] ». Alors que beaucoup de commentateurs se représentent encore les attaques terroristes comme projetées ou téléguidées, ce n'est plus le cas depuis des années. La menace est principalement endogène, et du fait des restrictions de déplacement liées au Covid-19, locale. Les jihadistes, sans passé judiciaire ou primo-délinquants, frappent à proximité de leur domicile, dans des lieux qui leur sont familiers. On observe également en 2020, un certain rajeunissement de la mouvance avec des adolescents (Conflans-Sainte-Honorine) ou de très jeunes adultes (Villejuif et Nice) qui passent à l'acte. Ne bénéficiant pas des réseaux et donc des financements de leurs aînés, ils se rabattent sur des modes d'action simples et peu onéreux : le couteau ou la voiture bélier. Ces évolutions de la mouvance, observables sur un temps long, doivent être prises en compte par les forces de sécurité intérieure, qui dans le même temps doivent gérer la

menace quotidienne. L'importance des retours d'expérience sur les attaques et de la formation continue est encore une fois mise en exergue.

Arrestations successives

Les interpellations de jihadistes sont régulières au début de l'année 2021. Dès le 5 janvier, une opération de la DGSI à Vienne, dans l'Isère, permet l'arrestation d'une mère de famille de 30 ans qui cherchait à rejoindre la Syrie et d'un homme de 32 ans en possession d'une kalachnikov factice et de nombreuses munitions{680}. Puis, en mars, deux adolescents, l'un à Marseille, l'autre à Mantes-la-Jolie, sont interpellés. Le premier, en contact avec des jihadistes à l'étranger, détenait de la propagande jihadiste chez lui, tandis que le second avait évoqué sa volonté de « faire payer à la France » son intervention au sein de la coalition et de frapper des militaires sur Telegram{681}.

Début avril, une opération menée par le RAID a lieu dans le Quartier de la Dezève de Béziers. Celle-ci a été initiée suite à une information transmise par un service étranger, probablement marocain. La cible principale est une jeune femme de 18 ans, Leila B. Elle est interpellée ainsi que ses deux sœurs et sa mère. La perquisition de sa chambre révèle de très nombreux éléments inquiétants. Au mur, un poster des tours du World Trade Center en feu a été accroché à côté de photos imprimées de la tête décapitée de Samuel Paty. Sur la table de nuit, on observe un couteau avec une lame de trente centimètres posé en évidence. Des « bouteilles d'acide sulfurique, d'acétone, alcool à brûler, seringues, fils électriques », utilisées pour la fabrication d'explosifs, sont réparties un peu partout dans la pièce. Si aucun dispositif explosif fonctionnel n'est découvert, les traces de brûlures au sol montrent que des tentatives ont eu lieu. Dans les écrits de la jeune femme, on peut voir une série de passions macabres, de la tuerie de Columbine au nazisme en passant par les tueurs en série. Comme pour beaucoup de jeunes extrémistes, son bagage idéologique est très faible, et l'attrait pour la violence semble être sa motivation première. Néanmoins, c'est vers le jihadisme qu'elle progresse, *via* des contacts avec un homme prétendument en Turquie. Ils discutent d'une attaque coordonnée et Leila reprend des éléments de langage de la propagande jihadiste. Ainsi sa sœur raconte l'avoir entendu déclarer : « Les Juifs c'est de la merde, parce qu'ils font du

mal aux Palestiniens. » Si elle envisage un temps une attaque dans son ancien lycée, ce qui peut rappeler un profil de tireur scolaire, les échanges avec son contact semblent la pousser vers une action plus précise et inspirée par le *jihad*. Elle déclare ainsi : « Il disait qu'il voulait attaquer une église ou synagogue avec des armes. Il était question de kamikazes. On devait attaquer le même endroit, Strasbourg ou Montpellier, ce n'était pas défini. [...] Il savait que j'avais du matériel pour faire des bombes, je lui avais envoyé une photo. » Quelques mois avant son arrestation, elle rassemble les composants nécessaires à la fabrication d'un dispositif explosif et rédige une *check-list*. « J'ai dessiné dans un temps proche le plan de l'église que je voyais de ma fenêtre. Je voulais faire une bombe avec le TATP. Je voulais mettre cette bombe dans l'église. Je n'avais pas encore décidé quand je voulais la faire exploser, ni l'horaire ni la date. » Néanmoins le 31 mars, elle écrit à son contact : « Les chrétiens, je vais tuer. Couper des têtes. Je vais tuer les gens de l'église, oui Montpellier en France{682}. » D'abord fascinée par la violence, déscolarisée et sans perspective, Leila s'intéresse de plus en plus clairement à l'idéologie jihadiste, la plus facilement accessible à notre époque, et après des contacts en ligne avec un probable militant, se tourne vers un passage à l'acte violent. Ce cas illustre un processus de radicalisation non orthodoxe, loin de la vision stéréotypée et parfois simpliste que peuvent véhiculer certains médias généralistes.

Le lendemain de la mise en examen de Leila, le 9 avril, les cinq magistrats professionnels de la Cour d'assises spéciale de Paris condamnent Réda Kriket, suspecté d'organiser une attaque terroriste d'ampleur à la veille de l'Euro de 2016, à 24 ans de réclusion criminelle.

Attentats de Rambouillet et de la Chapelle-sur-Erdre

Le 23 avril, Jamel Gorchene, 36 ans pénètre dans le sas du commissariat de Rambouillet derrière Stéphanie Monfermé, agente administrative au secrétariat dans ce même commissariat. Il la saisit d'un bras et la poignarde à deux reprises. Le second coup à la gorge est mortel. L'assaillant crie « Allah Akbar ! » alors que les policiers se précipitent vers le sas. Il les menace et est neutralisé par balle. Malgré une action rapide des sapeurs-pompiers du SDIS 78, la victime décède. À 49 ans, dont 20 passés au

commissariat de Rambouillet, elle laisse derrière elle deux enfants de 13 et 18 ans[683].

Cette attaque tragique, la première de l'année 2021, est la triste illustration de la transformation de la mouvance jihadiste sur le sol français. Arrivé en 2009, Jamel Gorchene a été régularisé après dix ans en situation irrégulière, travaillant comme chauffeur-livreur. Il s'est radicalisé progressivement au cours des douze années qu'il a passées en France. Sur ses réseaux sociaux, on retrouve sans surprise des déclarations contre l'islamophobie systémique diffusées par des groupes islamistes comme c'était déjà le cas concernant l'assaillant de Joué-lès-Tours. Après l'attaque de Samuel Paty, six mois auparavant, il partage des messages accompagnés des hashtags #JeSuisMohamed et #RespectMohamed. Il appelle à « répondre aux abus de la France et de Macron », et soutient le boycott des produits français[684]. Quelques mois avant son attaque, il ne partage plus que des sourates en ligne. Il écoute également des *anasheeds*, jusqu'à quelques dizaines de minutes avant son attaque. Souffrant de troubles mentaux, et potentiellement d'hallucinations auditives, il consulte un psychiatre à ce sujet. Seul et sans formation opérationnelle ou expérience de la violence, il choisit un mode d'action facile : un couteau. Il décide ensuite de frapper à proximité de son domicile, dans un environnement qui lui est familier. Sa cible, les forces de l'ordre, reste extrêmement fréquente dans les milieux jihadistes. L'assassinat jihadiste de Rambouillet concentre tous les éléments constitutifs de l'évolution de la mouvance jihadiste, et rappelle que la menace persiste. De nouveau, les arrestations se poursuivent, notamment dans le Bas-Rhin et le Puy-de-Dôme où huit hommes originaires de Russie et de Géorgie sont arrêtés pour association de malfaiteurs terroriste et financement du terrorisme[685].

Fin mai, un événement survient à La Chapelle-sur-Erdre, près de Nantes. Ndiaga Dieye est un multirécidiviste de 39 ans, originaire de Loire-Atlantique, avec pour antécédents judiciaires « 72 mentions au total, pour des faits allant de l'usage de stupéfiants et du vol avec arme, à des violences volontaires ». Il a été condamné en 2015 à une peine de 8 ans de détention pour avoir séquestré, armé d'un fusil, un couple de personnes âgées afin de leur dérober leur argent. Depuis deux ans, les signes de sa radicalisation religieuse sont constatés en prison : tentative de « faire entendre aux autres détenus des idées très arrêtées sur la religion[686] », livres islamistes de

contrebande, insultes envers les *kouffars*, « pratique de l'islam assidue et rigoriste[687] ». Il est donc inscrit au FSPRT et sort de prison en mars 2021.

Le 28 mai, vers 10 h 20, il se présente devant les locaux de la Police municipale de La Chapelle-sur-Erdre et explique qu'il a un problème avec son véhicule. Une fois entré dans les locaux, il se jette sur Katell Lereec, la policière municipale qui le reçoit, la frappant de façon répétée avec un couteau. La policière est blessée à la main et aux jambes. Dans la lutte, il lui arrache son arme de service, un revolver. Deux personnes entendent les bruits depuis l'étage et tentent de maîtriser Dieye, qui les braque avec le revolver et le couteau. Il recule, et alors qu'il est sur le point de sortir, un autre policier municipal essaie de le maîtriser. Dieye le frappe assez fort pour briser la lame de son couteau dans le gilet pare-balles du policier. Une fois dehors, il s'enfuit en voiture mais dans la précipitation, accidente son véhicule. Alors qu'il disparaît, la section de recherche de la Gendarmerie débute son enquête. Mais l'assaillant ne s'est pas enfui très loin. Il a pénétré par la ruse dans une résidence à quelques centaines de mètres de là. Une fois à l'intérieur, il séquestre une jeune femme pendant deux heures et trente minutes, et prie dans l'appartement. Il décide ensuite de sortir sur le balcon, qui donne sur la brigade de Gendarmerie locale. Du fait de la traque en cours, un périmètre de sécurité a été mis en place autour des lieux. Depuis le balcon, Dieye ouvre le feu. Les gendarmes sont dans son axe de tir, ainsi que les logements de leurs familles. Ils réagissent vite, se précipitant en direction de la fusillade, certains sans prendre le temps d'enfiler leur gilet pare-balles[688]. L'assaillant descend les escaliers de la résidence en courant. Face à face dans le terrain herbeux qui sépare les deux bâtiments, il parvient à blesser deux militaires par balles, avant d'être neutralisé. Après enquête, l'attaque n'est pas considérée comme terroriste.

Cette absence de qualification terroriste peut surprendre et a été critiquée par certains magistrats[689]. Si on réutilise la matrice évoquée au chapitre 8, après l'attaque de Villeurbanne, on observe que dans le cas de La Chapelle-sur-Erdre l'auteur est connu au FSPRT, il a déjà proféré des insultes contre les mécréants en prison, fait des recherches internet sur des thèmes religieux. Durant son attaque il a longuement prié, ajoutant un élément religieux à celle-ci. Il a en outre tenté d'assassiner plusieurs personnes, en utilisant un mode d'action, l'arme blanche, également très fréquent chez les jihadistes. Il a pénétré dans le local de la police municipale et dans la résidence par la ruse, montrant une certaine capacité de discernement.

Enfin, il a poursuivi son attaque jusqu'à être neutralisé, ne montrant aucune volonté de renoncement. Sa cible, enfin, des membres des forces de l'ordre, est régulièrement visée par les jihadistes.

Ses éléments sont constitutifs d'une attaque terroriste, et sont plus nombreux que dans certaines attaques passées. Lors des attaques de Rambouillet ou de Villejuif, similaires dans le mode d'action, aucun des assaillants n'était connu des services de renseignements, mais la qualification terroriste a malgré tout été retenue. La différence principale avec l'attaque commise par Ndiaga Dieye est son lourd passé psychiatrique. Il avait en effet été diagnostiqué schizophrène alors qu'il était en prison. Dès lors, pour beaucoup de commentateurs, la qualification floue de « profil hybride » a été mise en avant, considérant que troubles mentaux et terrorisme ne pouvaient pas être compatibles. Une étude poussée de la question semble remettre en cause cette séparation arbitraire. Nathan Chiasson à Villejuif, Jamel Gorchene à Rambouillet, ainsi que Chérif Chekatt à Strasbourg, ont eux aussi souffert de troubles mentaux, parfois très sérieux, et rigoureusement documentés. Tous ont été qualifiés de terroristes par la justice.

Dans son livre *La fabrique du terroriste solitaire : une analyse clinique*, Patricia Cotti explique le changement dans le traitement des liens entre maladie mentale et terrorisme. Elle cite ainsi les travaux de Emily Corner et Paul Gill : « En l'espace de quarante ans de recherche sur le terrorisme, la littérature est passée de la position extrême ("Ce sont tous des malades mentaux") à son exact opposé : "Par définition le terroriste ne peut pas être un malade mental." » Cette fausse dichotomie, titre de l'article de Gill et Corner{690}, est basée sur deux facteurs : une incompréhension sur la notion de rationalité et une approche du terrorisme *via* les groupes et non par les individus, évolution pourtant entamée plusieurs dizaines d'années auparavant, et visible en France depuis près de dix ans. De nombreux travaux de psychologues ont néanmoins prouvé la capacité de terroristes solitaires et souffrant de troubles mentaux à agir rationnellement et à organiser des attaques complexes{691}, {692}. D'autres ont trouvé une forte prévalence de troubles mentaux chez les responsables d'attaques terroristes passées{693}. Comme l'explique Cotti, trois pôles de fonctionnements psychiques peuvent être identifiés chez le terrorisme solitaire. La position victimaire (persécution), tout d'abord. Cet aspect est nourri par l'idéologie jihadiste qui décrit le monde comme un conflit permanent entre les

mécréants tout-puissants et la *oumma* persécutée. Cela permet d'offrir un coupable aux échecs répétés de l'individu, un oppresseur qui n'agit que par haine des musulmans, mais également une communauté, jihadiste, qui partage sa vision du monde et son combat. Ces éléments de langage, très courants dans un complotisme symbiotique de la mouvance jihadiste, transforment « la frustration et le ressentiment liés à la vie personnelle en indignation morale{694} » au nom d'une volonté idéologique et donc terroriste. À cela s'ajoute la vision apocalyptique du monde (dépression) : la vision eschatologique promue par l'État islamique est extrêmement documentée{695}, jusque dans le titre d'une de ses productions les plus connues, le magazine en ligne *Dabiq*, qui porte le nom d'un village où le combat final entre les croisés et les jihadistes était censé avoir lieu. L'importance donnée à la vie après la mort et le recours à la ceinture d'explosifs est évidemment attirante pour un individu qui souffre de pathologies mentales sévères. Cotti explique ainsi : « Le désintéressement du monde pour se concentrer uniquement sur la relation à Dieu [...] est la trace d'une tentative de reconstruction autour du royaume imaginaire à venir. » L'exaltation du moi (mégalomanie), enfin : on a pu l'observer, les jihadistes se voient comme une avant-garde, ayant compris l'ampleur du conflit actuel qu'ils perçoivent, et se dressant face à l'injustice. Se désignant comme des lions ou des guerriers du Califat, ils veulent « contrôler leur image et le discours qu'ils suscitent{696} ». Les vidéos de revendication et les manifestes, de plus en plus fréquents, leur donnent une capacité de communication inédite après leurs actions mortifères. Ils s'adressent aux puissants, comme ce fut le cas pour Anzorov qui cite le Président de la République dans son *tweet* final. Encore une fois, l'idéologie jihadiste nourrit ce besoin de reconnaissance chez des individus souffrant de maladie mentale. Elle ajoute : « La folie terroriste [...] est née de l'actualisation de troubles psychologique plus ou moins envahissants et de leur incarnation dans la rencontre avec le discours extrémiste. Il se forme alors un nexus de psychopathologie et d'idéologie, qui est aujourd'hui suscité par la communication des organisations terroristes (appels à l'action solitaire) et qui sert leur cause. »

On comprend donc qu'une séparation nette entre terroriste et personne souffrant de troubles mentaux n'est pas une vision réaliste de la problématique. Dans le cas de La Chapelle-sur-Erdre, où tous les éléments de l'enquête n'ont pas été révélés, la question de la qualification juridique

entre de nouveau en jeu, liée en partie à l'irresponsabilité pénale dont pourrait découler la reconnaissance d'une altération ou d'un abolissement du discernement. Néanmoins, le fait de déclarer une attaque comportant tant d'éléments à caractère terroriste comme relevant du droit commun, en laissant sous-entendre que les troubles mentaux du mis en cause en sont la raison, semble risqué. Ce type de situation laisse à penser à une grande partie de la population que la qualification terroriste est arbitraire et qu'une influence idéologique tend à classer certaines attaques dans la catégorie « déséquilibrés » par convenance. Sans une explication claire et transparente sur les raisons de cette non-qualification, on risque d'assister à une érosion de la confiance du public envers les institutions. De façon évidente, la banalisation de la qualification terroriste n'est évidemment pas souhaitable. Mais nier le diagramme de Venn entre terrorisme et maladie mentale empêche une analyse pertinente et approfondie de la menace.

Bas du spectre

Le 8 juin, une nouvelle série d'arrestations a lieu à Wissembourg et Keffenach dans le Bas-Rhin. Menée par le RAID et le Groupe d'appui opérationnel (GAO) de la DGSI, l'opération permet d'interpeller cinq personnes, dont la mère et la tante de Foued Mohamed-Aggad, ainsi que des proches de son épouse. Ils sont soupçonnés d'avoir envoyé plusieurs milliers d'euros en Syrie entre 2014 et 2015{697}. Le 9 juin, les cafés, les restaurants et les bars rouvrent en France. Beaucoup parmi les forces de l'ordre s'inquiètent que les rassemblements à venir ne soient sur la liste d'attaques jihadistes, notamment à cause d'une sorte de décompensation liée au déconfinement. Ce phénomène a pu être observé avec la multiplication des cas de forcenés, en large hausse au début de l'année 2021{698}. Par chance, ce n'est pas le cas pour la menace jihadiste au début de l'été. Un certain nombre d'évènements, qui ne peuvent être considérés comme des actions terroristes mais montrent une affinité idéologique avec la mouvance, ont lieu tout au long du mois de juillet. Le 2, un individu est interpellé après avoir menacé des gens en criant « Allah Akbar », un sabre à la main, dans les rues de Nîmes. En état d'ivresse, il a jeté le sabre et a tenté de se cacher à l'arrivée des forces de l'ordre. Dix jours plus tard, un autre individu, ivre et armé d'un couteau hurle « Allah Akbar ! » dans les rues de

Saint-Brieuc[699]. Les policiers des Côtes-d'Armor l'interpellent grâce à leur PIE (pistolet à impulsion électrique, TASER) après qu'il a refusé de déposer son arme au sol. Le 14, cinq ans après l'attentat commis sur la Promenade des Anglais, les agents de la SUGE (Sûreté ferroviaire) interpellent dans un train à Nice un homme qui exhibait un couteau. Il avait déclaré : « Les Français sont tous des fils de putes, vous nous pillez depuis 25 ans, vous allez payer pour ce que vous avez fait en Syrie[700]. » Le lendemain, de nouveau à Nice, un homme est mis en garde à vue après avoir crié « Allah Akbar ! » dans un bar-tabac de la rue Saint-François-de-Paule[701]. Enfin, le 28 juillet à Lille, un homme déclare dans le tram vouloir « égorger les mécréants » et « faire un massacre et tuer les blancs[702] ». Disparu à l'arrivée des policiers, il est interpellé dans la soirée. Tous ces faits, loin d'attaques terroristes, illustrent néanmoins une prévalence de certaines idées et de certains éléments de langage communs à la mouvance un peu partout sur le sol national. Ils sont perpétrés par des individus « fragiles », souvent sous influence de l'alcool ou de stupéfiants, mais posent néanmoins une réelle difficulté pour les forces de l'ordre primo-arrivantes, qui doivent évaluer la dangerosité de la situation en très peu de temps.

Le procès du 13-Novembre

Six ans après les faits, l'ouverture du procès des attaques du 13 novembre 2015 a lieu le 8 septembre 2021, devant la Cour d'assises spéciale de Paris. L'évènement est historique, tant par son ampleur que par son format. Dans le Palais de Justice, une salle d'audience de 550 places a été construite, et plus de 2 000 places aménagées. Mille-huit-cents parties civiles, trois-cent-trente avocats, et vingt accusés sont attendus. Parmi les terroristes, neuf sont morts les 13 et 18 novembre 2015 : Ammar Mohamed al-Sabawi, Mohammad al-Mahmod et Bilal Hafdi aux alentours du Stade de France, Samy Amimour, Foued Mohamed-Aggad et Ismaël Mostefaï au Bataclan, Brahim Abdeslam au Comptoir Voltaire, Chakib Akrouh et Abdelhamid Abaaoud à Saint-Denis durant l'assaut du RAID. Les commanditaires sont tous également présumés morts en Syrie : les frères Clain, Oussama Atar, Ahmad Alkhald et Obeida Aref Dibo. Parmi ceux présents à l'audience, on distingue deux groupes, les logisticiens, dont la responsabilité et l'engagement dans les attaques varient, et les opérationnels. Dans le

premier groupe, Mohamed Bakkali, Yassine Atar et Sofien Ayari sont suspectés d'être parmi les plus impliqués dans les attaques de 2015. Parmi les opérationnels, on retrouve Salah Abdeslam, dernier survivant du commando du 13-Novembre, Mohamed Abrini et Osama Krayem, qui ont refusé de se faire sauter lors des attentats de Bruxelles, ainsi que Muhammad Usman et Adel Haddadi, interpellés alors qu'ils tentaient de rejoindre la cellule terroriste à Bruxelles. Ce mercredi 8 septembre, alors que le procès débute, le président de la Cour d'assises spéciale, Jean-Louis Périès, déclare :

> Nous commençons ce jour qualifié d'historique, d'hors-norme. Historique certainement car les faits sont déjà inscrits, par l'intensité dramatique, dans les événements internationaux de ce siècle. Hors-norme, oui, au vu du nombre des intervenants et des victimes. [...] Il faut intégrer aussitôt la norme. [...] C'est un rappel superflu mais il est nécessaire de le préciser. Notre Cour d'assises a pour fonction d'examiner les charges, et d'en tirer les conséquences au plan pénal, après avoir entendu les paroles de chacun. Nous devons tous garder à l'esprit cette finalité noble, et conserver ce cap pour maintenir la justice dans sa dignité.

Quand vient le tour de Salah Abdeslam, et qu'on lui demande de décliner son identité, il répond : « Tout d'abord, je tiens à témoigner qu'il n'y a pas de divinité à part Allah et que Mohammed est son messager. » Quand le président lui demande sa profession, quelques instants plus tard, il énonce : « J'ai délaissé toute profession pour devenir un combattant de l'État islamique. »

Le procès-fleuve va durer jusqu'en juin 2022, sous la vigilance des militaires de la Garde républicaine et des escadrons de Gendarmerie mobile déployés sur le dispositif. L'ensemble du procès, neuf mois d'audience et cinq cent quarante-deux tomes de procédure, est enregistré par les caméras pour l'Histoire.

Signaux faibles

Au cours du mois de septembre, qui voit la commémoration des vingt ans de l'attaque du 11-Septembre à New York et à Washington, on observe un certain nombre de signaux liés à la mouvance jihadiste en Europe. Un attentat à la voiture bélier fait un mort en Espagne{703}, plusieurs arrestations ont lieu en Allemagne{704} et aux Pays-Bas{705}. En France, Brahim K., délinquant candidat au *jihad* en 2017, et connu au FSPRT, est interpellé à la

Courneuve alors qu'il venait de commander un fusil d'assaut Zastava, modèle serbe de Kalachnikov, et six chargeurs approvisionnés sur le *dark net*[706]. Fin septembre, Tyler Vilus perd son procès en appel et est condamné à la perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans. En novembre, un attentat jihadiste à l'arme blanche dans la ville de Kongsberg en Norvège fait cinq morts[707] et un député anglais est assassiné pour son présumé soutien à l'État d'Israël lors d'une rencontre avec ses constituants à Leigh-on-Sea[708]. D'autres arrestations terroristes ont lieu en Espagne et en Grèce. Le 22 octobre, un homme de 41 ans jette une bouteille en verre en direction d'une patrouille de police à Colombes dans les Hauts-de-Seine. Un couteau à la main, il charge ensuite les policiers en criant : « Allah Akbar ! » Les fonctionnaires de police réagissent rapidement et parviennent à le neutraliser par balle. Il décède de ses blessures par la suite. Âgé de 31 ans, il était originaire de Seine-Saint-Denis. L'affaire, dont on ne connaît que très peu de détails, n'est pas considérée comme terroriste par le PNAT[709]. Quelques jours plus tard, le 8 novembre, un individu s'approche d'un groupe de policiers à Cannes. Il est 6 h 30 du matin, et les agents sont dans leur véhicule devant le commissariat. L'individu s'approche alors, prétextant avoir besoin d'une information, puis tente subitement de poignarder un des gardiens de la paix. Il se dégage ensuite et contourne leur véhicule pour agresser violemment une policière. L'un des agents fait feu, le blessant de trois cartouches avant de l'interpeller. Le gilet pare-balles à port discret dont disposait le policier a permis de le protéger des coups de couteau, le laissant néanmoins blessé. Durant l'enquête, l'assaillant, un ressortissant algérien de 37 ans, déclare avoir agi « au nom du prophète[710] » et mentionne des « *djinns* », esprits malveillants parfois liés à la croyance islamique. Après quelques jours d'investigation, le caractère terroriste de l'attaque n'est pas retenu, du fait de potentiels troubles mentaux du suspect et de son absence d'affiliation à un groupe jihadiste. De nouveau, et même si les éléments disponibles concernant l'attaque ne sont pas tous diffusés, cette absence de qualification laisse perplexe une partie des observateurs et des spécialistes de la problématique jihadiste. Alors qu'un nouvel attentat jihadiste à l'explosif se produit à Liverpool en Angleterre, deux arrestations ont lieu en France. Deux hommes de 23 ans sont interpellés, à Meaux et au Pecq, pour association de malfaiteurs terroriste. Ils projetaient de frapper à l'arme blanche pendant les fêtes de Noël, dans des lieux publics bondés, notamment des centres commerciaux

de la région parisienne. Se revendiquant de l'État islamique, ils espéraient mourir en martyrs. Il est intéressant de noter que l'un d'entre eux, El Houssein K., avait déjà été condamné pour des faits terroristes deux ans auparavant, alors qu'il était mineur. En effet, il avait rejoint un certain nombre de chaînes Telegram dont certaines où Inès Madani était présente. Condamné à quatre ans ferme, El Houssein K., est le premier sortant de prison à être impliqué dans la préparation d'un nouvel attentat{711}. Enfin, le 13 décembre Hamou Benlatreche est condamné à trente ans de réclusion criminelle pour avoir fauché six militaires avec son véhicule à Levallois-Perret au mois d'août 2017.

Analyse de la période

Depuis le début de l'année 2017, la mouvance jihadiste est orpheline du Califat, qui s'est écroulé progressivement, durant deux ans, après avoir été rendu incapable de frapper en Occident. Aucune attaque de la période n'a été commanditée depuis l'étranger et toutes sont donc purement endogènes, commises par des jihadistes qui n'ont pas séjourné en zone irako-syrienne et n'ont donc pas pu bénéficier d'une formation militaire comme leurs prédécesseurs. Sur quatre années, les différents acteurs de la mouvance ont dû agir et frapper sans soutien logistique, accélérant l'atomisation et l'autonomisation vis-à-vis de l'étranger des jihadistes français. On a également pu observer des variations du niveau d'activité opérationnelle au sein de la mouvance djihadiste depuis 2017. Ainsi, on recense 26 attaques ces cinq dernières années. La majorité d'entre elles (10 de ces attentats) ont eu lieu en 2017, alors que le Califat s'écroulait et que les candidats au *jihad*, empêchés de faire la *hijra*, décidaient de frapper sur le sol national. Les années 2018 et 2019 ont quant à elles été une période de recul, avec seulement trois attaques par an. L'année 2020, marquée par la pandémie et la republication des caricatures de *Charlie Hebdo*, a vu une forte augmentation des attaques, avec sept attentats. En 2021, malgré des difficultés de qualification récurrentes, on peut estimer que trois attaques ont eu lieu en France{712}.

Le degré de sophistication de ces actes violents et la létalité qui en découle sont également variables. Vingt-cinq personnes ont ainsi été tuées et soixante-seize blessées. Si les attaques sont nombreuses en 2017,

seulement 20 % d'entre elles sont létales et 50 % font des blessés. Les attentats de la période 2018-2019 sont mortels dans 67 % des cas et font toujours des blessés. Quant à la période 2020-2021, 50 % font des victimes et des blessés. De façon évidente, l'absence d'attaques organisées ou soutenues par un groupe jihadiste compétent limite la capacité opérationnelle des jihadistes qui commettent ces actes mais n'empêche pas des opérateurs isolés de parvenir à commettre des tueries de masse comme à Strasbourg où à la préfecture de police de Paris. C'est désormais le degré de maturité et de planification de l'attaque qui devient le critère principal de réussite, et non plus la fourniture d'armement ou de conseils tactiques par un vétéran du *jihad*.

Cette observation est complétée par l'étude des modes d'action sur la période. Plus de 60 % des attaques sont commises à l'arme blanche, dont l'acquisition et l'utilisation ne demandent pas de compétences particulières. Les armes à feu ne représentent plus que 20 % du total, du fait d'un changement de profil des assaillants. Plus jeunes ou plus âgés, moins liés à des réseaux criminels et donc moins à même de pouvoir obtenir et/ou financer une arme à feu, les jihadistes de la période délaissent celles-ci. Les explosifs représentent 12 % des attaques, avec toujours aussi peu d'efficacité. Pour rappel, les sept attaques jihadistes où les terroristes ont fait usage d'explosifs n'ont fait qu'un seul mort, au Stade de France, en 10 ans. Si les dégâts potentiels, surtout lors de la période de *jihad* d'ampleur, restent extrêmement inquiétants, l'usage qu'en fait la mouvance reste limité dans ses effets. Les attaques au véhicule bélier représentent quant à elles environ 8 % du total et n'ont fait aucun mort sur la période.

La majorité des actes jihadistes prennent désormais pour cibles les forces de l'ordre, qui sont visées dans 40 % des cas environ. Cette situation est unique en Europe, voire dans le monde occidental, à l'exception, dans une moindre mesure, de la Belgique et des États-Unis{713}. En Angleterre, en Italie ou en Allemagne, aucune attaque ne prend directement pour cible un membre des forces de l'ordre. Le recrutement de l'État islamique en France visant particulièrement les quartiers difficiles et des individus avec un passé criminel a permis l'identification des policiers et des gendarmes comme des ennemis du *jihad*, après avoir été des adversaires du trafic de stupéfiants. Pour la période de 2017 à 2021, la population civile sans distinction est la seconde cible avec 32 % des attentats la visant. La limitation des grands rassemblements pendant la pandémie a peut-être joué sur la sélection des

cibles. 15 % des attaques ont visé des militaires, principalement en 2017, lorsque les opérations françaises en zone irako-syrienne étaient à leur apogée. Les individus « liés » à *Charlie Hebdo* par les jihadistes, en général de manière ténue ou imaginaire, ont été visés par 10 % des attaques. Enfin, la communauté chrétienne et l'administration pénitentiaire représentent respectivement 3 % des attaques.

La répartition géographique des attaques est la suivante : 61 % des attaques sont survenues en Île-de-France, et 39 % en province. On note néanmoins qu'après 2017, les attentats jihadistes sont beaucoup plus fréquents en dehors de la région parisienne, ce qui montre une endogénéisation encore plus grande où les terroristes frappent près de leur domicile plutôt que de se déplacer. Face à cette évolution, un travail de renseignement de terrain méticuleux par des unités locales est nécessaire pour détecter et peut-être prévenir certains actes violents. Par ailleurs, des communes de taille modeste (Rambouillet, Trèbes, La Chapelle-sur-Erdre) sont désormais plus régulièrement visées par des attaques terroristes.

Après avoir traversé une période terrible, de 2015 à 2016, où l'hydre jihadiste frappait à répétition la population et les intérêts nationaux, la France a réussi à faire se résorber le danger. La mouvance jihadiste a souffert de la chute du Califat, limitant son action, mais a également su se réorganiser. Elle a poursuivi son évolution commencée dix ans auparavant pour se muer en une série d'attaques menées par des individus solitaires, issus des rangs jihadistes mais frappant seuls, limitant le risque d'être détecté avant l'attaque. Les évènements nationaux et internationaux sont observés par ces jihadistes, qui y réagissent à chaque fois en cherchant à tuer, blesser et diviser le pays. La cruauté de certaines attaques et la régularité de cette violence doivent être des signaux appelant à la vigilance. La mouvance jihadiste a évolué, persisté et s'est adaptée tout au long de ces quatre dernières années. Elle continuera à le faire dans le futur.

Conclusion

2022

« We must not wait for another unanticipated attack to shock us into action[714]. »
Audrey Kurth Cronin.

Alors que la première attaque terroriste de l'année 2022[715] a eu lieu dans la prison d'Arles, où Franck Elong Abé, vétéran du *jihad* afghan, a assassiné Yvan Colonna[716], il est nécessaire de faire le bilan des dix dernières années de terrorisme sur le territoire national. Les jihadistes ont frappé sur le sol français chaque année depuis une décennie et ces attaques ont mené à la mort d'au moins une victime par an depuis 2015.

Depuis 2012, cinquante-et-une attaques jihadistes ont eu lieu en France. Ce chiffre n'est pas exhaustif, et il n'inclut pas les huit passages à l'acte violent où la qualification terroriste restait incertaine, malgré de forts indices : les attaques de Dijon, le 21 décembre 2014, de Toulouse le 30 août 2016, de la prison de Vendin-le-Vieil le 11 janvier 2018, de Villeurbanne le 31 août 2019, de Bollène le 9 décembre 2020 et celles de Colombes et Cannes, les 22 octobre et 8 novembre 2021. Dans chacun de ces cas, un certain nombre d'éléments semblaient indiquer une motivation idéologique, mais il a néanmoins été choisi de les exclure de ce compte par précaution. Ces cinquante-et-une attaques ont causé la mort de 271 personnes et fait 919 blessés[717].

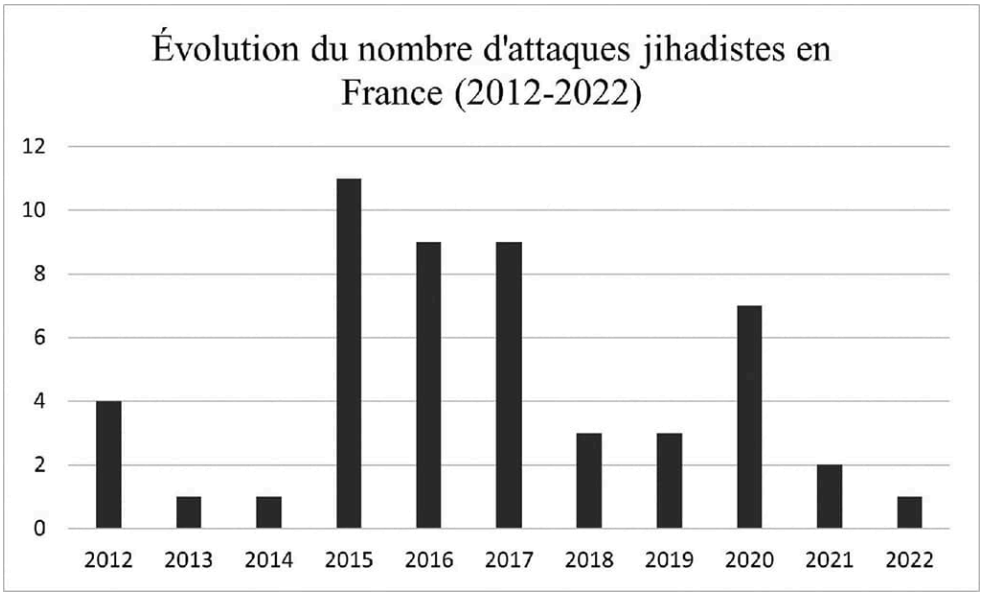

Elles ont été commises par soixante-deux jihadistes, cinquante-sept hommes et cinq femmes. Quarante-trois d'entre eux étaient français, dont sept binationaux, et dix-neuf étaient des étrangers, dont la majorité vivaient en France depuis plusieurs années. Si l'âge des auteurs lors du passage à l'acte varie de 15 à 40 ans, la moyenne d'âge est de 29 ans. Si cet âge varie peu, on observe néanmoins un certain vieillissement des jihadistes après 2016, où les plus âgés n'étant pas partis en Syrie commettent la majorité des attentats. Douze attaques seulement ont été commises par plusieurs terroristes à la fois. Vingt-neuf (46,8 %) ont été interpellés. Vingt-six (41,9 %) des auteurs d'attentats ont été neutralisés lors de l'attaque ou de leur arrestation. Six sont morts (9,7 %) dans le déclenchement de leur gilet explosif et un seul (1,6 %) est décédé accidentellement{718}.

Sur les dix dernières années, on retrouve cinq modes d'action favorisés par les jihadistes français : l'attaque à l'arme blanche d'abord, qui est utilisée dans 49 % des attaques, suivie par l'utilisation d'armes à feu (31,4 %), l'explosif (15,7 %), le véhicule bélier (7,8 %) et les attaques à mains nues (3,9 %). Certaines périodes, comme celle du *jihad* d'ampleur de 2015-2016, ont vu une forte proportion de fusillades, mais l'arme blanche reste la méthode la plus utilisée sur les trois dernières années. Plusieurs raisons expliquent cette évolution. La dernière génération de terroristes, qui n'a pas rejoint le Califat de l'État islamique, se différencie de la précédente par un passé criminel moindre. Si certains sont primo-délinquants, ils n'ont pas accès aux réseaux et donc aux capacités de financement et d'armement

de leurs prédécesseurs. Ils choisissent donc des modes d'action moins onéreux, avec du matériel plus simple à se procurer et à utiliser : l'arme blanche ou le véhicule bélier. Néanmoins, l'ouverture d'un conflit armé en Ukraine pourrait engendrer un flux d'armes de guerre sur le continent européen et une capacité pour les jihadistes à se réarmer.

La typologie des cibles des jihadistes sur la décennie passée peut surprendre. Deux groupes sont particulièrement touchés. La population civile au sens large, frappée en général sur la voie publique ou dans un ERP (établissement recevant du public), représente 32,1 % du total. Ces attaques contre l'ensemble de la population ont été favorisées par l'État islamique, considérant que chaque citoyen, parce qu'il élisait ses dirigeants et payait ses impôts, était une cible légitime quelle que soit sa religion. Cette stratégie a parfois été contestée par ses soutiens, comme l'expliquaient certains observateurs. L'attaque contre le Stade de France, où une population jeune souvent issue de familles de tradition musulmane aurait pu être impactée, avait engendré des critiques dans les rangs des jihadistes. La cible suivante, visée dans 28,3 % des cas, sont les forces de l'ordre. Les jihadistes sont conscients que viser un uniforme permet d'avoir couverture médiatique plus importante. Certains errements journalistiques, comme ceux qui ont suivi l'attaque de Joué-lès-Tours, ont également galvanisé les réseaux islamistes. Les attaques contre les militaires représentent quant à elles 17 % de l'ensemble. Les attentats jihadistes contre ceux-ci sont également fréquents à l'étranger, notamment au Royaume-Uni, au Canada, et aux États-Unis, et justifiés par les jihadistes comme une réponse aux interventions militaires de la coalition. La présence renforcée des militaires dans les rues du fait de l'Opération Sentinelle a également facilité ces attaques en multipliant les cibles potentielles pour les jihadistes. Les « blasphémateurs », catégorie rassemblant toute personne que les jihadistes lient, parfois de façon hasardeuse, aux caricatures de Mahomet ou à une insulte réelle ou fictive à la religion musulmane, représentent 7,6 % des cibles. Les attaques contre la communauté juive représentent également 7,8 % de l'ensemble. Elles sont moins fréquentes depuis quelques années mais restent régulièrement évoquées dans les publications jihadistes. Enfin, les attaques contre la communauté chrétienne et l'administration pénitentiaire représentent 3,7 % dans chaque cas.

Contrairement aux idées reçues, la répartition géographique des attaques entre l'Île-de-France et le reste de la métropole est assez égale : 56,6 % des

attentats jihadistes ont eu lieu dans la région parisienne et 43,4 % en province. Paris reste néanmoins la ville la plus touchée avec quinze attaques en dix ans. Vingt-trois départements français ont été touchés, avec en tête les Hauts-de-Seine (4), suivis par le Val-de-Marne, les Alpes-Maritimes, les-Bouches-du-Rhône et les Yvelines (3). L'Essonne, le Val d'Oise, la Haute-Garonne, la Seine-Saint-Denis et la Drôme ont chacun subi deux attaques.

Promouvoir la transparence et partager les retours d'expérience

Ces quelques chiffres, illustratifs mais parcellaires, dressent un portrait initial de la menace jihadiste à laquelle la population française a fait face depuis dix ans. Aucune information confidentielle n'y est révélée, et la discrétion à laquelle les victimes et leurs proches ont droit est respectée. Ces chiffres ne sont néanmoins présents sur aucune publication officielle, ce qui leur permettrait d'être accessibles à tous et régulièrement mis à jour, en format numérique ou sur papier. Certains chercheurs, associations ou ressources en ligne ont partagé une partie de ces données{719}, mais ces efforts ne sont en rien exhaustifs, à l'instar de l'étude proposée par cet ouvrage. Cette absence de communication des institutions sur le sujet n'est en rien le fait d'une volonté de cacher la problématique terroriste, sur laquelle les services de l'État travaillent sans relâche. Mais elle illustre une incompréhension de ceux-ci quant à la transparence que l'ensemble des citoyens, mais aussi les professionnels de la sécurité, demandent sur la question terroriste. Les statistiques sur ces questions permettent à tous de comprendre la menace à laquelle ils peuvent faire face, sans tomber dans les excès que sont la paranoïa ou la naïveté. Les risques d'instrumentalisation de ces données existent mais paraissent minces vis-à-vis des bénéfices d'un débat informé ouvert à l'ensemble des citoyens.

L'absence d'accès à des données claires et vérifiées fait également le jeu des activistes et des militants parfois mal intentionnés, prétendant faire de la « réinformation » sur l'état de la menace terroriste. La matrice complotiste s'est saisie du sujet, et les questions sont fréquentes lors d'échanges sur celui-ci. Les rumeurs de mutilations à l'arme blanche lors de l'attaque du Bataclan{720}, ou d'un « nombre réel » d'attaques jihadistes dissimulé

circulent régulièrement, malgré leur caractère infondé. Il est donc nécessaire d'avoir une parole publique forte et claire, à chaque attentat ou évènement qui pourrait y être assimilé, pour informer la population. Cela permettrait un débat public plus serein, des travaux universitaires plus précis, mais aussi une information claire pour les forces de sécurité intérieure.

Au-delà de ces déclarations initiales, un travail de fond sur la question des retours d'expérience des gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers et secouristes mériterait d'être mis en place. Ces « retex », sous la forme de dossiers complets, sont la norme à l'étranger et sont diffusés en source ouverte pour une grande partie d'entre eux. Ils remplissent deux fonctions : expliquer de façon neutre la succession de faits qui constituent le passage à l'acte terroriste et alimenter la réflexion des professionnels de la sécurité publique – commandants d'unités, formateurs, opérateurs, analystes, voire universitaires. L'anonymisation des victimes, témoins et intervenants est évidemment souhaitable. Ces retours d'expérience se doivent d'être le plus précis possible, incluant un déroulé chronologique de chaque attaque, une cartographie des lieux, un déroulé des faits et un bilan de la réponse étatique au niveau opérationnel. Le zèle parfois peu pertinent dont font preuve les institutions en classifiant les éléments objectifs d'une attaque comme confidentiels tend à dépourvoir les unités élémentaires d'informations sur le sujet. Ces éléments tactiques, dont pourraient profiter l'ensemble des forces de l'ordre, sont en revanche repartagés par les jihadistes qui rédigent, publient, et commentent chacune des attaques, parfois avec une véritable compétence tactique. On peut citer l'attaque de Beslan en septembre 2004, en Ossétie du Nord, où les assaillants avaient modifié leur plan d'action après avoir étudié l'attaque du théâtre Doubrovka de Moscou, un an et demi auparavant{721}. L'attaque de Mumbai, citée précédemment, a également fait le sujet de vifs débats parmi les milieux jihadistes et certaines leçons tirées de celle-ci ont été mises en œuvre lors des attentats du 13-Novembre. Les unités d'intervention de la Gendarmerie et de la Police nationale méritent d'être informées des attaques terroristes qui se déroulent sur le sol français en temps réel et avec des retours du terrain les plus précis possible, afin de leur permettre de mettre en place les adaptations opérationnelles ou de formation qui leur paraissent nécessaires. Cette demande d'informations sur le sujet est une constante parmi les forces de l'ordre. Alors que la documentation tactique circule rapidement dans les

milieux extrémistes, celles-ci se retrouvent régulièrement incapables d'avoir accès des informations neutres sur l'activité terroriste sur le territoire. Les services de renseignements français, dont le travail a permis la détection et la prévention de plusieurs dizaines d'attentats sur cette période, pourraient engager un travail de rayonnement envers les commissariats et les brigades territoriales, dont la connaissance de la matière renseignement reste limitée, malgré leur rôle d'échelon initial dans le renseignement « de terrain ». Pour une grande partie des effectifs de sécurité publique, la diffusion du renseignement « vers le haut » n'entraîne pas de retour de la part des services de renseignement, ce qui limite leur capacité à comprendre l'importance de la collecte d'informations à laquelle ils participent. Des points d'information sur l'état de la menace par les agents du renseignement local permettraient de valoriser leur travail, de les maintenir en état de vigilance sur le risque terroriste, mais aussi de créer des liens privilégiés entre eux et les services de renseignement.

Faire un bilan de la menace et du danger qu'elle représente, dans sa réalité opérationnelle, a été l'un des objectifs de cet ouvrage. Les échanges avec des policiers et gendarmes ayant réagi à ce type d'évènements ont apporté une réelle plus-value à la compréhension du phénomène et des difficultés rencontrées par un primo-arrivant. Leur professionnalisme, leur hypothèse de travail pendant l'intervention et leur analyse *a posteriori*, retranscrits uniquement brièvement dans cette étude, sont incroyablement pertinents et mériteraient d'être partagés à l'ensemble de leurs camarades et collègues. Beaucoup d'entre eux souhaiteraient pouvoir échanger sur leurs expériences et les leçons opérationnelles qu'ils en ont tirées, et ces retours d'expérience sont très demandés par le reste des effectifs de sécurité publique. Au-delà de la mise en valeur de l'expérience des primo-arrivants, cela pourrait permettre une véritable transmission de savoir-faire opérationnel entre ceux qui ont réagi à une attaque terroriste et le reste des effectifs. Ce type d'initiative, où des primo-arrivants, accompagnés par un formateur, sont reçus dans diverses unités pour faire un « retex » est fréquent à l'étranger. En France, ces partages n'existent que pour les unités d'intervention spécialisées (GIGN, BRI-PP, RAID), mais sont absents pour les unités de terrains les plus exposées. Les policiers de commissariats et les gendarmes de brigades, les effectifs des BAC et des PSIG, en sont pourtant très friands, afin de monter en compétences et d'adapter leur fonctionnement et leur formation sur le sujet.

Sanctuariser la formation sur la menace terroriste

La réponse opérationnelle de nos forces de l'ordre aux attaques terroristes de la décennie passée a montré la qualité de leur formation et l'ampleur de leur engagement. La France dispose d'unités d'intervention spécialisées mondialement reconnues (GIGN, BRI-PP et RAID) mais aussi d'unités d'intervention professionnelle comme les BAC, les PSIG et les CSI, qui ont prouvé leur professionnalisme à chacun de leurs engagements opérationnels, tout comme l'ont fait l'ensemble des gendarmes et des policiers de sécurité publique, parmi les plus exposés à la menace jihadiste. En dépit de diverses polémiques, souvent entretenues par des commentateurs connaissant mal le sujet, elles ont brillé par leurs actions malgré le lourd prix payé par leurs institutions. Néanmoins, si les unités d'intervention spécialisées ont la capacité de se former et de s'entraîner régulièrement, l'ensemble des effectifs d'unités d'intervention françaises s'accordent pour demander plus de temps consacré à la formation.

Le premier défi pour ces unités est donc de trouver le temps de s'entraîner, alors que les obligations du service sont constantes et multiples. Les savoir-faire tactiques nécessaires à une réponse opérationnelle complète lors d'une attaque terroriste sont nombreux et demandent un investissement temporel important pour être acquis. L'organisation de phases d'instructions doit suivre un format progressif et réaliste. Une simulation initiale permet de confronter les effectifs aux difficultés présentées par ce type d'intervention, avant une séance d'apprentissage et de répétitions (*drills*) des techniques à acquérir. Enfin, une simulation finale réaliste permet de confirmer les acquis et la plus-value du cycle de formation. Ce format de phases d'instruction paraît pertinent et mériterait d'être développé au sein des différentes structures de formation des forces de l'ordre. Les simulations se doivent d'être réalistes, actuelles et doivent reproduire une opposition réelle d'assaillants. Les exercices tenant de la démonstration sont pertinents comme outils de communication mais n'ont pas de plus-value en termes de montée en compétences. Ces constats sont faits par de nombreux formateurs de la Police et de la Gendarmerie, mais nécessitent une mise en œuvre généralisée.

Une fois acquises, les techniques d'intervention doivent être répétées lors de séances de formation continue. Or, dans un environnement de travail où les priorités sont nombreuses et les urgences constantes, le temps consacré à

celle-ci manque. Le temps passé à l'entraînement, pourtant crucial, retire des policiers et des gendarmes du terrain, alors que de nombreuses unités d'intervention sont en sous-effectifs. Le manque de formateurs disponibles est également un facteur limitant la mise en place de ces journées d'instruction. Un effort sur la formation initiale, suivi d'une sanctuarisation de ces séances d'instruction, serait souhaitable pour permettre aux unités élémentaires de faire face à une menace qui constitue le haut du spectre de l'intervention.

La menace terroriste, dans son aspect analytique comme dans la réponse tactique apportée, est un objet complexe qui demande un entraînement exigeant et régulier. C'est une matière de spécialiste, qui doit être enseignée à des unités conçues pour être capables de répondre à des situations opérationnelles diverses. Si les efforts des formateurs aux techniques et à la sécurité en intervention (FTSI) de la Police nationale et des moniteurs d'intervention professionnelle (MIP) de la Gendarmerie qui agissent sur le sujet depuis des années sont réels, ils doivent continuer à évoluer. La formation doit s'appuyer sur les éléments évoqués précédemment : une analyse réelle et actuelle de la menace, de ses modes d'action et de ses cibles, mise à jour régulièrement. La valorisation d'analystes, capables de parler aux effectifs opérationnels car connaisseurs de leurs missions et de leur quotidien est une piste pertinente. Trop souvent, les formations proposées le sont par des experts ignorant l'activité quotidienne des personnels qu'ils forment, ou sont menées par d'anciens gradés dont l'analyse manque parfois de profondeur ou d'actualité. Sans cette approche analytique et pratique de la menace, les formateurs tactiques, souvent de grande qualité, se retrouvent parfois à travailler sur la base d'observations partielles, ce qu'ils sont les premiers à regretter.

Au-delà de la complémentarité entre l'analyse et la formation tactique, il est essentiel d'encourager le partage de connaissances entre les unités, les institutions et même les différents secteurs. Les professionnels de la sécurité, policiers, gendarmes, militaires, mais aussi pompiers et secouristes, ont de nombreux savoir-faire qu'ils devraient pouvoir partager régulièrement. Ces échanges sont parfois freinés par la hiérarchie, alors que les effectifs en bénéficieraient fortement. Les exemples sont nombreux, comme l'illustrent les échanges entre l'Armée de terre et la Gendarmerie, suite à l'initiative du chef d'État-Major de l'Armée de terre et du directeur général de la Gendarmerie nationale pour la formation des PSIG{722}, {723},

mais aussi les formations entre les pompiers et les forces de l'ordre[{724}]. L'emploi des compétences de la réserve opérationnelle, spécialiste et citoyenne de la Gendarmerie nationale, a également permis des initiatives intéressantes, comme cela pourrait être le cas avec la future réserve de la Police nationale. Au-delà de ces échanges, des efforts de coordination et d'interopérabilité doivent être encouragés entre les différentes composantes des forces de sécurité intérieure et de secours. La construction en silos du système français crée des situations où des acteurs agissant régulièrement ensemble ne connaissent que très peu l'organisation et le fonctionnement de l'autre : Police et Gendarmerie, BAC et PSIG, SDIS et groupement de Gendarmerie, etc. Il est important de noter que les réformes mises en place en 2016 ont été pertinentes et que les moyens financiers déployés ont été importants, comme évoqué dans le chapitre 7 de cet ouvrage. Les unités d'intervention élémentaires, professionnelles et spécialisées (ou de niveau 1, 2 et 3) ont vu leur capacité opérationnelle croître et leurs armements et équipements se transformer. L'actuelle volonté de professionnalisation des PSIG, suite au drame de Saint-Just, apparaît comme une transformation judicieuse des unités et s'insère dans une démarche d'anticipation nécessaire[{725}]. Ces travaux sont nécessaires et doivent être engagés sur le long terme. Si l'organisation de nos forces de sécurité intérieure répond à des volontés politiques changeantes, des cycles budgétaires et des problématiques de ressources humaines évolutives, la mouvance jihadiste, quant à elle, conserve un objectif, la création d'un État islamique, et une méthode, la violence contre les intérêts français. En dix ans, elle s'est transformée et s'est adaptée à chacune des réussites et des évolutions des forces de sécurité intérieure, et elle continuera de le faire.

Comprendre une menace évolutive

Le jihadisme est le fer de lance, littéral et figuré, d'une volonté politique islamiste, présente sur le sol français depuis longtemps mais dont l'action violente a resurgi il y a maintenant dix ans. Deux problèmes concomitants existent : la radicalisation islamiste, qui répand et justifie la violence à l'encontre des valeurs et des intérêts français, et le jihadisme, l'action violente, qui après seize ans d'interruption a été réactivé par Mohamed Merah. Au cours de la dernière décennie, la menace a prouvé sa capacité à

durer et à évoluer sur le long terme. Pour cela, elle a dû s'adapter aux contraintes posées par la réponse publique, celle de l'État comme de la population. La problématique de la radicalisation et du discours salafiste n'est pas l'objet de cet ouvrage, qui se focalise sur l'action violente. Il est néanmoins nécessaire de rappeler, comme le fait Eric Delbecque dans *Les Silencieux* (2020) que : « Le salafisme fabrique le djihadisme. Combattre efficacement le second impose de s'attaquer méthodiquement au premier, de façon tout aussi dépassionnée que structurée{726}. » Mohamed Merah et ses successeurs sont en partie issus de ces réseaux salafistes. La combinaison de l'islamisme et du jihadisme a également montré son actualité lors de l'assassinat de Samuel Paty. Un travail sur des temps longs, prenant en compte la problématique de la radicalisation dans différentes sphères (scolaire, associative, sportive ou en ligne), doit donc être mis en œuvre{727}. La menace liée à l'islamisme demande des réponses plus vastes que le sujet de ce livre, et doit englober une réponse culturelle, sociale, économique, judiciaire et sécuritaire. La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République est un texte de loi pertinent, tout comme l'ont été les fermetures, au cours de l'année 2021, des lieux de culte prônant un islam rigoriste.

Concernant les passages à l'acte violent, certains commentateurs ont eu tendance à déclarer que le jihadisme n'était plus un problème en France, illustrant ainsi leur inattention à la menace qui se transforme mais ne disparaît pas. D'autres ont pu relativiser le nombre de victimes, faisant de sinistres comparaisons entre la période de 2015-2016 et ces dernières années. Ces constats sont faux et trahissent une absence d'étude sérieuse de la matière. La France est le pays occidental le plus touché par le jihadisme depuis dix ans. Pour les candidats au *jihad*, leur volonté violente ne disparaît pas avec l'actualité. C'est un risque de fond, majeur par son ampleur, et qui doit être pris en compte résolument et sur le temps long. L'impact du terrorisme jihadiste en France a déjà pu être observé. Au-delà d'un nombre considérable de victimes, il crée des lignes de fractures sociales qui impactent la vie sociale, culturelle, économique et politique du pays. Comme évoqué dans l'introduction de cet ouvrage, ces tensions sont voulues par les théoriciens du *jihad*, comme Abou Moussab al-Souri. Elles servent à favoriser la disparition de la « zone grise » entre les opposants et les militants du *jihad* et à créer le chaos nécessaire à l'effondrement de l'État de droit, avant la construction de zones où la loi islamique serait

appliquée. L'implantation d'un État islamique reste ainsi l'objectif. Si le Califat a été détruit, il est désormais considéré par les jihadistes comme mental, perçu comme une épreuve de Dieu, qui nécessite de redoubler de véhémence{728}.

La mouvance jihadiste française s'est adaptée à l'environnement social dans lequel elle agit et à la réponse des forces de sécurité françaises. Le recrutement de « cadres » structurés intellectuellement et envoyés se former en Afghanistan et au Pakistan étant devenu compliqué, elle a investi les quartiers difficiles pour recruter des délinquants dont l'habitude de la violence et de la dissimulation de leurs activités était un atout. Le format de la cellule jihadiste, commun dès les années 1990, a progressivement disparu. L'avènement du Califat de l'État islamique, et la capacité du groupe terroriste à projeter des opérateurs sur le sol national, ont vu l'avènement d'une période dramatique mais peu représentative de la tendance globale qu'est l'atomisation du *jihad*. Les attaques sont commises par des individus solitaires dans le passage à l'acte violent, mais en lien avec la mouvance, qui d'abord les téléguidait par Internet, et se contente désormais de les inspirer par la diffusion de contenus de propagande. Si le bilan des capacités d'adaptation de la mouvance jihadiste peut permettre de mieux comprendre son évolution, il met surtout en exergue la nécessité d'anticiper sa transformation pour les mois et les années à venir.

Prévoir les évolutions potentielles de la menace

Le risque terroriste est une menace sérieuse, où l'échec se solde par des victimes. L'objectif de ce passage n'est pas de prédire la forme des futurs attentats qui frapperont la France mais d'encourager une réflexion des différents professionnels de la matière (forces de l'ordre, agents du renseignement, analystes et chercheurs entre autres) sur les futurs du jihadisme français et de son action violente. Plusieurs sujets de réflexions doivent donc être pris en compte.

La gestion des jihadistes sortant de prison est un point crucial dans la politique anti-terroriste française. Parmi eux, l'on retrouve certaines personnes qui préparaient un attentat sur le sol national, et une minorité qui de gens partis en zone irako-syrienne. La très grande majorité de ces détenus a été condamnée entre 2012 et 2014, durant une période où une

certaine naïveté judiciaire entraînait des peines courtes, allant en moyenne de 4 à 6 ans de détention pour les associations de malfaiteurs terroristes sans départ sur zone, et 6 à 8 ans pour les revenants. Le cas de Flavien Moreau, évoqué au chapitre 9, est illustratif de cette période. Une population grandissante de jihadistes ayant été condamnés est donc désormais libre sur le territoire national. Une analyse de cette nouvelle menace doit avoir lieu mais nécessite un premier constat : les efforts de déradicalisation mis en place en 2016 sont un échec complet. Le concept de déradicalisation, avancé et présenté hâtivement suite aux attaques de 2015, ne semble pas être viable, en France comme à l'étranger{729}. Le centre de déradicalisation de Pontourny par exemple, objet de crispation légitime des riverains, a montré que ces structures n'étaient pas adaptées pour recevoir une population qui ne souhaitait en rien quitter la mouvance jihadiste{730}. Le travail des personnels de l'administration pénitentiaire dans les QER et QPR est nécessaire et admirable mais le « taux de réussite », là où un individu choisirait de quitter l'idéologie jihadiste, reste faible. Ces constats de l'échec du concept de « déradicalisation » peuvent également être faits à l'étranger{731}, que ce soit en Angleterre avec le programme de « *disengagement*{732} », en Arabie saoudite où on lutte contre « l'exaltation » ou aux Philippines. Il faut donc s'adapter à la menace que représentent certains de ces sortants. Leur degré de dangerosité est difficile à établir. Plusieurs attaques ont déjà été commises par des jihadistes sortant de prison au Royaume-Uni. Usman Khan a poignardé deux personnes à mort en novembre 2019, onze mois après sa sortie de prison. Sudesh Amman a attaqué des gens au couteau en février 2020 dans le quartier de Streatham à Londres, quelques jours après avoir été libéré. Enfin, Khairi Saadallah a assassiné trois personnes dans un parc de Reading en juin 2020{733}. Ces sortants sont une réelle source d'inquiétude pour les forces de sécurité intérieure britanniques{734}. En France, la première interpellation d'un sortant qui préparait une attaque au couteau lors de la période des fêtes a eu lieu fin novembre 2021{735}. Si la génération actuelle de jihadistes semble peu formée, les jihadistes sortant de prison, bénéficiant du « prestige » de leur incarcération et des réseaux qu'ils s'y sont constitués, vont apporter une capacité opérationnelle nouvelle à la mouvance. Ce changement de génération, ses effets et le rôle des sortants dans la mouvance sont difficiles à anticiper mais accroissent le degré de menace. Les sorties de jihadistes dont la dangerosité était avérée lors de leur condamnation comme

Mohamed Achamlane, fondateur de Forsane Alizza[{736}], ou Lionel Dumont, ancien du Gang de Roubaix[{737}], doivent engendrer un regain de vigilance concernant le danger que représente la menace jihadiste en France.

L'internationalisation des risques doit également faire l'objet d'un suivi méticuleux. Si la menace jihadiste française est désormais essentiellement endogène, elle n'est pas complètement isolée de l'actualité internationale. L'essor d'Internet et des réseaux sociaux fait que même une compréhension parfaite des dynamiques internes de la mouvance jihadiste en France ne peut suffire à anticiper ses actions. Un évènement ayant lieu à plusieurs milliers de kilomètres de là peut influer sur la volonté d'un jihadiste français à passer à l'acte localement. Cette tendance à l'internationalisation des mouvances terroristes ne touche pas que le jihadisme et peut par exemple être observée lors des incendies volontaires revendiqués par la mouvance d'ultra-gauche « en soutien » à de présumés camarades de lutte incarcérés dans des pays européens. L'exemple de la fusillade d'ultra-droite de Christchurch en Nouvelle-Zélande[{738}] est également édifiant. L'attaque, qui a eu lieu le 15 mars 2019 et a fait 51 morts dans deux lieux de culte de la capitale néo-zélandaise, a été largement médiatisée. Un mois plus tard, une fusillade éclate à Poway en Californie, lors de laquelle le terroriste, qui a tué une personne, déclare avoir été inspiré par les attaques de Christchurch. La revendication est reprise lors de la fusillade d'El Paso au Texas (22 morts) et de Bærum en Norvège (1 mort) en août 2019, mais aussi de Halle et Hanau en Allemagne (2 et 11 morts), respectivement en octobre 2019 et en février 2020. Cet enchaînement d'attaques peut également se produire dans la sphère jihadiste. La neutralisation en Syrie du Calife Abou Ibrahim al-Hachimi al-Qourachi en février 2022[{739}], par exemple, aurait pu déclencher le passage à l'acte violent sur le territoire national. Ce risque d'influence de l'étranger vers le territoire national est également lié à une dynamique réciproque : l'impact des évènements en France peut créer une menace pour les citoyens français à l'étranger. La republication des caricatures par *Charlie Hebdo* lors du procès des attaques de janvier 2015 a ainsi été instrumentalisée à l'étranger par des groupes jihadistes, menant à des menaces sérieuses sur les Français présents au Pakistan, forçant le ministère des Affaires étrangères à leur conseiller de quitter le pays[{740}]. Le consulat français de Jeddah en Arabie saoudite a fait l'objet en octobre 2020 d'une attaque au couteau[{741}]. Plus récemment, les deux premiers attentats de l'année 2022 contre des intérêts français ont eu

lieu durant la compétition du Rallye Dakkar en Arabie saoudite, où un pilote français a été gravement blessé[{742}], et au Maroc où une Française de 79 ans a été poignardée à mort sur le marché de Tiznit[{743}]. Ces évènements doivent conduire à une approche internationale de la menace et à un effort de cartographie des entités françaises à risque en cas d'évènement. L'exemple du conflit russo-ukrainien et du potentiel trafic d'armes par des groupes criminels organisés en résultant peut être souligné, en ce qu'il crée un risque d'afflux d'armes de guerre en Europe de l'Ouest, qui pourraient potentiellement réarmer la mouvance jihadiste. Des terroristes français avaient par ailleurs déjà tenté de se fournir en armement en Ukraine, comme le rappelle l'arrestation de Grégoire Moutaux en 2016[{744}]. Les forces de sécurité intérieure doivent également coordonner leurs efforts avec le renseignement extérieur ou leurs relais au sein des ambassades pour parvenir à anticiper l'impact d'évènements locaux sur la situation sécuritaire française.

L'évolution technologique des modes d'action doit être anticipée. Comme les chapitres précédents l'ont montré, la mouvance jihadiste s'adapte à la réponse sécuritaire et évolue. La diffusion de documentation technique permettant l'utilisation de nouveaux modes d'action létaux par ces mêmes groupes jihadistes est un phénomène largement documenté. L'État islamique avait ainsi réalisé un tutoriel en français sur la fabrication du TATP fin 2016, ce qui a entraîné la multiplication des laboratoires clandestins l'année suivante, le temps que la vidéo se diffuse parmi les candidats au *jihad*. Des instructions sur la fabrication de ricine avaient également été partagées sur Telegram, ce qui a mené aux arrestations d'un étudiant égyptien à Paris en mai 2018, lequel avait tenté de produire la substance toxique[{745}]. En 2022, quelles sont les innovations technologiques qui pourraient être mises en œuvre lors d'attaques jihadistes sur le sol national ? Dans son ouvrage *Power to The People: How Open Technological Innovation is Arming Tomorrow's Terrorist*, Audrey Kurth Cronin explique le pouvoir de ces innovations idéologiques : « Les révolutions technologiques ouvertes redistribuent une capacité létale, rééquilibrant la balance en faveur de la population plutôt que de l'État. [...] Jamais autant d'individus n'avaient eu accès à une technologie avancée capable de causer la mort et le chaos. Si nous ne comprenons pas mieux ces menaces qui évoluent rapidement, les gouvernements, et particulièrement les démocraties, seront de moins en moins capables de les contrer ». Dans le

contexte français, plusieurs de ces technologies peuvent être évoquées. Tout d'abord, la diffusion en direct de vidéos sur des plateformes comme Facebook Live ou Twitch. Cet outil permet une diffusion rapide et à un grand nombre de personnes d'une action violente, s'assurant ainsi une médiatisation importante, non contrôlée par un comité éditorial, et dont la dissémination est virtuellement impossible à empêcher. L'attaque de Roanoke en Virginie en 2015, où deux journalistes avaient été abattus par un ex-collègue en direct à la télévision, était la première du genre. Elle a depuis été suivie d'une succession d'attaques : celle de Christchurch (Nouvelle-Zélande) en 2019 sur Facebook Live, celle de Halle en 2019 (Allemagne) sur Twitch{746}, celle de Korat (Thaïlande) en 2020{747} et celle de Buffalo (États-Unis) en 2022. L'impact de ces tueries a été démultiplié par leur diffusion virale et non maîtrisée sur les réseaux sociaux. En France, le message diffusé après l'attaque de Magnanville est la première utilisation d'une plateforme de diffusion en direct dans le cadre d'une attaque terroriste. La survenue d'une attaque de ce type en France paraît probable dans les années à venir. Une autre évolution technologique qui nécessite une surveillance attentive est le développement des imprimantes 3D. En effet, l'impression 3D, ou fabrication additive, offre la capacité de manufacturer des armes à feu sans contrôle gouvernemental. Le premier modèle de ce type d'armes, le Liberator de l'entreprise américaine Defense Distributed, permettait de fabriquer un pistolet de calibre 38 composé de 15 pièces imprimées en 3D{748}. Les plans d'impression, diffusés en source ouverte, ont été téléchargés plus de 100 000 fois dans les premières 48 heures de diffusion{749}. Ces armes nécessitent des compétences techniques et ne sont pas complètement fiables, car fabriquées à partir de plastique, ce qui limite leur résistance à la chaleur et à la pression d'un coup de feu. Elles présentent néanmoins des intérêts certains : elles sont intraçables et indétectables par des moyens traditionnels{750}. Les avantages de la fabrication d'armes imprimées en 3D ont déjà été remarqués par des groupes paramilitaires{751} mais aussi des terroristes. Le 9 octobre 2019, Stephan Balliet, militant d'ultra-droite allemand de 27 ans, mène une attaque contre une synagogue et un kebab dans la ville de Halle en Saxe-Anhalt. Il y abat deux personnes grâce à deux armes imprimées en 3D, un fusil à pompe « Short Slam-Bang » de calibre 12 et un pistolet-mitrailleur « Luty » 9 mm capable de tirer en rafale. Les armes fonctionnent mal, et de nombreux incidents de tirs ont lieu pendant l'attaque, mais le faible coût de

production (environ 50 euros de matériel plus le prix d'une imprimante 3D) et la rapidité de production (quelques jours) rendent leur diffusion particulièrement inquiétante. En 2020 et 2021, plusieurs arrestations au Royaume-Uni de militants d'ultra-droite ayant fabriqué ce type d'armement montrent une diffusion de ce mode d'action{752}. La mouvance d'ultra-droite semble être plus fréquemment impliquée dans la fabrication d'armes en 3D, mais il est tout à fait possible que les jihadistes utilisent ces méthodes dans un futur proche. L'utilisation de drones chargés d'explosifs, nécessitant néanmoins des compétences techniques plus avancées, est également étudiée par les professionnels de la sécurité intérieure{753}, après avoir observé ces méthodes dans la zone irako-syrienne{754}. Si la génération actuelle de jihadistes français ne dispose pas de cette compétence technique, la suivante pourrait se saisir de ces opportunités pour poursuivre son action mortifère.

Anticiper

Anticiper les évolutions de la menace, toujours présente mais en constante adaptation, est un défi permanent pour les forces de sécurité intérieure françaises. Il est évident qu'il impossible de prédire et d'empêcher chaque attaque terroriste qui aura lieu sur le sol national, et qu'un degré de surprise stratégique persistera toujours. Cependant, tout doit être mis en œuvre pour y parvenir. Les services de sécurité intérieure y travaillent avec brio : près de 40 attentats ont été déjoués dans les 5 dernières années. Néanmoins, un certain nombre de dynamiques pernicieuses doivent être abandonnées. En premier lieu, la tendance naturelle des institutions à évoluer « en réaction » à une attaque, laissant peu de place à la moindre mesure d'anticipation. Le Schéma national d'intervention illustre parfaitement cette dynamique : il est bien conçu et basé sur des analyses stratégiques, opérationnelles et tactiques pertinentes mais est mis en œuvre seulement à la fin de la vague d'attaques de 2016. Les constats justes qu'il évoque sont pourtant connus des forces de police occidentales depuis près de vingt ans. Les arrestations des membres de Forsane Alizza en 2012 semblent intervenir en réaction aux tueries perpétrées par Mohamed Merah, alors que le pseudo groupe activiste était à l'œuvre depuis près de deux ans. Cette tendance à se « préparer à l'attaque

passée » met nos forces de sécurité intérieure dans une situation de désavantage face à un adversaire qui fait preuve d'innovation constante. Un vrai effort d'anticipation doit donc être engagé sur la lutte contre le terrorisme en France.

Ce travail d'anticipation nécessite plusieurs efforts conjoints. D'abord, une capacité d'anticipation se mesure au niveau d'analyse que l'on peut produire. Les concours, et la formation initiale de policier ou de gendarme, ne sont pas les plus adaptés au recrutement de ces profils. Les candidats à ces postes d'analystes doivent conjuguer une culture du milieu sécuritaire et une formation universitaire de qualité. Ils doivent être encadrés par des officiers spécialistes de la matière et fidélisés sur un poste pendant des périodes longues. Une maîtrise parfaite de l'anglais doit également être obligatoire pour de telles positions où l'internationalisation des différentes mouvances est réelle. Au-delà de l'anglais, d'autres langues doivent être enseignées en fonction des besoins établis afin de pouvoir suivre l'actualité du jihadisme dans différentes zones géographiques. Pour ce qui est de la collecte des données, si les différentes bases de données et capteurs institutionnels sont utiles, la très vaste majorité des informations sont disponibles en source ouverte. C'est pourquoi les analystes doivent bénéficier d'une formation aboutie en recherche en source ouverte, qui doit être réactualisée de manière régulière. Après un cycle commun de formation, chaque analyste doit pouvoir se spécialiser sur un thème donné (mouvance, région ou zone géographique, secteur d'activité). Le « coût d'entrée » sur des thèmes comme le jihadisme est lourd en termes de connaissances et nécessite une mise à niveau constante. L'instauration de listes de lectures obligatoires, permettant une connaissance plus complète des thèmes traités, peut sembler quelque peu scolaire mais permet une vraie montée en compétences, qui a un impact réel sur l'aspect « pratique » de la matière de l'anti-terrorisme. Le suivi des publications universitaires, françaises comme étrangères, doit également être encouragé.

Par ailleurs, le monde universitaire a longtemps été extrêmement frileux à l'idée de créer des filières liées à l'étude de la sécurité intérieure, souvent pour des questions idéologiques. Malgré quelques efforts très récents, les programmes de « *security studies* » à la française sont peu nombreux, dans le pays occidental qui a pourtant été le plus frappé par le jihadisme depuis dix ans. Il est de la responsabilité des chercheurs et de l'enseignement supérieur d'engager des efforts importants sur ces questions dès maintenant.

L’objectif n’est pas de faire de la recherche théorique mais d’offrir aux praticiens une vision différente, chiffrée et précise de la menace. De nombreux spécialistes existent parmi les forces de l’ordre, qui seraient favorables au partage de leurs connaissances et de leur expertise sur la situation actuelle au sein du milieu universitaire. C’est l’alliance de praticiens et d’universitaires qui peut permettre de réelles avancées sur ces questions. Néanmoins, certains environnements académiques sont hostiles aux premiers, et empêchent qu’un débat utile et mesuré ait lieu. Ces postures sont contre-productives, et le monde universitaire doit contribuer à ouvrir le dialogue et apporter ses capacités d’analyse et de réflexion sur les questions sécuritaires. Le secteur privé doit également participer à la recherche prospective sur le sujet. Des structures rassemblant des spécialistes remarquables existent en France, mais la production de certains *think tanks* tient plutôt de l’agence de communication que du centre de recherche. Ce sont pourtant eux qui pourraient expliquer la situation sécuritaire française à la population, mais aussi à l’étranger où elle est régulièrement caricaturée{755}. L’étude d’une matière comme le terrorisme nécessite une approche neutre, nuancée et partant d’un constat commun : il n’existe pas de violence politique justifiable en démocratie.

La France a subi au moins une attaque jihadiste chaque année depuis dix ans. L’objectif de ce livre a été de décrire et d’expliquer le risque posé par la mouvance sur le sol français. Au cours d’une décennie, les jihadistes français ont tenté par la violence d’imposer une idéologie totalitaire et contraire aux valeurs de la République. Les différentes tueries perpétrées ont frappé les victimes, leurs proches et l’ensemble de la communauté nationale. La colère, l’indignation et l’inquiétude engendrées par ces actes sont compréhensibles. La menace n’a cependant pas disparu et le combat républicain mené par les forces de sécurité intérieure va continuer dans les années à venir. Néanmoins, les policiers, gendarmes, agents du renseignement et de l’administration pénitentiaire ne peuvent agir seuls face à ces dangers. Une vigilance et une résilience collectives doivent être encouragées pour lutter ensemble contre le jihadisme. Pour permettre aux citoyens de rejoindre cet effort, il est d’abord nécessaire de les informer précisément sur la situation sécuritaire en France, sans naïveté, ni paranoïa. Ce travail de pédagogie avec la population et de fermeté avec les candidats au *jihad* est primordial. De nombreuses initiatives et engagements individuels ont émergé des crises de ces dernières années. D’autres existent

pour ceux qui souhaitent contribuer, à leur niveau, à la lutte contre le terrorisme : devenir réserviste au sein de la Gendarmerie nationale, de la Police ou des forces armées, rejoindre les sapeurs-pompiers, participer à la promotion des valeurs républicaines dans le monde associatif ou en ligne, apprendre les gestes de premiers secours n'en sont que quelques exemples. Ce combat républicain demande cependant l'engagement de tous. Il doit reposer sur un effort commun qui nécessite l'investissement de chaque volontaire. Engagés dans un effort long et conscients des difficultés à venir, c'est par notre vigilance et notre résilience que nous ferons face.

Note sur les sources

La vaste majorité des faits présentés dans cet ouvrage provient de sources ouvertes, accessibles à tous. Celles-ci peuvent prendre des formes diverses (articles de presse, ouvrages, articles universitaire, documentaires, reportages vidéo disponibles en ligne) en langues française et anglaise.

Cependant, une partie des éléments présentés ici sont issus d'une série d'entretiens entre l'auteur et des professionnels de la sécurité et des secours (policiers, gendarmes, pompiers, militaires et médecin). Ces professionnels sont issus d'unités différentes et sont de grades variés mais ont tous été engagés au plus près lors des attaques terroristes survenues sur le sol français ces dix dernières années. La collecte de leurs témoignages a pris la forme d'entretiens oraux d'une à deux heures. Leurs propos ont été soit pris en note, soit enregistrés. Une transcription écrite a ensuite été envoyée à chacun des participants, qui ont pu modifier et éditer leurs témoignages sans intervention de l'auteur. Ils ont ensuite donné leur accord pour publication. Certains témoignages ont été partiellement rassemblés, notamment dans le chapitre 5, pour éviter les répétitions entre membres d'une même unité. Certains des éléments évoqués ont parfois été omis dans la version finale pour des raisons de clarté ou de brièveté. Pour des raisons de sécurité évidentes, la vaste majorité des professionnels interviewés ont été anonymisés. D'autres, ayant déjà témoignés sous leur réelle identité ou à la retraite depuis les évènements qu'ils ont évoqués, ont acceptés d'être nommés.

Bibliographie

Livres en français

Claire ANDRIEUX, SONIA, *Témoin*, Robert Laffont, 2016.

Véronique BROCARD, *Les Sortants*, Les Arènes, 2020.

Romain CAILLET, Pierre PUCHOT, *Le combat vous a été prescrit : Une histoire du jihad en France*, Stock, 2017.

Bernard CAZENEUVE, *À l'épreuve de la violence. Beauvau 2014-2015*, Stock, 2019.

Amélie CHELLY, *En attendant le Paradis*, Éditions du Cerf, 2019.

Patricia COTTI, *La fabrique du terroriste solitaire : Une investigation clinique*, Enrick B. Éditions, 2021.

Xavier CRETTIEZ, Bilel AININE, *Soldats de Dieu : Paroles de djihadistes incarcérés*, Aube et Fondation Jean Jaurès, 2017.

Hervé DEGUINE, *Comptoir Voltaire : 13 novembre, 21 h 41. Récit du septième attentat*, Bonaventure, 2016.

Eric DELBECQUE, *Les Silencieux*, Plon, 2020.

Eric DELBECQUE, *L'insécurité permanente : Les causes de l'impuissance française*, Les Éditions du Cerf, 2021.

Hakim EL KAROUI, Benjamin HODAYÉ, *Les militants du djihad : Portrait d'une génération*, Fayard, 2021.

Nicolas HÉNIN, *Comprendre le terrorisme : Bâtissons une société résiliente*, Fayard, 2017.

Alex JORDANOV, *Merah : L'itinéraire secret*, Nouveau Monde, 2015.

Gilles KEPEL, *La fracture*, Gallimard, 2016.

Gilles KEPEL, Antoine JARDIN, *Terreur dans l'Hexagone : Genèse du djihad français*, Gallimard, 2015.

Hugo MICHERON, *Le jihadisme français : Quartiers, Syrie, prisons*, Gallimard, 2020.

Roland MONTINS, *GIGN : 40 ans d'action extraordinaire*, Pygmalion, 2013.

Wassim NASR, *État islamique, le fait accompli*, Plon, 2016.

Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *13 novembre : Des témoignages, un récit*, Odile Jacob, novembre 2020.

Jean-Luc RIVA, Philippe B., *GIGN : Confession d'un Ops*, Nimrod, 2019.

Alexandre RODDE, Bernard MEUNIER, *Passage à l'acte : Comprendre les tueries en milieu scolaire*, Kiwi, juin 2020.

Bernard ROUGIER, *Les territoires conquis de l'islamisme*, PUF, 2021.

Matthieu SUC, *Les Espions de la Terreur*, Harper Collins, 2018.

Danielle THIÉRY, *BRI : Histoire d'une unité d'élite*, Mareuil Éditions, 2018.

David THOMSON, *Les Français jihadistes*, Les Arènes, 2014.

David THOMSON, *Les Revenants. Ils étaient partis faire le jihad, ils sont de retour en France*, Seuil, 2016.

Denis SAFRAN, Vincent RÉMY, *Médecin de Combat*, Grasset, 2017.

Livres en anglais

David AARON, *In Their Own Words: Voices of Jihad Compilation and Commentary*, RAND, 2008.

Daniel BYMAN, *Road Warrior: Foreign Fighters in the Armies of Jihad*, Oxford University Press, 2019.

Audrey Kurth CRONIN, *How Terrorism Ends – Understanding the Decline and Demise of Terrorist Campaigns*, Princeton University Press, 2011.

Audrey Kurth CRONIN, *Power to the People: How Open Technological Innovation is Arming Tomorrow's Terrorists*, Oxford University Press, 2020.

John GIDUCK, *Terror at Beslan: A Russian Tragedy with Lessons for America's Schools*, Archangel Group, 2005.

Thomas HEGGHAMMER, *Jihad in Saudi Arabia: Violence and Pan-Islamism since 1979*, Cambrige Middle East Studies, 2011.

David KILCULLEN, *Out of the Mountains: The Coming Age of the Urban Guerrilla*, Oxford University Press, 2015.

Peter NESSER, *Islamist Terrorism in Europe*, Hurst, 2018.

Marc SAGEMAN, *Leaderless Jihad: Terror Networks in the Twenty-First Century*, University of Pennsylvania Press, 2008.

Gary SCHROEN, *First In: An Insider's Account of How the CIA Spearheaded the War on Terror in Afghanistan*, Presidio Press, 2005.

Joby WARRICK, *Black Flags: The Rise of ISIS*, DoubleDay, 2015.

Michael WEISS, Hassan HASSAN, *ISIS: Inside the Army of Terror*, Regan Art 2016.

Craig WHITESIDE, Charlie WINTER, Harora J. INGRAM, *The ISIS Reader: Milestone Texts of the State Movement*, Hurst, 2020.

Graeme WOODS, *The Way of the Strangers: Encounters with the Islamic State*, Random House, 2016.

Lawrence WRIGHT, *The Looming Tower: Al-Qaeda and the Road t. 9/11*, Penguin, 2007.

Mitchell ZUCKOFF, *Fall and Rise: The Story of 9/11*, Harper Collins 2019.

Notes et références

Introduction

{1} « Jusqu'à ce que le *jihad* soit une obligation personnelle sur l'ensemble du globe, d'Est en Ouest. »
{2} « Port Royal : l'attentat impuni », *Le Parisien*, décembre 2016.
{3} « Gradualists to Jihadists : Islamist Narratives in the West », Counter Extremism Project, Liam Duffy, décembre 2020.
{4} « Obama says the Islamic State 'is not Islamic', Americans disagree », *The Washington Post*, septembre 2014.
{5} « The ISIS Reader : Milestone Texts of the State Movement », Craig Whiteside, Charlie Winter, Harora J. Ingram, Hurst 2020.
{6} « The Master Plan », *The New Yorker*, septembre 2006.
{7} « ISIS flag flies at Vatican in propaganda pic », *The Local*, octobre 2014.
{8} Peut être traduit par « combattant de la foi ». Singulier : *moujahid*. On note que la forme plurielle est souvent utilisée en français.
{9} Avis religieux.
{10} « Jihadist 'Responsibility to Protect' Appeals: Propaganda Wars for the Moral High Ground », Haroro J. Ingram, ICCT, mars 2019.
{11} Azzam quant à lui, meurt dans une explosion à Peshawar en 1989.
{12} Entretien avec l'auteur.
{13} Roland MONTINS, *GIGN : 40 ans d'action extraordinaire*, Pygmalion, 2013.
{14} « Les assassins de l'imam Sahraoui visaient un partisan du dialogue », *Le Monde*, juillet 1995.
{15} 98 000 euros environ.
{16} Une effraction chaude est une effraction réalisée à l'aide d'explosifs.
{17} Lionel Dumont est condamné à une peine de 25 ans de réclusion en avril 2007. Il a été libéré sous contrôle judiciaire en octobre 2021.
{18} « Pas de passeport pour Fateh Kamel », *La Presse*, décembre 2010.
{19} Millenium Plot / Ahmed Ressam, FBI.
{20} Daniel BYMAN, *Road Warrior : Foreign Fighters in the Armies of Jihad*, Oxford University Press, 2019.
{21} *Ibid*.
{22} « La défense de Dumont marque des points », *Le Parisien*, décembre 2005.
{23} Thomas HEGGHAMMER, *Jihad in Saudi Arabia : Violence and Pan-Islamism since 1979*, Cambrige Middle East Studies, 2011.
{24} David AARON, *In Their Own Words : Voices of Jihad Compilation and Commentary*, RAND, 2008.
{25} *The National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States Report*.
{26} Daniel BYMAN, *ibid*.
{27} Lawrence WRIGHT, *The Looming Tower : Al-Qaeda and the Road t. 9/11*, Penguin, 2007.
{28} Mitchell ZUCKOFF, *Fall and Rise : The Story of 9/11*, Harper Collins, 2019.
{29} « A Review of the FBI's Handling of Intelligence Information Related to the September 11 Attacks », Office of the Inspector General, 2004.
{30} Lawrence WRIGHT, *ibid*.

{31} Sur les prémices de l'intervention américaine, on peut conseiller l'excellent livre *First In : An Insider's Account of How the CIA Spearheaded the War on Terror in Afghanistan* de Gary Schroen.
{32} « Qui sont les responsables du scandale de Abou Ghraib », *Le Monde*, juin 2013.
{33} Selon Abou Moussab al-Souri, qui a vécu au Royaume Uni et en Espagne.
{34} Peter NESSER, *Islamist Terrorism in Europe*, Hurst, 2018.
{35} Le « *covenant of security* » est une théorie islamique qui considère que les jihadistes ne peuvent pas attaquer leur pays d'accueil dès lors que son gouvernement les protège et leur permet d'exercer leur religion. Cette théorie a été particulièrement mise en avant au Royaume-Uni dans les années 1990, avant d'être ignorée par la mouvance jihadiste.
{36} « The October 2009 Terrorist Attack in Italy and its Wider Implications », Federico Bordonaro, *CTC*, octobre 2009.
{37} « Profile : Mohammad Sidique Khan », *BBC*, avril 2007.
{38} De 249 000 à 238 000 fonctionnaires et militaires entre 2007 et 2014. « Nicolas Sarkozy a-t-il supprimé 13 000 postes de policiers et de gendarmes au cours de son quinquennat ? », *20 Minutes*, octobre 2016.
{39} *« Renseignement et lutte contre le terrorisme : la fusion de la DST et des RG a été "une erreur profonde" » FranceInfo*, février 2017.
{40} Les « cavaliers de la fierté » en arabe.
{41} Agitation militante qui a pour but de mettre en avant des idées politiques.
{42} Bernard ROUGIER, *Les territoires conquis de l'islamisme*, PUF, 2021.
{43} « Samir*, ancien de Forsane Alizza : "Il fallait se préparer au combat, à tout moment" », *Le Point*, avril 2012.

Chapitre 1. Du 11 au 22 mars 2012

{44} « Meurtre d'un motard à Toulouse : un vol ou une affaire de cœur ? », *La Dépêche*, mars 2012.
{45} Alex JORDANOV, *Merah : L'itinéraire secret*, Nouveau Monde, 2015.
{46} « Le passé trouble du père de Mohamed Merah », *Le Figaro*, mars 2012.
{47} « Mohamed Merah, du gamin agité des Izards à la une d'une actualité terrible », *La Dépêche*, mars 2012.
{48} Mohamed SIFAOUI, Abdelghani MERAH, *Mon frère, ce terroriste*, Calmann-Lévy, 2012.
{49} Alex JORDANOV, *ibid*.
{50} « Merah, l'enfance d'un terroriste », *Le Monde*, juin 2012.
{51} « Mohamed Merah, une enfance violente et sans repères », *Le Progrès*, juin 2012.
{52} « Mohamed Merah, l'odyssée de la haine », *Paris Match*, mars 2022.
{53} « Procès en appel d'Abdelkader Merah : Un "détonateur idéologique" parmi d'autres, selon un ex des renseignements », *20 Minutes*, mars 2019.
{54} *Ibid*.
{55} « Mohamed Merah. La haine », *Paris Match*, novembre 2011.
{56} « Toulouse. Enquête. Gendarmes percutés par un 4×4 volé : huit suspects en garde à vue », *La Dépêche*, février 2008.
{57} « Un motard abattu d'une balle dans la tempe à Toulouse », *La Dépêche*, mars 2012.
{58} Échange avec le négociateur de la DCRI lors du siège de son appartement.
{59} « Montauban : "L'avenir s'apprêtait à les combler" », *Le Figaro*, mars 2012.
{60} Alex JORDANOV, *ibid*.
{61} « Mohamed Merah : la dérive terrifiante d'un petit voyou (1/2) », *Paris Match*, mars 2012.
{62} « Merah : retour sur une traque sans précédent », *Le Nouvel Obs*, mars 2012.
{63} « Militaires assassinés : la même arme utilisée », *Le Figaro*, mars 2012.
{64} « Une piste néonazie », *Le Point*, mars 2012.
{65} « Militaires tués à Montauban : quelle était l'arme utilisée ? Que font les régiments des victimes ? », *Slate*, mars 2012.

{66} « Procès Merah : la gaffe secret-défense du policier qui avait repéré le terroriste », *L'Express*, octobre 2017.
{67} Alex JORDANOV, *ibid*.
{68} « Mohamed était sous l'influence de son frère », *Le Journal du Dimanche*, mars 2012.
{69} Échange avec le négociateur de la DCRI lors du siège de son appartement.
{70} « Toulouse : Mohamed Merah a tenté de s'engager dans l'armée une fois et non deux », *L'Express*, mars 2012.
{71} Alex JORDANOV, *ibid*.
{72} *Ibid*.
{73} « Un ticket pour le jihad », *Libération*, février 2005.
{74} « Mohamed Merah. Un étrange touriste », *Paris Match*, mars 2013.
{75} Alex JORDANOV, *ibid*.
{76} « Mohamed Merah. Un étrange touriste », *ibid*.
{77} *Ibid*.
{78} Échange avec le négociateur de la DCRI lors du siège de son appartement.
{79} Entretien avec l'auteur.
{80} « Un jihadiste rusé et aidé par les circonstances », *Libération*, octobre 2012.
{81} *Ibid*.
{82} « Fichier des personnes recherchées (FPR) », voir service-public.fr
{83} « Comment Mohamed Merah a pu s'entraîner au Pakistan », *L'Express*, mars 2012.
{84} « Sur les traces de "Youssef le Français" », *Libération*, mars 2013.
{85} « Merah a eu un "plaisir infini" à tuer », *Le Figaro*, mars 2012.
{86} Échange avec le négociateur de la DCRI lors du siège de son appartement.
{87} « J'étais l'épouse de Mohamed Merah », *Le Point*, mai 2012.
{88} « Le document secret qui accable la DCRI », *Paris Match*, septembre 2012.
{89} « Le renseignement français a envisagé de recruter Mohamed Merah avant son passage à l'acte », *FranceInfo*, octobre 2012.
{90} « Mohamed Merah : Pourquoi les services secrets ont-ils arrêté de le surveiller quand il a commencé à préparer ses actions ? », *20 Minutes*, octobre 2012.
{91} « Le dernier voyage de Mohamed Merah », *Le Point*, mars 2012.
{92} « Merah était seul chez le concessionnaire Yamaha », *Le Point*, mars 2012.
{93} Un troisième homme a été évoqué à plusieurs reprises par les témoins, sans pouvoir être identifié. Abdelkader Merah l'identifiera des années plus tard comme Walid Larbi Bey, délinquant tué dans un règlement de comptes en 2014. La véracité de cette déclaration, pratique pour Merah, n'a pu être établie.
{94} « Le vol du scooter, son tracker et "le troisième homme" au cœur du procès Merah », *France 3 Régions*, octobre 2017.
{95} Échange avec le négociateur de la DCRI lors du siège de son appartement.
{96} « Toulouse. Le tueur au scooter devient l'homme le plus recherché de France », *Le Télégramme*, mars 2012.
{97} « Affaire Merah, dysfonctionnements ? », *France Culture*, novembre 2012.
{98} Entretien avec l'auteur.
{99} Un système d'effraction de porte qui fonctionne avec un vérin hydraulique.
{100} « Le petit Califat de Toulouse : le récit complet de l'ancien directeur du renseignement intérieur de Toulouse », *France 3 Régions*, mars 2019.
{101} Échange avec le négociateur de la DCRI lors du siège de son appartement.
{102} « Affaire Merah : Fettah Malki, le fournisseur d'une arme au terroriste de Toulouse, libéré et sur le point d'être expulsé », *France 3 Régions*, octobre 2021.
{103} Échange avec le négociateur de la DCRI lors du siège de son appartement.
{104} Entretien avec l'auteur, traduit de l'anglais.

{105} « Ce que l'on a entendu de pire sur le drame de Toulouse », *Les Inrockuptibles*, mars 2012.
{106} « Christian Etelin : "Mohamed Merah me fait penser à un cas de double personnalité", *20 Minutes*, mars 2012.

Chapitre 2. Été 2012 - Décembre 2014

{107} « Foreign Fighters Trickle into the Syrian Rebellion », Aaron Zelin, *The Washington Institute for Near East Policy*, juin 2012.
{108} « Le terrorisme, une affaire de potes », *Libération*, décembre 2015.
{109} Romain CAILLET, Pierre PUCHOT, *Le combat vous a été prescrit : Une histoire du jihad en France*, Stock, 2017.
{110} « Le terrorisme, une affaire de potes » *Libération*, décembre 2015.
{111} Romain CAILLET, Pierre PUCHOT, *ibid*.
{112} « Opération antiterroriste : L'homme tué à Strasbourg était impliqué dans un attentat », *20 Minutes*, octobre 2010.
{113} Romain CAILLET, Pierre PUCHOT, *ibid*.
{114} Hugo MICHERON, *Le jihadisme français : Quartiers, Syrie, prisons*, Gallimard, 2020.
{115} *Ibid*.
{116} « Cédric Cordiez, le militaire agressé au cutter à La Défense, est originaire de Moreuil (80) », *France 3 Régions*, mai 2013.
{117} « Qui est Alexandre, l'agresseur présumé d'un militaire à la Défense ? », *FranceInfo*, mai 2013.
{118} Émigration en terre d'islam.
{119} Il expliquera également que le chiffre 19 lui est apparu dans le ciel, et que « HH signifie Histoire de l'Humanité ».
{120} David THOMSON, *Les Français jihadistes*, Les Arènes, 2014.
{121} « Mourad Farès, "recruteur du djihad", condamné à 22 ans de prison », *Le Figaro*, janvier 2020.
{122} Bernard CAZENEUVE, *À l'épreuve de la violence. Beauvau 2014-2015*, Stock, 2019.
{123} « Attentat du musée juif de Bruxelles : les secouristes décrivent des exécutions chirurgicales », *Europe 1*, janvier 2019.
{124} « Mehdi Nemmouche transportait deux armes chargées lors de son arrestation », *Le Vif*, janvier 2019.
{125} « Tuerie de Bruxelles : un suspect français a été arrêté à Marseille », *Le Figaro*, juin 2014.
{126} « Nicolas Hénin : "Oui, Mehdi Nemmouche m'a maltraité" », *Le Point*, septembre 2014.
{127} « Mehdi Nemmouche, cas emblématique de la menace jihadiste », *Europe 1* (disponible sur YouTube).
{128} « Trois ex-otages français en Syrie affirment que Nemmouche était leur geôlier », *L'Express*, septembre 2014.
{129} Il fait ici référence au califat aboli en 1924 par Mustafa Kemal.
{130} Traduction de l'auteur depuis l'anglais.
{131} Liam DUFFY, *Western Foreign Fighters and the Yazidi Genocide*, Counter Extremism Project, 2021.
{132} « Daech : le combat des yazidis contre leurs bourreaux français », *Le Figaro*, août 2020.
{133} Traduction de l'auteur depuis l'anglais.
{134} « Un groupe armé algérien se rallie à l'EI », *Le Figaro*, septembre 2014.
{135} « Joué-lès-Tours : qui est l'homme qui a agressé les policiers avant d'être abattu ? », *L'Express*, décembre 2014.
{136} « Profil de Bertrand Nzohabonayo », *France 3 Régions* (disponible sur YouTube).
{137} Entretien avec l'auteur.
{138} « Attaque en voiture : le procureur de Dijon exclut l'acte terroriste », *Le Figaro*, décembre 2014.

{139} « Un an après, l'attentat terroriste de Joué-lès-Tours en était-il un ? », *BuzzFeed*, décembre 2015.
{140} « Cazeneuve : le suspect de Joué-les-Tours était mystérieux et déstabilisé », *Le Parisien*, décembre 2014.
{141} « Drame de la place Wilson à Dijon : le chauffeur fou sera-t-il jugé ? », *France Bleu*, octobre 2016.
{142} Hugo MICHERON, *ibid*.
{143} « Nicolas Sarkozy a-t-il supprimé 13 000 postes de policiers et de gendarmes au cours de son quinquennat ? », *20 Minutes*, octobre 2016.
{144} David AARON, *ibid*.

Chapitre 3. Du 7 au 9 janvier 2015

{145} Entretien avec l'auteur.
{146} « Attentats de janvier 2015. Le récit poignant du collègue de Frédéric Boisseau, la première victime », *Ouest-France*, septembre 2020.
{147} Le nombre de tireurs est souvent surestimé lors de ce type d'évènements, et seulement deux terroristes ont participé à l'attaque du 7 janvier 2015.
{148} « Attentats de janvier 2015 : Ahmed Merabet, le policier toujours souriant », *France Inter*, août 2020.
{149} « Franck Brinsolaro, un héros si discret », *Le Perche*, janvier 2015.
{150} « Une survivante de Charlie Hebdo raconte sa "vision d'horreur" – "Je vois les corps par terre" », *Paris Match*, janvier 2015.
{151} « Les frères Kouachi, des hommes calmes, déterminés, professionnels », *Europe 1*, janvier 2015.
{152} « Retour sur l'enfance des frères Kouachi en Corrèze », *CNews* (disponible sur YouTube).
{153} « Attentat contre "Charlie Hebdo" : les fantômes de la filière des Buttes-Chaumont », *FranceInfo*, janvier 2015.
{154} « Un ticket pour le jihad », *Libération*, février 2005.
{155} « Le Pentagone revendique la mort de Boubaker El Hakim, émir français de l'État islamique », *Le Monde*, décembre 2016.
{156} « Boubaker el-Hakim, le "héros" des frères Kouachi », *L'Express*, janvier 2015.
{157} « Boubaker El Hakim, l'un des plus influents émirs français de Daech, tué en Syrie par une frappe de drone », *Huffington Post*, décembre 2016.
{158} « Un ticket pour le jihad », *Libération*, février 2005.
{159} « Saïd et Chérif Kouachi, les deux assaillants de Charlie Hebdo », *France Inter*, août 2020.
{160} « Les frères Chérif et Saïd Kouachi ont bien été formés au Yémen », *Capital*, janvier 2015.
{161} « Djamel Beghal nie toute implication dans les attentats », *Ouest-France*, janvier 2015.
{162} Amedy Coulibaly est soupçonné de cette attaque. Un pistolet Tokarev retrouvé lors du siège de l'Hyper Cacher a été utilisé pour cette attaque, qui a également eu lieu à quelques centaines de mètres de l'appartement de Coulibaly. La victime n'a eu quelques secondes pour apercevoir son agresseur et n'a pas pu en donner une description certaine.
{163} « Est-ce qu'Amedy Coulibaly a voulu faire un essai avant de passer à l'action ? Au procès des attentats de janvier 2015, le mystère du joggeur blessé par balles », *FranceInfo*, septembre 2020.
{164} « Janvier 2015 : à l'Hyper Cacher, quatre morts et quatre heures de prise d'otages », *Ouest-France*, août 2020.
{165} « Attentats : Coulibaly blessé par un policier et son ami tué à Combs il y a 15 ans », *Le Parisien*, janvier 2015.
{166} « Amedy Coulibaly et son mentor Djamel Beghal auraient été voisins de cellule en 2005 », *Libération*, janvier 2015.

{167} « En 2009, Coulibaly dénonçait les conditions de détention à Fleury-Mérogis sur France 2 », *Le Figaro*, janvier 2015.
{168} « Quand Amedy Coulibaly dénonçait les conditions de détention à Fleury-Mérogis », *Le Monde*, janvier 2015.
{169} « Les dates-clés de la radicalisation d'Amedy Coulibaly », *Le Monde*, janvier 2015.
{170} « Amedy Coulibaly, de la délinquance au terrorisme », *Le Monde*, janvier 2015.
{171} « Les frères Belhoucine, deux accusés toujours recherchés, mais présumés morts en Syrie », *France Inter*, août 2020.
{172} « Qui est Hayat Boumeddiene, la compagne de Coulibaly, activement recherchée ? », *20 Minutes*, janvier 2015.
{173} « Attentats de Paris : le scénario bien préparé des frères Kouachi et d'Amedy Coulibaly », *Le Figaro*, mars 2015.
{174} « Amedy Coulibaly avait contracté un prêt de 6 000 € qui aurait pu financer ses attentats », *La Voix du Nord*, janvier 2015.
{175} « Attentats de Paris : le scénario bien préparé des frères Kouachi et d'Amedy Coulibaly », *Le Figaro*, mars 2015.
{176} Rapport fait au nom de la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'état pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, Assemblée nationale, juillet 2016.
{177} Bernard CAZENEUVE, *ibid*.
{178} Romain AGURE, *Kouachi : L'assaut final*, Ring, 2021.
{179} « Voiture piégée, joggeur blessé... L'enquête sur Amedy Coulibaly s'accélère », *L'Obs*, janvier 2015.
{180} Romain AGURE, *ibid*.
{181} « Oise : braquée par les frères Kouachi, Sophie a tourné la page », *Le Parisien*, janvier 2020.
{182} « Traque des frères Kouachi : du vol d'une voiture à la prise d'otage de Dammartin », *Le Parisien*, janvier 2015.
{183} « Procès des attentats de 2015 : le témoignage de Michel Catalano, ex-employé de l'imprimerie de Dammartin-en-Goële », *La Dépêche*, septembre 2020.
{184} « Le témoignage bouleversant de Lilian Lepère, otage caché des frères Kouachi », *Elle*, janvier 2015.
{185} Romain AGURE, *ibid*.
{186} Entretien avec l'auteur.
{187} Romain AGURE, *ibid*.
{188} « Michel Catalano, l'imprimeur héroïque qui a été l'otage des frères Kouachi : Je suis encore malheureux », *France Inter*, septembre 2020.
{189} « Hyper Cacher : les images cruelles de la prise d'otages projetées au tribunal », *France Inter*, septembre 2020.
{190} Rapport fait au nom de la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, Assemblée Nationale, juillet 2016.
{191} « L'attentat de l'Hyper Cacher, minute par minute », *France Inter*, août 2020.
{192} « Est-ce que vous voulez que je l'achève ? Au procès des attentats de janvier 2015, le film terrifiant de la prise d'otages à l'Hyper Cacher », *France Info*, septembre 2020.
{193} « Hyper Cacher : accord trouvé entre BFMTV et les otages de la chambre froide », *Le Parisien*, janvier 2016.
{194} « Est-ce que vous voulez que je l'achève ? Au procès des attentats de janvier 2015, le film terrifiant de la prise d'otages à l'Hyper Cacher », *France Info*, septembre 2020.
{195} « L'ex-otage des frères Kouachi porte plainte contre TF1, France 2 et RMC », *La Marne*, août 2015.
{196} « Lilian Lepère, caché plus de huit heures sous un évier à Dammartin », *France 24*, janvier 2015.

{197} Philippe B., Jean-Luc RIVA, *GIGN : Confession d'un Ops*, Nimrod, 2019.
{198} *Ibid*.
{199} Romain AGURE, *ibid*.
{200} « Attentats de janvier 2015 : Amedy Coulibaly, un tueur déterminé et dénué d'empathie », *France 24*, septembre 2020.
{201} Entretien entre l'auteur et un officier de police.
{202} « Pour la défense de la liberté d'expression, contre le soutien à Charlie Hebdo ! », Parti des Indigènes de la République, novembre 2011.
{203} « Hayat Boumeddiene, la veuve de Coulibaly, accusée en cavale », *France Inter*, août 2020.
{204} « Attaque de Charlie Hebdo – Six combats en 16 minutes dans un rectangle de 250 × 80 m » Michel GOYA, *La Voie de L'épée*, janvier 2015.
{205} Entretien avec l'auteur.

Chapitre 4. Janvier 2015 - Novembre 2015

{206} « Marche républicaine à Paris : une ampleur sans précédent », *Libération*, janvier 2015.
{207} « Contre le terrorisme, la plus grande manifestation jamais recensée en France », *Le Monde*, janvier 2015.
{208} Musée de la Presse.
{209} « Attentats de Paris : Al-Qaïda au Yémen menace la France de nouvelles attaques », *L'Express*, janvier 2015.
{210} Comprendre « bien fait », en arabe.
{211} « Charlie Hebdo : des comptes Twitter faisant l'apologie de l'attentat ont été supprimés », *L'Express*, janvier 2015.
{212} « #JeSuisKouachi : des internautes interpellent Twitter pour bloquer les comptes d'extrémistes », *Huffington Post*, janvier 2015.
{213} « Les frères Kouachi ont été abattus sans qu'un procès ne leur été accordé. C'est ça la justice ? »
{214} « #JeSuisKouachi : le hashtag sulfureux peut dire merci au FN », *Arrêt sur Images*, janvier 2015.
{215} « L'État islamique qualifie de "héros" les auteurs de la tuerie contre Charlie Hebdo », *Le Figaro*, janvier 2015.
{216} « Le démantèlement de la cellule terroriste de Verviers, c'était il y a 5 ans », *RTBF*, janvier 2020.
{217} « Ce que les services belges savaient d'Abdelhamid Abaaoud », *Le Monde*, novembre 2015.
{218} « À Molenbeek, Salah Abdeslam faisait les 400 coups », *Paris Match*, novembre 2015.
{219} « Abdelhamid Abaaoud, le donneur d'ordres qui narguait les services français », *Le Nouvel Obs*, novembre 2015.
{220} Younes Abaaoud périra en Syrie, à une date difficile à établir. Voir : « Le petit frère d'Abaaoud, Younès, donné pour mort en zone irako-syrienne », *L'Express*, janvier 2018.
{221} Matthieu SUC, *Les Espions de la Terreur*, Harper Collins, 2018.
{222} Aucun lien avec Amedy Coulibaly.
{223} « Moussa Coulibaly jugé pour avoir attaqué des militaires à Nice en février 2015 », *Le Figaro*, décembre 2019.
{224} « Nice : le profil de Moussa Coulibaly », *France Info* (disponible sur Dailymotion).
{225} « Nice : Que s'est-il passé devant un centre juif ce mardi ? », *20 Minutes*, février 2015.
{226} « Procès de l'attaque de militaires à Nice : trente ans de réclusion requis contre Moussa Coulibaly », *Ouest-France*, décembre 2019.
{227} *Ibid*.
{228} Entretien avec l'auteur.
{229} « Premières relèves pour les soldats de Vigipirate », *Le Monde*, février 2015.

{230} Bernard CAZENEUVE, *ibid*.
{231} « Bientôt des armes de surveillance massive ? », *Libération*, avril 2015.
{232} « Ce “Big Brother” dissimulé au cœur du renseignement », *Le Monde*, avril 2015.
{233} « Manifestation contre le projet de loi sur le Renseignement », *Le Figaro*, avril 2015.
{234} « Nos Missions », DRM.
{235} « Algorithms And Terrorism : The Malicious Use Of Artificial Intelligence For Terrorist Purposes », United Nations Counter Terrorism Center, 2021.
{236} Matthieu SUC, *ibid*.
{237} « Attentat déjoué à Villejuif : On a évité un carnage », *L'Est Éclair*, avril 2015.
{238} « Les projets terroristes de Sid Ahmed Ghlam, meurtrier présumé d'Aurélie Châtelain », *France 3 Régions*, avril 2015.
{239} Matthieu SUC, *ibid*.
{240} *Ibid*.
{241} « Procès de Reda Hame : le jihadiste avait annoncé une attaque terroriste sur le sol français », *RTL*, février 2020.
{242} « Procès : Reda Hame, celui qui devait attaquer une salle de concert avant le 13-Novembre », *France Inter*, février 2020.
{243} « Isère : qui est “le Grand Ali”, auprès de qui Yassin Salhi s'est radicalisé ? » *L'Express*, juin 2015.
{244} TRACFIN (Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins) est un service de renseignement placé sous l'autorité du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. Il concourt au développement d'une économie saine en luttant contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
{245} « Yassin Salhi, la surveillance en pointillé d'un salafiste trop discret », *Le Monde*, juillet 2015.
{246} « Attentat en Isère : le principal suspect, Yassin Salhi, père de trois enfants », *L'Express*, juin 2015.
{247} « Qui est Yassin Salhi ? », *Libération*, juin 2015.
{248} « Assassinat d'Hervé Cornara à Saint-Quentin-Fallavier (Isère) », Association française des Victimes du Terrorisme.
{249} Profession de foi islamique.
{250} « Attentat en Isère : La victime aurait été assommée d'un coup de cric puis étranglée », *20 Minutes*, juin 2015.
{251} « Attentat en Isère : qui est Sébastien-Yunes, le destinataire du selfie macabre ? », *BFM*, juin 2015.
{252} « Yunès-Sébastien serait l'“une des causes” du meurtre », *Ouest-France*, juillet 2015.
{253} « L'État islamique utilise l'attentat en Isère dans sa propagande », *Libération*, juillet 2015.
{254} « Confessions d'un radicalisé : Je me lève Daech, je mange Daech, je vis Daech », *Le Parisien*, avril 2018.
{255} « Communiqué de Presse du Parquet de Paris », juillet 2015.
{256} « Le sémaphore du cap Béar cible de l'attentat déjoué : c'est quoi ? », *France 3 Régions*, juillet 2015.
{257} « Confessions d'un radicalisé : Je me lève Daech, je mange Daech, je vis Daech », *Le Parisien*, avril 2018.
{258} « Projet d'attentat au fort Béar : neuf ans de prison pour trois jeunes radicalisés », *Le Parisien*, avril 2018.
{259} Matthieu SUC, *ibid*.
{260} « Mamie djihad, la mère fusionnelle d'un combattant djihadiste, devant les juges », *L'Express*, octobre 2017.
{261} « Qui est Tyler Vilus, le premier djihadiste français jugé pour des crimes commis en Syrie ? », *L'Express*, juin 2020.

{262} « Tunisia death toll rises to four in U.S. embassy attack », *Reuters*, septembre 2012.
{263} « Procès de Tyler Vilus : J'envisageais de mourir les armes à la main », *Dalloz Actualités*, juillet 2020.
{264} *Ibid*.
{265} « "Je rêve d'une vidéo où j'égorge un Français" : 30 ans de prison pour le djihadiste Tyler Vilus », *Midi Libre*, juillet 2020.
{266} « Procès de Tyler Vilus : J'envisageais de mourir les armes à la main », *Dalloz Actualités*, juillet 2020.
{267} « Procès : Reda Hame, celui qui devait attaquer une salle de concert avant le 13-Novembre », *France Inter*, février 2020.
{268} Matthieu SUC, *ibid*.
{269} « Reda Hame, le djihadiste qui avait annoncé des attentats avant le 13-Novembre, aux assises », *Le Figaro*, février 2020.
{270} « Attaque du Thalys : ce que révèlent les aveux d'Ayoub El Khazzani », *L'Obs*, décembre 2016.
{271} Matthieu SUC, *ibid*.
{272} « Attaque du Thalys : ce que révèlent les aveux d'Ayoub El Khazzani » *L'Obs*, décembre 2016.
{273} « Attentat déjoué du Thalys : un drame évité de justesse », *Le Point*, novembre 2020.
{274} « Rapport d'enquête interne de l'attentat sur le train 9364 du 21 août 2015 », Thalys.
{275} On peut citer l'exemple de Saint-Quentin-Fallavier.
{276} Matthieu SUC, *ibid*.
{277} À ce jour, il est toujours difficile de déterminer comment l'État Islamique a obtenu ces informations.
{278} « Attentat déjoué à Toulon : le profil du commanditaire se précise », *Le Figaro*, novembre 2015.
{279} Matthieu SUC, *ibid*.
{280} « Comment les attentats de Paris ont été coordonnés depuis la Belgique », *Le Temps*, décembre 2015.
{281} « Allah ? Sa vie, c'était les joints, l'alcool et les vols », *7sur7*, novembre 2015.
{282} « L'ex-fiancée de Salah Abdeslam : Se rendre, lui ? Je pense qu'il préfère mourir », *Le Vif*, février 2016.
{283} « Ce que révèle la vidéo des attentats diffusée par l'EI », *7sur7*, janvier 2016.
{284} « Procès du 13-Novembre : à la barre, Mohamed Abrini ne renie rien des attentats », *France 24*, janvier 2022.
{285} Un seul des deux Irakiens a été identifié formellement : Ammar Ramadan Mansour Mohamad Al-Sabaawi. L'autre n'est connu que par sa *kunya*, et des doutes persistent sur son identité réelle.
{286} « Chakib Akrouh, la mort aux trousses », *Libération*, janvier 2016.
{287} « Témoignage exclusif de la mère de Bilal Hafdi, kamikaze de Paris : J'avais l'impression qu'il allait exploser d'un jour à l'autre », *La Libre*, novembre 2015.
{288} *Ibid*.
{289} « Attentats : Foued Mohamed-Aggad voulait devenir... policier », *Europe 1*, décembre 2015.
{290} « À Strasbourg, on a découvert la tête de Foued Mohamed-Aggad aux informations », *Le Monde*, décembre 2015.
{291} « Qui est Foued Mohamed-Aggad, le troisième kamikaze du Bataclan ? », *Le Figaro*, décembre 2015.
{292} « Foued Mohamed-Aggad, le kamikaze du Bataclan », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, novembre 2017.
{293} « Ismaël Mostefaï : la métamorphose d'un petit délinquant de Chartres en tueur fanatique », *L'Écho Républicain*, novembre 2015.
{294} « Mostefaï, le tueur du Bataclan passé entre les mailles », *L'Écho Républicain*, décembre 2015.
{295} « Ce que l'on sait sur S. Amimour, le kamikaze inhumé à La Courneuve », *Ouest-France*, décembre 2015.

Chapitre 5. 13 novembre 2015

{296} « Comment les attentats de Paris ont été coordonnés depuis la Belgique », *Le Temps*, décembre 2015.
{297} « 13-Novembre : les récits des “victimes oubliées” des explosions au Stade de France, au 13e jour du procès », Fra*nce Inter*, septembre 2021.
{298} *Ibid*.
{299} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *13 novembre : Des témoignages, un récit*, Odile Jacob, novembre 2020.
{300} *13 novembre : Fluctuat nec mergitur*, Jules et Gédéon Naudet, Netflix, 2018.
{301} « 13-Novembre : les récits des “victimes oubliées” des explosions au Stade de France, au 13e jour du procès », *France Inter*, septembre 2021.
{302} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *ibid*.
{303} Entretien avec l’auteur.
{304} « 13 novembre : quand la France vacille », Cellule de crise, France 2, 2016.
{305} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *ibid.*
{306} « 13 novembre : *Fluctuat nec mergitur* », *ibid.*
{307} Ce témoin identifiera plus tard l’homme comme étant Brahim Abdeslam.
{308} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *ibid*.
{309} *Ibid*.
{310} « 13 novembre : *Fluctuat nec mergitur* », *ibid*.
{311} *Ibid*.
{312} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *ibid*.
{313} Pour l’ensemble des échanges radio, il a été choisi de retirer l’identifiant des unités afin de les anonymiser. Quand celui-ci est nécessaire à la compréhension de la phrase, il sera remplacé par [Unité].
{314} Sapeurs-pompiers.
{315} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *ibid*.
{316} Rapport fait au nom de la commission d’enquête relative aux moyens mis en œuvre par l’État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, Assemblée nationale, juillet 2016.
{317} « 13 novembre : *Fluctuat nec mergitur* », *ibid*.
{318} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *ibid*.
{319} « “J’étais figée par l’effroi” : le 13 novembre 2015 raconté par des rescapés de la Belle Équipe », *L’Express*, octobre 2021.
{320} « Attentats du 13-Novembre : “Rage de vivre” et “culpabilité du survivant”, l’“après” douloureux des rescapés du comptoir Voltaire », *20 Minutes*, octobre 2021.
{321} « 13 novembre : *Fluctuat nec mergitur* », *ibid.*
{322} « Attentats du 13-Novembre : “Rage de vivre” et “culpabilité du survivant”, l’“après” douloureux des rescapés du comptoir Voltaire », *ibid*.
{323} « Comptoir Voltaire, 13 novembre, 21 h 41 : Une lumière blanche a jailli de son dos », *L’Express*, mars 2016.
{324} Hervé DEGUINE, *Comptoir Voltaire : 13 novembre, 21 h 41 : récit du septième attentat*, Bonaventure, 2016.
{325} Entretien avec l’auteur.
{326} Rapport fait au nom de la commission d’enquête relative aux moyens mis en œuvre par l’État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, *ibid*.
{327} L’erreur sur l’adresse et le nom de l’établissement ont eu lieu au début de l’intervention mais n’ont en rien impacté l’arrivée des secours.
{328} « Attentats à Paris : le reportage de *66 Minutes* divise les téléspectateurs », *Le Figaro*, novembre 2015.
{329} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *ibid*.

{330} « 13 novembre : *Fluctuat nec mergitur* », *ibid.*
{331} « On est parti, on commence : les derniers secrets du commando des attentats du 13-novembre », *Le Nouvel Obs*, septembre 2021.
{332} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *ibid*.
{333} « 13 novembre : *Fluctuat nec mergitur* », *ibid.*
{334} « Quand un drame survient pendant une chanson, ce n'est pas la faute de la chanson », *Slate*, février 2016.
{335} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *ibid*.
{336} *Ibid*.
{337} *Ibid*.
{338} « Le "rire sadique" des terroristes du Bataclan », *Europe 1*, décembre 2015.
{339} Bac de nuit du Val-de-Marne.
{340} Rapport fait au nom de la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, *ibid*.
{341} Entretien avec l'auteur.
{342} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *ibid*.
{343} Entretien avec l'auteur.
{344} Bouclier balistique souple.
{345} Entretien avec l'auteur.
{346} Danielle THIÉRY, *BRI : Histoire d'une unité d'élite*, Mareuil Éditions, 2018.
{347} Entretien avec l'auteur.
{348} Entretien avec l'auteur.
{349} Denis SAFRAN, Vincent RÉMY, *Médecin de Combat*, Grasset, 2017.
{350} Entretien avec l'auteur.
{351} Laura NATTIEZ, Denis PESCHANSKI, Cécile HOCHARD, *ibid*.
{352} Entretien avec l'auteur.
{353} Entretien avec l'auteur.
{354} Entretien avec l'auteur.
{355} Entretien avec l'auteur.
{356} Le chiffre de 131, régulièrement avancé, inclut une victime présente au Bataclan qui s'est suicidée en 2017.
{357} Comme évoqué plus tôt, le nombre exact de blessés est difficile à établir, mais le chiffre avancé paraît être le plus précis.
{358} Littéralement « prêt à se sacrifier », en arabe.
{359} « 9/11 Mosque Continued To Produce Jihadis », *ABC News*, septembre 2010.
{360} « Scotland Yard creates SAS-style unit to counter threat of terrorist gun attack » The Guardian, juin 2015.
{361} Rapport fait au nom de la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, *ibid*.
{362} « Attentats du 13 novembre : ce que révèle l'enquête », *Le Figaro*, décembre 2015.
{363} Le Petit Cambodge, Le Carillon, À la Bonne Bière, La Belle Équipe et Le Comptoir Voltaire.
{364} « 1 October After Action Report », Las Vegas Metropolitan Police Department, 2019.
{365} « Postcard from Mumbai: Modern Urban Siege », Adam Elkus et John Sullivan, *Small Wars Journal*, 2009.
{366} Le nombre de blessés est très difficile à établir du fait de l'ampleur de l'évènement et le chiffre de 212 est une estimation obtenue en croisant plusieurs sources. Pour plus d'informations, voir : « Six ans après les attentats du 13-Novembre, pourquoi le bilan exact des blessés reste-t-il difficile à établir ? », *France Info*, septembre 2021.
{367} Contrairement à certaines rumeurs, l'intégralité des blessures ont été faites par arme à feu et non pas à l'arme blanche, comme l'ont indiqué les enquêteurs lors du procès en septembre 2021.

{368} On peut citer la fusillade de Las Vegas en 2017, où une partie des 22 000 spectateurs se sont retrouvés bloqués sous le feu d'un tireur situé au 32e étage d'un hôtel. Néanmoins, l'attaque du Bataclan est l'un des rares cas où cette situation a lieu en milieu fermé.
{369} « Mitigating Active Shooter Impact; Analysis for Policy Options Based on Agent/Computer Based Modeling », Charles Anklam, Adam Kirby, Filipo Sharevski, J. Eric Dietz, *Journal of Emergency Management*, 2014. Traduction de l'auteur.
{370} « Six ans après les attentats du 13-Novembre, pourquoi le bilan exact des blessés reste-t-il difficile à établir ? », *ibid*.
{371} « Postcard from Mumbai: Modern Urban Siege », *ibid*.
{372} Entretien avec l'auteur.
{373} « The Tactical and Strategic Use of Small Arms by Terrorists », Daveed Gartenstein-Ross et Daniel Trombly, Foundation for Defense of Democracies, 2012.
{374} « Le plan de vidéoprotection de la préfecture de police de Paris », Cour des comptes, février 2022.
{375} « Procès des attentats de Paris : Abaaoud tout sourire sur la vidéosurveillance du métro », *RTL Belgique*, septembre 2021.

Chapitre 6. Décembre 2015 - Septembre 2016

{376} « Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les attaques terroristes à Paris, le 14 novembre 2015. »
{377} Ni Salah Abdeslam (qui n'a pas commis l'attaque qu'on lui avait confiée), ni Abdelhamid Abaaoud, dont la présence en France doit rester secrète, ne sont cités.
{378} Cette attaque semblait être celle qui devait être commise par Salah Abdeslam.
{379} SONIA, Claire ANDRIEUX, *Témoin*, Robert Laffont, 2016.
{380} Comprendre « situer géographiquement ».
{381} « Ce que l'on sait de l'attentat déjoué à Orléans », *L'Express*, décembre 2015.
{382} « Projet d'attentat déjoué à Orléans : quatre interpellations », *Libération*, décembre 2015.
{383} « Montpellier : Le couple soupçonné de préparer un attentat mis en examen », *20 Minutes*, décembre 2015.
{384} Raouf El Ayeb n'a pas été reconnu coupable d'une infraction de nature terroriste, mais les circonstances de l'attaque peuvent laisse supposer une radicalisation et un motif idéologique à celle-ci.
{385} « Attaque des militaires à Valence : Raouf El Ayeb condamné à 17 ans de réclusion criminelle », *France Bleu*, janvier 2020.
{386} « L'homme qui avait foncé sur des militaires devant la mosquée de Valence jugé », *Le Figaro*, janvier 2020.
{387} « Attaque du commissariat de la Goutte-d'Or : dans quels pays était connu l'assaillant ? », *France Info*, janvier 2016.
{388} « Attaque à la machette : l'adolescent radicalisé jugé pour avoir tenté d'assassiner un enseignant juif », *France 3 Régions*, février 2017.
{389} « Attentats du 13-Novembre : Salah Abdeslam ne fait pas appel, ni aucun des autres condamnés », *France 24*, juillet 2022.
{390} « Attentats du 13 novembre : l'improbable conversation d'Ali O. avec Salah Abdeslam », *Le Monde*, décembre 2015.
{391} Matthieu SUC, *ibid.*
{392} *Ibid*.
{393} « Ce que révèle l'enquête sur Mohamed Belkaïd, "garant religieux" du 13 novembre », *L'Express*, juillet 2016.
{394} Matthieu SUC, *ibid.*
{395} « Attentats de Bruxelles : toutes les victimes sont connues », *Le Soir*, mars 2016.

{396} « Khalid Zerkani : l'inquiétant "Papa Noël", le plus gros recruteur de djihadistes belges », *Le Nouvel Obs*, février 2016.
{397} « Attentat déjoué : Reda Kriket et Anis Bahri étaient prêts à passer à l'acte », *Le Parisien*, mars 2016.
{398} « Projet d'attentat déjoué en France en 2016 : Reda Kriket condamné à 24 ans de réclusion », *Le Parisien*, avril 2021.
{399} « Attentat déjoué : Reda Kriket et Anis Bahri étaient prêts à passer à l'acte », *ibid.*
{400} « Projet d'attentat déjoué : 45 kilos de munitions chez Anis Bahri », *Le Point*, avril 2016.
{401} « Attentat déjoué : l'enquête autour de Reda Kriket et ses complices est terminée », *LCI*, septembre 2019.
{402} L'application WhatsApp, également chiffrée de bout en bout, a été rachetée par Facebook en 2013, ce qui pousse les jihadistes à l'éviter.
{403} « Encrypted Jihad: Investigating the Role of Telegram App in Lone Wolf Attacks in the West », Ahmad Shehabat, *Journal of Strategic Security*, 2017.
{404} « Encrypted Extremism: Inside the English-Speaking Islamic State Ecosystem on Telegram », Bennett Clifford, Helen Powell, Program on Extremism, The George Washington University, 2019.
{405} « Rachid Kassim : enquête sur le donneur d'ordre de Daech », *Paris Match*, septembre 2016.
{406} Le terme désigne les « idoles » ce qui est au-delà de la foi musulmane et donc répréhensible.
{407} Il désigne ici la communauté juive.
{408} « Larossi Abballa, itinéraire d'un djihadiste ordinaire », *L'Indépendant*, juin 2016.
{409} « Policiers tués. Le réseau de Larossi Abballa passé au peigne fin », *Ouest-France*, juin 2016.
{410} « Magnanville : qui était Larossi Abballa, le meurtrier des deux policiers ? », *BFMTV*, juin 2016.
{411} Véhicule léger infirmier.
{412} Entretien avec l'auteur.
{413} Entretien avec l'auteur
{414} « Attentat de Nice : l'homme en scooter qui a tenté d'arrêter le camion raconte », *Le Monde*, juillet 2016.
{415} *Ibid*.
{416} « Attentat de Nice : six mois après, trois personnes toujours hospitalisées », *France 3 Régions*, janvier 2017.
{417} « Attentat de Nice : le sidérant profil du terroriste », *Le Parisien*, juillet 2016.
{418} « Attentat de Nice : révélations sur la radicalisation du terroriste », *BFMTV*, octobre 2016.
{419} « Omar Mateen May Not Have Understood the Difference between ISIS, Al-Qaïda and Hezbollah », *The Washington Post*, juin 2016.
{420} « Les étranges gardes à vue des proches du tueur de Nice », *Libération*, octobre 2016.
{421} « Attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray : le point sur l'enquête », *Le Journal du Dimanche*, juillet 2016.
{422} « Trévidic : Avec Kermiche, j'ai vite compris que la discussion était impossible », *L'Express*, juillet 2016.
{423} « Saint-Étienne-du-Rouvray : pourquoi l'un des auteurs de l'attentat avait été remis en liberté », *Le Monde*, juillet 2016.
{424} « Comment Adel Kermiche, "fiché S" sous bracelet électronique, a-t-il pu commettre cet attentat ? », *Huffington Post*, juillet 2016.
{425} Parmi elles, on retrouvera Sarah Hervouët, qui sera impliquée dans la tentative d'attentat à la voiture piégée du quartier Notre-Dame quelques mois plus tard.
{426} « Saint-Étienne-du-Rouvray : un terroriste avait travaillé à l'aéroport de Chambéry », *Air Journal*, juillet 2016.
{427} « Saint-Étienne-du-Rouvray : l'enquête se recentre autour d'Abdel-Malik Petitjean, le second tueur identifié », *LCI*, juillet 2016.

{428} « Attentat à Saint-Étienne-du-Rouvray : ce que l'on sait sur l'attaque de l'église près de Rouen mercredi soir », *L'Internaute*, juillet 2016.
{429} « Comment faire face au retour des jihadistes ? », Cellule de Crise, *France 2*, 2018.
{430} « An Interview with Rachid Kassim, Jihadist Orchestrating Attacks in France », Aaron Zelin, *Jihadology*, novembre 2018.
{431} Sur cette question, voir le chapitre 9.
{432} « Toulouse : un policier agressé au couteau dans un commissariat », *Le Point*, août 2018.
{433} *Ibid*.
{434} « Qui était Adnani, le "ministre des attentats" de l'EI tué en Syrie ? », *Le Monde*, août 2016.
{435} On peut ajouter à cette liste Samia Chalel, 23 ans, mais dont la participation dans l'organisation reste mineure.
{436} Daniel BYMAN, *Road Warrior: Foreign Fighters in the Armies of Jihad*, Oxford University Press, 2019.
{437} « The Role of Women in Daesh », Conseil de l'Europe, novembre 2016.
{438} « Françaises djihadistes : les femmes représentent un quart des personnes poursuivies pour terrorisme », *Le Parisien*, avril 2017.
{439} « Voiture aux bonbonnes : Ornella Gilligmann, mère de famille devenue terroriste », *Le Parisien*, septembre 2016.
{440} « Daech : les femmes passent à l'action », *Paris Match*, septembre 2016.
{441} « Le spectre des attentats à la voiture piégée en Europe », *Le Parisien*, décembre 2016.
{442} « Bilal Taghi jugé pour le premier attentat djihadiste en prison, en 2016 à Osny », *LCI*, novembre 2019.
{443} « Comment faire face au retour des jihadistes ? », Cellule de Crise, *France 2*, 2018.
{444} « Daech : les femmes passent à l'action », *Paris Match*, septembre 2016.
{445} « Au procès de l'attentat raté de Notre-Dame : Sarah Hervouët, itinéraire d'une aspirante au martyre », *Le Monde*, octobre 2019.
{446} « Elle était comme possédée : le récit des policiers qui ont interpellé Inès Madani, jugée pour l'attentat raté de Notre-Dame », *Ouest-France*, octobre 2019.
{447} « "Nouvel attentat déjoué" en France : ce que l'on sait », *Le Parisien*, novembre 2016.
{448} Signifie « infiltré » en arabe, et désigne habituellement un combattant muni d'une arme d'épaule et d'un gilet explosif.
{449} J'inclus les attaques commises par les frères Kouachi dans cette catégorie, du fait de l'absence de capacité de projection d'Al-Qaïda dans la Péninsule Arabique, et de la liberté d'organisation de l'attaque dont profitaient les jihadistes.
{450} Audrey Kurth CRONIN, *How Terrorism Ends – Understanding the Decline and Demise of Terrorist Campaigns*, Princeton University Press, 2011.

Chapitre 7. Décembre 2016 - Décembre 2017

{451} « Les jihadistes francophones sont-ils en train de prendre du galon au sein de l'État islamique ? », *France Info*, novembre 2015.
{452} « How an arrest in Irak revealed Isis's $2bn jihadist network », *The Guardian*, juin 2014.
{453} Dont 425 millions de dollars et de nombreux lingots d'or. Voir : « ISIS Just Stole 425 Millions and Became the World's Richet Terrorist Group », *The Washington Post*, juin 2014.
{454} « Quelles leçons après l'engagement de Wagram ? », *Areion 24 News*, juillet 2020.
{455} *Ibid*.
{456} Daniel BYMAN, *ibid*.
{457} « Rachida Dati suggère de laisser partir les aspirants jihadistes en Syrie et de les droner », *Huffington Post*, octobre 2017.
{458} L'UCLAT a été dissous en décembre 2019 et ses missions ont été attribuées à la DGSI.

{459} « Procès de l'attentat contre "Charlie Hebdo" : l'effroi des jeunes policiers face aux "kalach" des frères Kouachi », *Marianne*, septembre 2020.
{460} Propos d'une gendarme primo-arrivante à Dammartin-en-Goële, lors du procès de septembre 2020.
{461} On peut ajouter à cette catégorie une longue liste d'unités gendarmerie (Peloton d'intervention, par exemple) et de la Police nationale (SPIG4G pour les CRS, CSI et CDI, etc.).
{462} HK G36 KP2 pour les BAC et HK G36 KA3 pour les PISG. La différence se situe dans la possibilité de tir automatique de l'arme.
{463} Une antenne GIGN supplémentaire sera créée à Caen en 2021. De plus, il existe plusieurs antennes en Outre-mer en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Mayotte pour le GIGN, ainsi qu'à Saint-Denis de La Réunion, Pointe-à-Pitre et Nouméa pour le RAID.
{464} Entretien avec l'auteur.
{465} Entretien avec l'auteur
{466} « Attaque au Louvre : les enquêteurs cherchent à savoir si l'assaillant a agi seul, spontanément, ou sur instruction », *Le Monde*, février 2017.
{467} « Attaque du Louvre : l'auteur de "l'action terroriste" est en France depuis fin janvier », *Le Point*, février 2017.
{468} Voir par exemple : « Reexamining the Terrorism-Poverty Nexus », Marc-Olivier Cantin, *Columbia Journal of International Affairs*, 2018.
{469} « Enquête sur Abdallah El-Hamahmy, le suspect présumé de l'attaque du Louvre », *Le Journal du Dimanche*, février 2017.
{470} « Attentat déjoué dans l'Hérault : trois nouvelles arrestations cette semaine », *L'Express*, mars 2017.
{471} *Ibid*.
{472} « Attentat déjoué dans l'Hérault : le point sur l'enquête », *L'Express*, février 2017.
{473} « Projet d'attentat à Lille : le frère d'Ismaël Z. témoigne », *France 3 Régions*, février 2017.
{474} « Coup de filet anti-terroriste : arrestation de trois hommes », *Libération*, février 2017.
{475} « Terrorisme : des soupçons pesaient sur la famille de Clichy depuis 2015 », *Le Parisien*, mars 2017.
{476} « Seine-Saint-Denis : les frères Belmir écroués pour terrorisme », *Le Parisien*, mars 2017.
{477} « Terrorisme : Trois mineures radicalisées mises en examen », *20 Minutes*, mars 2017.
{478} Pour une analyse plus complète sur la fusillade de Grasse, voir *Passage à l'acte : Comprendre les tueries en milieu scolaire* coécrit par Alexandre RODDE et Bernard MEUNIER, Kiwi, juin 2020.
{479} « Garges-lès-Gonesse, Vitry, Orly : le parcours de Ziyed Ben Belgacem, samedi matin », *Le Parisien*, mars 2017.
{480} « Attaque à Orly : ce que révèlent les images de vidéosurveillance », *France Info*, mars 2017.
{481} « Attaque d'Orly : l'assaillant était sous l'emprise d'alcool, de cannabis et de cocaïne », *Le Monde*, mars 2017.
{482} « À Marseille, les mystères d'un attentat déjoué à la veille de la présidentielle de 2017 », *Le Monde*, juillet 2017.
{483} « Attentat déjoué à Marseille : un duo singulier, des cibles précisées », *Libération*, juin 2017.
{484} « En direct : l'assaillant des Champs-Élysées n'était "pas fiché S", affirme le procureur Molins », *Le Monde*, avril 2017.
{485} « Le tueur des Champs-Élysées avait déjà menacé des policiers », *Challenges*, avril 2017.
{486} « Attaque sur les Champs-Élysées : le parcours ultraviolent de Karim Cheurfi », *Le Monde*, avril 2017.
{487} « La victime, Xavier Jugelé, 37 ans, un policier salué pour son courage », *Le Figaro*, avril 2017.
{488} « Attaque des Champs-Élysées : les questions que pose la revendication de l'État islamique », *Le Monde*, avril 2017.

{489} « Opération antiterroriste : une vidéo d'allégeance à Daesh retrouvée par les enquêteurs », *BFMTV*, mai 2017.
{490} « Justice : il préparait un attentat contre la base aérienne d'Évreux », *France 3 Régions*, février 2020.
{491} « Projet d'attentat dans une base aérienne d'Évreux : huit ans de prison pour l'ex-militaire radicalisé », *Libération*, février 2020.
{492} « Attentat de Manchester : qui sont les victimes ? », *Europe 1*, mai 2017.
{493} « Nord : après l'attentat de Manchester, deux femmes interpellées », *France 3 Régions*, mai 2017.
{494} « Assaillant de Notre-Dame : Farid Ikken, un doctorant "fragile" et très pratiquant », *L'Express*, juin 2017.
{495} « Farid Ikken, 40 ans, est soupçonné de l'attaque au marteau », *Aftonbladet*, juin 2017 (en suédois).
{496} « Ils ont remporté le prix du journaliste pour la discrimination », *Journalisten*, octobre 2009 (en suédois)
{497} « Qui est Farid Ikken », *Liberté Algérie*, juin 2017.
{498} « Attaque au marteau devant Notre-Dame : l'itinéraire déroutant de Farid Ikken, multidiplômé et jugé pour terrorisme », *BFMTV*, octobre 2020.
{499} « Farid Ikken, la déroutante dérive du djihadiste au marteau de Notre-Dame », *Le Parisien*, février 2020.
{500} « Farid Ikken, ce terroriste fier du devoir accompli », *Le Figaro*, octobre 2020.
{501} « Attentat raté des Champs-Élysées : un gendarme témoigne », *France Info*, juin 2017.
{502} « Attentat raté des Champs-Élysées : Adam Djaziri a alerté des médias trois semaines avant son passage à l'acte », *France Info*, juin 2017.
{503} « Attaque des Champs-Élysées : le "double jeu" d'Adam Lotfi Djaziri », *Le Parisien*, juin 2017.
{504} « Champs-Élysées : se sachant surveillé, Adam Djaziri a-t-il précipité son attaque ? », *L'Express*, juin 2017.
{505} « Comment faire face au retour des jihadistes ? », Cellule de Crise, *France 2*, 2018.
{506} « Attaque contre des militaires à Levallois-Perret. Ce que l'on sait. », *Ouest-France*, août 2017.
{507} « Attaque de Levallois-Perret : L'assaillant présumé interpellé sur l'A16 dans le Boulonnais n'aurait aucun lien avec les Hauts-de-France », *La Voix du Nord*, août 2017.
{508} « L'agresseur présumé des militaires à Levallois-Perret a été interpellé », *Opex360*, août 2017.
{509} « Saint-Denis : l'homme interpellé reconnaît avoir voulu commettre un attentat », *BFMTV*, août 2017.
{510} « L'officine de Villejuif aurait pu produire des kilos de TATP », *Le Figaro*, septembre 2017.
{511} « Terrorisme : Deux hommes jugés après la découverte d'un laboratoire d'explosifs à Villejuif », *20 Minutes*, juin 2021.
{512} La question s'est posée de liens éventuels entre Le Canne, Rhamani et les jihadistes responsables des attentats de Barcelone et Cambrils à la mi-août (16 morts et plus de 130 blessés) qui ont également utilisé du TATP. Les éléments disponibles en source ouverte semblent indiquer que ce ne serait pas le cas.
{513} « Les dessous d'un attentat raté », *L'Express*, avril 2018.
{514} « Paris : L'étrange tentative d'attentat aux bonbonnes dans le 16e n'a pas livré tous ses secrets », *20 Minutes*, avril 2018.
{515} « Les dessous d'un attentat raté », *ibid*.
{516} « Marseille : Laura et Mauranne, les cousines tuées à la gare Saint-Charles », *L'Express*, octobre 2017.
{517} « L'assaillant de Marseille a été abattu par un réserviste de la Légion étrangère », *Opex360*, octobre 2017.

{518} « Le préfet du Rhône, limogé à la suite de l'attentat de Marseille, est remplacé par celui de PACA », *Le Monde*, octobre 2017.
{519} « Terrorisme : deux islamistes détenus à Fresnes soupçonnés de préparer un attentat », *Le Parisien*, octobre 2017.
{520} Pour plus d'information, voir : PNR (*Passenger Name Record*) sur le site de la CNIL.
{521} « Qui est Milutin Jakovljevic, le référent suisse du groupe djihadiste arrêté cette semaine ? », *Le Journal du Dimanche*, novembre 2017.
{522} « Des Mentonnais condamnés pour avoir projeté des attentats à Monaco et sur la Côte d'Azur », *L'Observateur de Monaco*, janvier 2021.
{523} « Terrorisme. Une jeune femme radicalisée aurait envisagé de frapper à Rennes », *Ouest-France*, janvier 2018.
{524} « Irak : al-Abadi annonce la fin de la guerre contre le groupe État islamique », *RFI*, décembre 2017.
{525} « Un soldat français "tué au combat" en zone irako-syrienne », *Le Figaro*, septembre 2017.
{526} « Bernard Cazeneuve évoque une radicalisation du tueur de Nice », *Capital*, juillet 2016.

Chapitre 8. Janvier 2018 - Décembre 2019

{527} « Et nous félicitons les féroces lions en terre croisée, pour leurs nobles actions en soutien de leurs frères [...]. Préparez-vous simplement, sélectionnez votre cible et exécutez votre frappe [...]. Parce qu'une cartouche perforante, un coup de couteau profond dans leurs intestins ou la détonation d'une bombe dans vos terres valent un millier d'opérations ici. » Traduction de l'auteur.
{528} « Agression à Vendin-le-Vieil : Ganczarski, un détenu "filou", proche de Ben Laden », *L'Express*, janvier 2018.
{529} *Ibid*.
{530} « Pas-de-Calais : trois surveillants de Vendin-le-Vieil agressés par l'organisateur de l'attentat islamiste de Djerba », *L'Indépendant*, janvier 2018.
{531} « Bagnols : soupçonné de terrorisme, un homme interpellé par le Raid », *Midi Libre*, janvier 2018.
{532} « Un homme de 33 ans interpellé près de Nîmes pour un projet d'attentat », *La Dépêche*, janvier 2018.
{533} « Arrestation à Bagnols : On est clairement face à un projet d'attentat déjoué », *Midi Libre*, janvier 2018.
{534} « Attentat des Champs-Élysées : prison ferme pour le père du terroriste », *L'Express*, janvier 2018.
{535} « À Bruxelles, Salah Abdeslam refuse les questions mais se livre à un réquisitoire contre la justice », *Le Monde*, février 2018.
{536} « Attentats de Trèbes et Carcassonne : Redouane Lakdim, un chemin si complexe à cerner », *La Dépêche*, novembre 2020.
{537} « Attentat de Trèbes : Redouane Lakdim allait être "mis en veille", confesse Gérard Collomb », *Marianne*, mars 2018.
{538} « Attentats dans l'Aude : Un an après, où en est l'enquête ? », *20 Minutes*, mars 2019.
{539} « Attentats de l'Aude : le CRS blessé à Carcassonne a quitté l'hôpital », *La Dépêche*, mars 2018.
{540} « Attentat de Trèbes : récit du huis clos entre le terroriste et son otage », *Le Monde*, juillet 2018.
{541} « Plus Arnaud Beltrame avançait, plus je sentais Lakdim trembler », *Libération*, juillet 2018.
{542} « Qui est Julie, l'otage remplacée par le colonel Beltrame ? », *Midi Libre*, mars 2018.
{543} Véhicules blindés à roues de la Gendarmerie.
{544} « Quand Arnaud Beltrame sauvait une otage en Irak au péril de sa vie », *Le Nouvel Obs*, mars 2018.
{545} Orthographe choisie dans l'article cité.

{546} « Plus Arnaud Beltrame avançait, plus je sentais Lakdim trembler », *Libération*, juillet 2018.
{547} « Terrorisme : la compagne de Radouane Lakdim mise en examen », *Le Figaro*, mars 2018.
{548} « La compagne de Radouane Lakdim a crié “Allahou Akbar” au moment de son interpellation », *BFMTV*, mars 2018.
{549} « Terrorisme : qu’est-ce que la ricine ? », *France Info*, mai 2018.
{550} « Tunisian handed ten years for ricin bomb plot in Germany », *France 24*, mars 2020.
{551} « Collomb annonce qu’un attentat au poison ou à l’explosif a été déjoué », *Libération*, mai 2018.
{552} « Ce que l’on sait de l’attentat au couteau qui a fait un mort à Paris », *Le Monde*, mai 2018.
{553} Wassim Nasr sur Twitter, mai 2018.
{554} « Qui est Khamzat Azimov, l’auteur de l’attentat qui a fait un mort samedi à Paris ? », *Le Monde*, mai 2018.
{555} « Attaque au couteau à Paris : un mort et quatre blessés, l’assaillant abattu », *France 24*, mai 2018.
{556} « Attentats déjoués en France et en Belgique : deux Kosovars arrêtés », *Le Parisien*, juin 2018.
{557} « Dix ans de prison en appel contre “Mamie jihad”, partie trois fois en Syrie », *L’Express*, juillet 2018.
{558} « Un Albigeois soupçonné de préparer un attentat a été incarcéré », *La Dépêche*, juillet 2017.
{559} « Au tribunal, un projet de braquage, une manif des gilets jaunes et le soupçon de financement du jihad », *Libération*, janvier 2021.
{560} « Strasbourg : quatre questions sur la perquisition menée au domicile du suspect avant l’attentat », *France Info*, décembre 2018.
{561} « Fusillade à Strasbourg, quel dispositif de sécurité pour le marché de Noël ? », *La Croix*, décembre 2018.
{562} « C’est fini pour toi : le chauffeur de taxi pris en otage le 11 décembre 2018 par le terroriste de Strasbourg raconte son traumatisme », *France Info*, mars 2020.
{563} « Je me voyais mourir : le chauffeur de taxi qui a conduit Chérif Chekatt après l’attentat de Strasbourg témoigne », *Europe 1*, décembre 2019.
{564} « Strasbourg : ce que l’on sait de l’attentat », *Le Monde*, décembre 2018.
{565} « Attaque mortelle à Strasbourg : la traque de Cherif Chekatt a duré 48 heures », *France Bleu*, décembre 2018.
{566} « Les derniers instants de Cherif Chekatt », *20 Minutes*, décembre 2018.
{567} « Tout savoir sur l’arme utilisée par le tireur de Strasbourg », *L’Essor*, décembre 2018.
{568} « Strasbourg : Malek Chekatt, frère de Cherif Chekatt, interpellé pour avoir menacé sur Facebook de commettre un attentat », *France 3 Régions*, mars 2019.
{569} « À Strasbourg, Malek Chekatt, condamné pour menaces de mort : ces messages ne sont pas une référence à mon frère », *France 3 Régions*, mars 2019.
{570} « Que sont les unités de vie familiale, ces lieux d’intimité au sein des prisons ? », *BFMTV*, mars 2019.
{571} « Qui est la compagne de l’agresseur présumé des surveillants de Condé-sur-Sarthe ? », *BFMTV*, mars 2019.
{572} « L’octogénaire avait été momifié », *Le Parisien*, décembre 2015.
{573} « Trente ans pour les meurtriers de Roger Tarall à Montigny-lès-Metz », *France 3 Régions*, décembre 2015.
{574} « Agression à la prison de Condé-Sur-Sarthe : le détenu radicalisé s’était fait remarquer pour son prosélytisme en prison », *France Bleu*, mars 2019.
{575} Hugo MICHERON, *Le jihadisme français : Quartiers, Syrie, prisons*, Gallimard, 2020.
{576} *Ibid*.
{577} « Condé-sur-Sarthe : quatre détenus, dont une figure du djihad, mis en examen », *Le Monde*, mars 2019.

{578} Les chiffres datent de 2004 et sont donc une estimation.
{579} « Le dernier bastion du groupe “État islamique” est tombé : Ce n’est pas la fin de Daech », *L’Express*, mars 2019.
{580} « Admirateur du terroriste Mohammed Merah, un homme arrêté alors qu’il prévoyait un attentat », *France 3 Régions*, avril 2019.
{581} « Attentats du 13-Novembre : Jawad Bendaoud condamné à quatre ans de prison ferme par la cour d’appel de Paris pour avoir hébergé deux terroristes », *France Info*, mars 2019.
{582} « Un suspect interpellé après avoir menacé des préfectures d’attentat », *Le Parisien*, avril 2019.
{583} « La peine d’Abdelkader Merah, “complice” de son frère Mohammed, aggravée en appel », *Le Monde*, avril 2019.
{584} « Projet d’attentat contre les forces de l’ordre : quatre hommes mis en examen et écroués », *BFMTV*, avril 2019.
{585} « Explosion à Lyon : ce que l’on sait de l’attaque au colis piégé », *L’Express*, mai 2019.
{586} « Colis piégé de Lyon : les pistes qui ont mené à l’interpellation du suspect », *Le Monde*, mai 2019.
{587} « Explosion d’un colis piégé à Lyon : le suspect mis en examen et écroué », *Ouest-France*, mai 2019.
{588} « An Assessment of the U.S. Government’s Domestic Terrorism Assessment », *Lawfare*, mai 2021.
{589} « Domestic Terrorism: Definitions, Terminology, and Methodology », FBI.
{590} « Tsarnaev guilty of all 30 counts in Boston bombing », *CNN*, avril 2015.
{591} Des infractions terroristes existent en droit américain, elles sont cependant uniquement utilisées dans le cadre du terrorisme international.
{592} « Gurski: Why ‘terrorism’ shouldn’t be in Canada’s Criminal Code », *Ottawa Citizen*, décembre 2021.
{593} « Terrorisme en France. Panorama des mouvances radicales en 2021 », Alexandre Rodde, Centre de recherches de l’École des officiers de Gendarmerie, janvier 2022.
{594} « “Les voix” impénétrables de l’assaillant de Villeurbanne », *Le Parisien*, septembre 2019.
{595} *Ibid*.
{596} « Attaque au couteau à Villeurbanne : un témoin évoque une motivation religieuse », *Le Progrès*, août 2019.
{597} « Attentat à la préfecture de police de Paris : un imam et beaucoup de questions », *Le Figaro*, octobre 2019.
{598} « Attaque terroriste à Paris. Quel était le degré de radicalisation de Mickaël Harpon », *Ouest-France*, octobre 2019.
{599} « Ce que l’on sait de la radicalisation de Mickaël Harpon », *Paris Match*, octobre 2019.
{600} « Attaque à la préfecture de police : la piste terroriste se confirme », *L’Express*, février 2020.
{601} « Tueur de la préfecture de police de Paris : de nombreux indices de radicalisation », *Le Parisien*, octobre 2019.
{602} « Après l’attaque à la Préfecture de police, sept policiers signalés pour radicalisation ont été désarmés », *Le Monde*, octobre 2019.
{603} « Radicalisation : 106 dossiers de policiers à l’étude selon Christophe Castaner », *L’Express*, février 2020.
{604} « Rapport d’enquête sur les dysfonctionnements ayant conduit aux attaques commises à la préfecture de police de Paris le jeudi 3 octobre 2019 », Assemblée Nationale, juin 2020.
{605} La peine de Madani sera confirmée en appel en 2021.
{606} « Strasbourg : deux Tchétchènes interpellés en plein marché de Noël pour apologie de terrorisme », France 3 Régions, novembre 2019.
{607} « Pourquoi les jihadistes lèvent-ils l’index vers le ciel ? », *Libération*, août 2014.
{608} Ce nombre n’inclut pas l’attaque de Villeurbanne.

{609} Les attaques de Trèbes et Carcassonne visaient la population de manière indéterminée mais également les forces de l'ordre.

Chapitre 9. Janvier 2020 - Décembre 2021

{610} « Angers. L'attaquant de Villejuif a été étudiant à l'ESSCA », *Ouest-France*, janvier 2020.
{611} « Attaque de Villejuif : l'énigmatique trajectoire de Nathan C. », *Le Point*, janvier 2020.
{612} « Il a épargné un passant avant d'en tuer un autre : ce que l'on sait du parcours sanglant de Nathan C. », *LCI*, janvier 2020.
{613} *Ibid*.
{614} « Une note met en garde les policiers après la remise en liberté de la compagne de l'assaillant de Villejuif », *Actu17*, janvier 2020.
{615} « Attaque au couteau à Metz : coup de folie ou assaut terroriste ? », *France Info*, janvier 2020.
{616} Il a par ailleurs soutenu l'attaque terroriste commise par Michael Chiolo en mars 2019 dans le même établissement pénitentiaire.
{617} « Flavien Moreau, djihadiste libéré puis réincarcéré », *Le Figaro*, décembre 2020.
{618} « Flavien Moreau, l'enfant adopté devenu apprenti djihadiste », *Ouest-France*, janvier 2020.
{619} Pour terrorisme islamiste.
{620} Véronique BROCARD, *Les Sortants*, Les Arènes, 2020.
{621} David THOMSON, *Les Revenants. Ils étaient partis faire le jihad, ils sont de retour en France*, Seuil, 2016.
{622} « Marin-pêcheur converti au djihad, Nicolas Moreau écope de dix ans de prison », *Le Figaro*, janvier 2017.
{623} « Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, après engagement de la procédure accélérée, sur la proposition de loi instaurant des mesures de sûreté à l'encontre des auteurs d'infractions terroristes à l'issue de leur peine », Assemblée nationale, juin 2020.
{624} « Les suspects arrêtés à Brest mis en examen pour terrorisme », *La Croix*, janvier 2020.
{625} « Coup de filet antiterroriste à Brest : interpellations à Pontanézen et rue Jean-Jaurès », *Le Télégramme*, janvier 2020.
{626} « Terrorisme : un suspect en fauteuil roulant traqué et arrêté », *Vosges Matin*, janvier 2020.
{627} Voir Chapitre 2.
{628} « L'ex-djihadiste Mourad Fares condamné à 22 ans de réclusion », *Le Point*, janvier 2020.
{629} Voir Chapitre 7.
{630} « Un homme condamné à 15 ans de prison pour un projet d'attentat, son frère acquitté », *L'Express*, février 2020.
{631} Voir Chapitre 4.
{632} « Procès de Reda Hame : le jihadiste condamné à 12 ans de réclusion criminelle », *RTL*, février 2020.
{633} « COVID et terrorisme : Analyse de la menace dans un contexte de pandémie » Alexandre Rodde, Centre de recherches de l'École des officiers de la Gendarmerie nationale, avril 2020.
{634} « Self-Isolation Might Stop Coronavirus, but It Will Speed the Spread of Extremism », *Foreign Policy*, mars 2020.
{635} « Extremism Prevention: Experiences of Frontline Practitioners », Program on Extremism, The George Washington University, avril 2020.
{636} « Attaque de Romans-sur-Isère : les deux hommes tués s'appelaient Thierry et Julien », *Le Figaro*, avril 2020.
{637} « À Romans-sur-Isère, un effroyable parcours terroriste », *Le Monde*, avril 2020.
{638} « L'ombre de l'irresponsabilité pénale sur l'attentat de Romans-sur-Isère », *Le Monde*, mai 2021.

{639} « Attaque de Romans-sur-Isère : le suspect était très agité et inquiet en raison du coronavirus et du confinement », *France Info*, avril 2020.
{640} « Policiers percutés à Colombes : le suspect mis en examen et écroué », *Le Figaro*, mai 2020.
{641} « Attaque de Colombes : le profil très politisé du terroriste présumé », *Le Parisien*, mai 2020.
{642} « Le terroriste de Colombes, de l'antisionisme à la haine des flics », *Le Figaro*, mai 2020.
{643} « Attaque de Colombes : le profil très politisé du terroriste présumé », *Le Parisien*, mai 2020.
{644} *Ibid*.
{645} « Attentat contre la police à Colombes : L'épidémie peut renforcer la menace islamiste », *Le Figaro*, avril 2020.
{646} « Procès des attentats de janvier 2015 : qui sont les 14 accusés ? », *Huffington Post*, septembre 2020.
{647} « Attentats de janvier 2015 : à Paris, un procès hors normes pour l'Histoire », *France 24*, septembre 2020.
{648} « Gard : un homme prévoyant une attaque terroriste au commissariat d'Alès placé en garde à vue dans le Nord », France 3 Régions, septembre 2020.
{649} « La réédition des caricatures de Mahomet par "Charlie Hebdo" provoque une manifestation au Pakistan », *Le Monde*, septembre 2020.
{650} « Ces faits qui font craindre de nouveaux attentats islamistes en France », *Le Figaro*, octobre 2010.
{651} « Attaque au hachoir à Paris : l'identité réelle de l'assaillant au cœur de l'enquête », *La Voix du Nord*, septembre 2020.
{652} « Brahim Chnina, des appels aux dons aux appels à l'action contre Samuel Paty », *Libération*, octobre 2020.
{653} « Frère musulman, pro-Hamas : Sefrioui, le prédicateur à l'origine de la fronde contre l'enseignant décapité », *Marianne*, octobre 2020.
{654} « Conflans : le rôle d'un agitateur radicalisé pointé du doigt », *Le Point*, octobre 2020.
{655} *Sic*.
{656} « Muslim Father Complained about Teacher Showing Prophet Caricature », *Daily Mail*, octobre 2020.
{657} « Farid Ikken, l'assaillant djihadiste au marteau devant Notre-Dame, condamné à 28 ans de prison », *Le Nouvel Obs*, octobre 2020.
{658} « Le tueur de Samuel Paty, un élève froid, imprévisible et violent : "Sa présence était un poids psychologique" », *Le Parisien*, octobre 2021.
{659} « Attentat de Conflans. Le terroriste avait pratiqué la lutte à Toulouse », *Toulouse Infos*, octobre 2010.
{660} « Attentat de Conflans : les ambitions ratées d'Anzorov dans la sécurité privée », *Libération*, octobre 2020.
{661} « Assassinat de Samuel Paty : sur les traces du djihad numérique d'Abdoullakh Anzorov », *Le Journal du Dimanche*, avril 2021.
{662} Émirat du Caucase.
{663} « Attentat de Conflans-Sainte-Honorine : le terroriste raconté par ses proches », *Le Journal du Dimanche*, octobre 2020.
{664} « Samuel Paty : enquête sur le terroriste et la rumeur », *Le Monde* (disponible sur YouTube).
{665} Entretien avec l'auteur.
{666} « Hommage à Samuel Paty : Blanquer évoque 400 incidents dans les établissements scolaires », *BFMTV*, novembre 2020.
{667} « Why is the Anglo media portraying France as the villain? », *Unherd*, octobre 2020.
{668} Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements.
{669} « Terrorisme : 270 enquêtes pour "menaces et apologies" depuis l'assassinat de Samuel Paty », *RTL*, novembre 2020.

{670} « Flavien Moreau, djihadiste libéré puis réincarcéré », *Le Figaro*, décembre 2020.
{671} « Attentat de Nice : sur les traces de Brahim Aouissaoui en Tunisie », *Paris Match*, novembre 2020.
{672} « Attentat à Nice : une photo du tueur de Samuel Paty dans le téléphone de l'assaillant », *L'Express*, novembre 2020.
{673} « Attaque au couteau à Nice : le procureur antiterroriste fait le point sur l'enquête », *France 24*, octobre 2020.
{674} « Gérald Darmanin : "C'est une guerre culturelle que nous menons" contre l'islam radical », *La Voix du Nord*, octobre 2010.
{675} « Meurtre d'Aurélie Châtelain : Sid Ahmed Ghlam condamné à la réclusion à perpétuité », *Le Monde*, novembre 2020.
{676} « La piste terroriste étudiée après l'agression de policiers municipaux : l'inquiétant profil du suspect », *Midi Libre*, décembre 2020.
{677} « Six ans après les attentats de janvier 2015, la cour d'assises spéciale de Paris a rendu son verdict », *France 3 Régions*, décembre 2020.
{678} « Mohamed Achamlane, chef du groupe islamiste Forsane Alizza, est sorti de prison », *L'Express*, janvier 2020.
{679} « Qu'est-ce que le "djihadisme d'atmosphère" ? Les explications de Gilles Kepel », *Europe 1*, février 2021.
{680} « Opération antiterroriste en Isère : garde à vue prolongée pour la mère de famille interpellée par la DGSI », *Le Dauphiné*, janvier 2021.
{681} « "Ils sont dans une dérive personnelle" : des ados radicalisés soupçonnés de projets d'attentats mis en examen », *Le Parisien*, mars 2021.
{682} « "Je voulais mettre cette bombe dans l'église" : révélations sur l'adolescente de Béziers qui projetait un attentat », *Le Parisien*, avril 2021.
{683} « Qui est Stéphanie, la fonctionnaire de police tuée à Rambouillet », *L'Alsace*, avril 2021.
{684} « Attentat à Rambouillet : ce que révèlent les réseaux sociaux de l'assaillant, entre radicalisation et troubles mentaux », *France Info*, avril 2021.
{685} « Huit hommes placés en garde à vue dans le cadre d'une enquête antiterroriste », *Le Monde*, avril 2021.
{686} « Ce que l'on sait de Ndiaga Dieye, auteur de l'attaque à La Chapelle-sur-Erdre », *Le Figaro*, mai 2021.
{687} « Attaque d'une policière près de Nantes : sévèrement schizophrène, l'assaillant était connu pour son islamisme », *Le Figaro*, mai 2021.
{688} « La balle m'a éraflé : des gendarmes racontent l'attaque de La Chapelle-sur-Erdre », *LCI*, juillet 2021.
{689} « Le procès en laxisme de la justice est injuste, mais le sentiment des policiers peut s'expliquer », *Le Monde*, juin 2021.
{690} « A False Dichotomy? Mental Illness and Lone-Actor Terrorism », Emily Corner, Paul Gill, *Law and Human Behavior*, 2015.
{691} « Bombing Alone: Tracing the Motivations and Antecedent Behaviors of Lone-Actor Terrorists », Paul Gill, John Horgan, Paige Deckert, *Journal of Forensic Sciences*, 2014.
{692} « Informing Lone-Offender Investigations », Randy Borum, *Criminology & Public Policy*, 2013.
{693} « Distinguishing "Loner" Attacks from Other Domestic Extremist Violence », Jeff Gruenewald, Steven Chermak, Joshua Freilich, *Criminology & Public Policy*, 2013.
{694} Patricia COTTI, *La fabrique du terroriste solitaire : Une investigation clinique*, Enrick B. Éditions, 2021.
{695} Graeme WOODS, *The Way of the Strangers: Encounters with the Islamic State*, Random House, 2016.

{696} Patricia COTTI, *ibid.*
{697} « Financement du terrorisme : cinq interpellations en Alsace, dont la mère du kamikaze du Bataclan », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, juin 2021.
{698} « L'alerte de Gérald Darmanin aux préfets face à l'explosion des violences post-confinement », *LCI*, juin 2021.
{699} « Interpellé en criant "Allah Akbar" en pleine nuit à Saint-Brieuc », *Ouest-France*, juillet 2021.
{700} « Un homme armé d'un couteau interpellé dans un train à Nice », *Nice Matin*, juillet 2021.
{701} « Il hurle "Allah Akbar" dans un bureau de tabac de Nice, il finit en garde à vue », *Nice Matin*, juillet 2021.
{702} « Lille : Dans le tram, un homme menace d'égorger les mécréants et de tuer les blancs », *Actu17*, juillet 2021.
{703} « Enquête pour "terrorisme", en Espagne, après la mort d'un homme fauché par une voiture », *Le Figaro*, septembre 2021.
{704} « Allemagne : des arrestations après une menace d'attentat "islamiste" contre une synagogue », *L'Express*, septembre 2021.
{705} « Coup de filet antiterroriste aux Pays-Bas », *RFI*, septembre 2021.
{706} « Terrorisme : l'inquiétant profil de Brahim K., un solitaire qui a commandé une kalachnikov sur le darknet », *Le Journal du Dimanche*, septembre 2021.
{707} « Attaque à l'arme blanche en Norvège : le suspect est un Danois converti à l'islam soupçonné de radicalisation », *Le Monde*, octobre 2021.
{708} « Sir David Amess fatal stabbing: Attack in Leigh-on-Sea declared suspected terrorist incident by Met Police », *EssexLive*, octobre 2021.
{709} « Colombes : des policiers abattent un homme qui les menaçait d'un couteau », *LCI*, octobre 2021.
{710} « Cannes : un policier attaqué à l'arme blanche au nom du prophète », *Marianne*, novembre 2021.
{711} « Projet d'attentat pour Noël déjoué : l'un des suspects déjà condamné pour terrorisme en 2019 », *Actu17*, décembre 2021.
{712} Rambouillet, reconnue par le PNAT, La Chapelle-sur-Erdre et Cannes. Trop peu d'éléments sont disponibles pour qualifier les éléments de Colombes avec certitude.
{713} On peut citer les attaques de Charleroi et Schaerbeek en 2016, ainsi que l'attaque de Liège en 2018.

Conclusion

{714} « Nous ne devons pas attendre qu'une autre attaque que nous n'avons pas anticipée survienne pour nous choquer jusqu'à passer à l'action. »
{715} « Agression d'Yvan Colonna : le parquet antiterroriste annonce se saisir de l'enquête », *Le Figaro*, mars 2022.
{716} « Un djihadiste de 36 ans, vétéran d'Afghanistan : ce que l'on sait de l'agresseur présumé d'Yvan Colonna en prison », *Nice Matin*, mars 2022.
{717} Comme évoqué fréquemment, le nombre de blessés est particulièrement difficile à établir. Ici il a été choisi de faire une estimation conservatrice, n'incluant que les blessés physiques pris en charge lors de chaque attaque.
{718} Adam Djaziri, asphyxié dans son véhicule lors de son attaque sur les Champs-Élysées, le 19 juin 2017.
{719} On peut citer notamment les travaux de l'Association française des victimes de terrorisme ou, à l'étranger, la Global Terrorism Database du National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START).
{720} Comme l'a expliqué clairement le directeur d'enquête durant le procès des attentats, les blessures du Bataclan ont uniquement été causées par des cartouches de 7,62×39mm et des

projections lors des détonations de gilets explosifs.
{721} John GIDUCK, *Terror at Beslan: A Russian Tragedy with Lessons for America's Schools*, Archangel Group, 2005.
{722} « La Gendarmerie sollicite l'armée de Terre pour la formation tactique de ses pelotons de surveillance et d'intervention », *Opex360*, février 2021.
{723} « Dans la gendarmerie nationale, l'innovation avec une touche de kaki », *Forces Opérations Blog*, février 2022.
{724} « Les gendarmes forment les pompiers », *L'indépendant*, janvier 2021.
{725} « Profonde transformation des Pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) », *GendInfo*, novembre 2021.
{726} Eric DELBECQUE, *Les Silencieux*, Plon, 2020.
{727} « Task Force Radicalisation[s] : 62 propositions contre les Radicalisation(s) », Les Jeunes IHEDN, 2020.
{728} Amélie CHELLY, *En attendant le Paradis*, Éditions du Cerf, 2019.
{729} « You can't deradicalise every terrorist », *UnHerd*, mars 2021.
{730} « Un pensionnaire du centre de déradicalisation de Pontourny interpellé », *France 3 Régions*, janvier 2017.
{731} « What Went Wrong With France's Deradicalization Program? », *Defense One*, septembre 2017.
{732} « Extremism in prisons: Are UK deradicalisation programmes working? », House of Lords Library, juin 2020.
{733} « Another Usman Khan is in pipeline, government warned after inquest reveals terrorist prison networking », *The Independent*, juin 2021.
{734} « Police and MI5 'very much alive' to danger of extremists freed from prison », *The Independent*, janvier 2022.
{735} « Île-de-France : un projet d'attaque au couteau pendant les fêtes de Noël déjoué », *BFMTV*, décembre 2021.
{736} « Mohamed Achamlane, chef du groupe islamiste Forsane Alizza, est sorti de prison », *L'Express*, janvier 2020.
{737} « Gang de Roubaix : Lionel Dumont sort de prison », *France Info*, janvier 2022.
{738} « Christchurch shooting: Gunman Tarrant wanted to kill as many as possible », *BBC*, août 2020.
{739} « Les dessous de l'opération secrète américaine pour neutraliser le chef de l'EI », *L'Express*, février 2022.
{740} « Paris appelle les Français à quitter le Pakistan », *Le Figaro*, avril 2021.
{741} « Arabie saoudite : un vigile du consulat français à Djeddah blessé au couteau », *L'Express*, octobre 2020.
{742} « Dakar 2022 : L'explosion du véhicule d'un pilote français était un attentat, avec un engin explosif improvisé », *20 Minutes*, février 2022.
{743} « Touriste française tuée au Maroc : un suspect arrêté, la police antiterroriste chargée de l'enquête », *Le Parisien*, janvier 2022.
{744} « Un Français condamné en Ukraine, accusé de préparer des attentats durant l'Euro-2016 », *France 24*, mai 2018.
{745} « Terrorisme : l'étudiant égyptien s'intéressait à la ricine », *Le Figaro*, mai 2018.
{746} « Fusillade antisémite à Halle : le tireur a retransmis ses actions en direct sur Twitch », *Numerama*, octobre 2019.
{747} « Tuerie en Thaïlande : 29 morts, dont l'assaillant », *La Presse*, février 2020.
{748} Audrey Kurth CRONIN, *Power to the People: How Open Technological Innovation is Arming Tomorrow's Terrorists*, Oxford University Press, 2020.
{749} « CTRL, HATE, PRINT: Terrorists and the appeal of 3D-printed weapons », Yannick Veilleux-Lepage, International Center for Counter-Terrorism, 2021.
{750} « 3D-Printed Plastic Guns: Five Reasons to Worry », *Lawfare*, août 2018.

{751} « Birmanie : des armes imprimées en 3D dans les mains des rebelles », *France 24*, janvier 2022.
{752} « Right-wing terrorism suspects deny 3D-printed firearm charges », *BBC*, octobre 2021.
{753} « Small drones and the use of chemical weapons as a terrorist threat », David Hastings Dunn, 2017.
{754} « ISIS drones are attacking U.S. troops and disrupting airstrikes in Raqqa, officials say », *The Washington Post*, juin 2017.
{755} « Why is the Anglo media portraying France as the villain? », *ibid*.

Remerciements

À Richard Lizurey, ancien Directeur Général de la Gendarmerie Nationale et à Frédéric Péchenard, ancien Directeur Général de la Police Nationale, pour la considération dont ils ont fait preuve lors de la rédaction de la préface.

À Eric Delbecque, Renaud Escande et Antoine Cargoet, sans qui ce livre n'aurait pas pu être écrit, pour leurs conseils et leur soutien dans la création de cet ouvrage.

Au commissaire divisionnaire Simon Riondet et à l'ensemble de la BRI-PP pour leur confiance et leur accueil.

À tous ceux qui ont accepté de partager leurs expériences sur le terrain, anonymement ou pas, pour leur confiance, leur expertise et leur professionnalisme.

This file was downloaded from Z-Library project

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.sk z-lib.gs z-lib.fm go-to-library.sk

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library